John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
222.11
v. 4 a

ADAMS 222.11
v. 4a

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LXXIX. LUNDI, ce 12 AOUT, 1782.

CHAPITRE L.

Dialogue entre le Courier du Bas-Rhin & le Politique Hollandais.

Le Rédacteur du Courier du Bas-Rhin s'inscrira peut-être en faux contre l'authenticité de ce récit; il assurera avec son ton goguenard, si imposant, que le tems des miracles est passé; que deux Humains ne peuvent plus se parler à la distance de quarante lieues; qu'il n'a, depuis sa derniere sortie contre le *Politique Hollandais*, vu personne dans la cité de *Cleves* qui l'ait entretenu sur ce sujet; que lui-même n'a pas bougé de la retraite Philosophique d'où il régente l'Europe & l'Univers depuis plusieurs années. On sent combien cette objection est futile & ridicule pour ceux qui savent que même dans les tems éclairés où nous vivons, rien n'est plus facile que de faire parvenir de Versailles à Brest en tout tems & en dix minutes, des avis précis & détaillés. Ainsi l'on nous dispensera de dire si, pour faire ce dialogue, le *Politique Hollandais* se sera transporté chez le Nouvelliste du cercle de Westphalie, ou si ce Nouvelliste sera venu dans les marais de Hollande s'aboucher avec son antagoniste. Au reste, quiconque douterait de la verité du Dialogue sui-

vant, ne pourra prouver qu'il y ait rien contre la vraisemblance; dans ce globe rempli de trompeurs & de trompés; on aurait tort d'exiger davantage.

Le Politique Hollandais.

Soyez donc une fois véridique, Mr. le Citoyen de Savoye; on peut l'être, même en rédigeant une Gazette. Avouez que vous n'auriez pas dû armer le bras de trois Puissances respectables, contre un pauvre Sebusien; parce qu'il a plu à un ardent Démocrate de Geneve d'écrire une lettre très-analogue au caractere & à la position des fougueux Républicains de ce parti. Croyez-vous, que vos *notes* ou *notules* sur la lettre du Genevois soient des articles de foi, qu'il faut croire aveuglément? Est-il si ridicule d'appeler des Philosophes connus par leurs principes démocratiques, au secours d'une ville, qui voulait les réaliser dans ses murs?

Le Courier du Bas-Rhin.

Le beau rôle que vous faites jouer à Messieurs les Philosophes! Ils ne sont pas si bêtes que vous les supposez; ils écrivent, à la vérité, des maximes hardies, propres à ouvrir les yeux aux peuples sur la laideur, la pesanteur des chaînes qu'on leur fait porter; mais quand la mêche est allumée, & que le brûlot est lancé, mes philosophes disparaissent, & se rangent prudemment à l'écart, pendant que la canaille fait à ses propres risques & dépens l'expérience de leurs recettes philosophiques. On a bien vu des prêtres, mêlés dans des émeutes, dans des insurrections contre le pouvoir établi, soit qu'il fût légitime ou usurpé; mais jamais on n'a rencontré de philosophe, appuyant par la pointe d'une bayonnette ou d'une épée, les principes qu'il avait enseignés dans ses écrits. Satisfaits d'avoir donné paisiblement le précepte, ces Mrs. ne sont pas jaloux d'y joindre l'exemple.

Le Politique Hollandais.

Permettez-moi de vous dire que votre imagination ou plutôt votre caractere vous a fait prendre le change sur l'espece de philosophes que le Genevois avait

en

en vue ; il n'a pas cru s'adresser à ceux dont la conduite serait en contradiction avec leurs principes ; & je crois, comme lui, qu'il est des philosophes capables de joindre la pratique à la théorie. Il appelle d'abord Jean Jacques Rousseau ; invocation naturelle à un Patriote dont l'orgueil philosophique avait dédaigné tous les chemins que ses talens lui ouvraient à la fortune. Il réclame, à son défaut, le secours du fameux Raynal. On sait que, depuis que son ame se fut exaltée par la fierté des principes philosophiques qu'il répandait dans ses écrits, il jeta le voile que la tyrannie des bienséances l'avait forcé à garder & qu'il abdiqua volontairement toutes les douceurs de sa patrie, pour ne pas plier son orgueil à désavouer en public un ouvrage dont il ne pouvait s'empêcher de se faire gloire en particulier. Un Genevois instruit de ces faits, a bien pu supposer dans Raynal une ardeur particulière à voir ses principes réalisés dans un petit Etat voisin de la France. Il n'aurait, quoique vous disiez, pas été le premier à joindre l'exemple au précepte. Sans recourir aux Licurgue, aux Socrate, aux Phocion, aux Thrasibule, aux deux Brutus, à Caton, & à tant d'autres anciens, qui exposerent leur vie où périrent en défendant la liberté de leur patrie, l'histoire moderne nous en montre plusieurs. La France nous offre des Coligny, l'Angleterre des Sydney, la Hollande des Grotius, des Barnevelt, &c. ; les tems modernes ne sont pas même dépourvus de philosophes guerriers. Elle compte encore un Frédéric, un Washington. Peut-être objecterez vous que ces derniers n'ont agi que pour conserver leur pouvoir ou se procurer celui qu'ils n'avaient pas ; mais Decius, Sydney, Hampden, Coligny, & tant d'autres n'avaient pas même l'espoir de survivre à leur dévoûment héroïque.

Le Courier du Bas-Rhin.

L'Auteur de la lettre n'a pas bien vu autour de lui ; car il aurait trouvé dans le *Politique* soi-disant *Hollandais*, de quoi suppléer de reste à *Jean Jaques* & à *Raynal* : en effet, à la première invitation, cet

Auteur aurait volé au milieu des *Genevois* pour les soutenir par son éloquence contre les argumens des troupes étrangeres ; à moins qu'on ne veuille lui faire l'injure de supposer qu'il est en contradiction avec ses principes, & qu'il n'est pas disposé à joindre l'exemple au précepte. Après s'être forcé vainement jusqu'ici de soulever les Hollandais contre cet *horrible Stadhoudérat* qu'il déteste ; cet Auteur n'a sans doute rien de plus pressé que d'aller mourir en *homme libre & vertueux*, avec *les libres & vertueux Citoyens de Geneve*

Le Politique Hollandais.

Je ne sache pas qu'aucun Représentant de Geneve ait cherché à soulever les Hollandais contre l'horrible Stathoudérat ; ceux de ce parti avaient bien autre chose à faire dans leur pays ; la lettre en question ne dit même rien qui ait du rapport à la Hollande. Si vous avez cru devoir saisir cette occasion pour dénoncer le *Politique Hollandais* comme l'Ennemi déclaré du Stathouderat, il vous sera bien difficile de prouver votre assertion. Il y a dans cet ouvrage périodique mille passages qui prouvent le contraire ; mais je conçois votre erreur. Vous vous glorifiez d'avoir pris naissance & vous avez fixé votre séjour dans des gouvernemens où le plus élevé des Citoyens est tout, & les autres ne sont rien. Vous considérez un Stathouder du même œil dont vous êtes accoutumé à envisager le Duc de Savoye & le Roi de Prusse. Il faut avouer qu'il est, dans les Pays-bas-Unis, bien des âmes froides & esclaves qui sont dans ce cas, & qui voudraient y entraîner tous les autres ; il est vrai que le *Politique Hollandais* n'a pas épargné ces lâches deserteurs de leur Souverain légitime ; en ce cas, il me semble qu'il s'est conduit en meilleur sujet que ceux qui oubliaient leurs devoirs envers leur Souverain, & leurs droits en qualité de citoyens d'une République libre

Il faut d'ailleurs, que le *Politique Hollandais* ne haïsse pas si fort le Stathouderat ; puisqu'il a toujours célébré les bonnes qualités & les vues droites du Stathou-

houder; quoique, s'il eût voulu adopter le langage de ſes détracteurs, il aurait trouvé des modeles non-ſeulement dans des livres proſcrits, mais même dans les documens conſtitutionels des corps politiques de l'Etat.

Au reſte il ne paraît pas que le *Politique Hollandais* ait ſi mal vu; car des corps entiers de l'Etat annoncent formellement les mêmes principes qu'il inculque depuis un an & demi. En un mot les principes répandus dans le politique, que vous appelez ſoi-diſant Hollandais, ſont ceux dont tout vrai Hollandais ſe fait honneur.

Liſez le No. 76. de votre Gazette de l'année derniere; vous y verrez un diſcours qui, ſelon vous ne reſpire nullement la ſédition, & où l'on trouve le fonds de tout ce que le Politique a dit ſur le Stathouderat; il parle ainſi du Stadhouder: „ Quand „ vos qualités perſonelles ſe découvrirent; quand „ ce front ouvert & ſerein, ces manieres libres & „ populaires ſe développerent à nos yeux, nous „ eſpérâmes voir renaître les ſiecles d'or de la Ré„ publique. A conſidérer la fabrique intérieure de „ notre conſtitution, l'oppoſition des intérêts des „ membres divers, & les dangers des prérogatives „ des corps ariſtocratiques, on ne peut s'empêcher „ d'avouer que le Stathouderat eſt l'heureux contre„ poids qui tient le tout dans un juſte équilibre, & „ le grand reſſort qui donne le mouvement à tou„ te la machine. Un ſeul Stathouder devient le „ nœud qui reſſerre les différentes parties de la con„ fédération; le centre où tout aboutit; l'âme qui „ donne le mouvement aux délibérations dans les „ périls preſſans; la regle qui dirige tous les efforts „ vers un même but, qui fait un Etat de pluſieurs „ Etats.... Les bons Citoyens s'appliqueront tou„ jours à maintenir la conſtitution fondée ſur le Stat„ houderat Il nous faut un Magiſtrat ſuprême, dont „ l'œil actif & pénétrant veille ſur la conduite des „ Magiſtrats ſubalternes qui pourraient faire ſervir „ l'indépendance où ils ſont du peuple, à leur inté-

„ rêt particulier. Il nous faut un Général dont la
„ dignité impose aux gens de guerre & dont la
„ présence & les faveurs encouragent ceux qui ser-
„ vent la patrie."

Le Courier du Bas-Rhin.

Mais qu'avait besoin l'Auteur de la lettre d'inviter l'Abbé Raynal de voler à Geneve, sous l'appât d'une Tribune aux harangues? Voilà une belle trouvaille qu'une *Tribune aux harangues*; & M. l'Abbé *Raynal*, accueilli par un grand Monarque, fêté par un grand Prince, par le second des *Henris* aurait bien ri, si on lui avait envoyé à Berlin une députation *Genevoise*, pour lui proposer de venir haranguer les faiseurs de Tourne-broches, qui avaient conçu le projet insensé de se défendre contre trois grandes Puissances. L'Auteur de *l'Histoire Philosophique* aurait sans doute répondu, sagement qu'il ne fallait pas prendre toujours les choses au pié de la lettre, *& qu'il n'avait rien à faire dans cette galere.*

Le Politique Hollandais.

L'Abbé Raynal ne se serait, sans doute, jamais permis les termes de Faiseurs de *Tourne-bróches*, que vous lancez avec une répétition dégoutante contre les Citoyens de Geneve; aussi ne paraît-il pas que vous ayiez pris le stile noble de cet Ecrivain pour votre modele: il aurait pu ne pas se rendre à la députation Genevoise que vous imaginez; mais non pas en regardant la pratique de ses principes d'un autre œil qu'il les envisageait dans la Théorie. Quelle raison avez vous de supposer à Raynal une conduite opposée à ses principes? Ce caractere dans tous les pays est vil, odieux, exécrable. Il aurait pu répondre: „ mes forces chancelantes ne me
„ permettent pas d'aller jouer le rôle actif que
„ vous me faites l'honneur de m'offrir; je sens ma
„ fin s'approcher; il n'y a pas longtems qu'un
„ grand Ministre me chargea de concilier les es-
„ prits dans votre République; mes efforts échoue-
„ rent; quelques traits échappés d'une imagination
„ vive & philantrope vous ont donné une trop hau-
„ te opinion de ma personne. On peut tracer sur le

pa-

„ papier les talens du négociateur & de l'homme
„ d'Etat ; mais il eſt rarement donné au même homme
„ de ſavoir les mettre en pratique ; je n'ai jamais eu oc-
„ caſion d'exercer cet art délicat ; je pourrais m'éga-
„ rer dans la pratique ; vieux, infirme, étranger,
„ je n'aurais jamais chez vous autant d'influence &
„ de crédit que ceux à qui vous avez donné votre
„ confiance ; déliberez avec eux ; réuniſſez la ſages-
„ ſe au courage ; &, ſi vous ne voyez aucun eſpoir
„ de vous défendre contre une attaque ſupérieure,
„ fuyez une odieuſe domination ; allez chercher la
„ liberté dans des climats plus fortunés."

Il n'aurait pas imité le *Courier du Bas-Rhin* qui d'un ton moitié goguenard, moitié prophétique, a d'abord demandé au *Politique Hollandais* ce qu'il dirait au cas que les Genevois ſe rendiſſent à la premiere ſommation, & commençant enſuite à douter de ſa prédiction, l'interpelle avec la même audace, de répondre ſur des mutilations imaginaires, annoncées comme les avant-coureurs de la ſubverſion totale de la ville ? Comment répondre à ces queſtions ridicules ? Par le ſilence. Il faut que ce ſilence ait ſingulierement allumé la bile du Courier ; autrement aurait-il pris pour lui ces épithetes d'Auteurs ignorans & de mauvaiſe-foi, d'ames froides & eſclaves, ſemées au hazard dans la lettre d'un Genevois ?

Le Courier du Bas-Rhin.

Tout ce que vous me dites-là eſt fort bien. Mais ſavez-vous que l'Auteur de la lettre m'avait en vue ? Mr. *Le politique* prodigue aſſez leſtement l'épithete d'*ignorant*, à quiconque n'a pas deſſiné le lourd *Tableau de l'Hiſtoire Générale des Provinces-Unies*. On peut cependant avoir fait ce gros livre, on peut faire aujourd'hui le *Politique Hollandais*, conjointement avec la Gazette d'*Amſterdam*, & être encore fort modeſte.

Le Politique Hollandais.

Il eſt fâcheux Mr. que dans cette occaſion comme dans bien d'autres, vos bons mots ne repoſent que ſur l'infidélité de vos informations & l'igno-

rance de vos correspondans. C'eſt très-gratuitement que vous attribuez ces trois ouvrages à la même perſonne. Je ne défendrai que celui dont je ſuis l'Auteur, le *Politique Hollandais*. Je n'irai pas chercher mes raiſons dans des phraſes ſophiſtiquées: le Courier du Bas-Rhin me les fournira. Ou je me trompe fort, ou il a dit quelque part, en parlant du *Politique Hollandais*, qu'il ſe diſtinguait par ſon ardent patriotiſme, par une éloquence ſolide, & ſurtout par une connaiſſance très-profonde & très-étendue de la conſtitution & des intérêts de la République. Il n'a pas craint d'ajouter que cet ouvrage ferait époque dans les Annales Littéraires & Politiques des Provinces-Unies; & que ſon Auteur ne jouait pas un rôle moins intéreſſant que bien des membres de l'Etat, par l'influence que ſes raiſonnemens avaient ſur les eſprits. Ailleurs il vante la clarté, la ſolidité & la vérité de ſes raiſonnemens. Enfin, il pouſſe l'enthouſiaſme juſqu'à dire qu'un Spartiate ou un Romain ſe feraient honorés de ſon langage & que dans les brouillards affreux du climat de Hollande, il ſemble avoir développé une énergie que l'on n'a pas, ou que du moins l'on n'ôſe guere manifeſter ſous le ciel pur & fortuné qui l'a vu naître. En voilà ſans-doute aſſez pour être orgueilleux, ſi les louanges d'un Ecrivain qui loue ou dénigre avec la même facilité, pouvaient flatter. Sans être énorgueilli de ſes louanges ni humilié de ſes invectives, je penſe que s'il eſt vrai, comme l'aſſure le Courier du Bas-Rhin, que le Politique Hollandais n'a pas peu contribué à tourner les eſprits de la Nation vers le ſyſtême qui commence à prévaloir; s'il a contribué, ſelon lui, à hâter la reconnaiſſance de l'indépendance Américaine, avant la nouvelle d'une victoire qui pouvait y porter obſtacle; ſi enfin, ſelon lui, il joue un rôle auſſi intéreſſant que bien des Membres de l'Etat, je ne vois pas qu'il ait tant de raiſon d'être modeſte. Vous qui, ne vous contentant pas de rapporter ſimplement les

faits,

faits, voulez sans cesse les juger, de quoi pouvez-vous vous énorgueillir? Est-ce d'avoir dit que cette reconnaissance était prématurée, épithete que vous appliquâtes également à la déclaration que firent à ce sujet les Américains dès l'année 1776.

Quand à l'histoire générale des Provinces-Unies, je laisse à l'Auteur le soin de la justifier. J'en sais assez, sur ce point, pour asssurer qu'il n'attache pas une grande importance à ce travail, qu'il est bien loin de le donner pour un chef-d'œuvre & qu'il l'envisage moins comme un bon ouvrage, que comme un assemblage de matériaux propres à en faire un bon. Au reste, des entraves ridicules & absurdes sont-elles propres à réveiller ces élans du génie qui donnent la vie, la rapidité à tous les genres d'écrire? Vous même, avec tous les talens & la meilleure volonté du monde, feriez-vous un beau poëme sur la liberté si, après vous avoir garotté bras & jambes, l'on vous forçait à enfanter tant de vers chaque jour? On peut être modeste, en faisant le Tableau de l'Histoire générale des Provinces-Unies. Mais il y a telle réflexion dans le Courier du Bas-Rhin, que l'Auteur du Tableau serait honteux d'avoir faite?

Quant à la Gazette d'Amsterdam, j'avoue encore qu'on peut être modeste en la composant. Mais il faut, je le répete, que vous soyez bien mal informé ou peu jaloux de l'exactitude historique, pour attribuer la composition de cet ouvrage à l'Auteur des deux premiers. Ce n'est pas que cette Gazette ne soit à bien des égards, préférable à la vôtre. Elle vous précede ordinairement pour les nouvelles générales, souvent même pour celles d'Allemagne. Perd-elle beaucoup à ne pas contenir les bouffonneries que vous intitulez tantôt vos *réflexions*, tantôt vos *notules*, & qui dégénérant en bavardages, sont sans-doute la cause de cette diminution de souscripteurs dont vous vous plaignez si souvent, & dont la Gazette d'Amsterdam n'a surement pas à se plaindre, depuis que celui que vous

indiquez y a une bien légere part. La vôtre eſt cependant lue : hélas oui, les hommes ſont toujours hommes, on aime à ſe recréer de tems en tems, avec les Sycophantes, les Jongleurs & les Bouffons. Moi-même, quand je cherche la groſſe joie, je vais trouver Scarron & même ſon diſciple Manſon. Il leur échappe par fois des traits impayables. Doit-on pour cela les regarder comme les oracles de la politique & du goût?

Le Courier du Bas-Rhin.

En vérité, les Genevois ne ſavaient ni ce qu'ils voulaient, ni ce qu'ils faiſaient, comme on l'a vu par l'événement. Un gouvernement populaire qui ne ſoit pas populaire; des Magiſtrats qui ne ſoient pas Magiſtrats, qui ſoient amovibles au gré du premier artiſan qui ne ſachant pas bien faire des tourne-broches, prendra la fantaiſie de gouverner un peu l'Etat pour ſe délaſſer. De grace, Meſſieurs, entendez-vous donc mieux & ceſſez de nous débiter des phraſes ſophiſtiquées, comme vous faites depuis longtems.

Le Politique Hollandais.

Les définitions qu'on vous a données du Gouvernement populaire ne ſont pas différentes dans les Auteurs les plus fameux. On propoſe un Gouvernement populaire où les Magiſtrats ſoient amovibles, non pas au gré de la volonté capricieuſe d'un peuple ambitieux; mais à certain tems & d'après des ſtatuts fixes. Cela eſt clair & bien différent d'une conſtitution où le peuple gouverne & dépoſe arbitrairement ſes Adminiſtrateurs.

Le Courier du Bas-Rhin.

Mr. Le Politique ne demande jamais que *plaies* & *boſſes*, & s'il ne tenait qu'à lui, il diſſoudrait l'univers, où il y a certainement beaucoup de choſes à refaire, pour faire ſortir de ce nouveau cahos, *l'ordre le plus admirable & la légiſlation la plus ſublime.* Déclamateur odieux, ne ceſſerez-vous jamais d'inſulter au bon-ſens, & d'égarer la multitude par vos faux raiſonnemens?

Le

La Politique Hollandais.

Un Genevois vous débite une maxime politique, puisée dans les Auteurs les plus orthodoxes sur la politique ; vous la trouverez dans Platon, Cicéron, Locke, Sydney, Montesquieu, Mably, Rousseau & Raynal. Il prouve combien le despotisme est plus funeste que l'anarchie par ces mots que vous supprimez adroitement : „ le des- „ potisme répand un engourdissement général qui „ étouffe la moindre étincelle de patriotisme ; vai- „ nement briserait-on les chaînes de celui qui a „ perdu le goût de la liberté ; il sera toujours prêt „ à recevoir le joug de la premiere main qui vou- „ dra le lui imposer." Si vous demandez, à présent ce qu'a produit l'anarchie? Il repondra : la confédération Helvetique, la République Belgique, le gouvernement d'Angleterre, la confédération Américaine &c.

Le Courier du Bas-Rhin.

Grandes vérités ! N'ai-je pas eu raison de les plaisanter, les voyant mal représentées par des raisonneurs faux & intéressés ; & je continuerai à m'égayer, quand l'envie m'en prendra, aux dépens de quelques fourbes, qui conduisent tant de sots.

Le Politique Hollandais.

Vous faites fort bien de vous égayer ; la gaîté contribue beaucoup à la santé, en dilatant le diaphragme & sert beaucoup à embellir le songe hélas ! si court de la vie. Mais vous n'êtes ni heureux ni délicat sur le choix des sujets. Que de mauvais raisonneurs représentent mal une grande vérité ; est-ce une raison pour la ridiculiser ? La vérité ne devient pas fausseté, sous le plume d'un Ecrivain mal-habile. Vous le dites, intéressé. Mais quelle espece d'ambition supposer à un homme qui ne cherche à louer ni les Princes, ni les Ducs, ni même aucune Cour ; & qui persévérant, il est vrai, avec plus de fermeté que de talens dans le développement de ses principes Républicains, ne peut avoir que des vues utiles & salutaires ?

Le

Le Courier du Bas-Rhin.

Mais pourquoi les *Genevois* n'ont-ils pas vu d'avance que leurs préparatifs ſeraient inutiles, & leur fureur impuiſſante? Ne ſavaient-ils donc pas que *vanæ ſine viribus iræ*? Pourquoi, comme je le leur ai reproché, ont ils compromis l'honorable cauſe de la liberté, contre une force ſupérieure qu'ils ne pouvaient repouſſer? Pourquoi? C'eſt que les Magiſtrats deſtitués étaient des Ambitieux, que les Magiſtrats ſubſtitués étaient des Ambitieux; & que les faiſeurs de *Tourne-broches* étaient des ſots égarés par des Ambitieux: c'eſt que je vois dans toutes les Républiques des intriguans, des *influans adroits* & *des influés* dupes, & que j'y cherche encore le vrai patriote.

Le Politique Hollandais.

Votre déclamation prouverait ſeulement que les Genevois ont manqué de prévoyance, mais le défaut de prévoyance eſt il incompatible avec le patriotiſme? Encore moins en pourrez-vous déduire qu'il n'y a jamais eu de vrai patriote dans aucune République. Il me ſemble que ceux que je vous ai cités, Licurgue, Socrate, Periclès, Xénophon, Phocion, Scevola, les Fabius, les deux Brutus, Caton, Sydney, &c avaient du patriotiſme autant qu'on peut en avoir; à moins qu'il ne vous plaiſe d'analyſer ſi rigoureuſement cette vertu, qu'elle ſoit abſolument un être de raiſon. Accordant même que la reddition volontaire des Genevois fût une inconſéquence, comparée aux préparatifs qu'ils avaient faits, en cela ils auraient payé le tribut à l'humanité. Il ſe rencontre des inconſéquences dans les Corps compoſés de pluſieurs têtes, auſſi bien que dans les Corps qui n'en ont qu'une. S'il fallait adreſſer un pourquoi à toutes les inconſéquences qui s'offrent dans ce bas monde, le Courier du Bas-Rhin lui-même en ſerait il exempt? On lui demanderait pourquoi il déchire préſentement avec tant d'acharnement le Politique Hollandais qu'il louait autrefois avec tant de complaiſance? On n'aurait jamais

mais fini si l'on voulait relever toutes les inconséquences qui se rencontrent dans ses feuilles; & il serait lui-même fort embarassé de répondre autrement qu'en disant qu'il a été trompé par les premieres apparences, par ses correspondances, & même par son goût qui rejette actuellement les mêmes mêts qui, jadis, lui paraissaient délicieux. Je ne vous appellerai pas, comme tant d'autres dont vous avez répété les plaintes, le lâche apostat des bons principes. Je ne crois pas que vous en ayez jamais eus. Vous qui prodiguez si légerement le titre de raisonneurs faux & intéressés, voudriez-vous me donner une autre raison de cette variation? Comment, depuis que vous avez épousé le parti de personages liés à des Maisons Souveraines, vous à qui l'idiôme de ce pays est étranger, savez-vous vous procurer le premier les pieces qui plaisent à ce parti: vous paraissez avoir acquis des correspondans tout-à-fait différens de ceux qui vous menaçaient de coups de bâton, pour avoir inséré dans votre feuille des articles du *Politique Hollandais*. A chacun, il est vrai, permis, selon vous, d'avancer sa petite besogne comme il peut: un système aussi commode montre suffisamment que vous n'êtes d'aucun parti, & qu'il faut des raisons particulieres pour vous décider. Vous vous êtes plaint qu'on renonçait par centaines à l'abonnement de votre feuille. Ces plaintes auraient-elles eu pour but d'obtenir un autre dédommagement?

Le Courier du Bas Rhin.

Déclamateur insolent & punissable, quoi! vous osez calomnier à la face de *l'Europe*, un des gouvernemens le plus doux, le plus sage, & le plus modéré qui ait jamais existé. Sachez que l'Auteur de ces notes se fait gloire d'avoir pris naissance au pié de ces rochers, de ces montagnes, sous ce gouvernement, où je l'avoue, on ne bavarde pas tant qu'à *Geneve*, en *Hollande*, à *Philadelphie* sur *la liberté*, mais où l'on jouit véritablement de ce bien précieux, dont les orgueilleux Républicains ne pour-

suivent & n'embrassent guere que le phantôme. Vous insultez à la fois dans 3 lignes à 3 Puissances respectables qui se donnent la peine de se remuer, pour mettre d'accord quelques brouillons qui allaient s'entre-égorger, si l'on n'était accourus à leur secours. Et vous donnez le nom de *liberté* au pouvoir de se massacrer pour prouver qu'on est libre? Mais de quel genre, est votre imprudence, & quels sont vos lecteurs?

Le Politique Hollandais.

Dans une République, comme dans tout autre Etat, on ne s'entre-égorge plus, dès qu'il n'y a plus de choc, dès qu'un des partis regne seul. Aussi les Représentans de Geneve, devenus les maîtres, ne se sont assurés des personnes de leurs adversaires que pour que les têtes des Négatifs répondissent de celles des principaux Représentans. En cela ils ont calculé très-sagement. Car il paraît que s'ils n'avaient pas eu entre les mains des personnages auxquels ils auraient fait éprouver le sort qu'on pouvait leur destiner, les Puissances médiatrices auraient porté plus loin les suites de leur médiation triomphante: ce n'était donc pas dans ce cas, de la part des Représentans, le droit de la liberté, mais le droit de la fureté personelle.

Déclamateur insolent & punissable! est-ce bien le Courier du Bas-Rhin à qui échappent ces paroles? Mes oreilles ne me trompent-elles point? Il paraît douter de son éloquence; il dénonce lâchement son adversaire à l'animadversion terrible de trois Puissances. Et quand? dans un tems où celui-ci invoquait en sa faveur les Souverains de Frise qu'il ne cessait d'outrager. Il faut, cependant, que ces Souverains soient encore bien respectables, car les Princes d'Orange qu'il affecte si fort de relever, ont constamment préféré de séjourner auprès de ces Etats dans la qualité subalterne d'Officiers, plutôt que d'aller exercer l'autorité suprême dans les Etats dont ils sont Souverains.

Hélas! les esprits qui aiment à s'égayer, sont ils aussi susceptibles du fiel de la malignité? *Tu te fâches, Jupiter, donc tu as tort.* Mais pourquoi cet importun Genevois est-il venu se fourrer dans le chemin de ce libre Savoyard qui savourait avec tant de complaisance la douceur d'insulter impunément à la distance de deux cens lieues, ces *vauriens* de Genevois pour lesquels il paraît avoir conservé une haine nationale? Eh! n'a-t-il pas

le

le droit exclusif de les traiter de *brouillons*, *de faiseurs de tourne-broches*? Convient-il à un citoyen de Geneve rappeler aux Savoyards la sublime escalade de 1602? Eh ne fait-il pas qu'un des Grands Poëtes de nos jours a su annoblir les travaux qui font connaître la nation Allobroge à l'univers entier? Voltaire n'a-t-il pas dit?

J'estime plus ces honnêtes enfans
Qui de Savoye arrivent tous les ans
Et dont la main légerement essuye,
Ces longs canaux engorgés par la suye?

C'est le propre des charlatans littéraires de confondre toujours leur cause avec celle des Souverains. Qu'on leur fasse une petite égratignure, l'Etat est en péril; c'est le Souverain qui doit prendre leur cause en main. Il faut être dépourvu de lumieres & même d'honneur pour ne pas reconnaître dans sa Majesté Sarde, le Pere & le Législateur de ses peuples. Mais un fougueux Républicain de Geneve, qui voit entrer les troupes de ce Prince en triomphe dans sa patrie, pour affermir une domination qui lui est odieuse, doit se répandre naturellement en invectives contre ce voisin, considéré depuis longtems, comme un Ennemi naturel. Il se contente de l'appeler le triste gardien des Montagnes. Est-ce un mot dont même une tête couronnée puisse s'offenser? Est-ce une injure dérogatoire à la dignité Souveraine que de dire d'un Prince qu'il garde tristement des montagnes? Que ces mots sont loin d'être aussi repréhensibles que ceux que vous vous êtes permis contre les Etats Souverains de Frise! D'ailleurs, ces expressions ne sont-elles pas dans le caractere & la position d'un disciple de Raynal, qui ne reconnaît que deux sortes de liberté, la civile qui assure les biens & la vie des citoyens, indépendamment de la volonté d'aucun individu; & la liberté politique qui donne part & droit au gouvernement, & qui pourrait dire d'après son maître: „ dès que le Prince fait les loix & les abolit, les étend & les restreint, en permet ou suspend l'exercice à son gré; dès que l'interêt de ses passions est la seule regle de sa conduite; dès qu'il devient un être unique & central où tout aboutit; dès qu'il crée le juste & l'injuste; dès que son caprice devient loi & que sa faveur est la mesure de l'estime publique, si ce n'est pas là le despotisme, qu'on nous dise

diſe quelle eſpece de Gouvernement ce pourrait être. . . . Cependant vous entendrez dire que le Gouvernement le plus heureux ſerait celui d'un Deſpote juſte & éclairé; quelle extravagance! . . . Partout où la Monarchie eſt illimitée, on ne peut aſſigner la forme du Gouvernement, puisqu'elle varie non-ſeulement avec le caractere de chaque Souverain; mais à chaque âge du Prince. Ces Etats ont des loix écrites, ont des uſages & des Corps privilégiés; mais quand le légiſlateur peut bouleverſer les loix & les tribunaux; . . . enfin, quand le gouvernement eſt arbitraire; . . . ce n'eſt plus que la terre d'un ſeul homme." Mais tout ceci n'eſt qu'un bavardage de déclamateur; il faut aller à l'école du Nouvelliſte de Cleves; il nous enſeignera dans quel coin des Alpes on trouve le plus beau Gouvernement ſous lequel un humain puiſſe s'honorer d'avoir pris naiſſance!

Au reſte, Mr. le Nouvelliſte Germanico-Allobroge, vous pouvez déclamer à votre aiſe contre le *Politique Hollandais*, qui ne vous a fait d'autre mal que de réfuter décemment vos indécentes accuſations & vous veut encore aſſez de bien pour vous donner les avis ſuivans.

Soyez moins partial; ne garniſſez pas toujours vos feuilles de longues tirades contre le ſyſtême de la Ville d'Amſterdam.

Soyez un peu plus réſervé en jugeant les procédés de nos Adminiſtrateurs ou de nos adminiſtrations. Rappelez-vous que vous avez découvert votre partialité en accuſant la Friſe d'avoir enfreint l'Union, pour avoir opiné la premiere à déclarer l'Amérique Indépendante; & que, ſuivant votre ſyſtême, la Gueldre qui ſe détermina la derniere à cette démarche, eût été la ſeule qui n'aurait pas violé la conſtitution. Soyez; mais il eſt tems de s'arrêter, en attendant que vous me donniez occaſion d'allonger ce dialogue.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXXX. LUNDI, ce 19 AOUT, 1782.

Suite du CHAPITRE XLIX

Sur l'état des affaires intérieures & extérieures de la République, les préjugés sur la Nation Françaiſe &c.

Lorſque nous entreprîmes de fournir la carriere épineuſe & délicate de la politique; les principes que nous adoptâmes, quoique avoués ſecrétement de la généralité de la nation, n'étaient ſoutenus avec vigueur que par un petit nombre de corps politiques de l'Etat. Une multitude de circonſtances & d'événemens, & le péril, toujours croiſſant de l'Etat, ayant démontré la vérité de ces principes, on a vu ſucceſſivement les adminiſtrations ſuprêmes, conſentir à une alliance momentanée avec la France pour les opérations de la Campagne, autoriſer un emprunt propre à mettre les Américains en état de nuire à l'Ennemi commun, ajouter au courage & au crédit de ces braves Républicains, en déclarant leur indépendance, conclure avec l'Amérique un

Traité de commerce, pour y établir des correspondances utiles avant que la paix ouvre ses ports à toutes les nations, & travailler aux mesures les plus propres à découvrir & faire disparaître cette inaction étonnante & cette honteuse stérilité de ressources, où toutes les nations amies ou neutres s'indignent de voir réduite une marine qui, seule, a tenu tête à la France & à l'Angleterre combinées, a fait trembler la derniere, & dicté souvent la loi à des puissances qui l'outragent actuellement. Ainsi le Gouvernement lui-même par les procédés, les plus solemnels, a mis la sanction à nos principes. Où sont donc ces infâmes détracteurs, ces vils délateurs qui calomniaient un langage aussi nécessaire que patriotique? Encore, si, dans l'exécution de leur plan, ils avaient su prendre ce ton de modération qui annonce la bonne-foi, & que, dans quelques-uns de ces principes, ils eussent ouvert les yeux à l'évidence; on aurait pu les croire bien-intentionnés; mais tous semblent s'être accordés pour condamner le traité préparatoire, l'alliance avec la France, la poursuite des mesures propres à nuire vigoureusement à l'Ennemi & le refus d'une paix particuliere, avant d'avoir tiré indemnisation & vengeance d'une attaque ruineuse & injuste. Quoiqu'on puisse condamner le traité préparatoire avec un peuple non reconnu pour indépendant, & en avouer les avantages quand cette indépendance est déclarée, ils n'ont pas voulu céder un seul point de leurs opinions fausses & erronées. Ils ont poussé l'impudence jusqu'à se couvrir du bouclier vénérable de notre Stathouder, & à lui attribuer leurs fausses notions; ils ont tellement mêlé sa cause avec la leur, que des Patriotes inclinés à bien penser de cet illustre Chef de la République, ont douté quelque tems de ses bonnes dispositions; & qu'en général la nation entiere a conçu les soupçons les plus sinistres & les plus dangereux? Un d'entr'eux, parlant, dernierement, de la Régence d'Amsterdam, imagina de publier le rêve suivant. „Il avait vu en son-

„ge,

„ ge, disait-il, une Heptarchie gouvernée & peuplée
„ par des *Chats*. Ceux de *Smaretmad* (inversion fort
„ adroite d'Amsterdam) étaient les plus avides & les
„ plus ambitieux. Ayant aidé & animé les *Babouins* à secouer le joug du Roi des *Chiens*, *animaux utiles & fideles*, dit le rêveur, ils attirerent une
„ guerre avec la gent canine. Le Roi des Dogues
„ mit au jour la malice & la perfidie de leurs procédés; le peuple des Chats aurait pu appaiser sa
„ colere en lui donnant satisfaction; mais, quoique
„ faible & désarmé, il aima mieux se battre; aussi
„ fut-il pillé de toutes parts & cruellement traité. Les
„ Chats traîtres d'Amsterdam, craignant alors que cette
„ leçon n'ouvrît les yeux à leurs compatriotes, &
„ qu'on ne les punît d'avoir causé les maux de toute
„ la nation, imaginerent de répandre qu'ils n'avaient
„ rien fait que de louable. & de rejeter tout le blâme
„ sur le *Lion* qui était le Chef de la République des
„ Chats. N'osant d'abord l'attaquer directement, ils
„ s'en prirent au *Cheval*, le plus noble & le plus
„ courageux des animaux; parce qu'il possédait la
„ confiance & l'amitié du *Lion*. Ils l'accuserent
„ d'avoir, par ses conseils détestables, causés
„ tous les maux de la patrie. Ils demanderent
„ qu'il fût banni; & par leurs artifices, leurs cla-
„ meurs & leurs subterfuges, l'innocent coursier
„ trouva non-seulement tout accès à la justice fermé;
„ il se vit même en proie aux outrages de toute la na-
„ tion; & les vrais traîtres à l'Etat furent célébrés
„ partout comme les héros & les sauveurs de la pa-
„ trie. La nation, égarée par l'illusion, se mit à
„ déchirer avec acharnement le *Lion* même.
„ Les Chats prépossés à l'administration voyaient avec
„ plaisir ce déchaînement général. C'était au peu-
„ ple que le *Lion* devait sa dignité; ils espéraient le
„ détruire par les mêmes mains qui l'avaient élevé, afin
„ de n'avoir personne au-dessus d'eux, pour contrô'er
„ leurs actions & tenir leur pouvoir dans les bornes.
„ Enfin ils pousserent l'insulte si loin, que le *Lion*

„ dépouillé de ſes dignités, fut obligé de quitter
„ le pays.

Cet Auteur, après avoir repréſenté ſous ces traits brillans la conduite de la Régence d'Amſterdam, lui donne enſuite les éloges ſuivans qui ſans doute ne la flatteront guere, quoiqu'ils faſſent alluſion au changement de ſyſtême qu'on ſemble avoir remarqué dans ſa conduite.

„ Tout infâmes qu'aient pu être les erreurs qu'on
„ a commiſes; tout mépriſables qu'aient pu être les
„ procédés qu'on s'eſt permis; il eſt toujours loua-
„ ble de revenir à une conduite ſage & de montrer
„ ſon repentir. Sans doute que la poſterité ne con-
„ damnera jamais aſſez la conduite d'Amſterdam,
„ dans le traité préparatoire avec l'Amérique, dans
„ ſa propoſition pour adjoindre des Conſeillers au
„ Prince & dans ſa fameuſe démarche pour éloigner
„ le Duc de Brunswich. Hélas! ces malheureux
„ procédés ne peuvent plus ſe révoquer! Mais com-
„ bien Amſterdam, par ſa conduite pacifique & tran-
„ quille, ne montre-t-elle pas à préſent, qu'elle eſt
„ convaincue de ſes fautes, qu'elle s'en répent ame-
„ rement, qu'elle n'eſt plus dans l'intention de faire
„ des propoſitions ſéditieuſes & choquantes, perſua-
„ dée qu'il faut une conduite différente pour réta-
„ blir le bien-être de l'Etat.... Mr. le Bourguemaître
„ Rendorp & les autres membres de cette Régence
„ ſe ſont enfin rendus ou aux reproches de leur con-
„ ſcience, ou à l'éloquence irréſiſtible avec laquelle
„ on a demontré la perverſité de leurs procédés."

C'eſt ainſi qu'une feuille périodique intitulée *de Post naar den Neder-Rhyn* dénigre ou loue la Régence de la ville d'Amſterdam.

Lorſque les plaintes des Corps de l'Etat ſur la direction des affaires depuis l'origine des troubles occaſionnés par la guerre Américaine, ſe concentraient dans le ſecret des aſſemblées politiques; on attribuait les murmures généraux de la nation, à la perverſité de quelques Ecrivains audacieux, qui avaient pour but infernal de ſemer la diviſion & d'exciter la ré-

volte

volte parmi le peuple. Lorſque la Régence d'Amſterdam s'avança dans la lice pour ſoutenir les droits de ſes habitans en particulier & de tous les citoyens de la République en général, on la repréſenta comme une cité ambitieuſe qui, enflée de ſes richeſſes & de ſa puiſſance voulait dominer la République entiere, & qui loin d'avoir en vue l'intérêt général de la confédération, reſſemblait à ces excroiſſances dangereuſes, qui pompent tous les ſucs vitaux du corps phyſique, & en minent les forces ſous une fauſſe apparence de ſanté & de proſpérité. Mais à préſent Amſterdam ſemble avoir abandonné le ſyſtême qui donnait lieu à cette inculpation; & d'autres Corps de l'Etat, des Provinces entieres, éclairés par les leçons puiſſantes de l'évidence & de l'expérience, ſe ſont ſubſtitués à cette ville. Il ſuit donc, de toutes les démarches que nous voyons faire aux Corps politiques de l'Etat, que ce n'eſt ni une populace ignorante; ni des écrivains turbulens & factieux, qui occaſionnent le mécontentement général; puiſque les adminiſtrations légiſlatives de la confédération exhalent, avec une ſolemnité conſtitutionelle, les mêmes plaintes; & qu'elles ſont dirigées contre les officiers chargés d'exécuter leurs ordres. Il eſt ſingulier de taxer un Souverain de révolte, parce qu'il accuſe la conduite de ſes Miniſtres. Eh! dans quel nouveau code de loix n'eſt-il pas permis au maître de paraître mécontent de la conduite de ſes ſerviteurs? Il faut ajouter l'ignorance des notions les plus communes, à la perverſité des vues les plus dangereuſes, pour traiter de révolte une conduite pareille. C'eſt vouloir reſſuſciter l'exemple de ces fanatiques partiſans de Cromwell qui prirent les armes contre leur Souverain & le firent mourir, ſous prétexte de rébellion. Les Etats de Friſe, ceux de Zeelande, & la plupart des villes de la Hollande, ſe plaignent vivement & conſtitutionnellement de la maniere dont les opérations générales ſont dirigées; de ce que l'autre partie de la confédéra-

tion ne s'eſt pas encore jointe à ceux qui font ces plaintes, eſt-ce une raiſon pour les accuſer de révolte? Ceux qui ſe permettent ces inculpations, ne ſe rendent-ils pas coupables d'après l'obéiſſance paſſive qu'ils inculquent ſans ceſſe? C'eſt du moins le principe qu'ils cherchaient à diſſéminer, lorſque le ſyſtême contraire au leur ne paraiſſait encore adopté que par la minorité. Mais depuis que la République, par la reconnaiſſance ſolemnelle de l'Indépendance Américaine, par l'acceſſion à l'alliance Françaiſe, par le refus d'une pacification particuliere, & par les mouvemens d'un grand nombre de membres, pour l'amélioration des affaires maritimes, paraît incliner pour le ſyſtême oppoſé à celui des Anglomanes, ces derniers auraient dû garder le ſilence. Ce ne ſont plus des particuliers ſans miſſion & ſans autorité, ce n'eſt plus l'ambitieuſe Amſterdam qui doivent attirer leur animadverſion; cette ville a montré, dans cette circonſtance, comme dans tous les tems, qu'elle n'avait point de ſyſtême fixe; ainſi s'écroule la baſe de tous les raiſonnemens du détracteur de cette ville; il pourrait compoſer également des *Politieke Vertoogen* contre la Friſe, la Zeelande, les villes de Leide, de Dort &c.

De tous les mémoires préſentés à l'occaſion de la direction perverſe des affaires, aucune n'a expoſé les choſes ſous un point de vue auſſi touchant, auſſi énergique, auſſi fidele que les Régens de la ville de Leyde. Ces zélés patriotes commencent par ſe plaindre que la République ſoit réduite à un tel Etat d'abjection, que les Puiſſances dont elle ne ſe ſerait jamais doutée, hazardaient envers elle des procédés inſultans. La Régence fait alluſion ou aux démarches de la République de Veniſe qui refuſe de lui rendre juſtice dans une demande légitime, ou plutôt aux plaintes de l'Ambaſſadeur de Dannemarck, dans une affaire où notre Compagnie des Indes Orientales obſerve très-bien qu'elle aurait eu droit de ſe plaindre la premiere à la Cour de Coppenhague. Après avoir re-

remarqué combien cet état présent de faiblesse & d'inaction, est difficile a concilier avec les ressources & la vigueur que présente encore la nation, elle propose qu'à la fin de cette campagne, on demande à l'Amiral-Général copie de tous les ordres qu'il a donnés depuis le commencement de la guerre, à tous les Officiers des forces maritimes de l'Etat, dans les diverses parties du monde, & de toutes les Résolutions prises dans les Conseils de guerre, à bord des Flottes. Ils vont jusqu'à demander si la Flotte sortie le 6 Juillet a reçu ordre de chercher la Flotte marchande de la Jamaïque; au cas qu'elle fût obligée de chercher les ports en tournant le nord de l'Angleterre. Ils veulent encore savoir pourquoi les Capitaines Satinck & Volbergen sont tombés au pouvoir des Anglais, quoique la déclaration de Sir Joseph Yorke se fût faite assez à tems pour qu'on eût le loisir de les prévenir. A cette occasion ils veulent savoir:

Pourquoi, l'Année passée 1781, les Vaisseaux de Guerre & les Frégates n'ont pas mis à la voile, pour protéger tant les Vaisseaux des Compagnies *Orientale* & *Occidentale*, que les autres Navires de cet Etat, & causer tout le préjudice imaginable à l'Ennemi dans la Mer du *Nord*, en interceptant, soit son Commerce de la *Baltique*, soit ses Bâtimens revenans de la Pêche de la Baleine; soit aussi les Navires de Transport, qui arrivaient d'*Allemagne* avec des Troupes; principalement lorsqu'il fut connu que nombre de ces Navires, *sous la faible Escorte de quelques Frégates*, devaient passer le long des Côtes de cet Etat pour se rendre en *Angleterre*? Et pourquoi lorsque l'Escadre dirigée, au mois d'Août 1781, son Cours vers la *Baltique*, elle ne fut pas renforcée des Vaisseaux commandés par les Capitaines de Bruyn, van Kinkel & Rauws? Pourquoi, après avoir promis que les Vaisseaux venus du

Doggersbank seraient réparés sur le champ, afin que, conjointement avec d'autres, ils escortassent les Convois destinés pour les *Indes - Orientales* & *Occidentales*, & pour la *Baltique*; cette Promesse ne fut pas réalisée; mais les Navires marchands, préparés sur la foi de cette Promesse, ont été obligés de passer tout l'hiver dans des Rades dangereuses, à la perte immense des Intéressés: Et si l'on n'aurait pu, avec autant de célérité que l'Ennemi, remettre en Mer avec les Vaisseaux qui avaient combattu.

Et si l'on a veillé d'une maniere convenable à ce qu'il se trouve une quantité suffisante de Matériaux de construction navale dans les Ports respectifs de cette République, & à ce que les Magasins nécessaires soient établis dans le voisinage pour, à l'instar de ce qui se passa dans la Guerre de 1665 & 1666, pouvoir réparer promptement les Vaisseaux de Guerre au moment de leur rentrée, les pourvoir de ce dont ils ont besoin, & les renvoyer en mer, afin qu'un séjour de longue durée ne préjudicie point au Service de l'Etat?

Pourquoi les Vaisseaux de Guerre & les Frégates, qui avaient passé tout l'Eté dans la *Méditerranée*, sans avoir causé à l'Ennemi aucun tort, n'ont pas été détachés pour les possessions de l'Etat dans les *Indes- Orientales* & *Occidentales*, pour le renfort si nécessaire de ces Etablissemens sans défense? Pourquoi il n'a pas été ordonné aux mêmes Vaisseaux & Frégates, en premier lieu, de prendre les six Vaisseaux de retour de la Compagnie des *Indes-Orientales*, qui, faute de Convoi, se trouvent encore au Port de *Cadix*, & de les escorter vers l'un des Ports de France; — & à leur retour, d'amener les trois Vaisseaux de la même Compagnie, qui se trouvent à *Drontheim*, & de les escorter dans les Ports de la République?

Pourquoi l'Equipage du Vaisseau commandé par le Capitaine Berg-

Berghuis, inutilement reparti à bord des Navires de la Compagnie des *Indes*, n'a pas été ramené, afin d'être placé sur les Vaisseaux de l'Etat?

Pourquoi, dès le commencement du Printems, avant qu'aucun Navire ennemi se montrât près de nos Côtes, les Vaisseaux de Guerre & les Frégates, en état de sortir des Ports & Anses de cette République, n'ont pas été rassemblés dans un lieu propre à cette Opération, pour écarter l'Ennemi de nos Côtes, ainsi que de la Mer du *Nord*; pour escorter jusqu'à une certaine hauteur & faire partir ensuite de bonne heure pour le lieu de leur destination, les Vaisseaux des Compagnies *Orientale* & *Occidentale*, armés depuis si longtems à la charge onéreuse de ces Compagnies, dont la République ne peut se passer & qui cependant sont menacées d'une ruine prochaine; pour établir une Croisiere contre les Flottes Marchandes *Britanniques*, qui allaient si constamment à la *Baltique*, ou en revenaient, & contre les Transports destinés à amener les Troupes *Allemandes*; pour attaquer le peu de Vaisseaux de Guerre escortant ces Transports; les occasions pour l'exécuter n'ayant pas manqué, & ayant pu être saisies avec beaucoup d'apparence de réussite, si la jonction indiquée des Forces navales de la République s'était faite assez à tems; alors même elles auraient été trouvées suffisantes pour tenir tête à une Flotte ennemie peu nombreuse, mal équipée, remplie d'ailleurs de malades, telle enfin qu'elle s'est montrée à la vue de nos Côtes?

Pourquoi, du moins, les Vaisseaux de Guerre & les Frégates en état de sortir, n'ont pas mis sur le champ à la voile du *Texel* & du *Vlie* pour combattre l'Ennemi, dès que la plupart de ses Vaisseaux eurent quitté le voisinage de nos ports, pour être employés contre les Flottes *Française* & *Espagnole* réunies?

Pourquoi, enfin, durant le cours de cette Guerre, un bon nombre de Frégates & de Cutters, dont la République se trouvait suffisamment pourvue, n'ont pas tenu la Mer, afin de couvrir les Navires équipés en Course par des particuliers; pour causer du Préjudice au Commerce ennemi; pour assurer nos Côtes contre les insultes & les brigandages de l'Ennemi; pour prévenir ou empêcher qu'il ne vînt à s'emparer d'un Navire armé en Course, à la vue & presqu'à la portée des Vaisseaux de guerre de cet Etat?

Les villes de Dort, de Tergow, & de Schiedam ne se sont pas contentées d'accéder avec une ardeur particuliere à ces propositions; on avait même ouvert dans l'assemblée un avis extraordinaire, celui d'accorder dans cette occasion à la ville de Leide les remercimens qu'on déférait ordinairement aux propositions patriotiques du Stathouder. On ne doute pas que toutes les villes de Hollande n'adoptent le même plan; on assure qu'on les avait prévenues sur ce mémoire avant qu'il fût présenté aux Etats. On présume même, que les autres Provinces sont si bien disposées qu'il n'y rencontrera aucune difficulté. Les lettres circulaires que les Etats de Zeelande viennent d'expédier sur cet objet, sont trop analogues à la proposition de Leyde, pour être mentionnées. Il n'y a pas jusqu'à la Régence d'Amsterdam qui ne soit, dit-on, prête de concourir à ces mesures importantes.

On ne peut s'empêcher de remarquer que toutes les Régences en général insistent pour les mesures hardies & vigoureuses; pendant que dans les tems des Tromp & des Ruiter les Administrations suprêmes étaient obligées d'envoyer sur les flottes, aussi bien que dans les camps, des Députés, pour modérer l'ardeur & l'activité des Commandans en Chef. Dans un discours fait par Son Altesse Sérénissime le 5 Juillet aux Etats-Généraux; on voit que le Conseil de guerre tenu à bord de la Flotte opinait à rester dans le port, & qu'il a fallu les avis de l'Amiral-Général, des Amirautés, &

& les ordres des Etats-Généraux pour l'engager à sortir. La Flotte Anglaise ayant abandonné la mer du Nord, non-seulement l'escadre Belgique n'avait rien à craindre ; elle avait même de grands coups à frapper, soit en alarmant les côtes Britanniques soit en interceptant la navigation & les Flottes marchandes de l'Ennemi.

A cette occasion, l'on dit que la ville de Leide avait inséré deux autres propositions dans son mémoire, l'une pour rétablir les Députés de l'Etat sur les Flottes, & la seconde pour renouveler la proposition d'Amsterdam d'adjoindre à Son Altesse un Committé secret; mais qu'on n'a pas encore jugé à-propos de les admettre. Il est certain qu'il regne dans toutes les Provinces une fermentation extraordinaire, & que le Chef éminent de la République ne saurait trop favoriser les dispositions générales pour le développement d'efforts vigoureux sur mer, afin de maintenir ses interêts les plus précieux sur terre. La Régence de Dort vient d'imiter celle de Schoonhoven, en se réservant par un engagement solemnel la nomination de tous les emplois, qu'elle semblait avoir abandonnée auparavant à la recommendation bénévole du Stathouder.

On a dû voir, par la maniere libre dont nous avons jugé divers procédés de la Cour de France, que nous n'admirions pas aveuglément sa conduite. Nous sommes bien éloignés d'attribuer toutes ses actions à des motifs dégagés d'intérêt ; & nous pensons que le Roi, n'étant que l'économe du bien de ses sujets, n'est pas maître de l'employer à la pompe d'une vaine générosité. Nous croyons qu'on peut le blâmer dans l'affaire de Geneve & l'exalter pour les services qu'il rend à notre République. Il peut être de son interêt d'écraser la faction démocratique de Geneve dans le même tems qu'il lui importe de veiller à l'indépendance & à la prospérité des Pays Bas-Unis & des Etats-Unis de l'Amérique. On pourrait démontrer amplement que la France est aussi intéressée à soutenir & favoriser ces deux Républiques fédératives, que l'Angleterre a montré l'être pour les humilier & les détrui-

truire. Il ne ſerait pas difficile de prouver combien la jalouſie du voiſinage de la France, qui dès l'an 1636 a cauſé toutes les brouilleries & enſuite toutes les guerres que nous avons eues avec ce Royaume, eſt abſurde & contraire à la ſaine politique. Il ne ſerait pas difficile de montrer que, depuis le renverſement des Barrieres, il ne nous reſte plus avec ce Royaume d'autre politique à ſuivre, que celle de la confiance & de l'amitié. Au moins, quand ce Royaume nous donne les témoignages les plus forts de ſes bonnes diſpoſitions pour nous, par des ſervices importans, ne devrions-nous pas ſemer des défiances contre lui. Mais, diſent les ridicules détracteurs de cette nation, il était de l'interêt des Français de défendre contre les Anglais le *Cap*, *St. Euſtache*, *Demerary*, *Eſſequebo*, *Ceylon* & les *Molucques*, que nous ne pouvions garantir & dont la poſſeſſion aurait fortifié les dangereux Ennemis des deux nations. Soit. Les Français avaient intérêt à ſauver ces Etabliſſemens, les principales ſources de notre proſpérité; donc l'intérêt des Français eſt le même que le nôtre; donc, il y a entre les Français & nous, les motifs les plus ſolides d'une alliance naturelle; eſt-il de mobile plus puiſſant que l'intérêt pour réunir éternellement les deux nations, ſurtout lorſque les deux Gouvernemens ſont bien convaincus que le ſyſtême politique, qui a occaſionné des guerres entre l'un & l'autre, ne peut avoir pour cauſe que des mal-entendus, & ne peut produire que des ſuites funeſtes pour tous les deux. Que les plus ardens Anglomanes prouvent, s'ils le peuvent, que nous ſommes dans les mêmes termes relativement à l'alliance avec la Grande-Bretagne. De tout tems, cette Isle a été la rivale & l'ennemie naturelle des ſources de notre exiſtence, le commerce, la navigation & l'induſtrie des manufactures. Dès les tems de Charlemagne, le Commerce éleva des nuages entre ces pays & le Roi de *Murcie*. En 1274 un même eſprit de jalouſie mercantile engagea Edouard Roi d'Angleterre à des procédés qui cauſerent une rupture éclatante entre les deux nations. En 1295, nous fûmes obligés de recourir aux ſecours

des

des Français, qui nous assistèrent dans une querelle qu'une cause semblable avait élevée entre nous & les Anglais; Floris ou Florent V gouvernait alors la Hollande sous le titre de Comte; Jean II & Guillaume III qui gouvernèrent l'un après l'autre depuis l'an 1299 jusqu'en 1337, furent engagés en guerre avec les Anglais, pour des causes semblables. Les guerres que les Ducs de Bourgogne firent à la France nous procurèrent longtems la paix avec l'Angleterre; mais à peine Philippe le Bon eut conclu la paix d'Arras, que Henri VI. Roi d'Angleterre nous fit la guerre. La défense d'importer aucune denrée de notre crû ou de notre industrie en Angleterre la ralluma en 1464. Il est vrai que l'Angleterre soutint notre soulevement contre les prétentions tyranniques des Espagnols; mais ses vues ambitieuses sur notre indépendance & la rivalité de commerce occasionnerent sous le regne d'Elizabeth & de ses deux successeurs des disputes vives, & presque perpétuelles; jusqu'à ce qu'enfin, sans raison ni provocation, sur le seul motif de la rivalité mercantile & de la jalousie nationale, Cromwell & Charles II nous firent les guerres cruelles où nous déployâmes ces efforts qui étonnerent l'univers entier. Depuis la Révolution qui cimenta la liberté dont les Anglais nous sont redevables, les alliances contractées entre les deux pays ont été le sujet de tant d'infractions de la part des Anglais, & de tant de plaintes de la nôtre, qu'il est de toute évidence que les intérêts des deux nations sont trop opposés pour que leur alliance puisse passer pour naturelle. En un mot, l'Angleterre est à notre égard un voisin dangereux, dont nous ne saurions trop desirer l'humiliation en tems de guerre, & trop nous défier en tems de paix.

Jamais la justesse de ces remarques n'a paru d'une maniere plus frappante; jamais leur application n'a été plus de saison que dans les tems où nous sommes. On ne saurait donc trop détester les Citoyens mal-intentionnés qui, dans les circonstances présentes, ne cessent d'exalter les Anglais & de décrier les Français

çais. Il en eſt même qui cherchent à faire circuler adroitement ce poiſon dangereux dans les productions les moins ſuſpectes d'Anglomanie. Un de nos Poëtes, plus recommandable, il eſt vrai, par l'imagination que par le goût, a trouvé le ſecret de ſemer les préjugés les plus faux & les plus flétriſſans contre la nation Françaiſe, dans un diſcours poëtique où un Pere eſt ſuppoſé faire ſes adieux & donner des avis paternels à ſon fils allant combattre contre les *Anglais*. je me trompe, car l'on croirait que l'Auteur, Mr. Francq van Berkhey, Lecteur d'Hiſtoire naturelle dans l'Univerſité de Leide, a pour but principal d'envoyer ſon fils contre les flottes Françaiſes. Il parut, il y a quelque tems, une infâme brochure intitulée le *Procès des Trois Rois* écrite d'un ſtile & d'un ton qui déshonorent l'Auteur pultôt que les têtes couronnées qu'il veut couvrir de boue; Mr. Berkhey en prend occaſion de précautionner ſon fils contre la tyrannie Françaiſe, de repréſenter cette nation ſous de noires couleurs. Il eſt vrai qu'en général les Français ont meilleure opinion des Hollandais, que ceux-ci n'en ont de la nation Françaiſe. La défiance qu'on inſpire aux Hollandais leur eſt d'une grande utilité dans le commerce; & généralement, on citerait peu d'exemples où les Hollandais aient été, ſoit en corps de nation ſoit dans les correſpondances mercantiles trompés par les Français, pendant que la haute opinion qu'ont les Français de la nation Hollandaiſe, les ſouvent port à lui accorder la confiance la plus aveugle & la plus illimitée.

Il ſerait facile de prouver, par le témoignage non ſuſpect de voyageurs éclairés, que les Français ſont bien loin d'être plus faux & plus perfides que les autres peuples. On pourrait même ajouter que le caractere volage & gai de cette nation eſt incompatible avec la perfidie qui demande des eſprits ſombres & appliqués, propres à ſuivre un ſyſtême avec patience, au lieu que l'inconſtance ſe trompe elle-même bien plus qu'elle ne trompe les autres. Jean

Jac-

Jacques Rouſſeau qui, dans ſes ouvrages, n'a pas épargné les défauts de cette nation, ne peut s'empêcher de lui accorder dans ſes *Confeſſions* la gloire d'être le peuple le plus ſincere qu'il ait connu. Le Suiſſe Muralt, dont le pinceau cauſtique a peint ſi fortement les vices & les ridicules de cette nation, leur accorde le même éloge. „ A la bonté du cœur, dit il, le Français joint la franchiſe qui peut-être auſſi en eſt une ſuite, & cette qualité ſeule ſuffirait pour l'éloge de cette nation. Chez les Français la franchiſe, (& pour vous étaler toute leur richeſſe qu'ils ont communiquée à leur langue & qui leur fait honneur) la ſincérité, la bonne-foi, l'intégrité, la candeur, la probité, la droiture, la cordialité, l'ouverture de cœur, la qualité d'*homme-rond*, enfin l'aimable naïveté & l'ingénuité, ſemblent être attachés au caractere d'honnête-homme, à ne parler même que d'honnêtes gens dont leur pays fourmille.... La bonté du cœur qui eſt propre aux Français & qui fait le fonds de leur caractere, & la franchiſe qui aſſortit cette bonté font enſemble l'ornement de cette nation."

Je vois avec plaiſir que pluſieurs Ecrivains nationaux travaillent à faire rendre juſtice à ces généreux Alliés, & à détruire les anciennes préventions que les Berkheys voudraient perpétuer, dans l'idée auſſi fauſſe que puérile, de faire leur cour à la maiſon d'Orange. C'eſt un avantage que nous devons à cette guerre d'avoir diſſipé les préjugés contre la Nation Françaiſe. Que des citoyens ignorans ou de mauvaiſe foi, des Bareuth, des Idd..... des *Oudervetſche Patriots* cherchent à entretenir le peuple dans ces fatales préventions; les gens éclairés voient avec plaiſir que l'ancien Talisman eſt briſé; on va juſqu'à demander qu'on renouvelle l'ancienne Alliance avec la France, pour recouvrer la Confédération que nous avions ſous ſon influence.

Nous ne pouvons plus compter ſur l'Angleterre. La maniere ſcandaleuſe & révoltante, dont elle abuſe

abuſe des Traités faits avec nous, a rompit, au moins pour bien des années, la confiance entre les deux nations. S'il en faut croire les Anglomanes de ce pays, c'eſt un malheur, & un grand malheur. Mais le mal eſt fait; le parti hardi & ferme que les Etats-Généraux ont pris à l'égard de l'offre d'une paix particuliere avec l'Angleterre, montre leur deſſein décidé. Puisque la plaie eſt incurable; puisque, ſelon les mêmes Ecrivains, nous ne pouvons ſubſiſter ſans alliance, pourquoi ne pas ſaiſir cette occaſion d'en faire une étroite avec la France, la ſeule Puiſſance, qui puiſſe, au défaut des Anglais, garantir notre exiſtence politique en Europe?

La ſuite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LXXXI. LUNDI, ce 26 AOUT, 1782.

Suite du CHAPITRE XLIX.

Sur l'état des affaires intérieures & extérieures de la République, &c.

On nous adresse d'un trop grand nombre d'endroits, pour y paraître insensible, un reproche assez singulier. On prétend que notre voix a perdu de son énergie Républicaine, que nos principes molliſſent; on va jusqu'à dire que le *Politique Hollandais* lui même aurait aussi changé d'étendart. Il est singulier que les uns nous fassent ce reproche, dans le tems où d'autres nous accusent de vouloir *soulever le peuple contre l'horrible Stathouderat.* Quant aux principes qui dirigent notre maniere de penser & d'écrire, il serait bien difficile de prouver que nous ayons dans aucun tems tergiversé sur le système relatif à l'augmentation de la marine. Avons-nous changé de langage, pour avoir cessé de louer des Administrateurs qui changeaient de conduite? Amsterdam a reçu nos hommages pour la fameuse démarche dont le Duc de Brunswich était l'objet; plus cette démarche était éclatante; plus elle demandait à être poussée avec énergie, & si Amsterdam est coupable, serait ce de l'avoir faite, ou de ne l'avoir pas soutenue avec vigueur dans un tems surtout

où elle commençait à trouver des partisans & de l'appui dans les autres Membres de la Confédération?

Quant au Prince Stathouder, il ne nous est jamais rien échappé contre la droiture de ses intentions & la sensibilité de son cœur. Nous n'avons jamais tenu deux langages; & depuis la résolution de concerter les opérations avec la France, nous n'avons rien vu dans la conduite de ce Prince, qui nous engageât à nous rétracter. On se plaint, il est vrai, généralement du pouvoir exécutif dont il est le Chef; mais si le système de cette administration est mal combiné; si les ressorts de cette machine se heurtent; si les officiers peuvent impunément négliger le bien de l'Etat; c'est là principalement qu'il faut diriger les plaintes & porter l'attention du Gouvernement: aussi le committé secret qu'on proposait d'adjoindre à son Altesse, nous a toujours paru merveilleusement propre à l'aider dans un emploi si délicat & si compliqué, soit pour veiller à la conduite des officiers subalternes chargés de l'exécution des ordres & de l'emploi des deniers; soit pour combiner ces ordres avec le plus d'habilité. Avant de prononcer sur la bonté ou la perversité des opérations générales, il faut examiner bien des incidens qui échappent aisément à ceux qui ne sont pas à la tête de l'administration: aussi nous paraît-il que le Prince appelé à communiquer les ordres qu'il avait donnés aux officiers commandans sur mer, a très bien répondu, qu'il ne pouvait communiquer que les ordres mis à exécution; il est absurde & contraire à tous les principes de la saine politique de découvrir des ordres qui demandent le plus grand secret, dont la transpiration exposerait l'Etat & tromperait l'allié avec lequel ils ont été combinés. Ce n'est qu'après la campagne ou après l'événement qu'on peut juger & des ordres & de ceux qui les ont donnés: alors l'un des alliés ne manquerait pas de se plaindre, au cas qu'on n'eût pas rempli les engagemens contractés respectivement. La Flotte est revenue dans nos ports, sans avoir rien fait ni contre l'Ennemi ni pour l'Etat: le discours que le

Prince a fait le 6 Juillet aux Etats-Généraux, prouve qu'il n'aurait pas tenu à ce Prince qu'elle se fut distinguée par des opérations vigoureuses & utiles: Elle est devenue; peut-être afin de n'être pas exposée à l'attaque de la Flotte Anglaise qui n'ayant plus à faire face aux flottes de France & d'Espagne, pouvait la surprendre dans la mer du Nord: peut-être attend-elle la résolution des Anglais relativement à Gibraltar qu'ils pourraient abandonner pour sauver leurs convois & leur supériorité dans ces mers; ce qui ne manquerait pas d'exposer la marine de la République: peut-être aussi ... mais attendons. Cependant on s'étonne de voir nos marins du Doggersbank, prendre dans les conseils de guerre, des résolutions plus pacifiques que les Membres de l'Etat: voilà, ceux dont nos Ecrivains publics devraient examiner sévérement la conduite: car s'ils ont des ordres écrits, ils ne doivent pas s'en jouer; s'ils en ont d'autres, ils doivent les communiquer.

Ce peu de mots montre que nous n'envisageons les affaires que d'après les Documens publics, les faits & l'évidence, & non d'après les idées impétueuses & arbitraires de l'une ou l'autre faction. Peut-être aussi que, depuis l'époque où nous entrâmes dans la carriere politique, le ton hardi de plusieurs Ecrivains nationaux fait trouver notre langage moins énergique qu'il ne paraissait dans les premiers tems. Le goûts du public, accoutumé à présent à des viandes fortes & solides, ne trouve rien d'extraordinaire dans des alimens qui étonnaient autrefois son palais. Peut-être la malice naturelle à l'esprit humain, regrette-t-elle certaines personalités qui se rencontraient dans nos premieres feuilles. Mais comme nous n'admettons la satyre personelle que dans la représaille, qu'il est contre notre façon de penser d'immoler le repos de tel homme que ce soit à un bon mot, & que nous ne voulons, ni par provocation ou par un ressentiment implacable, nous donner en spectacle aux regards d'un public malin, nous sommes résolus de ne consacrer cette feuille qu'à des sujets intéressans; à moins qu'on

ne nous force, par des délations révoltantes, à récriminer sur ceux qui voudraient décrier nos principes en déchirant l'Ecrivain.

Ces remarques étaient déjà livrées à l'impression, lorsque nous recevons la Déclaration que son Alteſſe Séréniſſime a faite dans l'Aſſemblée des Etats-Généraux. Cette piece intéreſſante jette le plus grand jour ſur nos raiſonnemens. Le Prince ayant paru le 14 de ce mois dans l'Aſſemblée, a fait un diſcours conçu en ces termes.

„ Eprouvant depuis quelque tems à Ma grande douleur
„ que des Gens mal-intentionnés font circuler toutes ſortes
„ d'inſinuations perverſes ſur la prétendue Direction perverſe,
„ & ſur la Lenteur inconcevable dans les Opérations de la Guer-
„ re que, *ſans aucune cauſe légitime*, la Couronne de la
„ *Grande-Bretagne* fait à cette République & particulie-
„ rement ſur l'Inaction des Vaiſſeaux de Guerre; ayant pour
„ but d'inſinuer qu'il en faut chercher la Cauſe dans le dé-
„ faut des ordres néceſſaires, avec l'intention de Me dé-
„ crier aux yeux de l'*Europe* entiere &, particulierement,
„ de Me rendre odieux aux bons Habitans de ces Pays, &
„ ſuſpect comme ſi, par une indécente partialité pour le
„ Roi ou l'Empire de la *Grande-Bretagne*, Je n'avais pas
„ deployé avec aſſez de zèle, ce qu'il était en Mon pou-
„ voir de faire, tant pour nuire à l'Ennemi, que pour pro-
„ téger le Commerce? Je n'aurais pas héſité (afin d'impoſer
„ ſilence à ces diſcours ou écrits calomnieux, & de juſtifier Ma
„ conduite à la face de toute l'*Europe* & particulierement
„ devant les bons Habitans de ces Pays) de communiquer,
„ depuis longtems, à Vos Hautes Puiſſances les ordres que
„ J'avais donnés; les réquérant d'en faire ouverture aux Sei-
„ gneurs Etats, leurs Commettans; ſi Je n'euſſe été d'opi-
„ nion que cela pouvait être dangereux en expoſant le ſe-
„ cret à être éventé par l'Ennemi, particulierement au ſujet
„ du Plan des Opérations de cette Campagne, dont une
„ partie eſt déjà exécutée & dont l'autre ſerait encore à fai-
„ re, ce que J'ai Moi-Même communiqué à la Cour de *Fran-*
„ *ce*, qui l'a approuvé. Mais voyant par la Lettre des
„ Seigneurs Etats de *Zélande* la Requiſition qu'il plaît à
„ LEURS NOBLES PUISSANCES de M'adreſſer à cet égard; ap-
„ prenant d'ailleurs que d'autres Provinces pourraient imiter
„ cet exemple, cette conſidération M'a fait penſer que Je ne

„ pour

„ pouvais différer davantage de faire la Communication men-
„ tionnée, & que Je dois à Mon Honneur, à Ma Réputa-
„ tion, d'indiquer & de démontrer, par des Preuves incon-
„ testables, comment J'ai agi durant cette Guerre & qu'il
„ ne Me doit pas être reproché qu'elle n'ait pas produit plus
„ de fruit.

„ Néanmoins, Je ne pourrai, quant à présent, dévelop-
„ per ce qui reste encore à faire durant le cours de cette
„ Campagne; mais je suis prêt, dès qu'elle aura été termi-
„ née, d'exposer également les ordres que j'avais donnés à cet
„ égard. Il Me faudra quelque tems pour mettre en ordre
„ & faire copier les Pieces que Je veux produire pour Ma
„ justification; & Je requiers Vos HAUTES PUISSANCES de
„ vouloir bien, chacun en particulier, donner ouverture
„ aux Seigneurs Etats, leurs Principaux, de Ma présente
„ intention; me flattant qu'ils voudront bien l'honorer de
„ leur Approbation."

Avec tout le respect dû à l'Illustre Prince dont ce discours est émané; qu'il nous soit permis d'avancer qu'il n'est pas à présumer que l'intention des Etats de Frise, de Zeelande & des villes de Leide, de Dort, & de Tergow ait été d'arracher à l'Administrateur en Chef des opérations militaires, la connaissance des ordres qui, par leur communication, seraient exposés à être éventés par l'Ennemi; aussi ne demandent-ils la découverte qu'à la fin des campagnes, c'est-à-dire lorsqu'on pourra juger, sans péril, s'ils ont été exécutés ou non. D'ailleurs il est contre la nature de supposer qu'un Administrateur suprême dont la gloire & la prospérité sont essentiellement enchaînées aux intérêts de la patrie, veuille de gaîté de cœur les sacrifier à l'Ennemi: on ne doit donc pas douter qu'il n'ait donné les ordres les plus propres à lui porter des coups sensibles. On est d'autant moins autorisé à former des soupçons injurieux à son honneur, que les opérations ayant été concertées avec un allié contre l'Ennemi commun, il ne pourrait négliger sa partie dont il s'est chargé sans s'exposer à des reproches qui éclateraient. Reste à savoir si les ordres qu'il a donnés, ont été fidelement exécutés. C'est donc aux

officiers de marine auxquels ils ont dû parvenir, à montrer si leur conduite est irréprochable. Que des Citoyens mal-intentionnés demandent s'ils n'ont pas eu des ordres différens de ceux qu'ils peuvent montrer par écrit; la réquisition des Etats de Frise, & Zeelande &c. forcera ces officiers à montrer leur innocence, à laver leur honneur, avantage si précieux pour un homme de guerre, avantage qui est l'ame & doit être le mobile de ceux de cette profession. Alors on verra les causes inconcevables de cette lenteur qui n'est sûrement pas un être de raison. La direction suprême peut-être bonne; mais est-elle en état d'opérer si elle n'est pas secondée par les officiers subalternes? On se demande actuellement: sont ce les héros du Doggersbanc qui refusent d'affronter les caprices de la mer & de chercher l'Ennemi, quand les principaux Administrateurs, la nation entiere s'attend à les voir agir, quand l'occasion paraît s'être présentée au developpement des plus glorieux efforts? N'auraient-ils été, l'année derniere que les héros du hazard? On assure que le Prince à la nouvelle de la derniere rentrée de les Flotte, a senti toutes les conséquences de cette démarche dans un tems surtout où le peuple est si facile à des soupçons? Ce Prince s'est rendu lui-même au Texel pour savoir, dit-on, les causes d'une rentrée qui ne s'accorderait pas avec la promesse faite à la France de dominer cette campagne dans la mer du Nord. Mais ce concert est-il aussi avantageux qu'on le prétend? En a t-on bien calculé les obligations réciproques? Ne serions-nous pas la dupe de nos alliés éphémeres? Grandes questions élevées par les Anglomanes. Nous les examinerons l'ordinaire suivant.

Un de nos correspondans vient de nous envoyer une lettre qui intéresse la politique aussi bien que la morale. C'est un apperçu rapide sur les mœurs actuelles des Habitans de cette République. On y montre habilement combien la partie morale d'une nation peut contribuer à la considération ou à la prospérité

de

de l'Etat. On nous assure que l'Auteur est le même qui nous a communiqué les pieces insérées ci-devant sous la signature *d'Ami de l'humanité.* Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile de remarquer que ces pieces, quoique elles ne soient pas de nous, nous ont attiré d'injustes critiques. Nous espérons que ces Censeurs ne trouveront dans la suivante, rien qui donne prise à leur malignité.

„ Le Théâtre du monde offre sans cesse à l'homme „ des scenes intéressantes; c'est une Ecole où tous „ les individus peuvent puiser des leçons utiles par „ le moyen des Comparaisons que la différence d'or- „ dre, d'état, de condition fait naître. Pour peindre les hommes il n'est pas nécessaire de parcourir „ l'Univers; aux coutumes de leurs pays près, ils „ sont partout les mêmes; d'après cette réflexion „ je me contenterai de tracer mes tableaux sur „ les sujets qui m'environnent. Une grande ville „ fournit seule une ample matiere à la spécula- „ tion; les faits étant plus près de nous, en de- „ viennent plus frapans, & moins douteux: heu- „ reux! mille fois heureux! si ces rapports produi- „ sent un bien dans la Société & rendent les hommes tels qu'ils doivent être!

„ Vous me demandez, mon cher Ami, quel est mon „ sentiment sur le Luxe & la dépravation des mœurs „ de cette grande ville: que vous dirai-je? Hélas! „ j'entrevois la ruine de ma Patrie. Autant le Luxe „ paraît nécessaire dans un Etat Monarchique, autant „ il est pernicieux dans un Pays Républicain. — „ Le Luxe est maintenant porté à son comble, „ il a gagné tous les Etats, chacun s'empresse „ d'enchérir sur les ridicules des autres nations; „ les Caprices des Anglais & des Français sont „ adoptés avec avidité; Paris & Londres sont les „ atteliers où se forgent les instrumens de notre „ décadence, & de leur industrie. Cette ville, autrefois si floriſſante, qui faisait l'admiration des quatre parties du monde, dont la

„ franchiſe la plus exacte & l'économie la plus
„ ſage en cimentant la fortune des Citoyens, fai-
„ ſaient la Baſe de leur conduite, n'eſt plus main-
„ tenant un modele à ſuivre : les mœurs y ſont comp-
„ tées pour rien, l'Education de la Jeuneſſe eſt negli-
„ gée, la fourberie a pris la place de la bonne foi,
„ les Banqueroutes, autrefois inconnues, ſont deve-
„ nues fréquentes, notre Commerce a perdu ſon
„ nerf, notre marine n'eſt plus qu'un fantôme,
„ le ſiecle des Ruiters & des Tromps n'eſt plus!
„ notre nation n'eſt plus eſtimée, conſidérée,
„ reſpectée chez les autres Puiſſances, elle n'en-
„ voie & ne reçoit des Ambaſſadeurs que pour
„ la forme. Vainqueurs de Philippe qu'êtes vous
„ devenus ! quelle ſeroit votre douleur ſi vous re-
„ veniez ſur la terre examiner le fruit de vos tra-
„ vaux, de votre courage, de votre économie!
„ Vous rougiriez de vos ſucceſſeurs, & ne vou-
„ driez pas reſter ſur cette terre ingrate, ou la
„ moleſſe & la diſſipation ont établi leur empi-
„ re. Quels citoyens peut eſpérer un Etat ou la
„ jeuneſſe eſt eſclave du luxe & de l'oiſiveté ? Si l'on
„ jette un coup d'œil ſur la partie la plus précieuſe
„ du genre humain, ſur ce ſexe aimable que l'hom-
„ me reçut des mains du Créateur pour aſſurer la
„ bonheur de ſes jours, quelle éducation reçoit il ?
„ La coquéterie, la frivolité, ſont l'unique étude des
„ meres qui, gâtées par le ſiecle, tolerent les dépra-
„ vations de leurs filles dont elles ſont quelquefois
„ les Rivales & ſouvent les victimes. Les Peres
„ croyent que ce ſoin n'eſt pas de leur reſſort,
„ & ne penſent qu'à leur commerce & leurs plaiſirs
„ (car leshommes & les femmes mariées ſont leurs
„ parties ſéparement.) Si je conſidere le nombre
„ des chevaux, de voitures que le Luxe & la mo-
„ leſſe ont introduits, je gémis à l'examen; chacun
„ veut avoir des équipages, chacun veut imiter ou
„ ſurpaſſer ſon voiſin ; on ne conſulte point ſes fa-
„ cultés, on n'écoute que ſa folie: combien de fa-

„ mil

„ milles ruinées & tombées dans la misere par cette
„ conduite ! combien de fausses démarches, de trom-
„ peries pour soutenir ces dépenses ! combien de
„ chevaux, de voitures vendus publiquement par des
„ créanciers ! il n'est pas jusqu'aux Médecins qui ne
„ succombent sous le poids de la vanité, ils veulent
„ imiter les millionaires ; souvent ils n'ont une voitu-
„ re que pour se donner du relief, & le cocher n'a
„ d'autre renseignement que de s'arrêter sur tel ou
„ tel pont ou dans tel coin de rue pour attendre le
„ retour du Docteur ; mais il faut éblouïr & se rui-
„ ner. Quelles en sont les suites ? l'homme meurt &
„ laisse une femme & des enfants avec des dettes &
„ la perspective d'une horrible pauvreté.

„ La République Romaine, si riche, si puissante, qui
„ avoit donné des fers à l'univers, fut trop faible pour
„ résister aux ravages du Luxe & de la dissipation :
„ quel sort ! quelle perspective peut donc se promet-
„ tre cette République si peu comparable à Rome par
„ sa force & ses ressources, & si ressemblante à elle
„ par les vices qui la minent sourdement & qui en
„ sapent les fondemens. Rendez-vous, mes chers Con-
„ citoyens, dignes de vos généreux ancêtres ; ils ont
„ versé leur sang pour la patrie, l'ont soutenue par
„ leur économie : voudriez-vous détruire leur ouvra-
„ ge, le Chef d'œuvre de l'art, de l'industrie &
„ du courage. Méprisez comme eux ces frivoli-
„ tés, ces plaisirs d'un moment qui ne donnent que
„ des ridicules, des Regrets, en faisant naître de
„ nouveaux besoins toujours plus grands, plus dan-
„ gereux que les premiers. Sachez vous faire res-
„ pecter de vos ennemis, aimer & estimer de vos voi-
„ sins, de vos alliés ; montrez à l'univers que vous êtes
„ hommes & que vous devez trop à votre patrie, à
„ vous-mêmes pour être les artisans de sa ruine &
„ de votre opprobre. Mes compatriotes, mes Amis !
„ devenez plus raisonnables ! regardez le précipi-
„ ce où vous allez tomber ; méprisez cette frivolité
„ inutile ; rendez-vous aux cris de votre raison, fai-

„ tes des citoyens de vos fils & des meres laborieuſes
„ & ſages de vos filles; ſouvenez-vous que le vrai
„ bonheur ne conſiſte que dans la ſageſſe & dans la ver-
„ tu. Si vous êtes pauvres, ſoyez économes & actifs
„ pour vous procurer un néceſſaire honnête; ſi vous
„ êtes riches, n'en abuſez pas; employez vos facultés
„ au bien de votre famille, au ſoulagement des indi-
„ gens & ne laiſſez pas après vous la honte d'avoir
„ trop vécu. Adieu.

CHAPITRE L.

Sur l'admiſſion des Etats-Unis de l'Amérique dans la neutralité-armée & ſur les moyens les plus propres à accélérer la paix.

La Grande-Bretagne, épuiſée par une guerre qu'elle continue avec plus d'éclat que de profit, a fait la premiere les avances d'une négociation propre à ramener la paix. Mais cet heureux inſtant eſt encore bien éloigné, à moins que les Puiſſances neutres n'interpoſent leur médiation, pour terminer la querelle. Un Miniſtre qui s'eſt diſtingué dans la carriere politique, nous avait communiqué la piece ſuivante avant qu'elle parût dans les papiers publics; l'abondance des matieres nous a forcés à en différer la publication, avec les réflexions qu'elle nous a fait naître.

„ Cette guerre a déjà duré tant d'années; elle s'eſt
„ étendue ſur tant de nations, & elle a été accom-
„ pagnée de circonſtances ſi dénaturées & ſi cho-
„ quantes, que tout homme pourvu du moindre
„ ſentiment d'humanité, doit ſouhaiter de voir une
„ paix équitable rendue au genre-humain. Auſſi,

„ tout

„ tout le monde fait profession de souhaiter la paix. „ La *Grande-Bretagne* d'un côté, la *France*, l'*Es-* „ *pagne*, l'*Amérique* & la *Hollande* de l'autre le dé- „ clarent. Les Puissances neutres manifestent un dé- „ sir pareil; & quelques-unes se donnent beaucoup „ de peine pour le réaliser, entamant des négocia- „ tions, & offrant leur médiation pour le rétablis- „ sement de la paix, si ce n'est générale, au moins „ partielle. Cependant, les nations en guerre avec „ l'*Angleterre* paroissent toutes sentir également, „ que toute paix séparée ne feroit que retarder la „ paix générale, & causeroit ainsi plus de mal que „ de bien. Ce sentiment est, sans contredit, par- „ faitement juste. Il ne s'agit donc que des mesures „ à prendre, pour parvenir, avec la plus grande „ apparence de succès, à une paix générale.

„ Jamais nation ne s'est trouvée dans une situation „ plus critique, que celle où est actuellement l'*An-* „ *gleterre*. L'*Irlande*, & tous les païs de la domina- „ tion externe de l'*Angleterre*, sont mécontens, & „ à peu-près mûrs pour suivre l'exemple des *Etats-* „ *Unis* de l'*Amérique*, en rompant toute connexion „ avec elle. La nation *Angloise* elle-même voit son „ sein presque également divisé entre l'ancien mi- „ nistere & le nouveau; & par conséquent entre le „ vieux & le nouveau système; ensorte qu'aucun des „ partis n'a assez d'influence, pour faire résoudre „ quelque démarche décisive. Il n'est pas impossi- „ ble, quoiqu'il ne soit pas apparent dans une telle „ crise, qu'un sentiment de compassion pour l'*An-* „ *gleterre* ait lieu chez quelques Puissances neutres, „ & ne les induise à la longue, surtout si quelque „ motif se présentoit, à prendre parti dans cette „ guerre, & à mettre ainsi tout le reste de l'*Europe* „ à feu & à sang.

„ De toutes les nations du monde l'Amérique au- „ rait peut-être le moins à craindre, peut-être le „ plus à gagner, si cela arrivait. Mais la paix avec „ toutes lui vaudra mieux, sans doute, qu'un mal

si

„ ſi funeſte à tant d'autres. Comment s'y prendra
„ t-on pour l'obtenir ? Voilà toujours la grande
„ queſtion. Si l'Angleterre pouvoit être unanime
„ dans l'unique plan ſage dont l'option lui reſte,
„ elle pourrait aiſément réſoudre cette queſtion, en
„ reconnaiſſant inceſſamment les Etats-Unis de l'A-
„ mérique pour ce qu'ils ſont, pour une Puiſſance
„ abſolument ſouveraine & indépendante, & en in-
„ vitant cette Puiſſance, comme telle, à un con-
„ grès de pacification générale, ſous la médiation
„ des deux cours impériales, ainſi qu'on l'avait pro-
„ poſé l'année derniere. Mais le miniſtere Britan-
„ nique actuel n'eſt pas aſſez affermi dans la con-
„ fiance, ni du Roi, ni de la nation, pour hazarder
„ un point ſi éclatant, qui déplairait au Roi, qui
„ allarmerait la nation, & dont les anciens miniſtres,
„ avec leurs partiſans, ſe prévaudraient, pour ex-
„ citer la voix du peuple contre eux, comme ayant
„ ſacrifié l'honneur & la dignité de la Couronne,
„ avec les intérêts eſſentiels de la nation.

„ Il manque donc quelque choſe au gouverne-
„ ment Anglais, pour être en état de faire ce qui
„ eſt abſolument néceſſaire au ſalut de la nation.
„ Or, pour découvrir ce que c'eſt, il faut ſe ſou-
„ venir d'une réſolution du Congrès, du 5 Octo-
„ bre 1780, portant ce qui ſuit.

„ S. M. I. de Toutes-les Ruſſies, attentive à la
„ liberté du commerce & au droit des gens, ayant,
„ dans ſa déclaration aux puiſſances belligérantes &
„ neutres, propoſé des réglemens, fondés ſur des
„ principes de juſtice, d'équité & de modération,
„ auxquels L. M. Très-Chrétienne & Catholique,
„ ainſi que preſque toutes les Puiſſances maritimes
„ neutres de l'Europe ont donné leur approbation
„ déclarée; le Congrès voulant témoigner ſon égard
„ pour les droits du commerce, & ſon reſpect pour
„ la Souveraine qui a propoſé, & pour les Puiſſan-
„ ces qui ont approuvé les dits réglemens: A ré-
„ ſolu, que le bureau de l'amirauté préparera &

„ rap-

„ rapportera des instructions pour les Commandans
„ des vaisseaux armés, commissionés par les Etats-
„ Unis, conformes aux principes contenus dans la
„ déclaration de l'Impératrice de Toutes-les-Russies,
„ concernant les droits des vaisseaux neutres; & que
„ les Ministres Plénipotentiaires des Etats-Unis,
„ lorsqu'ils y seront invités, soient, comme ils le
„ sont par la présente, autorisés respectivement à
„ accéder à tels réglemens, conformément à l'es-
„ prit de la dite déclaration, dont on pourra conve-
„ nir dans le Congrès, qui pourra s'assembler en
„ conséquence de l'invitation de S. M. I.

„ Cette résolution fut communiquée par lettres,
„ en date du 8 Mars 1781, à L. H. P., ainsi qu'aux
„ Couronnes du Nord par leurs Ministres résidant à
„ la Haye, avec offre d'engager la foi des Etats-
„ Unis pour l'observation des principes de la neutra-
„ lité-armée, conformément à cette résolution du
„ Congrès. Il parait donc que la méthode la plus
„ simple, & la plus naturelle pour les Puissances
„ neutres, de mettre une fin générale à cette guer-
„ re, seroit de consentir que le Congrès accede par
„ un Ministre, aux principes du traité de neutralité
„ maritime, de la même maniere que la France &
„ l'Espagne y ont accédé. On dira que c'est recon-
„ naître la Souveraineté des Etats-Unis de l'Améri-
„ que: D'accord. Mais la démarche est désirable
„ par cette même raison, qu'elle mettra la grande
„ question hors de chicane; qu'elle réconciliera im-
„ médiatement toute la partie mal disposée de la na-
„ tion Anglaise avec le moyen même; qu'elle ap-
„ planira aux deux Cours Impériales la voye pour
„ inviter les Ministres des Etats-Unis de l'Amérique
„ à un congrès de paix sous leur médiation; qu'elle
„ mettra le ministere Britannique en état de faire
„ consentir le Roi & l'opposition présente à un acte
„ parlementaire pour déclarer que l'Amérique est
„ indépendante; & que très probablement, elle est
„ l'unique expédient qui reste, pour sauver la Gran-

„ de-

„ de-Bretagne elle-même de toutes les horreurs d'u-
„ ne guerre civile interne.
„ Ce grand point une fois pour toutes décidé, la
„ modération des Puiſſances belligérantes, & l'é-
„ quité impartiale des deux Cours Impériales mé-
„ diatrices, ne laiſſeraient aucun doute ſur la promp-
„ te concluſion d'une paix générale.
„ Sans quelque interpoſition ſemblable des Puiſ-
„ ſances neutres, la guerre vraiſemblablement ſe
„ prolongera, juſqu'à ce qu'il éclate en Angleterre
„ une guerre civile, pour laquelle tout y paraît ten-
„ dre à ſa maturité. La vanité de la nation fourni-
„ ra toujours à des hommes artificieux de quoi la
„ flatter, par l'eſpérance illuſoire tantôt de quelque
„ diverſion à faire à ſes ennemis, tantôt d'une ré-
„ conciliation avec l'Amérique, & d'une paix ſépa-
„ rée, dont ils voudraient profiter pour ſe venger
„ des autres. Mais jamais l'Amérique ne ſera infi-
„ dele ni à ſes alliés ni à elle-même. Ainſi, con-
„ duite de chimeres en chimeres, la Grande-Bre-
„ tagne deviendra à la fin incurable; & le ſiſtême
„ de la neutralité armée, qu'on n'eut oſé former
„ ſans la révolution Américaine, & qui ne ſaurait
„ ſubſiſter ſi les Etats-Unis ne ſont admis à la jouiſ-
„ ſance de ſes avantages & à l'obſervation de ſes de-
„ voirs, reſtera ſans effet, & s'évanouira dans l'an-
„ cienne anarchie."

La ſuite au N°. prochain.

Petite note ſur un petit nouvelliſte d'une petite ville de la Baſſe-Germanie.

En jetant nos regards ſur le nouvelliſte de Cleves, nous avons à travers le prétendu mépris qu'il affecte, vu les grimaces réelles que la lecture d'une certaine feuille lui a arrachées; ſa mauvaiſe humeur perce dans ſa réponſe. Ce Renard, ſi glorieux d'être ſorti du pays des marmotes, a trouvé cette fois ſes ruſes ordinaires en défaut: forcé dans ſes tours

&

& détours, ſes ſaillies lui ont manqué : pour ſe dérober aux piqueurs qui le preſſaient vivement, il a pouſſé des cris d'un genre nouveau. *Bête* & *Nepomucene*, *Lourd* & *Claude*, *Sophiſtique* & *Pancrace* avec quelle adreſſe il ſait allier ces mots Grecs & Savoyards ! il ne nous manquait plus que ſon nom pour être batiſés complétement. Tout cela nous a beaucoup amuſés ; & nous ne déſeſperons pas que cet Allobroge nous rendra un jour les lumieres, l'énergie & l'éloquence perſuaſive, qu'il trouvait autrefois chez nous.

Au reſte, il paraît avoir ſenti la noirceur de ſes dénonciations perſonelles. Il cherche à donner le change ſur ſon véritable but ; comme ſi les miniſtres intéreſſés qu'elles ont effectivement ſoulevés contre notre feuille avaient pu ſe méprendre ſur ces mots *déclamateur inſolent & puniſſable &c.* comme s'il ne laiſſait pas percer ſa lâche intention en invoquant de nouveau la punition des loix contre nous ; comme ſi une feuille publique avait beſoin d'être dénoncée au public ; comme s'il dépendait d'un petit Nouvelliſte d'une petite ville de la Baſſe Germanie de régler ſes goûts ; comme ſi ce public avait pu balancer entre un Protée qui change à chaque inſtant de forme & de couleur & un Ecrivain que ni promeſſes ni menaces n'ont pu ébranler ; comme ſi le public n'avait, d'après l'imprudent aveu du Nouvelliſte, déclaré ſuffiſamment à qui il accorde ſon eſtime ou ſon mépris ; déclaration ratifiée plus d'une fois par ſes pairs, qui l'ont mis à ſa place : ſon rôle & ſon but c'eſt de faire rire ; le nôtre eſt de perſuader ; & à l'en croire, nous n'avons pas mal réuſſi. Notre marche, lourde embaraſſée & traînante, notre faire ſophiſtiqué & découſu ont plus fait que ſon ton plaiſant ou bouffon ; qui de nous deux poſſéde la véritable éloquence qui perſuade ? Qui de nous deux joue le rôle le plus flatteur ?

Puiſqu'on lui permet de ſoutenir qu'il vaut mieux vivre ſous un deſpote dont le coup-d'œil peut écraſer le premier comme le dernier de ſes ſujets, que

ſous

sous des administrateurs populaires enchaînés par la loi; pourquoi d'autres n'auraient ils pas celui d'enseigner des maximes républicaines dans une République? il ne les trouve bien placées que dans Locke, Montesquieu, Rousseau. Ces grands hommes, dont il ne peut nous ravir l'autorité, n'auraient-ils écrit que pour les livres? C'est être démocratico-maniaque que de plaider la cause & les droits du peuple; c'est vouloir détruire perfidement le Stathouderat que de montrer, quand on veut l'ébranler, la maniere de le poser sur une base juste & solide; c'est être un sophiste séditieux que de chercher décemment la maniere de simplifier les rouages & d'accélérer le mouvement d'une machine dont les ressorts sont visiblement trop compliqués. Pour mieux parvenir a son but, il accumule tous les Griefs sur un seul individu qui n'a peut-être pas fourni la dixieme partie d'un ouvrage dont il avoue les principes, bien loin qu'on puisse l'accuser de les nier pour suivre son interêt.

Mais pourquoi opposer des raisons à des platitudes au-dessous même du Calembourg? Peut-on répondre à un Ecrivain dont la plume s'abreuve périodiquement dans le fiel? Le ton qu'il a pris ne nous est point familier, & nous ne lui en envions point la gloire. Bien loin de lui contester cette prééminence, nous consentons à le mettre au-dessus de tous les *Pasquins* anciens & modernes. Pour noircir, un trait de plume suffit; pour se laver, il faut des pages entieres. Si le Courrier a ses raisons pour vouloir nous enlever à des sujets intéressans, en nous engageant dans une lutte particuliere, il a manqué son but. Ce n'est pas que nous craignions de nous mesurer avec aucun Ecrivain d'un sentiment contraire au nôtre. Mais tous les moyens indécens révoltent notre maniere de penser & d'agir. Si le Courier du Bas-Rhin veut en mettre d'autre en usage, son cartel est accepté. Autrement, nous nous contenterons de lui faire la guerre en réfutant ses opinions.

Aux Adresses ordinaires.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXXXII. LUNDI, ce 2 SEPTEMBRE, 1782.

Suite du CHAPITRE XLIX.

Sur l'état intérieur de la République & particulièrement sur le Concert des Opérations militaires avec la France.

De toutes les mesures, de toutes les opérations amenées par les événemens qui ont précédé, ou suivi cette guerre funeste, rien n'a paru généralement plus sage & plus nécessaire qu'une harmonie d'opérations avec les Puissances engagées en guerre avec les Anglais. Un concert avec celui qui combat le même Ennemi, est de la politique la plus naturelle & la plus simple. Cette idée est inspirée par la nature même, non-seulement aux hordes sauvages qui vont à la chasse des hommes, mais encore aux diverses classes d'animaux, qui forment des sociétés, dont les loix, l'harmonie, étonnent souvent l'intelligence humaine. Ne fait-on pas que lorsqu'ils ont jeté leurs vues sur une proie, ils s'accordent pour la guetter à différens passages, & que chacun d'eux se pique de garder fidelement son poste. En un mot, dès qu'un intérêt commun se présente, l'on voit se réunir tous les êtres vivans que le Créateur a dispensés sur la vaste étendue de ce globe. Le même instinct naturel engage toujours celui qui est le plus

faible, à se ranger le premier sous les aîles du plus puissant. Ce n'est pas ici le lieu d'appliquer la moralité de la fable des animaux alliés du lion ; les deux cas sont absolument différens ; la France ne jouerait pas impunément le rôle du Roi des animaux avec les trois autres alliés naturels qui ont à combattre le même ennemi, quand elle est ne serait pas intéressée à les ménager pour conserver leur amitié, lors même que la cause de cette union momentanée ne subsisterait plus. Il est autour d'elle plusieurs autres lions qui ne verraient pas d'un œil indifférent que les Lis abusassent de leur force & de leur supériorité.

Qui croirait, cependant, d'après cet apologue, que nos Anglomanes n'ont pas rougi de décrier toutes les mesures que la République pouvait concerter avec la France ? La Compagnie des Indes de cet Etat, sentant le danger où l'aggression injuste & imprévue des Anglais exposait ses possessions & ses richesses, s'est hâtée de recourir à la France & de prendre avec elle des mesures pour une défense commune. Qui aurait dit que cette sage démarche eût trouvé des détracteurs ? Qu'il nous soit permis d'exposer les idées que cette conduite nous a fait naître.

On sait assez, par une multitude de libelles qui paraissent dans la langue nationale, qu'un grand nombre de citoyens suspectent violemment les intentions du Stathouder. On en voit à chaque instant dans les sociétés qui portent la témérité jusqu'à déclamer indécemment contre ce premier Magistrat de la République. En raisonnant avec ces esprits inquiets & ombrageux, il n'est pas difficile de renverser les opinions qu'ils n'ont puisées que dans le mécontentement général, causé par l'état déplorable du pays & l'inaction honteuse de nos forces. Mais poussez les plus avant, ils vous objecteront les principes répandus dans les brochures écrites en faveur de ce qu'on appelle le parti de la Cour ou le parti Stathouderien. L'œil le moins partial ne peut effectivement s'empêcher de trouver dans ces écrits un but marqué

de

de défendre les Anglais en tout & de fronder généralement les mesures prises contre ces Ennemis. Nous ne répéterons pas les exemples que nous avons cités à ce sujet. Mais nous n'avons pu nous empêcher d'être frappés de l'approbation qu'ils donnaient à l'immobilité de notre Flotte. Ils avaient déjà montré au long, combien il serait prudent de la tenir éternellement à l'ancre dans les ports, lorsqu'elle reçut ordre de mettre en mer. Cet incident ayant dérangé leurs combinaisons politiques, ils auraient dû naturellement garder le silence; point du tout. Ils ont représenté l'Amiral-Général comme contraint de la faire partir pour céder aux cris tumultueux d'un peuple séditieux & turbulent Ils ont comparé sa position avec celle de Pompée, que la présomption orgueilleuse de jeunes étourdis engagea à livrer la bataille qui décida de l'Empire & de sa vie. Ils ont opposé à cet exemple celui des Américains dont l'inaction était auparavant l'objet de leurs sarcasmes & de leur mépris. Quoiqu'il n'y ait aucun objet de parallele entre les forces de l'une & l'autre République & leur position respective à l'égard de l'Ennemi, ils ont trouvé dans l'inaction politique du Fabius Américain, du Général Washington, un modele à proposer à l'Amiral-Général des Pays-bas-Unis. Au moins, suivant ces sublimes politiques, nous devons-nous en tenir scrupuleusement à la défensive. Il faut avouer que des idées pareilles émanées de la plume d'Ecrivains qui passent pour être devoués à la Cour, ne peuvent manquer d'entretenir & d'augmenter encore les soupçons.

Ce n'est pas tout. Après avoir déclamé vivement contre l'harmonie des opérations avec la France; & préparé d'avance les reproches qu'on ferait à cette Couronne au cas qu'elle n'eût pas le succès désiré; ils levent absolument le masque. L'*Oud-weetsche Nederlandsche Patriot* assure dans des feuilles qui viennent de paraître, qu'au moins notre Compagnie des Indes-Orientales aurait beaucoup mieux fait de se concerter avec les Anglais qu'avec la Cour de Versaille. L'i-

dée paraît si révoltante qu'on pourrait m'accuser de calomnie; mais nous citerons ses propres paroles: en voici une traduction dont l'Auteur ne contestera pas la fidélité.

„ Si notre Compagnie des Indes-Orientales," dit-il, „ eût, au mois de Décembre 1780, envoyé, non „ en France, mais en Angleterre, une Ambassade, & „ représenté que, n'ayant aucune part au délit de la „ ville d'Amsterdam; ni au commerce des munitions „ navales, ni aux connivences sourdes avec la Fran- „ ce, ni à l'infâme négoce de contrebande à St. „ Eustache, ni aux autres liaisons secretes avec les „ Américains; si l'on eût fait valoir ces raisons au- „ près d'un Ministere *qui, quoiqu'outré au suprême* „ *dégré, ne laissait pas d'être raisonnable*; & qu'on „ eût proposé d'agir de concert avec les Anglais con- „ tre Hyder-Aly, à condition qu'ils garantiraient „ nos établissemens dans cette partie de l'Asie, quel „ qu'eût été l'état des choses en Europe ou dans les „ Indes-Occidentales, une telle Ambassade n'aurait- „ elle pas été plus avantageuse & plus effectivement „ patriotique que celle que la Compagnie envoya en „ France?"

Il faut avouer qu'un Ecrivain qui prétend intéresser directement une partie des Citoyens à la prospérité des Anglais, dans le tems où l'Etat autorisait à leur courir sus & à leur causer tous les maux possibles, est trop méprisable pour qu'il puisse jamais devenir dangereux. Mais le dévoûment qu'il fait éclater pour l'Ennemi de la patrie, montre qu'un pays où l'on ôse produire hautement une pareille politique, doit renfermer un grand nombre de traîtres.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur un plan dont tout le monde sent l'absurdité, & que l'Angleterre dont l'avidité ne s'est jamais démentie, aurait rejeté avec le dernier mépris; puisqu'il n'y avait que nos possessions & nos richesses de l'Inde qui lui présentassent une proie propre à satisfaire son insatiable avidité, le seul mobile de sa conduite. Il est vrai que des Etats en guerre l'un avec

vec l'autre ſont quelquefois convenus de garder la neutralité pour certains pays ; mais c'eſt quand des Puiſſances neutres s'y trouvaient intéreſſées ; & ſurtout quand le tranſport du théâtre de la guerre dans cette partie, n'offrait à aucun d'eux un avantage conſidérable. Auſſi, dans la guerre qui éclata en 1755, les Français plus faibles dans l'Inde ayant propoſé un plan de neutralité pour cette partie du monde, eſſuyerent un refus des Anglais énorgueillis de leur ſupériorité. Mais, dans le plan propoſé à la Compagnie de s'allier avec l'Ennemi ; non-ſeulement il eſt queſtion d'abandonner la neutralité, en prenant parti contre un Prince ami de la France alors devenue notre alliée naturelle en Europe & en Amérique ; mais les Anglais à la fin de l'année 1780 avaient dans l'Inde une Puiſſance bien ſupérieure à celle de 1755. Il eſt vrai que la fortune paraît depuis s'être tournée contre eux. S'il en faut croire les relations les plus autentiques venues de cette partie de l'Aſie, leur puiſſance eſt ébranlée juſque dans le Bengale. Ainſi propoſer actuellement un plan pareil, c'eſt non-ſeulement le comble de l'ignorance & de la partialité ; c'eſt même déceler un devoûment abſolu aux intérêts de l'Ennemi.

Auſſi, à la premiere nouvelle de la déclaration hoſtile des Anglais, tous les bons patriotes s'écrierent qu'il fallait s'unir avec les Ennemis de notre Ennemi. Vainement les Anglomanes s'oppoſerent à cette idée patriotique ; l'alliance fut ſcellée ; on ſaura bientôt ſi c'eſt notre faute qu'elle n'ait pas produit tous les avantages qu'on en eſpérait ; mais il ne faut pas en jeter le blâme ſur la France, c'eſt ce qui paraît par la propoſition que vient de faire la ville d'Amſterdam, afin qu'on forme pour l'année prochaine de nouvelles combinaiſons avec le même Allié.

EXTRAIT *des Réſolutions des Etats de Hollande & de Weſtfriſe, priſes dans l'Aſſemblée de L. N. & G. Puiſſances.*

„ Propoſition des Députés de la Ville d'Amſterdam, tendante à la continuation du Concert des Opérations avec „ la France contre l'Angleterre, pour la Campagne de 1783, „ & le renouvellement du Traité de Commerce de l'année „ 1739.

„ Mrs. les Députés de la Ville d'Amſterdam ont propoſé, au nom & par ordre ſpécial des Seigneurs leurs Prin„ cipaux, à l'Aſſemblée de L. N. & G. P.

„ Que lesdits Seigneurs leurs Principaux, ayant pris en conſidération ſérieuſe les circonſtances critiques où ſe trouve la République, & convaincus que l'intérêt de l'Etat exige que les liaiſons avec la Cour de France (liaiſons qui ont opéré le Concert d'Opérations avec cette Cour pendant la préſente Campagne, & auxquelles a donné naiſſance la Réſolution du 18 Mai de l'année derniere) ſoient reſſerrées de plus en plus; perſuadés en outre que l'intention de S. M. *Très-Chrétienne*, eſt de ne point faire de Paix ſéparée avec l'Angleterre, ce qui eſt encore confirmé par la Déclaration de Sadite Majeſté de maintenir conſtamment les Intérêts de la République; ont chargé leurs Députés de propoſer à l'Aſſemblée de L. N. & G. P., à l'occaſion des Inſtructions à donner à Mr. Leſtevenon de Berkenrode & à Mr. Brantzen: ſi le Concert d'Opérations avec la France contre l'Angleterre, conclu & arrêté pour cette Campagne, ne devrait pas être continué, & s'il ne conviendrait pas que la Province fît à ce ſujet les démarches néceſſaires à la Généralité? Enfin, ſi en conſidération des bonnes intentions de la Cour de France, il ne conviendrait point de chercher à reſſerrer les Nœuds qui uniſſent les deux Nations, par le moyen du renouvellement du Traité de Commerce de l'année 1739, par lequel les Hollandais ſeraient traités en France, relativement au Commerce & à la Navigation, ſur le même pié que les Sujets de S. M. *Très-Chrétienne*?"

„ Sur quoi ayant été Délibéré, „ il a été réſolu que les „ Propoſitions ci-deſſus ſeraient examinées par les Seigneurs „ du Corps des Nobles, & autres Députés de Leurs No„ bles

„ bles & Grandes Puiſſances pour les grandes Affaires, afin „ que l'Aſſemblée faſſe uſage de leurs Conſidérations & „ de leurs Avis."

Ainſi la ville d'Amſterdam, que les Anglomanes encourageaient à perſiſter dans cette inaction dont elle-même s'était plainte ſi vivement, ne paraît pas encore bien convertie. Elle tient encore, ou ſi l'on veut, elle revient à ſes vieilles erreurs. Elle en appelle au ſyſtême vigoureux qu'exige la néceſſité des circonſtances. Qui cependant, eſt plus à portée de ſavoir ſi le concert d'opérations avec la France peut ſervir ou nuire à l'Etat? Qui ne s'attendait d'ailleurs à ſon ſilence, après la conduite qu'elle paraiſſait avoir adoptée? Ainſi penſe la Régence d'Amſterdam. Voyons à préſent quel ſyſtême voudraient preſcrire les Anglomanes, ſoit quant aux liaiſons politiques de la Compagnie des Indes ſoit quant à nos opérations militaires en Europe.

Qui peut, diſent-ils, *avoir autoriſé notre Compagnie des Indes à envoyer en France une eſpece d'Ambaſſade particuliere, quoique l'Etat y ait déjà un Ambaſſadeur? Cette démarche eſt-elle conforme aux principes de notre conſtitution?*

Il me ſemble que la Compagnie des Indes forme, depuis longtems, une eſpece de Souveraineté particuliere, à qui les Etats-Généraux n'ont jamais diſputé la prérogative de traiter pour ſes intérêts particuliers avec des Puiſſances amies ou Neutres. La France était-elle dans ce cas, lors du manifeſte publié contre nous par la Cour d'Angleterre?

Quel fruit avons-nous retiré de cette alliance? Les Français ſe ſont chargés, il eſt vrai, de garder le Cap de Bonne-Eſpérance, la clef de nos poſſeſſions dans les Indes-Orientales. Mais ils n'ont pu empêcher qu'on ne prît ou brûlat nos plus riches vaiſſeaux dans les ports même du Cap. En Europe, quel avantage a retiré la Compagnie de cette alliance? Elle a depuis longtems des vaiſſeaux à Cadix qui n'oſent revenir faute de convoi. On

s'eſt adreſſé au Commandant en chef de la Flotte combinée, à Don Cordova, pour les prendre ſous ſon eſcorte. Mais on n'a pas même obtenu ce léger ſervice. Don Cordova a répondu qu'il ne ſavait pas encore ſa deſtination ; qu'il ne pouvait ouvrir ſes ordres qu'à une certaine hauteur. Des ordres ſecrets! Mais ſi nous ſommes dans le concert, ne devons-nous pas etre auſſi dans le ſecret? On declame vivement contre l'inaction de nos forces maritimes. Aurions-nous dû imiter l'imprudente ardeur des Français, qui pour profiter, diſent-ils, des derniers inſtans de la ſaiſon favorable, ont expoſé nos vaiſſeaux des Indes à être pris par les Anglais en ſortant de Breſt? Tous ces exemples ne montrent-ils pas que ces perfides alliés n'ont d'autre vue que de ruiner l'Angleterre & les Pays-bas-Unis, l'un par l'autre afin de s'élever ſur leurs débris?

R. On croirait difficilement que ces reproches abſurdes ſoient venus d'un de nos citoyens ; ſi l'on ne pouvait citer les brochures d'où elles ſont tirées, les feuilles de l'*Ouderwetſche Nederlandſche Patriot* & les lettres de *Reynier Vryaarts*, deux Ecrivains vantés par ceux du parti, comme des guides infaillibles dans la carriere du raiſonnement & de la politique. Le ſervice que les Français nous ont rendu en ſauvant le Cap, n'eſt donc rien! Aurait-il mieux valu, ſelon eux, *que cette clé de l'Inde* fût tombée entre les mains de nos Ennemis, de Johnſtone, que le brave & diligent Bailli de Suffren ſut prévenir? Pourquoi reprocher l'expédition nocturne de Johnſtone, aux Français dont nous mépriſâmes les avis & dont on ſait que le malheur ne doit être attribué qu'à l'imprudente obſtination de nos propres Officiers? Les Français ont-ils adopté pour politique de donner de nouvelles forces à l'Ennemi qu'ils veulent écraſer? Qui ſont ceux qui, ſans attendre nos prieres, donnerent partout des ordres pour avertir nos vaiſſeaux navigant ſur la foi de la paix que l'Angleterre avait rompue avec autant de perfidie que de brutalité? A qui devons-nous encore le ſalut de l'Iſle de Ceylon & des Molucques? L'Amiral Hughes n'a-t-il pas

écrit

écrit qu'il allait attaquer Colombo, lorsque l'arrivée de la flotte française lui fit changer de route & de plan? Il est vrai que les Anglais nous ont enlevé de riches comptoirs sur la côte de l'Inde: mais il n'est pas moins ridicule qu'injuste, d'attribuer ces pertes à la faute des Français qui ne pouvaient nous garantir des établissemens entourés de toutes parts par les possessions Anglaises. Mais attendons. S'il en faut croire les relations Anglaises elles-mêmes, les Français commencent à faire paraître des forces respectables dans cette partie de l'Asie. Nous en avons déjà éprouvé les effets. Les peuples de ces régions, que l'Angleterre tenait courbés sous un joug de fer, se révoltent de toutes parts contre la tyrannie Britannique. La flotte partie dernierement du Texel pour se rendre dans ces régions lointaines, pourrait bien faire pancher entierement la balance en notre faveur. Les Anglais eux-mêmes commencent à trembler pour ces contrées dont les richesses entretenaient depuis si longtems le luxe des particuliers & les finance chancelantes de l'Etat. Quant aux vaisseaux que Don Cordova a refusé de prendre sous son convoi, à qui doivent-ils leur salut & leur retraite à Cadix? Pourquoi nos propres vaisseaux de guerre leur ont-ils refusé la protection du pavillon de l'Etat? Pourquoi semblons-nous avoir oublié nous-mêmes ceux qui pourrissent depuis si longtems à Drontheim? Les Espagnols, avec qui nous n'avons formé aucune alliance politique, doivent-ils avoir nos intérêts plus à cœur que nous mêmes? Un Amiral doit-il exposer les ordres qu'il a reçus à transpirer, en prenant sous son escorte des vaisseaux qui auraient trahi sa destination? Quant au malheur arrivé au Convoi des Indes-Orientales en sortant de Brest au mois d'Avril, il suffit de dire que les Français n'étaient pas moins intéressés à leur conservation que notre Compagnie & que leur perte est bien supérieure à la nôtre. C'est un tour que leur a joué la fortune de la guerre.

La suite au N°. prochain.

Suite du CHAPITRE L.

Sur l'admiſſion des Etats-Unis de l'Amérique dans la Neutralité-Armée, comme le moyen le plus propre à accélerer la paix.

On voit que l'Auteur du plan inſéré dans notre derniere feuille, n'a pas une idée bien favorable de la politique Anglaiſe. Le portrait qu'il fait de l'état actuel de cette Iſle n'eſt pas flatteur. „ Il ſuppoſe „ que les puiſſances Belligérantes ſoupirent toutes „ pour la paix; & il en conclud ſagement qu'elles „ ſe prêteront volontiers à la médiation pacificatri- „ ce des Puiſſances neutres. Il paraît avoir conçu „ des préventions ſi fortes ſur l'orgueil Britannique, „ qu'il croit impoſſible de lui arracher une rénon- „ ciation formelle à ſes prétentions ſur l'Amérique. „ Elle courrait plutôt, ſuivant lui, le riſque d'être écra- „ ſée de toutes parts au dehors, & d'être déchirée „ cruellement au dedans. Il en conclud que les Puis- „ ſances neutres rendront le plus important des ſer- „ vices à l'humanité menacée d'un embraſement gé- „ néral, & qu'elles épargneraient à l'Angleterre ce „ qui la révolte le plus dans la reconnaiſſance de „ l'Indépendance Américaine, en l'y faiſant ſouſcri- „ re, comme par la néceſſité de céder à la voix de „ l'univers entier.

„ A ces idées on oppoſe (*) que cet acte ſeul „ de reconnaiſſance de la part des Puiſſances neutres „ ſerait une infraction à la neutralité: qu'il eſt de „ leur dignité de ne jamais lever le maſque, au cas „ que leur vœu tende ſecrétement à l'affermiſſement „ de cette Indépendance; & qu'elles doivent jouer „ leur rôle juſqu'au bout.

L'auteur de ces objections avait publié dans une feuille qui paraît en l'Angleterre, un autre plan, où cette Couronne eſt ſuppoſée reconnaître hautement & ſans conditions, l'Indépendance de l'Amérique.

(*) *Voyez le Courier de l'Europe* 20 *Août.*

rique. Mais comme la France a positivement déclaré au commencement de la querelle qu'elle n'avait d'autre objet que d'affermir cette indépendance, l'Auteur voudrait qu'elle ne portât pas ses prétentions au-delà. „ Cette indépendance, dit-il; en „ ouvrant les ports de l'Amérique à toutes les nations, „ & surtout aux Puissances maritimes actuellement „ en guerre avec la Grande-Bretagne, leur offre „ un équivalent pour tous les griefs & pour toutes les prétentions qu'ils peuvent former. Au cas „ que ces offres soient refusées, il suppose que l'Amérique ne pouvant plus présenter un front ennemi, après la reconnaissance de son indépendance; la Grande-Bretagne sera dès lors une balance „ trop forte pour les autres puissances Belligérantes. „ Au cas que les Etats-Unis refusassent une paix „ séparée, l'Auteur décide qu'on pourrait encore lui porter des coups sensibles qui l'empêcheraient pendant bien des années de goûter les douceurs de l'Indépendance. Il suppose que l'Angleterre, actuellement supérieure aux Indes Occidentales, est en état d'y faire des conquêtes; que „ l'arrivée de Sir *Richard Bickerton* dans l'Inde, y „ fixera nécessairement la balance en sa faveur; & „ qu'on ne saurait trop redouter les efforts d'une „ nation qu'on réduirait au désespoir par des demandes que des revers bien plus grands encore „ ne pourraient rendre pires. Alors, dit-il, on verra si tous les corps de l'Etat réunis par le danger „ commun & le ressentiment unanime, si les quarante millions sterlings que Lord North avait à sa „ disposition lors du dernier Budget, si une Bourgeoisie nombreuse, si des légions de jeunes & vigoureux citoyens, s'élançant des bureaux, des comptoirs & des boutiques ne feront pas en état d'assurer l'indépendance au dedans & de rescuscíter au „ dehors l'honneur des armes Britanniques."

Pour décider entre les deux plans que nous venons d'exposer & pour mettre tout le monde à portée de voir s'il est facile d'accélérer le moment de la paix

en

en conciliant les prétentions des diverses Puissances belligérantes, il est important d'attirer l'attention générale sur leur état actuel, sur les vues qu'on peut leur supposer, & surtout sur la sincérité ou la fausseté du desir qu'on leur suppose pour la conclusion d'une paix prochaine. Quoique dans ces discussions, des Administrateurs diplomatiques aient un avantage marqué sur des particuliers qui ne peuvent juger des affaires que par les évenemens publics, ceux-ci peuvent aussi quelquefois, à force de réflexions, & de combinaisons sur les incidens connus, pénétrer le secret des cabinets autant qu'il se trahit dans les mesures publiques, faire des conjectures heureuses & fournir des éclaircissemens utiles. Commençons par la nation dont la marche singuliere de la politique a fait naître la fermentation actuelle.

La Grande-Bretagne est, il est vrai, dans un état d'épuisement & dans une position vraiment critique. D'après l'aveu des Citoyens les plus éclairés de cette Isle, la source de ses finances est tarie, l'arbre de son commerce a perdu ses principales branches, tous les ressorts du gouvernement sont forcés, ou anéantis & toutes les parties de l'Etat sont dans des convulsions, qui menacent d'un bouleversement général. (*) Mais cet état effrayant autorise-t il ses Ene-

(*) L'horoscope de la décadence & de la ruine de cette nouvelle Carthage a été tiré & annoncé par un Anglais célebre le premier de Fevrier 1776. C'est le Docteur Price qui va parler: un Ecrivain Patriote ne peut-être suspect, écoutons-le.

„ Dans les circonstances actuelles, dans un moment où notre Empire est démembré, où le sang de plusieurs milliers de nos freres a été versé dans une querelle injuste, où nos forces sont épuisées, nos fabricans mourant de faim, nos dettes s'accumulant sans cesse, le crédit public ébranlé, dans une crise pareille, si nos Ennemis naturels saisissaient l'occasion... je frémis d'y penser.... un Royaume qui se trouve sur le bord

nemis à lui proposer des demandes extravagantes? N'est-il pas à craindre que la fureur du désespoir ne

bord d'un précipice si dangereux ne devrait songer qu'à revenir sur ses pas."

„ En donnant cet avis, je me regarde comme rendant le service le plus important qu'il soit en mon pouvoir de rendre à ma patrie. Je joue le rôle d'une personne qui en éveillerait une autre endormie sur le bord même d'un précipice; mais je sais que je parle en vain. Le grand Ministre qui dirige nos finances nous dit que tout est bien; & dans cette persuasion, nous marchons tête baissée vers la catastrophe que j'ai prédite. Cependant, quelque impuissante que soit ma voix, je ne puis résister au besoin qui me presse de crier à mes Concitoyens: cessez de faire la guerre à vous-mêmes; rappelez vos armées des Colonies; donnez à leurs propriétés & à leurs chartres les suretés qu'elles demandent. En vous conduisant ainsi avec sagesse, vous aurez peut-être auprès d'elles la ressource de la persuasion; peut-être vous guérirez cette plaie alarmante que vos ennemis contemplent en triomphant, que l'Europe entière regarde avec étonnement. Mais que dis-je! peut-être la possibilité d'une réconciliation n'existe plus; peut-être le dez est jeté....."

„ Trop remplis de l'idée de notre dignité, trop avides de domination, trop orgueilleux pour reculer, nous paraissons déterminés à persister; quelles en seront les suites inévitables? Les Colonies s'allieront avec la France; il s'allumera une guerre générale, & peut être ce pays, jadis fortuné, deviendra le théâtre de la désolation & des désastres qu'il a portés dans d'autres contrées."

„ Peu de tems après le Marquis de Noailles vérifia la prédiction du Docteur, qui dit alors:"

„ Nos affaires prennent actuellement une tournure nouvelle; tournure la plus critique, la plus alarmante qu'il soit possible d'imaginer: plût à Dieu qu'il existât pour nous, quelque genre de concession qui pût nous tirer d'affaire? Mais on a honteusement laissé échapper toutes les occasions."

„ Avec l'aveuglement qui caractérise nos Conseils, & qui jusqu'à présent nous a conduit du mal au pire; avec la perte de près de la moitié de nos forces qu'on nous a arrachées; avec une dette qui nous menace d'anéantissement, une dette de plus de 150 millions sterl. nous paraissons être au moment

d'en-

ne lui fourniſſe des reſſources qui feront trembler ſes Ennemis? Il ne faut pas s'aveugler. Elle montre encore par des traits frappans, que, dans ſon malheur même, elle n'eſt pas à mépriſer; ſemblable à ces malades attaqués d'une fievre brûlante, dont les accès jetent l'effroi dans le cœur de ceux qui les entourent, l'Angleterre, au milieu de ſes diſſenſions domeſtiques, du démembrement d'une partie précieuſe de ſon Empire, eſt encore redoutable, puiſque, ayant à lutter ſeule contre quatre Puiſſances, elle porte encore des coups terribles. Quel front ne pourra-t elle pas préſenter lorſqu'à la paix, la perte même d'une partie de ſes poſſeſſions l'aura forcée à réunir autour d'elle toutes ſes forces auparavant affaibles par leur diſperſion; lorſque la bonté de ſon Gouvernement lui facilitera les moyens de guérir les plaies qu'elle a reçues, & que l'émulation de ſes habitans pourra perfectionner les reſſources qu'elle renferme dans ſon ſein! Que ne pourra-t-elle pas prétendre, lorſqu'elle aura ceſſé d'être l'objet de la jalouſie univerſelle; lorſque le tems qui mine tout, aura changé les intérêts actuels qui n'ont d'ailleurs qu'un but éphémere? Ainſi comparant ſon épuiſement actuel avec ſes reſſources, la grandeur de ſes pertes avec la gloire de ſa défenſe, & comptant encore ſur des Puiſſances dont elle a ſoutenu les intérêts avec la plus grande chaleur, la Grande Bretagne peut bien ſentir une répugnance orgueilleuſe à proclamer l'indépendance de ſes anciennes Colonies, à plus forte raiſon, à faire d'autres ceſſions injurieuſes à ſa dignité. Il eſt certain que le Miniſtere qui s'était élevé ſur les ruines de celui du Lord North, n'a diſparu que pour avoir voulu précipiter une démarche pour laquelle ni le Roi

d'entrer en guerre avec les puiſſances amies de la France, de l'Eſpagne & de l'Amérique; ſi cela arrive, la meſure de nos maux ſera comblée; nous verrons arriver la cataſtrophe funeſte que l'on a eu ſi longtems lieu d'attendre & de craindre, ce que l'on pouvait ſagement prévenir."

Roi ni la Nation n'étaient pas encore mûrs. On assure que le Monarque ne peut se familiariser avec l'idée de reconnaître l'Amérique indépendante; & l'on a donné un dementi formel aux personnes respectables qui assuraient le contraire. Le Roi, dit-on, avant de former le Ministere actuel, fit venir en particulier le Lord Shelburne qui avait toujours montré la plus de répugnance à reconnaître cette Indépendance. *Je veux vous parler franchement*, lui dit le Monarque; *l'Indépendance de l'Amérique est une chose qui pese sur mon cœur: je sens qu'il ne me sera jamais possible d'y souscrire; je vous donne carte-blanche sur tout; si vous voulez me promettre de ne pas toucher à cet article délicat.* On dit que Shelburne ne fit aucune difficulté d'accepter, à ces conditions, les rênes de l'administration. Qu'on juge par ce trait si le Ministere Anglais est disposé à reconnaître clairement l'Indépendance Américaine.

La suite au N°. prochain.

LETTRE *au Politique Hollandais pour rassurer ceux qui auraient peur des Négromanciens.*

MONSIEUR.

Vous n'avez pas développé tous les talens du Protée dont vous avez esquissé le tableau. Le don de changer de forme & de couleur n'est qu'un de ses moindres attributs. Armé d'une baguette magique, il exerce la puissance de son art sur tous les êtres qui l'environnent; il fait plus encore: il donne l'existence à ce qui n'était pas même dans l'ordre des possibles. On l'a vu faire jaillir dans l'espace, des soleils nouveaux; il soufflait; & ces astres ne conservaient pas même une lumiere empruntée. On l'a vu faire sortir du néant une République merveilleuse, séjour de l'ordre & du bonheur; & le moment d'après, elle n'était plus qu'un cahos informe. Il produit aux yeux étonnés un monstre, ayant plus de têtes qu'un Hidal-

dalgo n'a de surnoms; peu à peu les têtes s'effacent: vous ne voyez plus qu'un chien aboyant, qui disparaît encore.

Il a des distractions qui n'appartiennent qu'à lui. Il faut savoir le grimoire pour l'entendre: ne riez pas, s'il vous parle d'un esprit Philosophique dégagé de Philosophie; s'il vous assure qu'il est l'Ennemi des Sociétés auxquelles il se ferait faire honneur d'avoir été aggrégé. Autrement, il criera d'une voix tonnante, qu'il est le soutien ou le fléau des Dieux de la Terre; que ceux qui doutent de ses talens sont des sots ou des impies qu'il faut exterminer; que sa plume est une source inépuisable de sel attique; qu'il en coule plus d'un seul trait qu'on n'en trouverait ailleurs en douze volumes in *folio*; & qu'à lui seul est donné de développer le sens des Réflexions que des grands hommes ont mises à la portée de tout le monde.

Les magiciens du Roi Pharaon de triste mémoire ne créaient pas & ne détruisaient pas avec plus d'habileté. Qu'on ne se forme cependant pas une idée trop effrayante du pouvoir de ce magicien. Il ne faut qu'un nouveau Moyse pour le confondre. Dans les tems des sorciers & des enchanteurs, il y a toujours eu des mortels doués du talent de détruire les prestiges.

On sera sans doute curieux de connaître la figure naturelle de cet être singulier, quand il ne se transforme pas en tigre, en couleuvre, ou en léopard; car il affectionne surtout la forme des animaux malfaisans qui sont bigarrés. On se représente d'avance un vieillard sec & long, vêtu d'une simarre couleur de feu, la barbe grise & traînante à terre, la tête chauve, couverte d'un bonnet en pain de sucre & riant de tout le monde, par représaille. Or l'on voit par là que l'antre d'où il est sorti, produit d'autres animaux que des ours & des marmottes.

L E

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXXXIII. LUNDI, ce 9 SEPTEMBRE, 1782.

Suite du CHAPITRE XLIX.

Sur le Concert des Opérations militaires avec la France.

Attribuer aux Français l'infernal deſſein d'avoir cherché dès l'origine des troubles préſens, & de chercher encore à nous détruire par les mains des Anglais & à détruire les Anglais par les nôtres, une telle accuſation eſt ſans doute le dernier effort de la malice, ou du délire occaſionné par le déſeſpoir. Il faut avoir trouvé le modele de cette affreuſe politique dans ſon cœur; il n'y a que des ames viles & des traîtres à la patrie, qui puiſſent ſuppoſer ces vues atroces, pour nous prévenir contre des Alliés dont tous les procédés à notre égard atteſtent l'honneur & la franchiſe. Auteur des Lettres de *Reynier Vryaart*, qui ne ceſſez d'inſinuer ces odieux ſoupçons à vos concitoyens, ſi vous croyez rendre ſervice à votre patrie en la précautionnant contre un complot auſſi dangereux, fourniſſez vos preuves. Autrement, au nom de la vérité que vous trahiſſez, au nom de l'honneur dont vous vous faites un jeu, au nom de la patrie que vous deshonorez, je vous dévoue à toutes les ſuites de l'indignation nationale dont vous avez déjà eſſuyé quelques traits & à l'exécration de vos contemporains & de la poſtérité. Pourquoi, lorſque vous crûtes expoſer le ſyſtême politique de la République, dans l'ouvrage intitulé *la Richeſſe de la Hollande*, oubliâtes vous de repréſenter les Français comme nos Ennemis naturels? C'était mal prendre votre tems que de choiſir le moment où la République, unie aux Français par une alliance néceſſaire contre les mêmes ennemis, devait leur montrer une con-

fiance entiere? Pourquoi inſpirer des défiances qui ne peuvent ſervir qu'à augmenter cette honteuſe inaction qui nous rend la fable de tout l'univers? Non, non; vous ne ſauriez jamais appuyer vos odieuſes conjectures ſur des raiſons fondées; vous ne ſauriez jamais nous prouver que la Cour de France ſoit ſtupide au point d'ignorer que ſes intérêts ſont liés à ceux d'un Allié qui combat le même ennemi; c'eſt ce que nous développerons encore, en diſcutant toutes vos objections & celles de vos diſciples.

Si le Roi de France, dit le Post naar den Neder-Rhyn, *nous voulait ſérieuſement du bien, il aurait protégé nos établiſſemens de l'Amérique, avant qu'ils tombaſſent dans les mains des Anglais; mais alors Louis XVI faiſait ſemblant de ne pouvoir détacher des vaiſſeaux; comme s'il eût ignoré que ces poſſeſſions ſe trouvaient dans un état de faibleſſe à devoir ſe rendre à la premiere apparition des Ennemis. Sa Majeſté Très-Chrétienne a jugé qu'il valait mieux tenir ces Colonies par droit de conquête pour pouvoir faire aux Hollandais ces objections: je ne les tiens pas de vous; je les ai enlevées à l'Ennemi; vous n'y avez aucun droit. Je ne dis cependant pas, qu'au moyen d'une ſomme d'argent au-deſſus de la valeur de ces Colonies, nous n'en recouvrerons la poſſeſſion d'un Monarque auſſi généreux.*

Dites, raiſonneur aveuglé par un injuſte préjugé, ou par un dévouement criminel pour notre Ennemi: les Français pouvaient-ils envoyer des garniſons dans nos établiſſemens des Antilles & de la Guyane, ſans avoir pris des meſures à cet égard avec l'Etat ou avec la Compagnie des Indes Occidentales? Jetez les yeux ſur le Cap & ſur Ceylon, qui appartiennent à une autre Compagnie qui s'était concertée avec la Cour de Verſailles? Les Français n'ont-ils pas livré deux combats ſanglans qui ont empêché les Anglais de s'emparer de ces deux établiſſemens, l'un menacé & l'autre entamé? Lâche, qui préferez l'intérêt de l'ennemi à celui de votre patrie, ouvrez votre cœur; avouez que vous auriez beaucoup mieux aimé les voir tomber au pouvoir des Anglais que dans celui des Français. Et quand les Français nous rehabiliteraient actuellement dans la poſſeſſion de ces établiſſemens; avons-nous des forces, d'hommes & de

de navires, suffisantes pour les garantir? Puisque les Français se sont vus dans la nécessité de les enlever à l'ennemi suivant le droit de la guerre & les loix de la prudence; la saine politique nous porte donc à resserrer les nœuds d'une alliance réciproque avec ce puissant allié; afin que la générosité naturelle aux grandes Puissances l'engage à défendre des intérêts auxquels nous n'avons pas su veiller nous-mêmes.

On nous faisait accroire, dit l'Ouderwetsche Patriot, *qu'au moment où nous serions convenus de combiner les opérations de la Campagne avec la France, la superbe Albion serait terrassée. Le Pavillon Hollandais devait, conjointement avec les Flottes Françaises & Espagnoles, dominer toutes les mers, & chasser les Anglais de tous les parages, leur porter des coups assez terribles pour les forcer à recevoir telle paix, qu'on voudrait leur imposer. On a vainement montré la futilité de ces conjectures, & le danger, au contraire, que courait un petit Etat de se lier par de pareils engagemens qui pourraient nous faire perdre l'occasion de faire une heureuse paix particuliere. Ces raisons se sont perdues dans les airs. Les* Gazettes de Zuid-Hollande & de Diemermeer, *le* Post van den Neder-Rhyn & *le* Politique Hollandais, *ont si fort exalté les avantages prétendus de ce concert d'opérations, que peu à peu les Membres du Gouvernement se sont vus dans la nécessité de céder au torrent populaire. Mais quels ont été les fruits de cette alliance momentanée? La Flotte combinée s'est longtems fait attendre dans la Manche. La nôtre a mouillé pendant tout ce tems au Texel. Le plan était-il d'amalgamer notre Flotte avec les deux autres? Qui aurait eu le commandement? Quelle entreprise aurait-on formée? Se serait-on borné à couvrir des convois ou à observer l'Ennemi? Aurait-on forcé les Anglais à une action générale? Aurait-on fait une descente en Angleterre? Qu'aurait produit tout cet orgueilleux étalage? De laisser nos côtes & la mer du Nord à la merci des Anglais. Ou bien la Flotte combinée nous aurait-elle aidés à nettoyer les Anglais de la mer du Nord? A qui s'en prendre, si l'on n'exécute toutes ces opérations? Non à nous! Non à son Alteſſe! Non à notre Flotte! mouillant au Texel, elle sera toujours prête à se trouver où l'on voudra. Car enfin, l'on ne*

conçoit pas d'autres vues dans ce concert d'opérations. Mais je me trompe : c'eſt actuellement notre Flotte qui doit tout faire. Elle ſeule doit aller chercher les Anglais, les provoquer, les forcer au combat juſque dans leurs ports. Nous ſeuls devons nettoyer la mer du Nord. Hélas ! on ne cherche qu'à leurrer notre pauvre République. La France n'a d'autre vue que d'empêcher une paix particuliere. N'eſt-il pas auſſi clair que le jour qu'on n'a cherché qu'à nous attirer le reſſentiment de l'Impératrice de Ruſſie par un refus inſultant que nous pourrions payer bien cher. Ainſi parle l'Ouderwetſche Nederlandſche Patriot N°. XLIII.

En vérité, c'eſt faire trop d'honneur au *Politique Hollandais* & aux autres Ecrivains de la même *cabale* que de leur accorder une influence ſi grande ſur les ſentimens des Membres de l'Etat. N'eſt-il pas plus probable que ces Ecrivains n'ont fait que répéter le langage irréſiſtible de la raiſon, ou préparer les eſprits aux arrangemens politiques qu'elle devait dicter à nos Adminiſtrateurs ?

Mr. le Patriote de la Vieille-Roche, vous faites profeſſion d'un zele ſans bornes pour notre Bien-aimé Stathouder. Vous ne le croyez pas capable d'impoſer à l'Etat, au Public, à l'Univers. Eh bien le Prince a déclaré ſolemnellement qu'il avait lui même tracé le plan du concert d'opérations & qu'enſuite la Cour de France l'avait approuvé. Il faut croire que l'Auteur de ce plan n'a pas eu en vue tous les objets que vous lui ſuppoſez pour le rendre ridicule ; puiſqu'il s'en faut beaucoup qu'on ait porté ſi loin la vigueur des opérations. Il ne faut pas être ſorcier pour concevoir que cette harmonie n'a jamais dû être de réunir les forces navales des trois puiſſances ; mais de ſe prévenir l'un & l'autre, pour tenir les forces de l'Ennemi en balance, pour profiter mutuellement de cette circonſtance, pour fournir à chacune la facilité de faire de ſon côté des opérations intéreſſantes. Voyons à préſent ce qu'on pouvait faire & ce qu'on a fait. Le lecteur impartial verra ſi j'expoſe les choſes de bonne-foi, ſi mon langage, ſimple, ſans ornement ni prétention, pallie ou exagere. On pouvait conjecturer que la Flotte combinée viendrait juſqu'à l'embouchure Occidentale de la Manche & qu'elle

qu'elle en fermerait le passage à tout vaisseau ennemi. Dès lors sa navigation dans la mer qui baigne nos côtes, était à notre merci. Nos plus gros bâtimens auraient tenu fermée la partie Orientale ; pendant que nos bâtimens légers auraient croisé dans toute l'étendue de la mer du Nord, principalement à la hauteur d'Ostende, de Norvege & du Sund. Il paraît qu'il entrait dans le plan proposé par son Alteſſe quelque chose de ces idées ; car les Français sont venus jusqu'à l'embouchure de la Manche, qu'ils auraient tenu plus longtems fermée, si des vents toujours contraires n'avaient retardé leur arrivée. Il paraît même que si notre Flotte n'avait hâté sa rentrée dans les ports, nous aurions pu enlever plusieurs riches vaisseaux marchands Anglais qui sont entrés dans les Dunes. Quoi qu'il en soit de ce plan d'opérations, il est du moins à croire que nous nous sommes chargés d'occuper la mer du Nord, pendant que les Français attireraient toutes les forces Anglaises dans la Manche. Quoique nous n'ayons resté que peu de tems en mer, ce plan n'a pas laissé de produire des avantages qui auraient augmenté, à proportion qu'il eût été poussé plus loin. L'arrivée des Français dans le Canal, n'a-t-elle pas fait lever le blocus du Texel? Cette opération n'a-t-elle pas laissé la mer du Nord libre à notre navigation? N'a-t-elle pas affranchi nos côtes du danger d'une invasion? N'a t-elle pas ouvert à la Flotte des Indes-Orientales un passage dont elle a profité? Qui pouvait nous empêcher de saisir cette même occasion, pour ramener nos vaisseaux qui pourrissent à Drontheim, pour infester au moins les côtes Septentrionales de la Grande-Bretagne par des descentes que Paul Jones n'a tentées que d'après notre exemple dans une occasion moins favorable? Les Français paraissent, il est vrai, prendre singulierement à cœur les intérêts des Espagnols; mais n'ont-ils pas contracté des engagemens avec eux, avant d'en former avec nous?

En général les Anglomanes de ce pays ont une maniere de raisonner fort commode. Ils se font des objections sottes & ridicules; ils s'écrivent des lettres plates & absurdes; & puis, après bien des efforts & des secours, non sans un étalage pompeux

de leurs talens, ils chantent victoire & tiennent leur ennemi pour terraſſé. Cette maniere de procéder n'a jamais été la nôtre. Nous n'avons généralement attaqué que les chefs de la ſecte; tout ridicules que ſoient les argumens qu'ils nous ont fournis, nous avons choiſi les plus forts & les plus plauſibles : & ce qui paraîtra ſingulier, c'eſt que nous ne liſons guere que les écrits oppoſés à nos principes. Nous avouerons même qu'ils ont de leur côté des plumes fort habiles, & qu'ils offrent leurs idées ſous une perſpective ſi inſidieuſe, que je ne garantirais pas de la ſéduction les eſprits faibles & ſuperficiels. Quant à moi & à ceux qui ont quelque connaiſſance de l'état des choſes, cette lecture ne ſervira jamais qu'à les confirmer dans leurs principes & à leur inſpirer une indignation vigoureuſe & patriotique contre des Ecrivains qui décelent toujours leurs vues perfides & leur attachement criminel à l'Ennemi de la patrie.

La ſuite au N°. prochain.

LETTRE *au Politique Hollandais.*

MONSIEUR.

L'ardeur & la conſtance avec leſquelles vous défendez depuis ſi longtems la cauſe & les intérêts de la nation contre des Ennemis acharnés au dehors, & une cabale inſidieuſe au dedans, vous ont acquis toute ma confiance, en vous donnant le droit le plus légitime à la reconnoiſſance de tous les bons & vrais citoyens. Un tems viendra ſans doute où votre zele ſera apprécié; je ſuis ſeulement étonné que vous ne publiez pas un plus grand nombre de particularités relatives à nos affaires politiques; ſoit qu'on ne vous en inſtruiſe pas; ſoit que vous préfériez, ſuivant vos propres expreſſions, de ne raiſonner que d'après les faits ou les documens publics (*). Vos principes poli-

(*) Quand on nous communique des particularités intéreſſantes qui peuvent jeter du jour ſur les affaires ou ſur les événemens publics, nous ne faiſons aucune difficulté d'en faire uſage ; mais nous n'adoptons rien ſans preuves ou de la vérité des choſes, ou de la véracité des correſpondans; car cette feuille étant conſacrée à des raiſonnemens poli-

politiques ſur l'eſſence de la liberté Républicaine, votre prudente ſagacité en parlant de notre adminiſtration & de nos adminiſtrateurs; la déduction de vos raiſons d'une maniere ſimple & ſans prétention, voilà les titres qui m'ont mis au nombre de vos zélés partiſans & de vos vrais admirateurs. Je ne doute pas que le récit ſuivant, écrit d'après vos principes, n'intéreſſe tous les citoyens qui prennent à cœur non l'avantage, de quelques particuliers, dévoués à une cabale ambitieuſe; mais l'intérêt général de toute la nation.

Je gémiſſais depuis longtems de voir Amſterdam, ma patrie, entraînée contre toutes les regles de la prudence & de la ſaine politique, par d'ignorans ambitieux, dans un ſyſtême qui n'eſt ni le ſien ni celui de l'Etat. Je déplorais, avec l'amertume d'un vrai citoyen, le discrédit, le mépris même & l'humiliation où ce changement extraordinaire avait réduit cette ville, auparavant ſi reſpectée & ſi conſidérée. En un mot, je ne pouvais apprendre, ſans verſer des larmes, que ſon aſcendant & ſa conſidération fuſſent réduits à rien dans les Aſſemblées politiques; & qu'au lieu de donner aux autres villes l'exemple des propoſitions vigoureuſes & patriotiques, il fallût employer des moyens extraordinaires pour obtenir ſon ſuffrage ſur ces objets. Je voyais arriver avec la plus vive inquiétude le moment de propoſer le renouvellement des opérations de la campagne prochaine avec la France. Les intrigues ſecretes des Anglais à Paris, montraient combien il importait de prendre au plutôt avec cette Cour des engagemens nouveaux & plus étroits pour ne pas être ſacrifiés dans ces négociations particulieres. C'était à la propoſition de la ville d'Amſterdam qu'on devait les premieres liaiſons; il était de ſon honneur de propoſer les nouvelles; pour éviter la honte d'être prévenue

&

politiques, nous ſavons trop ce que nous devons au public & à nous mêmes pour en hazarder ſur des faits incertains ou douteux. Dès qu'ils ont un certain dégré d'authenticité, nous les recevons non ſeulement avec confiance, mais même avec les ſentimens de la plus vive gratitude. *Note du Politique Hollandais.*

à cet égard par quelque autre de ces villes qui ont succédé au rôle brillant qu'elle jouait autrefois, & dont sa défection, suivant moi, augmente encore la gloire. Je souhaitais d'autant plus vivement une révolution dans sa conduite, qu'il y a dans son sein bien des Régens dont le zele & les lumieres ne mériteraient pas de porter la honte de cette conduite inexcusable. J'espérais même d'autant plus de voir mes desirs accomplis, que bien des Membres commençaient à rougir d'un système dont ils n'avaient pas prévu d'abord toutes les suites, je goutais d'avance le plaisir de revoir ma patrie reprendre le titre glorieux de protectrice de la liberté Belgique & recouvrer la faveur populaire qu'elle avait perdue ; je me livrais avec transport à cette idée délicieuse; &, quoique des incidens imprévus semblent traverser encore mon agréable attente, je ne désespere pas de la voir se réaliser.

Les affaires étaient dans une telle position que la Régence entiere ne pouvait s'empêcher de voir tout le parti qu'elle pouvait tirer des circonstances. Mr. van Berckel fut mandé pour faire l'exposé des motifs & des points qu'elle voulait proposer. On sait que quoique ce digne Pensionaire ne paraisse plus dans les Assemblées publiques, il conserve son titre & son emploi, & qu'il doit toujours ses services aux Régens qui les réclament. Ce fut sans doute un beau moment pour ce Ministre patriote ; son cœur dut être agréablement flatté, lorsqu'après un abandon si long, il vit les Administrateurs recourir à ses talens par la nécessité de revenir au système qu'on lui connoit. Mr. van Berckel fut donc chargé de rédiger des instructions, pour enjoindre aux Députés de la ville aux Etats de Hollande de proposer dans l'Assemblée la continuation du concert d'opérations pour la campagne prochaine & le rétablissement du Traité de commerce de l'année 1739. Il est vrai qu'on n'a pas osé se dispenser de faire ces propositions qui ont été lues à la derniere Assemblée du mois passé ; mais la maniere nue & séche dont elles ont été présentées, n'est guere propre à leur donner cet ascendant rapide qu'exige la nécessité des circonstances, & que le nom seul de la ville d'Amsterdam ne donne malheureusement plus

dans

dans les Assemblées. Aussi, pour montrer aux Membres qui auraient douté de la sincérité de cette démarche, pour prouver qu'elle n'était pas de pure étiquette, le Pensionaire avait mis cette énergie mâle, rassemblé les raisons les plus puissantes & allégué tous les motifs qui devaient éclairer les autres Membres sur le système qu'Amsterdam adoptait désormais pour regle de sa conduite & sur la nécessité d'une alliance étroite avec la France. Vous verrez par la lecture de cette pièce qui ne peut manquer de paraître bientôt, qu'elle était effectivement dressée de maniere à mettre la sincérité d'Amsterdam au dessus de tout soupçon, à rétablir sa réputation dans l'Assemblée & à opérer la conviction dans tous les esprits. Les Députés de cette ville à la Haye étaient alors Mr. Dedel-Salomonsz., ancien Grand-Bailli, Mr. J. Graafland-Pietersz, Mr. Jean Deutz, & les deux Pensionaires, MM. Visscher & Meerman van der Goes. La Gazette de *Diemermeer* vous a instruit avec quelle hardiesse ces Députés ont pris sur eux de tronquer ces instructions importantes & de n'en offrir qu'un squelette. Mais vous ne savez, peut-être, pas qu'une orgueilleuse vengeance a réclamé la punition de ce Gazetier pour la publication d'un fait dont elle était hors d'état de contester la vérité (*).

De

(*) Nous aurons bientôt occasion de montrer, en traitant de nouveau la matiere importante de la liberté de la presse, combien cette Gazette, ouverte aux discussions politiques de tous les genres, aux accusations personnelles les plus hardies, a rendu service à la nation: ceux même qui ont à se plaindre le plus de cette liberté, n'ont pas senti tout le prix du service important qu'ils en ont retiré. Par le Canal de cette Gazette, les calomnies semées insidieusement & sourdement contre eux ont été rendues publiques; cet incident leur a procuré l'heureuse occasion de justifier leur conduite & de confondre la calomnie. *Les voleurs craignent les reverberes:* cette figure montre qu'il n'y a que des citoyens indignes d'habiter une République, qui craignent la liberté de la presse. Que les Magistrats généreux qui ont protégé vigoureusement cette liberté de penser & d'écrire sont au dessus des ames faibles ou viles qui ont tenté de la restreindre! Quoique les Anglomanes aient profité du droit de

De pareils efforts indiquent la foibleſſe de leur cauſe. Mais la juſtice exige que l'innocent ne ſoit pas enveloppé dans cette condamnation. Il faut rendre à Mr. le Penſionaire Viſſcher la juſtice d'avoir, au milieu des variations les plus ſingulieres & des circonſtances les plus délicates, fait briller ſa ſageſſe, ſa prudence & ſon zele patriotique: il pouvait dire, *incedo per ignes ſuppoſitos cineri doloſo.* On ſait que ce Miniſtre s'eſt oppoſé vivement à la conduite de ſes collégues, & qu'après leur avoir montré l'irrégularité de ce procédé, il a fait une proteſtation qui le mît à couvert des ſuites. Mais puiſque ce bon Patriote a ſenti toute l'importance d'une Réſolution auſſi propre à relever le crédit & la gloire de ſes Conſtituans; puiſqu'il a vu toutes les conſéquences d'une altération qu'on y ferait; comment a-t-il pu prêter ſon miniſtere à cet écart dangereux d'inſtructions auſſi importantes? Puiſqu'il était chargé de porter la parole, comment n'a-t-il pas ſaiſi cette occaſion pour les tranſmettre dans toute leur intégrité? Comment n'a-t-il pas vu qu'il devait plutôt obéir à ſes Conſtituans qu'à ſes Collégues? Comment n'a-t-il pas vu qu'une démarche auſſi courageuſe ne pouvait que lui procurer la reconnaiſſance ſincere de ſes Maîtres & le ſuffrage éclatant de toute la République? Il eſt ſans doute des momens où l'homme vertueux n'eſt pas à l'abri de la ſéduction. Mr. Viſſcher n'aura pas apperçu les vues cachées dans cette altération; regardant les deux articles comme la partie eſſentielle de la propoſition, il aura perdu de vue l'importance des acceſſoires dans la circonſtance préſente. Il n'aura vu dans ſa condeſcendance que l'avantage d'éviter une conteſtation pénible & ſcandaleuſe. Quoiqu'on ne puiſſe accuſer les motifs de ce digne Citoyen, ſa conduite ne laiſſe pas de montrer quel beſoin Amſterdam a de Miniſtres qui joignent le courage & la fermeté aux lumieres & au zele.

On a remarqué que la conduite des Députés était in-

tout publier, ils ont proclamé ſuffiſamment la faibleſſe de leur cauſe, en voulant interdire aux autres cette même liberté. *Note du Politique Hollandais.*

inouïe & ſans exemple. Ils chercheront ſans doute tous les moyens de la juſtifier & de pallier les faits. Ils ont déja commencé par inſinuer qu'ils n'avaient hazardé de faire cette altération que pour éviter une erreur qu'ils avaient apperçue dans les inſtructions (*). On eſt ſans doute curieux de ſavoir quelle peut être cette erreur? On ſe rappelle qu'au mois de Juillet paſſé, afin d'échapper décemment aux inſtances preſſantes de la Ruſſie pour négocier une paix particuliere, qu'il nous était impoſſible d'accepter, il fut répondu qu'on avait conclu avec la Cour de France un plan d'opérations réciproques contre l'Ennemi commun, qui rendait impraticable toute médiation pour une ſuſpenſion d'armes ou pour une paix particuliere, *du moins pendant la campagne prochaine.* Loin que ces dernieres paroles emportaſſent un engagement de ſe prêter l'année d'après à la propoſition d'une paix particuliere, on ajoutait dans la même Réſolution que la néceſſité de cette alliance, l'obligation de veiller aux recouvrement de nos poſſeſſions paſſées des mains des Anglais au pouvoir de la France, & qu'enfin les probabilités apparentes d'une pacification générale, engageaient la République à préférer une paix générale à une paix particuliere.

(*) Voyez dans un Avertiſſement, inſéré dans la Gazette Hollandaiſe de Harlem du 5 Septembre, le paragraphe ſuivant, dont il n'eſt pas difficile de deviner la ſource. On aſſure, dit ce paragraphe, „ que les Députés d'Amſterdam ont fait mot pour mot la Propoſition, telle que la ville la leur avait transmiſe, relativement au concert avec la France & au renouvellement du Traité de Commerce; mais qu'il n'y a que les *prémiſſes* (le préambule) dont ils n'aient pas fait uſage; parce qu'Eux, Meſſieurs les Députés, ont jugé *qu'il s'y trouvait une Suppoſition erronnée*, & que le tems ne leur permettait pas d'en conférer par lettres avec leurs Correſpondans. Auſſi aſſure-t-on que la Propoſition a été faite à l'Aſſemblée de Hollande par Mr. le Penſionnaire Viſſcher, avec l'approbation unanime de tous les Députés; & par conſéquent des deux Penſionnaires; & qu'il faut bien qu' ils aient par devers eux de quoi ſe juſtifier devant leurs Conſtituans; le Conſeil auſſi être convoqué à cet effet. Ainſi on fera bien de ſuſpendre ſon jugement ſur cette affaire, juſqu'à ce que le Public ait reçu des informations ultérieures."

liere. Ainſi parlaient aux Miniſtres Ruſſes les Etats-Généraux, au mois de *Juillet*. Falloit-il rejeter durement la médiation d'une Auguſte Souveraine, dont on devoit reſpecter les motifs ? Ces paroles, *du moins pour la campagne procbaine*, autoriſoient-elles les Députés à altérer des inſtructions, où l'on ſuppoſe que la République ne pouvait, ni par la conſidération de ſes vrais intérêts, ni à raiſon de ſes engagemens, accéder à aucune paix particuliere ? On ne voit donc pas quelles raiſons peuvent alléguer les Députés pour leur défenſe.

Il eſt évident, & la nullité de nos opérations le prouve de plus en plus, que nous ne pouvons échapper à la criſe embaraſſante où nous ſommes engagés, que par la bienveillance particuliere & la protection puiſſante de la France. Une conduite équivoque, qui montrerait qu'il y a encore dans ce pays bien des eſprits, qui cherchent à ménager l'Angleterre, & ſoupirent pour renouer les liaiſons avec ce voiſin, eſt-elle propre à nous procurer cette confiance, qui ſeule peut intéreſſer le généreux Louis XVI en notre faveur ? Jamais, répétons-le, la politique de la confiance envers la France n'a été plus néceſſaire. Les Anglais intriguent vivement à Paris pour obtenir une paix dont ils ont le plus preſſant beſoin S'ils ſe décident jamais, (& il faut qu'ils en viennent là) à ſceller le ſacrifice qui leur tient le plus à cœur, l'Indépendance de l'Amérique ; celui de nos interêts leur coûtera-t il cher ? Ils nous abandonneront, comme il eſt probable, à la diſcrétion du Monarque Français. Il ne nous reſte donc d'autre politique que de joindre étroitement notre cauſe à la ſienne par les engagemens les plus ſolemnels ? Eſt-il rien de plus dangereux que de lui donner lieu de ſuſpecter nos vues ? Une fauſſe démarche ne produirait-elle pas les plus funeſtes effets ? Dans une circonſtance pareille tous les momens ſont précieux. Qui ſait ſi le retard occaſionné par cette alteration, n'aura pas des ſuites fâcheuſes pour la République ?

Ici s'éleve une autre queſtion, non moins embaraſſante. Mr le Duc de la Vauguyon ayant paru le 17 du mois de Juillet dans l'Aſſemblée de Leurs Haute Puiſſances, Leur a témoigné la ſatisfaction de

Sa

Sa Majesté sur une Résolution en date du 1 du même mois, où les Etats-Généraux auraient, suivant lui, jugé devoir différer (*) le rétablissement de leur paix jusqu'à la pacification générale, annonçant que Sa Majesté avait accepté la proposition de ne pas séparer leur cause de la sienne. La conduite de Messieurs les Députés supposerait cependant, que les Etats-Généraux se seraient réservé la faculté de séparer au besoin leur cause de celle de la France, & de pouvoir conférer sur une paix particuliere avant les Négociations pour une paix générale. Il n'y a pas de milieu; il faut, ou que les Etats-Généraux

(*) Le Duc de la Vauguyon, Ambassadeur de Sa Majesté T. C. auprès des Etats Généraux, a présenté le 17 de ce mois le Mémoire suivant:

HAUTS ET PUISSANTS SEIGNEURS!

„ Le Roi n'a perdu aucune occasion de donner à V. H. P. les témoignages les plus essentiels de son Affection. Ce sentiment seul a dirigé S. M., lorsqu'Elle s'est bornée au maintien de leur Indépendance & de leur Dignité; lorsqu'Elle les a prévenues par des Secours gratuits; & lorsqu'Elle s'est prêtée au Concert que V. H. P. lui ont proposé. S. M. voit avec beaucoup de satisfaction la juste confiance, que son désintéressement a inspiré à V. H. P.; & la détermination qu'Elles viennent de prendre, en est une nouvelle preuve. Il résulte de la Résolution du 1er de ce mois, que V. H. P. ont fait parvenir à S. M., qu'après les plus sérieuses Délibérations sur leur situation actuelle, Elles ont pensé, qu'il était plus *avantageux* de *différer le Rétablissement de leur Paix avec* l'Angleterre *jusqu'à la Pacification Générale*, & qu'Elles ont non-seulement l'intention invariable de persévérer dans le Concert d'Opérations contre l'Ennemi commun, établi entre S. M. & Elles, mais encore l'espérance, que S. M. voudra bien, lorsque les Négociations pour la Paix générale auront lieu, s'occuper de leurs Intérêts, & leur donner dès-à-présent des preuves tranquillisantes à cet égard. Le Roi me charge de témoigner à V. H. P., que Sa Majesté accepte avec plaisir la Proposition, qu'Elles lui font, *de ne pas séparer leur Cause de la sienne* dans cette importante circonstance, & que les sentimens de sa constante Affection lui feront une Loi inviolable de veiller avec le plus grand soin aux Intérêts de la Dignité & de la Propriété de Vos Hautes Puissances."

L

raux en aient imposé à la Cour de France, ou que Mr. de la Vauguyon ait voulu tromper le Public, en prêtant aux Etats-Généraux (en parlant à Eux-mêmes) des sentimens qu'ils n'avaient pas exprimés; ou que Messieurs les Députés aient, pour des vues secretes, fait main basse sur des expressions déduites de faits trop publics pour être ignorés. D'après cet exposé sentez-vous toutes les conséquences de cette démarche? Mr. le Duc de la Vauguyon ne doit-il pas, pour son honneur, & pour celui de l'Auguste Souverain qu'il représente, s'adresser aux Etats-Généraux, & leur demander cathégoriquement s'ils prennent dans le même tems des Engagemens contradictoires; ou si leurs expressions les plus claires renferment quelque équivoque à la faveur de laquelle ils se réservent la faculté de se dispenser arbitrairement d'un Engagement qu'ils n'avaient sans doute proposé les premiers, que pour mieux tromper un Allié confiant & crédule.

Les Députés alléguent pour leur défense, qu'ils n'ont pas eu le tems d'instruire leur Constituans. Vain Subterfuge! Ils reçurent les Instructions le jeudi; ils ne les remirent que le samedi. Cet intervalle n'était-il pas suffisant pour leur fournir la facilité de s'éclaircir sur les difficultés que leur sagacité supérieure leur avait fait trouver dans les Instructions de leurs Maîtres? N'envoie-t-on pas souvent des Exprès pour des sujets d'une importance bien moindre? Supposé même que l'idée de précipiter cette affaire eût absorbé toutes les autres, n'auraient-ils pu rectifier les passages qui les choquaient le plus, sans faire disparaître le tout? Au moins ils auraient pu ajouter des correctifs; ils étaient sans doute en état de le faire; car pour découvrir l'erreur dans une Proposition, il faut connaître la Proposition contraire qui est la vraie.

D'ailleurs, pour dépouiller ces instructions de l'esprit qui en tenait toutes les idées enchaînées, & en formait un ensemble, dont toutes les parties étaient liées; & pour l'adapter à d'autres opinions, il a fallu recourir à une nouvelle rédaction; & il ne serait peut-être pas difficile de montrer que la proposition faite par les Députés n'est point celle de la ville d'Amsterdam. Ils ont donc fait parler

à la Régence un langage qu'elle n'a jamais tenu. Ils ont donc trompé les autres Membres de l'Assemblée de la Hollande, en leur donnant une piece supposée à la place des vraies instructions de leurs Commettans. Cette conduite est-elle réguliere, est-elle constitutionelle ? Il n'est donc plus étonnant qu'on attende avec la plus vive inquiétude la décision de la Régence sur cette affaire épineuse & délicate. Toute la nation a les yeux fixés sur elle. Cette affaire touche essentiellement à son honneur, à ses droits. Quelques fougueux patriotes ne parlent de rien moins que de faire un exemple éclatant & sévere. Les plus modérés opinent du moins à ce que les Délinquans réparent leur faute, autant qu'il est possible, en retirant une Résolution qui n'est pas celle de la Régence & en remettant à l'Assemblée la piece authentique au lieu de la piece supposée.

On craint cependant que le crédit des Délinquans, leur affinité de sang & d'alliance avec la plupart des familles Régentes, n'étouffent la voix de la justice & le cri de toute la nation. Et c'est ici, Monsieur, que la vérité de vos principes démocratiques paraît dans toute sa force. La conduite de la Régence nous montrera si nous devons déplorer encore la facilité avec laquelle la communauté civile a rémis tous les droits à des corps indépendans qui se perpétuent eux-mêmes. C'est ainsi que la liberté civile, qui soumet le premier comme le dernier des Citoyens à la vindicte des loix, est une suite essentielle de la liberté politique, qui lui donne quelque influence sur ceux qui gouvernent. Supposons des Administrateurs nommés par le peuple comme autrefois. Auraient-ils, contre le vœu de la nation, montré du penchant à accepter l'offre d'une paix particuliere? Auraient-ils, contre le vœu de la nation, balancé à se déclarer pour l'Indépendance de l'Amérique? Auraient-ils, contre le vœu de la nation, tardé de se décider pour un Traité de commerce avec les Américains? Auraient ils, contre le vœu de la nation, tenu jusqu'à présent l'habile & vertueux Van Berckel écarté des affaires? Le fait présent montre de plus en plus la nécessité d'employer

des

des Ministres aussi fermes qu'éclairés. Si le rôle que ce partisan zélé de la liberté vient de jouer dans cette affaire, augmente la haine de ses ennemis ; cet exemple doit ramener en sa faveur ceux du moins qui n'ont prononcé contre sa réintégration que pour leur plaire? Leurs yeux doivent être dessillés sur le danger de changer de système.

A Mr. le Rédacteur du Courier du Bas-Rhin.

L'obstination avec laquelle vous nous demandez le désaveu d'une certaine lettre est d'autant plus étonnante que, même sans être sorcier, on voit, & par le mot injurieux de *cabale* qu'on y donne au parti supposé le nôtre & par l'affectation d'un stile burlesque ; que c'est, ou un persifflage grossier sorti de la même manufacture & peut-être de la même main qui vous a fourni celle que vous citez plus bas ; ou un piège tendu à votre bonne foi, pour exalter cette bile qui commençait à vous échauffer. Le *Politique Hollandais*, loin d'avouer pour ses disciples, des fanatiques qui supposent l'éloquence du glaive nécessaire à la propagation de la vérité, serait le premier à prendre la défense de quiconque serait exposé à des persécutions, pour s'être permis quelques plaisanteries sur sa personne ou sur ses écrits. La vérité, selon lui, est à l'épreuve même du ridicule ; & bien loin que cette attaque singuliere ait laissé du levain sur son cœur, il s'en applaudit même, en voyant par la tournure décente qu'elle commence à prendre, qu'elle lui fournira l'occasion de prouver ses principes avec une nouvelle force, & de montrer la nécessité & la convenance de les développer dans les circonstances présentes.

Quant au cartel sur lequel vous demandez une explication, vous m'avez, en propres termes, *déclaré une guerre bonne, vive & longue.* Il me semble que ce défi littéraire est dans les formes, à moins que vous n'ayez cru qu'il y manquait encore l'envoi d'un Héraut en cotte d'armes, précédé d'un Trompette, comme cela se pratiquait dans ces tems d'ignorance & de barbarie, où l'on déclarait la guerre avant de la faire ; ou que vous n'ayez pensé qu'un vrai Hollandois ne doit regarder comme un appel au combat, ni les violences, ni les affronts, ni même les manifestes.

LE

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXXXIV. LUNDI, ce 16 SEPTEMBRE, 1782.

Suite du CHAPITRE L.

Conſéquences à tirer des négociations entre l'Eſpagne & les Pays-bas-Unis pour la paix actuelle entre les Etats de l'Amérique & l'Angleterre ; pour ſervir d'introduction à l'admiſſion des Etats-Unis de l'Amérique dans la Neutralité-armée, comme le moyen le plus propre à accélérer la paix.

L'Angleterre eſt actuellement à peu près dans la même poſition où ſe trouva l'Eſpagne, lorſqu'après une guerre d'environ 40 ans, elle ouvrit également les premieres négociations qui amenerent la Trêve de douze ans avec les Pays-bas-Unis. Comme l'hiſtoire n'offre aucun autre événement dont l'analogie ſoit auſſi propre à éclairer les eſprits dans la circonſtance préſente, il n'eſt pas inutile de choiſir & d'expoſer les traits qui peuvent avoir quelque rapport avec les événemens actuels.

L'Eſpagne, après avoir inutilement conſumé toutes ſes forces pour ramener à l'obéiſſance les Pays-bas-Unis, courait riſque de ſe voir enlever tous ſes établiſſemens dans les deux Indes. Les Belges, libres, avaient conquis une partie de ſes poſſeſſions dans les *Indes-Orientales*; les établiſſemens qu'ils avaient formés ſur la côte d'Afrique, quelques tentatives qu'ils avaient faites ſur le Continent de l'Amérique, enfin les progrès étonnans de leurs forces navales

alarmaient l'Eſpagne ſur la ſureté de tous ſes riches domaines. A cette crainte ſe joignait l'épuiſement de ſes finances qui étaient dans un déſordre affreux. Ces raiſons la déciderent à faire les premieres propoſitions de paix. Les Pays-bas-Unis, de leur côté, regardaient comme une charge immenſe 26 millions de dettes qu'ils avaient contractées. Ils n'avaient pas été heureux dans les deux dernieres campagnes de terre; les armées Eſpagnoles étaient alors commandées par Spinola, un des plus grands Généraux de ſon ſiecle. Dans cet état des choſes, l'Archiduc, qui gouvernait les Pays-bas Eſpagnols, commença par faire ſonder l'eſprit des principaux Adminiſtrateurs de la République. Convaincu qu'on ne pourrait entamer aucune négociation avant d'avoir déclaré, clairement & formellement, l'Indépendance des Pays-bas-Unis, il ſe détermina, ſans héſiter, à traiter avec eux comme *avec des Etats qu'il reconnaiſſait pour libres & ſur leſquels il ne prétendait rien.* Sur cette déclaration les Etats-Généraux accorderent une ſuſpenſion d'armes pour huit mois. Le Roi d'Eſpagne ayant cependant refuſé d'y ajouter une déclaration préciſe & formelle, les négociations furent ſuſpendues; les Etats-Généraux, jaloux de s'aſſurer des ſecours contre les intrigues & les artifices de l'Eſpagne, profiterent de cette ſuſpenſion pour renouveler leur alliance avec la France. Henri IV promit de faire tout ſon poſſible, pour leur procurer une paix avantageuſe & ſolide & de les ſoutenir, en cas de beſoin. „ La République," dit un Hiſtorien de ce pays, „ n'était plus alors un édifice chancelant qu'on ne „ ſoutenait que dans la crainte d'être écraſé ſous ſes „ ruines. Les Etats-Généraux avaient forcé un an„ cien maître à venir leur demander la paix dans leur „ pays & à traiter avec eux d'égal à égal." Ils refuſerent donc de négocier avant d'avoir obtenu une déclaration entiere & formelle d'Indépendance. Lorſque les Députés Eſpagnols vinrent à la Haye, Barnevelt leur déclara qu'on n'entamerait la diſcuſſion d'aucun article, avant que cette reconnaiſſance eût été avouée

dans

dans les termes les plus positifs. Un des Députés des Etats poussa la délicatesse jusqu'à se plaindre qu'il y eût à la procuration des Ministres Espagnols un scel entouré des Ecussons des dix-sept Provinces des Pays-bas ; quoique cet incident pût être envisagé comme une suite de la coutume des Souverains qui retiennent souvent les titres des Pays sur lesquels ils ont des prétentions. Une multitude d'incidens sur les établissemens dans les Indes, sur le commerce dans les Pays-bas & sur la liberté de religion, ayant fait naître de nouveaux soupçons sur la sincérité du Roi d'Espagne, il n'y eut qu'un seul cri, celui de rompre les conférences & de poursuivre la guerre avec plus de fureur que jamais. Sans l'interposition des Ambassadeurs de France & d'Angleterre, surtout sans l'influence du premier, qui était le fameux Président Jeannin, aussi recommandable par ses talens que par sa vertu, tout était rompu. Il n'avait jusqu'alors été question que de négocier une paix qui mît fin pour toujours aux querelles sanglantes des deux peuples ; mais, comme on vit l'impossibilité de lever une multitude d'obstacles, que l'orgueil, l'intérêt ou l'animosité nationale avaient fait naître, on jugea qu'une trêve à longues années était le seul moyen de faciliter une réconciliation perpétuelle entre les deux nations, en ralentissant les haines réciproques, en adoucissant peu à peu l'aigreur des blessures & en éclairant sur les moyens de terminer les différends. Les Etats-Généraux, désirant de voir la fin de la guerre pour rétablir la balance dans les subsides, & l'ordre dans le Gouvernement, acceptèrent la proposition d'une trêve où leur liberté fut scellée non-seulement pour cet espace de tems, mais purement, simplement & pour toujours. Mais comme, dans un Gouvernement aussi compliqué, il y a toujours des oppositions d'intérêt, la Zéelande, à qui la guerre maritime ouvrait une source inépuisable d'avantages, refusa d'entrer dans cette Résolution. Le Prince Maurice, qui tirait de la guer-

re des profits immenſes, une conſidération importante & un éclat brillant qui devaient tomber à la fin de la guerre, ſoutenait les Ennemis de la paix. Au milieu de ces diviſions, inſéparables de la conſtitution Belgique, la négociation fut rompue pour la ſeconde fois. L'orgueil Eſpagnol ſe révoltait à chaque inſtant. L'Archiduc, qui mettait le plus d'intérêt à la concluſion de la guerre, ne voulait plus employer le mot *reconnaître*, & propoſait ſeulement de *tenir* en ſon nom & en celui du Roi d'Eſpagne, les Provinces-Unies pour Etats & Pays libres, ſur leſquels ni l'un ni l'autre ne prétendaient rien. Les Etats-Généraux inſiſterent, à cette occaſion, pour que leur Indépendance & leur Souveraineté fuſſent *reconnues pour toujours*. La France avait bien des motifs pour leur faire accorder cet avantage; la renonciation abſolue & formelle des Eſpagnols donnait même plus de facilité aux projets d'ambition qu'elle pouvait former; mais elle regardait comme une choſe impoſſible de leur arracher un pareil aveu; & elle s'était fait un point d'honneur de contribuer au ſuccès de cette négociation. Jeannin fit, pour combattre les idées des Etats-Généraux, un diſcours extrêmement remarquable. Il eſt certain, puiſqu'on ſe bornait à une trêve, à l'expiration de laquelle les différends étaient remis au droit du plus fort, que la demande d'une reconnaiſſance préciſe & minutieuſe était, ſinon déplacée, du moins ſuperflue. „ Il ſemblerait," diſait cet adroit négociateur, „ que vous doutez de „ la validité de l'Acte d'abjuration que le ſuccès de „ vos armes a ſuffiſamment conſolidé. Il eſt ſans „ exemple que des Souverains, dépouillés de leurs „ Etats, ſoient contraints d'abandonner honteuſement „ leur droit par un aveu public, à moins que les re„ vers de la fortune ne les aient livrés entre les mains „ de leurs Ennemis. Voyez, ajoutait-il, les Suiſſes „ & les Danois. Les premiers n'ont pour titre de „ leur Indépendance que l'acte d'une ſimple trêve. „ Les ſeconds n'ont jamais exigé de leur Roi Chri„ ſtiern, quoique leur priſonnier, une renonciation for-

„ formelle à la couronne." Jeannin obſervait encore dans un Mémoire qu'il fit circuler : „ que le Do-
„ maine des Monarchies était inaliénable ; que les
„ Souverains n'étant que les Adminiſtrateurs ou Eco-
„ nomes de leurs Etats ne pouvaient les démembrer
„ au préjudice de leurs Succeſſeurs, qui n'obéiſſent
„ qu'à la loi du plus fort, juſqu'à ce qu'une longue
„ poſſeſſion ait affermi le droit des vainqueurs. N'eſt-
„ ce pas vous reconnaître ſuffiſamment que de trai-
„ ter avec vous, comme avec des Etats libres ſur
„ leſquels on ne réclame aucun droit? Le mot tou-
„ jours ne ſervirait de rien dans l'acte en queſtion ;
„ puiſqu'à l'expiration de la Trêve, la querelle ſera
„ remiſe à l'épée. La force ſeule ſera l'arbitre de
„ ce différend. En vain prétendriez-vous alors vous
„ prévaloir de l'interprétation minutieuſe des termes
„ dans leſquels on aurait reconnu votre Indépen-
„ dance ; ne ſentez-vous pas que vous auriez tou-
„ jours tort, ſi vos armes & votre artillerie ne va-
„ laient pas mieux que celles de l'Ennemi?.... La
„ crainte même de l'Ennemi que ſera naître une trê-
„ ve, en vous forçant à des meſures de précaution,
„ vous ſera plus avantageuſe que la paix, qui, vous
„ jetant dans une fauſſe ſécurité, vous expoſe-
„ rait aux ſurpriſes d'un Ennemi ambitieux. Une
„ ſimple trêve aurait pu, il eſt vrai, dans d'au-
„ tres tems, devenir dangereuſe à votre Républi-
„ que ; mais vous n'aviez pas alors des forces auſſi
„ grandes & des Alliés auſſi puiſſans pour faire reſ-
„ pecter votre liberté." Dans une autre occaſion, Jeannin fit entendre : „ qu'on ne devait pas envier à
„ l'orgueilleux Eſpagnol, la mince mais inutile ſatis-
„ faction de pouvoir dire à ſes détracteurs que la dé-
„ claration était bornée au tems de la trêve ; puiſ-
„ quelle ſuffiſait pour aſſurer l'avantage récla-
„ mé."

Ce qui tenait le plus à cœur au Miniſtere d'Eſpagne était la ceſſion du commerce des Indes. Il fallut donc toute la condeſcendance des Etats ſur une reconnaiſſance limitée pour le perſuader. Dans l'idée

que la trêve procurerait quelque répit aux Catholiques des Pays-bas-Unis & ralentirait la haine des Peuples, il se laissa gagner. La plupart des Provinces devinrent même si indifférentes sur la reconnaissance de leur liberté, dont la trêve leur laissait la jouissance, qu'elles auraient préféré une trêve de vingt à vingt-cinq ans sans exiger le point important. Mais Barnevelt & Jeannin s'opposèrent si vivement à cette proposition, insinuée par les Négociateurs Espagnols, que les Etats-Généraux arrêterent de n'entrer dans aucune négociation, sans être tenus pour Etats libres, sur lesquels l'Espagne ne prétendait rien. A ces conditions les conférences furent ouvertes de nouveau, non à la Haye, mais à Anvers.

D'après ces traits, on voit la différence frappante qui se trouve dans la circonstance actuelle à l'avantage des Etats de l'Amérique. Ils n'ont pas auprès d'eux, comme les Pays-bas-Unis avaient alors, un voisin plus puissant en territoire & en population. La force actuelle du Canada ne saurait être comparée à celle des Pays-bas Espagnols du tems des négociations pour la trêve d'Anvers. D'ailleurs, les Pays-bas-Unis avaient seuls à soutenir tout le poids des forces de la Monarchie Espagnole; mais les Etats de l'Amérique ont pour eux une Puissance engagée en guerre contre le même Ennemi, & obligée, pour son intérêt & pour son honneur, à ne faire de paix que sur la base de leur Indépendance. Il est vrai que la France & l'Angleterre avaient promis aux Pays bas-Unis de se déclarer en leur faveur par des secours d'hommes; mais cet engagement ne les exposait pas beaucoup; puisqu'il ne devait avoir son effet que dans le cas où les négociations réussiraient pour la paix ou la trêve. D'ailleurs, les motifs qui portaient ces deux Puissances à s'immiscer alors dans les affaires des Pays-bas-Unis, n'étaient pas absolument purs & désintéressés. Jusqu'alors la crainte de l'Ennemi avait maintenu l'union étroite & la forme fédérative de la nouvelle République; quelques-uns regardaient la paix comme la pierre de touche qui devait montrer si cette

te singuliere Constitution pourrait subsister ; on était tellement prévenu pour les Gouvernemens monarchiques, qu'on doutait beaucoup que la Confédération Belgique résistât à cette épreuve ; & chacun des deux Monarques avait des vues d'ambition sur ce petit Etat, au cas qu'il fût obligé de se choisir un maître.

L'expérience a montré l'absurdité de ce préjugé. Si les Pays-bas-Unis ont pu se maintenir si longtems avec une Constitution aussi défectueuse, à combien plus de raison, la liberté l'Américaine, combinée avec tant de sagesse, offre-t-elle d'avantages supérieurs ?

Quoique la France & l'Espagne jouent actuellement, à l'égard des Etats Unis de l'Amérique, un rôle qu'on peut comparer, sous certains rapports, à celui que jouaient la France & l'Angleterre, à l'égard des Pays bas-Unis ; les deux premieres Puissances, loin d'être pour les Américains des objets de crainte, seraient les premieres à devoir les redouter.

La suite au N°. prochain.

Suite du CHAPITRE XLIX.

Sur le Concert des Opérations militaires avec la France.

Vainement chercherait-on à s'aveugler. On voit, malgré soi, qu'il est dans la République une cabale ardente, toujours prête à fronder les mesures qui peuvent être prises pour nuire à l'Ennemi. Il n'est donc pas étonnant qu'un Concert d'opérations militaires avec la France, Concert qui ne pouvait certainement produire aucun inconvénient, soit devenu l'objet de leurs violentes critiques.

Il paraît singulier, dit l'Auteur des Lettres de Reynier Vryaart, *qu'Amsterdam ait pensé à régler les opérations de la guerre, avant que la République eût quel-*

ques forces pour les entamer. C'eſt prendre les choſes à rebours. Ceux qui ont apperçu dans cette propoſition un deſſein caché d'engager la République dans une alliance entiere avec la France, & d'empêcher par-là le rétabliſſement de la paix avec l'Angleterre, n'ont pas, à ce qu'il me ſemble, frappé loin du but. Nous voyons l'uſage que l'on fait maintenant du Concert de la Campagne avec la France. La Cour de Verſailles, *à ce que j'apprends*, a donné toute ſon approbation aux plans de notre Amiral ; mais lorſqu'on a demandé que cette Cour nous donnât, de ſon côté, quelque choſe de certain, elle a répondu qu'elle agirait ſuivant les circonſtances du tems. *Mais la République, ne pouvant ſe repoſer ſur cette incertitude, a inſiſté de nouveau pour ſavoir quelque choſe de poſitif & de fixe. Sur cela la Cour de Verſailles a cru devoir répondre qu'elle devait* auparavant conſulter la Cour d'Eſpagne ; de ſorte que la ſaiſon d'été aurait bien pu s'écouler, avant qu'on eût arrêté *quelque Concert* pour la Campagne. *En attendant, cette affaire ne laiſſe pas de nous faire manquer l'occaſion favorable de faire la paix avec l'Angleterre & de nous tirer de notre ſituation déplorable.*

On ſent tout le venin de ces paroles pour inſpirer de la défiance contre la Cour de Verſailles. Je ne ſais ſi l'Auteur a des informations bien fideles ; ce qui eſt certain, c'eſt que ſes feuilles ſont hériſſées de documens de tous les genres ; & qu'on dirait que les Archives du pays (*) ſont ouvertes à tous ceux qui

(*) La Gazette Hollandaiſe de Leide en annonçant les Lettres de *Reynier Vryaart*, fait un grand étalage des documens authentiques & des papiers d'Etat qui s'y trouvent & qui prouvent, a ce que dit l'*Avertiſſeur*, „ que la faibleſſe actuelle de la République & la lenteur „ des travaux pour la marine ne doivent être attribuées „ ni à l'influence du Duc de Brunswich ſur l'eſprit ou ſur le „ cœur

qui s'intéreſſent pour les liaiſons avec l'Ennemi. Le ton de confiance qu'ils prennent, l'orgueil avec lequel ils étalent l'érudition qu'on leur fournit, jettent bien des eſprits dans la perplexité & ne contribuent pas peu à nourrir les ſoupçons contre les premieres têtes de la République, en donnant à penſer qu'elles trempent dans tous ces complots, & que les malheureux artiſans de trouble & de calomnie écrivent ſous leur dictée. L'eſprit inquiet examine, avec la même attention, ſi ces Ecrivains, du moins ceux qui ſont connus, ont des rapports d'intérêt ou de reconnaiſſance avec la Cour; & les conſéquences qu'on en tire, ne ſervent certainement pas à diminuer les craintes.

Quant à moi, j'avoue qu'on ne m'a pas honoré au point de m'admettre dans le ſecret du Concert des opérations; mais je crois tenir de perſonnes reſpectables que, dans les tems où cette affaire ſe traitait, Mr. le Duc de la Vauguyon parut, du moins au dehors, extrêmement ſatisfait des conférences qu'il avait eues ſur ce ſujet avec notre Stathouder; & que

„ cœur du Prince Stathouder, ni au Stathouder lui-même, ni au „ Gouvernement Stathouderien; mais ſeulement à la déca- „ dence où la marine était tombée, même avant l'élévation de „ Guillaume IV.... On y prouve auſſi que le Stathouder „ actuel a, depuis ſa majorité, conjointement avec le Con- „ ſeil d'Etat, inſiſté de la maniere la plus forte, pour le „ rétabliſſement de la marine... qu'il a prévu les circon- „ ſtances critiques où la République ſe trouve actuellement, „ & montré qu'elle ſe verrait dans une criſe dont tout l'argent „ du monde ne pourrait la tirer". Nous avons lu ces Lettres avec beaucoup d'attention; mais nous n'y avons pas encore trouvé qu'on eût juſtifié la maniere dont on a traverſé le rétabliſſement de la marine que les circonſtances rendaient abſolument néceſſaire, en demandant en même tems une augmentation de troupes de terre, dont les ardens Républicains ne regardaient la perſpective qu'avec effroi, & dont aucun événement ne prouvait la néceſſité.

que ce Ministre, qui se connaît en hommes, donna les plus grands éloges aux lumieres & au zele qu'il avait trouvés dans ce premier Officier de la République.

En avouant même que notre marine était dans un état affreux, qu'il fallait des années pour la mettre sur un pied respectable, n'est-ce pas un bonheur pour nous que la nécessité des circonstances nous ait forcés à tourner nos efforts vers la mer, dans un tems où l'Ennemi qui nous attaque, ayant à tenir tête à trois autres Puissances, ne peut y diriger contre nous qu'une partie peu considérable de ses forces? Puisque les efforts que cette circonstance nous contraint de faire, nous promettent, malgré les plaintes fondées ou non fondées d'une lenteur affectée dans nos opérations, des forces respectables dans peu de tems; est-il d'une mauvaise politique de renvoyer la paix jusqu'à un tems où nous serons plus en état de l'obtenir à des conditions favorables? N'est-il pas de la meilleure politique de joindre étroitement notre cause avec celle de la France, qui garde en séquestre une partie de nos possessions des Indes, que nous avons été hors d'état de maintenir ou de conserver?

L'*Oüderwetsche Nederlandsche Patriot* avait préparé toutes ses batteries pour exposer le danger de satisfaire au Concert d'opérations & pour défendre l'immobilité de la Flotte dans le port du Texel; lorsqu'il apprit qu'elle avait mis à la voile le 8 *Juillet*. Cet événement imprévu ne le déconcerta point. *Au contraire*, dit-il, *cette sortie ajoute à nos raisons; puisqu'il ne s'agit plus ni de jonction avec les Français, ni de l'arrivée des Espagnols dans la Manche.... Ce Concert est si loin d'être d'aucun avantage pour notre République, que son Altesse & les Commissaires, soit des Amirautés, soit de L. H. P. ont eu des raisons de juger que, du côté de la République, ils ne doivent absolument plus compter sur ce Concert, mais qu'il fallait, indépendamment de l'Espagne & de la France, tirer tous les avantages possibles de la Flotte de l'État, & saisir la pre-*

premiere occasion de la mettre en activité, quand ce ne serait que pour montrer qu'il ne tient pas à ceux qui sont à la tête des affaires, si elle paraît au dehors, de tems en tems, dans l'inaction. Cependant cette sortie laisse de l'inquiétude sur mon cœur. Son Altesse, il est vrai, prend tellement à cœur le réel intérêt de la République, qu'il y sacrifierait volontiers son repos & même son honneur pour quelque tems, & souffrirait tous les outrages que l'exécrable méchanceté ne cesse de lui faire, à cause de la prétendue inaction de la République; plutôt que d'exposer une Flotte dont tout dépend, à un danger considérable: mais la malice de la faction effrénée est si grande, qu'il ne serait pas étonnant que l'on se laissât entraîner, & que, dans un moment d'impatience, il se déterminât à satisfaire au délire d'une nation en démence, & à hazarder ce qu'autrement la prévoyance devait lui interdire. L'Histoire nous fournit plusieurs exemples des malheurs occasionnés par une telle condescendance. &c. &c. Reynier Vryaart a fait la même remarque. C'est ainsi que les grands génies se rencontrent. Car, quoique ces deux Ecrivains se répetent l'un l'autre, on doit les croire d'un rang trop élevés pour s'abaisser à des plagiats.

Il faut avouer qu'on aurait bien tort d'interdire la publication de pareilles idées; elle ne peuvent faire une impression dangereuse sur l'esprit de personne; & sans cela jamais on n'aurait cru que les Anglomanes de ce pays fussent capables de porter l'impudence à ce point. Que ces Auteurs ne s'applaudissent donc pas du débit vrai ou prétendu de leurs feuilles; car tous les lecteurs que nous connaissons, nous ont dit unanimement, qu'ils ne les lisaient que par la singuliere curiosité de voir jusqu'où l'attachement de quelques particuliers pour l'Ennemi, pouvait porter la malice & l'absurdité. Qui ne voit qu'un concert pareil ne pouvait consister à régler les opérations particulieres des deux Puissances; qu'il ne devait avoir qu'un but général dont chacune aurait la liberté de tirer tous

les

les avantages poſſibles. Une flotte reſpectable dans la Manche contre les Anglais donne naturellement le champ libre à celle des Etats dans la Mer du Nord; mais ſi la premiere n'agit pas de concert avec la ſeconde, elle peut l'expoſer à être ſurpriſe par l'Ennemi. La Flotte combinée a pris actuellement la route de Gibraltar; qui ne voit que ſi cette place peut ſoutenir la premiere fureur des attaques formidables qu'on prépare contre elle, ce ſiege attirera infailliblement toutes les forces des Anglais vers le Détroit.

La Réſolution qu'ont pris la France & les Etats-Unis de l'Amérique de n'entrer en Négociation avec l'Angleterre que de concert & d'après la reconnaiſſance préliminaire de l'Indépendance Américaine, découvre ſans autre commentaire la politique de la France. Le Miniſtere Anglais, voyant lui-même la néceſſité d'avaler cette pilule amere, s'eſt montré plus d'une fois diſpoſé à cette démarche. Mais quel fonds peut-on faire ſur l'Adminiſtration Britannique? A peine eut-elle appris la victoire de l'Amiral Rodney, qu'on la vit auſſitôt changer de ſyſtême, de plan, & même d'Adminiſtrateurs. Il ne fut plus queſtion de reconnaître l'Indépendance. Ce Miniſtere n'a-t-il pas montré, par une multitude de traits, que ſon grand but eſt de diviſer ſes Ennemis pour les accabler plus ſurement en détail? Ne dirait-on pas que, pour mieux parvenir à ſon ſyſtême, il a dans ce pays à ſa ſolde des gens conſacrés au même deſſein?

On nous fait entendre qu'une paix particuliere nous donnera la protection des Puiſſances qui ſont dans la Neutralité-armée. Mais n'avons-nous pas à réclamer des choſes, que leur protection ne peut nous procurer? La Ruſſie, qui ſemble ne nous avoir invités dans cette Neutralité, que pour nous abandonner au moment où notre acceſſion avait porté l'Angleterre à rompre avec nous, prendra-t-elle nos interêts à cœur? Notre acceſſion était

cepen-

cependant antérieure à la rupture; quel fonds peut-on faire sur une Puissance visiblement inclinée pour notre Ennemi, & qui trouvera toujours des prétextes pour se dispenser de nous soutenir dans une attaque?

Nous ne saurions trop nous hâter de contracter les engagemens les plus étroits avec la France. Plutôt nous serons convenus du concert des opérations, plutôt nous en retirerons les avantages. Les Français se refuseront d'autant moins à cette Proposition, que la Résolution prise par les Etats de ne faire aucune paix particuliere avec l'Ennemi, les engage naturellement à prendre à cœur nos intérêts aussi vivement que les leurs. Plus nous hâterons cet engagement, plus nous serons en état de résister à ces cabales Anglomanes dont le but serait de nous engager dans une paix particuliere, en peignant nos forces comme hors d'état de rien opérer. Qui ne voit que cette Résolution pourra forcer le Ministere Anglais lui-même à penser sérieusement à une paix générale & à laisser de côté tous les petits maneges qu'il emploie pour semer la division entre ses Ennemis?

On pourrait craindre seulement que le Ministere de France, piqué du peu d'avantage que nous avons tiré de la derniere campagne, des artifices de plusieurs Membres pour faire croire que notre cause n'est pas liée à la sienne par l'engagement de différer notre paix jusqu'à la paix générale, ne montre quelque répugnance à former de nouvelles liaisons pour les opérations militaires. Mais la France n'ignore pas les Résolutions vigoureuses des Etats de Zéelande & de Frise, & les Propositions de Leide, adoptées déja par plusieurs Villes de Hollande. Le Monarque sait donc où l'on doit chercher les causes de notre inaction. Les mesures que l'on prend pour la faire disparaître, les travaux redoublés dans nos chantiers, & le zele ardent de la majeure partie de la nation, lui donnent donc lieu d'espérer

d'eſpérer que bientôt nous ſerons en état & dans l'intention de porter des coups vigoureux à l'Ennemi. L'examen de queſtions vives & preſſantes de la ville de Leide pourra découvrir bien des fautes avec les vrais moyens d'y remédier.

CHAPITRE LI.

Sur la Ruſſie.

Cette Puiſſance joue un rôle ſi piquant dans les affaires préſentes ; le mouvement que ſes démarches ont imprimé aux autres Etats, a eu une influence ſi grande ſur les événemens ; on attend avec une curioſité ſi glorieuſe pour elle, ſa détermination relativement au refus peu honorable fait tour à tour de ſa médiation par l'Angleterre & les Pays-bas-Unis ; qu'il eſt à propos de donner quelque notion ſur l'Etat politique de cet Empire. La piece ſuivante, qu'on nous a communiquée, pourra ſervir d'introduction à ce que nous dirons dans la ſuite.

„ La Ruſſie, Protectrice de la liberté des Mers, de la ſureté des Nations, des opérations du Commerce ; médiatrice de la Paix, maitreſſe de la balance dans une grande partie de l'Europe ; ſans Flotte & ſans combats, faiſant tous les jours quelques conquêtes ſur les Turcs, jouit d'une gloire qui jette un grand éclat. Cependant le Cabinet de Verſailles ayant vu les nouveaux Réglemens que *Catherine* a donnés ſur la navigation, on a reconnu l'eſprit qui a imaginé *la Neutralité-armée* ; & dès ce moment on ne la nomme plus que la Neutralité *ruſée*. *Heureuſement*, a dit un Miniſtre, *que les Femmes ne gardent pas longtems leur ſecret.*"

„ La Ruſſie eſt la ſeule qui en impoſe aux Anglais. Elle a redemandé avec menace la reſtitution de tous ſes Vaiſſeaux ; & à l'inſtant on les a vus rentrer dans ſes ports."

Dans

„Dans ce Gouvernement, jamais les affaires du dehors ne ſuſpendent les détails de l'Adminiſtration intérieure. La querelle des Hollandais avec l'Angleterre n'empêche pas l'Etabliſſement d'une Compagnie de Commerce à *Kola* pour la pêche de la Baleine ſur la côte de Groënland. On a conſtruit pluſieurs ports le long de la mer du Japon juſqu'à *Kamſchatka.*"

„La Navigation eſt prolongée depuis le Golfe *Léna* juſqu'au Golfe *Perſique*; par ce moyen le commerce de l'Europe eſt réuni à celui de l'Aſie. Pour mieux aſſurer le ſuccès d'un ſi beau plan, l'Impératrice a envoyé de jeunes Ruſſes à la Chine, pour apprendre le Chinois & le Tartare. Elle a jeté les Fondemens d'une correſpondance pour le Commerce, entre les deux Nations; dorénavant même, les deux Cours s'enverront reſpectivement des Ambaſſadeurs, c'eſt ce qui s'appelle voir en grand."

„Tout en porte l'empreinte dans cette Monarchie, la nouvelle Académie qui s'y forme en eſt une preuve. L'Impératrice lui aſſigne douze cens mille livres de revenus. Les Profeſſeurs ſont doublés, une partie voyage & recueille toutes les connaiſſances du monde, tandis que l'autre prépare les Eſprits à les reçevoir. Chaque élevé, pour y être reçu, doit avoir paſſé ſept ans chez les Etrangers. Les ſix objets qu'on y enſeigne ſont l'Agriculture, les Manufactures, le Commerce, la Meſure de la terre, l'Hiſtoire naturelle, les Beaux-Arts. Il y aura quatre-vingt-treize Profeſſeurs; & dans la ſeule claſſe de la Meſure de la terre trente-ſix Arpenteurs, & cent trente-ſix aides-Arpenteurs."

„Un pareil inſtitut, devant lequel ſans doute la plupart doivent diſparaître, eſt plus utile & plus glorieux que tout ce qu'a fait *Pierre le grand.* Il ſuffirait pour changer la face d'un pays. Il n'y en a point qui ne pût l'imiter, ſi, relativement à ſon étendue, on y appliquait le dixieme des dépenſes ſuperflues. & à commencer par la France, *Paris* ſerait

ſerait-il moins la plus belle des Villes, quand il n'y aurait pas une Egliſe de *Ste. Génevieve* qui a coûté trente-ſix millions. L'intérêt de ce Capital fonderait la plus utile Académie. Si *Londres* n'avait pas l'Hôpital de Greenwich, on ferait quatre mille heureux avec ce qu'en coûte l'adminiſtration."

„La Ruſſie n'a point, il eſt vrai, ces grands Contrôleurs généraux, ni ces habiles Compagnies financieres. Mais elle n'a point auſſi de ces immenſes dettes nationales, qui deviennent heureuſement imaginaires par l'impoſſibilité de jamais les acquitter. Mais des reſſources intariſſables ſecondent ſes projets; mais on y écoute moins les ſollicitations excluſives du monopole. Le commerce de la Rhubarbe que le Gouvernement s'était approprié, a été rendu libre dès qu'il eſt apperçu qu'il était ſolidement établi dans l'Empire."

La Suite ci-après.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXXXV. LUNDI, ce 23 SEPTEMBRE, 1782.

Suite du CHAPITRE LI.

Sur la Ruſſie.

Cet Empire qui ne figurait autrefois que ſur la carte, n'a pas encore acquis une puiſſance dont la ſolidité ſoit reconnue univerſellement. La réalité de ſon pouvoir eſt encore un problême. Il eſt vrai que le Cabinet de St. Petersbourg a la plus haute idée de ſa puiſſance; & qu'il agit conſéquemment. Cette hardieſſe réuſſit; mais eſt-elle fondée ſur des baſes ſolides? Avant d'alléguer les argumens dont on cherche à ébranler cette ſolidité, jetons encore un coup-d'œil ſur un autre *aperçu*, où la richeſſe de cet Empire eſt appréciée, non d'après les ſpéculations ingénieuſes d'un Ecrivain partial, mais d'après des faits qui paraiſſent authentiques & inconteſtables.

„ La Ruſſie, dit-on, qui comprend à peu près la 5me „ partie des terres connues du Globe, a une variété

„ de productions qu'on chercherait inutilement ail-
„ leurs. Dans un grand nombre de ſes Provinces, il croît
„ beaucoup de grains. Ses Contrées Septentrionales ne
„ ſont pas entierement privées de cette fertilité: on
„ recueille même du lin à Kargapol, au 61me degré
„ 29 minutes de latitude; &, ſi le ſol de Mezen,
„ voiſin du Cercle Polaire Arctique, ne produit ni
„ lin, ni froment, il offre du moins aux Cultivateurs
„ d'abondantes moiſſons d'avoine qui ſervent à l'en-
„ tretien des haras établis dans les environs. Ces
„ mêmes Contrées nourriſſent des troupes de Bœufs
„ de race Hollandaiſe & beaucoup plus grands que
„ l'eſpece ordinaire. Le Veau d'Archangel eſt re-
„ marquable par ſa grandeur & recherché pour la dé-
„ licateſſe de ſa chair; il y en a qui peſent plus de
„ 500 livres. Dès qu'on eſt deſcendu juſqu'au 62me
„ degré, on trouve dès moiſſons ſi ſupérieures aux
„ beſoins des Habitants, qu'une quantité conſidérable
„ de grains eſt employée pour diſtiler de l'eau-de-vie.
„ Les Gouvernemens de Livonie, de Pleskof, de
„ Smolesko, d'Ukraine, de la Haute & de la Baſſe
„ Noworogod, de Moskow, de Belgorod, de Vo-
„ roneje & de Kaſan ſont les greniers de l'Empire;
„ après avoir reçu de ces Terres ſi fertiles une abon-
„ dante ſubſiſtance & tout le grain néceſſaire pour
„ les braſſeries, on cede le ſuperflu des récoltes à
„ la Suede, à l'Angleterre & à la Hollande. Par-
„ tout, on braſſe de la biere & c'eſt encore un tri-
„ but que l'on impoſe à la fécondité de la terre; il
„ faut qu'elle rapporte auſſi toutes ſortes de gruaux,
„ nourriture ſaine pour les Riches & reſſource abon-
„ dante pour les Pauvres. —— Les Récoltes de
„ Chanvre, après en avoir non-ſeulement donné la
„ quantité inappréciable que le Peuple conſume,
„ mais encore ſuffi aux beſoins de la Marine & des
„ Fabriques de Toiles, laiſſent un ſuperflu conſidé-
„ rable qu'achettent les Etrangers. C'eſt le Chanvre
„ de Ruſſie qui fournit à toute la Marine de l'Euro-
„ pe, excepté à celle de France, les voiles & les cor-

„ dages

„ dages. —— Les grains ne ſont pas la ſeule ri-
„ cheſſe de l'Ukraine. Elle produit les plus beaux
„ fruits. Ses gras Pâturages nourriſſent des Trou-
„ peaux nombreux; & cette Province vend plus de
„ 10.000 Bœufs, chaque année. On y cultive du
„ Tabac. On y recueille de la Cire & du Miel.
„ —— Aſtrakhan conſerve une race de Moutons
„ d'une groſſeur extraordinaire & qui donnent des
„ laines ſuperbes. Le même Pays a des Salpêtrie-
„ res conſidérables; on ne vend du Salpêtre aux
„ Etrangers que lorſque les Magaſins de la Couron-
„ ne en renferment une grande ſurabondance. ——
„ On tire des bords du Volga les œufs d'Eſturgeon
„ dont les veſſies d'air ſervent à faire la colle de
„ Poiſſon. —— La Province de Kazan eſt couverte
„ de vaſtes forêts; on en tire les plus beaux mâts
„ & les meilleurs bois de conſtruction. —— D'au-
„ tres Provinces fourniſſent quantité de Chevaux, lé-
„ gers, infatigables, qui exigent peu de ſoins & ſont
„ ſujets à peu de maladies. —— Le ſel des Salines
„ de cet Empire, dont il ſe conſomme 330 millions
„ de livres peſant, y vaut à peu près un demi-ſou
„ de Hollande la livre. —— Les plus belles peaux
„ du monde ſont dans la Ruſſie. —— Il ſe tire quan-
„ tité de Suif de pluſieurs de ſes Provinces, princi-
„ palement d'Orenbourg où l'apportent les Nations
„ errantes qui nourriſſent des Troupeaux innombra-
„ bles, pour trafiquer de leurs peaux & de leurs
„ graiſſes; on en exporte, chaque année, pour plus
„ de 2 millions de florins de Hollande. On envoie
„ de St. Peterbourg de la chandelle toute faite à plu-
„ ſieurs Contrées de l'Allemagne. —— Les four-
„ rures communes de la Sibérie ſurpaſſent, en beau-
„ té & en bonté, toutes celles des autres Pays: tel-
„ les ſont celles des Zibelines tuées pendant le prin-
„ temps ou l'été; celles des Petits-Gris, dont le
„ poil épais & luſtré approche de la couleur de l'ar-
„ doiſe; celles des Iſatis ou Peſſi, que l'on appelle
„ Renards blancs; celles enfin des lievres, dont le

 „ poil

„ poil s'adoucit, s'épaiſſit en hiver & prend la blan-
„ cheur de la neige. Un ſeule peau de Martre Zi-
„ beline, tuée en hiver, vaut 150 florins de Hol-
„ lande, ſi elle eſt bien nourrie de poils, ſi la cou-
„ leur en eſt brune & luſtrée. Les Hermines, qui
„ ne ſont guere plus grandes que les Taupes de nos
„ champs, coûtent 35 à 40 florins le cent. Une peau
„ de Loutre Marine, qu'on appelle Caſtor de Kamt-
„ chatka, ſe vend aux Chinois 140 à 150 florins,
„ quelquefois même 250. Celle de Renard, ſi elle
„ eſt parfaitement noire, va juſqu'à 2,000 & même à
„ 2 500 florins. Les Renards bleus ſont encore plus
„ chers. On trouve en Sibérie, des marbres, des
„ pierres précieuſes, de l'ivoire foſſile, du muſc, des
„ mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer. Le cui-
„ vre y eſt de bonne qualité & ſouvent chargé d'or,
„ ce qui en fait défendre l'exportation. Le fer de
„ Sibérie ne le cede point à celui de Suede. En 1772,
„ les mines d'Or de toute la Ruſſie donnerent 1947
„ livres de ce métal & celles d'Argent 62,304 li-
„ vres. —— Nul Peuple n'a pu imiter juſqu'ici ces
„ cuirs ſi recherchés ſous le nom de cuirs de Rouſſi;
„ il y en avait plus de 100 Fabriques, il y a quel-
„ ques années, & le nombre en augmente tous les
„ jours. On évalue leur produit annuel à plus de 2
„ millions de florins de Hollande. —— La Ruſſie
„ commerce avec toute l'Europe, avec les Tar-
„ tares, avec les Perſans, avec les Chinois. Ses
„ Exportations montent, années communes, à
„ plus de 44 millions de florins, ſans mettre en li-
„ gne de compte les droits de ſortie qui vont à plus
„ de 8 millions; & ſes importations ne paſſent gue-
„ re 30 millions, ce qui fait pencher en ſa faveur
„ une balance d'environ 22 à 23 millions."

On ſent bien que, d'après ce pompeux étalage des richeſſes & des productions de la Ruſſie, on aura cherché à la déterminer à prendre parti dans les troubles actuels. Mais on n'aurait jamais imaginé que ce

ce ſerait dans ce pays, qu'on ſe plairait le plus à révéler les raiſons qui devaient porter cet Empire à ſe déclarer pour l'Angleterre contre les Américains.

La Ruſſie, dit le *Poſt naar den Neder-Rbyn*, d'après une multitude de pamphlets écrits ſur le même ſujet, *ne ſaurait trop s'oppoſer à ce que l'Amérique devienne indépendante. Il y va de la perte entiere de ſon commerce. Les principales Productions qui lui ſervent de baſe, ſont les bois de conſtruction, le chanvre, la poix, le goudron, le fer, le ſeigle, le froment, les graines de lin, les pelleteries, le ſuif &c. que l'on tranſporte d'Archangel, de Petersbourg, de Riga &c. en Eſpagne, en Portugal, en France, en Angleterre, en Hollande. Or l'Amérique a les mêmes productions que la Ruſſie. Ainſi les Américains devenant libres, diminueront, par leur concurrence, les profits de cette branche de Commerce. L'Eſpagne, le Portugal & la France iront au meilleur marché; le trajet n'eſt gueres plus long d'une côté que d'un autre, & le trajet étant même plus ſûr de l'Amérique, les aſſurances y ſeront conſéquemment plus modiques. Les Américains ont d'ailleurs des vents aliſés qui les amenent en Europe, tandis que les Ruſſes ont à lutter contre mille difficultés pour arriver dans l'Océan. Leur navigation eſt même arrêtée une grande partie de l'année par les glaces. Ils ne peuvent gueres ſortir qu'au mois d'Avril & doivent rentrer au plus tard au mois d'Octobre. Ainſi quelle perte ne cauſera pas l'Indépendance de l'Amérique à l'Empire de Ruſſie ? Car, avant la guerre, les Américains ne pouvaient exporter aucun de ces articles en d'autre pays qu'en Angleterre ; & les Anglais tenaient ce commerce dans de ſi grandes entraves, qu'il n'avait aucun encouragement. Ce n'était que contre le gré des Anglais qu'ils faiſaient un commerce de vaiſſeaux tout fabriqués, & portaient par là un préjudice immenſe aux chantiers Anglais de conſtruction navale Ainſi leur poſition les met à portée d'attirer à eux tout le commerce de l'Architecture navale, d'en pourvoir les Colo-*

nies Anglaises & Espagnoles & de porter de ce côté-là un coup mortel aux Anglais.... Il ne serait pas donc étonnant que, pour sa propre sureté, la Russie prît parti pour les Anglais dans la querelle présente

On a plus d'une fois pulvérisé ces objections; mais puisqu'on ne cesse de les répéter pour ébranler les esprits, il n'est pas inutile d'en parler encore, pour arriver à la discussion d'un sujet plus important.

Est-il à croire que la Russie, en se déclarant pour l'Angleterre, lui rendrait des forces assez considérables pour reconquérir les Colonies révoltées?

Quand cette jonction faciliterait une entreprise que des connaisseurs éclairés regardent comme impossible à l'Europe entiere conjurée avec l'Angleterre, cette conquête empêcherait-elle les parties Septentrionales de l'Amérique d'avoir des productions semblables à celles de la Russie? Changerait-elle la direction des vents plus favorables au commerce de l'un qu'à celui de l'autre? Opererait-elle sur la singularité des saisons, rigoureuses à l'une & favorables à l'autre? Ce service de la Russie engagerait-il les Anglais à ne pas tirer tous les fruits possibles d'un territoire acheté si cherement?

N'est-il pas plus probable que l'Angleterre, détachée absolument de l'Amérique pour tous ces objets de construction navale, aura recours aux Russes plutôt qu'aux Américains, dont les intérêts lui deviendront plus qu'indifférens? Or, les consommations qu'une Puissance navale telle que l'Angleterre peut faire de ces objets, mérite, je crois, une certaine considération. Pour se faire quelque idée de cette observation, qu'on demande à la Russie de comparer les gains qu'elle a faits depuis le commencement de cette guerre à ceux qu'elle fit dans la derniere, ou lorsque l'Amérique était sous la dépendance de l'Angleterre.

On peut demander encore, si, dans le cas d'une conquête de l'Amérique, on pourrait encore se promettre de ramener le commerce Américain sous la dé-

dépendance exclusive de la Grande Bretagne? Les Américains, suivant l'Auteur des objections, faisaient un grand commerce de vaisseaux qu'ils vendaient tout fabriqués aux Européens. Croit-il donc que la conquête sera si entiere qu'on pourra anéantir facilement cette ancienne branche de leur commerce? Toutes ces objections sont donc chimériques. On prouverait plutôt que l'Indépendance de l'Amérique serait avantageuse à la Russie, d'après cette idée si juste du Mémoire de Mr. Adams aux Etats-Généraux: „ Le fret & les assurances, dit-il, pour les voyages „ où il faut traverser l'Atlantique sont si hauts; la „ main d'œuvre est si chere en Amérique, que le gou„ dron, la poix, la térébenthine &; les bois de con„ struction navale n'en seront jamais transportés en „ Europe à des prix aussi modiques que peuvent le „ faire les pays à portée de naviguer dans la Balti„ que." Cette observation est confirmée par les faits les plus authentiques; puisqu'on sait que le Parlement Brittannique s'est vu obligé d'assigner des primes énormes, pour encourager la culture de ces articles de commerce en Amérique, au lieu d'avoir cherché à la détruire, comme on veut l'insinuer.

L'Auteur de ces objections aurait beaucoup mieux fait de discuter les avantages que la Russie retire de cette guerre & de la neutralité; & de chercher s'il n'y a pas des raisons plus fortes encore qui devraient la déterminer à interposer sa puissante médiation pour arrêter l'effusion du sang humain, & tous les maux inséparables du terrible fléau de la guerre. C'est ce que nous examinerons, l'*ordinaire prochain.*

Suite du CHAPITRE XLIX.

Sur le Concert des Opérations militaires avec la France, sur les Alliances de cette République & la Conduite de MM. les Députés d'Amsterdam.

J'étais dernierement chez un vieillard dont la conversation était également instructive & agréable. La compagnie rassemblée autour de lui, était plus choisie que nombreuse. Ce vieillard n'avait pas une de ces physionomies noires & tristes, que les rides de la mauvaise humeur défigurent encore plus que celles de l'âge. Quoiqu'il n'eût jamais exercé aucun emploi public; une finesse de tact extraordinaire & les grandes opérations de commerce qu'il avait exécutées, lui avaient donné un discernement exquis, un jugement solide; & sur les événemens dont il a été le témoin, un fond de lumieres qu'on chercherait vainement dans les livres. C'était une bibliotheque vivante. La confiance qu'il m'avait témoignée m'avait engagé à la payer d'une confiance semblable. Je lui avais développé toutes les idées qu'une étude particuliere sur la constitution de la République, m'avait fait naître pour prévenir la ruine que les progrès de ses maux & de sa décadence semblent lui préparer. Il prit surtout le plus grand intérêt à mes idées sur le Stathouderat-unique-héréditaire dans la maison d'Orange. Il m'invita à les publier le plutôt possible, pour imposer silence à ceux qui m'ont accusé d'une conspiration horrible contre cette éminente dignité & contre l'illustre Maison qui l'occupe. Je ne crains pas de dire que mon plan tend à en augmenter l'éclat & la solidité. Je puis assurer d'avance que ce projet n'offre rien d'impossible, ni de fantastique. Je ne crains pas d'ajouter que, s'il y a, comme on l'insinue dans le *Courier du Bas-Rhin* & ailleurs, un projet d'anéantir le Stathouderat, il échouera certainement. Quoique j'aie de fortes raj-

raisons de penser qu'il y a contre le Stathouder actuel une prévention qui va, dans quelques-uns, jusqu'à la haine & à la fureur, j'en ai de plus fortes pour croire qu'il ne tiendrait encore qu'à Guillaume V de recouvrer toute la confiance & l'affection publiques, si nécessaires pour son bonheur & pour le bien de la patrie. Qu'on me pardonne cette digression. Je reviens à la compagnie assise autour du vénérable vieillard.

La Conversation ayant tombé sur le concert des Opérations avec la France, il me rappela les principes que j'avais posés sur les Alliances relatives à la République. „ J'avoue, disait-il, „ que dans la „ circonstance actuelle, nous ne saurions former „ des liaisons trop étroites avec la France. Mais „ autant la nécessité de repousser un Ennemi com- „ mun, de conserver ou de recouvrer nos pos- „ sessions lointaines, & la nature singuliere de „ nos affaires doivent nous porter à lui témoigner „ actuellement une confiance illimitée ; autant la „ singularité de notre position physique & les „ suites fatales d'une malheureuse expérience doi- „ vent nous mettre en garde contre toute alliance „ avec un voisin trop puissant. Vous rappellez- „ vous, dit-il, l'argument, que Sir Joseph Yorke „ & tous ses adhérens ont employé après lui, con- „ tre ceux qui se plaignaient que l'Angleterre fît „ sur l'article des munitions navales, des deman- „ des diamétralement contraires à la lettre des „ Traités? Ils nous objecterent les Traités d'alli- „ ance que nous avions faits postérieurement à ce „ Traité. Cet article des munitions navales étant, „ disaient-ils, un point essentiel pour le salut de „ cet allié; n'aurions-nous pas procédé contre le „ sens formel de l'alliance en contribuant à four- „ nir à ses Ennemis les armes qui l'effrayent le „ plus? Tout faible & ridicule que soit ce rai- „ sonnement, comme si les Traités même d'alliance „ ne doivent pas être bornés aux articles qui y „ sont stipulés, voilà cependant le motif principal

„ du reſſentiment qui ne tarda pas à amener la
„ rupture avec l'Angleterre. Il aurait donc mieux
„ valu que nous n'euſſions jamais ſongé à faire
„ une alliance dont les effets ſont ſi terribles.
„ Le grand ſervice que nous a rendu Guillaume
„ III en nous impoſant de pareilles chaînes!
„ Mais, pourquoi ſommes-nous deſtinés à être le
„ jouet des grandes Puiſſances avec leſquelles
„ nous avons la folie de contracter des alliances
„ perpétuelles? Croyez-vous que ſi nous n'avions
„ pas été les Alliés de la France, au milieu du ſiecle
„ paſſé, Louis XIV aurait, en conſéquence de
„ notre oppoſition aux progrès de ſes armes dans
„ les Pays-Bas, conçu ce reſſentiment qu'il nous
„ fit éprouver par la funeſte invaſion de 1672.
„ C'eſt donc à une alliance trop étroite avec la
„ France que nous ſommes redevables de cette mé-
„ morable expédition qui faillit à nous faire per-
„ dre notre place parmi les Puiſſances indépen-
„ dantes. Il faut, cependant, avouer qu'il n'aurait
„ tenu qu'à nous de vivre dans la ſuite en paix
„ avec ce Royaume; & que, ſi l'on pouvait attendre
„ des caprices d'un Gouvernement deſpotique la
„ même conſtance que des pays où le ſyſteme po-
„ litique eſt plus ſtable, il n'y a pas deux pays qui,
„ par leur poſition & le caractere des Habitans,
„ fuſſent auſſi intéreſſés à vivre enſemble en al-
„ liance étroite. D'ailleurs, ces dernieres guerres
„ avec la France ſont encore des fruits de la politique
„ funeſte qui nous impoſa le joug Anglais ſous le
„ titre impoſant d'alliance. Combien ces réflexions
„ deviennent-elles encore plus effrayantes, lorſ-
„ qu'on penſe à quoi il a tenu que nous ne fuſſions
„ devenus une Province Angloiſe. Guillaume III,
„ à qui nous avions eu la faibleſſe de laiſſer le
„ Stathouderat lorſqu'il monta ſur le trône de Jac-
„ que II, n'avait qu'à laiſſer un enfant mâle. Ce fils
„ n'aurait il pas hérité des deux dignités? L'Angle-
„ terre n'était-elle pas dès-lors à notre égard un

„ aſtre,

„ aſtre impérieux, dont nous devenions l'humble
„ & ſervile ſatellite?"

„ Il paraît," dit alors un Grietman de Friſe,
„ que les Français attachent quelque importance à
„ notre Concert d'opérations avec eux. Il eſt
„ certain que nous ne pouvons, ſans un extrême
„ danger, ſéparer notre cauſe de la leur. En un
„ mot, notre parti le plus ſûr eſt d'enchaîner
„ nos intérêts aux leurs en abandonnant toute idée
„ d'une paix particuliere. Mais avant de prendre
„ à ce ſujet des engagemens étroits avec la Fran-
„ ce, avant de lui promettre ſolemnellement de ne
„ faire aucune paix indépendamment d'elle, ou ſans
„ ſon aveu, ne devrions-nous pas convenir du
„ ſort des poſſeſſions qu'elle garde ou qu'elle
„ a recouvrées pour nous? A ce prix elle pour-
„ rait peut-être exiger de nous un développement
„ plus vigoureux de nos forces. Il eſt certain
„ que la diverſion que nous ſommes en état de
„ faire par notre ſuperiorité navale dans la mer du
„ Nord, peut lui procurer de grands avan-
„ tages. Mais hélas! un vertige funeſte ſem-
„ ble agiter notre République depuis l'origine
„ de ces malheureux troubles. L'eſprit de faction
„ & de partialité fait oublier à toutes les têtes le
„ bien de l'Etat."

Le Concert des opérations avec la France & les liaiſons politiques qu'elle peut amener, ayant été diſcutés fort au long, on tomba naturellement ſur la conduite d'Amſterdam. Lorſque l'éloge & la ſatyre, l'admiration & le perſifflage, eurent épuiſé toutes leurs traits, pour peindre fidelement la conduite de cette Ville, depuis la fameuſe démarche contre le Duc; on s'empreſſa cependant à lui rendre le juſte hommage qui lui eſt dû, pour être enfin rentrée dans le bon ſyſtême. On la félicita d'avoir conſenti à faire cauſe commune avec la courageuſe ville de Leyde. Cette converſation amena

na-

naturellement le ſujet ſur l'affaire des Députés qui ont mutilé les inſtructions de leurs Commettans. „ Il me ſemble," dit un Gentil-homme de Gueldre, „ que ces Meſſieurs ont-été jugés trop légè„ rement & trop ſéverement par le public. On „ n'a pas examiné tous les moyens de défenſe „ qu'ils pouvaient alléguer. Ils ſont en ſi grand „ nombre, que l'affaire ayant été remiſe à un Com„ mitté, celui qui en fit le rapport au Conſeil, aſ„ ſura que les écritures apportées pour leur juſtifi„ cation, pourraient bien tenir huit heures de lectu„ re. A ce début effrayant, jugez s'il y eut quel„ qu'un aſſez intrépide pour attendre un auſſi terri„ ble ſermon. On ſait que, dans le Synode de „ Dort, les Arminiens ayant apporté dans l'Aſſem„ blée de gros Volumes qu'un ſeul homme n'aurait „ pu ſoulever d'une main, tous les vénérables „ Peres pâlirent & qu'il n'y en eut aucun dont le „ courage ne fût ébranlé par le poids de ces „ énormes paperaſſes. Je ne ſuis pas aſſez ini„ tié dans l'art de la chicane, pour deviner ce que „ Meſſieurs les Députés avaient inſéré dans leur „ éternel rapport. Cette idée n'a pas laiſſé de „ leur réuſſir à quelques égards; & comme je n'ai „ pas un penchant malin à juger les choſes en „ noir, je crois qu'ils avaient au moins une bon„ ne raiſon à citer en leur faveur. Il eſt vrai que „ les Etats-Généraux avaient répondu au mois de „ Juillet aux Ambaſſadeurs Ruſſes, qu'ils *étaient* „ *dans l'intention* de différer leur paix juſqu'à la „ pacification générale. Ces mots, nous ſommes „ *dans l'intention de faire*, ſuppoſent, me ſemble, „ qu'on n'a pas encore fait. Or il paraît, que „ les inſtructions dreſſées par Mr. van Berckel ſup„ poſaient la choſe faite & conclue. Elles conte„ naient donc des ſuppoſitions erronées."

Un Régent d'une petite ville maritime ſentant les inductions que ce raiſonnement offrait contre la conduite

des

des Etats-Généraux, prit vivement la parole pour les disculper du reproche de duplicité. „ Il est vrai," dit-il, „ que les Etats-Généraux ne parlerent pas „ aux Députés Russes de leur arrangement avec „ la France, comme d'une chose conclue; ils in- „ sinuerent seulement leur intention d'entrer dans „ cet arrangement; ils l'avaient manifesté a la Cour „ de France par leur Résolution du premier Juillet; „ mais cette Proposition resta secrete & ne reçut sa „ sanction que par l'acceptation de la France, qui fut „ manifestée le 17 du même mois par le Mémoire „ de Mr. le Duc de la Vauguyon. Or, la Réponse „ aux Ministres Russes s'étant faite dans l'interval- „ le du 1 au 17; elle ne contient rien de louche „ ni d'insidieux. Il n'est pas dans le Code des na- „ tions, que des Souverains soient obligés de ré- „ véler le secret de leurs délibérations à d'autres „ Souverains. Il suffisait aux Etats-Généraux „ d'insinuer leur intention aux Députés; & c'est ce „ qu'ils ont fait avec la prudence convenable aux „ circonstances & les égards dûs à une Souveraine „ respectable. Peut-être Mr. de la Vauguyon au- „ ra-t-il inféré dans son Mémoire des expressions „ qui ne se trouvent pas exactement dans la Réso- „ lution des Etats-Généraux. Peut-être n'ont ils „ pas dit en propre termes, *qu'ils étaient résolus de* „ *ne pas séparer leur cause de celle du Roi de Fran-* „ *ce.* Mais ce sont de pures chicanes de mots. „ La Résolution de renvoyer leur paix jusqu'à la „ pacification générale implique nécessairement cel- „ le de ne pas séparer leur cause de celle du „ Roi (*)."

La

(*) Les Etats Généraux ayant reçu le Mémoire de Mr. de la Vauguyon, en envoyerent dans les Villes votantes une Copie de la Teneur suivante:

Extrait

La curioſité ſe réveilla naturellement ſur la tournure qu'avait priſe cette affaire unique dans les Annales de l'Etat. Une perſonne de la compagnie nous produiſit un Avertiſſement inſéré dans pluſieurs Gazettes Hollandaiſes à la juſtification des Députés. Suivant cet avis, l'affaire ayant été examinée par un Committé de ſept Perſonnes, avait été décidée ſur leur rapport par la Régence. On y aſſure hautement que *les obſervations faites par ces Députés ſur l'erreur de quelques aſſertions inſérées dans les inſtructions, avaient été trouvées fondées; qu'ils avaient eu raiſon de ne pas s'en tenir ſcrupuleuſement à leurs ordres; & que même ils avaient rendu un ſervice réel à la Régence, en prenant ſur eux de n'offrir qu'une partie de la teneur des inſtructions; qu'autrement on aurait pu leur faire des réflexions & des reproches d'une nature bien déſagréable, & non pas tout-à-fait indifférens. Ajoutant que quoique la Régence eût préféré qu'ils euſſent demandé & attendu des avis, elle ne peut approuver leur conduite à cet égard, & que la découverte de ces erreurs ne les autoriſait pas ſuffiſamment à*

Extrait des Regiſtres des Réſolutions de L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies.

Mercredi le 17 Juillet 1782.

A été lu dans l'Aſſemblée un Mémoire de Mr. le Duc de la Vauguyon, Ambaſſadeur de Sa Majeſté le Roi de France, ſervant de Réponſe à la Réſolution de L. H. P. du 1*er* de ce mois, *par lequel L. H. P. ont renvoyé le rétabliſſement de leur paix avec l'Angleterre juſqu'à la pacification générale*, témoignant Sa Majeſté Sa ſatisfaction ſur icelle, avec aſſurance de Ses ſentimens d'affection pour l'Etat, ſuivant le Mémoire ci inſéré. (*Ici ſe trouvait le Mémoire de Mr. de la Vauguyon inſéré dans le No.* 83.)

Sur quoi délibéré, Meſſieurs les Députés des Provinces reſpectives en ont demandé Copie qui leur a été accordée.

à faire la proposition indépendamment des raisons qui les motivaient; cependant, convaincue de la pureté de leurs motifs & de la bonté de leurs vues, elle avait expressément consenti que l'on ne fît aucun usage des propositions erronées qui avaient occasionné les observations des Députés, & qu'après les avoir fait disparaître, on insisterait sur les raisons, *qui motivaient la proposition de la maniere prescrite par le Conseil.*

La lecture de cet Avertissement infidele & insidieux révolta toute l'Assemblée. Elle fit naître une multitude de réflexions contre ceux qui cherchaient à tromper le public d'une maniere si gauche & si perfide. On demanda quel citoyen ignorant & téméraire osait inculper une Régence entiere pour justifier quelques-uns de ses Députés? On demanda s'il était possible qu'elle eût voulu sacrifier sa réputation pour sauver un affront à quelques individus? On demanda comment on osait tenir au public un langage bien différent de l'aveu que les Députés ont réellement fait en pleine assemblée du Conseil? — Cette affaire n'est plus un secret. Le 9 de ce mois le Conseil, après le rapport fait par le Committé auquel il avait remis l'examen de cette affaire, *a désapprouvé absolument leur conduite & leur a enjoint d'exécuter la commission dont ils avaient été chargés.* Une telle décision s'accorde-t-elle avec le service qu'on prétend qu'ils auraient rendu à la Régence? Comment un remerciment pour un service réel, se concilierait-il avec le fait contenu dans l'Avertissement même, savoir que les Députés *ont été désapprouvés pour leur précipitation*? Comment auraient-ils reçu ordre en même tems, & d'exécuter leurs premieres instructions, & d'en faire disparaître les erreurs qui avaient blessé leurs yeux délicats? Après cette discussion, on convint qu'à la vérité les Députés n'avaient pas été jugés avec la derniere rigueur; qu'il était à présumer qu'ils s'étaient justifiés sur la nature de leurs motifs; & que la Régence, convaincue de la sincérité de leurs protestations pa-

patriotiques, & touchée de leurs dispositions à réparer cette erreur d'un moment, n'aura pas voulu perdre des Citoyens, que cette leçon doit rendre plus prudens à l'avenir, dans les occasions où le bien de la Patrie les appellera.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Stantman*; *à Gouda*, chez *Van der Kios*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Blusse*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXXXVI. LUNDI, ce 30 SEPTEMBRE, 1782.

CHAPITRE LII.

Au Courier du Bas-Rhin.

Il me semble, Monsieur, que vous avez actuellement jeté toute l'âcreté de votre bile. Vous commencez à parler le langage décent & modéré de la raison. Cette nouveauté pourrait faire penser que les accusations horribles que vous accumuliez sur moi, ne seraient pas le fruit d'une animosité impuissante. Il est donc de mon devoir de me défendre; ce qui n'aurait été ni nécessaire, ni convenable, si vous aviez poursuivi sur le même ton; car les escarmouches légeres que je me suis permises, n'étaient qu'un essai; je n'avais d'autre dessein que de montrer combien il est facile d'être méchant quand on veut l'être. Hélas! Monsieur vous voyez combien le mauvais exemple est contagieux.

Je ne disconviens pas que vous n'ayez fait rire & que je n'aie ri moi-même le premier; mais vous savez que souvent on rit pour des motifs différens; & je nie que ce soit à mes dépens. Vous me dispen-

ferez sans doute de tenir compte du jugement de quelques têtes faibles & pusillanimes qui se laissent ébranler par de gros mots, & qui vous auraient également jeté la pierre, si je vous eusse prodigué les termes malhonnêtes, les épithetes injurieuses dont il vous a plu de me gracieuser si libéralement, mais que je me garderai bien de transcrire ici (*).

Quelque prix que vous mettiez, Monsieur, à ce langage déplacé à mon égard, & indécent vis à-vis de vos Lecteurs que vous devez respecter, je suis loin de me persuader que les bleſſures que vous m'avez

(*) Un petit marchand en détail de la ville d'Amsterdam, se croyant un grand génie, parce qu'il a une bibliotheque, ne pouvait trop admirer le sel fin & piquant de la lettre à *Claude*, *Nepomucene*, *Pancrace &c.* & les autres gentillesses du même goût dont elle avait été le prélude. Il répétait dans une cotterie dont il est membre, avec une complaisance orgueilleuse, *ah! que c'est bête*! *Ah*! *que ce dialogue est sot*! Il assurait en propres termes, que les trois plus grands Auteurs actuellement vivans étaient le *Courier du Bas-Rhin*, le *Courier de l'Europe*, & l'Abbé *Raynal*. Enfin, quelqu'un qui connaissait le personnage, excédé de son impertinence, *il faut avouer* en effet, dit-il, *que ce dialogue est bien bête. Amusons nous un moment aux dépens de l'Auteur.* On fait apporter le No. 79 du *Politique*. L'introduction fut d'abord critiquée sans ménagement. Le premier des interlocuteurs eut ensuite son tour & ne fut pas épargné. La chaleur du Marchand en détail était si grande; qu'en arrivant au second interlocuteur, il ne se souvint plus qu'on n'avait mis dans la bouche du *Courier du Bas-Rhin*, que les propres paroles de cet Auteur, sans aucun changement. Cet oubli malheureux le trahit. Tout en vantant le *Courier*, il le déchirait sans miséricorde. Il aurait poursuivi jusqu'à la fin sur le même ton; mais il s'apperçut bientôt que les rieurs n'étaient pas pour lui. Pour se dérober aux brocards qui pleuvaient sur sa tête, il se retira les yeux baissés, pétrifié de sa sottise, se promettant une autre fois de bien s'assurer du nom des Auteurs, avant de prendre envie de les critiquer.

vez faites, soient plus douloureuses ou plus profondes que celles que je vous ai fait souffrir en me défendant. Je ne vois pas comment vous pourriez à cet égard vous parer fierement de la palme que vous a decerné, dites-vous, une Société de gens de Lettres de Paris, qui, de votre propre aveu, n'a pas sçu comment je repoussais vos attaques? Je ne vous envie point des lauriers si noblement aquis. Je mets plus de prix au suffrage d'un arbitre qui a entendu les deux plaidoyers, qu'a celui de cent juges qui décident sur le rapport d'une seule des parties. Je ne vois pas non plus comment vos Athéniens auraient droit de mépriser le *Politique Hollandais*, par la raison seule qu'il n'aurait pas eu le bonheur de parvenir jusques dans leur lycée. En fait de goût, je reconnais le Parisien pour un juge compétent; mais en matieres de politique, dont l'intérêt dépend toujours des lieux & des circonstances, il ne saurait être la regle des autres nations. Aussi voit-on des milliers de brochures Parisiennes *expirer sur la frontiere*. Aussi voit on les Français acheter ici au poids de l'or des diatribes qui ne trouveraient pas dix lecteurs hors de la France. Comment une feuille qui se borne en général aux affaires de cette petite République intéresserait elle des gens qui se piquent de frivolité? Si l'on pouvait supposer quelque dialectique à ces Athéniens, ils auraient dû se rappeler que celui qui crie le plus haut n'est pas toujours le plus fort & chercher à s'instruire, du pour & du contre, avant de prononcer. Mais le moyen d'attendre un raisonnement pareil d'une société qui pense sans doute que tout l'univers lit les *petites Affiches*, le *Journal de Monsieur* & que l'Etat est intéressé aux importantes discussions sur le *Jeu d'un Auteur*, sur le *Début d'une actrice*, sur la *Redoute chinoise*, sur *Janot*, &c. Ce n'est pas que dans Paris, il n'y ait des esprits sensés, & délicats qui s'élevent au dessus des mœurs du jour & des préjugés de la nation. Il en est, à qui rien de ce qui concerne les intérêts des autres peuples, n'est indifférent: or, plusieurs de ces respectables Pari-

ſiens ſe ſont vivement intéreſſés en faveur des pauvres Genevois, au courage & au malheur des quels vous ſembliez vouloir inſulter. Ceux-là connaiſſaient bien mon adverſaire; puiſqu'ils me recommandaient inſtamment, vous le dirai-je?... *De ne l'honorer d'aucune réponſe*.... Vous m'avez autoriſé, par votre exemple, à citer auſſi mes correspondans. Mais je me garderai bien de croire, encore moins de citer comme vous les éloges outrès qu'ils m'ont donnés quelquefois.

Il ne faut pas chanter victoire avant le combat. je ne vous crois pas auſſi *malevole* que vous voudriez bien le paraître. Ceux que vous tenez pour morts ſe portent encore aſſez bien, pour ôſer ſe montrer, quand il faudra combattre en braves Athletes, nuds à nuds, ſans fauſſes armes.

Soyez aſſuré, Monſieur, que vos *coups de maſſue* ne m'ont pas même effleuré. J'en ai été moins affecté que de la ſotte pitié de deux ou trois imbécilles qui, ſous prétexte de s'intéreſſer à moi, ſont venus ſérieuſement me plaindre de bleſſures dont je n'ai jamais ſenti l'atteinte, bien loin d'en avoir vu les marques. Dois-je m'avouer bleſſé; parce qu'en paſſant dans la rue, mon manteau a reçu quelques éclabouſſures dont un léger frottement fait diſparaître aiſément juſqu'à la derniere trace?

Le ſel attique eſt-il un compoſé d'injures groſſieres, de délations choquantes & de ſarcaſmes qui ſont dans les mots, plutôt que dans les choſes; qui ne naiſſent pas du ſein du ſujet & ne ſervent pas à le développer. C'eſt à ces traits que la plaiſanterie eſt la pierre de touche de la vérité. Faut-il une grande dépenſe d'eſprit, pour dire *ah que c'eſt bête? Il faut être bien de ſon pays* &c.? On penſe que pour être bon plaiſant, il ſuffit de faire rire; mais ſouvent les choſes les plus pitoyables excitent le rire par leur bêtiſe exceſſive. Les farces des boulevards font plus rire que les chefs-d'œuvre de Moliere: mais quelles ſortes de gens font-elles rire? L'excellente plaiſanterie doit perſuader, en feignant de ne vouloir qu'amuſer. L'arme du ridicule

ne

ne doit ſervir qu'à vanger la raiſon ; c'eſt d'après cette régle, puiſée dans la nature, que le *Courier du Bas-Rhin*, auquel on ne peut refuſer du goût & même du talent pour la plaiſanterie, verra toujours ſes traits s'émouſſer, quand il voudra mordre ſur la vérité toujours plus ferme que la pointe du ridicule.

Peu d'hommes ſont doués du taleut de manier l'ironie avec grace & légéreté; les anciens n'ont gueres qu'Ariſtophanes, Horace & Lucien; les Modernes n'ont que Paſcal, Moliere, Deſpreaux, Swift & Voltaire.

Apparent rari nantes in gurgite vaſto.

Je ne ſache pas qu'aucun de ces grands hommes ſe ſoient vantés de

Paſſer du grave au doux, du plaiſant au ſévere.

Je ſais au contraire qu'il n'eſt rien de plus facile que la cauſticité dont uſaient les Scaliger, les Jurieu, les Scioppius & les Garaſſe.

Comment, Monſieur, avez-vous pu m'accuſer d'avoir employé contre vous des perſonnalités odieuſes & des injures groſſieres; tandis que vous avouez vous même, d'avoir été l'aggreſſeur par vos *notules*, où, non content de tourner mes écrits en ridicule, vous laiſſez percer le deſir affreux de me nuire; en me traitant d'Auteur *incendiaire* & *ſéditieux*, de déclamateur *odieux*, *inſolent* & *puniſſable*? A cela vous m'avez répondu qu'*en diſant que j'étais puniſſable vous ne ſouhaitiez pas que je fuſſe puni.* Si vous n'euſſiez pas mis de la chaleur à vous défendre de l'accuſation d'avoir appartenu à une certaine ſociété, cette diſtinction Jéſuitique ne prouveraitelle pas contre vous? Vous me déſignez ſous les traits d'un *ſéditieux*, *envoyé ou venu pour déchirer le pays qui me ſouffre dans ſon ſein, ſouflant ſur le feu qui couve, pour produire une exploſion funeſte; comme un Démogogue effréné, un artiſan de révolte, cherchant à égarer la multitude* &c. &c. &c.; & quand je vous reproche ce procédé ſi contraire aux égards que les hommes de Lettres ſe doivent entre eux, vous échappez par un ſarcaſme qui prouve contre vous; votre

conduite me rappelle un conte que j'ai appris en Angleterre. Un Quakre fut mordu d'un chien. *Ma religion m'interdit la vengeance*, dit-il à son aggresseur; *mais elle ne me défend pas de te faire connaître.* En même tems il dit à tous les passans que ce chien est enragé; à ce cri d'alarme, on fond de tous côtés sur l'animal: il périt percé de coups, victime immolée en apparence au bien de la société; mais en effet à la ruse d'un hypocrite, ravi d'avoir trouvé le moyen de concilier le devoir de sa religion avec le plaisir de la vengeance.

Si vous n'aviez eu, Monsieur, que des intentions innocentes à mon égard; il vous suffisait, je crois, de m'attaquer avec les armes de la raison. Vous m'avouerez qu'un jugement fondé sur l'équité n'a pas besoin de recourir aux ressources de la méchanceté. Les gens de Lettres, tant soit peu courageux (il faut l'être pour annoncer des vérités utiles) ne sauraient trop se soutenir les uns & les autres contre la conjuration des hommes puissans, qui souvent n'ont d'autre frein que la crainte de voir leur administration exposée à la censure des écrivains hardis. Les hommes de Lettres ont réussi à former une République indépendante des lieux & des puissances; mais leur force est dans leur union: ils peuvent différer de sentiment; mais leurs piques personelles doivent toujours céder à la nécessité de maintenir une autorité bien légitime; puisqu'elle tend au bien de l'humanité. D'ailleurs, croyez-vous, Mr., qu'il soit aisé de parler politique dans un tems de trouble, sans déplaire à l'un ou à l'autre parti? Si vous avez ce secret, vous devriez bien m'en faire part, puisque vous n'en faites aucun usage; Vous trouvez le ton du *Politique-Hollandois* d'une hardiesse offensante; mais, avant de le critiquer, examinez si, dans la chaleur d'un zele philantropique, il ne vous est pas aussi échappé des vérités peu agréables. Si la Cour de France que vous n'avez pas ménagée sur la détention de Linguet, si les Ministres de l'Espagne contre laquelle vous venez d'inférer un arti-

cle

cle offensant, avec des notes non moins offensantes, si leurs *Majestés Frisonnes* que vous avez cherché à ridiculiser; si, dis-je, toutes ces têtes respectables se réuniſſaient contre vous, que pourrait leur objecter l'Ennemi de la liberté du *Politique Hollandais*? Ne voyez-vous pas le contraſte frappant que vos allégagations contre moi forment avec la noble hardieſſe, avec laquelle vous avez jugé les lâches perſécuteurs des Linguet & des Raynal? Qui jamais aurait cru que le *Courier du Bas-Rhin* irait copier le langage des *Réquiſitoires*, & dénoncér l'Auteur du *Politique Hollandais* à être *apprébendé au corps*?

Quelle ame noble & ſenſible ne vous applaudiſſait pas, en vous voyant prendre la défenſe de Linguet dans les fers & appeler fierement ſes perſécuteurs au tribunal de l'univers & de l'équité! Alors vous n'éprouviez ſûrement pas une diminution d'Abonnés. Mais, quand on vous a vu prendre le parti de la force contre le courage d'un petit peuple enthouſiaſte de ſa liberté, on avait peine à concilier le premier procédé avec le ſecond. Ce contraſte n'autoriſait-il pas vos ennemis (Et vous méritez d'en avoir) à ſuſpecter vos motifs? Ils répandaient ſourdement que vous n'auriez pas attaqué les Repréſentans de Geneve, s'ils avaient eu un Linguet pour défenſeur, ou ſi l'Auteur de la Lettre à *Chriſtophe de Beaumont* ſe fût trouvé dans leurs murs?

Vous oppoſerez à ces raiſons que le bonheur de tout un peuple doit vous intéreſſer beaucoup plus que l'amour propre d'un petit écrivain, qui met ſa gloire à vouloir bouleverſer un Etat. Mais ne voyez vous pas que vous ſuppoſez ce qui eſt en queſtion; puiſque loin de vous fournir des preuves pour ſuſpecter ſa bonne-foi, il expoſe ſes idées non d'une maniere ſourde & clandeſtine, mais avec l'attache publique des loix de ſon pays; or, les Hollandais doivent mieux ſavoir qu'un étranger ce qui peut leur être funeſte.

Etes-vous d'accord avec vous-même? Vous me peignez d'abord comme un Ecrivain ſans force, ſans

chaleur, sans délicatesse, barbare, lourd & digne du dernier mépris; ensuite vous m'attaquez comme si j'étais un écrivain redoutable & assez dangereux pour embraser un des peuples les plus phlegmatiques de l'univers. Il me semble que ces procédés ne sont pas conséquens. Un homme raisonnable qui ne me connaîtrait que par vos accusations, ne serait-il pas tenté d'en conclure que si mon *faire* à tous les défauts que vous lui reprochez; ma cause doit être bien bonne & mes raisons bien solides, puisqu'elles n'ont pas besoin, pour s'insinuer dans les esprits, d'être étayées par les charmes séducteurs d'un stile élégant & harmonieux. Il ne s'agit de rien moins, selon vous, que d'incendier & bouleverser un Etat; & vous m'attaquez sur la maniere gauche, insipide, seche, inanimée, dont je m'y prends. Votre but aurait-il été de me donner des leçons dans l'art de détruire les Empires? Il me semble que, si vos critiques sont fondées, elles sont dès lors inutiles

Quand j'opposais à vos critiques ameres, les éloges pompeux que vous m'aviez prodigués auparavant, vous n'avez pas craint de me répondre qu'on ne *devait pas prendre vos complimens à la lettre & que le désir très-louable, de voir réussir ceux qui débutaient dans la même carriere que vous, avait pu vous porter à donner de mon début une idée un peu plus avantageuse qu'il ne méritait en effet.* Mais, en raisonnant de la sorte, quelle foi voulez vous qu'on ait à vos jugemens? Ne m'autorisez-vous pas également à ne pas prendre à la lettre toutes vos accusations actuelles de *bavardage politique très-ennuyeux, de stile mauvais ou faible* &c. La passion basse de l'envie ou du ressentiment ne dicte-t elle pas encore plus de faux jugemens que le noble desir d'encourager un collegue? Lisez *La Rochefoucault*; puisque vous l'avez commenté. Les Auteurs seraient bien à plaindre si leur génie brillait ou s'éteignait suivant la décision d'un critique, qui déchire aujourd'hui ce qu'il avait loué la veille.

Mais vous me direz; La nation Hollandaise est aveu-

glée

glée par la fureur des partis: elle eſt ſourde à la voix de la raiſon. Non, Mr. vous ne connaiſſez point l'état des choſes dans cette nation, quand vous parlez ainſi: il n'y a que deux ans, ſelon vous, qu'on n'y jurait que par l'Angleterre & pour l'Angleterre: j'ajouterai que, ceux du parti contraire au mien ont non-ſeulement conſervé beaucoup de puiſſance, mais qu'ils ont eu, continuellement de leur côté, des plumes très-ſavantes & très-habiles; ſans compter le *Courier du Bas-Rhin* qui n'eſt pas demeuré ſpectateur oiſif. Il faut donc en conclure que les meilleures plumes ne ſuppoſent pas toujours les meilleures raiſons. Entre mille preuves qu'on pourrait alléguer du ſang-froid extrême de cette nation au milieu des ſecouſſes violentes qu'elle vient d'eſſuyer, n'êtes-vous pas étonné, Monſieur, qu'elle ne ſe ſoit pas laiſſé éblouir par les raiſonnemens captieux d'une multitude de Sophiſtes, & que, pour mieux examiner les choſes, elle ait toujours levé l'écorce qui les enveloppe? Quel rôle utile & glorieux n'aurait elle pas joué dans les circonſtances actuelles; ſi le vœu de la généralité de la nation n'eût pas été ſans ceſſe traverſé par la funeſte influence d'un parti favorable à l'Ennemi?

La maniere dont je me défends, vous montre, Monſieur, que je ſuis bien éloigné de croire que mon ſtile ſoit ſans défauts. Mais puiſqu'on vous a ſi bien inſtruit des particularités relatives à ma perſonne, vous auriez dû uſer ſur cet article de quelque indulgence. On peut me pardonner une certaine négligence; elle annonce même une franchiſe, un épanchement naturel du cœur, qui n'a pas le tems de tromper & qui mérite la confiance.

Vous me reprochez de tourner ſans ceſſe dans un même cercle d'idées & de raiſonnemens. Il me ſemble, Monſieur, que cette méthode m'a réuſſi ſur quelques points. C'eſt celle de tous les écrivains qui ont un grand objet en vue; le zele les emporte ordinairement dans cette occaſion: Linguet a uſé de cette licence juſqu'à l'excès; quoiqu'il n'eût pas d'au-

tre objet que d'enſevelir Mr. d'Alembert ſous les ruines de l'Académie.

Vous paraiſſez avoir craint de me faire connaître ſous un dehors avantageux. Pour être plus ſûr dans votre genre d'attaque, vous ſemblez avoir choiſi les paſſages les plus faibles de mes écrits; ce procédé me paraît plus prudent que généreux; avec cette maniere de juger on couvrirait dè ridicule le meilleur des écrivains. Vous auriez dû vous piquer d'autant plus de généroſité à cet égard, que vous avez accès auprès d'un million de perſonnes qui ne me connaiſſent pas; tandis qu'il n'eſt peut-être pas un lecteur du *Politique Hollandais*, qui ne liſe le *Courier du Bas-Rhin*. Une feuille qui contient des nouvelles a néceſſairement une extenſion plus grande qu'un papier politique, borné aux affaires d'un petit pays.

Je crois avoir montré ſuffiſamment combien il m'aurait été facile de pulvériſer les accuſations élevées contre cette feuille. Mais mon intention eſt bien moins de me défendre, comme Auteur, que de me juſtifier, comme citoyen: plus vous avez de crédit dans le monde littéraire, moins il m'eſt permis de reſter dans le ſilence, lorſque vous me peignez ſous les traits odieux d'un artiſan de diſcorde & de malheurs: mais, comme je ne puis défendre les motifs qui m'ont guidé, & juſtifier la marche que j'ai priſe, ſans diſcuter de nouveau les principes que j'ai ſuivis, je vais tâcher de préſenter dans un nouveau jour les cauſes & l'origine des troubles préſens, les défauts inhérens à cette conſtitution, qui y ont donné lieu, & la maniere d'y apporter du remede d'une maniere paiſible & légale, ſur un fondement auſſi ſolide que peut le comporter un ouvrage ſorti de la main des hommes. Je ferai enſorte qu'on puiſſe dire en penſant à cette diſpute: *De ces cailloux frottés il ſort des étincelles.*

C'eſt au public à décider, d'après ces raiſons, s'il doit prendre à la lettre tout le mal que vous avez

du

dit de moi; les discussions, où je vais entrer, feront une apologie continuelle de ma conduite; mais vous ne devez plus vous attendre à une défense régulière, à moins que de nouvelles accusations de votre part ne m'arrachent malgré moi du plan général que je me suis prescrit.

Combinaison des CHAPITRES L & LI. *sur la convenance d'admettre les Etats-Unis de l'Amérique dans la Neutralité-armée pour accélerer la paix.*

Nous croyons avoir, quoiqu'en peu de mots, pulvérisé les objections de ces spéculateurs bornés ou pervers qui prétendaient que la Russie était intéressée à s'opposer à l'Indépendance de l'Amérique. Nous avons même insinué des observations qui paraissent montrer qu'elle doit gagner à cet événement. Nous pourrions étendre plus loin cette idée & faire un tableau magnifique quoique fidele, des avantages infinis que cette nouvelle source de commerce, ouverte à toutes les nations, présentera à l'extension & aux progrès du commerce & de la navigation de la Russie. Mais tout ce qu'on ne voit que dans une perspective éloignée ne frappe que légerement. La Russie sent beaucoup plus les avantages que lui procure la guerre actuelle au moyen de sa neutralité. On ne voudra certainement pas soutenir que le projet sublime de cette confédération ait été une mesure agréable ou avantageuse à l'Angleterre. Nous en sentons les influences bénignes plus qu'aucune autre nation; notre commerce, couvert du pavillon de cette neutralité, étend, comme auparavant, ses branches fécondes, & sent à peine les suites de la guerre. Ainsi cette confédération, imaginée pour profiter des fautes, & s'approprier le commerce particulier des nations entraînées dans cette grande querelle, leur offre un moyen de lui ravir une portion de

de ſes eſpérances. On pourrait donc prouver encore que la grande moiſſon que cette adroite politique devait procurer aux neutres eſt paſſée. Mais avant de traiter cette matiere dans une plus grande étendue, jettons les yeux ſur les différentes tentatives déja faites pour amener l'heureux ouvrage de la paix.

Il y a déjà longtems que les Puiſſances belligérantes ſe tâtent mutuellement ; pour trouver le moyen d'arriver à une paix qui leur devient de plus en plus néceſſaire. Mais la reconnaiſſance de l'Indépendance Américaine a toujours été l'écueil où tous ces louables efforts ſont venus ſe briſer. Au mois de Septembre 1778, Lord Weymouth s'adreſſa au Marquis d'Almadovar, alors Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de Londres, *pour demander la Médiation* (ce ſont ſes propres termes) *de la Cour d'Eſpagne afin de ménager une paix avec la France ; mais il fallait abandonner l'Amérique.* L'Eſpagne ſe montra fort diſpoſée à prêter ſa médiation pour cet objet ſalutaire ; elle propoſa la Ville de Madrid pour le lieu des Conférences ; mais elle inſiſtait en même tems à ce que les Etats-Unis de l'Amérique fuſſent admis dans le Congrès, & regardés comme indépendans, au moins pendant le tems des Négociations. L'Angleterre avait bien d'autres vues. Elle voulait ſe débaraſſer de la guerre avec la France, pour fondre avec toutes ſes forces & ſa fureur ſur l'Amérique. Auſſi refuſa-t-elle ces conditions. Il n'eſt pas inutile de tranſcrire ici ce que la Cour d'Eſpagne allégue à ce ſujet dans ſon *Mémoire ou Manifeſte contre la Cour de Londres.*

„ C'eſt," dit-elle, "une choſe bien extraordi-
„ naire & en même tems bien ridicule que la Cour
„ de Londres, qui traite les Colonies comme indé-
„ pendantes pendant la guerre, non-ſeulement
„ dans le fait, mais auſſi dans le droit, montre de
„ la répugnance à les traiter comme telles, ſeule-
„ ment de fait, pendant une trêve ou une ſuſpen-
„ ſion d'hoſtilité. La convention de Saratoga ; le
„ Général Bourgoine regardé comme un priſonnier
„ lé-

„ légitime, afin de surprendre son jugement; l'é-
„ change & l'affranchissement que les Colonies ont
„ faits d'autres prisonniers; la nomination de Com-
„ missaires pour aller demander la paix aux Améri-
„ cains chez eux & traiter avec eux & le Congrès;
„ enfin il est mille pactes de cette espece, autorisés
„ par la Cour de Londres, & qui sont de véritables marques de la reconnaissance de l'Indépendance."

Que les tems ont changé! Que la Grande-Bretagne s'estimerait heureuse, si l'on se bornait actuellement à des demandes pareilles pour l'ouverture des Négociations? La Résolution qu'ont pris les Américains avec tant de vigueur & d'unanimité de n'entrer dans aucune Négociation pacifique indépendamment des François leurs Alliés, & sans une reconnaissance formelle de leur Indépendance, imposerait, outre les motifs encore plus impérieux de la politique, pour devoir à la France, de n'entrer, de son coté, dans aucune Négociation qui n'aurait pas pour base & pour préliminaire l'admission des Plénipotentiaires de l'Amérique, reconnue, formellement, indépendante. C'est aussi, dit-on, la prémiere chose, que la France a mis devant les yeux de Messieurs Grenville & Fitzherbert, que la Cour de Londres a envoyés tour-à-tour à Paris pour chercher le moyen de nouer des conférences pacifiques.

Il n'est donc pas à douter que l'Angleterre, ayant perdu depuis la rupture avec l'Espagne un si grand nombre des possessions; se consumant chaque jour par des efforts extraordinaires contre une confédération redoutable, qui n'a besoin pour l'épuiser que de faire des efforts ordinaires, ne soit prête à des sacrifices bien plus grands que ceux que lui demandait l'Espagne en 1778. Mais avant de passer de ces premieres propositions de l'Espagne, à la Résolution d'intriguer à Paris par des Emissaires secrets, il est bon que le public sache qu'il y a eu d'autres plans pour arranger les affaires. L'année derniere on proposa, sous la médiation de l'Empereur

reur d'Allemagne & de l'Impératrice de Ruſſie, la tenue d'un Congrès Général à Vienne en Autriche, où les différentes Puiſſances belligérantes s'aſſembleraient pour convenir des Préliminaires de la paix. Lorſque cette affaire était ſur le tapis, le Miniſtere Britannique avait encore les idées les plus extravagantes ſur la poſſibilité de ramener l'Amérique ſous l'ancien joug. Le Paquebot Anglais qui fut pris & conduit à l'Orient, contenait une multitude de lettres & ſurtout celles du Lord Germaine à Sir Henri Clinton, où les plus ignorans furent étonnés de voir les eſpérances abſurdes que le Miniſtere Anglais ſe formait encore ſur la conquête de l'Amérique. Egarée par ces notions orgueilleuſes, rien ne parut plus extraordinaire que le langage de la Cour de St. James ſur cette Médiation, relativement à l'Amérique. Elle déclara qu'elle deſirait beaucoup en effet de conclure la paix avec la France & l'Eſpagne; mais que ſa querelle avec l'Amérique étant une affaire domeſtique, elle n'écouterait jamais aucun plan où il ſerait queſtion d'admettre un Député Américain dans les Négociations.

Mais la France, fidele aux engagemens d'honneur & de politique qu'elle avait contractés avec le Congrès, rejeta toute idée d'une paix particuliere; elle déclara qu'elle ne pouvait envoyer des Députés au Congrès de Vienne, tant qu'on refuſerait d'y admettre un Envoyé Américain, & ſi le caractere indépendant de cet Envoyé n'était déterminé pleinement & ſans équivoque, avant qu'on ouvrît les conférences. Ainſi parlait la Cour de France, alors organe en même tems des Américains. Voyons ſi elle a le droit de pourſuivre ſur le même ton; & l'Angleterre, celui de reſter opiniâtrément attachée à ſes vieux préjugés.

Il eſt impoſſible que la Grande-Bretagne ne commence à perdre de l'orgueil qui l'aveuglait. Les progrès des Américains dans la Caroline & la Georgie, le ſuccès des opérations des armées de France & d'Amérique dans la Cheſapeak, la perte de la plupart

de

de ſes poſſeſſions dans les Antilles, & de Minorque dans la Méditerranée, la conſtance inouïe des Eſpagnols devant Gibraltar, le mauvais ſuccès des tentatives pour ménager une paix particuliere avec les Pays-bas-Unis, & la dépenſe de cent millions ſterlings, ſont des leçons trop frappantes: il faut que l'Angleterre change de ton. La Réſolution de ne plus pourſuivre la guerre Américaine ſur l'offenſive, ſemble annoncer un changement de ſyſtême. Il ne faut donc plus s'attendre que l'Angleterre perſiſte dans l'orgueil de ſes anciennes prétentions. Mais, avant de ſe réſoudre à ſceller un ſacrifice auſſi douloureux que celui de l'Indépendance de l'Amérique, elle voudrait s'aſſurer une eſpece d'équivalent par le recouvrement de quelques autres poſſeſſions perdues: il eſt impoſſible que cette politique n'apporte de grands obſtacles à la prompte concluſion de la paix: c'eſt ce que nous examinerons bientôt, ainſi que le ſervice qu'on rendrait à l'humanité & même à l'Angleterre, en levant une partie de ces obſtacles, par l'admiſſion des Etats-Unis dans la *Neutralité-armée.*

La Suite au N°. prochain.

Rapport que S. A. S. le Prince Stadhouder a fait au Comitté de LL. HH. PP. relativement aux ordres donnés à la Marine &c.

Depuis la rentrée de l'Eſcadre de la République dans le Havre du Texel, je n'ai pas manqué de faire tout ce qui étoit en mon pouvoir, pour la faire reſſortir promtement. A cet effet je me ſuis rendu au Nouveau Diep le 20 Août, afin de m'informer avec exactitude de l'état des Vaiſſeaux de la République, & s'ils ſeroient bientôt en état de reprendre le large. Le 21 Août, j'ai tenu une Conférence avec les Officiers-Généraux de Marine, qui étoient préſens; & à cette Conférence ont aſſiſté les Conſeillers & Miniſtres des Amirautés, qui ſe trouvoient auſſi ſur les lieux. Je n'ai pas voulu manquer de communiquer à V. N. Puiſſances les Minutes de cette Conférence, me référant ultérieurement à leur plus ample contenu. V. N. P. y verront entre autres, qu'un Vaiſſeau & 4 Frégates ſeroient prêts en peu de jours, 8 Vaiſſeaux de ligne en dix jours, 4 autres quelques jours

jours après, tandis qu'une Frégate devoit être carénée & une autre réparée. J'ai recommandé de mettre les Vaisseaux en état aussi promtement que possible & de ne rien négliger pour leur faire reprendre la mer au plutôt: Et, sur l'avis que je reçus que plusieurs Vaisseaux Anglais croisoient dans la Mer du Nord, j'ai donné ordre de détacher du Texel la Goëlette, le Dauphin, & de la Meuse le Cutter l'Epervier, vers Drontheim, ainsi que de fréter autant de Bâtimens Neutres qu'il seroit possible pour le même voyage, à l'effet d'avertir le Cap. van Gennip, commandant les Vaisseaux de la République, qui escortent les Navires de la Compagnie des Indes, attendus de Drontheim, de la venue de cette Escadre Anglaise dans la Mer du Nord, pour qu'il pût prendre telles mesures qu'il jugeoit les plus propres à mettre son Convoi en sûreté. Je joins ici Copies des Lettres que j'ai fait expédier le 22 du mois dernier au Vice-Amiral Pichot, au Contre-Amiral Dedel, & au Capitaine van Gennip, me référant à leur plus ample contenu. Les dix jours étant échus, dans le délai desquels l'on s'étoit engagé à remettre en mer la plûpart des Vaisseaux en état de reprendre le large, j'ai écrit au Vice-Amiral Hartsinck, commandant les Vaisseaux de la République, une Lettre en date du 1. de ce mois, dont je remets Copie à V. N. Puissances, me référant pareillement pour plus de brièveté à son contenu, ainsi qu'à la Réponse originale ci-jointe du susdit Vice-Amiral en date du 2. du courant, à la Copie de ma Réplique du 3. Septembre, & aux deux Lettres du susdit Vice-Amiral du 4 Septembre, dont la premiere m'a été apportée par le Lieutenant Hartsinck, la seconde par le Capitaine A. H. C. Staring. J'ai mandé le 5 près de moi Mrs. les Conseillers-Fiscaux Bisdom de l'Amirauté de la Meuse, & van der Hoop, de celle d'Amsterdam, avec les Vice-Amiraux Reynst & Zoutman, pour les consulter sur la Réponse à faire au Vice-Amiral Hartsinck. Je joins ici leurs Considérations, ainsi que la Minute de la Lettre, que j'ai envoyée au Vice-Amiral Hartsinck par le Capitaine A. H. C. Staring, le 6 du courant peu après minuit, ainsi que Copie de ma Lettre au Contre-Amiral Dedel du 5 du courant. Le même jour, je reçus de la Meuse par le Lieutenant Smeer une Nouvelle, que je communiquai par Messager au Vice-Amiral Hartsinck. Je joins ici Copie de la Lettre au sus-dit Vice-Amiral, dont j'accompagnai cet avis.

La suite au N°. prochain.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXXXVII. LUNDI, ce 7 OCTOBRE, 1782.

Suite du Rapport de S. A. S. Le Prince Statbouder; avec des Reflexions pour servir de suite au CHAPITRE XLIX *sur les affaires intérieures de la République.*

Le 7. le Capitaine Comte de *Weldéren* arriva comme Exprès avec la Lettre du Vice-Amiral *Hartſinck* du 6 du courant, où *V. N. P.* trouveront Copie du Réſultat du Conſeil-de-Guerre du 4 du courant. Après avoir reçu cette Lettre, je réſolus de faire une tournée au *Nouveau-Diep*, afin de pouvoir faire tenir Conſeil-de-Guerre en ma préſence & de prendre, ſelon les circonſtances, telle Réſolution, que le ſervice de l'Etat l'exigeroit. J'ai envoyé le Colenel *Bentinck* au Vice-Amiral *Hartſinck* avec la Lettre, dont je remets auſſi ci-joint Copie à *V. N. P.* Le 8 je reçus la Lettre ci-jointe du Vice-Amiral *Hartſinck* du 7 du courant en Réponſe à ma ſeconde Lettre du 6. Le même ſoir je ſuis parti d'ici; & ayant fait route route la nuit, j'ai fait convoquer, Lundi 9 Septembre, d'abord après mon arrivée au *Helder*, un Conſeil-de-Guerre, compoſé de tous les Officiers-Généraux de Marine & Capitaines préſens, & auquel a aſſiſté Mr. le Conſeiller-Fiscal *van der Hoop*, de l'Amirauté d'*Amſterdam*. J'ai cru devoir communiquer à *V. N. P.* les Minutes de ce qui s'y eſt paſſé, ainſi que l'Avis du Vice-Amiral *Zoutman*, auquel à mon retour j'ai demandé ſes Conſidérations ſur les opinions du Conſeil-de-Guerre. *Vos N. P.* y verront les ſentimens unanimes de tous les diſ-

dits Officiers Généraux & Capitaines. J'ai fait difficulté d'ordonner, contre ces Avis unanimes, la sortie de la Flotte; mais j'ai cru devoir me contenter d'enjoindre de tenir les Vaisseaux approvisionnés d'Eau & de Vivres, de façon qu'ils restassent en état de sortir au premier ordre, convenablement équipés, & m'adresser à *V. N. P.* avec priere, qu'Elles m'informent des intentions de *L. H. P.* au sujet de la sortie des vaisseaux de la République, & m'apprennent si L. H. P. desirent que, malgré les Avis unanimes des Officiers de Marine, l'Escadre doive mettre en mer. J'ai déjà chargé le Vice-Amiral *Hartsinck*, en présence des autres Officiers. Généraux, de mettre en mer, sans attendre des ordres ultérieurs, dès qu'il recevrait des avis dignes de foi, concernant le départ de l'Escadre Anglaise, qui avoit croisé sur nos Côtes, & de sa rentrée dans la *Manche*, de façon qu'on pût compter que la Flotte de Mylord *Howe* étoit partie, ou sur son départ pour *Gibraltar*, me référant aux divers ordres que que je lui avois donnés, spécialement à mes Lettres des 1. 3. 6. & 7. Sept.

J'espere avoir rempli par ce que dessus les intentions de *L. H. Puissances*; & je suis prêt à envoyer à l'Escadre de la République, particulierement pour la sortie, tels ordres, que *L. H. P.* jugeront à propos, ayant fait tenir tout prêt pour les exécuter sans perte de tems, dès que vent & marée le permettront.

Ainsi parle le chef des forces maritimes de la République. Un langage aussi ingénu, aussi clair, aussi solemnel, rendu public pour l'instruction de la nation, mérite une confiance particuliere & doit fermer la bouche à tous les détracteurs actuels de ce Prince. Le Rapport fait deux mois auparavant par cet illustre Chef du pouvoir exécutif le 5 Juillet, n'est pas moins remarquable, ni moins positif. Nous avons fait observer suffisamment combien ce premier récit mettait le zele du Prince au dessus des soupçons. Il n'est donc que trop certain que les avis unanimes de tous les premiers Officiers de la Flotte, ainsi que le sentiment des Conseils & des Ministres des Amirautés, sont opposés à ce que la Flotte de l'Etat mette en mer.

Dans

Dans la seconde occasion, comme dans la premiere, le Prince n'a pas laissé, d'après les Ordres des assemblées législatives, d'en commander la sortie, dès que le vent serait favorable. Il faut bien que tout ait paru contraire à l'exécution de cet ordre; puisque la Flotte Anglaise de la Baltique, composée de près de 300 voiles, vient d'entrer dans les ports d'Angleterre. Les nations neutres ne sont pas les seules à qui l'inaction de nos forces navales paraisse un problême inexplicable; voici littéralement ce qu'en disent les Anglais, eux-mêmes, qui ont tant à se féliciter de cette inaction.

Cette Flotte, disent-ils, *est la plus considérable qui soit jamais sortie de la Baltique pour le compte de l'Angleterre; la quantité de munitions navales qu'elle a à bord est immense: leur perte aurait été d'autant plus fâcheuse, qu'elle aurait séverement affecté le service de la compagne prochaine. Jamais Flotte n'a couru plus de risques; son convoi n'était, comme on le voit, guere proportionné à son importance, & elle était obligée de passer devant les côtes d'un ennemi qui avait une Flotte supérieure en mer, & une autre dans ses ports.*

„ *La Providence n'a certainement pas encore abandonné notre pays; car, vû notre position, notre nudité connue de toute la terre, nous ne pouvons attribuer le salut de cette Flotte précieuse qu'à la continuation de ses faveurs.*

„ *Où sommeillait*, disent d'autres Feuilles, *la vigilance des Mynheers, lorsqu'ils ont laissé passer notre Flotte de la Baltique sans la moindre molestation. Il aurait certainement été bien-aisé, comme nous n'avions point de forces à leur opposer après le départ de notre grande Flotte, d'intercepter ces navires de commerce dans leur traversée, ou de les tenir bloqués beaucoup plus long-temps dans l'asile neutre où ils s'étaient réfugiés: la raison qui les a empêchés de faire l'une ou l'autre de ces tentatives est un paradoxe politique qu'il n'est pas aisé de résoudre.*"

Il faut sans doute, disent d'autres, que les Hollandais

ſoient d'accord avec notre Miniſtere & qu'ils aient craint de porter quelque obſtacle à la paix, pour n'avoir pas été à la rencontre de ce convoi.

Enfin, dit un dernier, *notre Flotte, eſt rentrée, grace à la lenteur de Meſſieurs les Hollandais.*

Tous ces ſarcasmes malins de la part d'un Ennemi, ne peuvent manquer de percer l'ame de tous les citoyens jaloux de l'honneur national, d'augmenter l'empreſſement de la nation & le deſir des corps légiſlatifs, à ſavoir quelles cauſes ſingulieres enchaînent ainſi nos forces & notre activité.

Il en eſt qui trouvent la propoſition faite par la ville de Leyde, non-ſeulement dérogatoire aux principes de la conſtitution (*); mais encore injurieuſe à la réputation du Prince-Stathouder. C'eſt ce qu'il eſt plus facile de dire que de prouver. Outre que Leyde était autoriſée par l'exemple de la Friſe & de la Zéelande, elle ne propoſait ſa Réſolution que comme un avis qui avait beſoin de l'acceſſion des autres Membres de l'Aſſemblée de Hollande où elle a été faite, & même acceptée. D'un autre côté, loin de pouvoir nuire au Prince, en ſa qualité de chef du pouvoir exécutif, elle le met dans le cas de ſe juſtifier aux yeux de la nation & de toute l'Europe des ſoupçons odieux, conçus contre ſa perſonne & contre ſon adminiſtration. Les Gens éclairés ſavent bien que le Prince eſt en état de prouver ſon innocence ſur tous ces points ſi délicats; mais la découverte des vraies cauſes de cet état déplorable mettra les corps légiſlatifs en état d'aviſer aux moyens d'y rémédier & de prendre les précautions les plus propres à ce but ſalutaire.

Il eſt impoſſible de jeter ſur le Prince, le blâme du long ſéjour de la Flotte dans le Texel & de l'empreſſement qu'elle a montré à y rentrer après une

(*) Voyez deux avertiſſemens dans les Gazettes Hollandaiſes de la Haye des 6 & 11 Septembre.

une courte croisière, à peu près inutile. Les deux Rapports qu'il a rendus, prouvent qu'il n'a pas tenu à son Alteſſe que la Flotte n'ait fait des croiſieres plus longues, plus fréquentes & plus efficaces. Il convient donc que les corps légiſlatifs ſachent quelles cauſes ſingulieres ont dicté les Réſolutions de nos Marins dans les conſeils de guerre & enchaîné leur activité Les principaux Officiers de la Flotte auront, par cette occaſion, l'avantage de ſe juſtifier également aux yeux de la nation, des bruits injurieux, & des clameurs inſolentes, élevées contre eux. Par exemple: combien de cris affreux n'avons-nous pas entendu pouſſer contre le Vice-Amiral Hartſinck à qui le commandement de la Flotte était confié? Tous les Officiers ne doivent-ils pas ſoupirer après l'occaſion de laver leur honneur indignement compromis aux yeux de l'Univers entier? Il ne pourra donc réſulter de ces examens que des éclairciſſemens utiles à tous les Membres du pouvoir exécutif & avantageux aux corps légiſlatifs, qui, ſeuls, ſont dans le cas de demander & d'arracher à la nation qu'ils répréſentent les reſſources néceſſaires pour la défenſe de la patrie.

Le Prince-Stathouder a ſenti tous les avantages qui réſulteraient de cet examen; puiſque ſans attendre qu'il y fût apelé par tout le corps de la confédération, il a montré ſes diſpoſitions à s'y prêter de la meilleure volonté.

On nous reproche d'avoir, en parlant de la conduite des Officiers de Marine dans cette affaire, laiſſé échaper ces paroles: on s'étonne de voir nos Marins du Doggersbanc prendre dans les *conſeils de guerre, des Réſolutions plus pacifiques que les Membres de l'Etat; voilà ceux dont on devrait examiner ſévérement la conduite: car s'ils ont des ordres écrits, ils ne doivent pas s'en jouer; s'ils en ont d'autres, ils doivent les communiquer.*

Mais ne voit-on pas qu'après le Rapport de l'Amiral-Général ſur cette affaire, le cri public, ſi furieux alors, ne tombait plus que ſur les Officiers en queſtion: ce cri était même plus violent qu'on ne l'a

jamais entendu : en l'adoptant de cette maniere & en le faisant tomber sur une multitude de personnes dont aucun n'est caractérisé, n'était-ce pas donner un os à ronger à la fureur publique, pour l'empêcher de se jeter sur personne en particulier? N'était-ce pas inviter le peuple à suspendre son jugement jusqu'à ce qu'on eût tiré de ces Officiers des éclaircissemens qui devaient satisfaire la nation? Il serait même à souhaiter que le public fût détrompé sur certains faits qui se publient à la charge de l'Amiral-Général. Par exemple, on a dit & imprimé qu'à l'arrivée du jeune Capitaine van Welderen, apportant la nouvelle de l'affaire du *Doggersbanc*, le Prince le prévint en lui disant: eh bien, Comte, je vois que la *Flotte est battue*; sur quoi le Comte ayant répondu *que non*; le Prince avait répliqué qu'au *moins les Anglais n'avaient pas baissé pavillon.* Quoique ces sortes de recits se trouvent dans des brochures. qui se trahissent par leur malignité, il est impossible de penser quelle impression fâcheuse ils font sur les esprits. Il serait très-utile pour les personnes intéressées qu'on donnât une Réfutation publique de ces propos, s'ils sont inventés, ou un exposé fidele, s'ils sont envenimés, & représentés sous un faux jour.

La suite au N°. prochain.

Suite des CHAPITRES L & LI.

Sur la Convenance d'admettre les Etats-Unis de l'Amérique dans la Neutralité armée pour accélérer la paix.

On dit que *l'acte seul d'admettre les Etats-Unis dans la confédération armée serait une infraction à la Neutralité & qu'il est de la dignité des Puissances neutres de ne jamais lever le masque, au cas que leur vœu tende secretement à l'affermissement de cette indépendance.*

Il serait facile de répondre à cette objection: quand l'Angleterre n'aurait pas fourni des raisons pour la réfuter. Elle ne regarde plus les Américains comme des Rebelles; puisqu'en mille occasions, elle a suivi à leur égard le droit des nations, usité avec les Puissances belligérantes. Elle ne condamne pas

les

les prisonniers faits sur eux aux peines établies pour des Rebelles. Elle fait avec eux des échanges réglés, comme avec la France & l'Espagne. Elle donne à leurs Officiers, à leurs Ministres les titres établis par leur nouvelle constitution. Les Officiers Brittanniques donnent toujours au Général Washington le titre d'*Excellence*. Le Roi d'Angleterre lui-même dans les discours émanés du trône ne leur donne plus, comme autrefois, le nom de Rebelles. Il ne dit plus en parlant d'eux, *mes sujets*, *mes Colonies*. Les Anglais ont fait plus encore: les deux puissances, législative & exécutive, ont abandonné, formellement les Américains à l'indépendance, en prenant pour déliberation solemnelle, de ne plus leur faire une guerre offensive, sans laquelle cependant ils ne peuvent se flatter de les ramener sous l'ancien joug. Ils ont donc renoncé à l'idée même de les conquérir. Ils reconnaissent donc suffisamment qu'ils sont indépendans: ce n'est pas tout.

Les derniers Avis de New-York, arrivés le 21, ont apporté une Lettre de Sir Guy Carleton & du Contre-Amiral Digby, au Général Washington, datée de New-York le 2 Août 1782, écrite en conséquence des Instructions reçues d'Angleterre, & publiée à la Requête des Habitans de New-York. Elle est conçue en ces termes:

MONSIEUR!

„ Les dispositions pacifiques du Parlement & du „ Peuple d'Angleterre à l'égard des Treize Provin„ ces, vous ont déjà été communiquées, & les Ré„ solutions de la Chambre des Communes du 27 „ Février dernier, ont été remises entre les mains „ de Votre Excellence. On vous a fait entendre „ en même tems qu'elles seraient vraisemblablement „ suivies de mesures pacifiques ultérieures. Nous „ n'avons pas eu depuis, de Correspondance directe „ avec l'Angleterre; mais il vient d'arriver une „ Malle qui nous apporte des informations très„ importantes."

„ Nous apprenons, Monsieur, par Autorité,

 „ qu'on

„ qu'on a déjà entamé à Paris des Négociations pour
„ une Paix générale; que Mr. Grenville eſt revêtu
„ de Pleins-Pouvoirs pour traiter avec toutes les
„ Puiſſances belligérantes; & qu'il exécute actuel-
„ lement ſa Commiſſion à Paris. Nous ſommes de
„ plus informés, Monſieur, qu'afin d'écarter tout
„ obſtacle à cette Paix qu'elle deſire ſi ardemment
„ de rétablir, S. M. a ordonné à ſes Miniſtres, de
„ donner pour Inſtructions à Mr. Grenville de
„ propoſer l'Indépendance des Treize Provinces;
„ *d'emblée, au lieu d'en faire la Condition d'un*
„ *Traité général*: Non, cependant, ſans compter
„ avec la plus grande confiance, que les Loyaliſtes
„ ſeront réintégrés dans leurs poſſeſſions, & qu'une
„ pleine compenſation leur ſera faite à raiſon des
„ Confiſcations qui peuvent avoir eu lieu. Quant à
„ Mr. Laurens, nous avons à vous informer qu'il
„ a été élargi, & déchargé de tous Engagemens
„ ſans aucune Condition quelconque; & qu'il a
„ enſuite déclaré de ſon propre aveu, qu'il conſi-
„ dérait Lord Cornwallis comme dégagé de ſa pa-
„ role. Sur ce point, nous devons demander ce
„ que penſent Votre Excellence & le Congrès."

„ Nous ſommes ultérieurement informés qu'on a
„ préparé en Angleterre des Navires pour tranſpor-
„ ter & échanger ici tous les Priſonniers Améri-
„ cains; & nos Inſtructions ſont de preſſer, par
„ égard pour l'humanité, un échange immédiat —
„ meſure dans laquelle non-ſeulement le ſoulage-
„ ment, mais le droit des Individus eſt intéreſſé.
„ Il a déjà été propoſé que, tous échanges d'hom-
„ mes de la même condition étant épuiſés, le
„ Matelot & le Soldat ſoient immédiatement
„ échangés l'un pour l'autre, avec cette clauſe
„ que nos Matelots auront la liberté de ſervir auſ-
„ ſitôt qu'ils auront été échangés, & que les Sol-
„ dats que nous recevrons en conſéquence de cet
„ arrangement, ne ſerviront pas avant l'expiration
„ d'une année, contre les Treize Provinces, &
„ nous ne deſirons pas de rétracter cette Propoſi-

„ tion.

„ tion. Nous avons l'honneur d'être de Votre Ex-
„ cellence, &c.

(Signé) *Guy Charleton. R. Digby.*

Cette Lettre eſt d'une teneur trop claire & trop poſitive, pour pouvoir être déſavouée impunément. Des démarches auſſi conſéquentes ne ſe révoquent pas à plaiſir. Le Miniſtere ou plutôt la *Legislature* Britannique a donc autoriſé les autres Nations à regarder les Américains pour indépendans. Les Puiſſances qui forment la Confédération-armée auraient donc le droit d'admettre les Américains dans leur Confédération, aux mêmes termes qu'elles y ont admis les autres Puiſſances belligérantes. Cette illuſtre Confédération tendrait même, par cette démarche, vers le but qui a été l'objet de ſa formation. Après avoir préſervé les Puiſſances neutres des ravages de la guerre, elle ſe procurerait la gloire de donner la paix à l'univers. Un rôle auſſi glorieux n'eſt-il pas analogue à la grande ame de cette illuſtre Impératrice, qui eſt devenue le centre d'une Confédération dont elle avait jeté le plan? La conduite entiere du Miniſtere Anglais & ſurtout la derniere lettre de deux Commandans Britanniques au Général Washington, préviennent tout reproche d'infraction à la neutralité de la part de l'Angleterre. Parce qu'à la nouvelle de la Victoire du 12 Avril le Miniſtere Anglais a changé d'Adminiſtrateurs &, à ce qu'il paraît, de ſyſtême, relativement à la reconnaiſſance de l'Indépendance Américaine, il ne faut pas croire que ce changement ſoit d'une grande importance. L'Adminiſtration Britannique, ainſi qu'il appert par les aveux que des Miniſtres ont faits en pleine Parlement, héſite, non à reconnaître l'indépendance; mais à la réconnaître *d'emblée & ſans conditions.* Les Anglais la regardant comme une ceſſion importante, ſentent de la répugnance à le faire d'une maniere autentique & formelle; avant de ſavoir les conditions auxquelles ils obtiendront la paix. Penſant, & non ſans raiſon,

que cette démarche ne leur procurerait aucun avantage, si les Américains continuent la guerre avec la France, il ne paraît pas convenable de donner cette satisfaction à un peuple qui n'y répondra que par des hostilités. Qui ne voit d'après cet exposé fidele, que l'admission des Etats-Unis dans la Neutralité, ne peut que servir toutes les Puissances belligérantes, sans en offenser aucune, & ouvrir, sous les auspices des Puissances neutres, le chemin à une médiation qui concilierait les difficultés qui paraissent se rencontrer dans les Négociations actuelles entre la France & l'Angleterre? Après avoir ainsi prouvé que l'Angleterre avait autorisé les autres Nations à reconnaître l'indépendance de l'Amérique, voyons si le droit des gens les y autorise également.

La suite l'ordinaire prochain.

CHAPITRE LIII.

Aux Citoyens éclairés, sages & patriotes des Pays-Bas-Unis.

Honnêtes & braves concitoyens, c'est l'amour de la patrie qui vous a fait prendre intérêt à des réflexions qu'elle seule a toujours dictées. C'est à votre tribunal que l'Auteur de ces feuilles croit devoir apporter ses défenses & ses raisons. Soyez désormais, ses arbitres, ses juges, & ses soutiens: vous avez observé toutes ses démarches, vous avez lu dans son ame; vous n'avez pu refuser votre suffrage à une conduite qui ne s'est jamais démentie, à un zele trop visiblement dégagé de toute influence étrangere, pour avoir d'autre objet que votre bonheur, qui est celui de l'Etat. L'aveu flatteur que plusieurs de vous lui ont fait de n'avoir pas été, dans ces tems malheureux, tout-à-fait inutile, pour dévoiler les déclamateurs vendus à l'Ennemi, pour décider les esprits chancelans en faveur des mesures utiles, pour contenir ceux que la passion emportait au-delà des bornes, & pour poser les vrais principes qui peuvent conserver à cette République,

ſa gloire, ſon indépendance & ſa liberté; cet aveu, dis-je, que pluſieurs d'entre vous lui ont fait, eſt bien capable de le ſoutenir contre les clameurs effrénées des méchans, l'indifférence des eſprits faibles ou frivoles, les menaces des puiſſans & la rage ridicule des ignorans orgueilleux.

Au milieu du déchaînement général que l'eſprit de mécontentement & d'animoſité dirigeait contre les têtes les plus reſpectables de l'Etat; vous n'avez pas vu, d'un œil indifférent, qu'il n'ait épouſé aucune querelle particuliere & qu'en parlant librement de l'adminiſtration publique dont la libre diſcuſſion eſt permiſe dans tout gouvernement qui n'eſt pas arbitraire, il ait conſervé les égards dûs aux perſonnes; qu'il s'eſt interdit ſéverement de porter un œil audacieux ſur ces particularités qui ne font qu'ulcérer des eſprits qu'il importe de concilier. En mettant à profit les lumieres que pluſieurs d'entre vous lui ont communiquées, pour montrer les ſuites dangereuſes de certaines meſures publiques, il a généralement reſpecté les motifs des Auteurs; il ne s'eſt jamais borné à des récits partiaux, à des arrêts arbitraires; il a toujours motivé ſes jugemens. Il n'eſt pas étonnant que cette conduite ait mérité de plus en plus la confiance nationale; & qu'en écrivant publiquement ſous les auſpices & ſous les yeux d'une adminiſtration qu'il n'a pas flattée, il n'ait jamais eu beſoin de ſe cacher ſous des masques étrangers ou inconnus, à l'exemple de tous les fanatiques dangereux & mal intentionnés de l'un ou de l'autre parti. En ſuivant une conduite auſſi réguliere, auſſi irréprochable, quels adverſaires pourraient l'intimider? Leurs efforts ne ſont-ils pas plus propres, au contraire, à enflammer ſon ardeur patriotique? En luttant contre les perſécutions particulieres, en oppoſant le courage aux cabales, la raiſon aux injures, le ridicule à la bouffonnerie, & la décence à la fureur, il ſera toujours ſûr de vous avoir de ſon côté; & ce ſuffrage lui ſuffit. Ses Ennemis s'imaginent l'épouvanter par de groſſes Clameurs; ils ne

fe-

feront que lui fournir l'occaſion de découvrir de nouvelles reſſources pour étayer la vérité. Ils voudront le piquer, mais la dent de la vipere ſe briſera ſur la lime.

On peut diſcuter des matieres politiques ſans recourir à des perſonnalités choquantes. Mais il vient d'apprendre que l'homme honnête & décent ſe flatterait vainement, s'il croyait pouvoir amener tous ſes adverſaires au même ton d'honneteté, s'il eſt des êtres même dans les profeſſions les plus nobles, qui ne peuvent vaincre les penchans bas & vicieux, que la nature ou l'habitude leur à donnés; il convient de s'en éloigner le plus qu'il eſt poſſible, pour ne pas s'aſſimiler à eux.

C'eſt d'après ces idées, mes chers concitoyens, que j'ai pris le parti de m'adreſſer à vous, toutes les fois que je rencontrerai dans mon chemin de ces êtres dont je viens de vous faire la deſcription. Je n'ai pas beſoin de vous déſigner perſonne en particulier: ils ſe trahiront aſſez, par les cris que vous les entendrez pouſſer, ſi jamais cette peinture s'offre à leurs yeux.

Vous ſavez, M. C. C., que l'Auteur de cette feuille a dit & prouvé qu'un petit Etat comme le nôtre devait ſe tenir en garde contre toute alliance ſyſtématique, permanente & perpétuelle avec un Etat plus puiſſant, pas même avec la France. C'était le ſyſtême de l'immortel de Witt; mais ce grand Politique avait trop de génie, pour en déduire que, dans un cas d'attaque, nous duſſions négliger l'alliance temporaire d'un puiſſant voiſin; encore moins, ſi ce voiſin avait le même ennemi à combattre. Auſſi dans les deux premieres guerres que la République eut à eſſuyer ſous ſon miniſtere contre les Anglais; prit-il un ſoin particulier d'attirer la France à notre ſecours; & nous ne pouvons cacher que, quoique la faibleſſe où ſe trouvait alors ſa marine ne pût nous être d'aucun avantage ſur mer; elle ne nous ait rendu de

grands

grands services sur terre contre l'Evêque de Munster &c. Croiriez-vous que l'Auteur de cette feuille, pour avoir adopté le même système, ait été accusé de servir d'instrument à la France qui aurait pour but *d'anéantir le Statbouderat* en nous engageant à nous emparer, (réellement & physiquement) des mers du Nord, pour y transporter nos barrieres renversées dans les Pays-bas. Croiriez-vous, que, sous prétexte de nous conseiller *d'être nous-mêmes*, de nous soustraire à toute influence étrangere, & de nous prévenir contre toute liaison trop solide & pour un tems *indéfini* avec telle puissance que ce soit, on nous insinue adroitement d'attendre quelqu'autre occasion de former de ces liaisons *permanentes*? C'est ainsi que le faux patriotisme se trahit toujours par quelque endroit. On insinue d'abord, ainsi que nous l'avons fait voir maintes-fois, que ces sortes d'alliances sont toujours des chaînes; & tout cela pour nous faire entendre qu'un tems convenable pourra venir de former de ces sortes d'alliances; vous savez que nous n'avons jamais été si loin: car tout paraît tendre à montrer que si nous sommes obligés d'entrer dans une alliance perpétuelle, ce ne sera pas avec l'Angleterre qui nous a toujours trompés & tyrannisés; mais plutôt avec la France avec laquelle nous avons une multitude d'intérets communs.

Hélas, Mes chers compatriotes, avouons que nos lumieres sont trop bornées pour voir la finesse de cette délicate politique. Nous avons la bêtise de penser que le concours actuel de toutes les Assemblées législatives, demandant une alliance intime avec la France pour tout le tems de la guerre, est la mesure la plus salutaire, soit pour être éclairci sur la meilleure distribution de nos forces navales, soit pour être assurés sur l'Etat futur des possessions que la France a conquises ou qu'elle garde pour nous.

Vous avez sans doute cru, chers & respectables Concitoyens, que la Régence d'Amsterdam avait approuvé la conduite de ses Députés, pour avoir pro-

proposé, sans délai, sans *circonspection*, clairement & formellement un concert d'opération avec la France, & qu'elle n'avait au contraire, désapprouvé que la *circonspection* avec laquelle ils avaient rejeté des expressions qui supposaient une espece d'engagement déjà contracté d'entrer dans ce concert: c'est même ainsi que l'affaire est exposée dans les avertissemens publiés pour pallier la conduite de ces Députés. Je vous prie d'éclaircir le *Politique* sur ce point, qu'il croyait avoir puisé dans les sources les plus pures: car il y a, dit-on, dans cette ville tel homme, assez hardi pour vous soutenir, que la Régence a approuvé la conduite *circonspecte* de ses Députés quant à un concert avec la France. Il croyait avoir rendu service à la Régence en raisonnant librement, mais sans indécence ni mal-honnêteté, sur la conduite des Députés, qui l'avaient compromise; mais on lui répond qu'il n'est qu'un *serpent nourri dans le sein de la République pour la déchirer, incapable de donner ni idées justes ni raisonnemens solides: un être malfaisant, un Nouvel Erostrate, un brûleur de maisons, un Renverseur d'édifices, un innovateur, un Brouillon, un Rabâcheur insipide, ne causant que du dégoût ou de l'indignation*, & pour toute dire d'un seul mot, *un Crispin, qui veut donner des leçons à ses maîtres* (*). Or, Messieurs, comme il est des gens, aux dépens desquels ces plaisanteries d'un genre aussi décent, aussi neuf, aussi ingénieux, pourraient faire rire; le *Politique* en appelle à votre décision.

Ce

(*) Il faut avouer que les Auteurs de raisons étayées des moyens aussi séduisans ont sur nous une supériorité que nous ne pouvons leur contester: nous tenterions vainement de les imiter: les paroles expireraient dans notre bouche; si tels sont les engagemens qu'ils ont pris il faut avouer qu'ils les rempliront fidelement; & s'ils ne sont que les *canaux* des paroles d'autrui, c'est le moyen de les tenir *purs*.

Ce n'eſt pas tout. Il a cru bonnement, M. C. C., & je vous aſſure de la meilleure foi du monde, que la généralité de la nation était entrée dans les meſures priſes pour faire reconnaître ici l'Indépendance des Etats-Unis, & Mr. Adams pour leur Miniſtre. Quelle erreur était la ſienne! Un Monſieur, Réſidant à Amſterdam, nous apprend que cette meſure n'a été que le fruit d'une cabale du parti le moins nombreux. Et pour mieux le prouver, il prodigue à quiconque en douterait, les magnifiques épithetes que nous venons de citer. Il aſſure que les cinq ou ſix noms de Maiſons Françaiſes ou Eſpagnoles qui paraiſſaient comme perdues parmi plus de 500 qui ont ſigné les Réquêtes faites à cet effet dans cette ville, que ces 5 ou 6 Comptoirs, dis-je, ont ſeuls déterminé les Etats de Friſe, qui les ont précédés de plus de deux mois, ceux de Zéelande, d'Utrecht, d'Overyſſel & de Gueldre, auxquels on a également préſenté nombre de Requêtes où l'on trouverait à peine un nom *Français*; mais auſſi toutes les autres villes de cette Province qui ont adopté ces Requêtes, & même les Bourgeois de Dort, qui, en corps & dans une eſpece d'acclamation, ont exprimé à leur Régence leurs vœux ardens & unanimes ſur cet objet. Connaîtriez vous, M. C. C., les Négocians Français ou Eſpagnols, qui ont ſu acquérir un influence ſi puiſſante ſur toute la République? Nous ne ſavions rien à cet égard, ſinon que ces Requêtes avaient paru fort *ennuyeuſes*, ſurtout aux mauvais Citoyens, vendus à l'Ennemi. Nous ſommes donc obligés de nous rétracter; & nous attendons de votre complaiſance: que chacun de vous, ſoit à la Bourſe, ſoit dans les compagnies, voudra bien déſabuſer toute la nation, qui eſt dans la même erreur. Apprenez lui en même tems, que rien ne ſerait plus ſalutaire pour le bonheur de cette République que d'adopter les maximes calculées ſur le méridien des Gouvernemens abſolus; & qu'on devrait avoir des *Baſtilles* ou des

Lettres de cachet pour fermer la bouche à quiconque oſera parler *politique*, s'il n'eſt partiſan du pouvoir arbitraire, & ennemi de toute alliance avec la France, avec le Congrès, &c. &c.

J'eſpere, reſpectables Concitoyens, que vous continuerez à m'aſſiſter de votre crédit; car, quoique mes Ennemis m'aient déjà, diſent-ils, terraſſé, il leur arrive à chaque inſtant de nouveaux renforts, ils veulent ſans doute m'expédier. Pauvre *Politique Hollandais*! Que je te plaius! Que vas tu faire contre cette ligue effrayante, dont le Général vient d'acquérir un ſecond, à qui, M. Chers Compatriotes, vous devez toutes les nouvelles extraordinaires que je viens de vous raconter.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

L E

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LXXXVIII. LUNDI, ce 14 OCTOBRE, 1782.

Suite du CHAPITRE XLIX.

Sur la Propoſition de la ville de Leyde & ſur l'état des affaires intérieures de la République.

Le paragraphe le plus frappant qu'on ait trouvé dans les papiers Anglais à l'occaſion de l'immobilité de notre Flotte, pendant qu'un Convoi nombreux des ennemis devait paſſer preſque à la vue de nos côtes, eſt tiré du *London-Courant* du 26 Septembre, ſeconde colonne de la ſeconde page. La teneur nous en avait paru ſi odieuſe, même dans la bouche d'un Anglais, que nous n'aurions pas eu le courage de la tranſcrire, ſi nous n'avions été précédés par des Gazettes de ce pays, & s'il n'importait d'examiner des récits pareils, pour montrer la néceſſité de laver l'honneur de la nation compromis avec celui des Adminiſtrateurs que l'on y traite avec tant d'indignité à la face de toute l'Europe.

Notre Miniſtere, dit le Papier Anglais dont il s'agit, *a donc oſé faire partir tous les vaiſſeaux qui pouvaient marcher, abandonnant ainſi la Mer du Nord à la merci de la flotte Hollandaiſe. Il montre donc que nous pouvons faire fond ſur le penchant du Stadbouder à tenir les Hollandais dans l'inaction. Peut-être auſſi leur flotte ne fera-t-elle rien; mais*

ne pourrait-il pas arriver que la populace de la Haye voulût faire quelque chose ? Les Mynheers ramperont comme des serpents pour découvrir la trame de la trahison ; ils s'élanceront comme des tigres pour s'en venger.

Tout le monde est doué d'une portion assez grande de pénétration ou d'impartialité, pour voir dans ce langage d'un ennemi, l'affreux desir d'ajouter aux maux de ce pays, les horreurs de la guerre civile. Nous disons ce que nous pensons dans le fond du cœur; en déclarant que nous ne croyons pas qu'on puisse porter plus loin la fureur de calomnier & de nuire. Non, il est également odieux & absurde, de supposer une trahison aussi noire dans un Prince intéressé lui-même au bien-être de ses Concitoyens.

Mais comme ces accusations s'accordent avec les bruits infâmes, répandus même dans cette République, rien ne paraît plus propre à rétablir la réputation de ce Prince & le bonheur de la patrie, que l'examen rigoureux des Propositions faites par la ville de Leyde.

Suivant le Rapport rendu par le Prince après son dernier voyage fait au Texel; il devait y avoir 9 vaisseaux de ligne & 4 frégates, prêts à mettre en mer, dix jours après le 20 Août, c'est à dire le 30; & 4 autres vaisseaux de ligne peu de jours après. La Flotte aurait donc été en état de mettre à la voile vers les commencemens du mois de Septembre. Elle pouvait donc en sortir au départ de la Flotte Anglaise, sous les ordres de l'Amiral Milbanke, qui, après avoir abandonné le blocus du Texel, était de retour à Portsmouth le 7 Septembre. On sait encore que le vent souffla de l'Est jusqu'au 16 du même mois. On s'est rappelé, à l'occasion de cette immobilité, un évenement tiré des Annales de ce pays. En 1665, dans le tems de la premiere guerre avec les Anglais, la Flotte de la République attendait un vent favorable pour sortir du Texel. C'était au mois d'Août. On avait cru jusqu'alors que dans les divers rumbs du vent

il

il n'y avait que dix rayons du compas qui fussent favorables à cette sortie. Mais De Witt, qui joignait l'étude des Sciences les plus abstraites à la connaissance de la plus sublime politique, prouva qu'elle pouvait profiter de vingt-huit rumbs: la sonde à la main, il explora lui-même l'embouchure appelée *Spanjards-gat*; & le 17 du mois d'Août, il fit sortir par ce passage non-tenté jusqu'alors, avec un vent Sud & Sud-Oueſt, toute la Flotte au nombre de 93 vaisseaux de guerre, sans compter les brulôts, les yachts, les galiotes, &c. Il est vrai que les vaisseaux de ligne, de la grosseur dont on les construit à-présent, ne pourraient entrer ni sortir par des passages, qu'ils traversaient facilement autrefois; il est vrai que celui auquel on donna le nom de De Witt, après l'expédition dont nous venons de parler, n'est plus praticable à présent: il ne s'agirait donc plus que de savoir: si pendant près d'un mois que l'Escadre du Texel a dû être prête, l'occasion ne s'est pas offerte d'obéir aux ordres de l'Amiral-Général, qui, suivant le rapport en question, *chargea le Vice-Amiral Hartsinck, en présence des autres Officiers-Généraux, de mettre en mer, sans attendre des ordres ultérieures; dès qu'il recevrait des avis dignes de foi du départ de l'Escadre Anglaise & de sa rentrée dans la Manche, de façon qu'on pût compter qu'elle était partie avec la Flotte du Lord Howe pour Gibraltar.*

Sans doute qu'on trouvera moyen de satisfaire à cette derniere question, ainsi qu'aux autres. *Où est donc*, nous demanderait-on, *cette cabale dangereuse vendue à l'Ennemi? Quelle influence funeste a-t-elle eue dans la République; puisque les affaires y ont été administrées avec autant de zele & d'habileté qu'elles pouvaient l'être?*

Cette question paraît embarrassante au premier coup d'œil. Elle mérite une discussion particuliere. Nous la donnerons bientôt. — Nous montrerons la réalité de cette cabale. Nous pourrions d'abord recourir à

l'exemple de ce jeune Officier, de la garnison dans l'Isle de Schouwen, que l'on vient d'arrêter pour une correspondance criminelle avec l'ennemi. Outre que cet exemple prouverait assez contre les Auteurs du *Post naar den Neder-Rbyn*, de *l'Ouderwetsche Patriot*, & des Lettres de *Reynier Vryaart* &c. (*), qu'il y a des Traîtres dans le pays,

(*) M. Le Francq van Berkhey, dont nous avons parlé ci devant page 30 No. LXXX, a déjà publié sur la Bataille de Doggersbanc un Poëme à peu près aussi long que l'Iliade. Il est vrai que si l'on en faisait disparaître les déclamations qui s'y trouvent contre les Français, les louanges du Prince d'Orange, & même par ci par-là les éloges des Anglais, il n'en resterait pas grand' chose. Un de nos amis, qui joint à une connaissance profonde de la Poësie Hollandaise, des connaissances plus rares encore dans ce pays, des principes du goût, nous a promis un extrait de ce Poëme bizarre & monstrueux, qui révolte également le cœur & l'esprit. Je suis bien éloigné de faire un crime aux poëtes ou aux prosateurs, de donner des éloges à un Prince qui les mérite par son zele actif & par ses vues patriotiques: mais il est bien mal-adroit de les lui donner, en le faisant paraître, comme l'ami des Anglais & l'ennemi des Français. Je ne sache rien qui ait fait tant de tort au Prince que ces éloges qu'il désavoue surement; parce qu'ils le supposent dans des principes qui ne marquent ni le grand homme d'Etat, ni le bon citoyen, deux qualités également incompatibles avec toute partialité pour ou contre une nation étrangere.

Nous avons, entre autres, remarqué que ce Rimeur ne lance jamais une de ces épithetes odieuses que son sujet plus que son penchant lui arrachait contre les Anglais, qu'il n'y joigne un trait contre les Français, qu'il désigne ordinairement comme une nation lâche, perfide & impie, comme s'il voulait adoucir le trait lancé aux premiers en le faisant partager aux seconds; comme si les Français se trouvaient aussi nos ennemis dans cette circonstance. Zoutman & Parker, avant de combattre, font chacun un discours d'environ 150 vers, qui méritent d'être connus de l'univers; & nous en donnerons la traduction. On n'est pas étonné qu'il mette

pays, & que ces Traîtres ne ſont pas les partiſans des meſures vigoureuſes ; nous montrerons combien la cabale, hélas! trop réelle des citoyens dévoués à l'Ennemi a cauſé de maux dans la République.

Des eſprits méchans & ſatyriques tournent en ridicule la Propoſition de la ville de Leyde, parce qu'elle contient nombre d'articles auxquels il parait très

mette des horreurs contre les Français & même contre Mr. le Duc de la Vauguyon dans la bouche de Parker, qui, cependant, pourrait avoir l'âme aſſez noble pour les déſavouer: mais porter l'impudence juſqu'à faire dire au généreux & brave Zoutman, que les ruſes de la France nous entretiennent dans la diviſion, que ſa fourberie ne tend qu'à nous déſunir ; que les Anglais ſont l'effroi de la France & le fleau de l'Eſpagne, que le luxe de la Maintenon fut le moyen, par lequel Louis XIV ſubjugua les Provinces-Unies ; n'eſt-ce pas violer toutes les regles des convenances, de la pudeur, & de la probité.

Cette obſervation était faite avant que nous euſſions remarqué qu'on nous faiſait auſſi l'honneur de nous donner une petite place dans ce Poëme, honneur que nous aurions priſé davantage, ſi de pareils ouvrages pouvaient aller à l'immortalité. L'Auteur pouſſe la fiction juſqu'à mettre ſon langage dans la bouche de la pucelle de Hollande, parlant dans l'Isle de Crete à la Fille d'Agenor. Nous avouerons, à cette occaſion, que l'Auteur conſerve admirablement un caractere eſſentiel à la Poëſie, celui de la fiction. On pourrait encore nous accuſer de partialité, ſi nous refuſions à ce Poëme une éloge qu'il mérite certainement, c'eſt que la partie typographique en eſt exécutée avec une luxe & un délicateſſe qui doivent rendre cet ouvrage précieux à tous les amateurs des impreſſions élégantes, du beau papier, & des eſtampes faites avec goût. Tout en maudiſſant le poëte, on ne peut trop louer le travail des deſſinateurs, des graveurs, de l'imprimeur, & du libraire. Nous prions l'Auteur, cependant, de ne pas nous accuſer d'avoir trahi le ſecret de l'Etat, en parlant ainſi de ſon Poëme: nous avouons notre faute: ſans nous les autres nations n'auraient peut-être jamais deviné que la Hollande eût dans ſon ſein un poëte de cette eſpece.

très aisé de répondre. Nous avons lu les remarques publiées sur cette Proposition; c'est avec plaisir que plusieurs nous ont paru fondées. Un bon citoyen ne doit rien desirer avec plus d'ardeur que de voir, dans cette occasion, les corps exécutifs s'entendre enfin avec les corps législatifs: il est impossible que ces derniers aient toujours des lumieres sûres touchant le département des premiers. Mais quand les affaires sont dans un tems de crise & de trouble, où la nation se croit trahie, il est non-seulement du droit, mais encore du devoir des Régens, de demander des éclaircissemens qui la satisfassent. Plus on trouvera de facilité à donner ces éclaircissemens; plus on verra se former entre tous les membres du Gouvernement, cette intelligence réciproque & cette confiance intime, si nécessaires pour sauver le vaisseau de l'Etat, au milieu des orages & des tempêtes qui l'assaillent de tous les côtés.

Cette question est de la derniere importance: elle pourra même donner des lumieres à l'Europe, tentée de croire, d'après les papiers Anglais, à une intelligence entre Londres & la Haye. Combien de gens ne seraient pas en effet inclinés à croire que la derniere campagne a été concertée avec les Anglais, plutôt qu'avec la France? Notre Flotte est sortie, il est vrai, mais loin de porter quelque coup à l'Ennemi, elle n'a pas même ramené les vaisseaux mouillant à Drontheim. On ne saurait dire qu'elle a escorté le convoi des Indes-Orientales, qui n'avait surement pas besoin d'escorte. Enfin nos vaisseaux des Indes étaient prêts à arriver dans les ports, mais tout-à coup une Escadre Anglaise s'avance jusqu'à la hauteur du Texel, & répand une alarme qui les force à retourner d'où ils sont partis? Après cette brillante expédition, les Anglais que l'on croyait venus, pour ramener leur Flotte Marchande du Sund, s'en retournent sans l'avoir vue; paraissant dire à tout l'univers: *Nous n'avons rien à craindre de la Flotte Hollandaise.* Ils vont se joindre rapidement

à la Flotte destinée à l'expédition de Gibraltar & trois semaines après leur Flotte marchande de la Baltique entre tranquillement dans les Dunes?

La suite au N°. prochain.

Suite des CHAPITRES L & LI.

Sur la Convenance d'admettre les Etats-Unis aux principes tracés par la Neutralité-armée, ainsi qu'on y a reçu l'acceſſion de la France & de l'Eſpagne.

Il parait que la fameuse Lettre du Gouverneur Carleton & de l'Amiral Digby au Général Washington, est désavouée par le Ministere Anglais. On sent combien cette démarche, en augmentant les soupçons des Américains, serviront à les aigrir & à les éloigner d'une paix, qui pourrait la rendre à l'univers entier. Supposons que les Anglais vouluſſent opposer de vaines chicanes aux conséquences que la Neutralité-armée tirerait de leur conduite pour réconnaître l'Indépendance de l'Amérique; voyons si le droit des nations ne l'autoriserait pas à cette démarche. Examinons quelle est la nature de la Neutralité.

Neutralité, dit un Auteur moderne, d'après les définitions de Grotius & de Puffendorff, *eſt, en droit politique, l'etat dans lequel une Puiſſance ne prend aucun parti entre celles qui ſont en guerre.* (*)

Il faut diſtinguer, disent les mêmes publicistes, *deux ſortes de Neutralité: la neutralité* générale, *& la neutralité* particuliere. — *La Neutralité* générale, *c'eſt lorſque, ſans être allié d'aucun de deux Ennemis qui ſe font la guerre, on eſt tout prêt à rendre également à l'un & à l'autre les devoirs auxquels cha-*

(*) En ce cas, dirons-nous, la Confédération-armée ne dérogerait à la Neutralité, qu'en donnant quelque espece de secours physiques à quelqu'un des Pays belligérans. Or une déclaration bornée à des mots, n'est surement pas un secours physique.

chaque peuple eſt naturellement tenu envers les autres. — *La Neutralité* particuliere, *c'eſt lorſqu'on s'eſt particulierement engagé à être neutre par quelque convention ou expreſſe ou tacite.* — *La derniere ſorte de Neutralité eſt, ou* pleine *ou* entiere; *lorſque l'on agit également à tous égards, envers l'une & l'autre partie*; *ou* limitée, *en ſorte que l'on favoriſe une partie plus que l'autre à l'égard de certaines choſes & de certaines actions.*

On ne ſaurait légitimement contraindre perſonne à entrer dans une Neutralité particuliere; *parce qu'il eſt libre à chacun de faire ou de ne pas faire des Traités ou des Alliances*; *ou qu'on ne peut du moins y être tenu, qu'en vertu d'une obligation imparfaite. Mais celui qui a entrepris une guerre juſte, peut obliger les autres peuples à garder exactement la Neutralité* générale; *c'eſt-à-dire à ne pas favoriſer ſon ennemi plus que lui-même.*

Voici donc à quoi ſe réduiſent les devoirs des peuples neutres.

Ils ſont obligés de pratiquer également envers l'un & l'autre de ceux qui ſont en guerre, les loix du droit naturel, *tant* abſolues *que* conditionelles, *ſoit qu'elles impoſent une obligation parfaite ou ſeulement imparfaite: s'ils rendent à l'un d'eux quelque ſervice d'humanité, ils ne doivent pas le refuſer à l'autre, à moins qu'il n'y ait quelque raiſon manifeſte qui les engage à faire en faveur de l'un, quelque choſe que l'autre n'avait d'ailleurs aucun droit d'exiger. Ils ne doivent fournir ni à l'un ni à l'autre les choſes qui ſervent à exercer les actes d'hoſtilité, à moins qu'ils n'y ſoient autoriſés par quelque engagement particulier*; *& pour celles qui ne ſont d'aucun uſage à la guerre, ſi on les fournit à l'un, il faut auſſi les fournir à l'autre. Ils doivent travailler de tout leur poſſible à faire enſorte qu'on en vienne à un accomodement*; *que la partie léſée obtienne ſatisfaction, & que la guerre finiſſe au plutôt*: *que s'ils ſe ſont engagés en particulier à quelque choſe, ils doivent l'exécuter ponctuellement.*

D'autre côté, il faut que ceux qui ſont en guerre ob-

observent exactement envers les peuples neutres, les loix de la sociabilité, qu'ils n'exercent contre eux aucun acte d'hostilité, & qu'ils ne souffrent pas qu'on les pille ou qu'on ravage leur pays. Puffendorf *livr.* 2. c. 6. & Grotius *livr.* 3. c. 1 & 17.

Cet Extrait tiré des publicistes les plus accrédités, contient des principes applicables à la question présente.

La Confédération des Puissances maritimes-neutres n'est pas un Traité, ni une Convention, fait avec l'Angleterre, ou avec quelqu'autre des Puissances Belligérantes. Elle n'astreint donc aucune des Puissances neutres à une neutralité particuliere. Elles peuvent donc choisir parmi les différentes especes de neutralité que nous venons d'exposer.

Elles se sont bornées à un Traité fait l'une avec l'autre. Elles ont conservé toute liberté de se relâcher l'une & l'autre des obligations d'une neutralité particuliere & de prendre, de concert & unanimement, part à cette guerre, en se déclarant, soit pour l'Angleterre, soit pour ses ennemis.

Si donc, reconnaître l'Indépendance Américaine, était une hostilité contre l'Angleterre, ou refuser de la reconnaître, une hostilité contre la France, l'Espagne & l'Amérique, rien n'empêche les Puissances neutres de prendre tel parti qu'elles jugeront convenable, pourvu qu'elles y consentent toutes.

Quelle raison pourrait donc empêcher les Puissances neutres de reconnaître unanimement l'Indépendance Américaine, en admettant les Etats-Unis à la signature du Traité dont elles ont posé & défendu les principes? Qui peut leur contester ce droit?

Au contraire, l'humanité ne leur crie-t-elle pas que c'est le moyen le plus propre à fermer les plaies du genre humain?

L'Angleterre elle-même ne semble-t-elle pas attendre cette déclaration bienfaisante, pour n'avoir plus à lutter contre l'orgueil qui la porte sur le bord de sa ruine, pour ne pas s'humilier à une déclaration qui ne la révolterait plus, dès qu'elle paraîtrait lui être dictée

par l'univers entier? Si les Miniſtres Anglais ſont de bonne-foi, ne doivent-ils pas deſirer une meſure ſi propre à les tirer d'embarras & à ſauver leur honneur? Iraient-ils s'expoſer à faire la guerre avec tout le continent de l'Europe?

Enfin les Puiſſances, autrefois ſi jalouſes de maintenir l'équilibre, peuvent-elles voir d'un œil indifférent l'accroiſſement formidable de la Puiſſance des ennemis de l'Angleterre, qui s'épuiſe, même dans les plus brillantes victoires, tandisque les moindres ſuccès de ſes ennemis entraînent les ſuites les plus fâcheuſes pour elles.

Nous aurons bientôt occaſion de nous étendre ſur ces raiſons; mais il importe de bien conſtater ſi la Reconnaiſſance de l'Indépendance Américaine ſerait une hoſtilité contre l'Angleterre? D'abord les neutres nont-ils pas pour eux la néceſſité des evénemens, la grande régle de toutes les meſures politiques? N'ont-ils pas en leur faveur la pratique ordinaire de tous les Souverains? Peut-on faire quelque reproche à des ſujets de ce qu'ils obéiſſent au Souverain exiſtant, à la Puiſſance de *fait*? Serait-il défendu à des Etats étrangers, de traiter & de négocier avec le Souverain qui eſt en poſſeſſion? A moins qu'ils n'aient été mus par des raiſons de partialité manifeſte; ont-ils jamais héſité à reconnaître les Puiſſances qui ſont telles de *fait*? Peuvent-ils juger du *droit*? La déciſion de ce droit n'appartient-elle pas au peuple qui poſſede le pays? Déſavouer les pouvoirs établis, n'eſt ce pas ſacrifier les loix de la nature & le droit des nations? Il eſt, cependant, des exemples de ce ſacrifice. Mais ne peut-on pas l'appeler un *délit diplomatique*? Quand la France s'en eſt rendue coupable, l'Angleterre ne l'a t-elle pas rappelée vivement, & forcée de déſavouer un Monarque héréditaire, dépouillé du Diadême par ſon peuple; parce qu'il avait abuſé du pouvoir remis dans ſes mains, prce que la Souveraineté eſt une commiſſion & non une proprieté? Les Anglais n'ont pas voulu ſouffrir alors qu'un Prince étranger jugeât de leur droit. Ils ont réclamé contre cette prétention irréguliere. Ils ont montré que ce droit leur appar-

te-

tenait exclusivement. Les Français ont enfin reconnu pleinement cette grande loi des nations. Un Roi de France a donné audience aux Ambassadeurs de Cromwel, dans le tems même où la famille des Stuards chassée du trône & de sa patrie, cherchait dans sa Cour un azile contre la fureur d'un peuple irrité. Louis XIV reçut les Plénipotentiaires de Guillaume III, dans le tems même que Jacques II, ce Despote mal-adroit, trouvait à St. Germain les honneurs dûs aux têtes couronnées. Combien de nations en paix avec l'Autriche, n'ont pas traité les Suisses comme une nation libre? Ont-elles eu quelque égard pour la longue opiniâtreté de cette Maison superbe qui pendant plusieurs siecles refusa de les reconnaître pour tels? La République des Pays-bas-Unis & le Royaume de Portugal n'ont-ils pas été traités & reconnus pour Puissances Indépendantes par des Etats, alors en amitié avec l'Espagne; avant que cette Monarchie, devenue sage à l'école de l'infortune, eût gagné sur son orgueil d'abandonner des prétentions impossibles alors à réaliser.

Ces raisonnemens & ces faits montrent que non-seulement la reconnaissance de l'Indépendance des Etats-Unis n'est pas une hostilité contre l'Angleterre, mais que le refus de cette Reconnaissance serait plutôt une partialité que les Etats-Unis pourraient envisager comme une espece d'hostilité; si le silence même des neutres ne montrait suffisamment qu'ils n'osent nier cette Indépendance.

Plusieurs des Puissances neutres semblent actuellement reconnaître indirectement l'Indépendance de l'Amérique. Leur pavillon commence à flotter dans les ports des Etats-Unis. Ils désavouent ainsi la prétention reclamée par les Anglais d'y faire un commerce exclusif.

Mais l'Amérique étant reconnue libre, par cette admission dans les principes posés par la Neutralité-armée, la guerre sera-t-elle terminée? Non surement: une multitude d'obstacles empêcheront encore que les intérêts des Puissances Belligerantes ne puis-

puiſſent ſe concilier: or, dans ce cas, on ſent les heureux effets qu'une interpoſition comme celle des Puiſſances neutres ne manquerait pas d'avoir pour la prompte concluſion d'une paix générale. Mais comme peu de perſonnes ſont à même de ſentir les obſtacles qui s'oppoſeraient encore à la paix, dans le cas même où l'Angleterre paraîtrait diſpoſée à reconnaître l'Indépendance de l'Amérique; voyons les prétentions réciproques que les Puiſſances Belligérantes propoſeront vraiſemblablement à l'ouverture d'une pacification générale.

La ſuite l'ordinaire procbain.

CHAPITRE LIII.

Sur les ſuites de l'Indépendance Américaine.

On chercherait vainement dans les papiers Anglais des idées ſaines ſur la nature des affaires entre la Grande-Bretagne & l'Amérique: l'eſprit de parti y altere de part & d'autre les vraies idées, au point que la nation paraît encore dans les tenebres ſur cet article: nous déſeſpérions de rien trouver de ſatisfaiſant à cet égard dans leurs papiers; lorſque nous avons rencontré les réfléxions ſuivantes qui nous ont paru très-propres à éclairer l'Europe ſur l'affaire importante qui doit être l'objet des négociations prochaines pour la paix. Ces réfléxions ſont données ſous le titre de: *Lettres d'un Américain à l'occaſion de la lecture d'un pamphlet intitulé*: Penſées froides ſur l'Indépendance Américaine.

„ Il n'y a que peu de tems, que j'ai vu, dit l'Auteur, pluſieurs productions, attribuées à Mr. Galloway, mais avec des circonſtances qui me perſuadent qu'elles ſont écloſes d'un concert formé entre les Réfugiés Américains & le Miniſtere Britannique. J'apperçois dans quelques-unes les traces non-équivoques de la main du ci-devant Gouverneur Hutchinſon. Je les ai lues avec étonnement; car il me paraît que ſi l'intention des Auteurs eût été

de

de convaincre l'Amérique ; non-seulement il servit de son intérêt & de son devoir de soutenir sa Souveraineté & ses alliances; mais qu'il servit aussi de l'intérêt & du devoir de toutes les Puissances maritimes de l'Europe de l'appuyer: ces Ecrivains ne pouvaient adopter une méthode plus efficace."

„ L'Auteur des *Pensées d'une tête froide sur les conséquences de l'Indépendance Américaine*, observe qu'une alliance entre la France & l'Amérique conciliera naturellement les vues & les intérêts respectifs de ces deux Etats; dès que l'Indépendance de l'Amérique sera reconnue par les Puissances de l'Europe. L'Amérique, pour s'élever de l'enfance à un Etat prospere & puissant, cherchera naturellement, à couvrir ses possessions de la protection de la France; & la France trouvera de nouvelles sources de pouvoir dans le commerce, les armées & les forces navales de l'Amérique. Ce nouvel Etat se relevera avec une étonnante rapidité du désastre & des malheurs de la guerre; il n'ira pas en décroissant comme ces pays anciens qui sont arrivés au plus haut dégré de la population, de la culture, du commerce & de la puissance. L'augmentation de ses habitans & l'accroissement de son pouvoir, surpasseront toute attente. Si les progrès qu'il a faits subitement, ont déjà réalisé les plus brillantes espérances, il est certain, que ses forces, étayées du secours de la France & encouragées par de grands motifs, dérivés de son intérêt particulier, de sa propre sureté, & de la perspective de sa gloire & de son importance, s'augmentant chez les autres nations, excéderont de beaucoup toute idée qu'on s'est encore formée de sa population."

„ C'est une chose agréable que de voir la force irrésistible de la vérité opérant sur les esprits même des ennemis les plus invétérés & les plus prévenus contre l'Amérique. Ils ne pouvaient nier que l'alliance entre la France & l'Amérique ne fût naturelle & fondée sur les intérêts mutuels des deux Etats. Il

ne

ne leur était pas possible de nier que toute l'Amérique ne fût dans le cas de se relever avec une étonnante rapidité des désastres de cette guerre."

„Mais cette *idée autorise-t-elle l'Angleterre à continuer la guerre?* L'Angleterre a-t-elle également la perspective de pouvoir se réparer subitement des désastres de cette guerre? En la continuant plus longtems, ne se met-elle pas dans le cas de ne pouvoir jamais s'en relever? Ainsi l'état présent & futur de la Grande-Bretagne, est une raison décisive, (si toutefois la raison pouvait être écoutée) pour faire la paix immédiatement pendant que l'etat présent & futur de l'Amérique la porte au contraire à continuer la guerre, jusqu'à ce que son Indépendance soit réconnue par l'univers entier. Il est également de l'intérêt de la France, de l'Espagne, & des Pays-bas-Unis de soutenir l'Indépendance Américaine, pour se procurer les titres les plus puissans sur son affection & sa reconnaissance; & surtout pour se préparer plus de moyens de nouer au plutôt des correspondances intimes avec elle; & la maniere subite dont l'Amérique se relevera des maux de cette guerre, la mettra en état de payer telles dettes qu'elle ait contractées; & de devenir un Allié capable de soutenir ses amis au besoin. Mais dans le cas où l'Amérique adopterait la paix & la neutralité pour son système invariable, comme il paraît que ce doit être son but, ces deux Etats trouveront à jamais en Amérique un commerce & des munitions navales qui leur assureront pour toujours la liberté des mers. Ce même motif doit également intéresser toutes les autres nations maritimes de l'Europe à l'Indépendance Américaine. Il est de leur intêrêt réel que l'Amérique ait ses ports & son commerce ouverts à toutes les nations & qu'elle garde la neutralité dans toutes les guerres.

Il n'est personne qui ne sache que le retablissement du Monopole Britannique sur le Commerce Américain ramenerait une tyrannie sur l'océan, & que

que tout vaisseau mettant à la voile rentrerait sous la dépendance de ces Insulaires despotes. S'il y avait quelque probabilité que les Français & les Espagnols pussent s'arroger ce commerce exclusif, ils obtiendraient sur toutes les nations une supériorité qui ébranlerait la liberté de tous les peuples navigateurs. Il est donc évidemment de l'intérêt & du devoir de toutes les Puissances maritimes, de tenir le commerce de l'Amérique ouvert & libre à tous, & d'empêcher qu'il ne tombe sous le monopole exclusif de quelque nation que ce soit. On peut déduire une autre observation de l'état de richesse & de puissance que l'Amérique se procurera rapidement à l'issue de la guerre. On peut dire que tous les Capitalistes en Europe réaliseront le plutôt possible les fonds qu'ils ont en Angleterre, pour les transporter en Amérique: car, non-seulement il est certain que l'Angleterre ne se relevera pas subitement des désastres de la guerre; il est même douteux si elle pourra jamais s'en tirer: ainsi ni l'intérêt du Capitaliste, ni celui du Spéculateur ne seront sûrs dans les fonds Anglais; pendant que tout l'argent transmis en Amérique, sera également sûr & solide, soit pour le capital, soit pour les intérêts; & l'Amérique aura tous les jours plus de facilités à payer l'un & l'autre.

La suite au N°. prochain.

P. S.

Nous avons reçu de différens côtés plusieurs détails relatifs aux derniers Troubles de Geneve & surtout à l'état de décadence & de ruine vers lequel cette ville, auparavant si florissante, s'achemine à grands pas, par l'émigration de la plupart de ses habitans. Nous ne r'ouvrirons pas une plaie si douloureuse aux amateurs de la liberté, en rappelant des torts, dont le souvenir ne peut plus guérir le mal: nous n'avons jamais nié qu'il n'y ait eu dans cette malheureuse dispute, des fripons ou des dupes de part & d'au-

d'autre; quel parti ne renferme pas des ambitieux qui font agir des fots? Mais, les Genevois étant dans une ivreſſe dont toute oppoſition étrangere devait augmenter le délire, nous vîmes (& l'expérience a montré que nous avons bien vu) qu'une médiation étrangere ramenerait une paix, qui ne produirait dans Geneve qu'une triſte ſolitude. En conſéquence, il nous paraiſſait plus convenable, plus analogue à la politique, à la dignité des Puiſſances voiſines d'abandonner ces enthouſiaſtes à eux mêmes; lorſqu'ils paraiſſaient toucher à cet état de liberté qui était l'objet des inſurrections ſi fréquentes, & des vœux ſi ardens de la plus grande partie.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

L E

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LXXXIX. LUNDI, ce 21 OCTOBRE, 1782.

CHAPITRE LIV.

Sur les Traités d'alliance qui conviennent aux petits Etats.

Les petits Etats sont entre Scylla & Caribde, environnés de toutes parts de dangers; il leur est bien difficile de ne pas devenir la proie de l'ambition, ou la victime des querelles des Potentats.

On ne connaît point de grandeur proprement dite dans les Souverainetés. Elle est plus considérable en proportion de celle des voisins qui l'environnent: la force des princes n'est que la faiblesse d'autrui. Flaminius disait au Consul Attilius qui proposait de détruire les fortereſſes des Etoliens, que ces ruines donneraient trop de force au Roi de Macédoine.

La position des Etats qui n'appercoivent autour d'eux que des grandeurs auxquelles il ne peuvent se comparer, rend leur existence difficile à soutenir. Il semble d'abord que le parti le plus prudent qu'ils puissent embrasser, est celui d'entrer sous la protection de l'Etat puissant, le plus à sa bienséance; c'est traiter alors par alliance inégale, & ce n'est pas là l'inconvénient.

L'usage des protections a été fréquent, tandis que

l'on a penſé que la politique & la bonne foi pouvaient ſimpatiſer. Mais l'expérience a démontré que cette conduite a été funeſte le plus ſouvent. Rome acquit une autorité infinie à l'ombre de ces traités; c'eſt par eux qu'elle ſe rendit maitreſſe de la plus grande partie de la Grece. Ces Républiques étaient conſidérables autrefois; mais à meſure que des puiſſances ſupérieures les environnerent de plus près, leur grandeur s'éclipſa. Preſſées par les Rois de Macédoine, de Pont & d'Egypte, elles regarderent les Romains comme les protecteurs de leur liberté; elles leur livrerent leurs citadelles, comme à des amis pour les défendre. La Grece introduiſit chez elle de la ſorte, ſon plus dangereux ennemi.

Plus la diſtance eſt grande du protecteur au protégé, plus diminue la liberté de celui-ci qui oſe à peine lever la tête pour enviſager ſon protecteur: il eſt dans la même condition que le ſujet du deſpote.

Pluſieurs Etats dans l'Europe ſe ſont accrus en accordant leur protection. La mauvaiſe foi de part ou d'autre, & quelque fois des deux côtés, y a donné lieu. Un Etat faible s'eſt jeté dans les bras d'un Etat plus puiſſant; le péril paſſé, il oublie le protecteur, il prend même les armes contre lui ſous une protection nouvelle; il ſe fait un ennemi qui demande des ſuretés, lors qu'on a beſoin de lui une ſeconde fois, & qui ſaiſit de la ſorte l'occaſion de ſe venger. Il n'eſt pas beſoin de rappeler à cette occaſion la conduite des Pays-bas-Unis à l'égard de la France, lors de la triple alliance; & la vengeance qu'en tira Louis XIV. par l'invaſion de 1672.

La ſituation du protégé eſt périlleuſe pour l'ordinaire; à tous momens elle eſt humiliante. Il eſt plus dur à celui qui prétend être libre de recevoir des ordres, qu'à celui qui a ſoumis volontairement ſa liberté.

S'il faut abſolument rechercher une protection, celle d'un peuple paiſible & commerçant eſt préférable à celle d'un peuple guerrier; celle d'un Etat médiocre

diocre à celle d'un Etat trop puiſſant ; celle d'une République à celle d'une Monarchie, celle d'un Prince éloigné à celle d'un voiſin.

Si l'on eſt au midi d'un Ennemi que l'on doit craindre, il faut ſe mettre ſous la protection de la puiſſance qui le touche du côté du nord ; & *vice-verſa* on eſt utile au protecteur par les diverſions que l'on peut faire en ſa faveur ; ſon intérêt l'engage à protéger, & ſa grandeur n'eſt pas à craindre : c'eſt entre les ſituations d'un petit Etat, une des plus deſirables. C'eſt en ce cas, que le Portugal dans l'intérêt de ſon continent d'Europe, devrait être étroitement lié avec la France ; c'eſt ainſi que l'Eſpagne devrait être l'alliée naturelle des Pays-bas-Unis.

La neutralité eſt le parti le plus convenable aux petits Etats, parce que leur véritable intérêt eſt d'être uniquement occupés de leur conſervation & d'éloigner toute idée d'aggrandiſſement. — Nous parlons toujours des grandeurs relatives. Un Etat faible doit être l'ami de tous pendant la paix ; ni l'ami ni l'ennemi de perſonne pendant la guerre. L'obſervation bien exacte de ce principe eſt ce qui peut le maintenir le plus longtems.

Si cette maxime n'a pas paru réuſſir quelquefois, c'eſt qu'on ne l'a pas ſuivie parfaitement ou qu'on a eu à faire à quelque voiſin extrêmement orgueilleux de ſa puiſſance & jaloux de montrer ſa ſupériorité : quelquefois les petits Etats, en conſervant les dehors de la neutralité, ont attiſé le feu parmi les grands, afin de s'élever ſur leur abaiſſement. C'eſt une politique fatale à celui qui l'emploie ; elle s'écarte du principe qui lui défend l'ambition ; la trame ſe découvre, les Puiſſances ſe réuniſſent & démembrent l'Etat qui les a mis en guerre.

Nous n'entendons pas par *neutralité* une *inaction paſſive*. Les petits Etats doivent conclure avec tous ceux qu'ils peuvent craindre, de ces traités d'alliance & d'amitié qui n'engagent à agir pour aucun ni contre aucun. Il eſt différent de n'être que *neutre* ſans traité d'amitié avec perſonne, ou d'être *neutre* allié avec les deux parties.

Ce n'eſt pas même aſſez pour eux d'être compris dans les traités des grands Etats ſous le nom général d'alliés ou de neutres, ils doivent s'y faire nommer ſpécialement: c'eſt à cet avantage qu'ils doivent borner la démangeaiſon donnée à tous les Souverains de faire parler d'eux, & de jouer un rôle ſur le théâtre politique.

Si la fidélité aux engagemens, & la droiture conviennent à tous, c'eſt encore plus particulierement aux Etats trop faibles pour ſe défendre par eux-mêmes. De légeres fautes d'attention peuvent leur être auſſi préjudiciables que des manquemens eſſentiels; elles fourniſſent des prétextes que l'on ſouhaite. S'ils ſe renferment dans une exactitude ſcrupuleuſe, cette conduite doit reculer leur anéantiſſement,

Mais comment donner des regles certaines en politique? On ne ſaurait ſe fixer dans la bizarrerie des évenemens que l'ambition & la cupidité des hommes font naitre, & dont une fortune aveugle décide. Qui jamais aurait oſé penſer que les Pays-bas-Unis, attentifs à conſerver entre la France & l'Angleterre la plus exacte neutralité, paraiſſant même incliner pour cette derniere, ſurtout en refuſant à ſa recommandation d'accorder des convois à des marchandiſes qu'ils avaient droit de porter partout, ſeraient attaqués par l'Angleterre? La neutralité peut donc dans quelque cas, devenir un mauvais parti.

Les Etoliens conclurent dans leur Conſeil qu'il fallait ſe déclarer pour ou contre les Romains: ils penſaient très-judicieuſement dans les conjonctures. Lors qu'un petit Etat s'apperçoit qu'une puiſſance a déterminé de l'envahir, ſoit pour étendre ſes frontieres, ſoit pour ſe faciliter de plus grandes conquêtes, la neutralité ne peut plus le ſauver; il doit mettre en oeuvre d'autres reſſources. C'eſt alors qu'il peut ſuivre la maxime d'Etat, qu'il faut être le plus fort, ou ſe ranger du parti des plus forts.

La neutralité ne donne pas des amis, elle n'arrête pas des Ennemis qui le veulent être de deſſein pré-

prémédité. La néceſſité oblige de s'en départir; mais ſi on le fait ſur de ſimples ombrages, on précipite ſa perte.

Les petits Etats ont encore un autre genre de reſſources dans l'extrémité. Il leur reſte de devenir partie d'un Etat conſidérable & de s'incorporer avec lui. Ils ont à choiſir entre leurs voiſins ce qu'ils eſtimeront de plus avantageux & de plus durable. Quelque fâcheux que devienne le choix du meilleur maître, il eſt préférable à la ruine qui ſuit une réſiſtance téméraire. C'eſt ainſi que les Capouans ſe déclarerent ſujets des Romains pour éviter le joug que leur aurait impoſé la victoire des Samnites. C'eſt ainſi que les Pays-bas-Unis, s'ils ne font disparaître au plutôt de leur excellente conſtitution fédérative, une multitude d'inconvéniens qui leur ôtent toute la force & l'énergie qu'ils devraient tirer de leur union & de leur liberté, ſe verront dans l'alternative la plus critique & la plus cruelle.

L'amour-propre fait que l'on aime mieux exiſter par ſoi-même que ſous le nom d'autrui : dans le fond, il doit être bien indifférent au ſujet de vivre ſous les loix d'un Etat, ou ſous celles d'un autre, à choſes égales. Nous abhorrons notre propre deſtruction ; de même, nous répugnons à celle de la ſociété politique dont nous faiſons partie. Une façon de ſentir nous conduit à une maniere de penſer, ſans réflexion. L'une eſt un ſentiment naturel, l'autre un préjugé.

Ce ſerait quelquefois un bonheur réel pour une petite République de perdre ſon nom, pour prendre celui d'une République fédérative ; pour les ſujets d'une petite Monarchie, de faire partie d'une plus grande.

Les circonſtances varient à l'infini. La ſituation d'un petit Etat peut être telle, qu'il pourra ſe conduire par d'autres principes que ceux que l'on a établis en général. La poſition des Etats de la Maiſon qui regne en Savoie, a fait ſa ſureté, & lui a même permis de ſuivre une politique qui ne

convient pas à la nature des petits Etats; elle a pu travailler à s'aggrandir. Les Alpes placées au couchant, l'éloignement du siege de la puissance qui la borne au levant; à l'un de ses côtés, l'indifférence d'une nation qui ne s'intéresse à aucun des démêlés des Princes, & de l'autre la faiblesse des Républiques qui l'avoisinent, ont donné à ces Etats une force relative qui les approche de la grandeur absolue.

Suite du CHAPITRE LII. *Sur la réalité d'une cabale vendue à l'Ennemi.*

Mes chers Concitoyens!

Vous ne sauriez trop méditer les maximes d'Etat que l'on vient de tracer à vos yeux. Elles sont puisées dans les sources les plus pures & les plus fideles. Qu'on nous juge d'après ces regles: nous n'avons rien à craindre. Quand ces feuilles ne porteraient pas le caractere le plus frappant & le plus authentique du patriotisme & de la bonne-foi, nous avons par devers nous des preuves convaincantes de la droiture de nos vues. Mais ceux du parti contraire pourraient-ils en dire autant? Si leurs principes, examinés à la lumiere de ces maximes, n'ont jamais tendu qu'à soumettre la République au plus dur des esclavages, comment peuvent-ils s'obstiner à les soutenir? Ils ne nieront pas qu'un des principaux articles de foi de leur symbole, ne soit que l'Angleterre est l'Alliée naturelle de la République. Ils ne nieront pas, surtout, que même depuis la guerre qu'elle nous fait avec autant de perfidie que d'animosité, ils n'aient vivement soutenu que nous lui avions fourni des motifs suffisans d'aggression. Quiconque a lu leurs pamphlets, leurs feuilles hebdomadaires ou *menstruelles*, & surtout le *Politiek Vertoog*, ne peut nier qu'en rassemblant les raisons qu'on y déduit en faveur de l'Angleterre, ce Royaume pourrait en former un Manifeste, bien plus éblouissant & plus persuasif, que celui qu'il a publié. Quand on sait que ces sortes d'écrits

sont

sont appuyés par des membres du haut gouvernement; quand on sait les liaisons intimes que ces membres ont eues avec l'Ambassadeur d'Angleterre; & quelles tentatives ils ont faites pour engager la République à faire cause commune avec un Royaume qui l'a toujours traitée avec tyrannie & cruauté; quand on les entend répéter encore que nous n'aurions pas dû hésiter à prendre ouvertement parti pour l'Angleterre au risque d'exposer cette République à l'invasion de la France; quand on sait enfin toutes les intrigues qu'ils ont mis en œuvre pour nous prévenir contre l'Impératrice de Russie (*) lorsqu'elle nous invitait à accéder à la Neutralité-armée & en faveur de cette même Souveraine, lorsqu'elle interposait sa médiation pour nous réunir à l'Angleterre au risque de perdre nos possessions gardées ou reconquises par la France; quand on voit les Ecrivains de cette cabale, montrer plus de penchant pour l'Angleterre, que les Anglais n'en témoignent eux-mêmes; fronder scandaleusement les maximes du parti de l'opposition Britannique, parce qu'il a paru le mieux intentionné pour notre cause & nos intérêts; adopter les idées les plus révoltantes du parti contraire; porter l'aveuglement juf-

(*) Quand la Russie jeta le plan de la confédération armée, nous n'étions surement pas en état de nous défendre seuls contre un peuple qui ne respectait aucune nation. Son invitation solemnelle se fit le 3 Avril 1780. On ne peut nier que rien ne fut plus avantageux à la République que son accession à cette puissante ligue que la tyrannie seule de l'Angleterre avait fait éclore? Que doit-on penser de ceux qui, séduits par les artifices des Anglomanes & par les intrigues du Chevalier York, traversèrent cette mesure si évidemment utile pour nous, qu'on la regardait comme un fruit de notre territoire? N'est-ce pas à ces mauvais citoyens ou à ces Politiques insensés qu'on doit attribuer la rupture avec l'Angleterre, qui n'aurait osé rompre avec nous; si à la premiere instance nous avions accédé à la grande confédération? Qu'il soit permis, en passant, à tous les bons citoyens de desirer que la Constitution Belgique fût combinée de façon que l'exécution de mesures aussi importantes n'échouât jamais par la lenteur des délibérations.

jusqu'à proposer à une société de ce pays une alliance particulière avec des Ennemis, qui déchiraient le sein de leur patrie; quand on les voit au contraire décrier les Français (*), jusques dans les services mêmes qu'ils nous

(*) Personne n'a plus brillé, ou pour mieux dire, n'a fait plus de bruit dans cette carrière que l'*Ouderwetsche Nederlandsche Patriot*. Ce n'est pas qu'il ait surpassé ses confrères, par les charmes & la magie de l'éloquence; mais c'est, qu'il a procédé avec une impétuosité ou plutôt une impudence que les autres se sont bien gardés d'imiter; car ils ont toujours su couvrir leurs desseins pervers, d'expressions modérées & doucereuses, afin d'insinuer le venin avec plus de sécurité. L'*Ouderwetsche Patriot* n'a pas eu cette reserve ou cette adresse. Il a répété à la lettre contre les Français, toutes les horreurs des détracteurs anciens & modernes de cette nation. Il n'a pas même caché ces notions absurdes & injurieuses qui ne sont répandues que parmi la plus vile populace d'Angleterre. Quand il a pu déterrer des matériaux propres à noircir les Français, il n'a jamais été délicat sur le choix. Les préjugés les plus grossiers, les bruits les plus absurdes, les documens les plus suspects, tout alors lui a paru bon, authentique, incontestable. Dans son 14 No. il avait, comme nous l'avons déjà fait remarquer, (No. 44. p. 286.) voulu alarmer les esprits crédules & superstitieux, en leur faisant accroire que la France avait, en 1688, formé le projet d'exterminer tous les Protestans de ce pays par les mains des Catholiques, & qu'il n'était pas hors de probabilité que Mr. de Vergennes n'eût conçu le même projet, voyez son No. 14. Il était impossible que dans un tems où les esprits commencent si fort à s'éclairer sur la religion & sur la politique, ce lâche imposteur ne fût relevé vivement. Il avait fourni des armes contre lui en publiant une lettre qu'il disait avoir été jetée dans la boîte aux postes l'an 1688, où le complot de la France pour exterminer les Protestans était révélé par un soi-disant Catholique. On lui a demandé la preuve de l'authenticité de cette lettre. Il a pris le parti singulier, mais toujours analogue à son impudence mal-adroite, de donner l'adresse d'une maison de la Haye où tous & un chacun pourraient en avoir l'inspection; comme si l'existence même de cette lettre anonime prouvait la réalité du complot; comme si un complot aussi absurde, aussi atroce

nous rendent; peut-on douter qu'il n'y ait dans ce pays, une cabale vendue aux intérêts de l'Ennemi?

On demandera actuellement comment cette cabale aurait eu dans la République une influence assez funeste pour nuire à l'administration des affaires générales?

Rien n'est plus facile à prouver. On ne peut nier que le système de cette cabale n'ait été combiné avec beaucoup d'adresse & de génie. On n'a qu'à lire les principaux ouvrages écrits en sa faveur, & surtout le *Politiek Vertoog*. On ne peut nier qu'un grand nom-

atroce que celui de faire périr la plus forte & la plus nombreuse partie de la nation par la plus petite & la plus faible, eût pu être conçu par une Cour aussi éclairée que celle de Louis XIV; comme si, en prouvant même que cette lettre anonime aurait été trouvée dans la boîte aux postes, le 31 Décembre 1688, il n'en résultait pas plûtôt un préjugé terrible contre quelque Protestant fanatique, ou quelque ambitieux Machiaveliste de ce tems-là, qui, pour parvenir à ses fins, aurait voulu jeter des soupçons contre les partisans d'une religion dont les partisans auraient paru suspects à ses vues. Mais quel affreux dessein que celui de chercher actuellement à prévenir le public par des impostures odieuses, contre une nation qui ne s'annonce envers nous que par des traits de bienfaisance & de générosité? Ce ne sont pas les seules impostures de cet infâme Ecrivain que l'Auteur du *Politicke Vertoog* ne rougit pas d'appeler estimable, utile, &c. Il inséra dans ses feuilles je ne sais quelle lettre tirée de la Gazette de St. Christophe visiblement contr'ouvée, parce qu'elle tendait au même but d'inspirer des soupçons contre Amsterdam & la France. Enfin, il a porté la mal-adresse de l'imposture jusqu'à donner pour authentique un discours du Docteur Witherspoon, prononcé, dit-il, dans le Congrès. Si quelqu'un pouvait avoir encore quelque penchant à croire qu'une déclamation contre les Français, ait pu être faite en plein Congrès, qu'il vienne, non à la Haye, mais chez le Libraire de cette feuille; on lui communiquera des preuves authentiques pour convaincre l'*Ouderwetsche Patriot* d'imposture, sur ce sujet; comme on l'a déjà convaincu de calomnie, en le réduisant au silence quand on la sommé de prouver les crimes exécrables qu'il attribuait à l'Auteur de cette feuille.

nombre de nos citoyens, même dans la classe des plus puissans n'aient un penchant particulier pour les intérêts de l'Angleterre, soit par la part qu'il ont dans les fonds Anglais; soit par entêtement pour les vieux préjugés religieux ou politiques.

On ne peut nier qu'il n'y ait de ces personnes dans les plus hauts & les plus importans emplois de l'administration, des départemens, soit législatif, soit exécutif. Pour peu qu'on connaisse l'esprit humain, ne sait-on pas combien il est porté à suivre dans ces occasions, son penchant plus que son devoir? Ne peut-il pas arriver que des Administrateurs, aveuglés par ce système & par les sophismes de ses défenseurs, s'imaginent que nous ne saurions trop tôt renouer avec l'Angleterre? Cette idée n'est elle pas propre à influer sur leurs procédés? L'administration générale ne peut-elle pas s'en ressentir, sans qu'on puisse découvrir la trame ourdie en secret contre l'Etat?

On vient d'arrêter un jeune homme, convaincu du crime affreux de haute-trahison. Cet exemple montre suffisamment combien les Etats de Frise & d'autres membres respectables du corps politique ont eu raison d'assurer qu'il devait y avoir des Traîtres dans le pays. Nous ne connaissons pas ce misérable, qui n'a pas atteint sa vingtieme année. Si jeune encore, comment se trouve-t-il parmi ceux qui, suivant les expressions des Etats de Frise, ne craignent pas de porter le poignard dans le sein de leur tendre mere? Il s'appelle De Witte. Il appartient à une famille honnête; son Pere était Architecte de la ville d'Amsterdam. Supposons ce jeune homme élevé dans les principes des Anglomanes. Supposons qu'on lui ait fait sucer les principes répandus dans l'*Ouderwetsche Patriot* & dans les autres Ecrivains de cette cabale: les Anglais seront à ses yeux nos alliés naturels & les plus fermes remparts de notre religion & de notre liberté. Il sera persuadé, d'après nos Auteurs Anglomanes, que nos intérêts étant essentiellement liés avec ceux de l'Angleterre nous devions souffrir patiemment les outrages & les injustices qu'elle nous faisait; que la moindre démonstration d'impatience, & le penchant si naturel aux nations comme aux individus, de souhaiter

ter du mal à ceux qui nous en font, était, comme l'assure l'Auteur du *Politiek Vertoog*, un crime punissable; que nous devions renoncer à nos droits les plus sacrés pour plaire à cet Allié; que nous n'avions aucun besoin d'entrer dans la Neutralité-armée; que la violation du territoire à St. Martin, & l'enlevement du Convoi du Comte de Byland, n'étaient pas des offenses diplomatiques; que nous avons été entraînés dans cette guerre par la cabale de la ville d'Amsterdam & le délit de trois ou quatre citoyens, téméraires ou pervers, auxquels on ne saurait infliger une punition trop rigoureuse; que la France, & la ville d'Amsterdam sont les ennemies naturelles de la République; que le progrès de nos liaisons avec l'Amérique & de nos vigoureux efforts pour rétablir notre marine, pouvant devenir fatal à l'Angleterre, il conviendrait de lui fournir tous les moyens de nous forcer à la paix particuliere la plus prompte, & même à la nécessité de faire cause commune avec elle, contre la France, qui ne cherche qu'à nous anéantir, & contre les Colonies rebelles qui ne manqueront pas de s'élever en nous écrasant; si elles peuvent parvenir à faire reconnaître leur Indépendance. Enfin, supposons ce jeune homme nourri des Ecrivains nationaux, qui font éclater publiquement leur douleur sur la victoire de York-town, sur la reprise de St. Eustache & de son Convoi & des Colonies de Demerary & d'Essequebo; & n'ont pas su cacher leur joie sur la malheureuse affaire du 12 Avril: honnêtes Citoyens, j'en appelle à la portion commune de jugement qui n'a pas été pervertie par les préjugés; ne voyez-vous pas tous, le peu de distance qu'il y a de ces principes à la résolution d'entretenir correspondance avec l'Ennemi, pour favoriser ses projets? Une tête jeune & faible verra-t-elle l'horreur de son crime dans cette occasion?

On a donc lieu d'être étonné de ce que l'autorité publique prend moins de précautions pour empêcher la dissémination de ces sortes d'écrits; qu'elle n'en prend, pour interdire des brochures, où de zélés patriotes, dans des momens d'attendrissement

ment & de déſeſpoir ſur les maux de leur patrie, ne peuvent quelquefois retenir leur indignation contre l'adminiſtration & les adminiſtrateurs? Mais la ſurpriſe ceſſe, quand on réflechit combien la cabale Anglomane eſt puiſſante, excepté parmi la portion la plus nombreuſe & la plus faible qui n'a ni emplois à eſpérer, ni fonds en Angleterre. Or ſi un grand nombre de nos adminiſtrateurs ſont dans ces principes, eſt-il étonnant que l'on voie ſi peu d'effets de la direction générale? Eſt il étonnant qu'on ſoit toujours porté à ſévir contre ceux qui n'ont d'intérêt que celui de la Patrie, & non contre le parti qui ne ceſſe de s'intéreſſer pour l'ennemi?

Remarquez-vous, chers Concitoyens, que les Auteurs de tous ces projets prohibitifs ne prennent en général la défenſe que des Princes de la maiſon d'Orange; quoiqu'on inſulte journellement à la mémoire des Barnevelt, des De Witt (*) & des autres grands hommes dont les noms ne ſont pas moins chers aux vrais Bataves que ceux de pluſieurs Princes, Comtes ou Stathouders qui nous ont fait payer bien cher par leur conduite ambitieuſe ou tyrannique, les Services qu'ils ont pu nous rendre par leurs talens militaires. On garde un ſilence abſolu ſur l'indécence avec laquelle le Grand Barnevelt eſt traité par l'Auteur de la *Richeſſe de la Hollande;* ſur la maniere injurieuſe dont les De Witt ſont traités par l'Auteur du *Politiek Vertoog.* Il ſerait ſingulier que des perſonnages, conſtitués en dignité puſſent fouler les hommes par une conduite arbitraire ou tyrannique, ſans qu'il fût permis de montrer aucun reſſentiment, & que le tombeau même qui doit lever le voile de leurs actions les dérobât encore à la juſte vengeance de la poſtérité. Prétention ſinguliere, abſurde, inconnue, même dans les pays les plus deſpotiques!

Il eſt ſurtout une choſe qui rend plus dangereuſe,

(*) On a vu dernierement un des plus fameux Profeſſeurs de la premiere Univerſité de cette République, ſoutenir en public que louer Barnevelt & De Witt était une partialité dont il devait chercher à garantir les jeunes gens confiés à ſes ſoins.

ſe la cabale dont nous venons de parler : c'eſt qu'elle a ſu former de tous ſes principes, un ſyſtême combiné avec tant d'art & repréſenté par les meilleurs Ecrivains du pays, d'une maniere ſi inſidieuſe, qu'il faut être bien affermi dans les bons principes, pour ſe garantir de la ſéduction; ſyſtême d'autant plus dangereux, que ſes partiſans en repréſentent notre Stathouder comme un des plus fermes protecteurs; inſinuation calomnieuſe, qui n'a pas peu contribué à expoſer ce Prince éclairé & patriote aux ſorties injurieuſes de quelques enthouſiaſtes. Oui : l'idée prétendue qu'il protege les principaux partiſans de ce ſyſtême fait que ſon zele connu pour le bien de la patrie, ne peut le dérober aux ſoupçons & à la haine d'une nation dont il devrait être l'amour par les qualités de ſon cœur & de ſon eſprit. Le patriote éclairé qui ne ſe laiſſe pas éblouir par les ſophiſmes, le négociant qui ſent la réalité des outrages de la nation Anglaiſe, plus que la force des argumens éblouiſſans, imaginés pour les pallier, gémiſſent ſur le ſort de la patrie : ils pouſſent des cris de fureur contre ceux qui voudraient les ramener au joug Anglais, ſous le titre ſpécieux d'alliance. De là ces diviſions cruelles, ces débats ſcandaleux, ces dénonciations infâmes qui expoſent cette malheureuſe République à la riſée des autres nations & qui tenteront l'eſprit du premier ambitieux qui voudra l'envahir. Le déplorable état des choſes, dont les deux partis jettent le blâme l'un ſur l'autre, dans l'impoſſibilité d'en nier la vérité, ne montre-t-il pas la néceſſité d'adopter enfin des maximes invariables de conduite, & de diriger vers cet objet toute l'économie de la machine politique ?

Eſt-il donc étonnant, d'après ce tableau, que non-ſeulement le peuple, mais encore pluſieurs des adminiſtrations ſuprêmes, non-ſeulement la généralité de la nation, mais auſſi les étrangers, aient conçu les notions les plus odieuſes ſur notre République & ſur la maniere dont elle eſt adminiſtrée. De là vient que des membres de la conféderation refuſent de fournir leurs contingens; puiſque, diſent-ils, on n'en

fait

fait aucun uſage? De là vient qu'un des peuples les plus riches de l'univers qui, dans ſa détreſſe même, eſt en état de fournir des ſecours pécuniaires aux Royaumes les plus puiſſans, cherche vainement des reſſources pour ſe ſauver lui-même.

De là vient ..... mais nous ſuivrons une autrefois cette faible eſquiſſe, vos plaies & vos maux; qu'il importe de connaître avant de penſer à les guérir.

Lettre de la Cour de la Hollande, *aux Seigneurs Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe. *La* Haye, *le* 17 *Septembre* 1782.

Nobles, Grands & Puiſſans Seigneurs.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans l'obligation de porter l'attention ſérieuſe de V. N. & G. P. ſur un objet qui nous paraît être de la derniere importance. Le Procureur-Général de cette Cour a porté de tems à autre à notre connaiſſance, la licence extrême qui regne actuellement dans la compoſition & la diſtribution d'injurieux & ſéditieux libelles; nous donnant en même tems à connaître, qu'il prévoyait peu de fruit des efforts de la juſtice pour réprimer cet abus, à moins que V. N. & G. P. n'y interpoſent leur autorité. En effet, la licence de la preſſe eſt portée à un ſi haut degré qu'on aurait de la peine à ſe le perſuader dans une République où l'on veille au maintien du bon ordre. Non-ſeulement on publie par la voie de l'impreſſion, des choſes qui devroient être dérobées à la connaiſſance du public; mais on juge & l'on apprécie la conduite du Souverain, de la maniere la plus libre & la plus indécente. L'aſſemblée de V. N. & G. P. & les différens membres qui la compoſent, les Régens des Villes & tous ceux qui ont quelque part à la direction des affaires, ſont calomniés & expoſés à la riſée publique. Le Sgr. Stadhouder eſt inſulté, calomnié d'une maniere inouie; & la méchanceté à cet égard a été ſi loin, qu'on a fait contre ſon illuſtre perſonne les imprécations les plus horribles: que même on a flétri de la maniere la plus ingrate la mémoire de ſes prédéceſſeurs, en oubliant les ſervices ſignalés qu'ils ont rendus à la République, ou en les repréſentant ſous un jour odieux."

„ Souvent même on a fait dans ces ſortes de libelles les efforts les plus criminels pour exciter une ſédition parmi les bons

bons habitans du pays; tandis-que d'autres de ces productions, quoiqu'en apparence écrites avec plus de modération, n'en sont cependant pas moins dangereuses. L'impudence de plusieurs rédacteurs de feuilles publiques va si loin qu'ils ne craignent plus d'annoncer ouvertement dans leurs Gazettes, les libelles les plus scandaleux & les plus atroces, & que même ils en recommandent la lecture; quoique cette audace à placer dans leurs Gazettes ces sortes de libelles & ces écrits séditieux, de même que des résolutions & propositions soit des Etats, soit des Villes, en les accompagnant des réflexions les plus odieuses, n'ait pas peu contribué à semer la discorde, à échauffer les esprits, à exciter le mécontentement parmi le peuple, ces Gazettes devenant dangereuses à proportion qu'elles sont plus ou moins répandues. Nous croirions faire tort à la sagesse & à la pénétration de V. N. & G. P., si nous voulions leur faire envisager les suites funestes que fait appréhender une telle licence. Elles concevront d'elles-mêmes que cette licence ne tend qu'à manifester publiquement un manque de respect pour la justice, un mépris des placards de V. N. & G. P., & au renversement de tout bon ordre, en inspirant aux habitans une méfiance dans l'administration, occasionnant des troubles, & jetant parmi les sujets de la Rép. des semences de discorde & de sédition, au grand détriment de cette même Rép. & desdits sujets."

„ Cependant, quelque funeste & criminelle que soit cette licence, avec quelle indignation que V. N. & G. P. l'envisagent, nous ne pouvons nous empêcher de craindre que nombre de personnes ne se soient formé l'idée que cette licence pourrait aller impunément son cours, & que même elle serait tacitement approuvée. Les conséquences de cette fausse opinion seraient si dangereuses pour les intérêts de la justice, si attentatoires à l'honneur de V. N. & G. P., que nous, à qui le maintien de la justice & la conservation de la dignité du Souverain sont si solemnellement confiés, ne pouvons plus cacher à V. N. & G. P. qu'il nous parait être plus que tems, & que V. N. & G. P. doivent à la justice, au bon ordre, à la tranquillité des habitans de ces pays, à l'honneur du Sgr. Stadhouder-Héréditaire, & de ceux qui ont part à la direction des affaires & des régences des Villes, qu'elles se doivent à elles-mêmes, enfin, en conformité de ce qui a été pratiqué ci-devant en pareilles occasions, de faire émaner de nouveau un placard rigoureux contre ces sortes de libelles & écrits sa-

satiriques, de manifester la haute indignation qu'elles en ont conçue, & de donner par là une preuve éclatante qu'elles sont très-éloignées de voir d'un œil indifférent, que des services signalés, rendus ci-devant à la patrie, soient payés d'ingratitude; que le Sgr. Stadhouder qui se trouve à la tête de la direction des affaires, soit exposé par des écrivains calomniateurs, au mépris & aux outrages du public; que l'honneur de beaucoup d'autres personnes & celui des Régens auxquels le maniment des affaires est confié, soit attaqué indignement, & que les habitans soient excités à la révolte."

„ Une pareille démonstration publique de l'indignation de V. N. & G. P. pourra, selon notre opinion, servir non-seulement à réprimer une licence qui est parvenue à son comble, mais encore à dissiper la méfiance que ces libelles & ces écrits satiriques ont fait concevoir aux bons habitans contre les administrateurs de la Rép. *A ces causes*, nous avons cru ne pouvoir nous dispenser plus longtems d'offrir en toute soumission, mais en même tems avec tout le sérieux que l'importance de la matiere exige, à la considération de V. N. & G. P., si elles ne trouveraient pas bon de faire émaner un placard, dans lequel, en même tems, & par d'autres moyens, que dans leur sagesse elles jugeront convenables, il soit pourvu efficacement à réprimer la licence de la presse & des feuilles publiques."

Sur quoi, &c.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluffé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XC. LUNDI, ce 23 OCTOBRE, 1782.

CHAPITRE LV.

Reflexions décentes sur les efforts tentés pour faire mettre des bornes à la liberté de la presse, par la Cour de Hollande, par son Alteſſe Séréniſſime le Prince d'Orange & par les Officiers de Marine.

Le Prince-Stathouder a remis le 7 de ce mois à L. H. P. un mémoire juſtificatif de ſa conduite, en qualité d'Amiral-Général, particulierement depuis la guerre avec les Anglais. Ce mémoire, néceſſairement très-volumineux, à cauſe du grand nombre de pieces juſtificatives dont il eſt accompagné, ne paroît pas encore en public; mais voici la teneur d'une lettre qui a été remiſe en même tems par le Stadhouder aux Etats-Généraux.

Hauts & Puiſſans Seigneurs. „ Nous nous trouvons „ actuellement en état de ſatisfaire à l'engagement que nous

„ avons pris sur nous, il y a quelque temps, de mettre sous
„ les yeux de V. H. P., & par là sous ceux des Confé-
„ dérés, le tableau suivi de nos efforts & de nos opéra-
„ tions avant & pendant les troubles intérieurs & exté-
„ rieurs qui menacent la patrie d'une ruine irréparable; &
„ afin de laisser dans les registres des délibérations de V.
„ H. P., ainsi que dans ceux des Seigneurs Etats de tou-
„ tes les Provinces, un monument éternel de nos vrais
„ desseins & de notre amour pour la Patrie, aussi bien
„ que de la fausseté des soupçons & des défiances que
„ l'on cherche à inspirer depuis longtemps, & avec trop
„ de succès; contre les intérêts de la République, à une
„ nation au sein de laquelle nous sommes nés & élevés,
„ dont les intérêts sont les nôtres, & dont la prospérité
„ & le bonheur, inséparablement liés à ceux de notre
„ Maison, forment conséquemment une partie & même
„ la plus grande partie de notre bonheur personnel. Nous
„ avons été obligés non-seulement d'entrer dans beaucoup
„ de détails qui étoient requis, pour répandre le jour né-
„ cessaire sur toutes nos actions & sur nos opérations,
„ considérées dans leur ensemble, (sans quoi il n'est pas
„ possible de porter un jugement sain sur les desseins &
„ sur la conduite de qui que ce soit;) mais encore de
„ rappeler à V. H. P. & aux Seigneurs Etats des Pro-
„ vinces respectives, diverses & même plusieurs circon-
„ stances qui ne leur sont point inconnues: Et comme
„ nous nous sommes proposés de rétablir cette confiance
„ réciproque, & de faire revivre cette harmonie, sans
„ lesquelles il est impossible de sauver la patrie du dan-
„ ger imminent où elle se trouve, nous avons cru devoir
„ nous garder soigneusement de toutes réflexions qui pour-
„ raient donner occasion à de nouvelles animosités, ou à la
„ diminution des égards & de la considération que se
„ doivent entre eux, ceux qui ont part à la régence du
„ païs. Par ce même principe, nous nous sommes abste-
„ nus de relever telles expressions & remarques par l'u-
„ sage desquelles, dans plus d'une résolution, proposition
„ & lettres, on a manqué à cette discrétion nécessaire à
„ l'égard de notre personne. Nous nous sommes simple-
„ ment bornés à l'indication des faits & des évenemens
„ qui pourront convaincre tout homme impartial, non-
„ seulement parmi nos contemporains, mais encore dans

„ la

„ la postérité non prévenue, que si notre conduite est „ jugée n'avoir pas procuré tout le bien possible, au „ moins nos intentions ont toujours été pures & n'ont „ eu d'autre vue que ce que nous avons cru & croyons „ encore être le plus convenable aux vrais intérêts de la „ patrie. Comme nous ne doutons point que le mémoire „ dans lequel nous avons compris le récit détaillé & sui- „ vi de nos principales opérations, & en particulier de „ tout ce qui a rapport à la marine de l'Etat, ne réponde „ parfaitement à notre dessein, nous pensons aussi devoir „ attendre des sentimens patriotiques & équitables de V. „ H. P., que, conjointement avec les Confédérés, elles „ voudront concourir avec nous à tarir la source d'où „ sont dérivés ces troubles & ces dissentions intestines, „ avant qu'il soit trop tard, par des mesures efficaces & „ convenables, contre les efforts punissables qui tendent „ de jour en jour non-seulement à renverser la forme ac- „ tuelle du gouvernement, mais encore à détruire les fon- „ demens de l'administration."

A la Haye, *le 6 Octobre* 1782.

Plus bas.

De vos Hautes Puissances l'obéissant Serviteur.

(*Signé.*)

GUILLAUME, Prince d'ORANGE.

„ Surquoi, ayant été délibéré, Mrs. les Députés des Provinces respectives ont pris copie de la susdite lettre & mémoire pour être communiquée plus amplement à leurs principaux."

Le Prince Stadhouder assistoit à l'assemblée des Etats-Généraux, du 7 de ce mois, dans la quelle il remit à L. H. P. le mémoire dont on a parlé & la lettre qu'on vient de lire. On verra par les pieces qui suivent, ce qui se passa encore dans cette séance intéressante.

Extrait du régistre des Résolutions de L. H. P. les Etats des Provinces Unies, lundi 7 Octobre 1782.

„ S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau ayant com-

comparu à l'assemblée, a communiqué à L. H. P. une requête qui lui a été présentée par tous les Officiers du pavillon & Capitaines de cet Etat qui se trouvent à la rade du Texel, par laquelle ils se plaignent, dans les termes les plus forts, de plusieurs papiers-nouvelles & de feuilles périodiques dans lesquels se trouvent des termes déshonorans & offensans contre tout le corps de la marine; comme si les Officiers de ce corps ne s'acquittoient pas de leur devoir, dans l'ordre requis & en conformité de leur ferment. Ces Officiers déclarent en même temps, qu'en cas qu'il ne fût pas pris des mesures contre ces libelles diffamatoires, ils se croiroient dans la nécessité absolue d'abandonner le commandement à d'autres. S. A. S. le Prince Stadhouder a déclaré, à cette occasion, qu'il devoit convenir de l'équité desdites plaintes, comme sachant par expérience combien il est sensible, après avoir fait tout ce que le devoir exige, d'être rendu suspect auprès de sa nation, & a en conséquence très-fortement appuyé le contenu de la requête, & démontré la nécessité d'établir enfin les ordres nécessaires contre les sorties insultantes & les pasquinades qui paroissent journellement."

Voici la teneur de cette requête.

A. S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau, Stadhouder-Héréditaire, Capitaine & Amiral-Général des Provinces-Unies des Pais-Bas &c. &c. &c.

„ Donnent respectueusement à connaître les soussignés Officiers de pavillon & Capitaines au service de ces Provinces, qu'ils ont dû ressentir pendant toute cette campagne, non-seulement que tout le corps des Officiers de la marine a été insulté, d'une maniere flétrissante & injurieuse dans plusieurs papiers nouvelles & feuilles périodiques ou hebdomadaires; mais encore que plusieurs Ecrivains se sont permis d'accuser la conduite de diverses personnes des plus notables de leur corps, savoir Mrs. le Vice-Amiral Hartsink, les Contre-Amiraux Rietvelt & van Kruynen, & le Capitaine Story: Que les mêmes Ecrivains s'étaient permis l'année passée de blâmer & condamner le Contre-Amiral Zoutman, lequel a donné depuis des marques si éclatantes de son courage & de sa conduite. Ces mêmes auteurs de feuilles ont cherché à rendre suspectes de fausseté les déclarations desdits Officiers, sans qu'il ait été pris, malgré l'attente légitime de ces derniers, aucune mesure contre ces libelles

belles diffamatoires. Les soussignés pensent, avec le respect convenable, qu'ils ont néanmoins satisfait, autant qu'il a été en leur pouvoir, aux ordres exprès de V. A. S., pour causer tous les dommages possibles à l'ennemi, autant du moins que l'état actuel de la marine l'a permis; d'autant qu'on n'a pu avec justice s'attendre qu'une marine tombée en décadence, & au rétablissement de laquelle on n'a travaillé avec activité que depuis peu d'années, pût être en état de faire tête à un puissant royaume qui depuis un grand nombre d'années n'a cessé d'augmenter & d'améliorer la sienne. Ils sont en outre pleinement persuadés, (soit dit avec respect,) que pour s'acquitter de leur devoir en dignes & braves Officiers, de même qu'en sujets patriotes, ils n'ont pu employer d'autres moyens, ni en plus grand nombre pour le service du païs, que ceux dont on a fait usage; que toutefois ils s'étaient flattés jusqu'ici, qu'il serait émané du Souverain des ordres pour prévenir la publication ultérieure des libelles injurieux, ainsi que pour punir ceux qui ont osé inculper divers Officiers de rang en les nommant par leurs noms dans leurs écrits; mais que Mrs. les requérans se voyant trompés dans leur attente & continuellement attaqués d'une maniere sensible dans leur honneur, lequel, en qualité d'Officiers, doit leur être & leur est véritablement plus précieux qu'aucune autre vue ou intérêt quelconque; considérant en outre que les suites & les conséquences de ces insultes ne peuvent être que de les priver entierement de la confiance de la nation; & qu'enfin ils se trouvent exposés, tant à l'égard de leurs personnes que de leur état, à des rencontres très-désagréables, ils doivent déclarer ouvertement, que se trouvant encore ultérieurement attaqués de la même maniere par des insultes & des pasquinades infâmes, ils se voient, par leurs principes d'honneur, dans la nécessité d'abandonner le commandement des vaisseaux de cet état, dont ils se sont fait honneur jusqu'ici, & de les remettre à d'autres personnes, en la direction desquels les habitans montreront cette confiance dont on cherche à les dépouiller d'une maniere si scandaleuse. Pour ces raisons, les soussignés se trouvent obligés de s'adresser à V. A. S. comme l'Amiral-Général des Provinces-Unies, & conséquemment chef du corps des Officiers de la marine. Instruits du zele reconnu de V. A. S. pour les intérêts du païs & de ses sentimens favorables pour le maintien de

la marine en particulier, ils supplient, avec tout le respect convenable, qu'il plaise à V. A. S. de porter leur présente requête, considérations & demandes respectueuses contre les écrits offensans qui sont aujourd'hui si multipliés; de mettre ladite requête sur la table, & sous les yeux de L. H. P. de la maniere qu'elle jugera la plus convenable, conformément à sa grande sagesse, & de l'appuyer de sa haute & puissante interceſſion." *Ce que faisant* &c. Nous sommes &c. &c.

Signé *A. Hartsinck*, *L.* Comte de *Byland*, *W. van Braam*, *J. H. van Kinsbergen*, *J. van Hoey*, *J. P. van Braam*, *J. Stavorinus*, *C. H. Mulder*, *E. C. Staring*, *J. R. C.* Comte de *Rechteren*, *M. M. de Welderen*, *A. H. C. Staring*, *P. J. Hooft*, *A. A. Bosch*, *T. A. Meuren*, *L. Aberson*, *A. W. Willinck*, *S. Story*.

„ Sur quoi ayant été délibéré, il a été trouvé bon & arrêté que copie des susdites proposition & requête sera envoyée aux Seigneurs Etats des Provinces respectives, avec priere sérieuse de donner, chacun chez soi, les ordres nécessaires & de prendre des mesures, pour que la grande licence des gazetiers & des écrivains de feuilles périodiques soit prohibée & qu'il soit procédé conformément aux placards des Etats contre les auteurs, imprimeurs & distributeurs des libelles diffamatoires & pasquinades qui paraissent journellement."

Il y aurait beaucoup à dire sur cette Requête des Officiers de Marine, ainsi que sur celle de la Cour de Justice. Mais que pourrions-nous ajouter à ce que nous avons dit sur la liberté de la presse? Ainsi nous nous bornerons à répéter les réflexions que la publication de ces documens, essentiels pour l'intelligence des affaires actuelles, a fait naître.

Nous n'avons, sans doute, rien à craindre en hasardant de les répéter; puisque les membres du pouvoir législatif, n'ont pas encore jugé à propos de déférer aux sollicitations des différens Auteurs de ces adresses.

La décadence de la Marine est-elle une raison à alléguer? N'a-t-elle pas acquis des forces depuis l'année derniere que les mêmes Officiers signalerent leur valeur

leur au Doggersbanc ? Il ne s'agit pas de leur demander ce qu'ils ont fait avec une Flotte de 100 navires qu'ils n'avaient pas, comme on l'avait dans les tems des de Witt & de Guillaume III, mais ce qu'ils ont fait avec le peu de forces qu'on leur a confié.

On n'eſt pas étonné de lire dans cette Requête les noms des ſix Capitaines, van Welderen, Staring, 't Hooft, van Braam, Rechteren & Boſch qui ont oppoſé des excuſes ſi ſingulieres aux ordres de ſe rendre à Breſt ; on n'a pas été ſurpris non plus d'y voir celui du Capitaine Story qui ſe trouvait impliqué dans la derniere affaire arrivée en Zéelande ; mais on ne revient pas de la ſurpriſe cauſée à la vue des noms de Byland, Kinsbergen & d'autres ſur leſquels la cenſure publique n'a pas encore mordu. Faut-il chercher la ſolution de cette énigme dans la répugnance qu'avaient ces Officiers d'obéir au Souverain, en ſe rendant à Breſt ?

Il eſt bien ſingulier, *a-t-on dit*, que la Requête des Officiers paraiſſe juſtement dans le tems où ils ne pouvaient obéir aux ordres du Souverain, l'on peut ajouter, & aux vœux de la nation ? Ne dirait-on pas qu'ils ont voulu enchaîner les plumes de leurs concitoyens à qui leur conduite étonnante ne pouvait manquer de fournir un objet de cenſure ? N'aurait-il pas été plus court & plus convaincant d'expoſer aux yeux du public les obſtacles qu'ils ont rencontrés, dans l'exercice de leur zele patriotique & de déduire les raiſons qui devaient confondre les détracteurs de leur conduite ?

A quoi ſerviraient de nouveaux Edits prohibitifs ſur la publication de pamphlets & brochures ſatyriques & calomnieuſes ? Les Etats n'en ont-ils pas déja publié un aſſez grand nombre ? Les peines les plus ſéveres n'ont-elles pas été décernées contre les Auteurs de libelles diffamatoires ? A quoi ſervirait un nouvel édit dans un tems de trouble & de diviſions ? Ce qui ſerait proſcrit à la Haye ſerait bien accueilli à Dort & *vice-verſa*.

Il ſerait ſingulier que tous ces efforts viſiblement dirigés pour ne faire taire que les langues d'un ſeul parti vinſſent à réuſſir, pendant qu'on garde un ſilence profond ſur la licence effrénée des Ecrivains du parti contraire (*).

Les tribunaux ſeraient-ils fermés à ceux qui voudraient procéder judiciairement, contre les detracteurs de leur réputation? Un tel ſoupçon ne ſerait pas ſeulement injurieux; on peut aſſurer qu'il eſt déſtitué de tout fondement, & qu'il n'eſt pas un tribunal où l'on ne ſatisfît ceux qui demanderaient vengeance contre une atteinte portée à leur réputation; au cas que le ſilence ou une apologie ne leur paruſſent pas des moyens ſuffiſans pour terraſſer la calomnie.

Le ſarcaſme le plus ſanglant qu'on ait lancé contre la Requête de la Cour de Juſtice, c'eſt d'en faire paraître la premiere publication dans la Gazette de *Diemer-meer*, contre laquelle elle paraiſſait principalement dirigée. Auſſi, dit cette Gazette, en parlant de la démarche des Officiers, il y a apparence qu'elle ne réuſſira pas mieux que la multitude des requêtes préſentées par les Négocians, afin d'obtenir les convois, pour leſquels ils ont payé régulierement les droits qu'on leur a demandés.

Il eſt vrai que la protection accordée à ces efforts contre la liberté de la preſſe par le Prince d'Orange, doit y donner un grand poids. Mais il avoue lui-même qu'il eſt partie intéreſſée; on ne peut que le louer d'être ſenſible aux traits lancés contre ſa perſonne:

(*) Voyez la *Requête* du *Sleepers-Gild*, celle *des Danſeurs de corde* &c | la *Lanterne magique*, & toutes ces caricatures groſſieres & burleſques où les Régens les plus reſpectables, les Membres même de la Souveraineté, du Corps politique, enfin le caractere ſacré des Ambaſſadeurs, révéré partout, & qu'on n'offenſe pas impunément, même en Angleterre, ſont traduits & baffonés avec la derniere indécence par des plumes qui ne ceſſent de tracer les louanges de la maiſon d'Orange & des Anglais.

ſonne: cette ſenſibilité fait honneur à ſon ame: mais ce Prince verra lui-même ſi ſon mémoire apologétique, dont tout le monde attend la publication avec impatience, & qui ſans doute eſt fait de maniere à perſuader tous les eſprits, ne fera pas un bien plus grand effet qu'on ne peut en attendre de toutes les inquiſitions cenſoriales. Dans un pays libre, on ne décide pas toujours les choſes ſur la dignité de la perſonne qui les propoſe; on examine auſſi leur nature, leur objet, & la tournure qu'elles prendront. D'après cet examen, il eſt fort douteux ſi une prohibition aura le ſuccès déſiré.

L'honneur des Officiers eſt la portion la plus précieuſe de leur emploi; c'eſt ce que nous avons remarqué à peu près dans les mêmes termes; mais un placard contre les libelles injurieux, a-t-il jamais garanti l'honneur de perſonne? Cet honneur conſiſte dans les actions; le Souverain aurait beau vouloir régler le jugement du public à cet égard; on n'a pas oublié ces deux vers d'un Poëte fameux.

Envain contre le Cid un Miniſtre ſe ligue
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue.

Il eſt vrai, que l'Etat eſt lui-même intéreſſé à l'honneur des Officiers qui ſont à ſon ſervice; mais il aurait beau chercher à le maintenir, par une défenſe d'écrire ou de parler contre eux; cette précaution ne reuſſirait jamais auſſi bien que la publication du compte rendu de leur conduite.

Il eſt bien douloureux, il eſt vrai, pour de braves gens qui ſervent fidelement la patrie, d'être en bute aux ſarcaſmes, aux calomnies de leurs concitoyens; mais y ſeraient-ils moins expoſés quand on briſerait toutes les preſſes du pays? En France, où la preſſe eſt ſurveillée d'une maniere ſi rigide, la Cour eſt-elle en état de défendre la réputation des Officiers, de ceux même qu'elle protege? On n'écrit, peut-être, pas des brochures ſatyriques contre eux;

mais les vaudevilles les plus mordans, les chanſons les plus cauſtiques volent de bouche en bouche & font des bleſſures ſouvent incurables. Louis XV lui-même n'a-t-il pas été chanſonné ſur le Pont-neuf? Quoique la voix publique ſoit généralement aſſez juſte dans ces ſortes d'occaſions; on ne peut diſſimuler que le mérite eſt quelquefois auſſi l'objet de la ſatyre & de la calomnie. Mais, dans ce cas, des édits pour enchaîner les langues & les plumes, n'auraient-ils pas un effet contraire à ce qu'on ſe propoſerait? Quand il s'agit de détromper le public un expoſé fidele de faits que perſonne ne peut conteſter, n'eſt-il pas un moyen plus efficace que tous les édits prohibitifs?

Nous-mêmes, qui ne pouvant ſervir la patrie de l'épée & ſous les drapeaux d'un bataillon régulier, avons arboré l'étendard des volontaires, pour la défendre avec la plume, quelles pasquinades injurieuſes & groſſieres la fureur de l'envie ou l'eſprit de parti ne fait-il pas circuler journellement pour nous faire tomber la plume des mains?

Nous nous croirions indignes de la noble cauſe que nous avons épouſée, ſi des attaques auſſi mépriſables faiſaient ſur notre eſprit d'autre effet, que de nous engager à redoubler d'efforts, pour ſoutenir juſqu'à la fin les principes que nous avons adoptés.

Au Politique Hollandais.

Votre feuille étant lue par un grand nombre de perſonnes qui cherchent à ſe former une idée de la ſituation générale des affaires, & les diſcuſſions particulieres qui entrent dans votre plan, vous éloignant trop ſouvent d'un but auſſi vaſte, j'ai cru devoir vous communiquer le réſultat que j'en trace chaque ſemaine pour ma propre inſtruction: il me ſemble qu'un pareil cadre renfermant ſous un ſeul point de vue les principaux traits noyés dans le déluge des feuilles publiques, pourrait ſouvent ſervir de bouſ-

ſole,

ſole, non-ſeulement aux négocians, aux capitaliſtes & aux ſpéculateurs qui s'intéreſſent dans les fonds étrangers; mais auſſi aux perſonnes chargées de négociations politiques: je ne me flatte pas d'avoir des lumieres aſſez ſûres pour atteindre un but auſſi important; mais tel eſt celui de mes obſervations; c'eſt au public à juger à quel point j'ai réuſſi. Je vous préviens d'avance que je n'appartiens à aucune ſecte, faction, ni cabale; & que n'ai aucune prétention à l'eſprit; & c'eſt par là que j'eſpere d'attirer la confiance générale.

Coup d'œil ſur l'état actuel des affaires générales.

Les Pays-Bas Unis, étant le pays qui nous intéreſſe le plus, feront le premier objet de notre attention. Cette République paraît avoir renoncé à toute guerre au dehors; mais elle eſt menacée de ſe voir la proie des horreurs d'une guerre inteſtine. Les deux partis qui la diviſent ſont actuellement à conteſter ſur un point important: il ne s'agit de rien moins que de ſavoir ſi le reproche qu'on fait à la République, ſur ſon inaction, eſt fondé: le pouvoir légiſlatif paraît croire en général, qu'on n'a pas exécuté les ordres qu'il a donnés, ni tiré parti des reſſources qu'il a fournies: le pouvoir exécutif, ayant le Stathouder à ſa tête, aſſure qu'on a fait tout ce qu'il était poſſible de faire dans les circonſtances préſentes: il ne nous appartient pas de juger entre d'auſſi redoutables champions, un procès auſſi délicat; il eſt à ſouhaiter qu'ils s'accordent à l'amiable, ſi, toutefois, la rupture n'eſt pas irréparable: & ſi la maladie n'a pas atteint ce période où il faut des remedes violens, pour rétablir l'économie de la machine. En attendant, on ne ſaurait trop rappeler aux chefs des deux partis l'exemple terrible de la Pologne. On attend avec impatience comment le Roi de France prendra la ſinguliere défaite qu'on lui a donnée ſur ſa demande de dix vaiſſeaux, afin de for-

former, conjointement avec quelques vaiſſeaux de Breſt, une eſcadre pour quelque expédition tendante à l'avantage des deux Etats, contre l'Ennemi commun. Il paraît bien difficile de concilier le Rapport fait par ſon Alteſſe, que la Flotte ſerait prête à ſortir dans les commencemens de Septembre, avec la déclaration faite vers la fin du même mois, par ſix vaiſſeaux de ligne, qu'ils manquaient de vivres, de voiles, de cordages, & de carêne. On attend avec impatience des éclairciſſemens ſur deux déclarations auſſi contradictoires. Pour augmenter la diviſion & nos maux, il a fallu que l'affaire du malheureux de Witte réveillât un ancien conflit ſur l'étendue de la juriſdiction militaire: les Etats de Hollande n'ont pas attendu que ceux de Zéelande réclamaſſent leurs droits, comme Souverains du Pays qui était la Réſidence du délinquant & devait être le théâtre de ſon crime; ſous prétexte que la Cour de Juſtice de Hollande eſt la même pour la Zéelande, & que la trahiſon méditée contre l'Iſle de Schouwen pouvait avoir des ſuites ſur celle de Goerée qui appartient à la Hollande, les Etats de cette Province ont évoqué le coupable à leur tribunal; mais le Prince d'Orange ſoutient que le Conſeil de Guerre eſt ſon juge compétent. Puiſſe ladéciſion de cette affaire, terminer enfin un conflit dangereux & donner lieu de fixer les bornes des parties contendantes!

LA'NGLETERRE vient de recevoir d'une main ſupérieure un échec qui peut cauſer un dérangement conſidérable à ſes projets. Elle avait dégarni ſes ports & ſes côtes pour envoyer des ſecours aux Heros de Gibraltar. La Flotte de la Jamaïque, dont elle attendait les renforts, pour équipper les vaiſſeaux qui lui reſtaient, n'a apporté que des débris: car on peut donner ce nom au petit nombre de navires & d'hommes qui ont lutté contre la fureur des tempêtes & ſont arrivés dans un état plus propre à recevoir des ſecours qu'à en donner. Si la Flotte du Lord Howe éprouve un autre échec

de

de la main des ennemis, quelle reſſource reſtera-t-il à ce Royaume? Il étale, il eſt vrai, un tréſor de bonnes nouvelles arrivées de l'Inde; mais le Gouvernement a-t-il ôſé en publier d'autres que celle d'un Convoi de ſept vaiſſeaux, eſcortés de deux navires de guerre arrivés, le 31 Mars à Madras; & celle du départ de la Flotte Françaiſe, de la Côte de Coromandel? La fameuſe lettre de Carleton & Digby fait toujours beaucoup de bruit; le Miniſtere ne peut la déſavouer, comme d'ignorans ſpéculateurs l'ont cru. Ainſi l'Angleterre paraît avoir déclaré, d'une maniere aſſez haute, aſſez formelle, l'Indépendance de l'Amérique. On eſt étonné que cet exemple n'influe pas ſur la conduite des autres Puiſſances, ſurtout ſur celles qui compoſent la Neutralité-armée. On ne peut nier que la Déclaration de l'Indépendance Américaine dans les Pays-bas-Unis, n'ait contribué beaucoup aux déterminations des Miniſtres Britanniques. Ceux qui avaient prévu ce changement de ſyſtême ont donc bien vu. On ne doute plus que le Parlement Britannique ne donne ſa ſanction à cette démarche. Mais fera-t-elle un effet puiſſant ſur la concluſion de la paix?

Les Etats-Unis de l'Amerique n'ont pas-témoigné, à la nouvelle des diſpoſitions exprimées dans la lettre de Carleton & Digby, les diſpoſitions qu'on attendait d'une démarche auſſi humiliante. Ils ont répondu froidement, à la notification de leur Indépendance reconnue, non comme une condition qui ſuivrait la paix, mais comme un de ſes préliminaires eſſentiels; qu'ils n'avaient reçu aucune information de leurs Miniſtres reſidant en Europe à ce ſujet & qu'en attendant ils chercheraient à pouſſer la guerre avec la plus grande vigueur. Ils n'ont ſans doute pas beſoin d'efforts extraordinaires pour aſſurer leur exiſtence & leurs poſſeſſions: l'Angleterre paraît vouloir abandonner, toutes les pointes de terre, où elle tient encore, dans le territoire des Etats-Unis; elle leur abandonne volontairement

Sa-

Savannah, la derniere place qu'elle avait dans la Géorgie, cette forteresse ou les armées Françaiſe & Américaine avaient vu échouer leur courage & flétrir leurs lauriers. Il paraît que Charles-Town ne tardera pas à leur être abandonnée de la même maniere. Les Anglais ne veulent ſans doute garder New-York, que pour conſerver un lieu de relâche entre les Indes Occidentales & le Canada, & ſurtout, pour conſerver la facilité d'entretenir les Américains dans l'attachement aux manufactures Britanniques, le ſeul & le principal fruit que les Anglais retireront d'une prompte paix.

La France eſt loin d'avoir pris toutes les précautions poſſibles, pour retirer de cette guerre, un des principaux avantages qu'elle avait lieu d'en eſpérer; celui d'inſpirer aux Américains une forte inclination pour les productions & les manufactures Françaiſes. Peut-être ce gouvernement n'a-t-il pu vaincre le caractere de la nation Françaiſe, qui n'eſt guere propre au commerce en grand. Les Français s'attachent trop au préſent, pour pouvoir jamais devenir une nation ſyſtématiquement commerçante. Ils perdent leurs correſpondans, en voulant trop gagner dans les commencemens; ils dérangent le cours de leurs affaires, en ſe retirant du commerce, dès qu'ils ont gagné ſuffiſamment pour mener une vie tranquille & heureuſe. Il eſt impoſſible de calculer combien ces idées, qui tiennent aux mœurs nationales, ſerviront à tourner, a la paix, la direction & les avantages du Commerce Américain vers l'Angleterre & la Hollande. On dirait que la France ignore combien le Commerce influe ſur la puiſſance politique. Auſſi paraît-elle avoir tourné ſes vues vers la conquête des Iſles Antilles & vers l'expulſion des Anglais de la côte de l'Inde

L'Espagne doit beaucoup à la France, ſans qu'on apperçoive dans les ſervices de cette derniere, un but marqué d'intérêt préſent ou futur, qui cependant a toujours été le grand mobile des transactions po-

politiques. C'eſt une queſtion qui ne tardera pas à être réſolue après la paix, s'il ne convenait pas à la France de voir Minorque & Gibraltar entre les mains de l'Angleterre, plutôt que dans celles des Eſpagnols. On ne peut douter que la France ne leur fourniſſe des ſecours ſérieux & importans. C'eſt une ſuite du pacte de famille. On ne pouvait moins faire pour une Puiſſance qui n'a guerre allégué d'autre prétexte de la guerre, que ce pacte, dont la prépondérance des Anglais plus que les liens du ſang avaient ſerré les nœuds, qui ſe relâcheront naturellement dès que la paix aura aſſuré la perte de cette prépondérance. Quand on connaît le caractere ferme & opiniâtre du Roi d'Eſpagne, on ſe flatte peu de voir la fin du ſiege de Gibraltar, à moins qu'il ne ſoit aſſuré de recouvrer par la paix ce fleuron de la couronne, auquel ſon honneur eſt plus intéreſſé que ſon avantage. Le ſiege de cette fortereſſe a peut-être plus coûté que jamais la cour n'en retirera par une poſſeſſion de deux mille ans. Cette Monarchie avait encore jeté ſes vues ſur un fleuron plus précieux de l'ancienne Monarchie Eſpagnole, la Jamaïque. On a lieu d'être étonné de l'indifférence des autres Puiſſances Européennes ſur cette union étroite de la France & de l'Eſpagne, pour chaſſer abſolument les Anglais des deux Indes. Ces deux Puiſſances ne trouveront jamais une auſſi belle occaſion de reprendre à l'Angleterre, les dépouilles dont elle s'était parée à leurs dépens. Ainſi va le deſtin des choſes humaines. De toutes les ennemies de l'Angleterre, la plus maltraitée, la plus capable, peut-être, de lui porter des coups terribles, la Hollande, eſt la ſeule qui, loin de tenter des conquêtes, n'a pas même ſu ſe tenir ſur la défenſive.

La Russie, depuis la retraite du Comte de Pannin, ſemble incliner pour les intérêts Britanniques. Cette Puiſſance paraît irritée contre les Etats Généraux, parce qu'ils ont refuſé ſa médiation qu'ils étaient dans l'impoſſibilité d'accepter. Cette Puiſſance

a beaucoup perdu de ſon crédit, depuis ce changement de ſyſtême. Quel rôle brillant ne joueraitelle pas encore, ſi commençant par déclarer l'Indépendance de l'Amérique à la tête des autres Membres de la conféderation-armée, elle propoſait ſa médiation, pour terminer les différends des Puiſſances Belligérantes, dont la conciliation apportera néceſſairement de grands obſtacles à la prompte concluſion de la paix!

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE HOLLANDAIS.

Nº. XCI. LUNDI, ce 4 NOVEMBRE, 1782.

LETTRE *au Politique Hollandais pour servir de suite au* CHAPITRE L. *sur les affaires intérieures de la République.*

Avez-vous remarqué, Monsieur, les scenes étonnantes que nous reproduit le théâtre des affaires actuelles? Malgré les brouillards & les orages qui couvrent l'atmosphere de notre République, je ne désespere pas d'en voir sortir un jour plus pur & plus serein. Ce qui me confirme dans mon attente, ce sont certaines circonstances que l'on chercherait inutilement dans nos annales les plus reculées.

A-t-on jamais vu aucun de nos Stathouders, obligé, comme Guillaume V, à solliciter le bras de l'autorité législative, pour mettre un frein aux libelles publiés contre sa personne & son administration?

A-t-on jamais vu aucun de nos Souverains, Princes, Comtes, Seigneurs ou Stathouders, interpellé par la nation, à rendre compte de sa conduite?

A-t-on jamais osé fouiller, comme on le fait à présent, dans les fondemens des sociétés pour y trou-

ver les devoirs des Administrateurs & les droits des Citoyens ?

A-t-on jamais osé soutenir, comme à présent, que la liberté de la presse ne pouvait dépendre d'aucun tribunal ou sentence arbitraire, mais ne devait avoir d'autre frein que les loix ?

On ne peut dissimuler que des procédés qui font naître des doutes sur le patriotisme, les lumieres ou les principes d'un Prince aussi intéressant par sa naissance, sa jeunesse & ses bonnes qualités, ne doivent attirer l'attention générale ; la position du premier Citoyen de cette République ne peut manquer de toucher le cœur de tous ceux qui ne sont pas dépourvus de sensibilité ; on ne peut s'empêcher de vouer les sentimens de la plus vive indignation à ces conseillers pervers qui égarent les meilleurs Princes.

On ne peut faire aucun reproche à ceux qui, dans ces circonstances fâcheuses, obligés de choisir entre l'intérêt de la patrie & les ménagemens dûs au premier Citoyen de l'Etat, n'ont pas balancé pour le premier parti.

Combien n'est pas à plaindre le sort de ces hommes qui, nés pour gouverner une nation libre, ont le malheur d'être élevés dans les principes qu'on inspire aux Monarques absolus !

Les questions pressantes des Etats de Frise, de Zéelande & de Hollande, sur la non-sortie de la Flotte, dévoilent de plus en plus le système de la cabale vendue à l'Ennemi. Obligés à la fin d'avouer qu'ils n'ont pas fait tout ce qu'ils pouvaient faire, on entend leurs défenseurs réduits à pallier cette conduite sous ces prétextes odieux, s'ils étaient fondés : „ La République, disent-ils, a tenu la conduite la plus sage en se conciliant la reconnaissance de l'Angleterre, pour n'avoir pas fourni à ses Ennemis des secours efficaces contre elle ; sans avoir manqué à la France contre qui elle aurait pu se déclarer, en faisant cause commune avec son Ennemi."

Nous avouerons que nous avons nous-mêmes entendu souvent des Anglomanes réduits à échapper par cette

cette honteuse défaite, qui, si elle était fondée ne serait propre qu'à réunir contre une politique aussi perverse, aussi perfide, les puissances même qu'elle prétend ménager, & à faire frémir tous les vrais patriotes.

Les Résolutions des Etats de Frise, de Zéelande & de Hollande prouvent que nous avons frappé au but, en montrant qu'on devait borner les informations à la conduite des Officiers: nous avons dit, il est vrai, que le rapport de S. A. mettait sa bonne foi au dessus de tout soupçon; mais il n'était pas encore question qu'il interviendrait pour défendre cette conduite: il n'est pas même à présumer qu'il le fasse; quoique les mal-intentionnés répandent qu'il est de connivence avec eux dans cette affaire. Il est vrai que le Prince a pris fortement à cœur la Requête des Officiers: mais il n'appartient pas à un simple particulier de porter ses regards téméraires sur les actions des personnes publiques, à moins qu'il ne soit bien instruit des particularités qui sont le mobile de leur conduite. Ainsi nous nous bornerons aux réflexions que les dernieres circonstances ont fait naître aux Souverains du pays. Nous ne pouvons suivre des guides plus sûrs.

Dans la Proposition ou le Rapport, que Mgr. le Prince Stadhouder fit, Son Alt. Sér. dit, en le terminant, „ qu'elle était prête à envoyer à l'Escadre de la République, particulierement pour sa sortie, tels ordres que L. H. P. jugeraient à propos, ayant fait tenir tout prêt pour les exécuter sans perte de tems, dès que vent & marée le permettraient." Cependant l'on a appris au commencement de cette semaine, que les 10 Vaisseaux de ligne, qui avaient reçu l'ordre de se rendre à Brest, n'avaient pu l'exécuter, n'étant pas prêts & manquant de Vivres, Voiles, Cordages &c. Ce délai si inattendu ayant causé la plus vive sensation à l'Assemblée des Etats de la Province, qui a fait ici son ouverture le 22 du mois dernier, le Quartier d'Oostergo y porta le 12 du courant une Proposition, dont voici la traduction.

Comme il a paru par les deux Mémoires remis le 21 Septembre & le jour suivant par M. le Duc de la Vauguyon à Son Altesse, que Sa Majesté le Roi de France, en vertu du Concert dont on est convenu, avait deman-

dé que dix Vaisseaux de ligne de la République fussent envoyés à Brest à l'époque présente, (la seule, qui en offre la possibilité par l'absence de la Flotte Angloise de la Manche,) afin d'y agir de concert avec les Vaisseaux du Roi contre l'Ennemi; le Quartier d'Oostergo a vu avec la plus vive sensibilité par la Lettre du Membre qui a assisté de la part de cette Province au Comité-secret, adressée le 8. Octobre au Secrétaire des Etats, que ce dessein salutaire (comme à toutes les occasions précédentes, lorsqu'il s'est agi de porter dommage à l'Ennemi) a de nouveau échoué; notamment que S. A. l'Amiral-Général de l'Union avait déclaré dans le Comité-secret de L. H. P. le 7 Octobre précédent, „ que les Capitaines de six Vaisseaux de ligne avaient écrit à Son Altesse, que, manquant de Vivres, de Voiles, & de Cordages, & leurs Navires ayant besoin d'être carénés, ils se trouvaient hors d'état d'obéir aux ordres de S. A. S. pour se rendre à Brest." Le Quartier a donc cru, dans une affaire de si grande importance & d'une perspective si dangereuse, ne pouvoir rester tranquille, mais devoir soumettre à la sérieuse considération des autres Quartiers, „ s'il n'est pas absolument nécessaire de la prendre à cœur à tous égards, & par conséquent d'écrire à S. A. au nom de la Province la Lettre suivante?"

SE'RE'NISSIME PRINCE,

Nous avons appris avec une vive douleur par la Déclaration que V. A. a faite le 7 dans le Comité-secret, „ qu'il ne pouvait être satisfait à la Proposition, faite par M. l'Ambassadeur de France à V. A. le 21 Septembre dernier, afin qu'il fût envoyé dix Vaisseaux de ligne à Brest, pour se joindre à ceux de Sa Majesté; parce que les Capitaines *van Welderen*, *Staring*, *'t Hooft*, *van Braam*, *Rechteren*, & *Bos*, avaient déclaré, que leurs Vaisseaux étaient hors d'état de remplir les ordres de V. A. pour se rendre à Brest, manque de Vivres, de Cordages, de Voiles de rechange, & que la plus part de leurs Vaisseaux avaient besoin d'être carénés." D'après les ordres, que V. A avait donnés, lors de sa présence sur la Flotte, suivant la Proposition de V. A. du 12 Septembre dernier, „ pour que les Capitaines & Commandants de Vaisseaux fussent pourvus de tout & se tinssent prêts à sortir au premier ordre, „ nous nous étions flattés

tés que, du moins à cet égard, il n'y aurait point de cause de retardement. Nous sommes donc extrêmement surpris, qu'en faisant ce rapport aux Députés de L. H. P. Votre Altesse n'ait donné aucune ouverture de la cause de ce manque, ni à qui l'on en doit attribuer la faute, là où nous attendions avec raison ces ouvertures de la part de Votre Altesse, à laquelle, comme Amiral-Général de l'Union, doivent s'adresser & sont envoyés sans doute les rapports de l'état de la Flotte de la République & de chacun des Vaisseaux qui la composent. Nous ne saurions nous dispenser de faire, par la Présente, à Votre Altesse, outre les difficultés proposées ci dessus, les Questions suivantes :

„ Comment il est possible, que ces Vaisseaux, qui, suivant les Tableaux de la Marine, avaient été mis en Commission jusqu'au 1. Mai 1783, manquent à présent de Vivres, puisque le tems de leur service n'est pas si prêt d'expirer, & que les Vaisseaux ont été renfermés (pour ainsi dire) tout le tems dans les Ports; qu'ainsi les Capitaines, qui seuls sont tenus de pourvoir leurs Equipages de Vivres, paroissent avoir eu une occasion complette de remplacer de tems en tems ce qui leur manquoit?"

„ Comment il est arrivé, que ces Vaisseaux, qui devaient s'attendre journellement à recevoir l'ordre de sortir & par conséquent à un Combat avec l'Ennemi, qui même avaient déjà reçu à cet effet les ordres de Votre Altesse, aient manqué de Voiles de rechange & de Cordages, vu qu'en cas d'Action l'on devait certainement s'attendre que les Voiles, qu'ils porteraient, seraient percées & rendues inutiles, & qu'ainsi l'on serait obligé d'en enverguer d'autres à leur place?"

„ S'il n'y a eu absolument aucune possibilité, entre le 21 Septembre & le 8 Octobre, par conséquent dans l'intervalle qu'on délibéroit sur l'envoi de ces Vaisseaux, de les pourvoir, du moins quelques-uns, du nécessaire, afin de remédier à ce manque si inconcevable, puisque chaque Capitaine peut recevoir sur le champ les secours dont il a besoin, aux Magasins des Colléges de l'Amirauté, au Ressort desquels il appartient?"

„ S'il n'y a pas eu un nombre suffisant d'autres Vaisseaux de ligne prêts pour remplacer ceux-là, au cas que leurs besoins fussent réels, & pour remplir ainsi, malgré cet incident, les vues si salutaires de S. M. Très-Chrétienne?"

Nous mettons tant d'importance à la solution de ces

Queſtions & difficultés, que nous deſirons de l'avoir de la part de Votre Alteſſe, comme notre Amiral Général, avant le 5 Novembre prochain au plus tard, afin qu'alors, avant de délibérer ſur les équipemens de l'année prochaine, nous puiſſions prendre telles meſures, que nous jugerons les plus propres, ſuivant le réſultat de nos recherches, pour prévenir que l'Argent, payé par nos Citoyens avec tant de bonne volonté, quoiqu'à la ſueur de leurs fronts, ne ſoit plus prodigué inutilement, comme il s'eſt fait juſqu'à préſent, & que notre République, jadis ſi eſtimée, ne ſerve de riſée au Monde entier: Conſidérations, auxquelles il faut ajouter, que nous ne craignons pas peu, que tous les retardemens réitérés durant l'année courante, ſur-tout cette derniere fruſtration, ſi digne de mépris, ne donnent ſujet au Roi de France de concevoir du mécontentement contre la République, ou bien de la conſidérer comme une Alliée, qui n'eſt d'aucune importance & ne ſemble pas avoir deſſein de porter aucun dommage au commun Ennemi; ſoupçon auquel le manque de Voiles &c. ſur des Vaiſſeaux, qui doivent s'attendre chaque moment à un combat, ne paraît pas donner peu de ſujet. Surquoi &c.

Le Quartier croit de plus, qu'il convient de donner connaiſſance de cette démarche aux autres Confédérés par une Lettre-circulaire, dont il offre le Projet, conçu en ces termes:

NOBLES ET PUISSANS SEIGNEURS,

Déjà depuis longtems nous avons, par des Réſolutions réitérées, portées de la part de cette Province à l'Aſſemblée de V. N Puiſſances, témoigné notre extrême ſurpriſe de la lenteur continuelle & de l'inactivité qui ont lieu dans la direction des affaires de la Marine. Nous prévîmes qu'il n'en réſulterait que les ſuites les plus pernicieuſes; & nous tâchâmes d'employer tous les moyens poſſibles pour y remédier. Nous attendions depuis quelque tems avec impatience l'effet de la Propoſition & de la promeſſe faites par S. A. S. Mgr. le Prince Stathouder; ſavoir, de rendre compte de la conduite qu'elle a tenue durant la préſente Guerre: Nous eſpérions de trouver dans ce Compte une ſolution complette des difficultés & le détail des raiſons qui ont cauſé l'inactivité de la Marine: Mais, *Nobles & Puiſſans Seigneurs*, un événement imprévu, qui vient d'arri-

d'arriver, nous arrête à ſa conſidération, par la ſurpriſe qu'il nous cauſe; & nous le croyons de nature, qu'il eſt abſolument néceſſaire, que tous les Confédérés prennent à cœur ce fait récent, du moins pour le préſent, en mettant pour un tems de côté ce qui s'eſt paſſé précédemment; ſavoir: Son Alt. ayant comparu le 7 du courant au Comité-ſecret, y a fait rapport, „ qu'on ne pouvoit ſe prêter à la Propoſition de M. l'Ambaſſadeur de France, pour l'envoi de dix Vaiſſeaux de la République à Breſt, vu que les Capitaines, auxquels elle avait envoyé les ordres à cet effet, lui avaient donné à connaître que les Vaiſſeaux & les Equipages, qu'ils commandaient, manquaient de pluſieurs Articles néceſſaires." Vos Nobles Puiſſances jugent certainement avec nous, que c'eſt là une affaire de la plus dangereuſe perſpective, vu que par cette négligence, (qui eſt auſſi humiliante pour tous ceux qui ont quelque part à l'adminiſtration de la République, qu'elle eſt préjudiciable pour le ſervice public) le Roi de France eſt fruſtré dans toute l'attente qu'il a eue, de l'effet du concert projeté des Opérations de Guerre.

Nous jugeons qu'il eſt de notre devoir comme Régens, qui ont le ſalut de la République à cœur par deſſus toutes autres choſes, d'expoſer franchement nos doutes à ſon Alt. Sér. par une Lettre, dont nous joignons ici Copie: Nous en attendons la ſolution avant le 5 Novembre prochain; & nous avons cru devoir informer Vos Nobles Puiſſances de cette démarche, avec priere & dans la juſte confiance, que V. N. P. voudront bien coopérer avec nous, pour qu'on retrace les cauſes de la négligence qui a évidemment eu lieu en cette occaſion, & qu'on les ôte, ſurtout avant les délibérations ſur les équipements de l'année prochaine, afin que la République ne ſoit expoſée de nouveau, comme elle l'a été juſqu'à préſent, par une inactivité qui a duré déjà près de deux ans, à être la riſée & l'objet du mépris de Nations par leſquelles elle ſe faiſoit craindre, il y a plus d'un Seiele, avec tant de gloire. Sur quoi &c.

Cette Propoſition fut agréée ſur le champ par les Quartiers de Weſtergo & de Zevenwouden, & paſſa par conſéquent à la pluralité de ces trois Chambres contre la quatrième, formée par les Villes, qui deſiroit de renvoyer l'affaire à une délibération ultérieure. La Réſolution ayant donc été priſe dès le ſoir même, les Lettres ont été expédiées tant à Mgr. le Prince Stadhouder qu'aux Etats des ſix

autres Provinces; & l'on attend avec impatience des éclairciſſemens ſur un incident, qui contraſte ſi étrangement avec les aſſurances données par Son Alteſſe, & qui ſemble prouver du moins, que les ſix Capitaines en queſtion ont eſſentiellement manqué à leur devoir.

Les Etats de Friſe & ceux de Zéelande ne ſont pas les ſeuls qui ont montré leur ſurpriſe & leur mécontentement ſur les Excuſes alléguées par les Officiers de Marine, pour ſe diſpenſer d'obéir aux Ordres du Souverain pour aller à Brest. Les Etats de Hollande regardent cette Affaire d'un œil non moins ſévere, comme on le voit par l'Extrait ſuivant.

Meſſieurs de Gyſelaer, van Stavoren, Viſſcher, van Zuylen, van Nyvelt, Merens & van Bleiswyck, Penſionnaires & Secrétaires des Villes de Dordrecht, Leide, Amſterdam, Rotterdam & Hoorn, & Conſeiller-Penſionnaire de Hollande & de Weſtfriſe reſpectivement, ont rapporté à l'Aſſemblée, que, conformément à la Réſolution de L. N. & G. P. du 27 Septembre dernier, ils avaient ouvert le 3 du courant, en qualité de Députés de L. N. & G. P., les Conférences avec S. A. S. Mgr. le Stadhouder-Héréditaire, en qualité d'Amiral de cette Province: Que néanmoins, comme les objets relatifs à ces Conférences, n'étaient pas portés à cette maturité, qu'eux Mrs. les Députés puſſent en faire encore pour le préſent quelque Rapport, qui ſatisfît au but propoſé par la ſuſdite Réſolution, ils ont penſé devoir ſe réſerver à cet égard pour une autre occaſion: Mais qu'eux Mrs. les Députés ſe trouvaient obligés de notifier, en attendant à L. N. & G. P., que, ſur la Communication faite par S. A. dans le Comité-ſecret des Etats-Généraux, ſavoir, entre autres, „ qu'il lui avait été propoſé par Mémoire, de la part de Mr. l'Ambaſſadeur de France, de faire envoyer dix Vaiſſeaux de Guerre de ce Pays à Breſt, pour s'y réunir aux Vaiſſeaux du Roi, afin de protéger de-là les Meſures pour la défenſe des Etabliſſemens de cette République, particulierement de ceux qui ſont en Aſie, ſi L. H. P. le jugeaient néceſſaire, ou bien afin d'agir de Concert avec les Vaiſſeaux de S. M. Très-Chr. mouillés à Breſt, contre l'Ennemi commun," il avait été réſolu dans ledit Comité le 3 du courant:

„ Que Son Alteſſe ſerait priée de vouloir déſigner plutôt que plus tard un Officier-Général, ainſi que de faire détacher par le Vice-Amiral Hartſinck cinq Vaiſſeaux de

60 Canons, trois de 50, une Frégate de 36, une de 24 & un Cutter ou Aviso, afin d'aller hiverner à Brest & y attendre les ordres ultérieurs, qu'ils recevraient d'ici, ou de faire, en combinaison avec l'Escadre Française, telle Expédition dans les Mers d'Europe, que l'Officier-Général designé trouverait avantageuse de Concert avec l'Officier-Commandant dans ledit Port; le tout néanmoins bien entendu, qu'on devrait tenir le susdit Ordre de Son Altesse comme non-avenu, lorsque par des Vents continuellement à l'Ouest ou variables, ou par quelque autre incident imprévu, les Vaisseaux de la République seraient détenus & empêchés de poursuivre le susdit Voyage avant le 8 Octobre suivant, afin qu'il ne fût point donné occasion à l'Amiral Howe à son retour de Gibraltar, ou à quelque autre Force supérieure, d'intercepter cette petite Escadre & de la détruire; & que de plus il serait remis par le Greffier Fagel Copie de ladite Résolution à Mr. de la Vauguyon, en y ajoutant:" Que L. H. P. étoient fort sensibles, tant aux dispositions favorables de S. M. manifestées de nouveau par ledit Mémoire, qu'à l'Assistance réelle & fidele, qu'Elle avait prêtée durant le cours de la présente année & de la précédente à ces Etats en général & à ses Colonies en particulier; & qu'en même tems Elles pouvaient assurer S. M., que, comme il fallait attribuer à la profonde décadence de la Marine, que de ce côté-ci l'on n'eût pu coopérer plus efficacement à endommager l'Ennemi, ou à couvrir les Possessions de cet Etat, l'on ne cesserait de faire tous les efforts possibles, pour se mettre enfin en meilleure posture & pour tenir tête à l'Ennemi avec plus de vigueur: Qu'eux Mrs. les Députés, informés de la susdite Résolution, avaient fait attention exacte aux occasions qui pourraient en favoriser l'exécution, & qu'ils avaient considéré comme un Phénomene fort étrange, que Mr. le Vice-Amiral de Byland (*) qui avait été désigné pour commander la susdite Escadre destinée pour Brest, se montrât ici à la Haye le 4 Octobre, ce qu'ils considérerent comme un des augures les plus malheureux, que cette Expédition pût jamais rencontrer, puisque par la Résolution susmentionnée il était borné à une occasion favorable pour sortir, laquelle ne s'étendait

(*) Le Comte de Byland avait sans doute à préparer des affaires plus importantes à la Haye; on sait que la Requête des Officiers contre la liberté de la presse fut portée aux Etats le 7 du même mois.

dait pas plus loin que le 8 Octobre: Mais que, paſſant ſous ſilence, juſqu'où il faut attribuer à l'abſence de Mr. de Byland de la Rade du Texel, que l'Eſcadre n'ait pas mis en mer le 5 Octobre, lorſque le Vent a été durant toute la journée à l'Eſt, eux Mrs. les Députés avaient particulierement fixé leur attention ſur ce qui avait été communiqué le 7 Octobre ſuivant par S. A. dans le Comité ſecret des Etats-Généraux, contenant en ſubſtance, „ que Mr. le Vice-Amiral Hartſinck lui avait donné à connaître par Lettre, que les Commandants des Vaiſſeaux, ordonnés pour la ſuſdite Expédition, avaient déclaré qu'ils ſe trouvaient hors d'état de faire le Voyage de Brest, manque de Vivres, Cordages, Voiles, Ancres, Habits pour les Equipages, & autres Articles néceſſaires:

Qu'eux Mrs. les Députés, s'abſtenant de faire le récit de toutes les particularités, qui leur ont paru avoir eu lieu depuis le premier commencement des Délibérations de L. H. P. ſur la Propoſition de Mr. l'Ambaſſadeur de France, ſe contenteraient uniquement de repréſenter à L. N. & G. P., qu'on n'avait pu conſidérer que comme extrêmement étrange, qu'une Affaire de ſi grande importance, que l'eſt la ſuſdite Expédition, ayant été portée par Mr. l'Amiral-Général le 23 Septembre à la Délibération du Comité-ſecret, il ſemble n'avoir été pris durant tout cet intervalle pas les moindres meſures pour être à même d'exécuter la Réſolution de L. H. P. (au cas qu'elle fût priſe conformément à la Propoſition de Mr. l'Ambaſſadeur,) ce à quoi l'on doit ſans doute attribuer principalement, que ladite Réſolution du 3 Octobre ſoit reſtée ſans effet; tandis que les raiſons, qui en ont été alléguées par Mr. l'Amiral-Général dans le Comité-ſecret, leur avaient paru être de nature, que S. M. Très-Chrétienne en pourrait aiſément prendre ombrage à l'égard des bonnes intentions de la République; ce qui ne pourrait entraîner que les ſuites les plus ruineuſes pour l'Etat, qui ſe trouve déjà par ſon Inactivité dans les circonſtances les plus déplorables: Qu'ainſi eux Mrs. les Députés avaient cru être dans l'obligation indiſpenſable, conformément à la qualification générale décernée ſur eux par L. N. & G. P., de s'adreſſer ſans perte de tems à S. A., pour obtenir les ouvertures & éclairciſſemens néceſſaires ſur l'objet en queſtion; qu'à cet effet ils s'étaient rendus le 11 du courant chez S. A., lui avaient repréſenté ce fait, & avaient demandé des informations & ouvertures à cet

égard;

égard; mais que S. A. leur avait répondu, „ qu'Elle pensait n'être pas tenue à en donner aucune ouverture aux Députés de L. N. & G. P., à moins qu'ils ne fussent munis d'une Résolution ultérieure & particuliere de L. N. & G. P. à cet égard, vu qu'Elle était dans l'idée que ladite Résolution de L. N. & G. P. regardait des objets passés, mais non des objets futurs;" difficulté sur laquelle, eux Mrs. les Députés avaient remarqué, „ que la Résolution de L. N. & G. P. contenait une Charge spéciale de faire des recherces sur les Points y contenus, & de plus une Qualification générale pour faire éclaircir tous les objets, concernant la Marine en général & la Direction de la présente Guerre en particulier, qu'eux Mrs. les Députés jugeraient avoir besoin d'être élucidés pour ôter tout doute à leur égard: „ Mais que Son Alteſſe ayant persisté dans son opinion, eux Mrs. les Députés avaient déclaré être dans l'obligation d'informer L. N. & G. P. de cette opinion de Son Alteſſe, afin d'apprendre leurs intentions à ce sujet."

Sur quoi délibéré, & Copie du susdit Rapport ayant été demandée par Mrs. les Députés des Villes de Schiedam, la Brille & Medenblik, afin de recevoir à cet égard les Instructions de Mrs. leurs Commettans, la Résolution finale a été renvoyée à une Délibération ultérieure.

Suite du CHAPITRE LII. *sur la Réalité d'une Cabale vendue à l'Ennemi.*

LETTRE *au Politique Hollandais.*

Les Anglomanes ne vous pardonneront pas. Vous leur avez donné un coup, dont ils ne se releveront jamais. Vous les avez frappés dans l'endroit faible. Vous croyez, peut-être, n'avoir fait qu'une conjecture, en montrant combien leurs principes soutenus & développés dans les circonstances présentes, tendent à encourager le crime affreux de la trahison; vous n'avez hélas! révélé que la vérité! Vous savez que van Brakel, jardinier de Boscoop, n'a pas été seulement le délateur, mais encore le séducteur du jeune infortuné de Witte. Le premier & le plus coupable des deux par sa double trahison, est ju-

juſtement celui que la juſtice n'oſera peut-être frapper. Quand on demande à cet infâme, comment il s'eſt laiſſé entraîner dans le crime, ſavez-vous ce qu'il répond ? Ce que je vous dis, eſt un fait, dont il eſt facile de s'aſſurer. Anglomanes, écoutez van Brakel ! „ je n'ai, dit-il, „ rien fait que par amour pour la patrie ; j'ai cru „ qu'il y avait dans la République un parti pour en „ chaſſer le Prince d'Orange & pour livrer le pays à „ la France ; on m'aſſurait que la ville d'Amſterdam nous avait déjà vendus aux Français ; j'ai cru „ qu'une deſcente des Anglais dans ce pays, ferait „ échouer ce deſſein. A l'arrivée de ces anciens „ Alliés, je me ſuis figuré tout le peuple ſe ſoulevant, tumultuairement, comme en 1747, & forçant partout les Magiſtrats & les Etats à faire la „ paix avec l'Angleterre & à abandonner toute l'autorité au Prince." Ainſi parle van Brakel. Il eſt vrai qu'il a ſenti depuis le danger du complot ou, pour mieux dire le danger où il expoſait ſa perſonne, & qu'il a tout révélé, pour mettre ſa tête à couvert. Telles ſont les ſuites des leçons de nos Anglomanes ! Voila les dignes diſciples, dont ces grands maîtres en politique peuvent s'honorer ! Voilà un texte digne d'être commenté par vous ! Mais avant de finir, je ne puis m'empêcher de vous marquer mon étonnement ſur ce que vous n'avez pas repouſſé la ridicule accuſation d'un de vos adverſaires qui cherchait à jeter des ſoupçons ſur cette bonne foi qui vous a gagné la confiance générale.

J'ai l'honneur d'être &c.

REPONSE.

Je ne ferai pas de commentaire ſur le texte que vous m'avez communiqué. Il eſt des choſes ſi claires qu'on ne peut que les obſcurcir, en voulant les développer. Votre récit doit ſuffire à ceux qui ont encore quelque amour pour la patrie ; & tous les commentaires qu'il offre naturellement à l'eſprit, ne convertiront jamais ceux qui ont déſerté les principes qu'inſpire le Patriotiſme ; les apoſtats d'une religion

en

en sont toujours les plus implacables adversaires.

Quant à l'étonnement que vous marquez sur mon silence dans une certaine occasion, je crois que vous avez en vue un avertissement inséré dans *l'Ouderwetse Patriot* par l'Auteur du *Politiek Vertoog*. Je vous avouerai qu'en effet la personne qu'il accuse d'avoir tronqué son avertissement, ne l'avait pas lu; mais si elle s'est trompée à cet égard, c'est lui qui l'a induite en erreur. D'après la voix publique, celui qu'il accuse croyait si fort que le *Politiek Vertoog* était offert à la souscription de tout le monde indistinctement pour le prix de trois florins, qu'il écrivit d'après cette idée aux libraires Bennet & Hake qui accepterent sa souscription, par une lettre du 14 Avril, sans lui objecter une erreur dont ils auraient dû le prévenir.

Or l'Auteur a dû connaître la lettre & dicter cette réponse; puis qu'il nous assure que l'ouvrage était imprimé à ses frais, pour son compte, & qu'ainsi les libraires n'étaient que ses commis. Or quel front ne doit-il pas avoir pour abuser d'une erreur, d'ailleurs sans conséquence, où il m'aurait induit, pour m'accuser d'un mensonge impudent? N'est-ce pas le dernier dégré de l'imposture & de la mauvaise foi, comme il est de la derniere impertinence de représenter cette erreur comme une preuve qu'on ferait un méchant raisonneur.

Coup d'œil sur les Affaires Générales.

Rien ne paraît annoncer une prompte paix dans le cœur de la République des PAYS BAS-UNIS. L'affaire du fameux Mr. de Capelle de Pol menaçait de causer un embrasement plus animé. Le peuple d'Overyssel, demandait le rappel de cet ardent patriote dans les Etats & la suppression des servitudes & présentait partout des requêtes aux Membres de l'Administration. Les Magistrats des villes les ont acceptées; & à l'ouverture des Etats, leurs députés ont fait

une

une propoſition relative à cet objet; mais comme ces Magiſtrats doivent ménager les Ennemis du Baron, ils ne preſſaient pas cette affaire avec aſſez de zele; & la nobleſſe ſi fort intéreſſée à faire échouer cet avis, pouvait triompher encore. Ce n'eſt pas ici le lieu de diſcuter la cauſe défendue par Mr. de Capelle; & combien il répugne aux principes de la juſtice & de la liberté d'aſſujettir une portion conſidérable de citoyens à des charges humiliantes dont ils ont acheté pluſieurs fois l'affranchiſſement. Mais on ne peut s'empêcher de convenir que non-ſeulement les Adminiſtrateurs, mais encore tous les corps de la confédération ſont intéreſſés à ce que, dans les délibérations publiques, les ſuffrages jouiſſent de la plus grande liberté. Si l'Auteur d'une diſcuſſion politique (*Politiek Vertoog*) où l'on trouve en effet le manifeſte le plus éloquent de la conduite préſente de l'Angleterre à notre égard, a cru, que ſa qualité de Régent l'autoriſait à dénoncer de ſon Cabinet la ville d'Amſterdam & Mr. van Berkel à la vindicte des loix, à plus forte raiſon aurait-on dû reſpecter un Régent qui défendait conſtitutionellement la cauſe du peuple & de la liberté.

On ne peut lire ſans un étonnement mêlé d'indignation la lettre écrite par le Gouverneur actuel de Surinam, contre Mr de Kerſaint. Le conquérant des établiſſemens de Demerary, d'Eſſequebo & des Berbices, fut ſans doute indigné de trouver le gouvernement de ces trois établiſſemens dans les mêmes mains qui les avaient dirigées pour la République. On voit tous les jours les ſujets d'un pays ſubjugué, obligés de prêter ſerment à de nouveaux maîtres. Mais il fallait vivre dans le tems où nous ſommes, pour voir les Gouverneurs d'une puiſſance conquiſe, conſerver leurs places ſous la Puiſſance conquérante. Cette métamorphoſe ſinguliere, joint à la maniere, tranchons le mot, lâche & perfide, dont on avait apelé les Anglais, avait droit de ſurprendre Mr. de Kerſaint. Mais ne devant juger que des délits commis ſous l'influence de l'autorité nouvelle qu'il venait d'établir,

blir, il s'eſt interdit juſqu'à des réflexions ſur cette conduite irréguliere. Il devait naturellement veiller ſur la conduite des perſonnages qui l'avaient tenue. Mais il parle avec indulgence de MM. Schulembourg & Drotz qui l'ont, dit-il, convaincu que les circonſtances où leur poſition, ont eu plus de part à ce que leur conduite peut avoir d'irrégulier, qu'aucun deſſein puniſſable contre leur pays: mais ne pouvant en dire autant de Mr. Kopiers, il a craint cependant que les voies de la rigueur ne fiſſent accuſer l'autorité nouvelle de partialité. Il l'a envoyé à Surinam pour qu'il fût jugé par ſes propres compatriotes. Que ce procédé eſt généreux, noble, délicat! Voilà cependant ce que Mr Texier appelle une conduite arbitraire dans une lettre que les Directeurs de cette Colonie viennent de recevoir.

L'Angleterre ſemble chercher de nouveaux ſujets pour remplacer ceux qu'elle vient de perdre. Elle invite les Genevois à venir s'établir en Irlande. On leur offre des établiſſemens agréables & des indemniſations conſidérables pour leur tranſport. Pendant que la politique arme les Monarchies abſolues pour forcer une Monarchie limitée à donner en Amérique l'exiſtence à de nouvelles Républiques, on voit ces Monarchies abſolues diminuer en Europe le nombre des Etats libres. La deſtruction du parti démocratique à Geneve contraſtera toujours avec les ſecours donnés aux Américains. Il eſt très-douteux, ſi cette deſtruction convenait à la politique des Puiſſances qui l'ont effectuée. Le Roi de Sardaigne ne ſera pas celui qui perdra le moins à la révolution que Geneve vient d'éprouver. Ecoutons les voyageurs les plus inſtruits.

„ La meilleure ſureté, dit Mr. Moore, en parlant de „ Geneve, qu'ait cette République de conſerver ſon „ Indépendance, eſt fondée ſur la jalouſie de ſes voi„ ſins. Elle n'a point à redouter le malheur que la „ Pologne a eſſuyé depuis peu. — Geneve, comme „ Etat, eſt un ſi petit atome, qu'il n'eſt preſque

„ pas

„ pas susceptible d'être divisé. — Il sert cependant „ d'une espece de Barriere aux Cantons Suisses, sur- „ tout à celui de Berne qui ne consentirait certaine- „ ment jamais à le voir passer entre les mains des „ Rois de France ou de Sardaigne. Cette acquisi- „ tion serait de bien peu de valeur pour le premier, & „ il vaut mieux pour le second que la République „ reste dans sa position actuelle, libre & indépen- „ dante, que si elle retournait sous sa domination & „ redevenait sujette aux mêmes loix que ses autres „ Provinces. Car à peine Geneve serait au pouvoir du „ Roi de Sardaigne, que les plus opulens de ses Citoyens „ l'abandonneraient & se transporteraient, eux, leurs „ familles & leurs richesses, en Suisse, en Hollan- „ de ou en Angleterre. — Le Commerce & les „ Manufactures périraient avec le patriotisme & l'in- „ dépendance des Habitans; & la ville de Geneve, „ actuellement florissante, heureuse & éclairée, de- „ viendrait, ainsi que les autres villes de Savoye & „ du Piémont, le centre de l'oppression, de la su- „ perstition & de la misere (*). Dans cette situation, „ elle ajouterait bien peu aux revenus du Roi, tan- „ dis qu'actuellement les paysans de sa dépendance „ se rendent, chaque jour de marché, en foule à Ge- „ neve, où ils trouvent le débouché avantageux „ des productions de leurs métairies: par ce moyen „ leurs terres ont plus de valeur, & les propriétai- „ res sont plus à leur aise; quoique les impôts y „ soient plus forts que dans aucune autre partie de „ la Savoye. — Par conséquent cette Républi- „ que, dans son état actuel d'indépendance, est plus „ utile au Roi de Sardaigne qui si elle lui apparte- „ nait en propre.

(*) On voit que c'est un Anglais qui parle. *Note du Politique Hollandais.*

La suite au N°. prochain.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

Nº. XCII. LUNDI, ce 11 NOVEMBRE, 1782.

Suite au CHAPITRE LV. *sur la liberté de la Presse.*

LETTRE *aux Editeurs du Politique Hollandais.*

D'Utrecht le 3 *Octobre* 1782.

Enfin, le parti de la liberté commence à triompher partout, même à Utrecht. Pourquoi n'avez-vous pas tenu la promesse que vous aviez faite, de consigner les exemples récens qui prouvent combien nos Administrateurs ont de respect pour la liberté civile de leurs Concitoyens? Il est, on le sait, des ames, lâches & tyranniques, deux qualités à peu près inséparables, jusque dans l'ordre sacré de l'administration; mais ce sont des intrus que le peuple désavoue pour ses représentans légitimes & que leurs collegues même regardent comme l'opprobre de leur corps. Il est des Van G.... qui, tour à tour impies ou religieux, Patriotes ou Anglomanes, voudraient s'arroger à eux seuls les prérogatives de la liberté civile. ès que la fortune, la brigue ou la faveur les a élevés à la dignité respectable d'Administrateurs, ils se croient d'une espece su-

périeure à leurs autres concitoyens; ils croient pouvoir se jouer impunément de leurs semblables. Vous savez par quels efforts divers un fameux Régent de cette ville a attenté à cet égard sur leur liberté, & comment il a été le jouet & la victime de ses ridicules projets. Nous ne désespérons pas de voir qu'ils n'auront servi qu'à faire ériger la liberté de la presse en loi d'Etat. Déjà on n'ose plus en soumettre l'essor à des arrêts arbitraires, despotiques. Vous savez combien la fameuse feuille, intitulée: *De Post van den Neder-Rhyn*, écrite dans l'idiôme national, a contribué, dans ces tems malheureux, à éclairer les esprits sur les vrais intérêts de l'Etat Depuis longtems les chefs de parti, dont elle traversait les vues, voyaient en frémissant les heureux effets de cette feuille patriotique. Ils avaient tenté plusieurs fois de la faire supprimer despotiquement. Mais l'Editeur, ayant répondu qu'il ne se soumettrait jamais à une punition arbitraire; & menaçant, qu'au cas que l'on tentât de violer ses droits de citoyen, en employant contre lui une autorité qui ne fût pas légale, d'appeler le peuple à son secours, ajoutant qu'il était prêt à se soumettre à toute sentence prononcée par ses juges compétens, on s'est vu dans le nécessité d'instituer contre lui des procédures judiciaires. Vous savez que la personne nommée depuis peu par le Stathouder à la dignité de Grand-Bailly d'Utrecht, est Membre de la législation Britannique, en qualité de Pair d'Irlande. Soit que Mylord Athlone ait vu que ce titre étranger était dans les circonstances présentes, une présomption contre lui, soit que naturellement doux, juste & humain, il soit attaché sincerement à la République, sa patrie & celle de ses ancêtres, il a montré pendant longtems de la répugnance à entreprendre ces procédures. Réduit enfin, par des considérations supérieures, à les entamer, il y a mis toute la décence & la noblesse de son caractere. On attend avec impatience l'issue d'un procès qui intéresse toute la nation. On se promet beaucoup

coup de la juſtice & de l'impartialité des juges ; car vous ſavez que, quoiqu' Utrecht ſoit véritablement une Province dépendante des Stathouders par les immenſes prérogatives qu'ils ont ſu s'y procurer, les eſprits des Adminiſtrateurs même, à l'exception d'un très-petit nombre, n'y ſont rien moins que les vils eſclaves du deſpotiſme. Ils ſentent leur dignité ; & les lumieres de la liberté de leurs voiſins répandent ſur eux leur influence bénigne

Qu'il me ſoit permis de vous faire remarquer à cette occaſion combien les vraies notions des intérêts de la République ont influé ſur le crédit des êtres mal-faiſans qui voulaient s'oppoſer à leur propagation. Un nom jadis reſpectable, quand ceux qui le portaient jetaient les fondemens de la Compagnie des Indes Orientales, eſt devenu un nom injurieux, un opprobre depuis qu'il eſt porté par un homme ſoupçonné violemment d'avoir travaillé à des brochures auſſi infâmes que le *Polititiek Vertoog*, le *Zeven Dorpen in Brand*, l' *Oliekoek*, la *Lanterne Magique* ; & que l'Auteur n'a pas rougi de menacer du banniſſement, de jouer le vil rôle de délateur & d'invoquer publiquement le bras ſéculier contre quiconque oſait déclarer n'être pas de ſon opinion, ſoit politique, ſoit religieuſe. Puiſque je ſuis ſur ce ſujet, qu'il me ſoit permis d'inférer ici trois remarques, 1. ſur le *Politiek Vertoog*, 2. ſur l'*Oudervetſche Patriot*, 3. ſur la *Lanterne Magique*. Quant au premier (*). L'Auteur prétend qu'étant compoſé par un Régent, & le titre du livre étant placé à la fin, à la ma-

(*) On dit que l'Auteur en a envoyé pluſieurs exemplaires en Angleterre. On ajoute même que quelqu'un en ayant parlé à un Miniſtre Britannique & lui ayant expoſé comment on y développait les raiſons de la Grande-Bretagne, à l'égard de cette République, le Breton répondit froidement, qu'il n'était pas ſurpris qu'il y eût des Traîtres en Hollande, comme dans les autres pays.

maniere des hébreux, il a un caractere plus respectable que s'il était fait sous le nom d'un simple particulier avec le titre placé, chrétiennement, dans son lieu naturel. *Le pouvoir des Membres de la Régence*, s'écrie, à cette occasion, l'Ecrivain des Lettres de Candidus, (voyez sa 5e. Missive pleine d'idées originales & lumineuses sur la constitution de ce pays) avec cette éloquence fiere & brûlante qui caractérise ce jeune Auteur, *ne s'étend pas au-delà du cercle étroit de la salle d'assemblée où ils donnent leurs avis, sur les matieres qu'on leur propose; avis qui ne passent même qu'à la faveur de la pluralité! C'est donc un trait de la derniere extravagance & de délire, de la part de l'Ecrivain du* Politiek Vertoog, *de vouloir attacher à son Ecrit un caractere particulier, sous prétexte qu'il serait sorti de la plume d'un Régent. Il aurait dû connaître assez notre gouvernement, pour se rappeler qu'en entrant dans son cabinet, mettant la plume à la main, pour donner au public son infâme libelle, dès ce moment il n'était pas plus que le moindre de ses concitoyens, attendu qu'il n'avait aucune autorisation de la Régence pour écrire. Et la Régence, bien loin d'avoir ratifié son écrit, ayant montré par le mépris qu'elle a fait sentir à l'Auteur, celui qu'elle avait pour l'ouvrage, de quel front cet homme altier, impérieux & vain ôse-t-il intituler son libelle un* Papier secret d'Etat, l'Avis, le Mémoire d'un Régent? *Occupiez-vous un siege dans la Régence, Monsieur, lorsque vous donnâtes cet avis? Qui vous l'a demandé? A quoi devait-il servir? Par la même raison, vous pourriez nous faire aussi regarder comme* papier d'Etat, l'*Olykoeken in Brand*, & il eû pu ajouter, les nombreux morceaux de l'*Ouderwetsche Patriot* où l'on connaît la touche du même Régent. Ainsi parle cet Auteur, d'autant plus étonnant par ses lumieres & son jugement, qu'il sort à peine de son quatrieme lustre

Quant à l'*Ouderwetsche Patriot*, savez-vous le biais que le digne Régent a pris pour ne pas passer pour un des collaborateurs de cet ouvrage périodidique? Voulant y insérer un avertissement relatif aux in-

intérêts de ſon grand *in-folio*, il a vu toutes les conſéquences fâcheuſes qui devaient réſulter contre lui, s'il paraiſſait avoir part à cette feuille. Il a pris, en conſéquence, une tournure auſſi mal adroite qu'analogue à ſa conduite toujours inconſéquente. Ou ſi l'on veut, il s'eſt trahi par ſes propres artifices; car la fraude ſe décele toujours par quelque endroit. Il ſavait le ſcandale qu'avait cauſé cet ouvrage infâme, au point que le Stathouder, quoiqu'il y ſoit continuellement loué, l'avait pluſieurs fois indiqué parmi ceux dont la licence devait être réprimée. Il y avait inſéré une longue annonce où il réclamait contre les contrefacteurs de ſon *Politiek Vertoog* &c.&c. Lorſqu'elle fut prête à paraître, il inſtruiſit le public par la voie des Gazettes, que ſi les Rédacteurs de l'*Ouderwetſche Patriot*, la publiaient au plutôt, il ſe chargerait lui-même de la donner au public. Mais puiſqu'il a ſu l'adreſſe des Rédacteurs de cette feuille périodique pour leur envoyer ſon ouvrage, a-t-il pu l'ignorer, pour leur faire ſecrétement la menace dont il aurait pu ſe diſpenſer de ſouiller nos Gazettes? Il n'a donc voulu que donner le change. Mais, aux yeux des eſprits éclairés, ſon annonce n'a pu manquer de produire un effet tout contraire au but qu'il s'était propoſé. Il a échoué dans ſon deſſein. Une fois, dans votre vie, Mr. le Régent, Auteur de tant de libelles, accordez-vous avec vous même. Si l'*Ouderwetſche Patriot* eſt, ſelon vous, une feuille eſtimable, pourquoi rougiſſez-vous de paſſer pour y avoir part? Si vous y avez réellement part, comme on n'en peut plus douter, pourquoi héſitez-vous de vous déclarer, même ſous l'anonime qui voile encore, d'une gaze légere, votre véritable nom? Répondez à ce dilemme, ſi vous pouvez.

Quant à la *Lanterne Magique*, il faut avouer que le fameux Régent s'eſt ſurpaſſé dans cet ouurage; jamais on n'a badiné avec plus de grace, de fineſſe, de légéreté. Il eſt vrai que tout cet édifice eſt fantaſtique; mais l'idée n'en fait que plus d'honneur au Magicien, dont la baguette puiſſante a ſu reproduire ſous des figures ſi groteſques, les originaux mêmes les

plus respectables Nous ne pouvons trop le remercier de nous avoir introduit dans une compagnie, où se trouvent tant de vénérables personnages: nous sommes fâchés qu'il ne nous ait pas consultés; nous aurions pu lui fournir plusieurs traits qui n'auraient pas terni l'éclat de cette production brillante. Dans ces sortes d'ouvrages de pure imagination, il est des traits qui souvent feraient plus d'effet, s'ils étaient conservés dans leur vérité primitive, L'exemple du Savoyard, avec sa marmote, est on ne peut mieux imaginé, surtout dans un tems où celui qui joue le rôle du Savoyard l'appliquait à ses adversaires. Mais comme la nation Allobroge n'est pas moins connue par l'innocence des mœurs que par la disette d'argent; il aurait pu conserver à son héros un caractere non moins intéressant sans altérer la vérité. Pour rembrunir le caractere du prétendu Juif, il était inutile d'inventer qu'il s'était fait un contrat par écrit entre les deux personnages. On sait que les Savoyards sont un des peuples de la terre les plus fideles à observer leurs engagemens : on pouvait ajouter quelque chose de plus piquant au rôle du prétendu Juif, en montrant comment il se prévalut des expressions tirées des lettres d'un homme bon & confiant, pour s'arroger des droits absurdes sur sa personne & sa liberté. On aurait pu conserver encore la vérité en montrant le prétendu Savoyard, s'adressant plusieurs fois au prétendu Juif, pour l'avertir de sa transplantation future, se rendant en toute confiance à une entrevue que lui Savoyard avait demandée avant son départ, & le prétendu Juif, l'accablant de caresses, & l'arrêtant chez lui en le faisant boire dans la coupe d'amitié, jusqu'à ce que les satellites fussent arrivés à sa porte, pour enlever le pauvre Allobroge. Il eût encore été inutile de lui faire jouer un rôle vil & rampant devant son persécuteur : car un Savoyard, trahi d'une maniere inique & perfide, a, comme les autres hommes, toute la fierté d'une ame honnête. Il me semble que ces traits, conservés dans la piece, n'auraient rien ôté à son

prix:

prix : au reſte, l'Auteur peut en profiter pour une ſeconde édition.

Il eſt tems d'abandonner le ton du perſifflage. Ce dernier ouvrage, qui viole toutes les loix & toutes bienſéances, a dévoilé le but perfide de la cabale Anglomane. N'ayant pu réuſſir à faire mettre des bornes à la liberté de la Preſſe, elle en porte l'abus au dernier excès, afin de forcer les bons patriotes qu'elle déchire avec une indécence trop maladoite pour faire impreſſion, à ſe prêter aux bornes qu'elle voudrait y faire poſer & les enlacer ainſi eux-mêmes dans le filet. Mais qu'ont à craindre des Adminiſtrateurs éclairés & vertueux des vaines clameurs de la calomnie & de la fourbe? Leur vertu, leurs ſervices, leurs talens, leur procureront toujours la faveur populaire & l'eſtime de la nation qui doit leur ſuffire & les vanger. Qu'ils ſe défient de ces artifices. Qu'ils ſe pénetrent de plus en plus des penſées, qui juſqu'à préſent ont été la regle de leur conduite.

„ Le premier bien de l'homme & de la ſociété, c'eſt „ la Raiſon. A quoi peut lui ſervir ce tréſor ina„ préciable, ſi des entraves puiſſantes viennent lui „ en ravir la puiſſance? Ce bienfait même de la „ nature deviendra l'obſtacle le plus funeſte à ſon „ bonheur, ſi doué de la Raiſon, il n'en peut faire „ uſage pour en appeler hautement contre tout „ homme qui a violé les droits naturels d'un autre „ homme, de la ſociété générale, ou les droits pa„ triotiques d'une ſociété particuliere. La précieuſe „ liberté de penſer que nous avons reçue de la na„ ture, & la noble faculté de s'exprimer que nous „ donne la raiſon, ſont les titres glorieux & ſacrés „ qui nous conſtituent ce droit. Quelle épouven„ table anarchie ne régnerait pas dans l'ordre des „ êtres moraux de notre eſpece, ſi quelque génie „ malfaiſant, venait dans notre berceau nous arra„ cher la langue & nous couper la main, pour nous „ empêcher de faire voler le trait de nos penſées „ dans l'âme de nos ſemblables, leur montrer les

„ bleſſures qu'on nous a faites, les prier d'y mettre
„ promptement un appareil ſalutaire, & les avertir
„ eux-mêmes de ſe garantir de la main cruelle qui
„ vient de nous bleſſer? Cet ordre ſolemnel, cet-
„ te progreſſion infaillible, abſolue, de la morale
„ & de la vérité, ſeraient donc intervertis pour tou-
„ jours! L'homme rétrograderait ſur ſon exiſten-
„ ce, ſur ſes relations, ſur ſes principes, ſur ſa
„ deſtination même, pour s'accommoder éternelle-
„ ment aux inſolens caprices de ſes Tirans! Non:
„ l'homme eſt fait pour ſuivre la marche de l'or-
„ dre, pour obéir aux impulſions de la nature, &
„ à celles de la vérité En vain l'orgueil qui le dé-
„ nature quelquefois, la paſſion qui l'aveugle de
„ tems en tems, s'oppoſent à ſon bonheur & aux
„ moyens d'y atteindre; la maſſe des cauſes & des
„ effets l'entraîne ſans ceſſe & malgré lui, vers
„ ce grand but moral. C'eſt donc une folle pré-
„ tention, un attentat odieux contre la penſée de
„ l'homme, c'eſt donc le priver du ſervice de la
„ Raiſon, le dépouiller de ſa principale richeſſe,
„ contre la deſtination de ſon être, contre l'ordre
„ immortel des choſes, que de vouloir enchaîner
„ ſon cœur & ſa langue; c'eſt lui ravir ſes plus no-
„ bles droits "

„ Les Tirans ſe ſont follement perſuadés qu'en
„ empêchant ſurtout la liberté de la preſſe, ils
„ parviendraient enfin à étouffer le germe de la rai-
„ ſon, & les idées de droit naturel dans le cœur
„ des humains. Un homme que je n'ai jamais vu,
„ envoie un autre homme que je ne connais point,
„ & qui a, dit il, un ordre de m'enlever mon pain,
„ mon lit, mes enfans, & quelquefois de me traî-
„ ner moi-même dans une obſcure priſon, ou de
„ m'égorger; & cela pour un prétendu droit poli-
„ tique, qui me punit, dit-on, d'avoir penſé &
„ parlé: on appelle cela *l'Etat*, *l'Ordre*, *la Police*,
„ *la Subordination*; & c'eſt pour maintenir cet or-
„ dre que l'on viole les loix les plus ſaintes & les
„ plus poſitives de l'ordre ſocial! Ou l'homme eſt

fait,

„ fait pour être libre, ou il est né pour l'esclavage. S'il est fait pour être libre, de quel droit „ un homme comme lui prétend-t il le droit de „ lui ravir sa liberté? S'il est né pour les fers, „ quel esclave a le droit de tirranniser ses semblables ?"

„ Partout ou la presse n'est pas libre, le peuple „ est esclave & le Chef un Tiran. Partout où l'on „ craint le génie de la Raison, & les argumens du „ vrai droit naturel, l'autorité est absurd & le gouvernement inique. L'affirmative est inconteste- „ ble Un Tiran me défend, sous peine de mort, „ ou de prison, de penser ou de communiquer ma „ pensée aux autres; le voïla jugé; il prononce lui- „ même son arrêt: il est coupable ou capable de „ toutes sortes de crimes & d'injustices; & c'est „ précisément pour cela qu'il craint le flambeau de „ la vérité; mais la postérité a déja lu son histoire. „ S'il se contentait au moins de la sueur, du sang, „ & des pleurs d'une foule d'infortunés lâches & „ avilis! Mais non, il faut encore qu'il captive „ leur pensée; qu'ils aient la complaisance de le „ croire un Dieu, s'il veut l'être; de le dire, de „ l'écrire, de l'imprimer, tandis que ses actions „ prouvent, à chaque instant, qu'il n'est pas même „ un homme. Oui, je le dis & je le répete, non „ seulement devant une Nation, mais devant toutes: tout gouvernement qui défend la liberté de „ la presse, est un gouvernement ignorant, injuste, criminel, mal-intentionné; qui sent son „ défaut, son illégitimité & sa tirannie. *Le premier droit de l'homme est celui d'être; son second droit est de penser & de communiquer ses pensées.*"

„ O braves Américains, peuples de philosophes, „ observez bien que vous & vos anciens Tirans „ êtes les seuls peuples réellement libres: souvenez- „ vous que c'est du fond du nouveau Monde que „ vos exploits, vos vertus & la sagesse de vos „ loix immortalisent, que doivent partir les foudres „ pour confondre les méchans & pour instruire le

„ reſte de l'univers. Craignez que l'infâme génie „ qui a conjuré contre la liberté, le repos de l'Eu„ rope, ne ſe gliſſe quelque jour dans votre gou„ vernement, & ne vous raviſſe le plus noble de „ vos droits, celui de prouver par l'impreſſion que „ vous ſavez également ſentir, penſer & écrire."

Suite du CHAPITRE XXXI.

Sur Mr. de Capelle, Seigneur de Poll, & ſur les Servitudes féodales.

„ L'Affaire de Mr. de Capelle de Poll eſt enfin décidée. La voix du Peuple a triomphé. Ce courageux Patriote, dont le ſort paraiſſait dépendre de la déciſion des Etats d'Overyſſel, actuellement aſſemblés, eſt enfin rétabli dans ſes Droits & dans ſes Fonctions. L'Intérêt que l'on a pris au Deſtin de ce zélé Régent, Victime de ſon Courage républicain & de ſon Amour pour l'Humanité, fait honneur à la Nation, & montre qu'elle n'a pas encore perdu l'énergie qui caractériſait les fondateurs de ſon indépendance. Cette Affaire a fait trop d'éclat & la tournure qu'elle a priſe, montre trop les progrès des ſaines Notions de la Liberté, pour que le Public en apprenne avec indifférence l'heureux dénouement. On ſait que Mr. de Capelle, ayant pris avec chaleur la défenſe des Payſans d'Overyſſel, que les Droſts ou Baillifs aſſujettiſſaient à des Servitudes rachetées en deux occaſions différentes, fut accuſé de Révolte & de Sédition, & qu'on lui ferma l'Entrée des Etats. Une multitude de Réclamations & d'Ecrits avaient montré l'injuſtice de cette Excluſion, qui n'allait à rien moins, qu'a renverſer l'ordre des Délibérations, c'eſt-à-dire le Droit qu'a chaque Régent de s'expliquer librement ſur les Affaires publiques. Enfin, les trois Villes d'Overyſſel, ayant voix à la Diete, convaincues de la Juſtice de la Cauſe du Baron, & preſſées par le Peuple des Villes & des Campagnes qui ſe ſoulevait de toutes parts, n'ont pu s'empêcher de propoſer cette Affaire dans la Diete, aſſemblée le 24 Octobre. Dès le premier jour, elles y ont porté une Réſolution pour que Mr. de Capelle fût rétabli inceſſamment & ſans reſerve d'aucune Procédure. A ces mots, le brave Mr. de Palland, Droſt d'Yſſelmuiden, déclа-

clara noblement que, quoiqu'il fût intéreſſé au maintien des Servitudes en qualité de Droſt, il ne pouvait s'empêcher de les regarder comme injuſtes, & qu'il tenait Mr. de Capelle comme ayant tout droit de paraître dans l'Aſſemblée, avec réſerve cependant à chacun de ſes droits. La Nobleſſe n'oppoſa pas de difficulté à ce rétabliſſement, à condition que les Villes & la Nobleſſe commençaſſent inceſſamment les Procédures. Les Villes ayant déclaré n'avoir aucune Action à former contre Mr. de Poll, ſe refuſerent à cet Avis; & cette différence de ſentimens menaçait de retarder cette Affaire. Mais les Communes-Jurées des villes ayant refuſé leur conſentement à un ſubſide, la fermentation devint ſi vive, qu'il fallut donner quelque choſe aux vœux & au cri du Peuple. Les Villes ſe préparaient à conclure malgré l'Oppoſition du Corps Equeſtre; mais celui-ci, voyant la néceſſité de céder au torrent, prit la Réſolution ſuivante."

Extrait du Regiſtre des Réſolutions des Mrs. du Corps Equeſtre de la Province d'Overyſſel.

ZWOLL, 31 Octobre 1782.

Après Déliberation il a été arrêté de déclarer à Mr. Capelle de Poll que Mrs. de l'Ordre Equeſtre veulent & peuvent bien ſouffrir que le Décret provisoire d'Excluſion dudit Mr. de Capelle de Poll, ainſi que les Procédures décernées contre lui, ſuivant la Réſolution de l'Ordre Equeſtre & des Villes du 24 Octobre 1778, ceſſe dès à préſent & quant aux effets, reſte nul & ſans conſéquence: cependant ſous cette condition expreſſe, que Mr. de Capelle ſera obligé d'étendre la Déclaration faite par lui le 26 Octobre 1778, à Mrs. les précédens Droſts & Régens de l'Adminiſtration Provinciale, & le Greffier eſt chargé de remettre l'Extrait de cette Réſolution audit Mr. de Capelle & d'attendre là-deſſus ſa déciſion, afin qu'il ſoit pris enſuite par L. N. P. telles meſures qu'Elles jugeront convenables. (Signé) P. PUTMAN.

Mr. le Baron de Poll ayant reçu cette Réſolution y fit la Réponſe ſuivante.

MONSIEUR.

Je ſuis fâché que Mrs. de l'Ordre Equeſtre ſe ſoient, par la chaleur de leur Mécontentement contre ma Perſonne, portés à des démarches qu'ils ſont enſuite obligés de de-

désapprouver. Ma Réadmission m'est une chose très-indifférente; je n'ai jamais cherché, ni goûté d'avantage particulier dans l'Administration, & ce n'est pas non plus ce que j'y cherche. Même, dès l'année 1778, au commencement des Troubles présens, j'ai fait sous main, afin d'en prévenir les progrès ultérieurs, des offres d'abandonner volontairement une Régence dont j'étais déjà fatigué; &, MONSIEUR; si je pouvais ainsi satisfaire la Nation qui m'honore de marques si nombreuses & si publiques d'approbation, & qui m'apelle à grands cris à la Régence, je me déchargerais volontiers, je le proteste, de ce fardeau & je remercierais Dieu de pouvoir reprendre mon ancienne Tranquillité. Faire des Déclarations pour être réintégré dans l'Assemblée de l'Ordre Equestre & des Villes, & légitimer ainsi ma Déposition réelle, c'est une démarche à laquelle je ne me résoudrai jamais. Lorsque les Déclarations que je faisais auparavant volontairement, furent rejetées, je les retirai; ainsi elles n'existent plus. Cela est bien connu de Mrs. du Corps Equestre.

Une information solemnelle faite par devoir à la Puissance législative, touchant l'abus d'un pouvoir d'une autorité confiée ne saurait jamais être une injure, particulierement dans mon cas, étant moi même Membre du Pouvoir Législatif; tandis qu'en même tems j'ai aussi sur les Prédécesseurs de Mrs. du Corps Equestre, du chef de mon Epouse & de ma Fille qui comptent plus d'un Drost parmi leurs Ancêtres, un intérêt si grand à cette affaire, que j'espere que Mrs. du Corps Equestre voudront bien croire, après réflexion ultérieure, que je n'ai jamais eu l'intention d'offenser aucun d'eux, ainsi que je le déclare par la présente.

„ Moi, Soussigné, reconnais avoir donné de bouche à Mr. le Greffier Putman la Réponse ci-dessus à la Résolution du Corps Equestre, en date du 31 Octobre 1782, qui m'a été communiquée le même jour."

(Signé)

J. D. VAN DER CAPELLEN TOT DEN POLL.

Environ trois quarts d'heures après, le Greffier est revenu auprès de Mr. de Capelle, & lui a présenté à signer une Déclaration tirée littéralement de la derniere Période de sa Réponse, ajoutant:

Que

„ Que Mrs. du Corps Equeſtre regardaient le Préambule, comme n'ayant aucun rapport à la fin & l'avaient en conſéquence omis." Mais Mr. de Poll a prié le Greffier de rapporter à ces Mrs., qu'il lui était impoſſible d'y faire aucun changement; que le Préambule était ſi étroitement lié avec la Concluſion, & avait tant de liaiſon avec les circonſtances où il s'était trouvé, ainſi qu'avec la Réſolution qu'on venait de lui communiquer, qu'on ne pouvait ſéparer l'un de l'autre; & qu'ainſi ſa Réponſe devait reſter telle qu'il l'avait dictée au Greffier.

En conſéquence, le Corps Equeſtre a pris le 1er. Novembre une Réſolution, par laquelle ces Meſſieurs conſentent enfin à ſa Réintégration. C'eſt ainſi que le courageux Baron de Capelle de Poll, après une Diſgrace de quatre ans, s'eſt vu rétabli avec l'éclat le plus honorable, dans le Droit de comparaître aux Etats d'Overyſſel. Et en conſéquence, il a comparu dans cette illuſtre Aſſemblée le même jour, 1er. Novembre, à la grande ſatisfaction de tous les vrais Patriotes. La ſuppreſſion des ſervitudes féodales, ayant été le prélude de cette réintégration, l'on eſpere de voir renaître les beaux jours de la liberté dans un pays où la portion la plus utile des Habitans était privée de ce bien précieux. Mais comme l'affaire de Mr. de Capelle a eu une influence ſinguliere ſur les affaires générales, il ne ſera pas inutile de remonter aux premieres cauſes de ſa diſgrace.

La Suite au No. prochain.

Coup d'œil ſur les affaires générales.

Si les ſecours démandés à la République par la Cour de France, n'ont pas fait grand tort à l'Ennemi commun, on peut aſſurer que le mauvais ſuccés de cette demande a porté une atteinte conſidérable à la cauſe du pouvoir exécutif contre le pouvoir légiſlatif. Le Prince-Stathouder ayant montré qu'il avait donné les avis & les ordres néceſ-

faires

faires pour exécuter cette expédition, tout le blâme a tombé naturellement sur les Officiers de la Flotte. Les Etats de Groningue & Ommelandes, marchant, à cette occasion, sur les traces de ceux de Frise & de Hollande, ont éclaté contre leur conduite. En parlant de la demande faite par le Vice-Amiral Hartsinck aux Officiers, *s'ils étaient prêts pour l'expédition proposée?* ils ont fait une observation bien juste, mais qui avait échappé jusqu'alors: ils ont demandé *s'il convenait de subordonner ainsi les ordres & les mesures concertées & réglées par l'Amiral-Général avec les Confédérés, au bon plaisir & à l'opinion des Officiers de mer?* Ces Officiers auront d'autant plus de peine à échapper à l'examen, que les Amirautés (*) d'Amsterdam & de la Meuse ont montré qu'el-

(*) On trouve à cette occasion deux articles remarquables dans le

Reglement tot beeter Oeconomie op en in s' Lands Vloot, den 20. *October* 1703. *Groot Placaat-Boek V.* 289.

ARTICLE I.

Qu'aux Capitaines & Commandans respectifs des vaisseaux de guerre, il soit ordonné à tems, avant la sortie de la Flotte, par les Colleges d'Amirauté de se pourvoir de biere, d'eau & de bois de chauffage, pour autant de tems qu'il sera praticable, sans de grands empêchemens, suivant la situation des vaisseaux à leurs ordres, toujours & dans tous les cas, au moins pour le tems de sept semaines, & de se tenir en outre en état d'avoir toujours avec eux des provisions de bouche pour trois mois, à compter des Dunes, sous peine que si dans quelque tems il s'y trouve un défaut, les dits Capitaines & Commandans, pour chaque fois deux jours qu'ils se trouveront ne pouvoir tenir moins que le tems prescrit, de telle espece que soit le manque où ils seront, seront punis par le retranchement du payement d'une journée de chacune des bouches qu'ils ont à bord; & au cas que le dit manque excéderait le terme d'un mois ou environ, dans ce cas les Capitaines en défaut seraient en outre cas-

sés,

qu'elles avaient rempli leur devoir, en procurant aux vaiſſeaux tous les moyens de ſe pourvoir ſuffiſamment des articles dont ils diſaient manquer pour cette expédition: la conduite des Officiers a d'autant plus révolté la nation, que pluſieurs ſe ſont trouvés le 12, ainſi quatre jours ſeulement après le terme ſtipulé par les Etats-Généraux, en état de mettre à la voile pour le Nord; expédition inutile, car il n'y avait plus de vaiſſeaux Anglais à trouver, & les trois vaiſſeaux de la Compagnie étaient déjà ſous la protection de trois vaiſſeaux de ligne & de deux Frégates; expédition périlleuſe dans des ſaiſons & des mers auſſi orageuſes, puiſqu'un vaiſſeau neuf de 64 canons a péri: les regrets que cette perte affligeante a cauſés, ont été d'autant plus vifs, que les flots ont englouti avec tout ſon équipage, le Capitaine Comte de Welderen, jeune Officier qui promettait beaucoup: accident douloureux, qui a fait tant d'impreſſion ſur le cœur ſenſible & patriote du Stathouder, qu'il n'a pu retenir ſes larmes.

„ La

fés, & le Conſeil de guerre, ainſi que tous les autres juges, ſeront chargés expreſſément de faire juſtice, ſans aucun pardon.

ARTICLE II.

Que par les Comités à choiſir desdits Colleges de l'Amirauté, il ſera encore pourvu pour ſix ſemaines de l'eau, de la biere, & du bois de chauffage, pour être tranſportés après la Flotte, ainſi qu'en outre une bonne quantité de toutes ſortes de proviſions de bouche & de choſes néceſſaires, auſſi des ſurtouts, des bas, des ſouliers, des chemiſes & des *Combaarſes*, & à l'occaſion auſſi quelques rafraîchiſſemens de choux, de carottes, de navets, de prunes, de pommes, d'oignons, & pareilles choſes, les frais que tout cela pourra coûter devant être payés des conſentemens extraordinaires des Provinces reſpectives pour le maintien des affaires par eau, de ſorte que l'achat préſent s'en faſſe autant qu'il eſt praticable, avec réſerve de la liberté de pouvoir dans certains tems le reſtituer, à condition qu'ils laiſſeront tomber quelque choſe du prix.

La France & l'Espagne viennent d'éprouver un revers, dont l'affront eſt plus grand que le dommage. Il eſt fort douteux ſi le Roc qu'elles aſſiegent ſe ſerait rendu, quand le Lord Howe n'aurait pas réuſſi à le ravitailler. L'Angleterre a plus gagné dans cette expédition, par l'inutilité où elle a tenu les forces marines de ſes plus formidables ennemis, que par les ſecours qu'elle a donnés aux Héros de Gibraltar. Elle a conſervé ainſi la ſupériorité dans les mers de l'Amérique. C'eſt une remarque ſinguliere, mais vraie cependant, que depuis que la France a pris part aux querelles de Geneve, dont elle avait déclaré ne vouloir pas ſe mêler, la fortune, qui commençait à lui devenir tout-à-fait favorable, lui a tourné conſtamment le dos. Quoique les évenemens de Geneve n'aient aucune liaiſon politique avec ceux de l'Amérique, les affaires des deux Républiques ayant un rapport moral, il ſemble que l'on aurait dû ſuivre le même ſyſtême à l'égard de l'une & de l'autre, & que cette conſiſtance aurait donné plus de confiance, de crédit & de conſidération à ce ſyſtême. Au reſte, puiſque les Genevois menacent de tranſporter ailleurs leur induſtrie & leurs richeſſes, il ne ſerait peut-être pas inutile de prévenir les ſuites de cette émigration pour la Suiſſe, pour la Savoye & même pour la France, en remettant les Genevois dans le même état où on les a trouvés.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*; *à Hambourg*, chez *J. C. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XCIII. LUNDI, ce 18 NOVEMBRE, 1782.

Combinaison des CHAPITRES L, LI, & LII

Sur les intérêts communs entre l'Amérique-Unie & les Puissances maritimes de l'Europe.

Nous avons raisonné juste, en annonçant que la Reconnaissance de l'Indépendance Américaine amenerait nécessairement une déclaration pareille de la part des Anglais, déclaration qui leve le plus grand obstacle à la paix. Le Ministere Britannique a montré ses dispositions pour reconnaître l'Indépendance Américaine ; & quoiqu'une portion nombreuse de citoyens s'éleve avec une fureur effrénée contre cette démarche, les principaux chefs de l'administration sont trop éclairés pour n'en pas sentir les avantages. Puisque la Domination de l'Amérique est irrévocablement perdue, on ne saurait prendre trop de précautions, pour regagner la confiance & l'amitié des Habitans & pour les réunir à l'ancienne métropole par les liaisons avantageuses d'un commerce réciproque. De là, sans doute, l'évacuation de la Georgie, de là les ordres donnés pour celle de la Caroline entiere, politique qu'on eût sans doute suivie à l'égard de New-York, si l'on n'avait jugé devoir la conserver jusqu'à la

paix, moins comme une place d'armes pour des conquêtes futures, que comme un entrepôt, un magazin, pour entretenir les Américains dans l'habitude des manufactures Anglaises. On voit, à n'en plus douter, que l'Angleterre n'a fait les premieres démarches pour la paix, qu'afin de s'assurer des dispositions & des vues de ses ennemis, & d'agir en conséquence. Convaincue par ces négociations artificieuses que les Français sont aussi jaloux de conserver leurs conquêtes, que l'Angleterre le fut à garder celles qu'elle avait faites dans la guerre derniere; on la verra porter toutes ses vues & tous ses efforts vers les Antilles. Désespérant de recouvrer ses établissemens des Isles par l'éloquence des négociations, elle fera les plus grands efforts pour les conquérir par la force. La France & l'Espagne ne sauraient prendre trop de mesures pour faire échouer cette adroite politique.

Mais, comme toutes les Puissances sont également intéressées aux affaires de l'Amérique; il n'est pas inutile de reprendre enfin les *Lettres* intéressantes *d'un Américain sur l'écrit intitulé: Pensées d'une Tête froide sur l'Indépendance Américaine*, interrompues depuis le No. LXXXIX.

„ Mr. Galloway," *dit l'Auteur des Lettres*, "est „ donc lui même obligé de découvrir dans cet écrit, „ des verités qui tendent à maintenir le crédit de „ l'Amérique & à liguer l'univers entier en sa faveur „ contre la Grande-Bretagne. L'*Amérique*," ajoute Galloway „*n'a aucun intérêt à s'opposer à l'ambition des „ Français, tant qu'ils se tiendront dans les limites de „ l'Europe. Sa distance & la sûreté qu'elle en tire, „ la rendra indifférente sur le sort des nations Euro- „ péennes, dès qu'elle aura cimenté ses propres forces. La „ prospérité ou la ruine de Royaumes qui ne peuvent „ lui inspirer des craintes par leur pouvoir. ni lui pré- „ ter des secours, dont elle n'aura jamais besoin, seront „ pour elles des choses également indifférentes. Elle ne „ peut désirer d'autres liaisons avec l'Europe que des „ liaisons de commerce; & ces rapports seront mieux*

„ ga-

„ *garantis dans les mains d'un Allié que dans celles*
„ *d'un peuple avec lequel elle a d'autres liaisons: ce se-*
„ *ra pour elle une chose égale; si la Grande-Bretagne,*
„ *l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne ou la Russie*
„ *sont gouvernées par un ou plusieurs Monarques.* Ainsi parle le Réfugié Galloway, partisan fanatique
„ de l'Angleterre."

„ Il faut avouer que, dans cette occasion, cet
„ Auteur a développé les vrais intérêts de l'Amérique & son système politique, relativement à l'Europe & les vrais intérêts & le système de l'Europe, relativement à l'Amérique. Le tout consiste
„ en ces deux mots, *paix & commerce.* A la fin de la
„ guerre, lors de l'établissement définitif de l'Indépendance de l'Amérique, il ne peut être de son intérêt d'entrer en guerre avec aucune nation de
„ l'Europe; & aucune des Puissances maritimes ne
„ saurait être intéressée à avoir guerre avec elle, si
„ ce n'est la Grande-Bretagne qui ne nous fournit
„ pas des raisons assez plausibles pour l'excepter. Il
„ n'est, cependant, pas improbable, que l'esprit
„ d'égoïsme, d'insociabilité & de tyrannie qui l'a
„ entraînée jusqu'à présent dans le système fatal de
„ faire la guerre à toute nation qui a un commerce & une marine considérables, ne la porte encore à tâcher de détruire la marine des Américains.
„ Si cela arrive jamais, elle ne réussira pas; elle
„ n'aura travaillé qu'à se ruiner."

„ Mais si l'Amérique n'a pas d'intérêt à faire la
„ guerre à aucune Puissance de l'Europe, elle en
„ a certainement à commercer avec toutes; car plus
„ les marchés qu'on lui ouvre sont nombreux & va-
„ riés, plus grandes sont les demandes de ses pro-
„ ductions, la quantité qu'elle en débitera: & plus
„ elle se procurera, avec aisance & bon marché, les
„ commodités du crû, du produit & des manufac-
„ tures d'Europe dont elle a besoin. Au contraire,
„ s'il n'est pas de l'intérêt d'aucun peuple Européen
„ d'entrer en guerre avec elle, chacun d'eux est certainement intéressé à commercer avec l'Amérique:

„ car elle a des productions dont chacun d'eux a be-
„ soin; & chacun d'eux a des marchandises dont el-
„ le a besoin également: de sorte qu'il se fera un
„ trafic avantageux de part & d'autre; en outre,
„ chaque Puissance maritime de l'Europe doit tâ-
„ cher d'avoir part au commerce Américain, afin de
„ conserver sa portion dans le commerce de l'Euro-
„ pe, de maintenir sa marine sur un pied égal, &
„ de garder son rang parmi les autres nations mari-
„ times."

„ Cette observation, cependant, au lieu d'auto-
„ riser aucune nation à continuer la guerre, suf-
„ fit au contraire pour montrer aux autres Puissan-
„ ces de l'Europe, le danger qui les menacerait,
„ au cas que les anciennes haisons entre l'Angleterre
„ & l'Amérique vinssent à se renouer; & pour faire
„ voir en même tems que toutes les Puissances ma-
„ ritimes de l'Europe sont intéressées à maintenir
„ l'Indépendance de l'Amérique, ainsi que son vrai
„ système de neutralité pour l'avenir, afin que les
„ benéfices de son commerce soient toujours ouverts
„ à tout le monde. Quant aux projets ambitieux de
„ la France vers la Monarchie Universelle, c'est une
„ chimere qui n'est plus bonne à rien qu'à amuser les
„ Anglais qui, dans ce moment de délire, saisissent
„ tout ce qui s'offre à leur esprit de plus extrava-
„ gant, pour se causer des chagrins & des alarmes.
„ Mais, aux yeux du reste de l'Univers, cette idée n'est
„ plus qu'un objet de risée. La Monarchie univer-
„ selle est une chose impossible à réaliser sur terre;
„ mais sur mer peu s'en est fallu que cette Monar-
„ chie Universelle n'ait été établie; *cet ouvrage eût*
„ *été consommé, si la Grande Bretagne & l'Amérique*
„ *fussent restées unies.* La France ne saurait en for-
„ mer l'espoir; à moins que le délire de la Grande-
„ Bretagne ne fût secondé par la folie, l'indolen-
„ ce & l'inaction des autres Puissances maritimes au
„ point de faire tomber tout le commerce Améri-
„ cain au pouvoir de la France; ce qu'on ne saurait
„ supposer; au contraire, toutes les nations com-

„ mer-

„ merçantes voudront participer au commerce Amé-
„ ricain & augmenter en conſéquence à proportion
„ leurs richeſſes & leur puiſſance navales.

Nous allions continuer la publication de ces obſervations originales & lumineuſes ſur les intérêts communs entre l'Amérique & l'Europe ; lorſqu'on nous apporte un ouvrage bien propre à en montrer la ſolidité, par des applications tirées de l'expérience ſur le commerce de l'Amérique. On ne peut trop faire connaître un ouvrage ſi intéreſſant dans des circonſtances où chacune des nations maritimes cherchent, avec un œil d'avidité, la maniere d'attirer de ſon côté les canaux de ce commerce que la paix doit ouvrir à toutes. Ce Livre eſt intitulé : *Le Voyageur Américain, ou Obſervations ſur l'Etat actuel, la culture, le commerce des Colonies Britanniques en Amérique ; les exportations & les importations reſpectives entre elles & la Grande-Bretagne, avec un état des revenus que cette derniere en retire &c. Adreſſées en forme de Lettres au très Honorable Comte de ..... traduit de l'Anglais : augmenté d'un précis ſur l'Amérique-Septentrionale & la République des Treize Etats-Unis, par Mr.* Jh. M..... *à Amſterdam chez* J. Schuring. On nous aſſure que ces lettres initiales ne peuvent déſigner que Mr. Joſeph Mandrillon, qui, livré tout entier à ſes occupations de commerce, n'avait encore débuté dans la carriere des lettres que par quelques pieces fugitives, inſérées dans les Mercures, & qui décelaient un eſprit délicat & cultivé. (*)

Le

(*) Preuve de ceci, ces deux vers ſi concis & ſi pleins de ſens ſur Mr. de Buffon.

De la nature il fut l'hiſtorien fidele
Et d'un ſiecle éclairé la gloire & le modele.

Et le Madrigal ſuivant ſur des yeux noirs & des yeux bleus.

Le commerce des Colonies Britanniques était peu connu avant la publication du *Voyageur Américain*, & ne le fut guere plus après, par le soin qu'eut la Cour de St. James d'en faire enlever, sans éclat, la majeure partie des Exemplaires. Nous devons savoir gré au Traducteur qui le reproduit aujourd'hui; cet ouvrage étant dans les circonstances actuelles d'une très-grande utilité, particulierement pour ceux qui ont intérêt de connaître les productions respectives de chacun des treize Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale. L'auteur a divisé sa matiere en 23 lettres qui forment autant de chapitres. Dans la 1e. il dit pourquoi il écrit en forme de lettres; dans la 2e. il représente l'intérêt qu'avaient également la Mere & les enfans, de ne pas laisser naître, ou d'étouffer au plutôt tout esprit de dissension ou de mésintelligence. Il fait des réflexions sur ce que chacun doit à sa patrie, pour en inspirer l'amour à ceux dont le cœur froid ne tient à aucun pays. Mais ce qui rend les observations du *Voyageur* plus intéressantes, c'est qu'il ne rapporte rien sur parole. Il a vu, ou il a en main des documens authentiques. „ J'ai eu l'honneur," dit-il au Lord Chatam, „ d'informer V. S. des découvertes que je fis l'année 1744, & comme j'ai traversé depuis, les côtes entieres de l'Amérique *depuis le 68. de latitude Sept.* jusqu'au cap de la Floride, & pénétré à plus de 500 lieues à l'Oueſt dans des déserts où jamais Européen n'avait mis le pied, il me sera facile de prouver que les relations qu'on a publiées sur ces vastes régions ne sont nullement exactes; les raisons que j'en donnerai sont fondées sur le résultat de ma propre expé-

Animés par l'amour, tous les yeux ont des charmes;
Pour un amant aimé qu'importe la couleur,
A la brune, à la blonde, on peut rendre les armes,
C'est au sentiment seul d'en fixer la valeur.

périence, sur le témoignage de mes sens & sur l'évidence immédiate des faits..... J'ai fait constamment pendant plus de 30 ans le commerce en tout genre avec les Colonies de la *Baye d'Hudson*, *Terreneuve*, *Quebec*, *Nouvelle-Angleterre*, *Pensylvanie*, *Virginie*, les deux *Carolines* & la *Georgie*, avec les *Barbades*, la *Grenade*, St. *Vincent*, la *Dominique*, *Antigua*, *Montferrat*, *Nevis*, St. *Christophe* & la *Jamaïque*; on ne peut donc pas raisonnablement supposer que le commerce de ces endroits m'ait été inconnu, ou que mes remarques, sur ce sujet, ne soient que des rêveries, des idées chimériques destituées de fondement, comme on le peut dire de la plupart de ceux qui ont écrit sur cette matiere."

Une autre raison de ne pas craindre d'être induit en erreur, c'est que l'Auteur n'est attaché à aucun parti; il veut être utile & rien de plus, & l'on peut dire qu'à cet égard il remplit parfaitement son but. Nous aurions, cependant, désiré qu'en parlant des Catholiques-Romains, l'Auteur n'eût pas porté la prévention Anglicane, au point d'assigner pour maxime religieuse & politique, la persécution du culte de Rome à qui le tolérant Joseph II donne un éclat si intéressant; pendant que le fanatique Gordon joue un rôle bien flétrissant pour la religion Protestante.

Les 3e. & 4e lettres traitent de la Baye de Hudson; l'auteur après avoir donné un tableau des marchandises exportées de l'Angleterre pour la Baye de Hudson, & de celles exportées de la Baye de Hudson pour l'Angleterre, fait un exposé succinct de l'établissement de la Compagnie de la Baye de Hudson, de la cupidité & la mauvaise foi de cette Compagnie coupable, soit envers les Indiens qu'elle trompait, léfait & vexait de la maniere la plus révoltante, soit envers l'Etat à qui elle cachait ses odieuses manœuvres, & ses profits énormes, afin de profiter seule de son monopole. La 5e. lettre montre combien le commerce de la Baye de Hudson eût été avantageux à la Mere-patrie, s'il eût été abandonné à son cours

naturel. La pêche y a été négligée, & cette négligence a nui essentiellement au bien général, en ce qu'elle pouvait occuper un grand nombre de navires & de matelots, & augmenter en même tems les richesses & la puissance de la nation. L'Auteur pense aussi que ce pays recele des mines de cuivre & autres, & les faits qu'il rapporte en sont une forte présomption. Il ne suffisait pas de faire connaître les abus & les maux provenant de ce commerce; il fallait indiquer les moyens d'y remédier, & ces moyens sont énoncés dans la 6e. lettre, où le Voyageur recommande aux Européens de se procurer la confiance des Indiens par de bons traitemens & par des procedés remplis de candeur. Ce peuple sensible à l'extrême, prêt à se porter à des vengeances atroces quand il est injurié, est capable de la reconnaissance la plus vive pour le moindre bienfait; il ne faut, dit-il de notre part que de l'humanité pour nous l'attacher irrévocablement. Avec de la douceur il n'est rien qu'on ne puisse obtenir de lui. Il se portera de lui même aux ouvrages les plus pénibles & les plus abjects pour nous en dispenser dès que nous ne lui ferons pas sentir notre supériorité d'une maniere insultante. Français, peuple aimable & doux, peut-on s'écrier cette occasion, le sort de la guerre vient de vous découvrir les richesses de la Baye d'Hudson; mettez à profit les sages avis *du Voyageur*: la Baye de Hudson est un riche domaine pour qui sait le faire valoir. Les pelleteries surtout sont d'une très-grande importance. La quantité de navires & de matelots nécessaires pour la pêche de cette Baye, aurait pu renforcer votre marine, & contribuer essentiellement à lui donner la prépondérance"

Le Labrador est l'objet de la 7e. lettre. „ Ce pays ne produit ni or, ni argent, ni rien qui serve à alimenter le luxe & l'ostentation; mais il abonde en bois de construction, en animaux dont la fourrure est excellente & la chair très-saine La mer, le long des côtes, & les rivieres foisonnent de poissons dé-

li-

licieux ; le sol est gras, fertile & disposé à récompenser abondamment le colon qui le voudra cultiver. Le Labrador a été jusqu'à présent fort négligé; on ne s'y est encore occupé que de la pêche. Du Labrador l'auteur passe à Terre-neuve: l'importance de cette Isle est assez connue ; depuis qu'elle est découverte elle a toujours été un sujet de division entre l'Angleterre, la France, & l'Espagne. Si l'on en veut croire l'Auteur, les Cours de France & d'Espagne ne se feraient pas trop piquées de bonne foi pour ce qui concerne la pêche de Terre-neuve. Cette lettre & les suivantes présentent toutes un tableau fidele des exportations & importations de chacun des pays dont elles traitent. Ces tableaux sont précieux en ce qu'ils sont des objets de comparaison des frais qu'exige chaque établissement & des profits qui en reviennent à la Mere-patrie. Un coup d'œil sur ces tableaux fait d'abord connaître les productions respectives des régions différentes. En un mot, cet Ouvrage, entrepris pour les Anglais, offre à toutes les nations commerçantes des notions exactes sur les possessions qu'ont ou qu'avaient avant cette guerre les Anglais dans l'Amérique Septentrionale. Le Canada, la Nouvelle Ecosse, le Cap Breton, la Nouvelle Angleterre, Connecticut, Rhode-Island, la Nouvelle Hampshire, la Nouvelle-York, la Pensylvanie & le Maryland. Les deux Carolines, la Georgie, les deux Florides occupent successivement l'auteur qui suit toujours la même marche dans l'exposé qu'il donne de ces divers pays.

On voit par ce précis quels immenses avantages l'Angleterre retirait du commerce exclusif de ces fertiles contrées. On voit combien la tyrannie de ce monopole devait révolter un peuple devenu puissant, quand il n'aurait pas eu d'autres motifs pour secouer le joug de la métropole. On voit combien les autres nations sont intéressées à s'opposer au rétablissement de ce monopole. Mais le traducteur ne s'est pas borné à cet ouvrage.

Il a mis à profit les idées que cet ouvrage lui a fait naître, celles qu'il a puisées dans son expérience dans le commerce, &, à ce qu'il paraît, dans des lectures choisies sur cet objet, & dans son propre génie. Après avoir comparé les commencemens du commerce des Pays-bas-Unis avec ceux des Etats-Américains il fait cette réflexion.

„ En reconnaissant l'Indépendance des Américains, la République ne pouvait agir avec plus de sagesse, puisqu'elle déférait en même temps aux vœux de la nation; mais cela ne suffit pas, il faut mériter la confiance de ces nouveaux alliés, nos richesses & notre crédit nous rendent la chose facile, l'Amérique n'ignore pas que les emprunts qu'elle a faits, se sont négociés à la bourse d'Amsterdam; elle en aura nécessairement d'autres à faire: ne nous rendons pas difficiles. Montrons lui du zele, notre amitié lui sera précieuse, & nous ne tarderons pas à nous appercevoir combien la sienne peut nous être utile. Dans peu nous verrons s'établir entre les deux nations une correspondance qui, ayant pour base une confiance & une amitié réciproques, fera circuler entre elles les trésors des deux mondes, l'Amérique ne nous donnera pas d'abord ouvertement la préférence; ses liaisons actuelles ne le lui permettent pas; heureux si elle se persuade que de toutes les nations, il n'en est aucune qui soit plus fidele à ses engagemens, plus constante dans ses liaisons & plus noble dans ses procédés. A la confiance que nous lui inspirerons succedera une estime particuliere pour nous. Notre Commerce recouvrera ainsi son ancien lustre; nous serons heureux par lui, & nous verrons de nouveau renaître l'abondance & la prosperité dans notre République. Avec de la prudence, de l'économie, de l'amour pour le travail, on est sûr de captiver la fortune; quelque inconstante & capricieuse qu'on la suppose.

Après ces réflexions sages, nous ne pouvons nous dispenser de faire mention de cette note que l'on peut regarder comme une prophétie.

„ Il

„ Il eſt d'autant plus eſſentiel à la Hollande de s'attacher l'Amérique, qu'il eſt à préſumer que l'Angleterre, ne pouvant donner des loix a ſes anciennes Colonies, s'occupera à la paix des moyens d'attirer chez elle le plus qu'elle pourra de leurs productions; elle y réuſſira d'autant plus aiſément, diſent *certains politiques*, que ſi les Américains ont de l'éloignement pour l'Angleterre, ils n'en ont point *intérieurement* pour les Anglais. A la paix ce ſeront des Compatriotes qui, n'étant plus ennemis pour les intérêts reſpectifs de leurs pays, ſeront amis pour leurs intérêts particuliers. Même langage, mêmes principes, preſque même famille par leur origine, tout paraît préparer entre eux une réconciliation ſolide & durable. Qui ſait même ſi l'Amérique, malgré ſa délicateſſe naturelle, ſa reconnoiſſance actuelle, n'éprouvera pas le ſort des Puiſſances de l'Europe, en devenant, par un effet des circonſtances, l'amie & l'alliée d'une nation autrefois ennemie, pour faire la guerre à celles qui avait auparavant avec elle, un intérêt commun & une même cauſe? Qu'on ouvre l'hiſtoire, on en trouvera vingt exemples. Enfin, que ces conſidérations ſoient juſtifiées ou non par l'avenir, nous ne devons pas moins profiter des circonſtances, & chercher les moyens d'y réuſſir."

On trouve enſuite un recueil des latitudes & des longitudes que des connaiſſeurs nous aſſurent être fait avec un ordre & une juſteſſe qui ne peuvent manquer d'intéreſſer les marins. En parlant des productions indigenes, l'auteur fait, à l'occaſion des mines d'or, cette réflexion philoſophique.

L'Amérique Septentrionale eſt abondante en mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer; c'eſt à ces précieux dépôts que la terre recele dans ſon ſein, c'eſt à l'inſatiable avidité des hommes pour les richeſſes que l'Amérique eſt redevable aux Européens des lumieres qu'ils y ont portées; mais quand on conſidere à quel prix l'Amérique a acheté ſes lumieres, ce problême propoſé, *ſur le bien ou le mal de la découverte de l'Amérique*, loin de pouvoir ſe réſoudre ne laiſſe à l'eſprit que des doutes & des entraves, & rend la queſtion encore plus embarraſſante: ce ne ſera jamais, qu'après avoir comparé ces biens & ces maux, qu'après les avoir peſés dans la balance de la juſtice & de la raiſon, qu'on pourra prononcer. De quel coté penchera t-elle? on l'ignore; il eſt douteux qu'il en reſulte un equilibre, encore

core moins une apparence en faveur de la somme des biens. Cette question intéressante, proposée par l'*Académie des Sciences de Lyon*, avait excité autant mon admiration que mon enthousiasme; elle me fit naître l'idée de l'approfondir & d'en chercher la solution; mais, arrêté au milieu de mes recherches par mon insuffisance & par les obstacles qui se présentaient en foule, j'ai pensé qu'il ne m'appartenait pas de la résoudre, & je me borne à faire des vœux pour que le travail d'un homme de génie vienne nous éclairer sur cette incertitude.

Avant de donner l'énumeration des possessions Anglaises avant la présente guerre, l'Auteur fait ces reflexions:

Plus il est flateur d'exercer une immense domination, plus il est douloureux de la perdre; plus le degré de gloire ou l'on est parvenu est éminent, plus la chute en est ordinairement rapide & honteuse. Les Carthaginois & les Romains offrent des exemples frappans de cette triste vérité. . . .

La fortune se joue de l'ambition des hommes en leur faisant entrevoir ces jouissances; & le tems en prouve la chimere.

Après avoir parlé de l'origine des Colonies, l'auteur nous donne des détails intéressans sur le commerce, & principalement sur les fourures du Canada; parce que, dit-il, il ne suffit pas au négociant de connaître ces fourures de nom, mais il importe de connaître aussi l'animal qui les fournit.

On ne saurait annoncer avec plus d'intérêt ce que l'auteur dit sur les *Etats-Unis*, que par ce début.

Un des plus grands & des plus mémorables événemens de ce siecle est sans doute l'Indépendance Américaine. S'il est beau de lever l'etendart de la liberté & de s'affranchir des vexations du despotisme, il est dangereux aussi de l'entreprendre, à moins qu'un sentiment intime de confiance, fondé sur la justice des réclamations, (*l'auteur eût pu ajouter* & sur la conviction de ses forces) n'exalte dans l'esprit du peuple le besoin d'une révolution préparée en secret par la politique prudente & réfléchie des chefs qui

la

la méditent. Alors cette effervescence devenant général, on tenterait en vain d'en détruire les principes & de soumettre un peuple pareil aux loix de l'ancien gouvernement qu'il veut abjurer. Tel est le point de vue sur lequel on doit considérer la cause Américaine, & le peu de succès des armes Britanniques dans cette partie du monde. Il se passera encore bien des siecles & des scenes de désolation, avant que l'Indépendance des treize Etats-Unis amene celle de toute l'Amérique, c'est du conflit des biens & des maux des deux Hémispheres que doit naître cette scession générale qui ébranlera les trônes de l'Europe, en leur faisant perdre les sources abondantes où ils puisaient leurs richesses. Le Nouveau-Monde en recouvrant son ancienne liberté, deviendra peut-être assez redoutable pour nous intimider jusque dans nos propres foyers.

Les naturels de l'Amérique ne sont sans doute pas sans vices; mais il s'en faut beaucoup que la corruption soit aussi grande parmi eux que chez les Européens; leurs vertus, puisées dans la nature & dans la simplicité des mœurs, ne sont point comme chez nous, ou l'ouvrage de l'hypocrisie, ou celui de l'orgueil. C'est la vertu sans mélange, sans ornement, telle enfin qu'elle était dans les temps heureux d'innocence primitive, ou l'homme n'avait point à lutter contre l'empire des passions, le danger toujours renaissant du mauvais exemple & de la séduction.

Nous aurions exposé un plus grand nombre des traits analogues à nos principes. si nous n'avions pas d'autres sujets à traiter. Mais avant de terminer, nous ne pouvons passer sous silence qu'on y rencontre sur le monopole ancien du riz & du tabac des éclaircissemens qu'on chercherait vainement ailleurs. Nous avons vu avec plaisir, que cet ouvrage utile est imprimé avec une élégance & même une luxe, qui paraissait banni de librairies Hollandaises: on y trouve une carte très-exacte du territoire des Treize Etats. Si l'objet de l'Auteur était de rassembler pour l'utilité des Négocians, tout ce qui pouvait les intéresser dans ce commerce & de réunir l'agréable à l'utile, il a parfaitement réussi.

Coup

Coup d'œil sur les affaires générales.

Les PAYS-BAS-UNIS commencent à sortir du cahos; un des deux partis devant triompher pour ramener la paix & l'union, la fortune semble vouloir se déclarer en faveur des ardens Républicains Il s'introduit un espece de Democratie dans le gouvernement, & la voix du peuple a pris un ascendant heureux dans l'administration des affaires, par le moyen de la liberté de la presse, prérogative inhérente à tout constitution libre, & par la présentation de fréquentes Requêtes, usage affecté particulierement à cette constitution. C'est à ces deux avantages que Mr. de Capelle de Poll doit son rétablissement dans les Etats d'Overyssel; & c'est aux opinions que l'exercice en a répandu dans toute la nation, qu'on doit aussi l'entier retablissement de Mr. van Berckel, écarté des Assemblées & des affaires par les artifices de la même cabale qui avait causé la disgrace de Mr. de Capelle.

La nouvelle de la perte d'un autre vaisseau de guerre, le *Zirikzée* de 64 canons, échoué sur la côte près de laquelle *l'Union* avait péri, n'est guere propre à relever le crédit du pouvoir exécutif. L'issue de cette derniere croisiere ne servira pas à justifier ceux qui ont refusé de se rendre à Brest.

LA FRANCE n'imputera pas à la République le blâme d'un refus, desavoué par les Administrateurs. Louis XVI est trop magnanime pour s'en vanger, en abandonnant la défense de St. Eustache, du Cap, de Ceylon &c, cette idée puérile serait d'ailleurs opposée à la bonne politique, en exposant ces établissemens à l'invasion d'un ennemi qui se renforcerait par leur conquête.

Nous apprenons avec plaisir que la honte que le ravitaillement de Gibraltar faisait réjaillir sur les flottes combinées des deux Puissances, est effacé. Don Cordova & la Motte-Piquet ont atteint l'Anglais; & quoique les circonstances aient empêché le combat d'être décisif, ils ont montré cependant que l'en-

l'ennemi devait tout à ſon bonheur, qui avait rendu inutiles l'ardeur & l'habileté des Chefs Eſpagnols & Français.

Le ravitaillement de Gibraltar, ſous les yeux des forces ſupérieures de deux Puiſſances combinées, n'eſt cependant pas un événement indifférent. Il prouve que l'Angleterre eſt encore & ſera toujours, ſinon la ſeule comme autrefois, du moins la premiere Puiſſance maritime de l'Univers. Jamais ce Royaume n'a déployé des reſſources auſſi brillantes que dans les différentes opérations de cette année. Cette campagne lui fait un honneur immortel. Elle prouve la ſottiſe ou la mauvaiſe-foi de ces *Anglomanes*, qui tantôt appellent toutes les nations au ſecours de l'Angleterre contre des ennemis prêts à la détruire, & tantôt la repréſentent comme ſeule en état de tenir tête à l'Univers entier. Cette remarque montre qu'on peut admirer, louer les Anglais, ſans être *Anglomane*; qualification qui déſigne ces enthouſiaſtes, qui préferent les interets de l'Angleterre à tout, même à ceux de leur propre patrie.

P. S. Le Courier du Bas-Rhin ſera bien fâché de l'indécente ſortie qu'il s'eſt permiſe dans ſon No. 91, quand il ſaura qu'elle tombe à faux & ne regarde aucunement celui qu'il appelle *Apoſtat de ſa patrie*, *demeurant ſur le Cingle*, *miſerable*, *famélique*, *empoiſonneur* &c. &c. comme s'il manquait toujours de bonnes raiſons, & ne pouvait traiter un ſujet ſans ſe répandre en perſonalités étrangeres à la choſe. Celui qu'il déſigne ſous ces titres, quoiqu'il ſache très-bien que le *Politique Hollandais* n'eſt pas l'ouvrage d'un ſeul, loin d'apeler avec le Docteur Moore, les *villes de Savoye & de Piemont le centre de l'oppreſſion*, *de la miſere et de la ſuperſtition*, donna, quand ce paſſage lui fut communiqué, une note qui renverſait cette aſſertion, non par quelque motif de crainte; car nos Magiſtrats ſont trop juſtes & trop éclairés pour l'avoir jamais *reprimandé*; pour la lettre d'un Genevois ni pour avoir uſé d'une repréſaille innocente envers un adverſaire qui inſulte tour à tour toutes les nations; mais ce fut pour rendre hommage à la vérité qui l'avait déjà

jà engagé à repréſenter le Roi de Sardaigne comme le Pere d'un peuple bon, honnête & heureux. Et c'eſt abſolument, à ſon inſçu & certainement contre ſon gré, qu'on s'eſt ſervi de l'article du Docteur Moore, ſans le correctif, qui n'était pas auſſi long, il eſt vrai, mais plus convaincant que le plaidoyé de l'Orateur de Cleves qui fait tort aux meilleures cauſes; depuis que l'on a vu qu'il n'eſt gueres délicat ſur le choix, qu'il défend par fois le pour & le contre & qu'il fait mieux injurier que raiſonner.

Hélas il eſt le ſeul qui ne s'apperçoive pas que ſes déclamations forcenées & ſes manœuvres lâches pour ſoutenir ſon crédit prêt à crouler, ont un effet tout contraire. Tout le monde voit que, quoiqu'il ait dans ſa pauvre & facile compilation, uſé plus ſouvent & beaucoup plus d'encre contre nous; que nous n'en avons employé pour montrer la ſottiſe de ſes allégations, il ne peut jamais nous répondre en ſe bornant à l'examen de nos aſſertions, ſans recourir à des pauvretés, à des turlupinades qui ne font tort qu'à lui-ſeul; car elles montrent qu'il eſt plus propre à joner le rôle d'un ſaltinbanque ſur les treteaux de la foire qu'à figurer dans une tribune aux Harangues.

Nous ne craindrons jamais de répondre pour nos écrits devant les juges compétens: peu de nos adverſaires oſeraient comparaître devant un pareil tribunal. Mais nous déſavouons toute autorité qui prétendrait nous fermer la bouche, & nous empêcher de relever quelquefois la turpitude d'un vil Ecrivain qui ne ſait que faire des phraſes & vomir des injures. Sur une queſtion de *fait*, nous aurons toujours égard aux lumieres de ceux qui ſont plus inſtruits que nous; mais en matiere de *droit*, il n'eſt pas de corps ni d'individu qui puiſſe nous impoſer ſon opinion pour la regle de la nôtre, & nous forcer à penſer ou à dire que la deſtruction du parti Républicain à Geneve était une meſure conforme à la bonne politique.

P. S. *de l'Editeur.*

L'Editeur de cette feuille n'eſt pas moins diſpoſé à ſe prêter à des voies juridiques. Mais bien loin de ſe croire repreheſible pour avoir cité le paſſage de Moore ſans correctif, il croit qu'on doit lui ſavoir gré d'avoir déſavoué ſuffiſamment les expreſſions choquantes du Dr, en faiſant remarquer dans une note, *qu'elles étaient d'un Anglais & non du Politique Hollandais.* Le voyage du Dr. Moore n'eſt, d'ailleurs, pas un ouvrage proſcrit; il eſt répandu dans toute l'Europe; c'eſt même le libraire de S. A. S. qui l'a publié en Français.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XCIV. LUNDI, ce 25 NOVEMBRE, 1782.

LETTRE *remise aux Editeurs du Politique Hollandais*; propre à former un CHAPITRE LIV. *sur le système de la République à l'égard de la France & de l'Angleterre.*

Avant de livrer ces idées à l'impression, je m'informai si les Auteurs du *Politique Hollandais* n'étaient pas dans l'intention de vanger l'honneur de la nation Belgique, indécemment compromis dans les écrits d'un Nouvelliste Etranger qui, non content de de nous attribuer le système le plus odieux & le plus pervers qui soit jamais sorti d'un cerveau fêlé & d'une ame Machiaveliste, porte l'orgueilleuse présomption jusqu'à prétendre que nos Souverains lui doivent savoir gré de ce qu'il leur a indiqué le vrai moyen de se tirer du pas glissant où ils sont engagés, & qu'ils doivent faire de sa querelle une affaire d'Etat, en châtiant ses adversaires (*). Ce n'a été qu'a-

(*) Ceci rappelle ces deux vers du Satirique Français :

Qui méprise Cotin, n'estime point son Roi
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

qu'après m'être bien assuré que personne autre ne songeait à traiter cette matiere, beaucoup plus importante qu'elle ne le semble au premier abord, que j'ai pris la liberté de faire paraître mes observations dans la feuille si répandue & si goûtée du *Politique Hollandais*. Comme ceux que j'attaque paraissent attacher beaucoup d'importance au nom, à la patrie, au caractere, à l'emploi, à l'habitation de leurs adversaires, nous les avertissons, au cas qu'ils ne puissent nous répondre sans relever toutes ces intéressantes particularités, que nous nous hâterons de les satisfaire amplement sur tous ces points, aussitôt qu'ils nous auront communiqué les motifs qu'ils ont d'être instruits là dessus: mais nous les prévenons que nous sommes nés en Hollande, & même d'une très ancienne famille du pays & surtout que nous ne demeurons point sur le Cingle, particularités qui, (nous les plaignons d'avance) vont les mettre fort à l'étroit; ce n'est pas que nous pensions qu'on ne puisse bien raisonner sur les affaires de notre pays, après avoir fixé son habitation sur le Cingle &c. Nous avons même, à cet égard, dépouillé les préjugés au point de penser que Mr. C..... est beaucoup meilleur Hollandais, que bien des gens nés, & constitués en dignité dans le pays. Nous croyons devoir avertir Mrs. les Nouvellistes, de faire une nouvelle provision d'injures; car leur fonds doit être bien abondant, s'il n'est pas déjà épuisé par les dernieres largesses qu'ils viennent d'en faire; nous allons les serrer de fort près, mais en raisonnemens seuls; notre plume se refuse même à les caractériser de *Turlupins Nouvellistes*, quoique le public, sans avertissement préalable, entende, à ces mots, de qui nous voulons parler & soit déjà convenu de ne plus les désigner sous d'autres dénominations. Nous n'imiterons pas le public à cet égard Nous avons même tant de répugnance à dire des injures, que nous ne prononcerons pas même le nom de ceux que nous allons réfuter.

Après ces préliminaires, hâtons nous d'entrer en ma-

matiere; citons d'abord les paroles qui ſont l'objet de cette diſcuſſion.

La République, dit on, *a tenu la conduite la plus ſage, en ſe conciliant la reconnaiſſance de l'Angleterre, pour n'avoir pas fourni à ſes Ennemis des ſecours efficaces contre elle; ſans avoir manqué à la France contre qui elle aurait pu ſe déclarer en faiſant cauſe commune avec ſon Ennemi.*

J'avoue qu'à la premiere lecture, ces paroles me firent frémir. Mais, après avoir laiſſé mes ſens ſe calmer, je crus que celui qui tenait ce langage, avait voulu faire la ſatyre la plus ſanglante de la conduite du parti qu'il paraiſſait vouloir défendre. Auſſi fus-je étonné de voir le *Politique Hollandais*, le relever ſérieuſement. Il me ſemblait manquer cette fois de pénétration : & puiſqu'il refuſe de s'engager avec un tel adverſaire, il importe infiniment de montrer le peu de fondement des *prétextes odieux* qu'on nous attribue. Mais à ces mots j'entends ces cris de fureur :

Ecrivain auſſi furieux que pervers, comment as-tu renoncé à toute pudeur, à toute honte, à tout reſpect pour l'évidence & pour toi-même, juſqu'à qualifier de prétexte odieux, la juſtification la plus naturelle, la plus ſatisfaiſante de la conduite de tes concitoyens? Qu'aurais-tu voulu?

Que l'Auteur de ces paroles ſe fût reſpecté lui-même. Il a la poitrine plus forte que la tête; mais nous, à qui ce langage n'excite que le ſourire, voyons où ce prélude ampoulé le menera?

Qu'ils euſſent, dit-il, *armé une flotte puiſſante & fait une guerre vigoureuſe à leurs ennemis? Mais ſoit par une ſuite de leurs diviſions, ſoit faute de concert dans leurs vues, dans leurs intérêts, ſoit amour de ſon intérêt propre qui domine avec plus de force chez les Républicains que dans les monarchies abſolues, ils ne l'ont pas fait.*

Si ce ſont leurs *diviſions*, leur peu de *concert*, l'amour de leur *intérêt propre*, qu'ont-ils beſoin de *prétextes*, avec d'auſſi bonnes raiſons? Si toutes ces cauſes les ont mis dans l'impoſſibilité de ſervir la France

& de nuire à l'Angleterre ; la premiere ferait bien peu généreuse de leur montrer du dépit, & la seconde bien sotte de leur montrer de la reconnaissance : la France pourrait, seulement, ajouter, dans l'idiôme de l'Auteur : „ ah ! ah ! vous aimez donc bien „ vos intérêts, vos *cari danari* ; vous ne trou- „ verez donc pas mauvais, que je sente aussi „ l'influence puissante de ce vilain intérêt propre : „ la reprise ou le maintien de vos établissemens m'a „ coute beaucoup, assurément *beaucoup* ; il est tems „ de régler nos comptes : ah ! vous n'avez pas assez „ d'argent pour me payer ; apprenez Mrs. les ama- „ teurs des *cari danari* que l'Angleterre n'a pas ac- „ quis autrement la possession de Gibraltar & de „ Minorque....." Ainsi parlerait la France en adoptant le système & le langage de cet Ecrivain : mais ce n'est pas tout.

L'Angleterre, dit-il, *est dans le cas de conserver contre eux (les Pays-bas-Unis) un vif ressentiment, de ce qu'ils ont manqué aux obligations stipulées par les traités les plus solemnels, & qu'ils n'ont éludées que par de vrais subterfuges politiques.*

Ainsi la République aurait fourni des motifs suffisans d'aggression à l'Angleterre. Elle sentirait actuellement sa faute, & pour l'expier, elle aurait bien soin de ne pas s'élancer contre la verge qui la punit. Vraiment cet Ecrivain commence à prêcher le Christianisme & l'obéissance passive, avec autant de zele & d'onction, qu'il mettait autrefois d'enthousiasme à prêcher la liberté philosophique & religieuse ; mais ce qu'il gagne en piété, en religion, en docilité, il le perd, me semble, en jugement & en lumieres. Il oublie que parmi les sociétés, ainsi que parmi les individus, ce ne sont guere les plus faibles qui manquent de respect aux plus forts : aussi dans toutes les guerres que nous avons eues avec les Anglais ; leurs propres historiens sont ils unanimement convenus qu'ils avaient toujours été les aggresseurs. Comment un homme qui mille fois a reconnu la

justice de notre cause & l'injuste aggression de nos ennemis, ôse-t-il actuellement nous accuser d'avoir violé les traités les plus solemnels? Est-ce donc nous qui avons commencé à enlever les bâtimens qui naviguaient sur la foi des traités, & n'avaient d'autres marchandises que celles que la teneur expresse des traités déclarait libres & permises? Est-ce nous qui avons attaqué un convoi sous le pavillon de l'Etat & déclaré de bonne prise les vaisseaux enlevés à ce convoi? Est-ce nous qui avons violé un territoire étranger à St. Martin & à Goerée? Aurions-nous enfreint les traités les plus solemnels, parce que nous avons refusé à une Puissance qui s'était déjà soustraite aux obligations imposées par ces traités des secours qui n'entraient dans aucune des stipulations, qui les bornent aux limites de l'Europe, à une guerre juste & à une invasion prochaine? Voyons à présent ce qu'il dit de la France.

De son côté, la France ne peut voir sans doute qu'avec un vif dépit, que son plan de concert est avorté, & que la République a su garder au moins un bras & un pied hors des filets dans lesquels il lui importait de l'enlacer toute entiere.

Je n'ai pas le courage de citer davantage les phrases tortueuses ou pueriles dont cet Auteur veut soutenir ses raisonnemens Lui qui copie, *littéralement*, les gazettes, soi-disant *Françaises* de Hollande, ignore-t-il qu'il n'a jamais convenu à la France de nous proposer un plan d'opérations réciproques; qu'en qualité d'Etat inférieur, nous avons été les premiers à lui demander ce concert; que nous seuls en avons retiré des avantages réels? De quel front ose-t-il insinuer que la concession de nos vaisseaux demandés pour Brest aurait mis la République toute entiere dans les fers de la France? Quant à moi je crois que le voyage de Brest nous aurait été fort utile. Il y a même dans cette invitation de la France une espece de générosité, dont je doute que beaucoup d'autres nations eussent été capables à la place des Français. En gé-

néral, les Etats maritimes sont extrêmement jaloux & ombrageux, par rapport aux renseignemens que l'on peut tirer de la visite de leurs ports & chantiers. Le Prince lui-même dans son apologie, & ses défenseurs dans leurs pamphlets, se plaignent généralement que la tactique navale a été perfectionnée dans les autres pays à un dégré qu'il nous est bien difficile d'atteindre. Nos historiens se plaignent vivement que dans le siecle passé, en admettant les Officiers Français dans nos ports & sur nos flottes, nous les avons mis à portée de puiser des connaissances qui ne tarderent pas à donner à Louis XIV. cet ascendant sur mer qu'il avait acquis sur terre. Et maintenant que les chefs du pouvoir exécutif, rejettent sur notre inexpérience, en partie, le blâme du peu d'effet de nos opérations; nous sommes les premiers à refuser de nous rendre dans l'Ecole la plus savante de la tactique navale, à Brest? Est-ce préjugé, est-ce antipathie nationale? Est-ce dévouement à la cabale Anglomane? On raconte à ce sujet, que l'ordre ayant été notifié aux Capitaines, un d'eux porta l'imprudence jusqu'à dire qu'il ne se rendrait jamais à Brest; pourquoi? Parce que n'entendant pas le Français, il y ferait, disait-il, une triste figure pendant l'hiver. Cet homme-là n'avait sans doute pas fait ses premieres campagnes sur un vaisseau marchand; quel commerce ferions-nous si nos marins n'osaient visiter les Ports de France, sous prétexte qu'ils n'entendent pas le Français? Certainement Tromp & de Ruiter n'ont jamais fait des objections pareilles. Mais serait-il impossible d'avoir des De Ruiter & des Tromp? Serait-il impossible de trouver des moyens pour stimuler nos habitans à prendre service dans la Marine? C'est une question que nous sommes occupés à examiner & qui sera l'objet d'un ouvrage particulier, qui, par sa nature n'est guere propre à prétendre aux récompenses assignées à ceux qui pourront donner des éclaircissemens sur ce sujet.

Il

Il ne faut pas refuſer aux Politico-nouvelliſtes que nous prenons la peine de relever, un autre talent, un génie fertile en ſuppoſitions & une adreſſe admirable à les repréſenter comme des réalités, & à invoquer le courroux des Dieux contre les incrédules réfractaires des articles de foi qu'ils ont créés. Après avoir repréſenté la République aux pieds de la France & de l'Angleterre, leur diſant humblement qu'elle *a dû reſter neutre* (NB. dans un tems où l'Angleterre était acharnée à ſa deſtruction), *n'avoir ni la vanité ni la ſottiſe de ſe mêler de leurs demêlés, n'ayant contribué ni aux défaites de l'un ni aux triomphes de l'autre*; prétendant même, ſi ces excuſes ne ſont pas valables, *que la République en a beſoin*; *qu'elle a réellement agi en conſéquence*; *&* ſi quelqu'un oſe douter, qu'elle a tenu cette conduite & la qualifier de perverſe & perfide, marquer ſon étonnement, *qu'il n'y ait pas des loix pour punir un attentat criminel, qui tend à provoquer l'indignation des deux Puiſſances.*

Il ſuffit d'expoſer ces idées pour en faire ſentir le ridicule & la ſottiſe. On dirait que les Puiſſances reglent leurs opérations ſur les idées ſubtiles des Sophiſte & des Rhéteurs; j'aurais cru que la République, dans le cas où elle n'aurait pas eu d'engagement avec aucune des deux Puiſſances, aurait dû ſe mettre en état d'être reſpectée de l'une & de l'autre; l'éloquence des forces guerrieres, procurant toujours plus de faveur auprès d'un allié, & plus de crédit auprès d'un Ennemi: mais l'Auteur ſuppoſe que nos diviſions & l'intérêt particulier ont fait échouer ce ſyſtême: il devrait cependant ſavoir que les Etats, c'eſt-à-dire les Souverains du pays ont donné des déclarations publiques, directement contraires au langage dont il veut bien leur fournir le modele.

Suppoſé même que le prétexte qu'il nous fournit fût *la juſtification la plus naturelle & la plus ſatisfaiſante de la conduite* des chefs de l'Etat; ſuppoſé

qu'ils se réglassent sur cette idée pour intéresser la Cour de France en leur faveur. Ecoutons ce qu'elle nous répondrait. „ Qui vous a, dirait elle, „ suggéré une excuse aussi misérable, tandis que „ vous en avez tant de bonnes? Pensez-vous que „ j'ignore, ou que j'aie oublié, tant de Résolutions „ vigoureuses que vous avez prises à la face de „ l'Univers, pour tâcher de sortir de la léthargie & „ de l'inaction dont vous-même avez reconnu la „ honte & le danger? Combien de démarches mâles & patriotiques n'avez-vous pas „ faites solemnellement, pour porter à l'Ennemi des „ coups sérieux & sensibles? Lorsque des causes „ imprévues firent avorter le projet de joindre une „ partie de vos forces aux miennes, n'avez-vous pas, en corps d'Etat, témoigné, soit en „ général à vos Concitoyens, soit en particulier à „ Mr. le Duc de la Vauguyon, combien vous „ étiez affligés des obstacles qui avaient fait „ échouer cette mesure utile? Vous êtes-vous „ bornés à des résolutions stériles? N'avez-vous „ pas fait des démarches qui semblaient annoncer „ une révolution dans votre gouvernement? Tout „ ce pompeux appareil n'était donc que pour je- „ ter de la poussiere aux yeux des peuples & „ & pour tromper un Allié crédule & confiant, „ à qui vous aviez proposé un concert, afin" di- „ siez vous, „ d'être plus en état de nuire à l'Ennemi „ commun? Si, jusqu'à présent, vous n'avez pas „ réalisé les brillantes espérances que vous paraissiez „ concevoir & donner, j'avais cru que des circon- „ stances singulieres, imprévues, contraires à vos „ désirs, avaient enchaîné vos bonnes dispositions; que „ les vents, d'accord avec la mauvaise volonté des „ personnes chargées d'exécuter vos ordres, „ avaient fait échouer vos plans salutaires. Je ne „ saurais penser que vous n'ayez tenu que pour „ la forme le langage d'une nation respirant la ven- „ geance, & s'associant à nous pour la rendre plus

„ sûre

„ fûre & plus vigoureuſe. " Ainſi parlerait la France.

Suppoſons la République tenant enſuite aux Anglais le langage qu'on lui met dans la bouche. „ En vérité, " diraient les Bretons, " vous nous „ ſuppoſez bien peu de jugement, pour imaginer nous faire accroire que vous avez eu „ ſoin de ne pas nous faire tout le mal poſſible; ou vous êtes bien ſots d'avoir négligé „ de tirer des repréſailles d'un Ennemi qui „ ébranlait vos établiſſemens dans les Indes-„ Orientales & Occidentales, & détruiſait votre commerce dans l'Univers entier; & de l'avoir ménagé tandis qu'il attaquait les baſes „ fondamentales de votre exiſtence: en vérité, „ vous entendez le droit de la guerre autrement „ que les autres nations; elles ont toujours cru „ que l'objet & le but de la guerre étaient de faire à ſon „ ennemi tout le mal poſſible; & vous auriez ſenti „ bien vivement la force de nos bras & notre ardeur „ pour les conquêtes, ſi les Français ne s'étaient pas „ trouvés partout dans notre chemin. Sans doute „ que le Quakeriſme eſt devenue la religion dominante de votre République: grand bien vous faſſe „ d'avoir adopté de pareilles maximes; mais ſi vous „ avouez que vous avez fait réellement tout ce qui „ était en votre pouvoir; comme vos Réſolutions „ imprimées dans tous les papiers publics le prouvent ſuffiſamment; de quel front prétendez-„ vous que nous devions vous tenir compte de ce „ que vos forces n'ont pas égalé vos deſirs?

Ainſi le langage qu'on prête à la République pour intéreſſer la France & l'Angleterre en ſa faveur, ne ferait que la rendre ridicule & mépriſable. Quel ordre dans l'État oſerait avouer un pareil ſyſtême?

La puiſſance légiſlative a non-ſeulement publié des manifeſtes, délivré des lettres de marque, mais elle a donné des ordres & fourni d'immenſes ſubſides, pour cauſer à l'Ennemi tout le mal poſſible,

elle ne s'eſt pas bornée à ces précautions. Elle multiplie journellement les plaintes & les reproches contre le pouvoir exécutif; une eſpece de diviſion s'eſt même élevée entre les deux corps: les Souverains accuſent hautement les Officiers auxquels ils ont confié l'exécution de leurs ordres, d'avoir manqué de zele, d'activité, & même de bonne-foi. Ces faits ne ſont-ils pas authentiques?

Le pouvoir exécutif, c'eſt-à-dire l'Amiral-Général, les Commandans des vaiſſeaux & les Amirautés, inculpés ſi vivement par la puiſſance légiſlative, leurs maîtres, ont-ils eu pour but de ménager les Anglais, afin d'en avoir de meilleures conditions de paix? Au contraire, ils réclament vivement contre cette accuſation injurieuſe. Le Prince, dans ſon Mémoire Apologétique, répete à chaque inſtant & ne néglige rien pour prouver qu'on a fait dans ſon département tout ce qu'il était poſſible de faire. Les Amirautés ont rendu leur rapport pour montrer qu'on n'avait rien négligé de leur côté pour mettre, conformément aux ordres des Souverains, la marine dans un état reſpectable. Je n'examinerai pas ſi les défenſes du Prince, des Officiers & des Amirautés ſont valables; le pouvoir légiſlatif, c'eſt à dire nos Souverains, ont encore des doutes là deſſus & font des enquêtes ſérieuſes pour les éclaircir: au moins eſt-il certain qu'ils déſavouent tous, par l'étalage de ce qu'ils ont tenté pour nuire à l'Ennemi, les excuſes perfides qu'on leur attribue, pour ſe diſculper auprès de la France & de l'Angleterre. Si le Stadhouder avouait ces excuſes, en faudrait il davantage, pour légitimer les accuſations de fourberie & de trahiſon dont ſes cruels ennemis le chargent chaque jour? Un tel langage ne peut donc être adopté que par la cabale Anglomane dont les partiſans ſont trop peu nombreux pour oſer ſe montrer, mais ſont aſſez puiſſans par les poſtes qu'ils occupent, pour traverſer ſourdement & faire échouer toutes les Réſo-

solutions de nos Administrations patriotiques. Si nous n'avons pas fait tout ce que nous avons pu faire, il ne faut l'attribuer ni à nos divisions, car tous les ordres de l'Etat sont d'accord pour les mesures vigoureuses ; ni à l'intérêt particulier, car des sommes immenses ont été fournies ; ni à de lâches ménagemens pour l'Ennemi, car tous les ordres de l'Etat tiennent extérieurement le même langage contre lui ; il faut donc qu'il y ait dans le pays une cabale vendue à l'Ennemi ; & les Auteurs du *Politique Hollandais* en ont prouvé trop évidemment l'existence ; nos Souverains, les Etats de la plupart des Provinces, développent trop clairement leur façon de penser à cet égard, pour qu'on puisse attribuer à d'autres causes, le blâme de la direction perverse qui enchaîne nos projets & notre ardeur. Sans doute que toutes ces circonstances ont fait sur les personnes mêmes les plus inclinées à nier la vérité, une impression dont elles ne se sont pas apperçues ; obligées de reconnaître que nous n'avons pas développé toutes nos forces, elles prétendent excuser cette conduite en l'attribuant à l'Etat entier ; quoiqu'elle n'appartienne qu'à une cabale particuliere, dont un des buts les moins criminels est d'exagérer la faiblesse de l'Etat, de traverser le développement de ses forces, afin qu'il se réunisse au plutôt à l'Angleterre par une paix particuliere. Et c'est dans un tems où la voix publique semble désigner les personnes qui constituent cette cabale ; c'est dans un tems que ces Citoyens désignés publient des Mémoires pour montrer qu'ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir, pour nuire à l'Ennemi ; c'est dans le tems qu'ils sont menacés hautement par le Souverain lui-même : c'est dans ce tems même que leurs prétendus défenseurs osent soutenir qu'ils ont dû ne pas fournir des secours efficaces à la France pour se ménager la reconnaissance de l'Angleterre ? Est-ce perfidie, est-ce sottise ? Du moins, si ces Ecrivains sont au-

autorisés à parler de la sorte, ce n'est pas le moyen de diminuer les soupçons. La Lettre circulaire des Etats de Frise fait une application si frappante des ces idées, qu'il seroit inutile de les développer davantage. Le *Politique Hollandais* ne peut s'empêcher de citer une piece aussi propre à prouver ses principes.

D'après ces raisonnemens, il faut fermer les yeux à l'évidence, pour ne pas voir que la politique que nous prêtent d'ignorans & sots nouvellistes, qui est celle que les Anglomanes de ce pays n'insinuent que sourdement, n'est vraiment propre qu'à faire frémir tous les bons patriotes & à réunir contre nous les Puissances même qu'elle prétend ménager. Il faut donc convenir que la conduite énergique & mâle des Etats nos Souverains, pour porter, de concert avec nos alliés, des coups sensibles à l'Ennemi, pour veiller sévérement sur la conduite des Officiers du pouvoir exécutif, pour les forcer à mériter la confiance de leurs maîtres & à travailler de concert avec eux à mettre nos forces dans un état respectable, est la politique la plus saine, la plus propre à nous procurer les conditions d'une bonne paix.

Avant de finir, cependant, je ne puis m'empêcher de relever encore l'ignorance de ces Ecrivains étrangers qui veulent parler de nos troubles & de notre gouvernement. On sait que l'affaire de De Witt vient d'offrir une heureuse occasion de limiter les prétentions du haut Conseil de guerre. C'est ce qu'ils appellent *causer des chagrins au Prince & diminuer ses prérogatives & son influence.* Ils vont jusqu'à supposer qu'il devrait dire aux Catilinas de son pays: *Quo usque tandem abutere patientiâ nostrâ?* Ils ne voient pas que ces limitations ne pouvaient se faire que par les Etats, que le Stathouder lui-même apelle toujours les Souverains du Pays; or le nom de *Catilina* ou de conspirateurs contre la souveraineté peut-il s'appliquer aux Souverains? C'est dans le même sens que ces mêmes Ecrivains portent l'inepti-

jus-

jusqu'à traiter de rebelles ceux-là précisément qui, dans leurs écrits, défendent la cause du Pouvoir législatif ou des Souverains contre le Pouvoir exécutif ou les serviteurs ? Ne peut-on pas s'écrier ici ?

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ?

Il ne faut pas approuver quiconque aurait menacé le Prince du sort de Cesar ou de Charles I. Lors de la fameuse députation des Etats de Hollande auprès du Stathouder pour lui demander compte de sa conduite, le Prince ayant donné pour mot du guet à la garnison, ces mots *Pologne* & *Geneve*, quelqu'un à qui cette affectation, dans une circonstance aussi imposante, parut une insulte aux Souverains, comme si leur conduite & non pas celle des mauvais citoyens qui traversent leurs vues, tendait à préparer à la République le sort qu'ont éprouvé la *Pologne* & *Geneve*, insinua dans la Gazette de *Diemermeer*, qu'on pourrait bien donner un jour pour mots du guet *Cesar* ou *Charles I.* Il est certain que le Prince n'est point un *Cesar*, puisque nos Sénats montrent assez que, quoiqu'on se joue de leurs ordres, ils n'ont pas encore laissé usurper leur souveraineté. Il n'est pas non plus un *Charles I*; puisqu'il n'a jamais porté la Couronne dans ce pays. Ainsi les deux exemples étant également déplacés, ou si l'on veut, la seconde idée n'étant qu'une représaille de la premiere, il convenait de ne pas relever ces chicanes indécentes; on ne pouvait en faire un commentaire & une application, à l'exemple du Gazetier de la Haye, sans compromettre les deux partis. En mettant dans la bouche du Prince ces mots; *il faut qu'il y ait une opposition dans une République libre*, en désignant par ces mots le parti *qui s'est accru par la modération du Prince, dont il a abusé*, on demande naturellement, si ce mot *opposition* n'a pas toujours désigné ceux qui s'opposent aux mesures du Souverain ? Ce nom ne saurait donc convenir

aux

aux États, c'eſt-à-dire aux corps revêtus de la Souveraineté. Eſt-ce qu'on prétendrait que le Prince ſerait Souverain du Pays & qu'au lieu d'être *trop bon & trop indulgent*, il devrait réduire ſes ſujets par la voie de la force, faire marcher ſes troupes contre les rebelles &c. ? Le Stathouder eſt ſans doute à plaindre des amertumes qu'on lui fait dévorer tous les jours. Mais à mes yeux il l'eſt encore plus d'avoir de ſi pitoyables défenſeurs.

Sincero-Batavus.

Nous eſpérons que l'Auteur de cette lettre ne prendra pas en mauvaiſe part les corrections & les additions légeres que nous avons pris la liberté de faire dans ſa diſſertation, & qu'il voudra bien nous continuer l'honneur de ſa correſpondance. Nous trouvons l'explication qu'il donne au mot *oppoſition* ſi juſte & ſi vraie, que nous l'adoptons pour l'avenir, & rétractons les mépriſes qui nous ſont quelquefois échappées à cet égard. Pour marquer encore mieux notre déférence pour l'Auteur, nous terminerons ce Numero par la Lettre intéreſſante que les Etats de Friſe viennent d'écrire aux autres Membres de la Confédération.

Nobles & Puiſſans Seigneurs, particulierement *Bons Amis, Voiſins & Confédérés.*

Ce fut le 11 du mois paſſé, qu'à l'occaſion de l'Entrepriſe échouée d'une maniere ſi imprévue, pour envoyer, d'après la Réquiſition de S. M. Très-Chrétienne, quelques Vaiſſeaux à Breſt, Nous donnâmes à connaître à V. N. P. que Nous avions écrit, à ce ſujet, une Lettre à S. A. S., dont Nous envoyâmes en même tems copie à V. N. P., vous exhortant ultérieurement de vouloir concourir avec Nous pour découvrir & pour faire diſparaître les Cauſes de cette Négligence qui faute aux yeux par rapport à la direction des Affaires de la Marine. Et ce n'eſt pas, ſans le ſentiment vif d'une ſatisfaction reconnaiſſante, que Nous avons appris le ſentiment mâle & conforme au nôtre, de V. N. P. à cet égard, par un Reſcript pour Nous, en faiſant paſſer la Copie de la Réſolution à L. H. P. & la Miſſive adreſſée à S. A. S. ſur le même objet.

Nous ne pouvons Nous empêcher d'informer V. N. P. que Nous avons reçu Réponſe ſur ladite Lettre que Nous avons envoyée à S. A. S., dont Nous ajoutons ici une Copie.

La

La lecture attentive de cette Lettre, ainſi que de la Lettre également parvenue à Nous du Vice Amiral Hartſinck, ſervant à éclaircir les Rapports des Capitaines & Commandans des Vaiſſeaux, lorſqu'ils Nous paſſerent ſous les yeux, au lieu d'éclaircir le grand nombre des obſcurités, Nous confirme au contraire, à Notre douleur intime, de plus en plus dans l'effrayante idée, que les Affaires de la Marine ne ſont du tout pas adminiſtrées de façon qu'en continuant ſur ce pied, elles puiſſent contribuer à tel avantage que ce ſoit pour le maintien de cette République, ou pour nuire efficacement à l'Ennemi de Notre Patrie. Et Nous ne doutons nullement que V. N. P., après une mûre Délibération, ſur la Réponſe de S. A. comparée aux Papiers mentionnés ci-deſſus, dont V. N. P. auront certainement Copie, ne ſoient du même Avis que Nous. Dans ce ſurcroît douloureux d'incertitude, Nous n'avons pas jugé à propos de Nous engager davantage en Correſpondance de Lettres avec S. A., quoiqu'elle donne ample matiere à la diſcuſſion d'une multitude de difficultés non développées, qui ſe contrediſent diamétralement l'une & l'autre, & par-là donnent lieu à des circonſtances, à des événemens & à des Opérations inexplicables. Afin que V. N. P. en ſoient convaincues par le fait, Nous ne pouvons Nous empêcher (ſans cependant prétendre vouloir donner la moindre atteinte à la pénétration des Confédérés) d'expoſer en peu de mots à V. N. P., & de leur faire toucher quelques exemples, tirés de la Direction des Affaires actuelles, comme autant d'objets accablans de Notre inquiétude. Nous prions, en premier lieu, V. N. P., d'examiner d'abord avec attention, comment on peut concevoir & concilier avec le bon Ordre que les Capitaines des Vaiſſeaux aient reçu le 1er. Octobre, du Vice-Amiral Hartſinck, Ordre de ſe pourvoir de Proviſions de bouche, tandis que, ſuivant le Rapport propre de Son Alteſſe, la choſe avait été déjà décidée vers le commencement de Septembre, & que S. A. avait déjà vers ce tems-là donné Ordre que la Flotte eût à ſe pourvoir du néceſſaire & à ſe tenir prête à mettre en Mer? Ordre qui portait, ſans contredit, avec ſoi l'obligation de s'approviſionner.

Tombe enſuite en conſidération le Rapport de S. A., ſavoir qu'elle avait préalablement averti en ſecret le Vice-Amiral Hartſinck, qu'on pourrait donner des Ordres pour faire

faire sortir un Détachement, & que le Vice-Amiral devait se préparer en conséquence, afin que toutes les précautions fussent prises pour exécuter promptement cet Ordre. Mais qu'est-il résulté de cet Avis préalable? Comment peut-on le concilier avec la conduite du Vice-Amiral, qui, à la réception de l'Ordre positif de faire un Détachement le 3 Octobre, fait la demande aux Capitaines laquelle demande, examinée en elle-même, a paru à si juste titre, singuliere aux Etats de Groningue & Ommelandes,) savoir, si eux Capitaines sont en état de faire le Voyage de Brest? Ensuite, est-il à concevoir que les Capitaines disent, dans leur Rapport, manquer de plusieurs choses nécessaires, tandis que l'Amirauté d'Amsterdam, au Ressort de laquelle appartiennent la plus grande partie des Vaisseaux désignés pour cette Expédition, déclare hautement le contraire: Ainsi cette derniere Déclaration contredit manifestement la premiere. Sous quel point de vue peut-on considérer les Déclarations diamétralement opposées du Capitaine van Welderen & du Vice-Amiral Hartsinck? Car le premier déclare dans son Rapport du 5 Octobre, que sa Poudre s'étant éventée, doit être grenée de nouveau, & que le Vaisseau qu'il a sous lui, est si sale qu'il a besoin d'être nettoyé, d'après quoi on le dirait totalement inhabile aux Manœuvres. Mais le dernier, dans une Missive écrite le 9 à S. A., ne fait aucune difficulté de mettre le même Vaisseau au nombre des bons Voiliers, & des plus propres à une bonne Défense.

La suite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Blusse*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Vallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XCV. LUNDI, ce 2 DECEMBRE, 1782.

Suite de la lettre intéreſſante des Etats de Friſe.

En outre, comment accorder enſemble, que les Capitaines ayant ordre de mettre en Mer, & s'attendant ainſi à entreprendre des Voyages à chaque moment, ſoient dépourvus à ce point d'une bonne quantité de gros Cordages, d'Ancres & de Voiles; vu que tous les Marins regardent ces Proviſions comme étant de la derniere néceſſité pour un Voyage à la Mer du Nord, ſurtout dans l'arriere-ſaiſon & même beaucoup plus néceſſaires que pour un Voyage à Breſt, où ils peuvent ſe rendre même en Hiver? Quel jugement doit-on porter ſur la Direction, quand l'on jette les yeux ſur ce qui s'eſt paſſé au ſujet du Vaiſſeau la Gueldre: Le 8 Octobre il vint du Vlie au Texel; il fut déſigné par S. A. pour mettre en Mer dans le même tems, tandis que le Vice-Amiral Hartſinck, dans une lettre du 13, avertiſſait S. A. qu'il s'en fallait beaucoup que l'Equipage de ce Vaiſſeau fût complet; & l'Artillerie inférieure de ce Vaiſſeau avait été portée à Medemblik; qu'ainſi il était hors d'état de ſatisfaire à l'intention de L. H. P. pour ſortir. Enfin, peut-on (pour ne pas aſſigner un plus grand nombre de choſes inconcevables) ſe former une idée juſte de l'Adminiſtration des Affaires de la Marine, quand on conſidere que L. H. P., lorſqu'elles renoncerent le 9 Octobre à l'Expédi-

tion de Breſt, réſolurent le même jour de faire ſortir une Eſcadre pour ramener le Convoi de Drontheim, mouillant à Bergen; & que S. A. avait déjà donné l'ordre au Vice-Amiral Hartſinck de faire mettre auſſitôt à la Voile les Vaiſſeaux prêts, &, à ce qu'il paraît par les ordres donnés, pour faire une Croiſiere dans le Nord.

Comment cet ordre donné d'avance par S. A. eſt-il ſoutenable, dans un tems où les Délibérations de L. H. P. ſur l'Expédition de la Flotte n'étaient pas encore arrêtées? Du moins faut-il accorder l'un de ces deux Points: Ou, que L. H. P. aient cru que, pour la pourſuite de l'Expédition en France, par un ordre de faire diſparaître promptement les Difficultés alléguées & Approviſionner les Vaiſſeaux du néceſſaire, ils devaient prendre néanmoins leur Réſolution ſur ce point important qui, contre leur attente & durant le cours de leurs Délibérations, avait été rendu inutile & abſolument impraticable: Ou, que ſi L. H. P., entraînées par les Avertiſſemens ſérieux des Pilotes-Côtiers, qui, ſuivant la Miſſive du Vice Amiral en date du 5 Octobre, inſinuaient qu'il ne ſerait guere poſſible de mettre ſans danger les gros Vaiſſeaux en Mer; mais qu'il faudrait plutôt, dans cette Saiſon avancée, quitter la Rade & ſe mettre à l'abri des glaces, L. H. P. aient jugé à propos, conformément à ce Conſeil (vu que le Plan du Voyage à Breſt était tombé) de prendre une Réſolution; il en réſulte donc que l'ordre donné d'avance par S. A., qui a ſi manifeſtement anticipé ſur la Délibération de L. H. P., a rendu l'exécution de cette Réſolution impoſſible & l'anéantit dans le fait. Si nous réfléchiſſons ſur tout cela & conſidérons en même tems à quel degré inconcevable S. A. paraît porter l'indifférence ſur tout ce qui concerne cette Affaire qui fait tant de bruit: Que d'ailleurs L. H. P. ont tenu ſans rien plus, en Délibération, ce qui s'eſt paſſé à l'égard des Rapports rendus, alors nous nous abîmons dans un Océan d'incertitude.

Et c'eſt pour cette raiſon, N. & P. S., qu'un ſentiment douloureux de l'embarras dont nous ſommes environnés; & ne pouvant pour notre Tranquillité touchant les Difficultés alléguées (qui ne forment qu'une partie des choſes incompréhenſibles qui s'offrent partout) obtenir quelqu'Eclairciſſement ou Lumiere, d'une part; & de l'autre, une idée pénible de l'accroiſſement de la ſituation critique & déſeſpérée de la chere Patrie, nous incitent à nous adreſſer derechef à Vos Nobles Puiſſances & à les exhorter de la maniere

nière la plus solemnelle, à les animer, parce qu'il y a de plus cher, (car la conservation du Pays y est visiblement intéressée) de ne pas rester plus longtems tranquilles, mais, sans aucune perte de tems & en mettant de côté tous intérêts particuliers, d'employer de concert les derniers Efforts, pour se donner mutuellemedt la main en toute sincérité & amour ardent de la Patrie, afin de redresser si efficacement les Affaires, que pour parvenir à ce But sacré & principal, il soit avec célérité employé les moyens les plus salutaires, les plus efficaces.

A cet effet, nous nous trouvons obligés de proposer à V. N. P. par la présente, & de soumettre à votre Délibération sérieuse, s'il ne serait pas indispensablement nécessaire, que les Confédérés respectifs, aux soins desquels sont confiés les plus chers Intérêts de ces Pays-Bas encore Libres, choisissent parmi eux quelques Membres capables, pour, à l'imitation des tems antérieurs, conférer ensemble personnellement, dans un lieu à désigner, sur la conservation du Pays & concerter des Moyens, qui, après avoir été mûrement pesés, & employés ensuite avec vigueur, seraient, sous la Bénédiction Divine, trouvés propres à faire disparaître cette Direction des Affaires, jusqu'à présent si défectueuse & si perverse, & qu'afin de sauver la Patrie chancelante, il en fût établi une autre, posée sur l'esprit d'ordre & d'Activité, afin que la République soit mise en état de sortir de cette Inactivité odieuse, & à tous égards pernicieuse, qui, hélas! s'est manifestée, avec honte, à l'extérieur & dans le cœur de ce Pays, afin qu'au contraire, avec un Zele & un Courage dignes des anciens Belges, nous puissions causer tout le tort possible à l'Ennemi juré de notre Patrie, & rendre tous les Services réels & sensibles aux Intérêts inappréciables du Commerce & de la Navigation libre.

Et puisque le moindre retard à ce sujet pourrait porter un coup infiniment dangereux & mortel au Pays, nous sollicitons V. N. P. de la maniere la plus pressante, de vouloir bien nous informer le plutôt possible de leur Consentement à cet égard. ——— Nous flattant d'autant plus de la promptitude de V. N. P., que nous avons des raisons fondées de croire que V. N. P., tout comme nous, vu les Sommes immenses fournies par les Habitans, mais inutilement dépensées, hésiteront fortement à fournir leurs Consentemens, avant qu'un Redressement considérable dans les

Affaires ait eu lieu, aux Pétitions des Equipemens ſi néceſſaires pour l'année prochaine. Faſſe le Dieu des Pays-bas Unis, que cette Propoſition, mûrement délibérée & faite de notre part, trouve accès chez V. N. P. & devienne en ſes mains un Moyen pour détourner la Ruine, qui menace ſi viſiblement notre République. Sur quoi, &c.

Leeuwarden, le 15 Nov. 1782.

Il eſt néceſſaire de montrer de l'impartialité dans la diſcuſſion des affaires publiques: pour voir à quel point les griefs allégués dans la lettre des Etats de Friſe ſont fondés, il convient de lire la lettre de ſon Alteſſe, qui a paru ſous le titre de

R E' P O N S E

De S. A. S. Mgr. le Prince Stathouder, Capitaine & Amiral-Général de la République des Provinces-Unies &c. à la lettre de L. N. P. les Seigneurs Etats de Friſe, en date de Leeuwaarden le 11 Octobre 1782.

De la Haye, le 29 Octobre 1782.

Nobles et Puiſſants Seigneurs et intimes Amis.

Quoique nous ne ſoyons pas reſponſables à chacun des Confédéres, en particulier, relativement à ce que nous avons fait ou omis en notre qualité d'Amiral-Général de l'Union, nous penſons néanmoins devoir donner à Vos Nobles Puiſſances, par déférence pour elles, les ouvertures qu'elles nous demandent, par leur lettre du 11 de ce mois, & nous nous y portons d'autant plus volontiers que nous eſpérons faire évanouir par-là toutes les fauſſes impreſſions que le manque d'informations néceſſaires paraît avoir occaſionnées.

C'eſt donc dans cette vue que nous informons V. N. Puiſſances, par la Préſente, que, lorſqu'il nous fut remis, le 21 Septembre dernier, de la part de Mr. le Duc de la Vauguyon, Ambaſſadeur de la Cour de France, les deux Mémoires connus, tendant en ſubſtance à faire partir 10 Navires de Guerre de la Républi que pour Breſt & envoyer enſuite une autre partie des Forces Navales de l'Etat de l'au-

l'autre côté du Canal, pour intercepter un Convoi richement chargé, que l'on assuroit être parti, au commencement d'Août, des Isles Anglaises de l'Amérique, sous l'escorte de l'Amiral Rodney, nous prîmes, le lendemain, à cet égard, l'avis de quelques Personnes affidées: mais plusieurs d'entr'elles, que l'on peut regarder comme très-expertes dans les Affaires maritimes, alléguerent beaucoup de difficultés, tant relativement aux risques que coureroit la Marine renaissante de la République, qui, suivant leur sentiment, est à peine suffisante pour couvrir nos propres Côtes, que parce qu'un détachement si considérable l'affoibliroit trop pour pouvoir aller ensuite, de l'autre côté du Canal, intercepter le susdit Convoi, que par conséquent ils étaient d'avis qu'il convenait de tenir les forces de l'Etat rassemblées, afin de protéger, d'une maniere sûre & convenable, les Navires de la Compagnie des Indes-Orientales & autres contre les forces qui rentraient successivement en Angleterre ou qui s'y équipaient de nouveau, comme aussi, afin de transporter des Navires qui seraient éloignés, quelques Officiers & Matelots exercés sur d'autres Navires, mis nouvellement en commission, avec le dessein de les employer tous ensemble au printemps prochain, d'une maniere honorable & utile, contre l'Ennemi commun.

Que, par ces raisons, nous n'avons osé prendre sur nous l'exécution de cette Affaire: mais que nous avons communiqué, le 23 Septembre, dans le Comité Secret, les deux susdits Mémoires, avec instance d'apprendre l'intention de L. H. P. sur cet objet.

Qu'ensuite L. H. Puissances, sur l'avis de quelques Comités présents des Colleges respectifs des Amirautés de cet Etat, ont trouvé bon de nous prier, par leur Résolution du 3 Octobre, de détacher le plutôt possible un Officier du Pavillon avec 5 Navires de 60 pieces de canon, 3 de 50, une Frégate de 36, une de 24, un Kotter & un Yacht d'Avis, sous le commandement du Vice Amiral Hartsinck, pour Brest, afin d'y hyverner & attendre les ordres ultérieurs d'ici, ou de coopérer, avec une Escadre Françoise, à telle expédition, dans les Mers de l'Europe, que ledit Officier de Pavillon, de concert avec l'Officier Commandant, trouverait convenable, à cette intention néanmoins que le susdit ordre devrait être tenu comme annullé, si les vents d'Ouest continuels, ou d'autres vents variables, ou enfin quelques cas imprévus retenaient & empêchaient les Na-

vires de l'Etat d'entreprendre ce voyage, avant le 8 Octobre, dans la crainte de donner à l'Amiral Howe, lors de son retour de Gibraltar, ou à toute autre force ennemie supérieure, occasion de prendre ou détruire la susdite petite Escadre.

Qu'immédiatement & le même jour, cette disposition avait été faite en conformité, & les ordres envoyés par un exprès, dans l'attente qu'il y serait littéralement satisfait; outre que nous avions préalablement informé l'Officier Commandant, en secret, afin que les préparatifs nécessaires pussent être faits en attendant.

Nonobstant ces précautions, nous avons reçu le 6 Octobre une lettre du Vice-Amiral Hartsinck, datée du 5 dito & servant d'accompagnement aux rapports des Officiers, contenant leurs objections & difficultés contre cette expédition, fondées sur l'état présent de leurs Vaisseaux. Nous n'avons point déclaré, comme V. N. P. paraissent le comprendre, qu'il ne pouvait être satisfait à la proposition de Mr. l'Ambassadeur de France, par la raison que quelques Officiers avaient déclaré que leurs Vaisseaux n'étaient point en état de faire ce voyage: mais nous avons remis la Missive-même en son entier avec les Pieces y annexées, le 7 Octobre, dans le Comité secret, afin d'apprendre les ordres ultérieurs de L. H. P. à cet égard.

Il a plu à L. H. P. de décider, le 9 Octobre, que, sans préjudicier à la recherche de la validité ou insuffisance des raisons alléguées dans la susdite Missive du Vice-Amiral Hartsinck & les rapports y joints, d'autant qu'il avait été déjà déclaré le terme ultérieur dans lequel il avait été jugé, par la susdite Résolution de L. H. P. du 3 précédent, qu'il pourrait être détaché pour Brest avec sureté suffisante quelques Vaisseaux & que, relativement à ce que portent les derniers avis reçus, qu'il s'assemblait encore une Escadre ennemie aux Dunes, nous serions priés conformément aux ordres ci-dessus de faire accélérer, de toute maniere possible, la sortie d'un nombre suffisant de Vaisseaux, afin qu'avec le secours de la Providence, le Convoi de Drontheim ne fût point obligé d'hyverner à Bergen, ou qu'il ne courût point le risque d'être pris & détruit par l'Ennemi.

En conséquence, nous avons d'abord donné ordre & avons eu la satisfaction que quelques Navires de l'Etat sont sortis, le 12 suivant, sous les ordes du Contre-Amiral Kinsbergen. Nous comptons donc par-là que V.N.P. ver-

verront que, non-seulement nous avons mis ponctuellement en exécution les ordres de L. H. P, à cet égard, mais encore que cela a été fait de notre côté avec toute l'accélération possible & que nous ne nous sommes en aucune manière expliqué sur le contenu de la lettre du Vice Amiral Hartsinck & sur les rapports y joints des Officiers, dont la recherche était encore réservée à L. H. Puissances.

Néanmoins nous ne voulons point manquer de faire observer à V. N. P., en réponse aux demandes proposées, qu'il est possible que les Navires, quoique portés dans la pétition du Conseil d'Etat du 11 Février 1782 pour leurs Equipages du 1er Mai 1782, jusqu'au dernier Avril 1783, ne fussent pourvus de vivres que jusqu'au commencement de Novembre, 8 à 14 jours plus ou moins, non-seulement parce que les provisions fraîches, toujours préférables pour les Equipages, ne peuvent être achetées qu'en Septembre ou environ, mais encore parce que les Navires de guerre ne prennent point en une seule fois à bord pendant la guerre tout ce qu'il leur faut & même qu'il ne leur est point permis de prendre autant de vivres qu'il est nécessaire pour tout le temps de leur service, mais uniquement autant que l'Officier Commandant l'ordonne suivant les circonstances; en outre que la susdite pétition, à cause du retard du consentement de quelques Provinces, n'a pu être conclue avant le 18 du présent; que la plupart des Capitaines ont reçu ordre de leurs Colleges de prendre des vivres jusqu'au 1er Novembre prochain; & ensuite, en considération de la nécessité évidente de recevoir au commencement de Septembre des ordres ultérieurs à cet égard, pendant que les temps orageux ont encore été très-contraires au transport des vivres.

Ensuite, nous devons faire remarquer encore à V. N. Puissances, que les Officiers de l'Etat, ainsi qu'il nous a paru, n'ont point allégué qu'ils ne pouvaient mettre en mer par défaut de vivres, moins encore de voiles, cordages &c. & n'ont pas dit non plus ne pouvoir satisfaire aux ordres ci-dessus, comme quelques-uns l'ont effectivemen avancé, mais ont dit uniquement avoir besoin de plus de vivres, voiles, cordages, qu'ils n'en avaient à bord, pour entreprendre, suivant l'ordre donné, le voyage de Brest. En conséquence de cette distinction, nous pensons ne devoir pas anticiper sur la recherche réservée par la Résolution de L. H. P.

Par les mêmes Raisons, nous devons aussi différer de décider pour le présent s'il a été, ou non, absolument impossible de les pourvoir, ou quelques-uns d'eux, entre le 20 ou 21 Septembre & le 3 Octobre, c'est-à-dire, pendant le temps qu'il a été délibéré à l'égard de cette expédition; & il est certain en tout cas que si quelque négligence a eu lieu à cet égard, ou s'il a été désobéi à nos ordres, cela a été contre nos intentions, ayant averti les Officiers, comme il est dit ci dessus, pendant le temps des Délibérations, qu'il serait possible que le départ fût ordonné, avec commandement positif de pourvoir les Vaisseaux le plutôt possible.

Malgré tout cela, nous pensons pouvoir observer encore à V. N. P. que le non-départ des Navires pour Brest ne doit point être attribué seulement à la raison alléguée qu'ils n'étaient pas prêts, mais à ce que les temps variables & orageux, qui ont eu lieu jusqu'au 6 du présent, auraient encore contribué à empêcher leur départ.

Quant au reste, nous devons déclarer franchement & avec regret, sur la derniere demande, qu'il n'y avait point assez d'autres Navires prêts pour remplacer ceux spécifiés, en cas que ceux-ci, pour cause des manquements allégués, ne pussent effectuer le voyage de Brest, d'autant que nous avions nommé à cet effet tous les Vaisseaux de Ligne qui se trouvaient en ce temps à la rade du Texel, à l'exception d'un Vaisseau de 70, vieux & qui a souffert beaucoup dans la tempête du mois d'Août, de deux de 60 & de deux de 50 qui ne pouvaient convenablement y être employés, tant à cause de leur moindre force que par ce que leurs Equipages n'étaient pas complets ou étaient empêchés par maladie. V. N. P. ne devront point encore être surprises que les forces de l'Etat soient quelquefois exagérées dans les Ecrits publics, lorsqu'il sera pris en considération qu'il n'a pu être encore livré par deux Colleges de l'Amirauté, jusques à présent, un seul Vaisseau de Ligne prêt à mettre en mer; que du 3me. College il ne se trouvait qu'un seul Navire dans ce temps au Texel; & que le reste des forces navales qui s'y trouvait consistait uniquement en quelques Cotters fournis par deux des cinq Colleges de l'Amirauté.

Nous déplorons bien sincerement cette foiblesse actuelle de la Marine de l'Etat : mais, comme elle a dû être la suite du peu de soin qu'on en a pris depuis plus d'un demi-siecle, nous espérons que, par l'assistance cordiale de V. N.

N. Puiſſances & celle des autres Confédérés, par le zele des Colleges de l'Amirauté & par la bonne volonté des Sujets de la République, les forces maritimes de l'Etat ſeront miſes ſur un pied plus reſpectable, afin de pouvoir faire tête à l'Ennemi commun avec plus d'effet & faire renaître l'ancienne gloire & ſplendeur de la République.

Sur quoi &c.

Suite du CHAPITRE LIV.

Sur la Politique de la République à l'égard de l'Angleterre & de la France.

Lettre au Politique Hollandais.

Savez-vous, Monſieur, que ſous l'apparente réfutation des principes fauſſement attribués à la République, *Sincero Batavus* fait ſon apologie la plus naturelle, la plus vraie & la plus ſatisfaiſante? Elle n'a beſoin d'excuſes qu'auprès de la France; & ſa conduite, qu'il a miſe ſous un vrai jour, ſuffit pour cet objet. Eſt-ce un moyen d'intéreſſer l'Angleterre en notre faveur, que de lui dire que nous avons violé envers elle les traités les plus ſolemnels, & que nous n'en avons éludé l'obſervation que par de vrais ſubterfuges? Mais des perſonnes, qui veulent parler politique, ſans avoir aucun principe de morale, ſuppoſent toujours aux Etats les vues obliques & tortueuſes qu'elles ont dans le cœur. Il n'arrive, il eſt vrai, que trop ſouvent, que la politique maſque la fourberie & la duplicité; mais au moins ne devrait-on pas faire de cette fourberie & de cette duplicité la baſe d'une juſtification. Je ne vois pas que nous ayons beſoin actuellement d'excuſes politiques auprès de l'Angleterre. Il me ſemble que la France, devant jouer le principal rôle dans la pacification, étant la ſeule de qui nous puiſſions attendre le recouvrement de nos établiſſemens, il ne convient gueres de lui dire que, dans le tems où elle nous ſauvait

des fureurs de sa rivale, nous avons dû rester neutres, ne pas assurer les triomphes de l'une, ni joindre nos forces à sa rivale pour les lui rendre plus difficiles & plus coûteux. Il est un seul point de vue où l'on puisse supposer que nous ayons besoin de ménager l'Angleterre: c'est afin de l'engager à nous indemniser des brigandages honteux qu'elle a commis sur nous par ses aggressions injustes & sa rupture violente. Mais le moyen d'obtenir cette indemnisation est-il d'avouer que nous avons violé les traités les plus solemnels à son égard? Le nouvelliste aurait dû se borner à dire aux Anglais: „ Vous n'avez surement pas à „ vous plaindre de nous dans cette guerre; vous „ deviez vous attendre au développement d'efforts „ plus vigoureux; peut-être même ne l'avez-vous „ entreprise, que parce que vous comptiez dans ce „ pays sur un parti qui vous est affectionné; vous „ ne pouvez douter que vous n'y ayez de zélés partisans: les lettres de *Reynier-Vryaart*, le *Politiek-Vertoog*, l'*Ouderwetsche Patriot*, le *Post naar den Neder-Rhyn* &c. seront des monumens éternels qu'on y défend votre cause contre les Français & les Américains avec un ardeur & un enthousiasme, que l'on rencontrerait difficilement dans les Ecrivains de votre propre nation. Non-„ seulement ces brochures où les Français & les „ Américains sont peints des plus noires couleurs, „ se vendent, publiquement; des membres de „ nos Régences n'ont pas rougi d'y avoir part. „ On vient même de découvrir entre les Rédacteurs „ de l'*Ouderwetsche Patriot*, le plus zélé de tous „ pour vos intérêts & les Ecrivains du Mémoire apologétique du Prince, une collusion assez „ marquée. Combien de nos Citoyens du premier rang ont constamment voté pour vos intérêts, soit dans l'affaire de la Brigade Ecossaise, „ soit dans la dispute des munitions navales, soit „ dans l'augmentation des troupes de terre, lors-

„ qu'il

„ qu'il s'agissait de rétablir la Marine, soit dans la
„ dénonciation violente de Mr. van Berckel, soit
„ en mettant des obstacles à notre association à la
„ Neutralité-armée; & lors même que la rupture
„ eut éclaté, en condamnant hautement la recon-
„ naissance de l'Indépendance Américaine dans ce
„ pays? Oseriez-vous maltraiter un pays dans
„ lequel vous avez tant de bons amis, des amis
„ si puissans, & par conséquent si interessés à ce qu'il
„ ne soit pas ruiné? N'êtes vous-pas intéressés vous-
„ même à l'existence & au bien-être d'une nation qui
„ vous a prouvé par les services qu'elle vous a ren-
„ dus, ceux qu'elle pourrait encore vous rendre?
„ Votre pays a souvent été le théâtre des révolu-
„ tions les plus singulieres, causées tantôt par la
„ tyrannie des Souverains, tantôt par l'esprit tur-
„ bulent & séditieux du peuple. Des événemens
„ arrivés dans les siecles passés peuvent repa-
„ raître encore sur la scene du monde. Il se peut
„ qu'un de vos Rois aspire à une monarchie
„ absolue ou que le peuple se passionne pour le
„ gouvernement républicain. Il n'est pas même
„ impossible qu'attaqués une fois par une guerre
„ injuste, vous ne soyez exposés à la conquête
„ d'un Ennemi puissant & redoutable. Dans ces
„ différens cas, ne serait-ce pas un bonheur pour
„ vous de vous être ménagé pour ami un Etat voi-
„ sin, assez puissant pour soutenir la bonne cause,
„ c'est-à-dire, ou la liberté légitime du peuple, ou
„ les justes droits du Monarque, ou l'indépendance
„ de l'Etat? Quel voisin est plus à portée de vous
„ fournir des secours dans quelqu'une de ces oc-
„ casions critiques? Quel est celui qui, dans l'an-
„ née 1688, opéra cette grande révolution dont
„ vous sentez encore les heureux effets? Vouloir
„ écraser ces anciens amis, ou les affaiblir par d'im-
„ portans démembremens, ne serait-ce pas agir
„ contre vos propres intérêts?"

Voila

Voilà ſans doute la ſeule maniere d'intéreſſer l'Angleterre en notre faveur, ſans déroger à la vérité des faits & ſans indiſpoſer la France contre nous. Voilà la ſeule maniere de lui reprocher la conduite injuſte & le ſyſtême abſurde qu'elle a ſuivis à notre égard. On dirait qu'elle n'a eu pour but que la fauſſe politique de Charles II qui nous fit deux fois la guerre, pour nous mettre hors d'état de jamais ſecourir ſes ſujets, ſur leſquels il projetait d'établir une domination deſpotique.

Un Américain célebre, parlant de cet événement qui révolte toutes les notions communes, a publié les réflexions ſuivantes.

„ Un eſprit habitué à des actions baſſes & injuſtes, pourſuit de même, ſans jamais ſuivre d'autre impulſion que celle de la partialité nationale ; autrement, pourrait-on rendre compte de la déclaration de guerre faite par l'Angleterre à la Hollande. Pour ſe former une idée de la politique qui dirigeait alors le Miniſtere Britannique, il faut ſe repréſenter l'opinion que la nation Anglaiſe, en général, s'était formée des Hollandais, & calculer ſa politique ſur les avantages qu'elle en eſpérait & non ſur la juſtice qu'elle croyait y voir."

„ Si l'Angleterre eût jamais penſé que les Pays-bas-Unis feraient cauſe commune avec la France, l'Eſpagne & l'Amérique, le Miniſtere Anglais eût-il jamais oſé les provoquer? C'eût été une erreur en politique; à moins qu'on ne lui attribue l'idée d'avoir voulu accélerer l'époque d'une criſe aſſez déſeſperante pour juſtifier les conceſſions qu'il prévoyait devoir accorder un jour ou l'autre, & pour leſquels il avait beſoin de ſe préparer une excuſe aux yeux de l'Univers Il eſt des tems & des hommes qui ont beſoin de prétextes pour couvrir leur ſoumiſſion: ſemblables à ces vaiſſeaux qui déſemparés dans une action, attendent l'approche d'un navire plus

„ fort

„ fort, & ſont ravis de trouver cette occaſion pour
„ ſauver leur honneur. Eſt ce grandeur d'ame?
„ Eſt-ce petiteſſe d'eſprit? C'eſt ce que je n'exa-
„ minerai pas. J'inclinerais pourtant pour le dernier
„ ſentiment; car cette conduite paraît ſuppoſer un
„ eſprit trop faible pour ſavoir ſupporter l'infor-
„ tune dans ſon véritable état. Mais la conduite
„ du Miniſtere Britannique a montré que ce n'était
„ pas ſon plan de politique, & qu'il faut lui cher-
„ cher d'autres motifs."

„ Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que les Anglais s'é-
„ taient formés une opinion extrêmement déſavan-
„ tageuſe de la nation Belgique. Ils l'ont regardée
„ comme un peuple fait pour dévorer toute eſpece
„ d'humiliation; qu'ils pouvaient inſulter ſuivant
„ leur caprice, piller ſuivant leurs deſirs, ſans que
„ les Hollandais n'oſaſſent ſe vanger."

„ Si ce fut la marche du Cabinet Britannique,
„ on en devine aiſément la raiſon; il s'était
„ imaginé qu'en pillant à la nation Hollandaiſe quel-
„ ques millions de livres Sterlings (& le pillage
„ eſt un moyen pour gagner la faveur populaire)
„ il pourrait faire la paix avec elle, quand il
„ voudrait, & à telles conditions qu'il imaginerait
„ de propoſer. Auſſi le pillage eut à peine été
„ achevé, que l'accomodement fut propoſé. mais
„ avec les conſéquences que tout le monde ſait."

„ Quand une fois l'eſprit a perdu le ſentiment
„ de ſa propre dignité, il perd, en même tems, la
„ capacité de l'apprécier dans les autres. La guer-
„ re Américaine a jeté l'Angleterre dans un ſi gran-
„ de variété de ſituations abſurdes, qu'en jugeant
„ d'après elle-même, elle ne voit pas en quoi
„ peut conſiſter la dignité nationale chez les autres
„ peuples. Elle attendait des Pays-bas-Unis ſou-
„ miſſion & duplicité, & cette mépriſe réſultait de
„ ce qu'elle avait joué ce rôle en nombre d'occa-
„ ſions dans la guerre actuelle."

„ Etre en alliance ou en quelque liaiſon avec la
„ Grande-Bretagne eſt donc une ſituation peu ſûre

„ &

„ & peu conforme à la bonne politique. Les Pays-
„ bas Unis & l'Amérique-Unie ſont des preuves
„ frappantes de cette remarque. Que ces deux
„ pays deviennent les Alliés de la France & de
„ l'Eſpagne; & la Grande Bretagne aura pour eux
„ du ménagement & même du reſpect; qu'ils re-
„ deviennent les Alliés de l'Angleterre, elle con-
„ tinuera à les inſulter & à les piller. Dans le pre-
„ mier cas, elle craint de les offenſer, parce qu'ils
„ ont des forces pour la ſecourir; dans le ſecond
„ cas, ces craintes n'exiſtent plus. Au moins telle
„ a été ſa conduite."

Le même Auteur fait auſſi pluſieurs réflexions intéreſſantes ſur la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Amérique; mais cette matiere doit faire l'objet d'un

CHAPITRE LV.

Sur la pacification prochaine relativement à l'Amérique.

L'Indépendance Américaine eſt actuellement auſſi fermement établie que celle d'aucun autre pays dans un état de guerre. Ce n'eſt pas la longueur du tems; c'eſt le pouvoir qui donne la ſtabilité. Les nations en guerre reſpectent peu les prérogatives de l'antiquité. C'eſt leur force immédiate & préſente; ce ſont leurs liaiſons politiques qui doivent les ſoutenir. Ajoutons à cela qu'un droit qui s'éleve aujourd'hui, n'eſt pas moins un droit que s'il avait la ſanction de douze ſiecles; ainſi l'Indépendance & le Gouvernement préſent en Amérique ne ſont pas plus expoſés à la deſtruction, parce qu'ils ſont nouvellement établis, que ceux de l'Angleterre, parce qu'ils ſont plus anciens.

La politique de la Grande Bretagne, relativement à l'Amérique, fut commencée par l'ignorance & pourſuivie par le délire. Pas une démarche qui an-

non-

nonce des traits de lumieres. On dirait qu'elle n'a fait la guerre que pour se rendre misérable & odieuse; & dans ses dernieres propositions d'accommodement, elle a encore montré une totale ignorance du cœur humain & des sentimens naturels & inaltérables qui le meuvent généralement.

L'ancien Ministere Britannique agissait avec les hommes comme avec des êtres sans ame; & le Ministere actuel agit avec les Américains, comme s'ils étaient sans mémoire. On dirait que le premier les jugeait incapables d'être affectés, & que le second les croit incapables de ressentiment.

Il est encore un autre point où les politiques se trompent; c'est de ne savoir pas calculer juste; de juger mal des conséquences qui doivent résulter de telle ou telle circonstance. Rien n'est plus fréquent, dans la vie publique d'un Administrateur, ainsi que dans la vie privée d'un particulier, d'entendre les gens se plaindre que tel ou tel moyen a produit un événement directement contraire à ses intentions. Mais la faute en doit être attribuée au manque de prévoyance; car les moyens produisent toujours leurs conséquences propres & naturelles.

Il est assez probable que, dans un traité de paix, la Grande-Bretagne voudra se réserver quelque poste dans l'Amérique Septentrionale, peut-être le Canada ou Halifax, ou ces deux Provinces à la fois. Et je tire cet augure des vues étroites qu'elle a manifestées dans sa Politique qui employe toujours des moyens dont les conséquences naturelles sont à la fois contraires à son intérêt & à son attente. Il s'agit ici d'examiner si ces établissemens lui vaudront la peine d'être gardés & quelles seront les conséquences de cette possession.

Quant au Canada, un des deux cas doit arriver: si cette Province vient à se peupler, elle se révoltera; si elle ne se peuple pas, elle ne vaudra pas la peine d'être conservée. On en peut dire autant d'Halifax

fax & des pays circonvoisins. Mais le Canada ne se peuplera jamais; & il serait superflu d'employer des moyens pour cet effet; la nature seule fera tout.

La Grande Bretagne peut prodiguer les dépenses pour envoyer de nouveaux Colons dans le Canada; mais les descendans de ces Colons seront Américains, ainsi que d'autres l'ont été avant eux. Ils regarderont autour d'eux & verront leurs voisins érigés en Etats Souverains & libres, respectés au dehors & commerçant au loin avec l'univers entier; & l'amour naturel de la liberté, les avantages du commerce, les charmes de l'indépendance, d'un climat plus fortuné & d'un sol plus fertile, les attireront au midi; ainsi la Grande Bretagne fera les frais & l'Amérique en cueillira le fruit.

La suite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Blusse*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XCVI. LUNDI, ce 9 DECEMBRE, 1782.

Suite du CHAPITRE LV. *sur la Pacification prochaine relativement à l'Amérique.*

On penserait que l'expérience qu'a fait la Grande-Bretagne en Amérique, l'aurait guérie de toute idée de fonder des Colonies dans le continent; & toute ce qu'elle pourra s'y réserver ne sera pour elle qu'un champ d'épines & de jalousie, de débats & de contentions avec un peuple, qui sans cesse ira réclamant des privileges & projetant des révoltes. Elle formera des établissemens; mais ils seront pour les Etats-Unis; ils en deviendront parties, malgré tous les projets que l'on tentera pour l'empêcher, même sans que les Etats-Unis aient besoin de faire aucun effort pour seconder cette révolution. D'abord elle ne pourrait en tirer des revenus, avant qu'ils fussent en état d'en payer; & lorsqu'ils seront dans cet état, ils auront aussi le pouvoir de secouer le joug. On prend bien vîte de l'attachement pour le sol où l'on vit; on s'intéresse à la prospérité de ce lieu, préférablement à tout autre: peu importent les opinions avec lesquelles on y arrive; le tems, l'intérêt & de nouvelles liaisons les déracinent aisément; la génération suivante n'est plus celle qui précédait.

Si la Grande-Bretagne était vraiment sage, elle saisirait cette occasion pour se débarasser de toutes les entraves qui la lient à l'Amérique-Septentrionale ; non seulement pour éviter des trouble & des brouilleries dans l'avenir, mais aussi pour sauver la dépense. Les conditions auxquelles l'Angleterre conserverait le Canada, ne doivent tenter l'avidité d'aucune Puissance Européenne. C'est une de ces possessions qui ne peut manquer d'être constamment onéreuse à tout propriétaire étranger.

Quant à la nouvelle Ecosse, Hallifax devient inutile à l'Angleterre après la guerre actuelle & la perte des Etats-Unis. Un poste, lorsque l'on a perdu la domination au maintien de laquelle il pouvait servir, ne peut occasionner que des dépenses Il est, sans doute, des milliers de gens en Angleterre, qui supposent que ces places sont un avantage pour la nation; quoique ce soit tout le contraire; & qu'au lieu de produire des revenus, leur maintien absorbe une partie considérable de ceux de l'Angleterre.

Gibraltar est un autre exemple de la mauvaise politique Anglaise. Un poste dont l'on n'a pas besoin en tems de paix, & qui n'est d'aucun service en tems de guerre, doit être inutile dans tous les tems. Au lieu de fournir des secours à la marine, il exige au contraire le secours d'une marine pour être maintenu. Supposer que Gibraltar commande la Méditerranée ou bien le passage du commerce de cette mer, c'est supposer une fausseté manifeste; parce que quoique la Grande-Bretagne retienne ce poste, elle a perdu les deux autres & tous les avantages qu'elle en attendait. Et dire que tout cela arrive, parce que ce poste est assiégé par terre & par mer, c'est ne rien dire, car il en sera toujours de même en tems de guerre, tant que la France & l'Espagne entretiendront des Flottes supérieures & que la Grande Bretagne gardera la place. De sorte que, dans le tems où elle sera

pour l'une un roc impénétrable & inacceſſible, il ſera toujours dans le pouvoir de l'autre de le rendre inutile & extrêmement onéreux.

Je ſuppoſe qu'un des principaux objets de l'Eſpagne, en aſſiégeant ce roc, ſoit de montrer à l'Angleterre que, quand elle ne ſerait pas en état de le prendre, elle peut toujours le commander, c'eſt-à-dire le tenir bloqué, & montrer, que ſi l'on ne peut en détruire la garniſon, on peut y détruire le port. La ſeule maniere de réduire Gibraltar, ſerait d'attaquer la Flotte Britannique. Cette place a, pour ſe ſoutenir, autant de beſoin d'une Flotte, qu'un oiſeau a beſoin d'aîles pour ſe procurer ſa ſubſiſtance; il meurt s'il eſt bleſſé dans cet endroit.

Il eſt un autre circonſtance à laquelle le peuple Anglais n'a pas donné la moindre attention, & dont même il n'a pas la moindre notion; c'eſt la différence entre un pouvoir permanent & un pouvoir accidentel, conſidérés par rapport aux nations.

J'entends par pouvoir permanent, cette force inhérente dans une nation naturellement & perpétuellement, qui exiſte toujours, quoiqu'elle ne ſoit pas toujours en action ou toujours dirigée avec la même habileté; & j'entends par pouvoir accidentel, la diſpoſition ou l'exercice heureux & accidentel de la force nationale, en tout ou en partie.

Il fut, certainement, un tems où toute nation Européenne, avec ſeulement huit ou dix vaiſſeaux de guerre, égaux à ce que nous appelons actuellement vaiſſeaux de ligne, aurait jeté l'épouvante chez toutes les autres, qui n'avaient pas commencé à conſtruire une marine, quoique la nature leur eût procuré des forces ſuffiſantes pour cela. Mais c'eſt ce qu'on ne peut enviſager que comme accidentel, & non comme le modele d'une puiſſance permanente, & cela ne pouvait durer que juſqu'à ce que ces Puiſſances euſſent bâti autant & plus de vaiſſeaux que la premiere. Cette opération faite, une flotte ſupé-

rieure eſt néceſſaire, pour acquérir la ſupériorité; & une flotte, plus puiſſante encore, pour la ſurpaſſer. Ainſi vont les hommes, bâtiſſant flotte ſur flotte, ſuivant l'occaſion ou la ſituation des choſes: d'après cette obſervation, il ne s'offre plus qu'une queſtion à faire, ſavoir: quelle Puiſſance peut conſtruire & armer une plus grande quantité de vaiſſeaux? La réponſe naturelle eſt celle-ci: c'eſt la Puiſſance qui a le plus de revenus & le plus d'habitans avec des ports commodes & des côtes bien ſituées.

La France étant ſituée ſur le continent de l'Europe, & la Grande-Bretagne ne voyant autour d'elle que la mer, ces deux ſituations diverſes ont inſpiré aux deux pays des idées différentes. Les habitans de la Grande-Bretagne n'ont pu commercer avec l'étranger ni quitter leur ſol natal, qu'à l'aide d'édifices mobiles ſur une ſurface liquide; la France ne s'eſt pas trouvée dans ce cas. Ainſi l'idée d'une marine ne s'eſt pas offerte à la France d'après la néceſſité immédiate & primitive qui l'a fait naître en Angleterre. Mais la queſtion eſt de ſavoir, lorſque l'une & l'autre portent leurs efforts & leurs revenus vers le même objet, qui des deux doit l'emporter?

Le revenu annuel de la France eſt preſque le double de celui de l'Angleterre, & le nombre des habitans eſt encore au de-là du double; chacune a la même étendue de côtes le long de la Manche; la France s'étendant en outre conſidérablement dans la Baye de Biſcaye, avec une poſition trés-avantageuſe ſur la Méditerranée. L'expérience journaliere prouve encore que la pratique & l'exercice forment dans l'une & l'autre des matelots auſſi facilement que des ſoldats.

Si donc, la Grande-Bretagne peut entretenir cent vaiſſeaux de ligne, la France peut en maintenir au moins cent cinquante, parce que ſes revenus & ſa population lui fourniſſent pour ce ſurplus les

moyens qui manquent à l'Angleterre. Et la seule raison pourquoi elle ne l'a pas fait, c'est qu'elle n'y a porté son attention que depuis peu. Mais voyant enfin que la marine est le premier ressort du pouvoir, elle réussira aisément à l'obtenir.

L'Angleterre s'est imaginée, faussement & malheureusement pour elle, qu'ayant eu le dessus avec la France quand celle-ci était inférieure en forces navales, elle devait l'avoir dans tous les tems. Mais il est facile de voir que la France n'avait pas essayé ses forces sur mer, & qu'elle est en état d'être aussi supérieure à l'Angleterre sur cet élément, qu'elle l'est en revenu & en population. L'Angleterre peut avoir à déplorer le jour qu'elle n'a consulté que son insolence & son injustice pour provoquer la France sur mer.

Il est au pouvoir des flottes combinées de conquérir toutes les isles des Indes-Occidentales & d'anéantir la navigation Britannique dans ces parages. Si la France & l'Espagne envoyaient toutes leurs forces navales de l'Europe vers ces isles, la Grande-Bretagne ne serait pas en état de les y suivre avec des forces égales. Elle serait encore inférieure de vingt ou trente vaisseaux, quand elle y enverrait tous ceux qu'elle a, laissant tout son commerce étranger à la merci des Hollandais.

C'est une maxime qui, je pense, ne souffre pas d'exception, surtout dans les opérations navales, que de grandes forces ne doivent jamais marcher par détachemens, quand l'on peut les faire mouvoir ensemble. Mais il faut conduire toutes ses forces à quelque objet important; & dont l'heureux succès doit avoir un effet décisif pour la guerre. Si les Espagnols & les Français eussent conduit au printems toutes leurs forces dans les Indes-Occidentales, les isles seraient toutes tombées en leur pouvoir; ils eussent pris & Rodney & sa flotte. Les Etats-Unis peuvent fournir des provisions aux flottes combinées; elles n'ont pas besoin

de les faire venir de l'Europe, comme l'Angleterre.

Le hazard a procuré aux Anglais des avantages que l'infériorité de leur marine ne leur donnait pas lieu d'espérer. Ils se sont vus obligés de fuir devant les flottes combinées; mais Rodney a deux fois eu le bonheur de rencontrer des escadres détachées, auxquelles il était supérieur en nombre: la première fois près du Cap St. Vincent, où il avait près de deux vaisseaux contre un; & la seconde fois dans les Indes-Occidentales, où il avait une supériorité de près d'un quart. Des victoires de cette espece s'obtiennent d'elles-mêmes. On peut les gagner sans gloire, & les perdre sans honte: on ne les doit attribuer qu'au hazard de la rencontre, & non à l'habileté supérieure. L'Amiral qui les remporta, dans trois engagemens antérieurs au dernier, ne put obtenir aucun avantage avec des flottes égales à la sienne, & se tira d'affaire en évitant le combat.

Enfin, si l'on peut dire que la Grande-Bretagne a de nombreux ennemis, cela prouve aussi qu'elle a commis un grand nombre d'insultes. Les outrages attirent la haine des nations comme des individus. Le mépris des bienséances de la part de la Cour Britannique se manifeste également dans les odes des jours de naissance & de la nouvelle année; ces pieces de poësies ne sont propres qu'à entretenir le bas peuple dans l'illusion & à choquer les gens de goût: ses procedés tyranniques & ses outrages intolérables sur les mers, lui avaient attiré la haine de toutes les nations commerçantes. Ses flottes n'étaient pour elle que des instrumens de pillage; elle jouait sur la surface des mers le rôle que joue le requin dans les flots: mais les Puissances combinées ont pris un rôle bien différent, elles tendent à l'immortalité, en jetant les fondemens d'une liberté parfaite sur l'océan, à laquelle toutes les nations ont un droit inconteſtable,

qu'el-

qu'elles ſont intéreſſées à voir établir. La mer eſt un chemin ouvert à toutes les nations; quiconque s'arroge des prérogatives ſur cet élément, eſt un infracteur du droit des gens; il s'attire, à juſte titre, la punition des autres.

Peut-être ſerait il bon pour le repos futur du genre humain, d'établir pour article de la paix prochaine, qu'en tems de paix, aucune nation ne pourrait entretenir qu'un certain nombre de vaiſſeaux de guerre. Au moins cette idée devrait-elle être adoptée en partie; car, ſuivant le torrent de la mode, la moitié du monde va ſe répandre ſur les mers; & l'on ne ſaurait aſſigner l'étendue que va prendre la navigation des diverſes nations. Un autre raiſon, c'eſt que la navigation n'ajoute rien aux mœurs du peuple. La vie ſequeſtrée qui accompagne le ſervice de mer, écarte les occaſions de ſe mêler dans la ſociété; elle n'occaſionne que trop ſouvent une rudeſſe d'idée & de langage, & plus encore dans le ſervice des vaiſſeaux de guerre que dans celui des vaiſſeaux marchands; dans ce dernier ſervice il y a plus d'occaſions de communiquer avec le monde & la ſociété. Cette remarque eſt cependant générale, elle n'appartient pas à un pays excluſivement.

La Grande-Bretagne a fait actuellement une épreuve de ſept ans & une dépenſe d'environ deux cens millions de livres Sterlings: chaque mois qu'elle differe de conclure la paix, lui coûte un autre million de livres Sterlings au deſſus des dépenſes ordinaires du gouvernement qui exigent un autre million; de ſorte que ſes dépenses par mois ſont de deux millions de livres Sterlings, ſomme qui équivaut juſtement à la dépenſe annuelle de l'Amérique, compris toutes les charges. Qu'on juge par là qui de deux eſt en état de ſoutenir la partie le plus longtems.

Elle a pareillement bien des fautes à expier. Au lieu donc d'affecter le même ton d'arrogance qui ne ſert qu'à diminuer ſon crédit en augmentant

le reſſentiment des autres peuples, elle ferait beaucoup mieux de s'occuper chez elle de la réformation des mœurs & de l'économie fiſcale, d'entretenir la paix avec ſes voiſins & de ne plus penſer à la guerre.

Suite du CHAPITRE XXXI.

Sur Mr. de Capelle de Poll.

Lettre au Politique Hollandais.

La maniere dont on a traverſé la ſortie des vaiſſeaux deſtinés pour Breſt, a dévoilé la conduite de ceux qui tiennent depuis ſi longtems nos forces navales enchaînées. On dirait que la France a voulu leur tendre un piege; heureuſement la République eſt éclaircie & ſait à préſent à quoi s'en tenir. C'eſt à nos Souverains à montrer ſi l'on peut impunément ſe jouer de leurs ordres. Leur conduite doit prouver, ſi ce concert d'opérations n'aura été qu'une *farce*, ainſi que l'appelle un des plus fiers défenſeurs de l'Angleterre & du Stadhouder (*); & ſi le dénoûment ne ſe fera pas d'une maniere peu comique. On eſt réduit à dire qu'il a fallu traverſer

(*) *Mon ſang s'allume*, dit cet Ecrivain, (l'Ouderwetſche Patriot) *en penſant à la demande des 12 vaiſſeaux. Lorſque cette farce aura ſon dénoûment, que dirons nous, que diront nos enfans des reſſorts employés dans tout ce manége?* Ajoutez à cela qu'on accuſe le Prince d'avoir dit qu'il trouverait bien le moyen de faire échouer la demande du Roi de France. On a beau ouvrir ſon cœur à tout ce qui peut juſtifier la conduite de certains grands perſonnages: il eſt des incidens qui mettent en défaut la prévention la plus forte: qui croirait qu'on a porté le mépris des bienſéances & de l'honneur, au point d'annoncer à peu près, ſous les auſpices du Prince, pendant ces trois derniers mois chez B. Vermeulen, Libraire ſur le grand-marché aux herbes à la Haye, l'expoſition de la Lettre dont on a prouvé l'impoſture dans le No. 89 & page 168 de ces feuilles:

ſer cette expédition, parce que les vaiſſeaux auraient couru risque d'être interceptés par la Flotte de Howe à ſon retour de Gibraltar. Sans relever cette ſuppoſition abſurde, le Souverain ayant parlé; on ne pouvait plus lui déſobéir. Le Stadhouder aurait-il uſé de cette exceſſive prévoyance, s'il ſe fût agi de ſecourir les Anglais? C'eſt ce que l'on verra par ſa conduite dans l'affaire de la Brigade Ecoſſaiſe. Voici la traduction de pluſieurs pieces intéreſſantes qui n'avaient pas encore paru ſur cette affaire.

NOBLES ET PUISSANS SEIGNEURS!

Son Alteſſe le Seigneur Prince Stadhouder d'Orange & de Naſſau a rapporté ce matin, dans un travail avec Meſſieurs les Deputés des Affaires étrangeres qu'il avait été prié, il y a quelques ſemaines, de la part de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, de vouloir bien faire parvenir à la connaiſſance de Leurs Hautes Puiſſances le deſir de Sa Maj., ſavoir ſi la République ne pourrait pas abandonner pour quelque tems, par maniere de prêt, à ce Monarque, le Corps au ſervice de L. H. P. connu ſous le nom de Brigade Ecoſſaiſe, *non comme une marque d'amitié, ni aucunement en vertu de quelques Traités d'alliance ſubſiſtants & obligatoires*; afin que ce Corps puiſſe durant les préſents troubles, élevés dans les Colonies Américaines, paſſer au ſervice dudit Monarque; offrant Sa Maj. en même tems que pour remédier à la diminution que la milice de l'Etat ſouffrirait par la perte de ſix Bataillons, de les remplacer d'un nombre égal *de troupes Hanovriennes ou d'autres qui ſont à la ſolde de la Couronne.*

Que cette Propoſition ayant été miſe en ſérieuſe déliberation par S. A. & voyant d'un coté les différentes difficultés & inconvénients qu'il y aurait à prendre des troupes *étrangeres* au ſervice de la République, & de les placer dans ſes villes & frontieres, & étant convaincu de l'autre coté de l'im-

portance des raisons qui militaient contre une pareille diminution de la milice du pays dans la situation présente, qui lui est entierement défavorable, S. Altesse a cru devoir faire parvenir ses observations & difficultés par une Missive à Sa Majesté Britannique.

Que la suite en avait été, que S. M. par un Rescript *réitéré* & avec un *empressement particulier*, insistant sur la premiere demande, fit en même tems une proposition ultérieure pour faire disparaître les difficultés, en promettant de prendre sur Elle tous les fraix qui seraient nécessaires pour recruter un nombre égal de troupes nationales, laissant en outre à la République la pleine liberté, de rappeler la Brigade Ecossaise incontinent après la guerre, ou de la laisser ensuite au service & à la solde de Sadite Maj., avec l'assurance cependant que ladite Brigade aura la permission de faire toujours dans la suite ses recrues en Ecosse, en cas que L. H. P. trouvassent à propos de la rappeler à la fin des troubles ci-dessus mentionnés.

Qu'ayant encore mûrement réfléchi sur cette instance nouvellement réitérée de la part de Sadite Maj. & sur la proposition qui s'y trouvait jointe, Son Altesse avait cru devoir en faire part à L. H. P., avec priere de porter cette affaire, sous *le sceau nécessaire du secret*, à la délibération des Etats-Généraux des Provinces respectives, afin que ce point fût mis en Délibération *aussi promptement que praticable & possible, & avec autant d'accélération que la Constitution du Gouvernement pourrait jamais le comporter*; & que la résolution là-dessus fût prise ainsi qu'on le trouvera nécessaire.

Nous ne pouvons nous dispenser de faire *sur le champ* rapport de cette Proposition à Vous, Nobles & Puissans Seigneurs, ainsi qu'aux Etats-Généraux des autres Provinces, & nous espérons, qu'une demande de Sa Maj. le Roi de la Grande-Bretagne, qui ne saurait lui être accordée que par votre consentement, sans causer à l'Etat les moindres

dres fraix, ſans diminuer le nombre modique de la milice, *& ſans cauſer le moindre ombrage à aucune Puiſſance*, trouvera un facile accés auprès de Vos Nobles Puiſſances, & que Vos Nobles Puiſſances voudront bien *autoriſer au plutôt leurs Députés en ces lieux. à prendre là-deſſus une déciſion favorable*; & en nous repoſant là-deſſus, nous prions Dieu le tout-puiſſant qu'il veuille vous avoir, Nobles & Puiſſants Seigneurs, en ſa ſainte & digne garde. A la Haye, le 20 du Nov. 1775.

Les bons Amis de Vos Nobles Puiſſances les Etats-Généraux des Provinces Unies.

(étoit ſigné) E. VAN HARDENBROEK.

Par ordre duquel

(étoit ſigné) H. FAGEL.

Auſſitôt que cette lettre eut été reçue en Overyſſel, Mr. le Droſt de Salland convoqua une diete extraordinaire par une Miſſive en date de Vollenhoven le 26 Novembre 1775, pour les Membres de l'Ordre équeſtre, conformément à la priere du Seigneur Stadhouder-héréditaire, qui ſouhaitait que cela fût effectué *auſſi promptement que poſſible, & avec autant d'accélération que la Conſtitution du Gouvernement pouvoit le comporter ſous le ſceau du ſecret demandé.* Voici le contenu de la Miſſive.

TRES-NOBLES SEIGNEURS!

Meſſieurs les Députés ordinaires m'ayant prié par une Miſſive & Réſolution du 24 du mois préſent de vouloir convoquer une Aſſemblée extraordinaire de l'Ordre équeſtre & des Villes pour le jeudi du 14 Decembre prochain, pour ſe raſſembler alors en Salle, afin d'y delibérer, *ſous le ſceau du ſecret néceſſaire*, ſur une Miſſive envoyée par L. H. P., relativement à une Propoſition de S. A. le Seigneur Prince Stadhouder-héréditaire, faite dans l'Aſſemblée des Etats-Généraux, touchant la demande d'une Puiſſance voiſine, qui ſouhaiteroit qu'on laiſſât paſſer pour un tems quelques troupes de l'Etat à ſon ſervice & à ſa ſolde.

(Poſt

(*Post alia*)

Nous ne pouvions pas nous dispenser de Vous prier, Très-nobles Seigneurs, de vouloir bien Vous rendre au tems & lieu, pour assister à délibérer & décider, tel qu'on trouvera qu'il sera bon & nécessaire: Etant au reste

Très-Nobles Seigneurs!

Votre très-humble Serviteur

A. Sloet.

Vollenhoven le 26 du Nov. 1775.

Le 15 Decembre cette Missive fut remise par commission de L. H. P. à la *besogne du Financier*, qui, le jour suivant, c'est-à-dire le 16, rapporta à l'Assemblée qu'on était d'avis:

Que Messieurs les Comités de la Généralité devraient être autorisés à consentir dans l'Assemblée de L. H. P. au transport de la Brigade Ecossaise au service & à la solde de Sa Maj. Brittannique & qu'ils devraient être chargés en outre, de travailler conjointement avec Son Altesse Séréniss. ainsi qu'avec Messieurs les Comités des autres Provinces pour régler & arrêter le remplacement de ladite Brigade par d'autres troupes, de la maniere qu'on jugera la plus convenable & pour la plus grande utilité & avantage de la République.

A ce rapport se conformerent Messieurs de l'Ordre équestre & les villes des Etats d'Overyssel. Les autres Provinces donnerent aussi leur consentement à cette demande, excepté les villes d'Amsterdam & de Harlem, qui, quelques semaines plus tard, sans cependant s'y refuser entierement, y mirent obstacle d'après leur adresse connue, d'une maniere bien politique. en faisant entrer dans leur consentement une restriction, qui ne plut, point du tout au Roi d'Angleterre; car on y stipulait que cette Brigade *ne pourrait être employée hors de l'Europe.* Cette exception, jointe à la lenteur avec laquelle ces villes, ou si l'on veut, celle d'Amsterdam seule, a agi, rendit Sa Majesté très-mécontente, & la força

à se désister de sa demande. Mr. de Capelle de Poll fut cependant le seul des Régens du Pays-bas qui s'opposa *publiquement* & *directement* à la demande de ce Monarque. Son Avis & ses raisons contre cette demande furent insérés dans les Registres de l'Etat à la requisition du consentement de tous les membres.

Cet Avis ne fit cependant aucune impression sur l'assemblée, malgré le refus de Mr. de Capelle (qui croyoit, que dans une déliberation de cette Nature la pluralité des Voix ne pouvait avoir lieu) les Etats opinerent à la pluralité en faveur du Roi. M. de Poll se réserva là dessus des *annotations ultérieures* contre cette conclusion, ce qui, NB. *lui fut accordé.* Voyez *Capellen Regent Folio* 13.

Une piece, qui faisait tant de bruit, ne pouvait être dérobée à la curiosité du public. Elle parut aussi en plusieurs formats, & surtout dans plusieurs gazettes étrangeres. L'édition authentique doit se trouver chez *F. H. Demter à Amsterdam.*

Peu après Messieurs les Deputés ordinaires d'Over-yssel reçurent une Missive des Deputés de la Province dans l'assemblée de L. H. P. contenant:

Que ces Seigneurs avaient été suppliés dans ladite Missive, de se rendre, à un jour marqué, près de son Altesse. Ce Prince leur avait fait savoir que Mr. *de Poll* avait donné un avis qui non-seulement avait été remis à la derniere Diete extraordinaire, mais que cet avis se trouvait encore dans les Gazettes, & se vendait chez les Libraires: Que son Altesse souhaitait savoir s'il était permis en Over-yssel, de confier à la presse des pieces tirées des Notules des Provinces, de les divulguer & de les rendre publiques, „ *une entr'autres, dans laquelle, sans par-* „ *ler des passages & expressions les moins ameres, le* „ *Seigneur Prince est en bute aux traits de la censure* „ *publique, sans aucun des ménagemens ni des égards* „ *dûs à sa dignité.*

Que les Seigneurs Comités y avaient répondu (en substance:) que dans une certaine occasion il s'était

tenu

tenu quelques Discours sur cette matiere, dans l'assemblée de l'ordre équestre & des villes; mais que, par rapport à certains sentimens différents des membres, on n'avait pris aucune Résolution là dessus; qu'en attendant ces Seigneurs, rapporteraient cette affaire aux Députés, pour prendre là-dessus, en l'absence de l'Ordre équestre & des villes, une Résolution.

Messieurs les Députés exposerent cette Missive, sans délai, le premier jour de la Diete prochaine ordinaire, a l'ordre équestre & aux villes, où elle fut rendue commissoriale à la *Besogne des Finances*, & donna occasion à la résolution suivante du 11 Mars 1776. — Voyez-la dans *Capellen Regent Folio* 14.

Monsieur de Poll ne pouvant arrêter cette résolution, fit encore la même matinée, une démarche (*voyez Capellen Regent Folio* 15.) pour rappeler au moins aux membres de l'ordre équestre leur véritable intérêt, & les empêcher, s'il était possible, en le leur faisant sentir, de consentir à une résolution, qui portait le coup mortel à leurs prérogatives; mais vainement. Mr. *de Poll*, la deliberation finie, crut, suivant l'ordre de la Régence, devoir s'en absenter: ayant été rappelé dans l'Assemblée de l'ordre équestre & des villes (qui était déjà sur le point de se séparer) il voulut se réserver une protestation, mais Mr. *van Voerst d'Auerberge*, sans rassembler les voix & sans être Président, lui répondit: *Il n'y a point de Protest qui ait lieu ici.* C'est ainsi que cette affaire se termina.

AVIS *de* JOHAN DERK, *Baron van de Capelle, Seigneur* DU POL. *Membre du Corps des Nobles de la Province* d'Overyssel, *touchant la demande de Sa Majesté le Roi de la* Grande-Brétagne: „ *Qu'en* „ *témoignage d'amitié & sans y être obligées aucu-* „ *nement, par quelques Traités ou Alliances, Leurs* „ *Hautes Puissances prêtassent à Sa Majesté pour* „ *certain tems le Corps de Troupes, qui est à leur* „ *Service sous le nom de* Brigade Ecossoise, *& le* „ *fas-*

„ *faſſent paſſer à ſon Service & à ſa Solde pendant*
„ *les troubles qui agitent actuellement ſes Colonies*
„ *Américaines.*" *Donné le 16 Décembre 1775, dans l'Aſſemblée des Nobles & des Villes, compoſant les Etats de la Province* d'Overyſſel.

NOBLES ET PUISSANTS SEIGNEURS!

La demande d'une Puiſſance voiſine, ne tendant à rien moins qu'à faire paſſer à ſon Service & à ſa Solde des Troupes qui ſont au Service de cet Etat, paraît au Souſſigné, dans la ſituation actuelle de l'Europe, une affaire de ſi haute importance pour une République comme la nôtre, qu'il ne ſaurait ſe diſpenſer de communiquer ſes idées ſur ce ſujet par écrit, & de ſe réſerver de plus la faculté d'inférer cet Avis ſur les Regiſtres de l'Aſſemblée.

Fournir à une Puiſſance des Troupes, dont elle a beſoin pour ſe tirer de ſes démêlés, c'eſt tout nettement *prendre parti*, c'eſt ſe mettre en danger d'être entraîné plus avant qu'on ne l'avait prévu d'abord ou qu'on ne le ſouhaiterait enſuite; c'eſt s'expoſer ainſi à tout ce qui peut réſulter d'une première démarche. Séduite par l'influence prépondérante des uns & par le zele aveugle des autres, notre République, qui ne peut fleurir que par la Paix, & qui a conſtamment cherché l'infructueuſe Guerre; qui ne peut ſubſiſter que par le Commerce & l'Agriculture, & qui ne les a jamais convenablement encouragés, particulierement celui-là; — notre République s'eſt réduite à cet état de foibleſſe extrême, d'où elle ne peut ſe tirer, (ſi tant eſt qu'il y ait encore du remede) que par des meſures tout-à-fait oppoſées, notamment par l'obſervation de la Neutralité la plus exacte dans tous les différends, qui ſurviennent en Europe.

C'eſt à cette pierre de touche que toute Propoſition doit être éprouvée, quelque bien intentionné qu'en ſoit l'Auteur; & ſi elle ne peut ſoutenir cette épreuve on doit la rejeter comme nuiſible.

La Propoſition, ſur laquelle vos Nobles Puiſſances déliberent maintenant, eſt de cette eſpece; du moins le Souſſigné l'enviſage ſous ce point de vue: Et il ſe flatte, que perſonne ne prendra de mauvaiſe part, qu'il communique ouvertement, & avec une franchiſe Belgique ſes idées ſur un objet qui touche de ſi près le bien-être de ſa Patrie. Il

s'y

s'y croit appelé ; & il regarde le silence comme un crime, toutes les fois que c'est un devoir de parler.

Le feu, allumé en Amérique, est très-propre à incendier l'Europe entiere, remplie d'ailleurs de matieres combustibles. Si des secours ont été offerts à Sa Majesté Britanique, ils ne manqueront pas non plus aux Américains. La grandeur de l'Angleterre, à l'avancement de laquelle nous avons sacrifié d'une façon si inexcusable notre prospérité sans aucun avantage national, sans aucun retour de services, & par laquelle le prétendu Equilibre de l'Europe, qui a coûté des fleuves de sang, se trouve si absolument détruit, que cet Empire exerce de nos jours sur les Mers une Monarchie plus redoutable que jamais il n'en fut aucune ; cette grandeur n'est pas regardée d'un œil indifférent par la Maison de Bourbon, & par tous ceux qui ont à cœur la Liberté de l'Europe & du Commerce : Il est plus que probable que les Princes de cette Maison saisiront l'occasion favorable pour porter leurs coups avec d'autant plus de certitude : Et qu'arrivera-t-il alors ? ——— Sans doute, *N.* & *P. S.*, que nous nous trouverons de nouveau engagés, comme autrefois, dans une Guerre pernicieuse avec l'un de nos plus puissants Voisins, qui par la réciprocité d'intérêts est notre Allié naturel, & qui ne peut que souhaiter qu'il existe toujours une République telle que la nôtre, qui fleurisse par le Commerce ; qui, pourvue d'un nombre suffisant de Navires Marchands & d'une Flotte capable de les protéger, puisse continuer à l'avantage mutuel la Navigation & le Commerce de la France, toutes les fois que la Guerre les aurait interrompus.

Ces raisons paraissent au Soussigné déjà d'un assez grand poids ; il en est cependant d'autres qu'il juge tout aussi fortes.

La suite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot* ; *à Haarlem*, chez *Walree* ; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray* ; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman* ; *à Gouda*, chez *Van der Klos* ; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis* ; *à Dordrecht*, chez *Bluffé* ; *à Deventer*, chez *Leemborst* ; *à Groningue*, chez *Huyzingh* ; *à Nimegue*, chez *Van Goor* ; *à Arnhem*, chez *Troost* ; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XCVII. LUNDI, ce 16 DECEMBRE, 1782.

Suite du CHAPITRE XXXI.

Sur Mr. de Capelle de Poll, avec quelques remarques sur le dernier attrapement à la Haye.

Suite de l'Avis du Baron dans les Etats.

Quel avantage, N. & P. S., la République peut-elle espérer de cette cession de Troupes? Quel avantage a-t-elle jamais tiré de ces Alliances étroites avec l'Angleterre? Quelle récompense a-t-elle reçu, pour les secours si fréquemment & si cordialement fournis à cette Nation? —— A la fin de la guerre de la succession, guerre qui nous fut si funeste, elle acquit, outre des Possessions étendues en Amérique, Gibraltar & Minorque, qui ne sont rien moins que la clef de la Méditerranée: — Et nous? — *Rien*, (comme un Auteur s'exprime, helas! avec trop de vérité,) *rien qu'un épuisement total, le digne fruit de notre acharnement.*

On nous prive des avantages que nous assurent les Traités de Commerce, si religieusement observés de notre coté, & qui ne nous accordent que ce qui nous appartient en vertu du droit de la nature & des gens, quand même ces Traités n'existeraient pas. On nous prive du *droit de Franchise de Marchandise dans des Vaisseaux francs.* On fouille, ou confisque arbitrairement nos vaisseaux, qui, voguant dans une mer libre & qui n'appartient qu'au Créa-

teur, ont toujours été considérés comme la principale richesse de notre Etat. On déclare *contrebande* ce qui ne l'est pas; & l'on nous traite comme si nous n'étions pas une Nation. Qu'on commence par satisfaire à ces justes sujets de plainte & à d'autres semblables; qu'on restitue d'abord les immenses trésors enlevés d'une maniere si inique à nos Negocians; & alors, seulement alors, le soussigné croira qu'il lui sera permis de délibérer sur des services auxquels nous ne sommes pas obligés : Il s'y montrera même disposé, pourvu que nos propres circonstances & la nature de la chose nous le permettent; ce qui conduit le soussigné à sa derniere réflexion.

Nos Troupes seraient, si non directement, du moins indirectement, employées à étouffer ce que quelques-uns jugent à propos de nommer une *Rebellion de Colons en Amérique.*

Le soussigné verrait volontiers qu'on soudoyât pour cet effet des Janissaires, plutôt que des Troupes d'un Etat libre. Quelle est odieuse, cette guerre dénaturée entre des Freres! Guerre où les Sauvages même, si l'on peut s'en rapporter aux Nouvelles publiques, ont refusé de se mêler! Qu'il serait bien plus odieux encore qu'elle se fît par un peuple qui a gémi lui-même sous le joug de l'esclavage; qui a porté également le nom de Rebelles; & qui s'est rendu libre l'épée à la main! Mais ce parti doit paraître souverainement odieux au soussigné, qui juge les Américains dignes de l'estime de tout l'Univers, & qui les considere comme de braves gens, défendant d'une façon modérée, intrépide & pieuse, les droits que Dieu lui-même, & non la puissance legislative de l'Angleterre, leur a accordés en qualité d'Hommes; qui les défendent ces droits, d'une façon, qui, selon les vœux du soussigné, servira d'exemple & d'encouragement à tous les Peuples, dont jamais on enfreindrait les priviléges, & qui en même tems seront assez heureux de pouvoir faire quelques efforts pour les maintenir ou les recouvrer.

Pour toutes ces raisons, selon le Soussigné plus que suffisantes, & parce qu'il craint que cette cession de la Brigade ne soit de nature à occasionner de maniere ou d'autre une *augmentation de Troupes*, pour laquelle il se sent de plus en plus de l'éloignement, *à mesure que le Monstre de la prétendue Jurisdiction que les Conseils de Guerre s'arro-*

gent

gent en des causes civiles & en des délits non militaires, gagne du terrein; Jurisdiction qui érigeant un empire dans un empire (*imperium in imperio*) ne tend qu'à troubler l'administration de la Justice & à dénouer insensiblement ces foibles liens, qui unissent encore en quelque façon la partie armée de la Nation avec celle qui ne l'est pas, & qui sont le seul moyen pour maintenir encore un peu la premiere dans le sentiment de la dépendance & de la sujettion à ses Magistrats civils; jurisdiction dont on s'est déjà plaint amerement durant le siecle passé, comme d'une nouveauté pernicieuse; jurisdiction enfin, qui, n'ayant pas même lieu dans quelques Monarchies voisines, dumoins pas en Angleterre, ne devrait pas même être connue de nom en cette République. —— Pour toutes ces causes le soussigné se trouve obligé de déclarer pour son Avis:

„ Que, puisque l'intérêt de notre République en général, „ & celui de cette Province en particulier, n'exigent ni „ ne permettent cette cession de Troupes, & que de plus „ elle ne saurait se faire sans commettre une cruauté envers „ des gens qui ne nous ont jamais fait aucun tort, la de„ mande de Sa Majesté Britannique ne saurait, pour le pré„ sent, être accordée."

Et, comme cette affaire, vu sa nature & ses suites, qui peuvent devenir des plus sérieuses, ne saurait certainement être rangée au nombre des délibérations ordinaires, qui font partie de l'Administration journaliere de l'économie provinciale, il ose s'attendre, que sa voix négative influera dans la Conclusion, & produira un effet conforme à ce qui a été usité de tout tems sur de pareils cas dans l'Assemblée de Vos Nobles Puissances.

(*était signé*) J. D. VAN DER CAPELLEN.

EXTRAIT *des Registres des Nobles & des Villes composant les Etats d'Overyssel.*

Zwolle 14 Mars 1776.

Leurs Nobles Puissances, déterminées par des *considérations & des raisons particulieres*, & par les expressions indécentes, qui y sont contenues, ont trouvé bon d'ôter des Registres l'Avis de Monsieur *van der Capellen du Poll*, donné le 16 Decembre 1775 à l'occasion des délibérations concernant la cession de la Brigade Ecossaise à Sa Majesté le Roi de la Grande Bretagne, & inséré dans les Registres de ce jour; & de le lui rendre avec permission d'y substituer un autre,

où sera omis tout ce qui est choquant, & qui n'appartient pas directement au sujet de la délibération.

Résolu de plus d'ôter pareillement des Regiſtres tout ce qui a rapport à cette délibération, & de le dépoſer ſous le ſcéau de la Province, parmi les Papiers ſecrets à la Chancellerie.

S'accorde avec les dits Regiſtres.

(*ſigné*) DERK DUMBAR.

La plume ſuffit à peine à tracer la foule des réflexions que la lecture de ces pieces intéreſſantes fait naître à l'homme ſenſible & patriote; tâchons de les reproduire, comme un miroir fidele rend les objets.

Peut-on concevoir comment un avis auſſi mâle, auſſi patriotique, & dont l'événement a ſi bien vérifié les ſages conjectures, a pu paraître au Prince d'Orange un objet de cenſure & d'animadverſion? Comment les Etats d'Overyſſel ont pu juger à propos de le faire arracher de leurs Regiſtres; trois mois après avoir permis qu'il y fût inſéré? Il faut donc convenir, avec la plupart des membres du corps légiſlatif de Friſe, que le crédit de la Cour Stathouderienne peut avoir l'influence la plus dangereuſe ſur la liberté des délibérations politiques. Auſſi, dans les circonſtances préſentes, a-t-on remarqué que chacun des membres du corps politique a pris des avis conformes aux opinions de la généralité du peuple, à proportion qu'il était plus ou moins dépendant du Stathouder.

Non-ſeulement, tout ce que diſait le Baron en 1775 ſur les affaires de l'Amérique, ſur ſes conſéquences prochaines ou éloignées, ſur l'embraſement qu'elles devaient occaſionner en Europe, ſe trouve vérifié par l'événement; les divers Colléges du pouvoir légiſlatif adoptent même les principes qu'il déduiſait alors ſur la juriſdiction militaire. Il ſerait difficile de voir d'ailleurs dans cette piece les *expreſſions indécentes* qu'y rencontrent les Etats, d'après le Prince

Prince Stadhouder: on y découvre bien plus clairement des *raisons particulieres*, que nous allons énoncer.

Il est singulier que cette seule piece, dont la teneur paraît actuellement si innocente, ait été jugée répréhensible dans ces tems-là & qu'on n'ait rien dit de la conduite du Prince dans cette occasion. Mais peu de personnes étaient en état de pénétrer la ruse qu'il y avait de demander que l'on *prêtât la Brigade Ecossaise, en témoignage d'amitié & sans y être obligé aucunement par quelques traités ou alliances.* On n'avait d'autre vue que de flatter l'opinion du Stathouder, trompé lui-même par le Chevalier Yorke.

L'offre de sa Majesté Britannique de *faire remplacer les Régimens Ecossais par d'autres troupes à sa solde*, prouve que son but n'était pas d'augmenter ses forces, mais d'attirer insensiblement la République dans ses intérêts, & dans ses filets. Que n'avait-il recours aux troupes qu'il voulait envoyer aux Etats à la place de celles qu'il leur demandait? George III cherchait donc par cette adroite Politique à enchaîner les dispositions des Etats & à les empêcher de pancher, pour l'Amérique ou la France, d'après les événemens que ses craintes lui faisaient lire dans l'avenir. Dix bataillons, dépendans de lui ou de ses adhérens, devaient lui assurer une influence considérable dans l'Etat.

La *célérité*, le *secret extraordinaire* avec lesquels on avait eu soin de traiter cette affaire, & l'empressement singulier du Roi prouvent clairement que l'on avait dessein de surprendre la République.

Convenait-il au Chevalier Yorke de s'adresser dans cette occasion au Prince? N'était-ce pas déroger aux droits des Etats-Généraux? Cette circonstance sert encore à prouver une collusion insidieuse.

Aussi la harangue de Mr. de Capelle ne manqua pas de fixer l'attention publique. Une machination dont on avait voulu dérober le secret aux yeux du public, fut heureusement éventée. L'avis du Baron ayant paru avant celui d'Amsterdam & de Haarlem

& l'ayant probablement fait naître, combien la République ne doit-elle pas à un citoyen qui a tant contribué à la préserver d'une guerre avec la France & l'a mise dans des circonstances dont elle s'applaudira éternellement par la tournure que prennent les affaires de ce pays & celles de l'Amérique. Aussi cette démarche a-t-elle jeté les Anglomanes dans le dernier excès de la fureur. Ils ont porté l'absurdité jusqu'à prétendre qu'il ne convenait pas à un Régent de donner son avis par écrit sur une affaire pendante alors à la généralité, & que cet avis étant exposé en présence de son Alteſſe & dans le tems que le Prince faisait en Overyſſel sa joyeuse entrée en qualité de Stathouder-héréditaire, le Baron n'avait cherché qu'à le mortifier & à *traverſer ſes vues*. (a) Il est certain qu'il fallait un courage extraordinaire & tout le patriotisme d'un ancien Romain, pour oſer alors une démarche pareille. Aussi Mr de Capelle ne tarda pas à montrer par l'ardeur qu'il mit à défendre la cauſe des payſans forcés à des ſervitudes barbares, injuſtes & contraires aux priviléges de tout Habitant d'une République, qu'il n'avait en vue que les intérêts de ſes compatriotes. Le devoir la plus ſacré des Régens eſt de veiller au maintien des droits & privileges de leurs concitoyens. Ils ne ſeraient par ſeulement inutiles à l'Etat, ils ſeraient même puniſſables, s'ils manquaient à ce devoir ſacré. Tous les partis avouent ces vérités. Mais on prétend que Mr. de Capelle, en ſoutenant une cauſe juſte, aurait dû y mettre plus de décence & plus d'égards pour ceux dont il attaquait les opinions & les intérêts. On prétend qu'il a troublé le repos public par ſes *avis*, ſes *propoſitions* & ſes *proteſtations*; & ſurtout en les ſoumettant au jugement du peuple par la voie de la preſſe: il ſuffit d'alléguer ces accuſations pour en montrer l'abſurdité: Mr. de Capelle & pluſieurs autres bons citoyens ont pulvériſé ces ob-

(a) Ouderwetſche Patriot V. 156.

objections en montrant 1. que la liberté de la Presse est inhérente à la Constitution républicaine; 2. que la Souveraineté réside ultérieurement & primitivement dans le peuple, qui peut en conséquence changer suivant les circonstances la forme de son gouvernement, & qu'ainsi tout engagement contracté par les anciens au préjudice des droits naturels de leur postérité sont nuls; 3. qu'aucun Administrateur ou Régent, quel que soit le nom qu'on lui donne, n'est exempt de la *Responsabilité*, ou de l'obligation de rendre compte de sa conduite à ses constituans; 4. que cette République ayant un penchant naturel à dégénerer en gouvernement militaire, il conviendrait de prendre les plus grandes précautions pour diminuer le nombre des troupes sur pied, & l'influence de la jurisdiction militaire, & pour établir une milice nationale; 5. que ce pays ayant éprouvé continuellement des outrages de la part des Anglais, & ayant au contraire plusieurs intérêts communs avec les Français, les premiers doivent être regardés comme nos ennemis & les seconds comme nos alliés naturels. La conduite tyrannique de l'Angleterre, les procédés généreux de la France, la Politique imprudente des ardens Stathouderiens, toutes ces circonstances n'ont pas peu contribué à répandre dans la plupart des esprits, ces diverses opinions; il n'est pas étonnant qu'un cri général se soit élevé en faveur d'un Régent persécuté pour son zele à les propager. On peut dire que son rétablissement étant demandé de tous côtés par la voix du peuple, il s'est fait de la maniere la plus légitime & la plus constitutionelle.

Il faut bien se garder de confondre le peuple avec la populace. Il faut bien se garder de confondre l'exercice paisible & légal des Requêtes & des Adresses de Bourgeois connus, établis, domiciliés dans le pays avec les attroupemens tumultueux d'une vile populace sans décence, sans caractere & sans fortune. Pourquoi les tumultes arrivées dans les années 1747 & 1748 ont-ils laissé une tache flétrissante sur les pricipaux Auteurs &

sur les vils instrumens qu'ils employerent? Pourquoi s'est on accordé à regarder comme une injure le nom de *Dueliſtes*, *d'Acht-en Veertigers*, *de Raupiſtes* &c.? C'est qu'on n'a guere fait agir alors que des gens ramassés dans la derniere lie du peuple, dans cette classe indifférente sur la forme d'un gouvernement dont elle ne connaît ni les principes ni les intérêts. Mais pour tout ce qui s'est fait dans les circonstances actuelles, on a procédé bien autrement. Ce sont les Négocians, les Bourgeois, les Marchands, les Manufacturiers, les Fabricans, les Possesseurs des biens-fonds & des richesses de la République, en un mot, les véritables propriétaires de l'Etat & par conséquent les plus intéressés à sa conservation & à sa prospérité, qui se sont déclarés, & comment? Est-ce par des attroupemens séditieux, par des menaces insolentes de piller les maisons des personnes suspectes d'Anglomanie? Est-ce par des violences ouvertes, des cris d'alarme & de fureur, ainsi que l'on a vu dans les années 1672, 1747 & 1748? Est ce même en attaquant indirectement l'honneur du Souverain, comme il s'est pratiqué au commencement de ce mois, par l'adresse vraiment séditieuse, proposée à la Haye pour remercier le Prince? Est-ce en distribuant de l'argent à ceux qui violenteraient les suffrages des Citoyens en portant ces adresses de maison en maison? Est-ce en forçant les passans à se mêler à leurs orgies bruyantes? Est-ce, en un mot, en imitant l'exemple de ces véritables Catilina, de ces vils séditieux, qui, dans les premiers jours de ce mois, avaient projeté d'allumer l'incendie dont ils avaient déjà distribué des matieres inflammables? Non. On a fait des adresses & des requêtes, soit pour demander des convois, soit pour engager les Colléges législatifs à déclarer l'Indépendance de l'Amérique & à rejeter toute paix particuliere, soit pour solliciter la réintégration de Mr. de-Capelle, soit pour remercier les Magistrats de leur zele à s'informer des causes funestes qui ont

enchaîné nos forces navales, &c. Qui les a signées & présentées? Ce sont des Bourgeois, des Habitans, notables, honnêtes, connus. Comment la signature s'est-elle faite? En général, sans violenter ni compromettre ceux qui, par leur conduite ou leur silence, étaient soupçonnés de penser différemment. Il est vrai qu'en Overyssel la réintégration de Mr. de Capelle ne s'est pas faite avec cette décence & cette tranquillité qui a caractérisé les démarches des Bourgeois & Habitans des autres pays. Nous sommes loin d'approuver ce qu'il peut y avoir eu d'irrégulier dans cette occasion. Mais il ne convient guere aux défenseurs du rétablissement du Stadhouderat, de relever & de dénoncer cette irrégularité. Il s'en faut beaucoup qu'on puisse la comparer aux désordres de l'année 1747 & 1748. On ne mit gueres alors en avant que la derniere classe du peuple; mais ce sont les principaux Bourgeois, les Représentans même de la Bourgeoisie, Colleges appelés de la *Commune*, tous les Habitans de la campagne, sans compter le cri de la nation dans toutes les autres Provinces, la voix même solemnelle des Etats de Frise, qui demandaient hautement que Mr. de Capelle fût rétabli dans l'administration. Si jamais la voix du peuple s'est manifestée d'une maniere frappante & digne d'être écoutée, c'est dans cette occasion. Il n'est donc pas étonnant que, dans une ivresse aussi générale, le peuple ait par un zele & une fermeté alors nécessaires, & sans doute légitimes, intimidé quinze à vingt personnes qui voulaient que la considération de leurs intérêts & de leurs ressentimens prévalût sur le vœu général. Le peuple était d'autant plus excusable, qu'il avait en sa faveur la partie la plus saine, la plus désintéressée & la plus nombreuse du Corps législatif. Il serait donc absurde de comparer la sédition arrivée dernierement à la Haye, ou les desordres violents qui rétablirent le Stadhouderat, à ce qui s'est passé dans le rétablissement de Mr. de Capelle.

Avant de finir cette discussion, il n'est pas inutile de rapporter quelques traits propres à montrer combien la réintégration de Mr. de Capelle s'est faite au gré de la Nation. Lorsqu'il fut décidé d'appeler cet illustre Citoyen dans l'Assemblée, plusieurs des Membres de l'Ordre équestre voulurent se retirer. Mais le Drost de Salland, un de ses plus ardens amis, présidant alors les Etats, les pria de rester. Il insinua, d'un ton ferme & touchant, que cette retraite était déplacée & qu'il convenait de rétablir Mr. de Capelle avec décence. Son éloquence arrêta les mécontens. Ils se bornerent à dévorer leur dépit. L'assemblée resta complette. Le jeune Baron fut introduit dans la Salle par une porte de derriere. En entrant dans l'assemblée, il fit une profonde révérence. Le Drost de Salland le complimenta de son siége présidial ; le Baron lui répondit par une inclination de tête. Le Président ne put résister à l'émotion de cette scene attendrissante; son cœur palpitait, on voyait les larmes couler le long de son visage. Quelques-uns des Membres de l'Ordre équestre présenterent la main à leur ancien Collégue. Tous les Députés des villes s'empresserent pour lui témoigner leur joie par cette marque amicale d'attachement. L'assemblée rompue, le Baron sortit par la porte de devant avec les autres Membres. Il ne fut plus possible alors de contenir les transports & les acclamations du peuple. Les maisons du *Saffenstraat*, où le Baron devait passer, étaient bordées de spectateurs. L'allégresse était peinte sur tous les visages. On pleurait de joie; le Baron lui-même ne pouvait arrêter ses larmes. Jamais spectacle ne fut plus touchant! *Voilà*, se disait-on l'un à l'autre, *voilà le restaurateur, le défenseur de nos droits! Voilà le fléau de la tyrannie! Voilà notre pere!* Ces paroles répétées par mille bouches avec les acclamations d'une allégresse vive & cordiale, formaient le plus ravissant des concerts. Les paysans, venus en foule dans la ville, montraient à leurs enfans celui

qui

qui venait d'affranchir leurs têtes d'un joug odieux & aviliſſant. Quel triomphe comparable à celui du Baron! Il récompenſe amplement les travaux & les perſécutions qu'il avait eſſuyés. Eſt-il un homme honnête & ſenſible qui ne préférât mille fois cette ſituation délicieuſe au ſort de ſes ennemis, quelque élévée que puiſſe être leur dignité au deſſus de la ſienne. Qu'on juge d'après ce récit fondé ſur la vérité, ſi ceux qui traitent un citoyen qui a ſi bien mérité de ſes compatriotes, de ſéditieux & de rebelle, ne ſont pas eux-mêmes les Ennemis de leur patrie & de l'humanité. La joie que cet événement a cauſée dans les autres Provinces, & les témoignages publics qu'on a fait éclater partout à cette occaſion, prouve l'intérêt & le ſuffrage que toute la nation a donnés à cet événement.

Il ſerait inutile de répéter que l'exercice des adreſſes & des requêtes appartient non-ſeulement aux principes d'une conſtitution libre, mais particulierement à la nôtre, puis que c'eſt à cet uſage que nous ſommes redevables de notre indépendance. La derniere notification faite par le Magiſtrat de la Haye pour interdire toute autre adreſſe que celle qu'il avait permis de faire au Prince, ſemblerait donc une atteinte aux priviléges des Bourgeois qu'il a juré de maintenir. Le Prince lui-même ne paraît-il pas penſer autrement, en déclarant dans ſon diſcours aux Etats, qu'il a cru que dans une République libre il ne convenait pas de porter obſtacle à ces ſortes des démarches? Il eſt vrai que, dans un tems de trouble & de faction, les uns pourraient préſenter des adreſſes pour un objet, & d'autres pour un objet contraire; ce qui contribuerait encore à augmenter la diviſion. Mais ces cas ſont rares; ils n'arrivent preſque jamais; & alors, comme toujours, la pluralité doit l'emporter. Les choſes ſont bien différentes actuellement. La tentative infructueuſe que viennent de faire les ardens Stathouderiens à la Haye, dans un endroit où les partiſans du Prince doivent ſe trouver les plus nombreux, prouve ce que nous avons affirmé plus d'une fois, qu'il n'eſt qu'un très

petit

petit nombre de gens contraires aux principes que nous avons exposés; que les diverses requêtes présentées par le parti des ardens Républicains ont eu la sanction de toute la nation, puisqu'il n'y a pas eu de réclamations & de requêtes contraires; & que l'on ne doit en effet qu'à la modération du peuple, s'il ne rompt pas avec éclat les chaînes qu'il s'était laissé imposer insensiblement, au préjudice de ses droits & de ses intérêts. C'est ce que nous examinerons plus amplement l'ordinaire suivant, en parlant en détail du tumulte arrivé à la Haye.

Suite des CHAPITRES L, LI & LIII.

Sur les interêts Communs entre l'Amérique-Unie & les Puissances maritimes de l'Europe.

Où sont donc ces citoyens perfides & dangereux qui traversaient toutes les mesures prises pour nuire directement ou indirectement à l'Ennemi? Où sont donc ceux qui représentaient la reconnaissance de l'Indépendance Américaine comme une mesure nuisible à ce pays, parce qu'elle pouvait nuire à l'Angleterre? Où sont ceux qui soutenaient que les fiers Bretons ne succomberaient jamais sous le revers qu'ils avaient essuyé en Virginie? Où sont ceux qui décriaient les patriotes éclairés qui avaient prévu les suites de cet événement, & montré que les Anglais ne tarderaient pas à suivre l'exemple de la République? Qui ne voit qu'ils auraient depuis longtems renoncé à leurs prétentions sur l'Amérique, sans l'affaire imprévue & extraordinaire du douze avril? Cet événement n'a donc fait que retarder la résolution de la Cour de Londres. Et le Comte de Shelburne, après avoir dit que le soleil de la Grande-Bretagne serait éclipsé pour jamais par cette indépendance, est lui même réduit à la signer. Les faiseurs de Calembourgs pourraient demander actuellement si l'Angleterre n'est pas dans le cas d'être couverte de ténébres qui lui derobent à jamais la vue du soleil. Quant aux personnes éclairées sur les vrais intérêts de ce pays & de son commerce; elles sont bien éloignées de croire que la reconnaissance faite par la République ait été prématurée: elles sont confirmées dans leur sentiment par la nouvelle suivante, tirée des Gazettes de Pensylvanie.

De

De Philadelphie, le 3 Octobre 1782.

Le Congrès ayant reçu des nouvelles authentiques de l'admission de l'honorable John Adams, en qualité de Ministre Plénipotentiaire des Etats-unis auprès des Etats-généraux, il a été recommandé aux Assemblées des différens Etats d'informer les peuples de cet évenement, afin qu'ils considerent les Sujets des Pays-bas-unis comme amis, & les traitent en toute occasion comme une Nation avec laquelle ils doivent être incessamment unis par une alliance qui, si l'on en juge par celle qu'ils ont contractée avec la France, contribuera à la prospérité des deux Etats.

Le peuple a marqué sa joie de cet évenement, & les Ministres du Congrès se sont également empressés à donner des témoignages de la leur. En l'absence du sieur Livingston, Ministre des Affaires étrangeres, le sieur Morris, Surintendant des finances, a donné un repas à tout le Congrès, au Ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne & à tous les autres Etrangers de distinction, résidens à Philadelphie par ordre de leurs Souverains. D'autres personnes dans les emplois publics, & plusieurs particuliers, se proposent de manifester la joie que cette union cause à tous les Américains & à leurs amis.

On voit par l'impression que cet événement à faite dans les Etats-Unis, quel avantage ç'eût été pour cette République qu'on eût commencé plutôt à ouvrir le chemin à des liaisons avantageuses de Commerce, par celles de la Politique. Il n'est pas inutile de suivre à sujet les *lettres intéressantes d'un Américain sur les pensées d'une tête froide contre l'Indépendance des Américains.*

„ Tous les Américains, dit-il, conviendront avec „ *l'Auteur des pensées, que les Etats-unis, quand leur* „ *indépendance ne sera plus disputée, ne chercheront* „ *d'autres liaisons avec l'Europe que celles du Commerce.* „ Aucun d'eux, il est vrai, ne voudrait envelopper son „ pays dans le labyrinthe des négociations Européen- „ nes, ni dans l'iniquité de leurs guerres. L'Amérique ne „ desirera que d'être utile à toutes les autres nations, „ sans faire tort à aucune. Les demandes qu'elle „ fera de leurs productions seront telles que chacu- „ ne en tirera des avantages considérables par l'aug- „ mentation des moyens de subsistance, & par con- „ séquent de la population. Chacune d'elles a be-

soin

„ ſoin de ſes denrées en échange ; aucune d'elles ne
„ peut raiſonablement deſirer de borner les progrès
„ & d'étouffer le bonheur de l'eſpece humaine dans
„ les deux mondes, en s'attirant excluſivement ce
„ Commerce.

„ Il eſt également clair que ce commerce ſera beau-
„ coup mieux protégé par la ſageſſe des Etats-Unis
„ que par la domination d'aucune puiſſance Euro-
„ péenne ; & beaucoup plus ſûre dans les mains d'un
„ Allié que dans celles d'un Maître. Mais il eſt ſur-
„ prenant que la méchanceté de Galloway contre ſa
„ propre patrie ne lui ait pas fait dérober au public
„ des vérités auſſi importantes. Cela montre qu'il
„ n'entend rien à conduire la cauſe qu'il a entrepris
„ de défendre, & qu'il a la tête auſſi mal organiſée
„ que ſon eſprit eſt méchant & inſidieux.

„ *Les Nouveaux Etats*, continue-t-il, *ſont & reſte-*
„ *ront les Alliés de la France, notre Ennemie natu-*
„ *relle, à moins qu'on ne les ramene ſous le joug.* En
„ ce cas l'Angleterre ne devrait-elle pas examiner ſi
„ tous ſes efforts pour ſoumettre les Américains
„ n'ont pas tendu au contraire à conſolider leur al-
„ liance avec la France, & à les reduire à la né-
„ ceſſité de former avec elle des liaiſons de plus en
„ plus étroites ; à rendre pour jamais l'Amérique en-
„ tiere, l'Ennemie naturelle de l'Angleterre ; à la
„ forcer de renoncer abſolument à tout commerce
„ Britannique ; à en faire même une interdiction to-
„ tale & finale, &, pour mieux atteindre ce but, à for-
„ mer des engagemens avec la France, l'Eſpagne,
„ la Hollande & d'autres puiſſances maritimes ? On
„ aurait dû conſidérer encore ſi les nouveaux Etats
„ ne deviendront pas bientôt auſſi les Alliés de l'Eſ-
„ pagne, pour l'être à jamais, au cas que cette
„ guerre ſoit pourſuivie Quant à la réduction de
„ ces Etats, cette idée n'eſt plus qu'un objet digne
„ de riſée ou du mépris. Il n'eſt pas ſi petite
„ communauté en Amérique qui ne s'en moque.
„ L'Anglais ne goûterait jamais la poſſeſſion tranquille
„ d'aucun des treize Etats, pas même de la Georgie.
„ La Caroline Méridionale où ils ont envoyé périr

une

„ une armée qu'ils auraient pu employer à la défen-
„ se des Isles Antilles ne leur resterait pas un mois,
„ pas même une heure.

„ Galloway continue en ces termes: *La plus*
„ *grande partie de la nation espere & desire une réu-*
„ *nion avec la métropole.*

„ Il serait impossible d'inventer un menson-
„ ge plus évidemment palpable. Un Lord Ger-
„ maine, un Général Conway peuvent être ex-
„ cusés sur ce point; ils n'ont pas été à portée de
„ s'instruire ou de consulter des mémoires fideles.
„ Mais Galloway sait bien que les choses sont au-
„ trement qu'il ne les représente. Aussi voyant sa
„ personne soumise à la vindicte des loix de sa pa-
„ trie, & le sombre catalogue de ses crimes lui ôtant
„ tout espoir de pardon, il a juré de se vanger,
„ non comme Coriolan par l'épée, mais par des
„ peintures infideles.

„ Il ajoute, *que la plus grande partie des Américains*
„ *sont prêts à se réunir aux forces du Roi en réduisant*
„ *le pouvoir de ses tyrans.* Il veut sans doute par-
„ ler du Congrès & du gouvernement nouveau:
„ pour bien saisir le fondement de cette assertion,
„ il faut se rappeler les ordres qui sont donnés
„ constamment par les Officiers Commandans de
„ New-York & publiés dans les papiers-nouvelles.
„ Jamais ils n'ont ôsé se confier à ceux qu'ils appel-
„ lent les Provinciaux, les Volontaires, la Milice
„ &c., dont ils font cependant un étalage si pom-
„ peux dans les depêches des Officiers en Chef &
„ dans les Gazettes de la Cour. Ils ne les exercent
„ que dans le jour; leurs pierres à fusil sont des
„ morceaux de bois; on les désarme toutes les nuits;
„ on porte chaque fois leurs mousquets dans les ma-
„ gazins; on se garde bien surtout de leur confier
„ aucune quantité de poudre. Ce qui est vrai, c'est
„ que le seul fruit que les Troupes Britanniques
„ ont retiré en donnant des armes, des habits, des
„ munitions à quelques uns des habitans des endroits
„ où ils ont pénétré, s'est réduit à fournir aux be-

„ soins

„ soins que ces derniers avaient d'habit, d'armes & de
„ munitions. C'est ce qu'ont éprouvé le Général Bour-
„ goine dans la Nouvelle Angleterre & la nouvelle-
„ York; le Général Howe dans le Nouveau Jersey,
„ la Pensylvanie, le Maryland & la Delaware; &
„ Sir Henri Clinton & le Comte Cornwallis dans la
„ Georgie & la Sud-Caroline. Quel encouragement
„ a-t-on pu leur donner, qu'on ne leur ait pas don-
„ né? L'exemption du pillage est-elle un encourage-
„ ment? Défendre le pillage, c'en est assez pour faire
„ déserter la moitié d'une armée: mais en prenant
„ des provisions, des chevaux, du bétail, ils répan-
„ dent les guinées d'Angleterre dans le Pays; ils
„ fournissent aux habitans de nouveaux moyens d'a-
„ cheter des armes, des munitions, des habits &
„ tour à tour ils ont besoin des soldats Britanniques.
„ Des Primes considérables, des commissions
„ éblouissantes peuvent attirer quelques bandits
„ sans honneur, sans principes qui les lient à aucun
„ pays, à aucune cause; mais des hommes pareils
„ trahissent leurs maîtres à la premiere occasion fa-
„ vorable; ils ne formeront d'ailleurs, jamais un
„ nombre considérable. La Généralité des Habitans,
„ dans tous les Etats, ont pour le Congrès beaucoup
„ plus de vénération que les soldats Britanniques
„ n'en ont pour leur Roi. Ils les vénerent comme
„ l'oracle de la patrie, le gardien de leurs droits,
„ la voix de la Divinité; l'indépendance & l'al-
„ liance avec la France sont à leurs yeux les deux
„ plus grandes faveurs que la providence ait jamais
„ dispensées au nouveau monde. Ils vont plus loin
„ encore: ils croyent que l'Europe est intéressé e à
„ ces faveurs; ils pensent généralement qu'un Congrès
„ d'hommes d'Etat, assemblés pour le bien-être de
„ l'Amérique & pour celui de l'humanité n'aurait pu
„ former un plan si favorable à leur honneur, leur
„ intérêt, leur liberté, leur félicité, que celui qui a
„ été l'effet de l'imprudence & de la folie des An-
„ glais."

La suite au N°. prochain.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XCVIII. LUNDI, ce 23 DECEMBRE, 1782.

CHAPITRE LV.

Remarques sur les suites heureuses de la liberté de la Presse & de l'exercice des Adresses & Requêtes, à l'occasion de plusieurs événemens arrivés depuis peu.

De toutes les propriétés d'un Citoyen, la plus respectable sans doute est celle de son honneur. *Qui m'ôte mon bien ne m'ôte rien*, dit Shakespear; *il devient le partage d'un autre*; *mais qui m'ôte ma réputation, me fait un tort réel, sans qu'il en tire aucun avantage.* Il y a au moins bien de la légereté à porter atteinte à la réputation d'un individu quelconque, en se permettant contre sa personne, des assertions calomnieuses, uniquement fondées sur des discours vagues, sur des inculpations controuvées, & souvent sur des mensonges, imaginés par l'envie & par la haine. Aussi le métier de libelliste, d'Auteur Satyrique, est-il odieux, vil, & mépriſé. Tout Ecrivain qui employe des personalités étrangeres au sujet qu'il traite, est un homme qui décele la méchanceté de son cœur & de ses intentions & qui doute de la bonté de sa cause. Il peut quelquefois avoir épousé le bon parti; mais, à coup sûr, ce n'est ni la justice, ni la connaissance des faits qui ont entraîné sa dé-

termination ; la paſſion, le reſſentiment particulier, le vil intérêt, ſont les ſeuls mobiles qui le font agir. D'après ces réflexions on ſent que nous ſommes bien loin d'approuver ceux qui oſent prendre le maſque du patriotiſme pour ſatisfaire leurs haines particulieres, qui profanent la plus noble des cauſes, par la maniere dont ils prétendent la défendre. Tous les gens honnêtes & éclairés n'ont vu qu'avec horreur les moyens obliques & lâches dont certaines perſonnes mal-intentionnées ont cherché à verſer du poiſon ſur la vie privée de ſon Alteſſe le Prince Stathouder & d'autres perſonnages reſpectables. La conduite publique d'un Adminiſtrateur eſt ſoumiſe par ſa nature même à l'œil de la cenſure; dans une République ſurtout, chaque citoyen, comme membre plus ou moins éloigné de la ſouveraineté, a le droit d'expoſer ſes obſervations à cet égard, ſoit dans les aſſemblées d'Etat, ſoit d'une autre maniere. L'Adminiſtrateur le plus habile & le plus éclairé peut être attaché à des ſyſtêmes & à des idées erronées, qu'il importe de détruire; mais qu'y a-t-il de commun entre ſes affaires de famille & ſa conduite publique? Les plus grands Princes peuvent avoir des faibleſſes; Henri IV & Céſar en ſont un exemple; & les Princes les plus mal-adroits dans l'art de gouverner ont ſouvent eu une conduite exemplaire dans la vie privée. Il y a donc une inſigne méchanceté à jeter des ſoupçons, preſque toujours dénués de fondemens, ſur ce que fait un homme dans des occaſions, dont l'on ne peut ſavoir le ſecret ſans la révélation perfide des loix de l'hoſpitalité, ou ſans une connaiſſance qu'il n'eſt guére facile de ſe procurer. C'eſt cependant ce que l'on voit tous les jours particulierement dans les pays de liberté, & ſurtout dans les tems de trouble & de diviſion. Pour arrêter cet abus, pluſieurs moyens ont été propoſés; le Prince Stathouder n'a pas cru au deſſous de ſa naiſſance d'en indiquer. Avant de décider une matiere ſi importante, il n'eſt pas inutile de rapporter ce que diſait un Anglais, interrogé ſur une matiere ſemblable.

„ Je

„ Je suis, disait-il, indigné vivement, contre ceux „ qui cherchent à troubler le repos des familles par „ des libelles, & je partage sincerement la douleur „ de la personne indignée contre l'Auteur que l'a at- „ taquée. Je serais pourtant très-fâché qui l'on ré- „ médiât à cet inconvénient, en donnant la moin- „ dre atteinte à la liberté de la Presse, parce que je „ me convaincs tous les jours davantage que ses „ productions les plus licencieuses je n'en excepte „ pas même nos gazettes & nos autres papiers pu- „ blics, ont inspiré à tous les habitans de la Gran- „ de Bretagne, malgré leur impertinence & leurs „ mauvaises plaisanteries, un plus grand respect pour „ la Constitution, une idée plus nette & plus appro- „ fondie de nos droits & de tout ce qui nous inté- „ resse, que celle d'aucune des nations connues n'a „ eu jusqu'à présent de ce qui la regarde. Une loi „ telle que celle que votre ami propose, en bor- „ nant la liberté de la Presse, mettrait, je l'a- „ voue, les individus à l'abri des attaques de cette „ nature; mais elle leur ravirait en même tems un „ des remedes les plus efficaces contre la calomnie, „ & les plus propres à manifester leur innocence & „ le tort que leurs ennemis ont eu de chercher à „ les noircir; ce serait priver les Anglais de la fa- „ culté qui leur reste, de s'adresser directement à „ leurs concitoyens, toutes les fois qu'on les insulte „ ou qu'ils sont opprimés par l'abus de la loi ou „ par la prévarication des magistrats, chargés de la „ maintenir & de la faire exécuter.

„ Il serait facile d'alléguer des exemples de „ gens de la probité la mieux établie, persécutés „ de la maniere du monde la plus inique & la plus „ atroce par ceux qui occupaient les premieres pla- „ ces de l'Etat, & qui étaient tout-puissans. Ces „ premiers n'avaient d'autre ressource pour obtenir „ justice, que d'en appeler à l'équité & au juge- „ ment du public. Toutes les fois qu'ils y ont eu re- „ cours ils s'en sont bien trouvés. Tout être sensé „ ne saurait se cacher qu'il se commet journelle-

„ ment, je ne sais combien d'injustices & de vexa-
„ tions par l'homme opulent, par le fourbe ou le
„ puissant, en dépit, ou même à l'aide des loix dont
„ le pauvre, l'homme franc, & celui qui est dénué
„ de protection, deviennent les victimes. Plusieurs
„ de ceux qui ont imposé silence à leur conscience,
„ & su éluder la loi, tremblent en pensant que
„ leur iniquité peut paraître au grand jour; rien n'est,
„ rien ne saurait être un frein plus efficace contre
„ l'abus du pouvoir, que le privilege de porter au
„ tribunal du public les griefs que l'on a contre ses
„ oppresseurs. De cette façon, la cause des indi-
„ vidus devient la sienne, & l'indignation générale
„ qu'excitent les torts qu'on leur a faits, forme l'une
„ des plus séveres punitions que l'on puisse infliger
„ au coupable, & devient en même tems l'un des
„ plus forts remparts des opprimés.

„ Par ce moyen, l'alarme la plus prompte & la
„ plus salutaire est répandue dans la nation, toutes
„ les fois que le public est abusé par une fausse dé-
„ marche, ou qu'il y a la moindre apparence de quel-
„ que machination contre la Constitution, on pré-
„ vient & on découvre plusieurs pratiques, dont,
„ sans cela, on ne se serait douté, qu'au moment où
„ il n'aurait plus été tems d'y rémédier. Et quoi-
„ que cette liberté soit la source de plusieurs avis
„ ridicules, & produise un grand nombre de cen-
„ seurs de mauvaise foi, elle ouvre en même tems la
„ porte à d'autres avis d'une espece tout à-fait oppo-
„ sée, & procure la faculté d'en faire parvenir de
„ salutaires aux gens en place; qui, sans la facilité
„ de les publier en gardant l'anonime, n'en auraient
„ jamais eu connaissance.

„ Les désordres momentanés, suites de cette li-
„ berté, ont été fort exagérés, & représentés com-
„ me plus considérables que les avantages de cette
„ modération & de cette lénité civile. Si ces mê-
„ mes gens s'étaient donnés la peine de réfléchir sur
„ la nature des inconvéniens que l'on éprouve dans

„ les

„ les gouvernemens despotiques, ils auraient bien-
„ tôt reconnu leur erreur

„ Le plus grand mal qui puisse naître de la licence
„ attachée à cette condescendance, est que le peu-
„ ple ne vienne à se dégoûter tout-à-coup de la li-
„ berté même, fatigué des impertinences & des ab-
„ surdités que publient journellement quelques-uns
„ de ses partisans les plus zélés & les plus empor-
„ tés: tout ainsi qu'il pourrait arriver qu'un homme
„ serait moins empressé à rechercher la compagnie
„ de son meilleur ami, s'il le voyait toujours suivi
„ d'un vilain chien hargneux, grondant & aboyant
„ continuellement & sans sujet

„ Pour prouver l'irrégularité d'une pareille con-
„ duite; il suffit seulement de se rappeler que la li-
„ cence n'est peut-être jamais montée à un si haut
„ point qu'elle l'est depuis quelques années en An-
„ gleterre..... Quels sont les grands maux qui en
„ ont été la suite?.... Plusieurs personnes respec-
„ tables ont été cruellement calomniées dans des
„ brochures.... Certains barbouilleurs impudens ont
„ eu l'adresse de se soustraire au châtiment qu'ils mé-
„ ritaient:.... on a cassé des vitres ; & les caroſſes
„ d'un petit nombre de membres du parlement ont
„ été couverts de boue par la populace.... Que
„ sont ces petits désordres, comparés à la sombre &
„ morne régularité produite par le despotisme, sous
„ lequel les sujets sont forcés d'user de la circon-
„ spection la plus pénible dans toutes leurs actions:
„ ne disent jamais leurs sentimens sur les objets mê-
„ mes les moins importans, craignant que le gou-
„ vernement n'ait des espions à gage dans leurs pro-
„ pres domestiques, se défiant de leurs parens & de
„ leurs plus intimes amis, exposés en tout tems
„ aux insultes des gens en place, & à l'insolence
„ de leurs favoris?.... Le désordre, selon moi, est
„ encore moins à redouter que la sévère régularité
„ & la police tant vantée du gouvernement arbitrai-
„ re, où personne n'ose paraître ce qu'il est réelle-
„ ment, où l'homme libre est obligé de ramper de-

„ vant l'eſclave en autorité, où celui qui a du gé-
„ nie eſt forcé d'enfouir ſes talens, où, à l'imita-
„ tion des Egyptiens idolâtres, de le ſacrifier au veau
„ d'or, & où l'eſprit humain, toujours enchaîné,
„ ne ſaurait ſe permettre le moindre eſſor.

On peut joindre à ces raiſons, celles du Lord Cheſterfield dans une occaſion plus ſolemnelle. Les efforts des Miniſtres s'étaient tourné contre la liberté de la Preſſe, qu'il était beaucoup de leur intérêt de réduire. Les erreurs de leur conduite ce miſtere de corruption qu'ils avaient réduit en ſyſtême avec le plus grand ſuccès, & toutes les fautes de l'adminiſtration avaient été expoſées non-ſeulement dans les écrits politiques & périodiques des plumes les plus habiles, mais encore dans une ſuite de pieces de théâtre, qui avaient le plus grand ſuccès parmi le Peuple. Ils n'avaient pas aſſez de jugement pour diſtinguer les hommes de génie, ou ils n'en trouvaient aucun qui voulût prendre parti pour eux. Ils employaient donc de mauvais auteurs, qui n'avaient ni l'intelligence ni l'adreſſe néceſſaire pour mériter l'attention du Public. Ils entreprirent cependant la défenſe des Miniſtres & de répondre aux Critiques de leurs Antagoniſtes. La partie était tellement inégale, que bien loin de juſtifier leur conduite, ils les expoſerent à un nouveau ridicule & à devenir bientôt le mépris de toute la Nation. Les Miniſtres réſolurent donc de ſaiſir la premiere occaſion d'arrêter la ſource d'où ſortait ce torrent de cenſures dont ils étaient accablés. Le Directeur de la Comédie leur communiqua une farce qui mettait au grand jour la trahiſon & les abus du Gouvernement, & qui avait été préſentée au théâtre pour y être jouée. Cet ouvrage fut dénoncé à la Chambre des Communes. Le Miniſtere déclama contre l'inſolence, la malignité, l'indécence & la calomnie ſéditieuſe, qui s'étaient introduites depuis quelque tems dans les pieces de théâtre. Il fut propoſé, un Bill pour limiter le nombre des ſalles de ſpectacles, pour aſ-

ſu-

ſujettir tous les écrivains dramatiques à l'inſpection du Lord Chambellan, & pour les obliger d'obtenir une permiſſion pour chaque piece avant de la faire paraître ſur le théâtre. Malgré une vigoureuſe oppoſition, le Bill paſſa dans les deux Chambres avec une promptitude extraordinaire, & obtint le Conſentement royal. Dans le cours du débat, le Comte de Cheſterfield ſe diſtingua par une belle harangue, qui fera toujours l'éloge de ſa perſonne auprès de tous les amis du génie & de la littérature, ainſi que de tous ceux qui ſont animés de zele pour les libertés de leur patrie. „ Notre théâtre „ dit-il, doit certainement être retenu dans de juſ„ tes bornes; mais nos loix, telles qu'elles exiſtent „ actuellement, ſont ſuffiſantes pour l'y maintenir. „ Si nos écrivains dramatiques s'en écartent en au„ cun tems, on doit les pourſuivre & les punir. Nous „ avons des exemples de gens qui ont été châtiés „ pour des ouvrages moins criminels que quelques„ unes des pieces qu'on a repréſentées depuis peu; „ une nouvelle loi n'eſt donc pas néceſſaire: dans „ les circonſtances préſentes, tout ce qui n'eſt pas „ néceſſaire devient dangereux. Toute reſtriction „ inutile met des entraves & des fers à la liberté. „ L'un des plus grands biens, dont nous puiſſions „ jouir, l'un des plus grands biens dont le peuple „ puiſſe jouir, c'eſt la liberté: mais il n'y en a au„ cun dans cette vie qui ne ſoit mêlé de quelque mal. „ La licence eſt le mal qui ſe joint à la liberté, c'eſt „ une ébullition, c'eſt une excroiſcence; c'eſt une ta„ che ſur l'œil du Corps politique, que je ne puis „ jamais toucher qu'avec une main légere & trem„ blante, crainte de détruire tout le Corps, ou au „ moins de bleſſer l'œil ſur lequel je la decouvre. „ Si le théâtre devient quelques fois licencieux, ſi „ une Piece paraît être un libelle contre le Gouver„ nement ou contre quelque Particulier, les tribu„ naux ſont ouverts, les loix ſont ſuffiſantes pour „ punir les criminels. Si les Poëtes & les Comé„ diens doivent être reſtraints, qu'ils le ſoient com„ me les autres ſujets, par les loix connues; s'ils tom-

„ bent en faute, qu'ils soient jugés come tous les
„ autres Anglais par les loix de Dieu & par cel-
„ les du pays. Ne les assujettissions point à des
„ *loix* arbitraires, & au caprice d'aucun autre hom-
„ me. Un pouvoir remis entre les mains d'un
„ seul pour juger & déterminer sans limitation,
„ contrôle ou appel, est une espece de pouvoir
„ inconnu dans nos loix & incompatible avec
„ notre Constitution. C'est un pouvoir plus grand,
„ plus absolu, que nous n'en accordons au Roi
„ même, & dont par conséquent nous ne devons pas
„ revêtir le Lord Chambellan de sa Majesté.

Il suit de ces raisonnemens & de ces observations, qu'il est contraire aux principes de la liberté Républicaine d'astreindre la presse à une police arbitraire; & qu'elle ne doit avoir d'autres bornes que les loix civiles qui rendent responsable tout homme de ce qu'il fait, écrit ou publie. Il peut, cependant, arriver que d'infâmes libellistes abusent de cette liberté pour dérober leurs intentions perverses à l'œil severe & vigilant des loix. Un misérable Bouffon en prendra, si voulez, occasion d'exposer au ridicule les caracteres les plus honnêtes & les plus patriotes. Mais sur qui les bouffonneries font-elles impression? Sur des esprits faibles, étroits & superficiels, dont le suffrage n'est guere à envier? Qui ne rougirait pas d'être loué par une plume qui insulte les têtes les plus respectables? L'Homme honnête craint la pointe des remords plus que celle du ridicule; les traits que lui décochent les méchans lui font honneur auprès des gens de bien; il serait vraiment à plaindre s'il était loué par des écrivains vendus à la vengeance & à la calomnie. Il n'est aucun état dans le monde à l'abri du ridicule; tout honnête homme est le premier à rire des siens, lorsqu'il les voit relevés avec un agréable enjouement. S'il n'apperçoit au contraire que l'envie de dénigrer & la fureur de la vengeance, il ne peut éprouver d'autre sentiment que celui du mépris ou tout au plus de la pitié. Les

bur-

burlesques platitudes de Polichinelle peuvent-elles altérer la tranquillité d'un honnête homme? Nous n'attacherons jamais aucune importance au talent d'imprimer des injures; chacun voit d'abord qu'elles sont les raisons de ceux qui n'en ont pas; mais comme trop de gens de lettres en ont fait une arme de leur métier, au moins doivent-ils se distinguer de la foule par la maniere de l'employer. Ceux qui sont réduits à avouer qu'ils ne savent pas injurier poliment, doivent convenir aussi que leurs injures ne peuvent jamais fâcher. Quand, pressé par la force & la multitude des raisons on est reduit à payer en gambades, n'est-ce pas le comble du ridicule de se flatter d'avoir fait des blessures? Qu'on admette, si l'on veut, dans la République des lettres, l'usage de Sparte qui voulait qu'un citoyen reçût de bonne grace les traits piquans qu'on lui lançait & y repondît vivement par des traits plus piquans encore. Tout cela réjouit & amuse, quand on ne sort pas des bornes de l'urbanité. Tout cela peut même intéresser, quand le sel est tiré de la mine même du sujet; ainsi Pascal joignant le sel attique au raisonnement, rendait odieuse & ridicule la morale corruptrice des Jésuites. Mais quand les sarcasmes n'ont aucun rapport avec les matieres qui sont l'objet de la contestation & qu'ils font hausser les épaules à tous les honnêtes gens, ils décelent la faiblesse jointe à la méchanceté. Quand on employe les menaces impuissantes d'une colère ridicule; quand on se permet dans la lice littéraire des expressions que tout homme bien né n'ose prononcer en public ne peut-on pas s'écrier: *vanæ sine viribus iræ* ! dans le monde les personnes les plus honnêtes se disent quelquefois l'une à l'autre des choses un peu gaillardes qu'elles rougiraient de dire en public. Ces sortes de badinage doivent rester sous l'ombre du mystere. Si la pudeur sied bien aux graces, le mystere leur sied bien d'avantage, quand elles ont déposé le voile de la pudeur. Eh l'on veut nous donner pour du sel attique des turlupinades qui feraient rougir les bâteleurs des boulevards! Eh l'on se flatte encore d'avoir,

avec de pareils traits, foudroyé ſes adverſaires! Vraiment le plus grand mal qu'un tel Bouffon pourrait leur ſouhaiter, ce ſerait d'employer contre lui de pareilles armes.

Il peut arriver qu'une multitude déjà prévenue contre une perſonne ſur un point particulier, accueille avidement & croie ſans réflexion tout ce qu'on peut publier contre elle à d'autres égards. Il peut arriver qu'un homme, honnête, appelé dans la lice polémique par un antagoniſte impudent & adroit, n'ait pas les qualités requiſes pour défendre la plus juſte des cauſes. Sa réputation étant compromiſe injuſtement, & la réputation étant le premier des biens, il arrive alors que la liberté d'écrire n'eſt utile qu'à la calomnie & à la noirceur. N'eſt-il pas néceſſaire, dans ce cas, que le gouvernement ait pourvu aux inconveniens que cette ſituation critique pourrait cauſer dans l'état civil d'un Membre utile de la Société?

Il eſt certain qu'un innocent qui reçoit une bleſſure dangereuſe, ſans qu'on puiſſe voir la main perfide qui porte le coup, eſt vraiment un objet digne de tout l'intérêt & de toute la protection des loix; ſurtout, s'il n'a pas l'art de repouſſer le trait & de montrer ſon innocence. Voyons ſi l'on peut ſe plaindre que dans ce pays les loix n'aient pas pourvu à cet inconvénient.

Nous ferons d'abord remarquer que les feuilles, imprimées avec le nom de l'Auteur ou de l'Editeur, ne ſont pas dans ce cas. Nous pourrions rapporter pluſieurs exemples pour montrer que les plaintes portées contre les écrits revêtus de ce caractere public n'ont pas été mépriſées. On a porté des plaintes contre *l'adreſſe aux peuple des Pays-bas* & contre la prétendue *lettre trouvée entre Amersfoort & Utrecht*, écrits vraiment coupables & criminels où l'on reſſuſcite la fable de cette impoſture dont Guillaume III tira ſi grand parti. Les Auteurs de ces ouvrages, n'ayant oſé ſe préſenter, pour défendre leur aſſertions calomnieuſes, les Magiſtrats ont auſſitôt pris des précautions pour en arrêter le débit. Que

pou-

pouvaient-ils faire de plus? Le sort des Magistrats serait bien à plaindre, si, dans un tems comme celui-ci, ils étaient obligés de dévorer la multitude de productions importantes & insipides, que la fermentation actuelle fait éclore chaque jour. Il faudrait qu'ils eussent des talens qui sont au-dessus de l'homme: s'ils pouvaient juger que telle ou telle assertion est fondée ou non fondée. La liberté de la presse ne peut donc s'accorder avec aucune restrainte de police; alors il faudrait un censeur, un inquisiteur de pensées, sans l'avis duquel il ne serait permis de publier ni d'introduire aucun imprimé: & comme ce travail est extrêmement multiplié, l'inquisition censoriale absorberait une partie des revenus de l'Etat. La presse ne peut donc être soumise qu'au tribunal ordinaire des affaires civiles; cette voie a-t-elle jamais été fermée à personne? La procédure intentée contre l'Editeur du *Post van den Neder-Rhyn* à Utrecht, montre bien le contraire. Ceux qui se plaignent qu'on leur ôte la protection des loix à cet égard, se plaignent donc injustement. S'ils n'ont pas recours aux tribunaux légitimes; ils ne peuvent en accuser qu'eux mêmes. S'il arrive qu'ils y soient condamnés, ils ne doivent s'en prendre qu'à la faiblesse de leur jugement ou l'excès de leur sensibilité qui leur a montré des crimes où il n'y avait que des choses innocentes. C'est donc décrier injustement le Gouvernement que de l'accuser d'une coupable indulgence pour des écrits dont on peut appeler les Auteurs ou les Editeurs, devant un tribunal juridique. Aussi son Altesse Séréniſſime, se plaignant de l'horrible licence avec laquelle on attaque sa personne, son administration & sa maison, s'est bornée à demander, sagement, qu'il ne fût rien débité sans nom de l'Auteur ou celui de l'Editeur.

Cette précaution serait excellente; il n'est pas à douter qu'elle ne portât le coup mortel aux Editeurs de l'*Ouderwetsche Patriot*, de la *Lanterne Magique* & qu'elle n'eût étouffé dans sa source le complot

plot de ceux qui viennent d'abuſer de la liberté littéraire, pour ſoulever nos marins ; mais cette précaution, aurait-elle l'effet déſiré? Les Editeurs ne pourraient-ils pas ſe dérober encore plus impunément à la pourſuite des loix, ſous des noms fictifs ou, même en ſe bornant à la coutume uſitée dans ces ſortes de cas, en trompant l'œil vigilant des Officiers publics, par la multiplicité des noms?

Il n'eſt qu'un ſeul moyen de mettre quelque reſtrainte à la diſſémination des libelles clandeſtins & anonimes; & ce moyen eſt une émanation des loix de tous les pays. Tout homme, impatient de voir ſon honneur déchiré par des plumes qui ſe cachent ſous l'abri de la clandeſtinité, a droit de porter ſa plainte au Magiſtrat: & le Magiſtrat ne peut s'empêcher de ſévir contre tout écrit, dont l'Auteur interpellé pour défendre la cauſe, n'oſe paraître devant des juges éclairés & juſtes, & contre ceux qui, après la ſentence rendue, en favoriſeraient le débit.

On ſait que la procédure intentée contre le *Poſt van den Neder-Rhyn*, vient d'être décidée en faveur de l'Editeur de cette feuille. On vante le Plaidoyer prononcé pour ſa défenſe comme un chef-d'œuvre d'éloquence. Nous parlerons de cette affaire, lorſque nous l'aurons lu. Quand les juges auraient décidé contre lui, nous aurions, d'après les principes que nous venons d'établir applaudi à leur déciſion, parce qu'elle aurait été faite d'une maniere juridique & légale. Cette affaire prouve certainement que la liberté civile exiſte dans ce pays, que les Habitans peuvent s'honorer du nom de Républicains libres, & que l'on ne ſaurait traiter d'Auteurs ſéditieux ceux qui, dans ces tems malheureux, adoptent le langage des Souverains.

On ne peut diſconvenir que dans chaque Etat la puiſſance légiſlative n'ait le droit de ſuivre à ce ſujet telles regles qu'elle juge convenables, & qu'il n'appartient à aucune puiſſance étrangere de lui preſcrire les loix qu'elle doit adopter à cet égard. Autant la liberté de la preſſe eſt dangereuſe

reuſe dans un pays où l'autorité eſt arbitraire, autant elle eſt utile dans une République pour tenir la nation continuellement en garde contre les meſures que l'on pourrait tenter ſourdement ſur ſa liberté. Dans un tems de diviſion & de mécontentement, il ſerait bien difficile d'arrêter les murmures & les écrits que cette circonſtance fait naître naturellement. Le Monarque le plus arbitraire, dans cette occaſion, ne ſerait pas en état d'y mettre un frein. Le mécontentement qui s'évapore dans des libelles, eſt moins à craindre que celui qui couve ſourdement dans les cœurs. Le Gouvernement trouve même par cette découverte plus de facilité à prévenir les deſſeins des mal-intentionnés. On tenterait en vain de réprimer cette licence; les adminiſtrateurs qui en ſont l'objet, ſont ſeuls en état de l'arrêter: c'eſt en changeant de conduite quand elle donne priſe à la cenſure, & de ſyſtême quand il eſt oppoſé aux opinions & au deſirs du peuple. On a beau déclamer contre la licence des Gazettes & des papiers publics: la généralité des Adminiſtrateurs ne ſaurait diſconvenir à préſent, que les Ecrits même qui ont fait le plus d'offenſes à quelques individus, n'aient rendu le plus grand ſervice à la nation. Si ces écrits n'avaient pas détruit les anciens préjugés que l'*Ouderwetſche Patriot*, *Reynier Vryaarts* &c. voudraient perpétuer, quelles ſuites dangereuſes n'aurait pas eu le dernier tumulte de la Haye? Une multitude d'incidens raſſemblés ſur cette affaire font naître des conjectures & des ſoupçons de l'eſpece la plus ſiniſtre. La teneur inſolente de la premiere adreſſe, l'argent diſtribué à des vils inſtrumens ſous le ſceau du ſecret, preuve évidente qu'on prévoyait des ſuites violentes, tout cela paraîtrait indiquer un complot. Mais un incident plus ſiniſtre que tous les autres, c'eſt la diſtribution d'une brochure inflammatoire, d'une teneur qui n'a pu ſortir que de la trahiſon la plus noire & la plus coupable. On ſait à préſent, que, dans le tems où l'eſprit d'inſurrection devait éclater à la Haye & même à Rotterdam, on répandait, on diſtribuait avec profuſion une eſpece de *Dialogue entre un Amſterdammois & un Habitant de la Haye*, où le premier vomiſſait contre les Officiers de la Marine des perſonnalités & contre les matelots des horreurs propres à les irriter & à les ſoulever.

Heureuſement la trahiſon s'eſt découverte d'elle-même. Les calomnies alléguées par le prétendu Amſterdammois n'étant jamais ſorties de la plume d'aucun Ecrivain, les

ſim-

ſimples matelots ſurtout, n'ayant jamais été l'objet de la critique de perſonne, il était clair que cet écrit partait d'une main perfide qui ſe cachait ſous le maſque des patriotes, pour les accabler avec plus de facilité. Les incohérences, les contradictions ont bientôt dévoilé la perverſité de l'Auteur. La plupart des perſonnes indiquées aux matelots pour être les objets de leur fureur & de leur vengeance, n'ayant jamais frondé que l'adminiſtration générale, ou perſonnaliſé que l'Auteur du *Politiek Vertoog*, on a bientôt découvert la ſource & l'intention de cet infâme écrit. La poſtérité aura peine à croire que la faction criminelle qui cauſe tant de mal à cette République, ait pu porter à cet excès le crime & la noirceur. Cet écrit, ainſi que la *lanterne magique*, *l'Ouderwetſche Patriot* &c. dépoſeront contre cette faction juſqu'à la derniere poſtérité.

Il n'eſt pas d'honnête patriote qui n'ait vu avec horreur les écrits où l'on invente les calomnies les plus horribles pour noircir ſon Alteſſe Royale aux yeux de la nation, où l'on foule aux pieds les égards dus à ce ſexe ſi reſpectable quand il joint la ſévérité de la vertu à l'affabilité des manieres. La bonne cauſe n'a pas beſoin d'être étayée par ces infâmes moyens; elle dit à ces prétendus patriotes:

Non deferſoribus iſtis
Tempus eget.

Des faits évidemment controuvés ne ſauraient nuire à ceux que l'on attaque: les gens ſages de tous les partis déſavouent ces reſſources, odieuſes indignes & lâches; l'indignation & le mépris en empêchent l'effet: Mais, quelque exécrable que ſoit cette conduite, les Anglomanes ſe ſont rendus encore plus coupables que leurs adverſaires; (la *lanterne magique* valait ſans doute bien la *Lettre trouvée*) ce n'eſt pas aſſez: nous étions deſtinés à voir ſortir d'une tête Anglomane le projet le plus diabolique, qui ſoit ſorti d'une cervelle humaine. Peut-on imaginer une ſcélérateſſe plus raſinée que l'idée d'emprunter le langage des Patriotes pour les détruire eux-mêmes! Les Anglomanes ne ſe ſont pas contentés, dit à cette occaſion un Ecrivain du Pays, d'avoir recours à tous les ordres de l'Etat, d'abuſer même de la maniere la plus infâme de la liberté de la preſſe, pour y faire poſer des bornes. Notre gouvernement trouve que les abus de la liberté de la preſſe ne ſont pas comparables aux avantages qu'elle produit; il adopte les principes de la conſtitution Britannique à cet égard; & l'on veut lui

ſi-

assigner pour loi ceux de quelques Monarchies absolues. Le Roi de Prusse donnait, au moins autrefois, à la presse la plus grande extension ; on sait qu'on a vendu, à Berlin, le *partage de la Pologne*, avec la même liberté que dans les autres pays. Quand on parle au Grand Fréderic de quelque Ecrivain dont la plume n'a pas respecté la Majesté Royale, il demande, s'il a cinquante mille hommes à sa solde? La reponse étant toujours *donnée négativement ; en ce cas réplique le Monarque, ce n'est pas un adversaire digne de moi.*

Un nouvellisie Etranger qui n'aime pas les Etats Républicains & qui n'a pu faire agréer le plus joli partage de l'Amérique-Unie, qu'il proposait depuis six mois aux puissances Belligérantes, daignant abaisser quelquefois ses augustes regards sur l'Auteur de cette feuille, vient de nous adresser la question suivante.

„ Ce qu'il y a de certain," dit-il," c'est que les Mini-
„ stres Hollandais ayant voulu mettre sur le tapis la ques-
„ tion importante de la liberté de Navigation, &
„ insister que *la libre Navigation, conforme au traité*
„ *de Neutralité armée*, fût assurée à la République &
„ arrêtée comme un article préliminaire; le Ministere Français
„ leur a insinué très-clairement, qu'on ne verrait pas avec
„ plaisir qu'ils réveillassent ce point délicat, dont la discus-
„ sion pouvait retarder la conclusion des préliminaires;
„ que ce n'était pas le moment d'en parler; qu'on serait
„ toujours à tems d'y revenir, & que d'ailleurs on ne
„ devait pas oublier que l'Angleterre n'avait jamais reconnu
„ cette Neutralité; & qu'elle s'était bornée simplement à
„ déclarer aux Puissances Neutres, qu'elle respecterait la
„ liberté de leur Navigation, suivant la teneur des traités
„ subsistans avec chacune d'elles: ainsi les pauvres Hollan-
„ dais ne jouiront pas, comme ils s'en étaient flattés, des
„ fruits de ce traité, auquel ils ont accédé; on leur fait
„ manquer par là le grand point pour lequel ils se sont
„ laissé entraîner dans cette guerre. Les voilà donc reduits
„ à se réconcilier de nouveau avec les fiers Bretons: après
„ avoir tant déclamé contre eux; & à les ménager assez
„ pour qu'ils respectent leur Navigation sur le pié des trai-
„ tés antérieurs. C'est bien ici le cas de demander: *Oui,*
„ *mais qu'en dira le Politique Hollandais!*

Le Politique Hollandais n'ayant pas des correspondances dans les cabinets des Princes, & ne differtant que

que sur des faits sûrs & publics, ne répondra pas à cette question. Il se contentera d'y opposer le témoignage d'un autre Gazettier, dont la correspondance, est pour le moins aussi fidele que celle du premier.

„ Samedi dernier, il est arrivé," dit la Gazette de Leide en date de la Haye 18 Décembre, „ ici un Courier „ avec des Dépêches de Mr. d'Estevenon de Berkenroode, „ Ambassadeur, & de Mr. Brantsen, Ministre Plénipoten„ tiaire de la République à la Cour de Versailles, Le con„ tenu de ces Depêches est des plus propres à détruire la de„ fiance qu'on a tâché de répandre ici, relativement aux „ Négociations de paix. Nos Ministres ont entre autres in„ formé les Etats-Généraux, „que Mr le Comte de Ver„ gennes leur avait déclaré que son intention n'avait jamais „ été de détourner la République des prétentions qu'elle „ formait à l'égard de la Grande Bretagne, mais uniquement „ de lui faciliter les moyens pour prendre part, aussitôt „ que possible, aux Négociations de paix. Que dans les „ Négociations, le Roi prendrait vivement à cœur les inté„ rêts de la République: & que Lui, Mr. de Vergennes, „ remplirait avec zele les intentions de Sa Majesté à cet „ égard: mais qu'elle n'avait pû voir qu'avec regret, qu'on „ eût élevé dans la République des soupçons, comme si „ en France on avait dessein de se relâcher sur le point de „ la libre Navigation; qu'au contraire la lettre, dont Mr. „ de Rayneval avait été chargé à son départ pour Londres, „ avait spécialement contenu un appui ultérieur des In„ terêts de la République. Mrs. de Berkenroode & Brant„ sen ayant témoigné, *combien L. H. P. étaient sensibles à* „ *l'assurance ouverte & positive de la restitution de toutes* „ *les Possessions de notre Etat*, Mr. de Vergennes répondit „ que la République pouvait se reposer entierement sur l'in„ clination que S. M. lui portait, & qu'en conséquence „ Lui, Mr. de Vergennes, avait de nouveau pressé, dans „ une de ses dernieres dépêches pour Londres, ce qui re„ gardait les Pays-Bas-Unies, en ajoutant que les Anglais „ *devaient être justes à l'egard de la République: que le* „ *Roi ne pouvait point l'abandonner; que par conséquent* „ *l'on s'attendait à cette justice.*"

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XCIX. LUNDI, ce 30 DÉCEMBRE, 1782.

CHAPITRE LVI.

Coup d'œil sur la politique des principales Puissances qui figurent sur le théâtre actuel de l'Europe.

La guerre imminente entre la Russie & la Porte augmente le concours de ces guerriers qui cherchent la fortune ou la gloire des combats partout où ils espérent de la rencontrer. Ces braves, toujours prêts à défendre l'épée à la main, leurs opinions & la nation à laquelle ils s'attachent, eurent dernièrement à Trieste une dispute assez vive dans une hôtellerie où ils logeaient pêle-mêle. Le procès-verbal de leur querelle fut dressé par un spectateur qui avait la poitrine trop faible pour y prendre part.

Les Interlocuteurs étaient un *Anglais*, un *Russe*, un *Hollandais*, un *Espagnol*, un *Français*, un *Autrichien*, un *Prussien*, un *Tartare*, un *Américain* & un *Turc*.

L'*Anglais* à l'Autrichien. Votre Commerce de ce port & celui d'Ostende abusent étrangement de la situation des affaires pour s'aggrandir: les anciens traités garantis.....

L'Autrichien. Qu'appelez-vous garantis? Il eſt bien étonnant que ce ſoit vous qui parliez de garantie. Eh! depuis quand êtes vous ſi rigides obſervateurs des traités qui vous incommodent, ou qui vous gênent?

Le *Hollandais.* Cela n'eſt pas bien ancien: car l'Angleterre nous a attaqués récemment dans toutes nos poſſeſſions, malgré les traités par leſquels elle nous les avait garanties.

Le *Pruſſien.* C'eſt votre faute, ſi ce malheur dure encore, puiſque vous n'aviez qu'à ſeconder votre généreux allié.

Le *Français.* Nous y allions, nous, en effet bon jeu, bon argent.

Le *Hollandais.* On le voulait de même à Amſterdam, mais on avait intérêt à ne le pas vouloir à la Haye; de ſorte que nos vaiſſeaux, toujours prêts au Texel, y étaient toujours retenus, tantôt par un accident, tantôt par un autre.

Le *Pruſſien.* Mais votre Commerce ſouffrait; pourquoi ne pas demander à la Neutralité armée de vous prêter au moins ſon pavillon?

Le *Hollandais.* La Neutralité aimait mieux employer le ſien pour ſoi que pour les autres.

L'*Anglais.* Sous le bon plaiſir de notre Amirauté!

Le *Pruſſien.* Vous vous vantez ſûrement, car je n'ai jamais ouï dire à Berlin, que nos Convois, eſcortés par un ſeul Cutter, par une ſeule Chaloupe, ayent été viſités par aucun vaiſſeau Anglais, ni même qu'ils aient en beſoin d'eſcorte; ils ſont cependant reſpectés, quoique nous n'ayons comme vous, une marine guerriere; c'eſt que nous ne nous expoſons pas deux fois à recevoir des outrages.

L'*Anglais.* C'eſt une politeſſe particuliere de voiſin à voiſin.

Le *Hollandais.* Je demeure d'accord des raiſons qui déterminent cette politeſſe; mais la République eſt voiſine auſſi de l'Angleterre, pourquoi cette verſatilité dans les principes?

L'*An-*

L'*Anglais*. Les nôtres ſont toujours fondés ſur la même baſe.

L'*Américain*. Eh! quelle eſt cette baſe?

L'*Anglais*. Notre Intérêt.

L'*Autrichien*. D'après cet aveu, comment pouvez-vous trouver mauvais que nous profitions des circonſtances favorables à l'intérêt de notre Commerce?

L'*Anglais*. Si je ne le trouve pas mauvais aujourd'hui, il n'en ſera pas toujours de même; attendez que nous ayons repris notre ancienne ſuprématie des mers, & vous verrez....

Le *Français*. Vous l'entendez tous, Meſſieurs: des menaces? (Ici tous les Interlocuteurs parlent ſi fort à la fois qu'on ne put appercevoir qu'un ſentiment d'indignation.)

L'*Américain ajouta*: Cependant l'indépendance va être reconnue.

L'*Anglais*. C'eſt ſuivant le ſyſtême qui prévaudra au Parlement; les événemens de la mer décideront du reſte.

Le *Ruſſe*. Ils ne décideront pas du ſort de la Crimée; & peut-être Conſtantinople ...

Le *Turc*. O Mahomet! protege le Croiſſant!

Le *Tartare*. Mais ne permets pas que notre empire retombe ſous le deſpotiſme du Serrail!

L'*Anglais*. Nous veillons à cela.

L'*Eſpagnol*. Vous voulez donc vous mêler de tout? Allons, amis, réuniſſons nous, contre cet ennemi commun, qui oſe propoſer à l'Europe entiere de l'aider à reprendre ſon antique fierté pour aſſujettir à ſes caprices toutes les mers.

L'*Anglais*. Si vous êtes tous contre un, nous céderons; mais craignez.

Le *Français*. Ne craignez rien: notre ſouverain eſt juſte; il cherche le bien de toute l'Europe. Eh! quel eſt celui d'entre vous, qui ait à ſe plaindre de ſa loyauté.

Le *Hollandais*. Ce n'eſt pas nous, il nous défend.

Le *Ruſſe*. Notre Commerce s'accroît depuis qu'il combat pour la liberté.
Le *Pruſſien*. Le nôtre auſſi.
L'*Autrichien*. C'eſt tout comme chez nous.
L'*Eſpagnol*. Nous avons repris Mahon.
L'*Américain*. Et nous avons acquis la liberté.
L'*Anglais*. Graces à .... *il n'en put dire davantage: les injures éclaterent bientôt, on en vint aux coups, & un Juge de paix ſurvint: il ordonna que l'Anglais ſerait envoyé dans une Iſle voiſine ſeul & que les autres Interlocuteurs, qui auraient quelques griefs contre les Français, vivraient loin de lui. Ils demeurerent tous enſemble & ils ne trouverent plus entre eux aucun ſujet de rire.*

Ce badinage jette un trait de lumiere ſur les affaires générales. On ne peut ſe diſſimuler que les tems actuels ne ſoient prêts à enfanter les plus grands événemens. Le partage de la Pologne ayant détruit d'un côté l'équilibre & le reſte chancelant des anciens principes encore reſpectés en Europe, & pluſieurs Potentats de cette partie du monde indiquant aſſez les vues ambitieuſes qu'ils couvent dans leurs cœurs, on doit s'attendre aux plus grandes révolutions. La France (qui le dirait?) eſt actuellement le centre de cet équilibre; c'eſt elle qui eſt la plus intéreſſée à le maintenir & la plus puiſſante pour le faire reſpecter.

Tous les yeux ſont actuellement fixés ſur la pacification prochaine entre les Puiſſances maritimes. On peut aſſurer, ſans crainte d'être démenti, que ſi elle réuſſit cet hiver, la paix ne ſera pas de longue durée. Les Anglais ne la deſirent viſiblement que pour avoir un moment de répit, s'armer avec plus de facilité, attirer les Américains dans leurs intérêts & prévenir le danger que court l'Angleterre de perdre juſqu'à l'eſpoir d'avoir jamais quelque influence en Hollande, par l'ardeur avec laquelle le parti Républicain profite des troubles préſens pour re-

recouvrer ſes anciennes prérogatives envahies par le Stathoudérat. Pour concevoir cette derniere idée, il n'eſt pas néceſſaire qu'il y ait une correſpondance réguliere entre Londres & la Haye; les affaires publiques en montrent la juſteſſe; & le Stathouder, ſans avoir beſoin d'un tel moyen, ſemble expoſer aſſez ſes principes & ſes idées politiques relativement à la France & à l'Angleterre dans diverſes brochures qu'il n'oſe déſavouer.

Mais les Anglais peuvent-ils ſe flatter de regagner ſi promptement l'amitié des Américains?

Il eſt certain d'abord que la France eſt ſinguliérement intéreſſée à prolonger encore cette guerre, au moins d'une année, pour cimenter de plus en plus ſes liaiſons en Amérique & l'influence qu'elle commence à acquérir dans les Pays-Bas-Unis. Mais eſt-il bien ſûr que les Américains & les Hollandais, dans le cas où la paix ſe fît cet hiver, retourneraient auſſi facilement qu'on le ſuppoſe, dans les intérêts de la Grande-Bretagne?

Ecoutons les Américains s'expliquer à cette occaſion. On ſait que le célebre Raynal a, dans la derniere édition de ſon *Hiſtoire Philoſophique & Politique*, donné un précis ſur la Révolution Américaine. Cet ouvrage qui a emporté tous les ſuffrages par la juſteſſe des principes & la ſublimité des idées, a révolté tous les Américains par l'infidélité de la narration. L'Abbé, ayant ôſé avancer que l'*Américain tenait ſecretement ſes regards tournés vers ſa Mere-patrie & ſe réjouirait du déſaſtre de ſes alliés, s'ils étaient compatibles avec ſon indépendance*, un Américain en place qui s'eſt donné la peine de réfuter les aſſertions erronées de cet ouvrage, réfute ainſi cette derniere.

„ Tracer des portraits de fantaiſie eſt une eſpece „ d'attaque & de repréſailles à laquelle une grande „ partie des hommes aiment à ſe livrer avec complai- „ ſance. Le vrai philoſophe devrait être au deſ- „ ſus de cette faibleſſe, ſurtout dans un cas qui

 „ peut

„ peut causer du mal, sans produire aucun bien; „ dans un cas où l'offense ne peut être justifiée par „ aucune provocation. L'Auteur aurait pu imaginer „ une différence de caractere pour chaque nation „ du monde; les autres, en revanche, en imagine- „ raient de leur côté, jusqu'à ce que dans ce conflit „ d'esprit, on ne pût plus distinguer les nuan- „ ces du caractere véritable. La gaîté d'une na- „ tion & la gravité d'une autre peuvent être, par „ un coup léger de pinceau, représentés sous les „ couleurs les plus bizarres; & le peintre peut deve- „ nir aussi ridicule que la peinture.

„ Mais pourquoi l'Abbé n'a t-il pas plongé ses „ regards plus avant, pour peindre aussi les bonnes „ qualités des diverses parties? Pourquoi ne s'est-il „ pas arrêté avec complaisance sur cette grandeur „ d'ame, cette noblesse de sentimens qui a caracté- „ risé la conduite de la France dans ses conquêtes „ actuelles & a arraché des expressions de recon- „ naissance de la part même de la Grande-Breta- „ gne?

„ Il est cependant un point (& l'on pourrait en „ indiquer plusieurs autres) sur lequel les Puissances „ Alliées sont d'accord; c'est dans la maniere avec „ laquelle elles se disputent à qui montrera le plus „ de noblesse envers leurs ennemis. L'Espagne a „ confirmé cette remarque dans sa conquête de Mi- „ norque & des Isles de Bahama. L'Amérique ne „ s'est jamais démentie en procédés humains depuis „ le commencement de la guerre, malgré les pro- „ vocations révoltantes dont elle a été la victime. „ L'Angleterre seule s'est piquée de persister dans „ le système d'insolence & de cruauté qu'elle avait „ adopté.

„ Mais pourquoi l'Amérique demeurerait-elle „ chargée d'un accusation qu'elle n'a pas méritée par „ sa conduite, encore moins par ses principes, & qui, „ si elle était vraie, serait une tache à son honneur? „ Pourquoi l'accuser de manquer d'attachement pour

„ ses

„ ſes alliés, ou de ſe réjouir de leurs déſaſtres? Il
„ eſt vrai qu'elle s'eſt attachée opiniatrément à
„ montrer à l'Univers qu'elle n'était pas l'aggreſſeur
„ vis-à-vis de l'Angleterre, qu'elle n'avait ni cher-
„ ché, ni même deſiré cette querelle. Mais tirer
„ des inductions de ſa candeur & même de ce qui
„ la juſtifie, pour porter le coup mortel à ſa répu-
„ tation, (& je ne vois pas qu'on puiſſe en tirer d'ail-
„ leurs) cela n'eſt ni beau ni juſte."

„ La maniere dont les Américains rejeterent en
„ 1776 les propoſitions Britanniques, avant qu'ils
„ euſſent aucun preſſentiment d'une alliance avec
„ la France, peut-elle ſe concilier avec le tableau
„ que fait Raynal de leurs diſpoſitions? Ont-
„ ils laiſſé échaper dans leur conduite un ſeul trait
„ qui ait fourni matiere à cette peinture? Mais il eſt
„ un témoignage irréfragable, bien propre à montrer
„ le contraire; c'eſt que de tous les paquets de let-
„ tres que l'on a interceptés en différentes parties
„ de l'Amérique & portés à New-York, lettres dont
„ l'on a publié les traits les plus propres à ſemer
„ la diviſion & à noircir les Américains, il ne s'eſt
„ trouvé dans aucune rien qui puiſſe avoir donné lieu
„ à cette accuſation."

„ Il n'eſt pas un pays, où l'on ſoit moins gêné
„ par le gouvernement dans la liberté de produire
„ ſes ſentimens & ſes idées; & s'il eſt quelques en-
„ traves à ce ſujet, elles ne viennent que de la
„ crainte du reſſentiment populaire. Si donc au-
„ cun trait de la correſpondance particuliere ou
„ publique n'autoriſe des inductions pareilles, ſi
„ même à raiſon des diſpoſitions générales du peuple
„ il ne ſerait pas ſûr de montrer de la joie du
„ déſaſtre de cet allié: ſur quels fondemens, dis-
„ je, une telle accuſation poſerait-elle? Nous
„ ne pouvons ſavoir quelles ſortes de compagnie
„ Raynal a fréquentées en France; mais nous
„ pouvons aſſurer que les informations qu'on lui a
„ fournies ne regardent aucunement l'Amérique."

„ Si Mr. Raynal ſe fût trouvé en Amérique

„ lorſqu'on y apprit la nouvelle du malheur arrivé
„ à la Flotte du Comte de Graſſe dans les Indes-Oc-
„ cidentales, il aurait vu clairement ſon étonnante
„ mépriſe. Je ne me rappelle pas un ſeul exemple,
„ ſi ce n'eſt la perte de Charlestown, qui ait af-
„ fecté plus vivement les eſprits & qui leur ait
„ cauſé plus d'agitation, de crainte & d'eſpérance,
„ que les premiers bruits avant-coureurs encore
„ douteux de la vérité ou de la fauſſeté de cette
„ nouvelle. Si la perte n'eût regardé que nous,
„ elle n'aurait pas fait une impreſſion ſi profon-
„ de; cependant cet accident n'avait aucun rapport
„ direct à l'Indépendance de l'Amérique."

„ Peut-être, "dit ailleurs le même Ecrivain,
„ jamais deux événemens ne ſe combinerent d'une
„ maniere plus forte & plus intime pour combattre
„ & diſſiper nos préjugés, que l'indépendance de
„ l'Amérique & ſon alliance avec la France. Nous
„ en ſentons les effets, & leur influence s'étend
„ déjà à l'ancien monde, auſſi bien qu'au nouveau.
„ La tournure des idées, la maniere de penſer du
„ peuple, ont éprouvé une révolution encore plus
„ extraordinaire que la révolution politique du
„ pays. Nous voyons avec d'autres yeux; nous en-
„ tendons avec d'autres oreilles, nous penſons avec
„ d'autres idées que nous ne faiſions auparavant.
„ Nous enviſageons nos anciens préjugés, comme
„ s'ils euſſent été les préjugés d'un autre peuple.
„ Nous voyons & connaiſſons actuellement que c'é-
„ taient des préjugés & rien autre; & dégagés de
„ nos entraves, nous poſſédons une liberté d'eſprit
„ dont nous n'avions aucune idée. Jamais les argumens,
„ tout éloquens qu'ils aient pu être, ni les raiſons les
„ plus ſubtiles n'auraient produit un changement ſi
„ néceſſaire à l'extenſion de l'eſprit & à la connaiſ-
„ ſance du monde, ſans ces deux événemens, la
„ Révolution & l'Alliance."

„ Si l'Amérique ſe fût dé achée peu-à-peu de la
„ Grande-Bretagne, on n'aurait obſervé aucun

„ chan-

„ changement important dans les idées. Les mêmes
„ notions, les mêmes préjugés, les mêmes senti-
„ mens auraient prévalu, comme auparavant, dans
„ les deux pays, & toujours esclaves de l'erreur &
„ de l'éducation, ils auraient suivi la route battue
„ de l'habitude. Mais, remuée par les moyens que l'on
„ fait, par rapport à nous mêmes, à la France & à
„ l'Angleterre, toute la masse du cœur s'est purgée
„ des souillures, du poison & de la rouille qui l'in-
„ fectaient, & s'est ouverte aux impressions des idées
„ saines & généreuses."

„ Jamais peut-être il n'y eut d'alliance posée
„ sur une base plus étendue que celle entre la Fran-
„ ce & l'Amérique, & les progrès qu'elle a faits sont
„ dignes de remarque. Ces deux pays n'avaient
„ été ennemis l'un de l'autre, que par rapport à l'An-
„ gleterre. Ils n'avaient originairement aucun sujet
„ de querelle l'un avec l'autre; si ce n'est pour
„ l'intérêt de l'Angleterre qui armait l'Amérique
„ contre la France. Dans ce tems là les Américains
„ séparés du reste de l'Univers par un espace im-
„ mense, & bercés dans tous les préjugés de ceux
„ qui les gouvernaient, croyaient de leur devoir
„ d'agir comme on leur insinuait. C'est ainsi qu'ils
„ s'épuisaient pour faire des conquêtes non à leur
„ avantage, mais pour celui de leurs maîtres, qui
„ les traitaient comme des esclaves."

„ Une longue suite de duretés & d'outrages, & la
„ rupture occasionnée enfin par le commencement
„ des hostilités à Lexington le 19 Avril 1775, fit
„ naître de nouvelles idées. L'esprit, auparavant uni-
„ quement tourné vers l'Angleterre, se porta sur l'Uni-
„ vers entier, & nos préjugés ainsi que nos souf-
„ frances subirent une épreuve qui le fit replier sur
„ lui-même; enfin, nous trouvâmes les premiers
„ aussi contraires à la raison & à l'humanité que les
„ derniers étaient peu compatibles avec nos droits
„ civils & politiques. Pendant que nous avancions
„ ainsi par degrés dans le vaste champ de l'amour

„ de tous les hommes, l'alliance avec la France fut
„ conclue; alliance formée, non pour être éphemere,
„ mais éternelle, parce qu'elle eſt aſſiſe ſur des fonde-
„ mens ſolides & généreux, avec des avantages égaux
„ & réciproques; & la maniere aiſée & affectueuſe avec
„ laquelle les parties ont communiqué enſemble de-
„ puis, en a fait une alliance non de cours mais de
„ nations. Les eſprits ſont actuellement unis auſſi
„ bien que les intérêts, & nos cœurs auſſi bien que
„ notre proſpérité nous invitent à les maintenir."

„ Les Anglais, n'ayant pas éprouvé ce chan-
„ gement, n'en avaient aucune idée. Ils careſ-
„ ſaient avec complaiſance les mêmes préjugés que
„ nous foulions aux pieds; ils imaginaient conſer-
„ ver priſe ſur l'Amérique par la conſervation de
„ ces mêmes idées étroites que l'Amérique re-
„ jetait. Ils s'énorgueilliſſaient des choſes que nous
„ mépriſions: voilà la principale cauſe qui a fait
„ échouer toutes leurs négociations, fondées ſur
„ cette baſe. Nous ſommes réellement un autre
„ peuple; nous ne pouvons plus retourner à notre
„ ancienne ignorance & à nos vieux préjugés. L'eſprit
„ une fois éclairé ne retombe plus dans les ténebres. Il
„ n'eſt ni dans l'ordre des probabilités, ni dans
„ l'ordre des poſſibles, que l'eſprit retombe dans
„ l'ignorance d'une choſe qu'il ſait; ainſi toute en-
„ trepriſe de la part de l'Angleterre, calquée ſur
„ les anciennes idées de l'Amérique, & ſes vues
„ pour les renouveler, reſſemblent à ceux d'un
„ homme qui voudrait perſuader à quelqu'un pour-
„ vu de bons yeux de ſe rendre aveugle, ou doué
„ de bons ſens, de devenir un ſot. La premiere
„ ſuppoſition eſt contre la nature & la ſeconde im-
„ poſſible."

„ L'Abbé Raynal remarque qu'un de ces pays eſt
„ une Monarchie & l'autre une République. Mais
„ quelles ſuites peut avoir cette différence? Les
„ formes de gouvernement n'ont rien de commun
„ avec des traités. Les premieres n'ont rapport

„ qu'à

„ qu'à la police intérieure des pays; les seconds à
„ leur politique extérieure : & tant que toutes d'eux
„ rempliſſent leur devoir, nous n'avons pas plus
„ de droit à nous ingérer dans les affaires domeſti-
„ ques de l'une ou de l'autre, que nous n'en avons à
„ nous informer des intérêts particuliers de telle ou
„ telle famille."

„ Si Raynal eût un peu réfléchi, il aurait vu que
„ les Cours ou les Puiſſances inveſties du pouvoir ſu-
„ prême dans chaque pays, quelle que ſoit la forme
„ du gouvernement, ſont des Républiques à l'égard
„ l'une de l'autre. Voilà le premier, voilà le vrai prin-
„ cipe des alliances. L'antiquité peut donner la
„ préſéance, & le pouvoir produit naturellement
„ le plus ou moins de credit ; mais leur droit reſpectif
„ n'eſt jamais un ſujet de diſpute. C'eſt auſſi une choſe
„ digne de remarque ; qu'un pays monarchique ne
„ ſaurait éprouver aucune altération dans ſa tran-
„ quillité par une alliance avec un Républi-
„ cain ; que ſi les gouvernemens républicains ont à
„ craindre quelque choſe, ce n'eſt pas de leurs liai-
„ ſons étrangeres, mais de quelques convulſions &
„ complots inteſtins. La France eſt en alliance avec
„ le corps Helvétique depuis plus de deux cens
„ ans ; & la Suiſſe ne laiſſe pas de conſerver ſa
„ conſtitution Républicaine auſſi intacte, que ſi elle
„ s'était alliée avec une République. D'ailleurs, ce
„ n'eſt pas unmal qu'il y ait une mélange pareil
„ dans le monde politique. Il y a quelque choſe à
„ apprendre de la différence des mœurs & des ſen-
„ timens ; c'eſt même par cette liberté de corre-
„ ſpondre enſemble, ſans s'ingérer dans les affaires
„ domeſtiques l'un de l'autre, que l'amitié s'étend &
„ que les préjugés ſe détruiſent."

Ainſi parle le celebre Auteur du *Sens Commun*, Thomas Paine (*), Américain, qui, par ſon gé-
nie

(*) Dans un ouvrage intitulé : *Lettre à Mr. l'Abbé Raynal* ſur les affaires de l'Amérique-Septentrionale, dans laquelle on

nie & ſes emplois, était à portée de connaître à fond l'état des choſes. Nous autres Européens, qui voulons juger des diſpoſitions de ce peuple éloigné, voilà les guides que nous devons ſuivre, plutôt que les idées creuſes des faiſeurs de projets, ou les récits intéreſſés dont le Miniſtere Anglais s'eſt longtems laiſſé bercer en voulant tromper les autres Nations. On croit que les Anglais ont adopté pour ſyſtême d'abandonner toute hoſtilité contre l'Amérique, d'inviter même les Américains par toutes ſortes de prévenances, à former avec eux des liaiſons mercantiles & politiques. Ces réflexions montrent s'il ſera facile de réuſſir dans ce projet ſans le concours de la France, c'eſt-à-dire, ſans une pacification générale Voyons à préſent quel eſpoir ont les Anglais de réuſſir dans le projet de ramener la République des Pays bas-Unis à l'ancienne dépendance qu'ils cachaient ſous le titre brillant & trompeur d'alliance.

Pour rendre la voie de la réconciliation plus facile entre les deux pays, nos Anglomanes ont imaginé de jeter tout le blâme de cette guerre ſur la République. Ils ont même, à force de ſophiſmes & de mauvaiſe foi, ſu lui trouver des griefs que les Etats-Généraux ont laiſſé ſans réponſe dans leur manifeſte. Mais comme il importe infiniment de la prévenir à jamais contre l'idée de former une alliance nouvelle avec l'Angleterre; comme on ne ſaurait dans ce cas, trop expoſer les dangers & les malheurs d'un petit Etat, s'alliant avec un plus grand (*) dont

on releve les erreurs qui ſe préſentent dans *l'Hiſtoire de la Révolution de l'Amérique.* Cette brochure intéreſſante & propre à ſervir de correctif & de ſuppiément à la derniere édition de *l'Hiſtoire Philoſophique & Politique* eſt actuellement ſous preſſe & paraîtra dans peu en Français chez l'Editeur de cette feuille.

(*) l'Eſpagne, dit le plus lâche des Anglomanes de ce pays, ſera toujours le perdant par rapport au pacte de famille avec la France. Elle n'a, dit-il, que neuf millions d'habitans

&

dont l'intérêt contrarie l'intérêt du plus faible. On ne disconviendra pas que nous ne soyons fortement intéressés à maintenir une marine guerriere pour faire respecter notre marine marchande. Qui ne sait tous les artifices des Anglais pour nous tenir désarmés à cet égard. En 1759, dans le tems que le timon des affaires de la République était tenue par une Princesse de la maison régnante en Angleterre, & qu'on parlait dans la République de repousser par la force les violences & les pillages des corsaires Anglais, voici la déclaration menaçante que nous fit le Ministere Britannique.

„ Qu'en cas que la Hollande ou les Vil-
„ les commerçantes situées dans cette Provin-
„ ce, pour la *prétendue* protection de leur com-
„ merce, équipassent & missent en mer 18 à
„ 25 vaisseaux de guerre (*ce qu'elle n'était pas en*
„ *droit de faire, en vertu de leur union avec les autres*
„ *Provinces* (**),) on traiterait ces vaisseaux com-
„ me des forbans, & que si les Etats-Généraux
„ équipaient une flotte, on regarderait cela com-
„ me une déclaration de guerre." Voilà le langage insolent & inusité parmi des Nations libres & indépendantes, qu'on employait en Angleterre pour éluder les justes demandes des négocians Hollandais. Ils estimerent leur perte à 100 millions, mais ils n'en eurent aucune satisfaction.

Le soulevement des Colonies Anglaises dans l'Amérique-Septentrionale fit naître une nouvelle guerre entre la Grande Bretagne & la France; cette derniere ayant pris le parti de secourir les insurgens & de les reconnaître indépendants. Cette guerre commença sans déclaration formelle, & néanmoins les vaisseaux de guerre & les armateurs Anglais prirent un grand nombre de bâtimens marchands neutres, sous le pré-

& quatre-vingt millions de revenus; elle se trouve par là sous la tutelle de son allié qui a vingt millions d'habitans & quatre cens millions à son service.

(**) Preuve qu'il y avait alors dans ce pays des Citoyens qui sacrifiaient la patrie à l'étranger.

prétexte ordinaire qu'ils contenaient des marchandises de contrebande ou ennemies.

Les Envoyés de Dannemarck, de Suede, de Prusse, de Russie & des Etats-Généraux firent des plaintes. Plusieurs Navires furent rendus avec dépens & dommages; mais on retint les prétendues marchandises de contrebande en les payant aussi bien que le fret. C'était une indulgence, disait l'Anglais, mais momentanée; parce que les fréteurs de ces bâtimens n'avaient pas été instruits de la rupture, mais il ajouta, qu'à l'avenir cette raison ne servirait plus d'excuse.

Au nombre des marchandises de contrebande, les Anglais mettaient non-seulement les armes & munitions de guerre; mais aussi le bois servant à la construction des vaisseaux & tous les autres matériaux propres à leur équipement: cependant les munitions navales sont, selon l'usage reçu en Europe, des marchandises permises, si dans des traités particuliers elles n'en sont pas exceptées.

Dans le traité de Commerce fait en 1764 entre l'Angleterre & les Pays-bas-Unis, on a expressément compris parmi les marchandises licites, les effets suivans, comme *chanvre*, *lin*, *toutes sortes de poix*, *cordages*, *voiles*, *ancres*, *mâts*, *planches*, *poutres & bois travaillés de toute espece d'arbres*, *& ce qui peut servir à construire des vaisseaux ou à les radouber*.

Malgré cette stipulation favorable, les Anglais prirent tous les bâtimens Hollandais chargés de munitions navales. Il est vrai qu'elles furent payées, mais, d'après les plaintes que les propriétaires en firent, à un prix arbitraire. Les Corsaires attaquerent aussi d'autres vaisseaux Hollandais, & y exercerent souvent des violences énormes, comme ils avaient fait dans la guerre précédente.

Sur les réclamations continuelles des Négocians, des Propriétaires & des Maîtres de vaisseaux, les Etats-Généraux résolurent de faire convoyer leurs bâtimens marchands par des navires de guerre.

Les affaires étant dans cette situation, le Chevalier Yorke, Ambassadeur de la Grande-Brétagne, qui depuis le commencement des troubles s'était donné tant de mouvemens pour engager la République à faire cause commune avec l'Angleterre, voulut faire changer les Etats de Résolution. Il allagua dans un Mémoire, qu'il leurs remit, les raisons qui les y devaient déterminer. „ Il se flattait, "disait-il enfin," qu'ils „ n'autorisaient point leurs sujets, de transporter „ sous Convoi en France des munitions navales; ou en d'autres termes: il demanda, „que les Etats se „ relâchassent sur l'article du Traité susdit, qui per„ met le transport des marchandises à des places en„ nemies." La conséquence fut une déclaration des Etats, où ils dirent, „ que les bâtimens chargés de „ pareilles marchandises, n'auraient pas à jouir de la „ protection des vaisseaux de guerre."

Cette complaisance, qui sacrifiait les droits essentiels de la République aux convenances intéressées d'un voisin, prouvait l'extrême desir de maintenir la paix avec lui: mais cette déférence extrême déplut à la Cour de France; elle regarda la déclaration des Etats comme incompatible avec une exacte Neutralité, parce qu'elle lui était préjudiciable & favorisait son ennemi. Louis XVI révoqua donc a l'égard des sujets de la République, non-seulement les avantages annoncés par son ordonnance concernant le Commerce & la Navigation des bâtiments neutres, mais, par un nouveau réglement, il assujettit aussi les navires des Pays Bas-Unis à quelques droits dont ils avaient d'ailleurs été affranchis dans le Royaume.

La Navigation & le Commerce des habitans des Pays-Bas-Unis souffrit parlà, tant du coté des Français que de celui des Anglais. Les plaintes fréquentes & souvent réitérées que les Négociants en firent, porterent enfin les Etats-Généraux à la résolution (25 d'Avril 1779) de donner indistinctement des convois aux bâtimens marchands; & de faire équiper à cette fin trente deux vaisseaux de guerre & Frégates. Cette Résolution produisit une déclaration du Roi de France,

par

par laquelle le dernier Réglement, si préjudiciable au commerce des Pays-bas-Unis, était supprimé.

L'infâme Auteur du *Politiek-Vertoog*, qui a dénaturé la vérité de ces faits, ne pourra nier que les Etats-Généraux ne fussent encore plus autorisés à cette derniere Résolution qu'à la premiere. Mais les Anglais, accoutumés à nous proposer leur volonté & leur convenance pour notre regle, en prirent occasion de pousser plus loin leur entreprise. Non-seulement ils saisirent les bâtimens des Etats chargés de munitions navales, ils en confisquerent même la cargaison. Le premier Janvier 1780, le Commodore Anglais Fielding attaqua le Convoi même de la République, commandé par le Contre-Amiral Comte de Byland.

Tout l'Univers sait les détails de cette attaque inique & odieuse de la part des Anglais. Cette hostilité manifeste autorisait les Etats à en venir aux voies de fait & à repousser la force par la force.

Il semble qu'en Angleterre on avait formé le projet de se dédommager en partie de ce qu'on pourrait perdre dans les Indes-Occidentales, sur les propriétés des habitans de la République, & même sur leurs établissemens; on les provoquait à la guerre pour tomber sur leurs possessions dans les deux Indes, qu'on savait être sans défense.

On connaissait parfaitement sa faiblesse actuelle, la décadence de sa marine, & surtout l'inclination de quelques uns des principaux administrateurs à faire échouer tout ce qui pouvait tendre à les relever. On ne craignait pas d'irriter un Ennemi qu'on méprisait. On espérait profiter de cette circonstance pour en tirer des avantages considérables & même des moyens pour continuer une guerre qui devenait tous les jours plus onéreuse & plus funeste.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. C. LUNDI, ce 6 JANVIER, 1783.

Suite des CHAPITRES L, LI, & LIII. *sur les intérêts communs entre l'Amérique-Unie & les Puissances maritimes de l'Europe, contenant les raisons essentielles qui déterminent l'Angleterre à reconnaître l'indépendance Américaine.*

Nous pourrions arrêter nos regards sur la situation présente de la Grande-Bretagne; jamais spectacle plus intéressant! Ce Royaume qui, n'aguere, faisait trembler toutes les Puissances de l'univers, qui seule balançait par ses forces navales toute la marine des autres nations, qui avait conquis des empires & qui même au milieu de ses revers se couvrait de lauriers, ce Royaume dis-je, est obligé de sceller, à la face du monde entier, le démembrement d'un nouvel Etat sorti de son sein. Un sacrifice aussi douloureux, doit coûter beaucoup à sa fierté: il n'est pas étonnant que cette crise excite les clameurs de la foule des enthousiastes ignorans, qui peuplent cette Isle orgueilleuse: *Treize Colonies* disent-ils, *abandonnées sans retour, sans équivalent, sans indemnisation!* Le moindre commis de Londres dont le commerce avec les Colonies était comme une goutte d'eau dans la mer, pousse les hauts cris cette idée; il parle comme s'il avait perdu ses établissemens,

ſes colonies, ſes terres, ſes biens, ſes poſſeſſions. Aucun ne s'aviſe de ſe rappeler que ces prétendus rebelles forment une nation, une nation puiſſante avec laquelle il a fallu rompre le pacte ſocial qui l'attachait à la métropole; qu'ils n'ont pas plus été les ſujets d'un Citoyen de Londres, qu'un Gallois n'eſt le ſujet d'un fermier du Comté de Lancaſtre. Perſonne n'obſerve que ce n'eſt pas une grande faveur que d'accorder aux Américains ce dont ils ſont en poſſeſſion. L'Angleterre n'eſt-elle pas fortement intéreſſée à faire la paix, pour recouvrer par le commerce ce qu'elle a perdu en autorité chez les Américains, & à prévenir les ravages intérieurs que la guerre cauſe dans ſes finances, ſa population (*) &c.? Voyons comment l'Antagoniſte des *Pen-*

(*) Pluſieurs calculs de comparaiſon pris dans le Comté de Worceſter, ont montré une grande augmentation de population, dans cette partie du Royaume, depuis la cinquieme année de la Reine Eliſabeth. La Perſécution des Proteſtans en France, en Flandre & Allemagne, en différens tems, y a fait refluer un grand nombre d'habitans: l'augmentation du Commerce, & pluſieurs autres circonſtances, ont encore contribué à augmenter cette population; mais le nombre a conſidérablement diminué depuis le commencement de la derniere guerre. Le nombre des tués, les émigrations conſidérables, ſurtout de l'Ecoſſe, de l'Irlande, du Nord de l'Angleterre & des Côtes maritimes, conjointement avec la malheureuſe guerre en Amérique & ſes ſuites, ont fait un vuide affreux. Les habitans de Hinderminſter ont diminué d'un ſixieme. Dans l'année 1779 on leva un Régiment conſiſtant en 800 hommes, ſous le nom de Volontaires de Worceſtershire, ce fut le 89me Régiment; en douze mois ſeulement, il y en eut une centaine de perdus, non qu'ils fuſſent tombés entre les mains de l'ennemi, mais ils périrent tous par le mauvais climat de Ste Lucie & par les mauvais traitemens qu'ils eſſuyerent. La plupart étaient peu faits au ſervice; ils ne ſavaient pas ſe paſſer de la nourriture accoutumée; ils n'étaient pas habitués aux fatigues de la guerre. Un autre Régiment, c'était le 91me, levé dans le Shropshire & le Worceſtershire dans le même

Pensées d'une tête froide contre l'Indépendance de l'Amérique développe ces idées. Ses raisonnemens intéressent d'autant plus dans les circonstances présentes qu'il porte des regards sur tous les peuples de l'univers.

La trahison de l'Angleterre, dit Galloway, *à ne pas développer tous ses efforts pour leur délivrance, perpétuera le ressentiment entre les deux pays.*

Combien de vies, combien de millions en effet l'Angleterre a déjà sacrifiés dans cette querelle ? Quel avantage retira-t-elle de la derniere guerre ? Des triomphes, des conquêtes dans les quatre parties du monde. Quels ont été les fruits de tant de lauriers? Tous les revers de la guerre présente, les défaites, la honte, la perte de l'Amérique, de la plupart des Isles, du commerce de l'Afrique, de la Méditerranée, de l'Allemagne & de la Hollande; l'abandon de toutes les nations, l'indépendance de l'Irlande & les dangers prochains d'une guerre intestine : une telle guerre sera-t-elle continuée?

même tems que le 87me & le 88me, eut le même sort.

Le climat n'était pas moins contraire aux femmes, qui suivirent le Régiment en grand nombre. Le 90me Régiment subit le même sort à Ste Lucie. Voilà cependant l'Isle que la langue toujours mensongere de Lord North n'a pas rougi dans la derniere séance du Parlement de représenter comme étant seule plus précieuse que la Grenade, St. Vincent, St. Christophe & Tabago ensemble. Ainsi, dans une seule année 5000 hommes de troupes nouvellement levées, ont été, réduits à 700, soit par le travail inaccoutumé, soit par la misere & les fatigues, mais principalement par les rigueurs d'un climat contraire à leur santé. On sait que de dix Régiments partis en peu de mois l'un après l'autre, pour les Indes-Occidentales, faisant en tout 7000 hommes, au bout d'un an il n'y en avait plus mille en vie. Le calcul le plus modéré fait monter à neuf mille la perte des matelots que l'Angleterre à éprouvée dans cette campagne si brillante.

Note du politique Hollandais.

La gratitude envers les nations, dit Galloway, *qui sauveront les Américains de nos ravages, imprimera dans leurs cœurs des traces qui ne s'effaceront jamais.*

Ainsi la guerre finie, ils n'auront plus occasion de faire de nouveaux traités. L'imprudence Britannique peut seule les y forcer. On connaît les traités existans actuellement. S'ils en font d'autres, le Ministere Anglais n'en doit attribuer le blâme qu'à lui-même.

Mais l'indépendance de l'Amérique entraînera la perte de la pêche Anglaise sur les bancs de Terre-neuve & dans les mers de l'Amérique.

Cette supposition est gratuite; il dépend de l'Angleterre d'en prévénir l'effet; c'est son délire qui peut vérifier cette crainte. Mais que résultera-t-il de ce malheur? Si l'Angleterre perd ces avantages, qui les recueillera à sa place? La France & l'Amérique. La France & l'Amérique n'ont-elles pas autant de droit de travailler à cette acquisition, que l'Angleterre en a à prévenir cette perte? Ne sont-ce pas des objets aussi importans pour la France & l'Amérique, que pour la Grande Bretagne? Les deux Alliés n'ont-ils pas autant de raison de combattre pour les obtenir que l'Angleterre pour les conserver? Scellera-t elle aisément une indépendance qui doit produire des fruits aussi précieux? On dirait que Galloway, malgré son apostasie, tient encore aux intérêts de la France & de l'Amérique, & qu'il ne leur vante le riche & glorieux prix de leurs travaux, que pour les piquer davantage d'émulation? Cette question revient à une autre: savoir qui des diverses parties a le plus d'espoir de succès, ou de la France, de l'Espagne & de l'Amérique, favorisées des vœux & des efforts secrets de l'univers entier, ou de l'Angleterre condamnée, traversée par toutes les nations? A qui Dieu & la nature semblent-ils promettre ce succès? Le Ministere Britannique met beaucoup d'importance à la situation insulaire de la Grande-Bretagne. Il croit y lire les décrets de Dieu & de la nature, qui justifient ses injustices & ses hosti-

hostilités contre toutes les Puissances maritimes. Eh bien les Américains peuvent réclamer les mêmes droits. Pourquoi ne profiteraient-ils par des faveurs que la Providence leur a également dispensées & qu'ils peuvent goûter sans nuire à aucune nation.

Mais, dit Galloway, *avec l'indépendance de l'Amérique, il nous faut abandonner trente-cinq mille matelots Américains, en outre vingt-huit mille autres qui se forment & s'entretiennent dans ces exellentes pepinieres de marine, les pêches. Notre commerce précieux que l'Amérique nous donne occasion de faire avec les Etats Catholiques-Romains* (*) *restera au pouvoir des*

(*) Les vexations & le monopole excessifs des Anglais dans l'Amérique septentrionale ont été les premieres causes de la révolution célebre qui devoit élever l'étendart de la liberté sur les ruines du despotisme.

Nous ne pouvons en donner une preuve plus frapante qu'en choisissant dans le *Voyageur Américain* (dont nous avons donné un extrait dans notre précédent numero XCIII) les endroits les plus propres à convaincre.

Qu'on juge, dit l'Auteur, des sommes énormes que produisoit ce commerce à la mere Patrie; puisque sur le monopole seul exercé sur le tabac les $\frac{3}{4}$ du capital étoient absorbés par les droits. *Voyez le compte courant* qui se trouve dans cet ouvrage page 124, où le propriétaire de 131 boucauts de tabac ne reçut pour solde que 1307 4s. 1ds. par le produit net de 3605 6s. 7ds. $\frac{1}{2}$ sterlings de droits & de frais. Enfin page 123 on trouve que l'Angleterre bénéficioit annuellement sur son commerce d'exportation & d'importation avec ses anciennes colonies au-delà de quinze cent mille livres Sterlings.

Maintenant, dit le même auteur page 138, que les colonies ne sont plus assujetties aux taxes onéreuses de l'Angleterre & que leurs liaisons de commerce vont être libres avec toutes les puissances de l'Europe, il leur sera facile de tirer un meilleur parti de leur industrie.

Nous espérons que l'Auteur sera bientôt en état de nous faire jouir des détails intéressans qu'on lui à promis sur le

des Américains. Ces pépinieres, ce commerce deviendront pour toujours les possessions naturelles du peuple qui habite ce pays. Un commerce aussi avantageux, une pépiniere si excellente de matelots, si nécessaire pour le soutien des forces navales de l'Angleterre ne sauraient être abandonnés ou du moins partagés par l'Amérique avec aucune Puissance que ce soit.

Si ces observations sont justes, qu'en résulte-t-il? Si l'Angleterre perd tout cela par l'indépendance Américaine, qui le gagnera? Ces avantages ne disparaîtront pas de la surface de l'univers. Qui les obtiendra, si ce n'est la France & l'Amérique Si telles sont les conséquences nécessaires de l'indépendance Américaine, ces deux Puissances ne sont-elles pas fortement intéressées à combattre aussi obstinément que, les Anglais afin de les obtenir? On suppose que ce sont les droits naturels de l'Amérique. Ne voilà-t-il pas un nouveau motif pour échauffer son courage? Qui donc feront les plus forts ou de trois peuples ou d'un seul? Ces trois renforcés encore, quoique faiblement, par la Hollande, pourraient bien acquérir d'autres soutiens, si la guerre n'est bientôt terminée? Une accession de soixante mille matelots donnerait elle moins de puissance à l'Amérique ou à la France qu'elle n'en donne à l'Angleterre? Ces marins deviennent-ils au service de l'Amérique sous les ordres du Congrès, des instrumens plus faibles d'opulence, de pouvoir & de gloire qu'ils ne l'ont été pour l'Angleterre, sous les ordres d'un Roi? Ainsi la question est toujours: qui sera le plus fort? Cependant est-il bien décidé que l'Angleterre, par l'indépendance Américaine, fera une aussi grande perte dans ses matelots, dans sa pêche, dans son commerce avec les Etats Catholiques-Romains? Les Amé-

commerce & le gouvernement des *treize Etats-Unis*, pour mettre la dernière main à un ouvrage aussi intéressant & aussi utile.

Note du Politique Hollandais.

Américains n'ont jamais penſé à enlever la pêche à l'Angleterre; elle pourrait conſerver ſes marins, ſa part dans la pêche; & le commerce de l'Amérique avec les Etats Catholiques pourrait encore ſe concentrer en Angleterre, ſi elle avait ſu faire à propos la paix avec l'Amérique. Mais qu'on ne perde pas de vue que l'Amérique devient tous les jours plus indépendante des manufactures Anglaiſes, par l'accroiſſement étonnant des ſiennes propres; que la France, l'Eſpagne, la Hollande, & même les Etats d'Italie, d'Allemagne, & que l'Irlande même ſe mettent tous les jours plus en état de fournir à l'Amérique ce dont elle a beſoin; de ſorte que la prolongation de cette guerre ruineuſe augmente chaque jour la facilité & l'inclination des Américains à ſe fournir chez les autres nations & la faculté des autres nations à ſatisfaire à ſes demandes; ainſi c'eſt de gaîté de cœur que l'Angleterre s'expoſe de plus en plus à perdre les matelots, & les pêche-, & le commerce que ſes correſpondances avec l'Amérique lui fourniſſaient. Dès lors revient encore la premiere queſtion: qui des deux pourra ſoutenir la partie le plus longtems, ou de l'Amérique qui accroît tous les ans en forces & d'une maniere dont l'Angleterre n'a pas d'idée, ou de la Grande-Bretagne qui s'épuiſe de plus en plus? Mais le malheur de l'Angleterre eſt de n'avoir jamais connu l'Amérique, ni ſes reſſources, ni le caractere des Habitans.

Mais, dit Mr. Galloway, *on prétend que l'Amérique par des conſidérations d'interêt donnera dans le commerce, la préférence aux Anglais, parce qu'ils peuvent lui fournir des manufactures à meilleur compte qu'elle ne peut les fabriquer elle-même ou ſe les procurer des autres nations.*

Cet Auteur aurait bien dû nous montrer comment l'Angleterre peut approviſionner les Américains à meilleur marché que les autres pays. Si cet avantage lui eſt inhérent, il en réſulte néceſſairement qu'en leur accordant l'indépendance, ils commerceront avec elle de préférence à toutes les autres nations. Si

elle ne l'a pas, on aurait beau les ramener sous le joug de la dépendance, on ne pourra plus les empêcher de se rendre aux marchés de autres nations. Ils ont actuellement pris un essor dont on ne peut plus arrêter les effets. Ils se sont répandus dans le monde; ils tireront parti de cette connaissance, & le monde en profitera. Dépendance ou indépendance, ce titre ne peut plus rien changer à cet ordre. Peut-être l'Angleterre a-t-elle encore la facilité de vendre ses marchandises à meilleur compte que les autres nations. Mais cet avantage lui restera-t-il encore long tems? Sans doute que non, si la guerre n'est bientôt terminée.

Il est vrai que l'Angleterre ou toute autre nation en Europe peut fournir aux Américains, en tems de paix, ses manufactures à bien meilleur marché qu'ils ne pourraient eux-mêmes les fabriquer. La vaste étendue des terres en friche qui leur restent à cultiver, sont les garants que leur donne l'Amérique, pour bien des siecles encore. Il est démontré qu'aussi long-tems qu'on pourra se procurer à grand marché l'acquisition de terres nouvelles, & cet état des choses doit avoir lieu encore bien des siecles, l'Amérique continuera d'échanger les productions de son agriculture contre celles des manufactures Européennes. Tant que cet état des choses durera, on verra, ce qu'on a toujours vu jusqu'à présent, que les Manufacturiers émigrans de l'Europe ne tarderont pas à se métamorphoser en Agriculteurs; parce qu'ils trouveront dans ce premier des arts plus de débouchés pour s'avancer eux & leurs enfans.

Mais l'Amérique, dit-on, *recele dans son sein & peut produire une plus grande quantité de matieres premieres qu'aucun pays de l'Europe.*

Cela est vrai; mais il ne s'ensuit nullement que ce soit son intérêt de les manufacturer: il est au contraire certain qu'une journée de travail dans une manufacture ne rend jamais plus de deux chelings pendant qu'une journée pareille employée au défriche-

frichement des terres rend au moins les deux chelings en productions seulement & donne en outre à la terre une valeur de deux autres chelings. Nous pouvons assurer en conséquence, qu'à la paix l'Amérique tirera ses manufactures de l'Europe & même des Anglais, s'ils ne persistent dans leur endurcissement.

Mais, dit-on, *il a déjà été conclu & ratifié des traités d'alliance & de commerce, extrêmement préjudiciables à l'intérêt de la Grande-Bretagne.*

Il est vrai que ces traités assurent la liberté de commerce aux Français & aux Hollandais. Mais les Anglais peuvent se procurer les mêmes avantages. Il n'est aucun article dans le traité conclu avec la France, qui lui donne des privileges particuliers & qui exclue la Grande-Brétagne d'aucune branche du commerce Américain. Il est, dans ce moment, aussi bien ouvert & libre aux Anglais qu'à toute autre nation, à moins qu'ils ne veuillent le rejeter par leur propre imprudence. Peut-on supposer que la France voudrait renoncer aux avantages qu'elle a acquis par ce traité? Le commerce, la navigation, l'indépendance, l'existence même de la France en qualité d'Etat maritime, ne dépendent-ils pas de l'indépendance Américaine ? A moins qu'on ne veuille supposer qu'elle a pour but de laisser l'Amérique retourner sous les apparences de l'ancienne domination, sous l'espoir d'y faire clandestinement un commerce qu'elle aurait pu faire publiquement. N'est-il pas plus probable qu'elle est autant intéressée à cimenter l'indépendance des Etats-Unis que l'Angleterre de la renverser? Avouons donc, que le traité de commerce avec la France nuit à l'Angleterre, en préjudiciant au Monopole qu'elle a déjà perdu sans retour.

Mais, dit-on, *si la France réussit à cimenter l'indépendance de l'Amérique, cette derniere fera bien d'autres traités encore plus préjudiciables à l'Angleterre que le premier.*

Galloway fait sans doute entendre que l'Amérique, dans ce cas, fera d'autres traités de commerce avec d'autres nations maritimes ; en cela il a raison ; mais elle ne s'écartera jamais des mêmes principes d'égalité, de liberté, de réciprocité, sans exclure l'Angleterre, à moins qu'on ne l'y porte en la forçant au désespoir & à la vengeance, par de nouveaux excès de fureur & de cruauté! Que la Grande Bretagne fasse actuellement la paix ; elle n'a plus à craindre des traités exclusifs D'autres nations ont le même droit au commerce Américain. C'est ce que les Puissances maritimes voient également.

CHAPITRE LVII.

Sur les dangers du Gouvernement arbitraire.

Le celebre Linguet est sur le point de publier des Mémoires sur la Bastille. Les principes répandus dans l'avant-propos de cet ouvrage nous ont paru tellement analogues aux nôtres, que nous n'avons pu résister à la tentation de les publier. Il importe d'annoncer avec d'autant plus d'éclat l'apparition prochaine d'un ouvrage de cette importance, que l'Auteur auquel l'annonce en a été confiée, affiche depuis quelque tems des principes peu analogues à la liberté, qu'il n'a d'ailleurs que peu de lecteurs en France & qu'il perd, de son propre aveu, chaque jour, ceux qu'il avait en Hollande.

Mémoires sur la Bastille, & la détention de l'auteur dans ce château royal, depuis le 27 Septembre 1780, jusqu'au 19 Mai 1782.

Je suis en Angleterre : il faut prouver que je n'ai pas pu me dispenser d'y revenir. Je ne suis plus à la Bastille ; il faut prouver que je n'ai jamais mérité d'y être. Il faut faire plus : il faut démontrer que jamais personne ne l'a mérité ; les innocens parce qu'ils sont innocens ; les coupables, parce qu'ils ne doivent être convaincus, jugés, punis, que suivant les loix, (*) &

(*) Dans notre feuille de 4 Mars 1782 nous disions en propre termes, en déclamant contre la détention de Mr Linguet alors renfermé à la Bastille : *combien il était odieux de jeter un homme dans les fers sans lui faire son procès dans les formes, afin qu'il fût puni s'il était coupable & relâché s'il était innocent : un Prince pouvant être trompé, parce qu'il est homme, mais devant toujours mettre les loix entre l'accusateur & l'accusé. Note du Politique.*

qu'on n'en fait aucune, ou plutôt qu'on les viole toutes à la Bastille; parce que, si ce n'est en enfer peut-être, il n'y a pas de supplices qui approchent de ceux de la Bastille; & que s'il est possible de justifier l'institution de la Bastille en elle-même, dans de certains cas, il ne l'est dans aucun d'en justifier le régime: il faut faire voir que ce régime aussi honteux que cruel, répugne également à tous les principes de la justice & de l'humanité, aux mœurs de la nation, à la douceur qui caractérise la Maison royale de France, & surtout à la bonté, à l'équité du Souverain qui en occupe aujourdhui le trône. C'est par cette discussion que je vais consacrer la reprise de mon travail, & ma rentrée dans ma pénible carriere.

Les premiers articles semblent m'être purement personnels, & n'intéresser que moi. On verra qu'ils sont liés inséparablement avec le troisieme, & qu'ils en font une partie essentielle. Ils forment ensemble un cours d'oppressions, un enchaînement d'iniquités & de douleurs, dont assurément il y a bien peu d'exemples depuis l'histoire de Job. D'ailleurs serois-je digne de traiter le dernier, si je ne commençois par éclaircir les deux autres? Si je n'étois qu'un transfuge affamé de vengeance, ou un coupable flétri du pardon, quel poids auroient mes réclamations? Mais après avoir vu les preuves de mon innocence, on sera plus vivement frappé du tableau des horreurs dont elle n'a pu me préserver. L'intérêt augmentera encore, si l'on pense que ces horreurs, il n'y a point de François, ni d'étrangers, de ceux qui voyagent en France, qui puissent s'assurer de ne les éprouver jamais. Les Bastilles Françoises ont dévoré, elles dévorent journellement des hommes de tous les rangs, & de toutes les nations: on pourroit graver sur les avenues de ces gouffres l'avis adressé aux passans, sur la porte de quelques cimetieres, (*). Qui peut en effet se promettre d'éviter un sort dont la qualité d'héritier présomptif de la couronne n'a pu garantir un Louis XII, ni des lauriers accumulés un Condé, un Luxembourg; ni les vertus ou la science un Sacy, & tant d'autres; ni la morgue des compagnies de Robe, un Pucelle; ni les plus importans services un la Bourdonnaie, ni le droit des gens, cette multitude d'Anglais, d'Allemands, d'Italiens, dont les noms sculptés sur ces murs funestes, forment une espece de géographie aussi variée

(*) Hùc tendimus omnes, *disoit un jour quelqu'un que je ne veux pas nommer, en passant avec plusieurs littérateurs devant la porte de la Bastille. Cette prédiction s'est déjà accomplie depuis pour plusieurs d'entr'eux.*

riée qu'effrayante? C'eſt donc, pour ainſi dire, le caractére d'une épidémie redoutable à tout le genre humain que je vais déterminer ici: & quelle épidémie pourroit être plus meurtriere que la Baſtille? Malgré la prodigieuſe quantité de témoins qui ont involontairement viſité ces abîmes, les détails intérieurs en ſont très-peu connus: les mémoires de la Porte, de Gourville, de Mde. de Staal, n'en apprennent preſque rien; du moins de ce qu'ils diſent il ne réſulte que la preuve d'un fait inconcevable: c'eſt que de leur tems ce Tartare étoit une eſpece de Champs Eliſées auprès de ce qu'il eſt aujourdhui. Alors les priſonniers recevoient des viſites: ils ſe voyaient entr'eux familierement: ils ſe promenoient enſemble: les officiers de l'état-major parloient, mangeoient avec eux: ils étoient pour eux des conſolateurs autant que des gardiens: La Porte parle en propres termes des libertés de la Baſtille; il donne ce nom à tous les adouciſſemens que l'on vient de voir, dont jouiſſoient lui & tous ſes compagnons d'infortune. Et la Porte parle du regne du cardinal de Richelieu. La Porte étoit un des hommes du royaume qui devoit être le moins ménagé: le deſpotiſme de l'impitoyable miniſtre étoit perſonnellement intéreſſé à lui arracher un ſecret précieux dont il étoit le confident, ou ſa vengeance à le tourmenter: La Baſtille n'avoit donc point dans ce tems-là d'amertumes qu'il n'ait dû boire ni de tourmens qu'il n'ait dû ſubir? Que l'on compare ſa deſcription avec la mienne.

Comment s'eſt opéré cet accroiſſement de barbaries? Je l'ignore: mais une bien douloureuſe expérience ne m'en a que trop appris la réalité. Tandis que tout paroît tendre dans les mœurs générales à la molleſſe, plutôt qu'à la rigueur; tandis que le prince qui regne aujourd'hui ſur la France ne manifeſte que des intentions bienfaiſantes; tandis que des modifications humaines ont aſſuré par ſes ordres, dans les priſons ordinaires, des ſoulagemens, même aux criminels convaincus, on ne s'occupe à la Baſtille qu'à multiplier les ſupplices pour l'innocence. Ses cachots ont acquis plus d'atrocités que les autres n'en ont perdu. Révéler cette incroyable dépravation, c'eſt, ſous un prince équitable, en néceſſiter la réforme: ainſi mes derniers adieux à ma patrie ſont encore un ſervice que je lui rendrai: mon dernier hommage au roi vertueux qui la gouverne, ſera pour lui une occaſion de plus de faire le bien qu'il aime, & qu'il cherche. Mais cette révélation n'y a-t'il rien qui me l'interdiſe? Tous les objets que je traite ici, puis-je les traiter ſans ſcrupule?

Puis-

Puis-je en conscience mettre le public dans le secret des terribles misteres auxquels le 27 Sept. 1780 m'a initié? Les gardiens de la Bastille n'ont pas à la vérité à leur disposition les eaux du Léthé, pour détruire dans la mémoire de leurs victimes le souvenir de leurs cruautés: mais ils tâchent d'y suppléer. Le despotisme qui fait du silence un des tourmens de la Bastille quand on y est, en fait un devoir religieux quand on en sort: on force tous les Jonas qu'elle revomit à jurer qu'ils ne révéleront jamais rien, ni directement, ni indirectement de ce qu'ils ont pu y apprendre, ou y souffrir. C'est un magistrat dans le costume consacré en apparence à la justice, ce sont des militaires décorés du gage apparent d'un service pur, & d'une vie dévouée a la défense des citoyens, qui président à ce dernier acte d'nne oppression dont ils ont été les instrumens. On montre au demi-ressuscité la porte qui peut le rendre à la vie, à demi-ouverte, & prête à se refermer s'il hésite: on veut ne lui laisser de choix qu'entre le silence, le parjure, ou la mort. Hommes sensibles de toutes les nations, casuistes rigides qui savez ce que l'honneur & la délicatesse prescrivent, prononcez (*). Ma plume doit-elle être liée, parceque mes mains l'ont été injustement? Non, sans doute; vous me criez d'une voix unanime que l'infraction de cet engagement ignominieux n'est pas un parjure; que le crime est de l'exiger, & non pas de le rompre. Vous avez absous le célebre Dellon d'avoir brisé ce frein fabriqué par une inquisition religieuse, qui, ayant précisément les mêmes principes que celle-ci, emploie les mêmes ressources pour en ensevelir la honte, & le scandale. Vous vous réuniss'ez tous pour renouveler & consacrer à jamais cet axiome dont l'oubli donneroit trop d'avantage aux méchans armés du pouvoir, que le serment a été institué pour garantir les conventions légitimes, pour assurer l'observation des loix, & non pour défendre, pour aider à perpétuer les abus qui les enfreignent. „ Nous nous bornerons, dit le rédacteur de la feuille où se trouve cet avant-propos, à faire un vœu qui sera celui de tout bon François, & même de tout citoyen du monde, c'est que l'on ouvre enfin les portes de ces lieux abhorrés, aux prisonniers qu'ils enferment, pour les faire juger selon les loix, & qu'on en rase les murailles pour élever à leur place une statue au roi régnant, avec cette inscription: *A Louis XVI, sur l'emplacement de la Bastille.* Cette inscription au-

(*) Toutes les nations prononceront sans doute qu'un pareil serment n'est pas obligatoire; mais il semble que Mr. Linguet, étant ici juge dans sa propre cause, auroit dû commencer par les interroger, & attendre leur décision, qui l'auroit mis à l'abri de toute espece de reproche.

auroit, si non quelque chose de plus sublime, au moins de plus touchant que celle, A Louis XIV après sa mort. Aucun François ne passeroit sans la lire, & ne la liroit sans se sentir attendri. Nous doutons si un pareil monument qui consacreroit la destruction de ce château, dont, à mille lieues même, on ne parle qu'en frémissant, ne contribueroit pas plus à immortaliser le nom & les vertus du monarque François, que les conquêtes les plus glorieuses & les victoires les plus éclatantes qu'il pourroit remporter sur ses ennemis (*)."

CHAPITRE LVII.

Sur les affaires actuelles de la République & sur ses querelles avec l'Angleterre.

LETTRE *écrite de la Haye le* 29 *Décembre* 1782.

La cabale vendue à l'Ennemi, ce monstre qui a causé tant de ravages dans l'Etat, est prête d'expirer sous les efforts redoublés, sous les coups vigoureux de nos bons Régens; le despotisme, ayant perdu le perfide appui de la Cour de Londres, voit son trône ébranlé de toutes parts: les citoyens, éclairés par une multitude d'écrits lumineux & patriotiques, concourent de tout leur pouvoir aux mesures qui peuvent assurer la précieuse indépendance de l'Etat au dedans & au dehors: au milieu de toutes les attaques la cabale amie de l'esclavage & de la sédition, se débat encore; les ressources les plus lâches, les moyens les plus dangereux, rien ne lui coûte pour maintenir ses usurpations: quelquefois même elle présente un front menaçant &, à l'aide des divisions qu'-

(*) Voilà des idées brillantes nous les avions déjà lues dans les écrits de Mr. Mercier; mais comme il y a plus d'une Bastille en France, & que la démolition d'une citadelle ne détruirait pas les abus d'un gouvernement arbitraire, il vaudrait beaucoup mieux que l'autorité suprême fût liée de façon qu'on ne pût jamais porter atteinte aux droits réclamés si vivement par chaque Français du tems de la fronde, de ne pouvoir être empriſonné plus de 24 heures, sans que son affaire soit commise à un tribunal légitime & compétent. Conservons la Bastille comme prison d'Etat, comme prison civile ou criminelle; conservons à l'administration le droit d'y faire conduire toute personne suspecte; mais que tout prisonnier ait aussi le droit & le pouvoir de faire entendre de ce lieu funeste ses cris au tribunal de la justice, qui est le plus fort rempart des Rois, parce qu'elle est le fondement le plus ferme de la confiance du peuple dans ses monarques, auxquels il a abandonné l'exécution des loix.

qu'elle ſeme adroitement, parmi ſes ennemis même, elle ne déſeſpere pas de ſe relever. Nous avons vu les deux partis, ſemblables à deux Athletes, ſe heurter, ſe preſſer, ſe balancer, ſe renverſer tour à tour; l'un plus faſtueux, plus impoſant, plus deſpotique, parce qu'il avait un point de ralliement, eſpérait dominer par la faveur, la corruption, les menaces: l'autre, d'abord circonſpect, lent & preſque puſillanime, n'oſait paraître que par intervalles, par accès; juſqu'à ce qu'enfin appuyé, excité par la nation qu'il a ſu éclairer & mettre dans ſes intérêts, il ſe produit avec l'ardeur & l'impétuoſité populaires: le premier eſt plus ferme, plus ſouple, plus uniforme, parce qu'il a un centre de réunion & qu'il eſt compoſé d'hommes exercés dans les affaires, rompus dans les intrigues & munis de la partie, ſinon la plus relevée, du moins la plus précieuſe de l'autorité. L'autre n'étant guere appuyé que ſur l'antiquité de ſes droits & ſur le faveur du peuple dont les opinions ſont ſi mobiles & ſi précaires, ne pouvant former un corps compacte & ſerré, offre trop de priſe à ſes Ennemis, pour l'attaquer en détail, les uns pouvant être ſubjugués par la crainte, d'autres par l'appât des honneurs. Le parti populaire ſentant les avantages qui coulent de la collation attrayante des emplois, s'attache auſſi à attirer de ſon côté cette précieuſe prérogative; mais quel mal peut-on faire à un arbre, qu'on a laiſſé devenir ſi gros & ſi touffu, la ſection de quelques branches gourmandes qui peuvent repouſſer d'un autre côté? Les vents & l'orage en feront tomber les feuilles ſuperflues; mais attendez le calme, il reprendra toute ſa force & de nouveaux ornemens. Ce parti ne déſeſpere pas de triompher à la longue. Ils porte la préſomption au point de menacer déjà ſes adverſaires. Mais, dans ce tems de calme au dehors, le germe du mécontentement & de la diviſion ſera-t-il détruit au dedans?

Le parti Républicain & populaire ne ſaurait prendre trop de précautions pour cimenter ſon autorité renaiſſante ſur une baſe à jamais inébranlable. Jamais l'occaſion ne fut plus favorable; jamais il ne cou-

courut de plus grands dangers, s'il la laiſſe échaper; ce ne ſont pas quelques démarches hazardées ici pour rendre l'ariſtocratie plus indépendante, pour introduire plus de démocratie dans le gouvernement, qui peuvent détruire les abus & rétablir l'harmonie dans le corps politique; il faut un plan général, une nouvelle refonte: l'édifice doit ſubſiſter, il n'eſt pas auſſi mauvais que de triſtes ſpéculateurs le prétendent; d'heureuſes réparations peuvent lui donner une ſolidité qui défiera la fureur des Ennemis & les ravages du tems.

Le parti Républicain ne doit laiſſer échaper aucune occaſion de faire reſpecter l'autorité légiſlative dont il eſt en poſſeſſion. La derniere émute de la Haye eſt une leçon utile & précieuſe contre les artifices que les ennemis peuvent mettre en œuvre. On travaille à remonter à la ſource de ce mouvement ſéditieux; la ſuite des principaux auteurs forme une préſomption des plus ſiniſtres; mais ces orgueilleux Catilina ne ſe ſont-ils pas aſſez dévoilés? N'ont-ils pas marqué les traces qui peuvent conduire juſqu'à eux? Il s'imprime ſous les yeux du public une feuille périodique qui les met en état de remonter à la ſource. On connaît les imprimeurs & les Editeurs de *l'Ouderwetſche Patriot.* les Sieurs G...., K....., B..... & H.... ſont des Bourgeois connus; pour être dans le ſecret de cette feuille. On doit ſavoir à Delft à qui l'on délivre les paquets adreſſés au *Patriot de la vieille-Roche.* Cet Auteur paraît avoir été intimement lié avec le fugitif Vermeulen. C'était chez Vermeulen qu'il avait expoſé la lettre ſuppoſée de 1688, pour prévenir les eſprits contre la France, & dont vous avez parlé. (voyez ci devant p.) *L'Ouderwetſche Patriot* eſt ſurement l'Auteur de la premiere adreſſe deſtinée à être préſentée au Prince: c'eſt ſa plume, ſon ſtile, ſes principes. Il s'eſt toujours dit un homme en place, en état de faire de grandes dépenſes & une brillante figure. En effet l'exécution typographique de ſa feuille doit lui coûter beaucoup, vu le bon marché & le petit nombre des ſouſcripteurs Il eſt donc aſſez manifeſte qu'il a trempé pour beaucoup dans le complot du 6 Decembre

Cætera deſunt.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. CI. LUNDI, ce 13 JANVIER, 1783.

Suite des CHAPITRES L, LI, & LIII. *sur les intérêts communs entre l'Amérique-Unie & les Puissances maritimes de l'Europe, contenant les raisons essentielles qui déterminent l'Angleterre à faire la paix.*

Qui le dirait ? L'Angleterre victorieuse, triomphante, dans cette campagne est cependant la seule qui désire & qui doive désirer de conclure actuellement la paix. Attaquée par la ligue puissante de tant d'Ennemis, il est impossible qu'elle puisse faire face de tous côtés. L'habileté de ses Amiraux, l'activité de ses marins, les combinaisons savantes de l'Administration peuvent la mettre en état d'éviter les forces de ses Ennemis, quand ils sont supérieurs; & de les attaquer, quand ils sont plus faibles; elle pourra se défendre en se couvrant de rochers inaccessibles; mais elle sera toujours hors d'état de former des entreprises sur ses Ennemis. La journée du douze Avril a peut-être fait échouer le projet des Français & des Espagnols sur la Jamaïque; mais bien loin que Rodney, le triomphateur, ait pu soumettre à ses armes victorieuses toutes les Isles Antilles, comme l'espoir en était général à Londres, on a vu, dans le même tems, les Isles Anglaises de Kattan & de Baha-

ma contraintes de se soumettre à la domination Espagnole; & bientôt une division de la flotte vaincue aller conquérir & ravager les établissemens si riches & si précieux de la Baye d'Hudson. Il est même fort douteux si la brillante victoire du 12 Avril n'a pas, par ses suites, coûté davantage aux Anglais qu'aux Français? Les équipages des vaisseaux enlevés aux Français en ont du moins été quittes pour la perte éphémere de leur liberté, puisque les prisonniers faits à St. Eustache, à St. Christophe, & à Yorktown &c. leur offraient l'espoir d'être promptement échangés. Mais les Anglais, en voyant périr la *Ville de Paris*, *l'Hector*, le *Glorieux*, & les autres trophées de cette victoire, le *Ramillies* même & le *Centaure*, encore marqués des glorieuses, mais funestes blessures dont ils avaient payé leur triomphe, ont perdu sans retour la plus grande partie des équipages, l'élite de leurs marins. *Minorque*, *Savannah*, *Nevis*, *St. Christophe*, *Kattan*, *Babama*, *Charles-town*, *St. Eustache*, *Essequebo*, *Demerary*, les *Berbices*, *Hudson*, sans parler des Indes-Orientales, dont la perspective annonce un avenir peu riant aux Anglais, voilà les suites de leur brillante campagne, sans qu'ils puissent citer un seule conquête qui vaille la peine d'être nommée; du moins sur la France, l'Espagne & l'Amérique-Unie. La Hollande à laquelle ils ont enlevé quelques comptoirs & une forteresse dans l'Inde, auraient pu leur faire payer bien cher ces avantages; elle avait le champ libre, pour détruire tout leur commerce & leur navigation dans le Nord; sans des circonstances, que le corps législatif appelle lui-même inconcevables. Si donc, dans une campagne où Kempenfeld, Barrington, Rodney & Hood, ont joué un rôle si brillant & pris ou détruit tant de vaisseaux de guerre ennemis, les Anglais sont encore les perdans, au bout du compte, quel avantage peuvent-ils espérer de la continuation de la guerre? Quand on a la guerre avec tout l'univers, on est sujet à de fâcheuses rencontres. Et si leurs flottes marchandes ont été plus heureuses dans cette année

née que dans les autres, les poſſeſſions terriennes ne ſe déroberont pas auſſi facilement à l'ambition avide des Ennemis de l'Angleterre. La continuation de cette guerre n'offre donc à cette Iſle orgueilleuſe que des perſpectives de déſaſtres & d'effroi. Elle eſt donc principalement intéreſſée à la prompte concluſion de la paix. Il eſt encore une autre raiſon qui doit porter l'Angleterre à en déſirer actuellement le ſuccès. Ayant enfin cédé à la politique de la France, en reconnaiſſant l'indépendance d'un Pays ſur lequel elle avait ſeule des prétentions, elle a dès lors autoriſé toutes les nations à former en Amérique ouvertement & librement des liaiſons de commerce qui porteront le plus grand préjudice au ſien, au cas qu'elle ne faſſe pas la paix au plûtôt. Par la même raiſon les nations ennemies de l'Angleterre ſont intéreſſées à prolonger cette guerre, encore au moins d'une campagne. Depuis que les Américains ont prononcé une interdiction ſévere des manufactures Britanniques, interdiction qu'ils auraient dû fulminer longtems auparavant, les Anglais ſentent encore plus la néceſſité de faire au plutôt la paix avec l'Amérique. C'eſt la ſeule reſſource qui leur reſte, pour conſerver encore par les liens du commerce les avantages qu'ils ont perdu par la rupture du nœud ſocial. Mais cette même raiſon doit inſpirer naturellement à tous les Etats maritimes & commerçans le déſir d'une prolongation de la guerre, afin d'établir & de conſolider leurs correſpondances nouvelles de commerce en Amérique & d'y introduire le goût de leurs propres manufactures. Ainſi l'Allemagne, les Pays-Bas, & la France ont encore beſoin au moins d'une année de guerre pour donner au commerce Américain une direction qui l'empêche de retourner vers l'Angleterre, où l'affinité du ſang, des mœurs & du langage l'appelle naturellement. Voyons ce que dit à cette occaſion l'Antagoniſte profond des *Penſées d'une tête froide ſur l'Indépendance Américaine.*

Quand l'Amérique, dit Galloway, *aura des intérêts séparés & propres à soi, ses vues s'aggrandiront; sa politique s'exaltera pour son seul intérêt.*

Cet Ecrivain s'imagine-t-il que les Américains sont assez ignorans, assez stupides pour ne pas savoir tout cela, aussi bien que lui? Pense-t-il froidement qu'ils désirent que leurs vues soient resserrées dans un cercle étroit, ou que leur politique se développe contre leur propre intérêt, comme il arrivait autrefois, ou pour le bénéfice des autres, à son propre préjudice? Il n'y a que des ames de glace qui puissent désirer que leur sphere soit bornée, ou que leurs lumieres soient employées contre elles-mêmes. Est-ce là un argument propre à prouver que la plupart des Américains souhaitent de rétourner sous l'ancienne domination? Ce serait le vrai moyen de rétrécir leurs vues; mais cet Ecrivain doit savoir que le mal, si toutefois c'en est un pour l'Angleterre, est déjà fait: les vues de Américains sont aggrandies; ils se connaissent les uns les autres; ils connaissent l'Angleterre; ils connaissent l'Europe, mieux qu'ils n'avaient jamais fait. Ils savent ce dont ils sont capables, & ce dont l'Europe a besoin.

Mais les intérêts de l'Amérique, dit Galloway, *au lieu de la ramener à ceux de la Grande-Bretagne, y seront totalement opposés.*

Cela n'est pas étonnant. Tant que l'Angleterre continuera d'être l'ennemie des Américains, ils seront intéressés à l'affaiblir le plus qu'ils pourront. Mais rien n'est plus clair que leur intérêt ne traversera celui d'aucune puissance de l'Europe qui voudra commercer avec eux. Ils feront des progrès; & chaque puissance qui aura établi des correspondances mercantiles chez eux, augmentera également en forces, à proportion de ce commerce; & celui de l'Angleterre y participera de même, si elle sait faire la paix à propos.

Mais les Américains s'appercevront que les manufactures sont le grand fondement du commerce.

Oui. Mais les productions de l'Agriculture ne sont-

sont-elles pas des fondemens aussi bons que les manufactures ?

Cependant le commerce est le grand véhicule des richesses & de l'opulence !

Oui pour tout autre peuple. Car les manufactures ne sont pas en Amérique les sources du commerce; ni le commerce, le principal véhicule des richesses. L'agriculture & l'augmentation de la valeur des terres, voilà les vraies sources de l'opulence Américaine. Les manufactures & le commerce n'y sont que des objets secondaires, qui ne font pas avec l'agriculture une proportion d'un à vingt. Il est de l'intérêt des Américains de s'appliquer aux manufactures pour remplir les intervalles de leur loisir; mais rien de plus: il est de leur intérêt de commercer, afin d'envoyer au dehors leurs productions superflues & d'en importer ce dont ils ont besoin; d'être enfin les voituriers de ce commerce, afin de vendre leurs vaisseaux & leurs marchandises; mais tout leur commerce & leurs manufactures se concentrent dans le projet de donner à leurs terres la plus grande perfection: l'état des choses restera sur ce pied tant qu'il y aura des terres désertes en Amérique; il est donc impossible, d'après les loix de la politique, qu'elle traverse jamais les intérêts de l'Europe, dans les manufactures & le commerce, avant que bien des siecles soient écoulés. En un mot, elle ne peut s'occuper de manufactures ni d'un commerce qui puisse nuire à l'Europe, encore moins à l'Angleterre, au cas qu'elle voulût mettre fin à ses absurdes hostilités.

Mais, dit Galloway, *on accordera des primes pour encourager les manufactures; on établira des impositions pour décourager & interdire les importations de l'Etranger.*

Cette conjecture est absurde. Les Américains sont presque tous cultivateurs. Est il à présumer qu'ils s'accorderont pour encourager les manufactures nationales, tant qu'ils auront l'espoir de les avoir à meilleur marché des autres pays ? Les Marchands

ſe réuniront-ils pour perdre les profits qu'ils retirent des manufactures importées? Eſt-il poſſible de concevoir une combinaiſon de ſuffrages pour un procédé pareil? Tout cela eſt contre la raiſon, contre l'expérience. Une preuve frappante de cette obſervation, c'eſt ce qui eſt arrivé au ſujet du ſalpêtre & du ſel. On a, dans cette guerre, donné des primes pour ces deux articles; on voulait en encourager la manipulation en Amérique; on ne voulait pas en permettre l'importation. Dans cette circonſtance on vit un exemple frappant du génie & de l'eſprit d'invention qui caractériſe les Américains. En peu de mois des centaines de tonnes de ſalpêtre furent fabriquées. Les femmes en apprirent la manipulation, en faiſant du ſavon dans leurs familles. Des fabriques de ſel furent élevées tout le long des côtes; ils ſont actuellement en état de ſe fournir eux-mêmes de ces articles, quand ils ne peuvent ſe les procurer de l'Europe: mais que réſulte t-il de ces travaux? C'eſt qu'ils ont vu qu'ils ne pouvaient les continuer qu'aux dépens de l'agriculture; & quand leur commerce commença à renverſer les obſtacles qu'on y avait mis, ces manufactures allerent en décadence; actuellement ſemblables au flux & au reflux, elles renaiſſent ou retombent, ſuivant que l'importation de ces articles eſt abondante ou rare. Voilà l'état des choſes: on ne peut le changer.

L'Uniformité des Lois & de la Religion, dit Galloway, *combinée avec la ſubordination à la même autorité ſuprême, forme l'attachement national; mais quand la Loi & l'Autorité ſuprême ſont abolies, alors les manieres, les habillements & les coutumes, qui en derivaient, s'effacent d'abord; les Américains ont actuellement érigé un Gouvernement oppoſé aux principes ſur leſquels eſt établi celui de la Grande Bretagne. Ils ont fait de nouvelles Loix pour ſoutenir leur nouveau ſyſtême politique, & pour détruire l'attachement à la nation Angloiſe. Ces nouveaux Etats, tous populaires, ont adopté des lois qui reſſemblent à celles des Cantons Démocratiques de la Suiſſe, mais nullement à celles*

de

de la Grande-Bretagne. Auſſi trouvons-nous, dans leurs premieres démarches, la preuve la plus forte de l'averſion de leurs légiſlateurs pour la Police Britannique. Ils ont déjà jeté un fondement ſûr pour faire oublier au Peuple toute affection, tout attachement pour la Grande-Bretagne. L'attachement qui dérive de l'identité des mœurs, des manieres & des loix n'exiſta pas longtems entre les Provinces-Unies des Pays-Bas & les Eſpagnols, ni entre les Corſes & les Génois; ils changerent dès qu'ils furent ſéparés; ils conçurent une antipathie dont les traces ne ſont pas encore effacées.

Comment ſerait-il poſſible à des Légiſlateurs dans un Gouvernement tout populaire, à des hommes qui ſont les créatures du Peuple, qui dépendent conſtamment de lui quant à leur exiſtence politique, d'avoir la plus forte averſion pour la Police nationale de la Grande-Bretagne, pendant que la plus grande partie du peuple ſouhaiterait & eſpérerait une réunion avec l'Angleterre, & ſerait prête à s'unir pour réduire le pouvoir de ces Légiſlateurs? Je ne comprends point les aſſertions de Galloway. C'eſt à lui de concilier ces contradictions; mais ſes lumieres & ſa ſincerité ſont des choſes de peu d'importance aux yeux du Public.

Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'il n'y a pas beaucoup d'attachement dans l'eſprit des Américains pour les loix & le Gouvernement de la Grande-Bretagne. Il eſt au contraire bien avéré qu'ils ont une forte averſion pour ſes loix & ſon Gouvernement. On y conſerve une profonde & forte antiphatie pour deux branches eſſentielles de la Conſtitution Britannique, la monarchie & l'ariſtocratie. Il n'y a pas un pays ſur la terre où cette maxime, *tout pouvoir doit réſider dans le corps du peuple, & tout honneur, toute autorité en derivent*, ſoit ſi univerſellement & ſi ſincérement adoptée qu'en Amérique. Tous les titres, les pouvoirs, les dignités héréditaires, ſont deteſtés d'un bout du continent à l'autre; & rien n'a plus contribué à réunir l'Amérique dans la reſiſtance

qu'elle a faite, que cet acte du Parlement, pour rendre une branche de la Législation de Massachuset, indépendante du Peuple & des Représentans. Le Gouvernement de ces Colonies était déjà populaire dès le berceau de leur établissement. Il était bon, sage, juste & nécessaire que la chose fût ainsi. Il n'y a que l'importance donnée dans ce gouvernement à l'artisan comme au laboureur; il n'y a que la perspective d'une vie libre & indépendante, qui en est le fruit, qui aient peuplé l'Amérique à ce point. Les rudes travaux de la campagne, dans une contrée agreste & dans les dangers des déserts, a travers lesquels le colon est obligé de traîner ses armes, ses outils & sa faucille pour défendre sa vie contre les sauvages & avoir du pain pour la soutenir, aurait entierement découragé un tel établissement, si l'amour d'une liberté suprême n'avait attiré des colons & ne les avait flattés d'un avenir agréable pour leurs enfants. Les premiers colons de la Nouvelle Angleterre, Winteheap, Winslow, Salten Hall, Cotton, Wilson, Norton étaient de grands hommes. Ils modelerent leur gouvernement avec beaucoup de soin sur le plan des anciennes Républiques de Grece. Penn, qui forma la Colonie qui porte son nom, était un grand homme; & la forme de son gouvernement était aussi populaire qu'aucune autre de la Nouvelle-Angleterre. Sir Walter Rawleigh fit la même chose dans la Virginie, desorte que les sentimens & les principes démocratiques adoptés dans une Colonie le furent dans toutes. Et même dans la Nouvelle York, la Virginie & le New-Hampshire &c., où le Conseil était nommé par la Grande-Bretagne, l'esprit populaire gagna ces mêmes Conseillers; & ils furent constamment obligés de céder à la prépondérance du gouvernement démocratique. Il n'est donc pas étonnant, que chaque Etat de ce continent ait établi une Démocratie, & que le peuple soit extrêmement attaché à ce Gouvernement. Un Philosophe, qui considere leur transplantation dans une nouvelle contrée,

trée, ayant des régions immenſes à remplir par l'augmentation de colons & un travail infatigable, verra & conviendra que ces ſortes de gouvernemens ſont les plus convenables par à leurs circonſtances, & les plus adaptées à leur bonheur, à leur population, à leur agriculture, à leurs manufactures, à leur commerce & à leur défenſe. C'eſt l'intérêt, & ce doit être l'eſpoir de toute l'Europe, qu'ils conſervent cette ſorte de gouvernement.

Qu'ils en jouiſſent tranquillement. L'affection d'une Nation pour une autre, à la diſtance de 1000, lieues n'eſt pas bien forte. Les Américains aiment & adorent leur patrie; mais c'eſt l'Amérique qui eſt leur patrie & non la Grande-Bretagne.

CHAPITRE LVIII.

Sur la pétition du Conſeil d'Etat pour l'année 1783, & ſur une alliance avec la France.

Le Conſeil d'Etat eſt une aſſemblée qui, quoique compoſée des députés de différens membres de la Confédération, eſt cependant ſubordonnée aux Etats-Généraux. Ces derniers, étant les organes des loix & des ordres qui intéreſſent toute la Confédération, en ont confié l'exécution au Conſeil d'Etat qui eſt le college ſupérieur du pouvoir exécutif des Pays-bas-Unis. Il eſt chargé de veiller particuliérement ſur les forces de terre, ſur les fortifications, les magazins, les munitions dans les Pays de la Généralité & ſur les frontieres de Gueldre & d'Overyſſel. Vers la fin de chaque année cette illuſtre aſſemblée, qui a toujours pour chef le Prince Stadhouder, remet aux Etats-Généraux l'Etat des finances, dont elle a beſoin pour les dépenſes de l'année ſuivante.

Depuis le commencement des troubles on a fait une attention particuliere à la maniere dont ce tableau eſt préſenté. Les réflexions politiques qui l'accompagnent ordinairement ſont en général regardées comme le thermometre du ſyſtême qui regne à la Cour Stadhouderienne. Le diſcours que fit à la

ſuite de la derniere pétition, le Prince Stadhouder, eſt d'autant plus remarquables qu'on affecte d'y répéter les mêmes principes, & même les paroles dont la Princeſſe Gouvernante ſe ſervait dans une occaſion ſemblable en 1757, afin d'engager adroitement la République dans les interêts du Roi d'Angleterre, ſon pere, alors en guerre avec la France.

„ Son Alteſſe & le Conſeil d'Etat ayant rempli leur fonc-
„ tion, pour ce qui concerne l'Etat de Guerre pour l'an-
„ née ſuivante, eſperent que Vos Hautes Puiſſances & les
„ Confédérés voudront bien prendre en bonne part ſi, à
„ la préſentation de cette *Pétition Générale*, quoiqu'an-
„ ciennement ç'ait toujours été la coutume, ils ne s'é-
„ tendent pas plus amplement ſur les circonſtances où la
„ République ſe trouve: *Le peu d'effet qu'ils ont vu ré-*
„ *ſulter de leurs Repréſentations* à cet égard, n'eſt guere
„ propre à les encourager; les Affaires leur paraiſſent dans
„ une poſition qu'ils ne ſauraient preſque par où commen-
„ cer & encore moins comment finir.

„ *L'affection & le zele* de ſon Alteſſe & du Conſeil
„ d'Etat *pour le ſalut de la Patrie*, & de tout ce qu'elle
„ a de plus cher, n'ayant cependant éprouvé aucune alté-
„ ration; c'eſt uniquement d'après ces principes, qu'ils ſe
„ borneront à rapeler à Vos Hautes Puiſſances, & par leur
„ canal, aux Confédérés, des délibérations prudentes &
„ de la pleine ſageſſe deſquels tout doit dépendre.... la
„ maxime que nos ancêtres crurent ne devoir jamais aban-
„ donner, pour conſerver cet Etat dans une ſituation reſ-
„ pectable, ſavoir, *Que l'Etat ne pouvait ſe maintenir,*
„ *ſans Alliances, ſans Troupes, ſans Places de Frontieres*
„ *& ſans Flottes.*

„ Un Etat, entouré de voiſins puiſſans & auxquels il eſt
„ inférieur en forces, ne ſaurait être tranquile ſur les
„ deſſeins qu'on peut former pour ſa ruine, s'il ſe trouve
„ dénué d'une eſpérance fondée d'être ſecouru par d'au-
„ tres, en cas de beſoin. Mais, comme *la matiere des*
„ *Alliances eſt d'une délicateſſe extrême*, & l'eſt devenue
„ encore davantage dans ces tems, par les procédés ini-
„ ques que la République a éprouvés de la part d'une Puiſ-
„ ſance, ſur laquelle on devait *naturellement* ſe confier,
„ puiſque depuis plus d'un Siecle on vivait en Paix, en
„ Amitié avec Elle; ſon Alteſſe & le Conſeil d'Etat crai-
„ gnent de s'expliquer à cet égard plus amplement & pré-

„ ſe-

„ ferent d'abandonner cet objet à la considération des Con-
„ fédérés mêmes.

„ Quant à ce qui concerne les Troupes, on sait
„ combien peu l'Etat en a actuellement; il paraît avec
„ certitude que, quoique les Garnisons ci-devant placées
„ dans les Villes Barrieres consistant toujours en peu
„ de Bataillons, se soient rapprochées de l'intérieur, le
„ même Corps d'Armée réuni suffit néanmoins à peine,
„ dans les tems les plus calmes, à former une Garnison
„ passable pour toutes les Places-frontieres, sans qu'il
„ puisse en rester un excédent pour des accidens impré-
„ vus, pour secourir une Place, contre une attaque re-
„ doutée, encore moins pour pouvoir en former un Corps,
„ lorsqu'il serait des plus nécessaires pour couvrir une Fron-
„ tiere faible: ce qui oblige son Alteſſe & le Conseil
„ d'Etat de requérir d'une maniere fort pressante, que sur
„ cet objet les Confédérés daignent se demander à eux-
„ mêmes, si, dans ces tems, ils peuvent maintenir la Ré-
„ publique avec des Troupes de Terre aussi peu nombreu-
„ ses, & s'y reposer sans inquiétude; quoique ce soit une
„ vérité démontrée, que celui *qui se trouve hors d'état de*
„ *se défendre soi même, ne peut avoir qu'un* espoir bien
„ faible qu'un autre s'expose à la bréche pour lui; sans fai-
„ re mention qu'un *Etat, dont le secours & l'assistance*
„ *dépendent absolument d'un autre, doit naturellement*
„ *compromettre sa Liberté & son Indépendance*, & sera
„ obligé de suivre aveuglément l'impulsion & le bon-plaisir
„ de son Protecteur.

„ Des Frontieres, par où il faut entendre des places for-
„ tifiées, bien pourvues de tout ce qu'exige une bonne
„ défense, & situées sur les limites, sont avant tout né-
„ cessaires à un Pays resserré dans un Territoire étroit, où
„ ce n'est qu'à l'aide de fortifications, de retranchemens,
„ &c. qu'un Ennemi peut-être empêché, même après le
„ gain d'une Bataille, de pénetrer dans son sein; pendant
„ qu'au défaut de ces moyens il serait sur le champ cou-
„ vert de Troupes Ennemies, & la proie d'un conqué-
„ rant. Une place-forte, bien munie de tout, pourvue
„ d'une bonne Garnison, par là bien défendue, peut pen-
„ dant un assez long espace de tems arrêter une Armée
„ entiere, & procurer le tems nécessaire à prendre des me-
„ sures sagement combinées pour opposer une Résistance
„ ultérieure: vérité si palpable, que cette République mê-

„ me

„ me en a fourni plusieurs exemples frappans; objet, de-
„ venu de plus en plus important pour elle, si l'on réfléchit
„ que dans le cours de cette année même, la République
„ a été dépouillée de tout ce qui pouvait porter le nom
„ de *Barriere*; de maniere qu'actuellement un Ennemi ne
„ peut-être attendu que sur les Frontiers anciennes & propres
„ de cet Etat, que l'on ne peut assez tôt mettre dans un
„ état de Défense respectable & pourvoir abondamment de
„ ce qui y est nécessaire. A cette occasion, son Altes-
„ se & le Conseil d'Etat ne peuvent guere s'abstenir de
„ déclarer rondement, que si les Confédérés veulent sérieu-
„ sement mettre dans un état de Défense requis toutes les
„ frontieres de l'Etat, cela ne peut absolument avoir lieu,
„ à moins que les Confédérés accordent non-seulement
„ leurs consentemens aux Pétitions faites pour cet effet,
„ il y a quelques années, mais qu'ils proposent & fourniss-
„ sent aussi les deniers nécessaires au Comptoir-Géné-
„ ral de l'UNION, afin qu'on puisse en faire l'emploi
„ requis.

„ Le quatrieme & dernier point, dont à cette occasion
„ il faut encore faire quelque mention, & que son Altes-
„ se, conjointement avec le Conseil d'Etat, doit aussi
„ abandonner à la sollicitude réelle des Confédérés, con-
„ cerne l'augmentation & l'amélioration de la Marine du
„ Pays & de ses forces Navales. *La Mer est la Frontie-*
„ *re des Provinces principales*; *& la Mer est la Sour-*
„ *ce de la prosperité de cette Républiqne*; c'est là que l'on
„ trouve les moyens de soutenir les finances & de se procurer
„ tout ce à quoi l'argent est nécessaire; cette frontiere ne
„ peut être convenablement assurée contre un Ennemi,
„ que par une Puissance Navale, que par l'usage & les avan-
„ tages de la Mer, mis à l'abri des vexations, par les
„ Vaisseaux de guerre. Rien de plus notoire cependant,
„ que la décadence déplorable des Forces Navales de la
„ République, qui, depuis le commencement de ce Sie-
„ cle a de jour en jour penché vers son dépérissement &
„ dont l'encouragement n'a aucunement été pris à cœur,
„ ainsi qu'il aurait convenu; au contraire, il est maintenant
„ bien certain, qu'à l'éruption de la Guerre si injuste de
„ l'Empire *Britannique* contre cette République, on s'est
„ appliqué au rétablissement & à l'extension des Forces
„ navales avec beaucoup de zele & d'énergie, tellement
„ qu'on y a déjà fait une réforme, une augmentation rai-

„ son-

„ ſonnable : mais, comme en même tems il ne doit pas être
„ révoqué en doute, que le rétabliſſement convenable d'une
„ marine auſſi déchue, exige le travail ſuivi de pluſieurs
„ années, chacun doit auſſi être ſuffiſamment perſuadé,
„ que celle de cette République n'eſt pas encore portée à
„ cette élévation, & ne l'a même pu être, au point qui
„ ſerait néceſſaire pour pouvoir faire tête à un Ennemi
„ puiſſant : Or, ſi l'on peut à cet égard ſuivre l'ancienne
„ maxime de la République, en portant la marine à un
„ état formidable, alors il faut, non-ſeulement dans l'oc-
„ currence préſente, continuer de tenir la main à l'ouvrage
„ avec zele & fermeté, tant pour la conſtruction que pour
„ l'équipement, mais encore ne pas s'en déſiſter, lorſ-
„ que les tems ſeront devenus plus calmes, ou qu'une
„ Paix deſirée ſera conclue, d'autant plus que pendant la
„ durée de celle-ci les opérations de la Marine pourront tou-
„ jours avec moins de fraix & plus d'avantage, être por-
„ tées à une conſiſtance, à une élévation convenables ; à
„ quoi doit encore beaucoup contribuer le plan, déjà con-
„ clu par les confédérés, concernant la formation d'un
„ Corps de Marins, afin que l'on ſoit, par ce moyen, con-
„ ſtamment pourvu d'Officiers bons & expérimentés au
„ ſervice de Mer, dans tous les grades quelconques :
„ Plan, qui pourra auſſi, dans le même eſpace de tems,
„ être effectué de la maniere la plus facile & la moins
„ onéreuſe pour les Confédérés. Alors & au moyen de ces
„ objets réunis, pour vu qu'on y tienne la main continuel-
„ lement, la République pourra, dans ce Département, ne
„ peu d'années, parvenir à une telle élévation, que le titre de
„ Puiſſance Maritime lui appartiendra & lui ſera donné
„ réellement, & non pas ſeulement de nom. Néanmoins,
„ comme pour tout ce qui vient d'être allégué, il faut des
„ eſpeces, & que les Colleges d'Amirauté reſpectifs ſe
„ trouvent hors d'état de pouvoir faire la moindre avance,
„ ſoit pour conſtruire des Vaiſſeaux, ſoit pour les équiper ;
„ ſon Alteſſe & le Conſeil d'Etat doivent encore, à cet
„ égard, ſolliciter de la maniere la plus preſſante les Con-
„ fédérés, qu'il leur plaiſe, le plutôt poſſible, ſe montrer
„ réellement, par la prompte contribution & le payement
„ effectif de leurs Quotes reſpectives dans les Pétitions cou-
„ rantes, tant pour la Conſtruction des Vaiſſeaux, que pour
„ les équipemens déjà faits ; deux objets où diverſes Pro-
„ vinces ſont encore aſſez fortement arriérées, ce qui cer-

„ tai-

„ tainement ne peut produire que le retard & le rallentiſſe-
„ ment de tout ce qui doit être effectué pour le bien du
„ Pays & pour la plus grande utilité de la Cauſe Commune."

Le reproche que l'on fait dans ce diſcours du peu de compte qu'on a fait des repréſentations du Conſeil d'Etat, eſt bien ſingulier dans la bouche d'une aſſemblée qui, quoique indépendante par la maniere dont elle eſt compoſée, eſt cependant dans ce cas ſubordonnée aux Etats-Généraux, dont elle doit recevoir & exécuter les ordres: il eſt vrai qu'un Miniſtre patriote peut & doit, dans des cas extraordinaires, faire des repréſentations & même des reproches vigoureux à ſon Souverain; mais ce ne ſaurait être dans le cas où le Miniſtre aurait adopté des ſyſtêmes contraires aux vœux de la nation, & du Souverain qui la repréſente. Comparez à ce ſujet l'intéreſſante *Collection des Documens* que l'on vient de publier *ſur l'augmentation des forces de Terre & de Mer de la République* avec les pieces & les raiſonnemens que l'on trouve dans les *Lettres de Reyniers Vryaart* & le *mémoire apologétique du Prince.*

Quant à ce que la *Patrie a de plus cher*, c'était ſans doute la création d'une marine dans un tems où nous n'avions à craindre que ſur mer: voyez dans la *Collection des Documens* &c., à quel point cet article eſſentiel a été pris à cœur par le Stadhouder & le Conſeil d'Etat.

On dit dans ce diſcours que la *matiere des alliances eſt d'une extrême délicateſſe*, & *l'eſt devenue encore plus, depuis les attaques injuſtes d'une Puiſſance ſur laquelle on devait ſe confier naturellement, vu qu'on était avec elle en paix & amitié depuis plus de cent ans.* Sans doute que la matiere des alliances eſt d'une extrême délicateſſe, ſurtout pour notre République qui a toujours vu, comme le remarque ailleurs ſon Alteſſe, ſa liberté & ſon indépendance compromiſes dans l'alliance d'un plus puiſſant. Ainſi le Prince aurait pu faire obſerver que notre alliance avec l'Angleterre n'a jamais été qu'un vain nom; puiſqu'elle a toujours abuſé de ce mot & de

ſa

ſa ſupériorité pour nous maltraiter. Et la choſe ne pouvait être autrement, vu l'oppoſition des intérêts des deux pays en fait de commerce & de navigation, oppoſition que rien ne ſaurait faire diſparaître, parce qu'elle réſide dans la nature des choſes, & qu'un trop grand nombre d'exemples en a prouvé la triſte vérité. Nous devons donc renoncer pour toujours à tout projet d'alliance nouvelle avec l'Angleterre. Si, cependant, comme l'aſſure ſon Alteſſe, nous ne pouvons ſubſiſter ſans alliance, nous devons ſans doute tourner nos regards vers un pays avec lequel nous avons des interêts communs, dont l'alliance, lorſquelle a ſubſiſté, n'a pas été pour nous un lien perfide comme celle de l'Angleterre, & dont nous avons retiré de grands avantages. La République, comme Etat commerçant, maritime & du ſecond ordre, doit avoir pour principale maxime d'entretenir paix & amitié avec toutes les puiſſances, ſurtout avec des voiſins plus puiſſans qu'elle, avec la France pour en obtenir des avantages & des prérogatives de commerce, avec l'Angleterre, pour écarter les mauvaiſes diſpoſitions que l'oppoſition d'interêt doit nourri dans l'eſprit de ces avides Inſulaires: auſſi a-t-elle toujours proſpéré avec l'alliance de la premiere, & à proportion qu'elle a eu ſoin de ménager l'Angleterre, ſans contracter avec elle des engagemens trop étroits. Elle doit bien ſe garder de s'engager dans des alliances ou des garanties qui puiſſent lui attirer des guerres avec d'autres puiſſances, ſurtout avec quelqu'une de ces dernieres. (*Voyez à cette occaſion le No.* 89 *de cette Feuille.*)

Puiſque la crainte eſt un mobile qu'employe la Politique, & qu'il eſt quelquefois néceſſaire que de petits Etats cherchent la protection des plus puiſſans, pour n'être pas engloutis par une puiſſance prépondérante; la France, dans ce cas, n'eſt-elle pas l'Etat dont nous devons le plus ménager l'amitié? N'eſt elle pas l'Etat dont l'amitié peut nous être le plus utile & le reſſentiment le plus à craindre? Aucune

cune autre puiſſance n'eſt plus en état de nous défendre contre des voiſins ambitieux, ou d'envahir notre territoire. L'Empereur & le Roi de Pruſſe ſont même plus faibles que nous politiquement; parce que leurs Etats qui nous avoiſinent nous ſont inférieurs en forces, & ſont trop éloignés du centre de l'Empire, pour être à portée d'en recevoir des ſecours. Cependant dans une alliance avec la France, il faut toujours veiller à ce qu'elle ne nous entraîne jamais dans des guerres étrangeres; il faut avoir pour politique d'éviter tout traité de garantie & d'alliance offenſive & défenſive: la neutralité de notre part doit en être le fondement unique: une Puiſſance ſupérieure, comme la France, peut bien s'engager à une garantie envers nous: notre amitié, notre neutralité ſeule doivent lui ſervir d'équivalent; au moins, ſi nous lui promettons des ſecours, que ce ſoit non en troupes, ni en vaiſſeaux, mais en argent ſeulement; parce que cette derniere maniere de ſecourir un allié peut ſe faire ſecrettement, & ſans nous attirer le reſſentiment de quelque autre nation.

On prétend cependant que le Prince d'Orange a ſucé avec le lait l'averſion de la France. Ses prétendus défenſeurs accréditent même cette opinion, en affectant, dans les circonſtances même du tems préſent, de relever les Anglais & de déprimer les Français, & de repréſenter le Prince d'Orange comme l'ami des premiers & l'Ennemi des ſeconds. Il n'eſt pas naturel de ſuppoſer une aſſertion auſſi abſurde. Le Prince-Stadhouder a toujours proteſté, & l'on n'a jamais douté de ſa franchiſe, que ſon intérêt était eſſentiellement lié avec celui de la patrie. Or ne ferait-ce pas le repréſenter comme un citoyen pervers, ou comme un mauvais politique, que de lui ſuppoſer une antipathie pour un peuple qui nous a rendu & nous rend encore tant de ſervices, & un attachement particulier pour une nation qui, ſuivant l'aveu même du Prince, nous a traités de la maniere la plus injuſte & la plus cruelle? Cette opinion, ſi préjudiciable à ſa réputation, exiſte cependant; les Anglais eux-mêmes oſent s'en prévaloir, comme il paraît par la la piece, traduite litéralement du *Lloyds Evenings Poſt* 25-27 *Decembre* 1782, qu'on verra dans le No. prochain.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. CII. LUNDI, ce 20 JANVIER, 1783.

Suite des CHAPITRES L, LI, & LIII. *sur les intérêts communs entre l'Amérique-Unie & les Puissances maritimes de l'Europe, & les raisons qui doivent déterminer l'Angleterre à faire la paix.*

Nous avons montré par les faits, c'est-à-dire par l'énumération exacte des établissemens que les Anglais ont perdus cette année, que jamais campagne ne leur avait été aussi funeste. Nous avons prouvé que l'avenir leur montrait une perspective non moins sombre. Qui croirait cependant que, dans cet état même, ils n'espérent encore rien moins que de détruire toute la marine de leurs Ennemis & de ramener les Américains sous l'ancien joug? Ecoutons ce qu'ils disent dans leurs papiers. „ Six mois avant „ le rétablissement de Charles II : ce Prince n'espérait „ guere de remonter sur le trône de ses ancêtres. „ Il ne faut donc qu'un événement semblable pour „ nous ramener nos Colonies. La marine Française „ pourrait être détruite par nous ou par les tempê- „ tes; alors l'Amérique dénuée de support, serait „ obligée de se soumettre. Jamais nos flottes n'ont „ été dans un état plus florissant; jamais celles de „ nos Ennemis ne furent dans un état plus faible. „ Sous les regnes de Louis XIV & de Guillaume

„ III, les Français avaient plus de quatre-vingt vaiſ-
„ ſeaux de ligne à oppoſer aux flottes combinées
„ d'Angleterre & des Etats-Généraux. Ces derniers
„ avaient une puiſſance bien ſupérieure à celle qu'ils
„ ont à préſent. Lorſqu'ils combattaient avec nous,
„ la proportion de leurs vaiſſeaux était toujours
„ comme cinq eſt à huit. Ils ajouterent quarante-
„ huit navires aux ſoixante & dix-ſept que nous
„ avions aux ordres de Sir George Rooke : ils en
„ avaient huit de 90 canons, quatorze entre 70 &
„ 74, onze de 64 & trois de 50. Les Français étaient
„ alors en état de nous oppoſer quatre-vingt vaiſ-
„ ſeaux, ce qu'ils n'ont pu faire dans toute cette
„ guerre. Au contraire, nous qui n'avions alors que
„ 274 vaiſſeaux, nous en comptons actuellement
„ plus de 400. Nous n'avions que cinquante-neuf
„ mille quatre cent ſoixante & dix neuf matelots ;
„ & nous venons d'en voter cent dix mille. D'après
„ ce calcul de comparaiſon devons-nous abandonner la
„ partie en déſeſpérant du ſuccès ? " On ſent combien
ces ſuppoſitions ſont abſurdes ; combien même il
ſerait plus naturel de les appliquer à l'Angleterre,
qui, après tout, ne ſaurait préſenter un front égal
aux forces réunies de tous ſes ennemis combinés.
On ſent que n'ayant pu ſubjuguer l'Amérique,
avant qu'elle eût aucun allié, les Anglais ſont encore
moins en état ayant épuiſé leurs forces & leurs finances
dans une guerre de huit années, d'en faire la conquête
au cas même qu'elle fût abandonnée par ſes alliés. Cette
raiſon prouverait encore combien ils ſont peu en
état de faire face à leurs Ennemis. Mais, pour montrer
combien ilsont peu d'eſpoir à fonder ſur les prétendues
diſpoſitions des Américains pour la mere-
patrie, il n'eſt pas inutile d'entendre un Américain
lui-même. Voici ce que dit, à cette occaſion, l'Antagoniſte
des Penſées d'une tête froide ſur l'Indépendance. „ Il reſte peu de liaiſons de ſang entre les
„ deux pays ; le tems en a preſque effacé le ſouve-
„ nir. Pourquoi l'Angleterre ſe bercerait-elle d'eſ-
„ pérances chimériques ? Elle ne recouvrera jamais
„ l'an-

„ l'ancienne affection des Américains ; ce qu'elle
„ pourra obtenir d'eux, c'eſt en faiſant qu'il ſoit de
„ leur intérêt d'être ſes amis par les avantages réci
„ proques d'un commerce égal ; & en concourant
„ avec eux pour propager la liberté, la tolérance,
„ l'humanité, les loix civiles dans le nouveau mon-
„ de, pour le bonheur de l'eſpece humaine dans les
„ deux hémiſpheres. Les Américains ſont un peu-
„ ple dont les ſentimens ſont trop délicats, & les
„ vues trop ſublimes pour un peuple comme l'An-
„ glais, corrompu par la diſſipation, par l'avidité &
„ les plaiſirs. Ils regardent la cauſe de leur patrie
„ comme un dépôt ſacré que la Providence a mis
„ entre leurs mains pour le bonheur de tant de mil-
„ lions d'hommes qui doivent peupler leur immen-
„ ſe continent. Ils ſont dans l'idée que leur liberté
„ ne ſaurait être en ſureté ſous le gouvernement
„ d'aucune nation Européenne : cette idée ſeule les
„ fait frémir. Les Bretons avec leurs cœurs glacés
„ peuvent barbouiller du papier, ſpéculer & com-
„ battre, ſi tel eſt leur bon plaiſir ; mais ils ne re-
„ tireront de l'Amérique d'autres avantages que ceux
„ qui réſultent d'un commerce d'égalité & de bon-
„ ne-foi avec des Etats indépendans.

„ Galloway a ſans doute raiſon d'obſerver que
„ l'attachement qu'on ſuppoſe à l'Amérique envers
„ l'Angleterre, par rapport à l'analogie de religion eſt
„ extrêmement faible. Il n'y a pas en Amérique
„ de religion dominante ; & c'eſt une politique que
„ les choſes reſtent ſur ce pied. Ils appartiennent
„ tous à quelque ſociété religieuſe formée en Eu-
„ rope. Ils ſont Anglicans, Luthériens, Calviniſ-
„ tes, Méthodiſtes, Presbitériens, Moraviens, Con-
„ gréganiſtes, Quakres, Anabaptiſtes, Mennonites,
„ Swinfielders, Dumplers & Catholiques-Romains.

„ Si, d'après Galloway lui-même, les rapports qui
„ réſultent des loix, du Gouvernement, de la reli-
„ gion, des coutumes, des mœurs, des modes, &
„ du langage, ſont des liens ſi faibles, quelle au-
„ torité peut-on ſe promettre ſur les Américains, ſi

„ ce n'eſt par les intérêts généraux d'un commerce „ égal & réciproque, ainſi qu'il ſe pratique avec „ une nation indépendante. Cet Ecrivain préten„ drait-il qu'il ſerait de ſon intérêt de retourner ſous „ l'ancienne domination ? Cela ne ſe peut ; il eſt „ ſouvent convenu du contraire. Le plus zélé des „ Torys en Amérique n'a jamais déſavoué que ſi „ l'Indépendance pouvait s'obtenir, elle ſerait l'épo„ que du bonheur le plus brillant pour l'Améri„ que.

„ Ceux de ce parti n'ont jamais prétendu autre „ choſe, ſinon qu'elle n'était pas en état d'arracher „ ce glorieux avantage au pouvoir formidable de „ la Grande-Bretagne. Que dirait le reſte de l'Eu„ rope, ſi nous avancions gravement qu'il eſt de „ l'intérêt de l'Amérique de ſe remettre ſous le joug „ & ſous le monopole Britanniques? L'intérêt qu'a „ l'Amérique à l'indépendance eſt donc une choſe „ trop claire pour être miſe en queſtion. Dans ce „ cas, comment les Anglois pourront-ils la gouver„ ner? La tiendraient-ils ſoumiſe à leur ſceptre & à „ leur monopole par la force? Son pouvoir & ſes reſ„ ſources ne trouveraient-ils pas des encouragemens „ & des ſecours dans la France, l'Eſpagne, la Hol„ lande & chez toutes les autres nations maritimes „ de l'Europe? L'Angleterre avait donc formé une „ entrepriſe qui ſurpaſſait ſes forces. Elle ne peut „ donc ſortir de cette ſituation périlleuſe qu'en fai„ ſant avec l'Amérique une paix ſolide, honora„ ble & avantageuſe, ſur la baſe d'un commerce ré„ ciproque & parfaitement égal.

Suite du CHAPITRE XXXI.

Sur Mr. de Capelle de Poll & ſur ſa réintégration dans l'Aſſemblée des Etats d'Overyſſel.

Les informations que nous avions pu recueillir de nos correſpondans & de quelques papiers publics ſur la réintégration de Mr. de Capelle, n'étaient pas

toutes également fideles. L'amour de la vérité nous oblige à faire cet aveu. Nous satisfaisons avec d'autant plus de plaisir à ce devoir sacré, que les éclaircissemens qu'on nous donne, jettent un nouvel éclat sur la cause du parti patriotique, en le lavant d'un blâme que nous n'avions adopté sur des rapports publics, que pour montrer notre impartialité envers ceux même que nous défendions. Voici la lettre qu'on vient de nous écrire à cette occasion ; nous n'y changerons rien, pas même dans le stile.

D'Overyssel 12 *Janvier* 1783.

Je suis un de vos Lecteurs, & je puis vous déclarer franchement que je lis votre ouvrage périodique avec un sensible plaisir; parce qu'indépendamment du nombre de choses très-intéressantes que j'y rencontre, je pense avoir remarqué que votre grand but est de dire la vérité; & quoiqu'il me soit arrivé quelquefois de ne pas être de votre avis, votre sincérité que je n'ai jamais eu lieu de révoquer en doute, a été cause que j'ai lu avec plaisir, même ce qui ne me convainquait point.

J'espere que, de votre côté, vous voudrez aussi bien ne pas prendre de mauvaise part que je vous indique une erreur qui s'est glissée dans votre No. XCVII. page 297. Vous dites: *Il est vrai que la réintégration de M. de Capelle ne s'est pas faite avec cette décence & cette tranquillité qui a caractérisé les démarches des bourgeois & habitans des autres pays. Nous sommes bien loin d'aprouver ce qu'il peut y avoir eu d'irrégulier dans cette occasion.* Je me flatte, Monsieur que vous voudrez bien permettre à un citoyen d'Overyssel, très instruit de l'affaire en question de vous dire que vous n'avez pas été bien informé. Et comment serait-il possible que, dans un si grand nombre de faits qui vous sont communiqués de toutes les parties de la République, il n'y en eût pas quelques-uns que vos Correspondans, quelquefois trop peu instruits, ne vous mon-

traſſent point dans leur véritable jour? Peut-être que *le Patriote de la vieille roche*, quoiqu'il ne ſoit pas pour vous un auteur au-deſſus de tout ſoupçon, a contribué à vous induire en erreur. Il fait mention de deux brochures qui ont paru; l'une, ſur laquelle il inſiſte principalement, porte le titre *d'Entretien d'un bourgeois & d'un payſan*; (*Zamenſpraak tuſſchen een Burger en een Boer*) & il les regarde comme un des moyens qu'on a employé pour effectuer la réintégration de Monſieur de Capelle, ce qui ferait penſer naturellement que ces brochures ont diſpoſé nos bourgeois à ſigner les requêtes auxquelles on doit les Réſolutions priſes en faveur dudit Baron. Mais remarquez, s'il vous plait, Monſieur, que ces pieces n'ont paru qu'après que les Requêtes étaient déjà ſignées; que de plus pendant la tenue de la diete où l'affaire de Mr. de Capelle & celle des Corvées devaient être traitées, il n'y a eu aucun attroupement; qu'il ne s'eſt manifeſté aucun trouble, que tout a été tranquille comme à l'ordinaire, & qu'ainſi les *irrégularités* n'ont eu lieu que dans le cerveau de ceux qui poſſedent le talent de voir ce qui n'exiſte point. Pour ce qui regarde la ſignature des requêtes, je n'y ai rien vu d'*irrégulier* ni d'indécent; bien loin qu'on ait forcé les gens à les ſigner, il y a eu le plus vif empreſſement à le faire. Le vœu général de la Nation s'eſt manifeſté de la maniere la moins équivoque, mais ſans bruit, ſans tumulte, les Corps de métier ont été convoqués, chacun ſéparément; les ſuffrages ont été preſque unanimes; & je *puis vous aſſurer*, Monſieur, *que le petit nombre de ceux qui ont refuſé formellement de concourir avec les autres* (*peut être ſerait-il difficile d'en compter une demi-douzaine*) jouiſſent (N. B.) de la même ſureté, que s'ils s'étaient montrés les plus ardens amis du Baron & les plus zélés défenſeurs de la cauſe des Payſans.

De plus, quoiqu'on n'eût aucun ſujet légitime de ſe défier de la populace, qui n'eſt point turbulente chez nous, ce n'eſt pas à elle que l'on s'eſt adreſſé,

adreſſé, mais à la bonne bourgeoiſie: je ſuis même informé de bonne part, que dans l'une de nos Villes on a porté la précaution au point de ne pas préſenter la ſignature aux porteurs de tourbes, quoiqu'ils forment un corps, une communauté, & qu'ils y euſſent les mêmes droits que tous les autres citoyens.

Où ſe trouvent donc les *irrégularités*? Les requêtes elles-mêmes, l'empreſſement à les ſigner, le bon ordre avec lequel tout s'eſt fait; la liberté laiſſée à chacun d'être ou de n'être pas du nombre des ſouſcripteurs, la précaution de ne point y inviter la derniere claſſe du Peuple; y a-t-il dans tout cela rien d'*irrégulier*, rien qui péche contre la décence?

Mais peut-être aura-t-on eu en vue les réjouiſſances qui ont eu lieu, après que Monſieur de Capelle fut réhabilité. J'en conviens: la joie était univerſelle; il aurait été réellement *irrégulier* que les Bourgeois de nos Villes, qui s'étaient ſi vivement intéreſſés à la réintégration d'un *Régent chéri de la Nation entiere*, & ſi digne de l'être; d'un Régent qui peut rendre à la patrie les ſervices les plus ſignalés; que nos Bourgeois, dis-je, euſſent reçu froidement la nouvelle que leurs requêtes avaient produit l'effet deſiré. Que l'air ait retenti pendant pluſieurs jours d'acclamations réitérées de *Vive Capelle de Pol*, que des ſocietés de Bourgeois aient fait des repas enſemble & illuminé les maiſons où ils étaient aſſemblés, que des fuſées & autres feux d'artifices aient exprimé la joie publique, comme nous l'avons vu ſi ſouvent le 8 Mars, ſans que perſonne y ait trouvé la moindre *irrégularité* ou *indécence*; quoi de plus naturel & de plus innocent; puiſque perſonne n'a été maltraité ni forcé de ſuivre l'exemple des autres, & que tout s'eſt paſſé très-paciſiquement?

Non, Monſieur, les ſoirées conſacrées à la joie n'ont point été chez nous des prétextes pour cauſer des ſéditions. Et ſi les illuminations n'ont pas été plus générales dans nos cités, la raiſon en eſt

qu'on a voulu prévenir sagement tout ce qui pourrait donner lieu à des irrégularités. Quoiqu'un très-grand nombre de nos Bourgeois fussent disposés à illuminer leurs maisons, ils s'en sont abstenus pour ne point donner occasion à des inconvéniens, peu probables à la vérité, mais possibles. En particulier à Deventer où la Bourgeoisie est la plus ardente, il a suffi que le Magistrat fît connaître simplement son desir, qu'on n'illumirât point, de peur de ces accidens qui ne sont que trop ordinaires en pareilles circonstances; tout le monde s'est empressé à témoigner sa déference & à sacrifier le plaisir qu'on se promettait, au respect dû au Gouvernement.

Mon dessein n'est pas d'exposer qui que ce soit au ridicule; mais si un certain Monsieur de notre Province, s'était attiré quelque désagrément, il aurait dû l'imputer à sa propre imprudence. Il s'avisa d'attaquer un bourgeois qui, le voyant passer, disait, sans nommer personne: *Voici encore un patriote!* — Dans l'idée que ce discours le regardait & que s'était probablement une ironie, il apostropha rudement le bourgeois & le fit citer devant le président-Bourguemaître, où le pretendu offensé ne reçut pas une satisfaction bien éclatante.

Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que de telles imprudences sont très-propres, surtout dans ces tems-ci, à causer des *irrégularités*: & cependant on en a ri; & voilà tout.

Je me flatte, après ce narré, que vous ferez suffisamment persuadé que les habitans d'Overyssel se sont conduits avec la même tranquillité & décence, qui a caracterisé les démarches des Bourgeois & Habitans des autres pays.

Permettez, Monsieur, que je vous fasse remarquer encore une petite inexactitude, qui vous est échappée, pag 298. où vous dites, que le jeune Baron fut introduit dans la Salle &c. Monsieur de Capelle n'est pas absolument jeune; c'est un homme de 42 ans.

R E-

RE'PONSE.

Nous voyons avec un plaisir inexprimable, par cette lettre, que, dans tout le cours de ces troubles, on ne saurait faire aucun reproche fondé au parti que nous avons défendu. Il est donc vrai qu'il n'a jamais franchi les bornes des loix, & que, quoiqu'il eût pu se prévaloir du suffrage, du dévouement de toutes les classes du peuple, il a toujours, dans ses demandes, procédé d'une maniere tranquille, décente & constitutionnelle. Comment des Nouvellistes étrangers osent-ils, après cela, nous calomnier au point de se rendre les organes d'une faction détestée, en publiant que ce pays est dans la derniere anarchie, & que toutes les loix y sont méconnues & foulées aux pieds?

Nous savons qu'à plusieurs égards nous différons des deux ou plûtôt des trois partis qui partagent la République. On nous dispensera certainement de prouver que nous ne sommes pas au nombre de ceux qu'on a si bien caractérisés par le nom de *Laodicéens*; êtres équivoques, qu'on pourrait appeler des hermaphrodites politiques, parce qu'on ne sait pas à quel sexe ils appartiennent; parce que, quoique désavoués par les deux partis, ils adoptent le langage de l'un ou l'autre suivant les circonstances ou leurs interêts, & qu'ils sont toujours prêts à se ranger du côté du plus fort. Nous avons, plus d'une fois, démasqué ces ames viles & pusillanimes, ces individus mépriſables, qui n'ont de mobile que le sordide interêt, & de but qu'une dangereuse ambition. Nous pensons avec Solon que dans un tems de trouble, aucun citoyen ne doit rester neutre, & que, quand même il différerait à quelques égards des principes du parti dont il a arboré le drapeau, il doit faire entendre ouvertement & sincerement ce qu'il pense. Nous osons même dire que, quoique plusieurs de nos adversaires aient porté le culte & la pratique de leur symbole à des excès fanatiques, ils sont encore plus estimables à

nos yeux, que ces spectateurs mercenaires, intéressés, perfides, qui veulent gagner le prix, sans s'exposer au danger du combat.

C'est principalement sur l'article de l'alliance Française que nous différons le plus des deux partis. Cette matiere étant de la derniere importance, nous allons continuer ce que nous en avons dit l'ordinaire dernier.

Suite du CHAPITRE LVIII.

Sur une Alliance avec la France.

Commençons d'abord par l'anecdote sur laquelle on pretend qu'est appuyée l'aversion des Stathouders contre la France.

„ Le Prince d'Orange a, dit le papier Anglais dont nous avons parlé, une sorte d'aversion héréditaire pour les Français. Il paraît avoir acquis avec les domaines de Guillaume III, la haine contre le Roi de France. Guillaume III conçut cette aversion dans un âge bien tendre, à la suite d'un affront public qu'il reçut d'un Ambassadeur Français, lorsqu'il n'était encore qu'un enfant. A la mort du pere de ce Prince, le parti Republicain trouvant une occasion favorable d'humilier la maison d'Orange pendant sa minorité parvint, après beaucoup de debats, à supprimer le Stadhouderat, & de réduire par là le jeune Prince à la condition de simple particulier. Dans cet état des choses, Guillaume se promenait un jour en carosse avec sa mere, la Princesse Marie, fille aînée de l'infortuné Charles I, & petite fille de Henri IV. Le carosse se trouvait dans une allée qui menait à une cour, où le cocher devait passer; mais ayant rencontré le carosse de l'Ambassadeur Français, qui venait du côté opposé, les voitures s'embarrasserent. Les domestiques du Prince crierent au cocher de l'Ambassadeur de reculer,

culer, & de faire place au Prince d'Orange: celui-ci était prêt à obéir; mais son maître lui ordonna de ne pas reculer d'un pas. Là dessus deux Gentilshommes du cortege, se mirent à parler ensemble, chacun pour l'intérêt de son maître respectif. Celui qui était du parti du Prince fit observer à l'Ambassadeur, le rang & la splendeur des Princes d'Orange fondateurs du Gouvernement auprès duquel son Excellence avait été envoyée comme Ambassadeur. Le Ministre Français répliqua qu'il respectait le Prince d'Orange autant que personne, mais qu'il avait encore beaucoup plus de considération pour sa dignité d'Ambassadeur du Roi Très-Chrétien, & qu'en cette qualité il avait un juste droit à la préséance à la Haye, où le Prince d'Orange, privé du Stathoudérat, n'était regardé que comme simple particulier. —— On rappela à l'Ambassadeur la haute naissance & la dignité de la mere du Prince. L'Ambassadeur répondit qu'il avait le plus profond respect pour son Altesse Royale, & que s'il n'était revêtu que d'un caractere ordinaire, il se croirait honoré d'être à la suite d'une si grande Princesse, qui, quoique très respectable pour être descendue de Henri IV, l'était encore davantage par ses propres vertus & qualités; mais qu'il espérait que son Altesse Royale voudrait bien lui pardonner de ne pouvoir lui faire place, étant obligé de soutenir les droits & prérogatives du Monarque dont il était le Représentant. La dispute dura quelques heures, mais l'Ambassadeur fut inflexible; il ne voulut jamais permettre que son équipage se rangeât de côté; & la Princesse ne put se resoudre à faire place à son Antagoniste. A la fin on crut avoir imaginé un expédient pour sauver son honneur & celui de son fils. On perça la muraille contiguë à l'allée; le passage devint libre; l'équipage du Prince baissa un peu d'un côté, & laissa le champ libre à l'Ambassadeur de France. Cet expédient épargna au Prince & à sa Mere la mortification de retourner en ar-

arriere; & l'Ambaſſadeur reſta maître du champ de bataille. Mais on dit que Guillaume ne pardonna jamais cet affront : juſqu'au dernier moment de ſa vie il conſerva une haine perſonelle contre Louis XIV, parce qu'il avait approuvé la conduite de ſon Miniſtre, & l'on prétend que le Stadhouder actuel a ſucé ſur ce point les ſentimens de ſes ancêtres." On cite d'autres traits pour inſinuer que notre Stathouder eſt mal diſpoſé pour la France; celui-ci montre ſuffiſamment ſur quel fondement fragile cette ſuppoſition eſt appuyée.

Nous ſommes bien éloignés d'attribuer l'averſion que l'on ſuppoſe aux Stathouders pour la France à cette rencontre imprévue & fâcheuſe entre Guillaume III & le Comte d'Eſtrades. On en trouverait une cauſe bien plus plauſible, bien plus naturelle dans les alliances de ſang entre les Stathouders & la famille régnante en Angleterre, ſi l'étude attentive de l'Hiſtoire ne prouvait encore que cette alliance même n'aurait pas ſuffi pour inſpirer à Guillaume III des principes qui ont eu des ſuites ſi fâcheuſes pour la République. La France, il eſt vrai, a toujours regardé avec inquiétude les liaiſons particulieres entre les Stathouders & les Rois d'Angleterre. Lorſqu'en 1613 l'Ambaſſadeur de Jacques I à la Haye, préſenta à Maurice l'ordre de la Jarretiere, dont le Roi d'Angleterre l'avait décoré, l'Ambaſſadeur de France ne vit pas cette cérémonie d'un œil indifférent. Il écrivit à ſa Cour *que les Etats ſe feraient lier de la Jarretiere par le col & par les jambes (voyez Uitenbogaard Kerkelyke Bediening p.* 138 *ou le Tableau de l'Hiſtoire des Provinces Unies T. V.* 180) Cependant Frederic-Henri, quoique fils d'une mere Françaiſe, quoiqu'élevé à la Cour & dans l'amour de la France, forma des liaiſons bien plus étroites encore. Il fit épouſer à ſon fils unique une Princeſſe d'Angleterre. Mais l'Hiſtorien cité (T. VI. p. 172.) remarque à cette occaſion que *Frederic-Henri aurait préféré de s'allier avec la maiſon de Bourbon*,

bon, (ainſi que Guillaume I, ſon pere,) *ſi la différence des religions n'y eût mis obſtacle.* Ainſi la France n'aurait à imputer qu'à elle-même, qu'à la néceſſité où elle a mis la maiſon de Bourbon & toutes les principales familles du Royaume, de changer de culte, les conſéquences fâcheuſes qui pourraient ſe déduire contre elle des liaiſons de ſang que la Maiſon d'Orange a contractées en Angleterre. Frederic Henri, continue le même hiſtorien, *n'en reſta pas moins attaché aux Français, parce que ſes vues s'accordaient toujours avec les leurs ſur le partage des Pays-Bas.* Le partage des Pays-Bas! Qui dirait que cet incident, redouté de l'Angleterre, incident qui fit que Guillaume II, Pere de Guillaume III, fut un partiſan zélé de la France alors ſuſpecte au parti Républicain, que cet incident, dis-je, fût la véritable cauſe qui briſa les nœuds de l'ancienne alliance avec la France & qui jeta la République dans les bras de l'Angleterre. Amſterdam & la Hollande, qui ſe déclarerent avec tant d'éclat contre Guillaume II, n'entraînerent les autres membres de la Confédération dans une paix particuliere avec l'Eſpagne, que pour faire échouer plus ſurement l'exécution du plan de partage des Pays-Bas, auquel la France, les Stathouders, & cinq des Provinces de la Confédération, prenaient le plus grand intérêt. Le reſſentiment de la France ulcérée par cette défection, ne fut augmenté que par la politique des ardens Républicains, Ennemis du Stathoudérat, de de Wit leur chef, qui, pour arrêter les progrès des armes Françaiſes dans le Pays-Bas, ménagea le traité fameux de la Triple Alliance. C'eſt ainſi que les ardens Républicains, par une politique imprudente ou fauſſe, porterent Louis XIV à cette invaſion dont la ſuite néceſſaire fut la deſtruction du parti de de Wit & le rétabliſſement du Stathoudérat. Guillaume III, ainſi redevable de ſon élévation à cette fauſſe meſure, devait d'autant moins conſerver du reſſentiment contre la France, qu'il n'avait été queſtion de rien moins entre

tre les conquérans de sa patrie, Louis XIV & Charles II que (*Tableau* Tome VII. 152. 178.) de le rendre Souverain, en y abolissant la forme Républicaine. Il fallut donc des motifs de la plus grande importance pour porter Guillaume III à se jeter dans le système politique imaginé par ses Ennemis même contre la France. On les trouve dans le mariage de Guillaume III avec une princesse d'Angleterre ; encore ce mariage n'aurait-il pas eu plus d'influence sur sa politique, que ces sortes de liens n'en ont ordinairement sur les potentats, si cette Princesse n'eût alors été l'héritiere présomptive de la Couronne. Guillaume III, dévoré d'ambition, tourna dès lors toute sa politique vers ce brillant appanage. Dès lors il ne perdit jamais de vue le projet de ravir la couronne à son beau-pere ; & lorsque la naissance du Prince de Galles parut lui avoir fermé l'entrée du trône, il porta les choses au dernier excès de la violence & de la noirceur, en jetant des soupçons sur cette naissance, en accréditant une imposture dont il connaissait très-bien la fausseté, le tout sous le prétexte spécieux de maintenir l'équilibre de l'Europe, la sureté de la religion protestante & les libertés de la nation Britannique. Les liaisons étroites, qui subsistaient alors entre la famille des Stuards & celle de Bourbon, montrent les conséquences qui devaient résulter de ce système politique. Ce tableau fidele prouve donc que ce n'est pas le mariage avec une Princesse Anglaise en lui-même qui porta sans retour Guillaume III, & par son influence puissante, la République, à toutes les mesures qui pouvaient traverser les vues de la France. Si ce mariage ne lui eût donné aucun espoir de monter sur le trône Britannique, il aurait dû rentrer insensiblement dans le système politique de ses ancêtres. On prétend même qu'il ne faisait aucune difficulté de dire *que quand la France serait à la République ce qu'elle était du*

du tems de Henri IV, la République serait à la France ce qu'elle était dans ce tems-là. Il faut avouer aussi que la politique de Louis XIV ne fut guere propre à ramener Guillaume III aux anciens principes. Dans le tems où il indisposait tous les Etats Protestans, & forçait le parti même des ardens Républicains de Hollande à se déclarer contre lui par les persécutions qui furent la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, il aigrissait encore Guillaume III par la confiscation de sa petite Principauté d'Orange, lorsqu'il aurait pu faire servir cette possession peu importante, de lien propre à l'enchaîner dans ses intérêts. Cet apperçu impartial & fidele, découvre à nud l'impudence & la mauvaise foi de l'Auteur de *la Richesse de la Hollande*, qui, jetant sur la France seule le blâme de la rupture de son ancienne alliance avec la République, ose, pour disculper les Stathouders, impecables suivant lui, avancer „ que la France ayant „ mis la République dans un état de guerre par „ l'invasion de 1672, l'a *obligée* de perpétuer cet „ Etat de guerre par *l'intérêt de la barriere*, & l'a „ *forcée* de concourir par ses alliances, par ses forces & par son crédit à l'élévation de la marine „ & du commerce de l'Angleterre." Nous ne releverons pas ces mots *obligée*, *forcée*, *barriere*, dans un tems où la *barriere* n'existait pas, où la République avait été visiblement entraînée par le crédit & les artifices de Guillaume III, à entrer dans des mesures qui ne convenaient pas à ses intérêts & dont elle éprouve encore les suites. Nous nous bornerons à remarquer à cet égard, ainsi qu'à l'occasion des erreurs sur lesquelles ce même Ecrivain a été si vivement relevé dans le *Tableau des Provinces-Unies* T. VI. p. 450. 576. qu'on pourrait appliquer à Mr. Elie Luzac, Avocat & Libraire de Leide, le reproche qu'il fait à ses adversaires *p....* du T. VIII. de ses *Lettres de Reynier Vryaart*, savoir que le *génie sans érudition n'enfante que des mon-*

monſtres ; ſi toutefois on ne devrait pas le mettre plutôt au nombre de ces faux monnoyeurs qui emploient la connaiſſance des métaux pour les falſifier & les altérer par des alliages, imaginés par l'intérêt & l'impoſture. Je paſſe ſous ſilence ce qu'il a oſé dire p. 183 & 184. du T. III. des mêmes *Lettres*, en date du 10 Novembre 1781, *qu'il vaudrait beaucoup mieux faire la guerre avec les Anglais contre la France, que de la faire avec la France contre l'Angleterre*, lorſque dans le même tems, il diſait, p. 345 du T. III. *Rykdom van Holland, que de toutes ſes alliances avec des Etats étrangers, la France était celui, dont la République avait tiré les plus grands avantages.*

Mais avant de ſuivre la matiere importante d'une alliance avec la France ; nous verrons, dans les écrits du *bon Luzac* (c'eſt le titre par lequel on eſt convenu de diſtinguer le Gazettier de ce nom,) quelle eſt la maniere de penſer de la Cour de France à notre égard & quelle facilité il y aurait à renouveler cette alliance dont nous *avons retiré de ſi grands avantages.*

La Suite au N. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot* ; *à Haarlem*, chez *Walree* ; *à Leide*, chez *Luzac & van Damuc*, & *Les Freres Murray* ; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman* ; *à Gouda*, chez *Van der Klos* ; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake* & *D. Vis* ; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé* ; *à Deventer*, chez *Leemborst* ; *à Groningue*, chez *Huyzingh* ; *à Nimegue*, chez *Van Goor* ; *à Arnhem*, chez *Troost* ; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. CIII. LUNDI, ce 27 JANVIER, 1783.

Suite du CHAPITRE LVIII.

Sur une Alliance avec la France.

Le Miniſtere Anglais a devoilé enfin le ſyſtême qu'il avait en vue, relativement à cette République. Quoique de tous les Ennemis qu'il s'eſt faits dans cette guerre, les Pays-bas-Unis ſoient ceux auxquels il a fourni les griefs les plus violens, on dirait, à l'entendre, qu'ils ont été les aggreſſeurs. Il oſe aſſurer qu'il a tout tenté pour éviter la guerre; quoique tout l'univers ſache qu'après les provocations les plus injurieuſes & les plus révoltantes, il a été le premier à lever le maſque de la rupture, afin de ſe procurer un pillage plus facile & plus abondant. Mais hélas, ces inſulaires altiers montrent ſuffiſamment qu'ils ſont déterminés à meſurer leur conduite non ſur l'équité, mais ſur la force, & qu'ils ne reſpecteront la République que lorſqu'à l'exemple des Français & des Américains, elle ſe ſera rendue reſpectable. Cet inſolent Ennemi ſuppoſant ce que les Anglais de bonne foi n'oſent pas mettre en queſtion, a fait délivrer le 31 Décembre dernier le Mémoire ſuivant, en réponſe à celui que Mrs. Leſtevenon & Brantzen avaient re-

mis au Congrès de Paris à Mr. Fitzherbert de la part des Etats-Généraux.

Le Soussigné Plénipotentiaire de Sa Maj. Britannique a reçu ordre de sa Cour de proposer à Mrs. les Plénipotentiaires des Etats-Généraux en réponse à leur Mémoire les Articles suivants:

1er *Comme les différentes relations particulieres, qui avaient subsisté depuis un si grand nombre d'années entre la Grande-Bretagne & la Républigne des Provinces Unies, sont venues à passer, autant par une suite naturelle de la présente guerre, que par la conduite de la République, antérieurement à la rupture; & comme L. H. P. paraissent être très-peu disposées à renouveler dans le moment actuel toutes ces anciennes liaisons, Sa Majesté propose que les deux Etats se gouverneront, quant aux relations de Commerce qu'ils puissent avoir entre eux, purement & simplement par les principes généraux du droit des gens, à quoi le Soussigné a eu ordre d'ajouter, qu'aussitôt que les Nations, engagées dans la présente guerre, commenceront à former les nouveaux arrangemens de Commerce, que les nouveaux rapports qui subsisteront entre elles rendront probablement nécessaires, Sa Majesté, par une suite de ses dispositions connues envers la République des Provinces Unies, sera prête à contracter avec elle tels engagemens de Commerce qui pourront convenir à la situation des deux Etats & à leurs intérêts respectifs.*

Cette Proposition, qui place L. H. P. dans la même situation vis-à-vis de l'Angleterre, que celle où elles se trouvent vis-à-vis de plusieurs autres pays maritimes & commerçants de l'Europe, contient tout ce que le Roi pouvait leur accorder, eu égard à la position relative des deux Nations & conformément à la raison & à la justice; car quant à ce qui est allégué dans le Mémoire de Mrs. les Plénipotentiaires de Hollande relativement à la Proposition faite par Mr. Fox à Mr. de Simolin, il est inconteslable que cette Proposition a été nécessairement liée avec celle de la conclusion d'une Paix séparée avec la Hollande, & que cette seconde offre ayant été rejetée par L. H. P., la premiere

est

eſt devenue de l'inſtant même nul & de nul effet, & enfin, ſous quelque point de vue qu'on voudrait l'enviſager, comme entierement non avenue.

2e. *Le Roi, par un effet de ſa modération, conſent de reſtituer à L. H. P. toutes les poſſeſſions qui leur ont été enlevées par ſes Armes dans la préſente guerre, & dont il ſe trouvera ſaiſi à la concluſion de la paix, à l'exception de Trinconomale dans l'iſle de Ceylon avec ſes Dépendances.*

3e. *Le Roi ne ſaurait admettre en aucun degré la demande d'un dedommagement des pertes que les Provinces-Unies ont eſſuyées dans la guerre préſente, puiſque une telle prétention répugne également aux principes les plus clairs de la raiſon & du droit des gens. Mais Sa Majeſté conſentira ſans peine à ce que la déciſion des priſes, faites avant la rupture par ſes Sujets ſur ceux de L. H. P., ſoit remiſe aux Cours de Juſtice de l'Amirauté Britannique, conformément aux regles établies par toutes les Nations.*

Du reſte, le Souſſigné ne ſaurait ſe diſpenſer d'ajouter à cet article, que, quant à ce qui eſt inſinué dans le troiſieme article du ſus-dit Mémoire, relativement à la prétendue origine de la rupture entre les deux pays l'Angleterre aurait de quoi conſtater par des raiſonnements irréfragables, qu'il n'y aurait pas de moyens qu'elle ne tenta pour éviter cette guerre, & que ce ne fut avec un regret extrême, qu'elle s'y eſt vue néceſſairement entraînée: Mais on n'inſiſte pas ſur ce Raiſonnement, parce qu'il eſt difficile de ne point ſentir combien une pareille diſcuſſion, dont l'unique effet ſerait d'aigrir les animoſités de part & d'autres, aurait été nuiſible & déplacée au moment d'une Négociation pour le rétabliſſement de la paix.

La Cour de Londres a lieu de ſe flatter que ces Articles ſeront regardés comme fourniſſant une nouvelle preuve de la modération du Roi, & de ſon deſir conſtant de parvenir à une réconciliation prompte & permanente avec toutes les parties impliquées dans la préſente guerre.

Fait à Paris ce 31 *Dec.* 1782.

(*ſigné*) ALLEYNE FITZHERBERT.

La hauteur & la mauvaise foi du Ministere Britannique percent dans cette réponse. On y voit une ambiguité étudiée & une insulte à la complaisance de ses Ennemis, en leur présentant comme un effet de sa modération, la restitution de ce qu'il n'est plus en son pouvoir de restituer, & le refus insolent des seules propriétés qui sont encore dans ses mains. Aussi Mrs. Lestevenon & Brantsen ayant communiqué cette réponse à Mr. le Comte de Vergennes, conformément au concert & à l'harmonie la plus parfaite qui se sont établis entre eux, ont remis le 5 Janvier à Mr. Fitzherbert une Réplique conçue en ces termes:

Les Soussignés Ambassadeur & Ministre Plénipotentiaire des Etats-Généraux des Provinces-Unies, ayant examiné la Réponse que Monsieur Fitzherbert, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique, leur a remis le 31 Décembre dernier de la part de sa Cour, y ont vu avec beaucoup de peine le peu de disposition que la Cour de Londres y fait paraître pour accélérer la réconciliation avec la République à des conditions équitables.

Quant au premier Article, les Soussignés se trouvent dans la nécessité de demander des éclaircissements sur ce que la Cour de Londres entend par les principes généraux du droit des gens. Si par cette dénomination générale elle entend celui qui est puisé du droit primitif des Nations, qui rend la Navigation & le transport de toutes sortes de marchandises indistinctement & entierement libres, sans restriction quelconque, excepté de ce qui est communément reconnu pour Contrebande par la plus grande partie de toutes les Puissances, savoir les Munitions de guerre, telles qu'elles sont nommément exprimées dans le Traité de 1674, qui subsistait ci-devant entre l'Angleterre & la République, & celui de Navigation de l'année 1713 entre la France & la Grande-Bretagne, les Soussignés osent se persuader que L. H. P. ne feront aucune difficulté de l'admettre pour base de la Négociation & qu'Elles se prêteront même avec plaisir à fonder sur cette base irrévocable le Traité

Traité définitif de la Paix, ou bien enſuite un Traité de Commerce particulier, auſſitôt que les Nations, engagées dans la guerre préſente, commenceront à former les nouveaux arrangemens de Commerce, que les nouveaux rapports qui ſubſiſteront entre elles, pourraient rendre néceſſaires.

Quant au ſecond Article, les Souſſignés ne peuvent guère concilier l'exception de Trincomomale avec la modération reconnue de S. M. Britannique: &, quoique les ordres des Etats-Généraux ne leur permettent point d'entrer en diſcuſſion ſur cet objet, tant que le premier point ne ſoit ajuſté & arrangé, ils ne préſument pas que, dans aucun tems, L. H. P. puiſſent les autoriſer à ſouſcrire à cette condition.

Pour ce qui regarde enfin le troiſieme Article, ſavoir le dédommagement, on peut ſe réſerver, de s'en occuper, lorſqu'on aura pu s'entendre ſur les deux autres Articles.

Au reſte, les Souſſignés Plénipotentiaires, guidés par le ſeul motif d'éviter tout ce qui pourrait aigrir les eſprits au moment qu'ils s'occupent du rétabliſſement de la paix, s'abſtiendront de faire des obſervations ſur quelques paſſages, qui ſe ſont gliſſés dans la réponſe de Monſieur le Plénipotentiaire de S. M. Britannique; & ils ſe flattent que la Cour de Londres ne tardera pas à donner des éclairciſſemens plus ſatisfaiſans, & que Monſr. Fizherbert voudra bien employer ſes bons offices pour que le Miniſtere de S. Maj. ſe rapproche davantage des demandes modérées, propoſées dans le Mémoire du 6 de Décemb. & concourre au rétabliſſement d'une paix ſolide & durable.

Fait à Paris ce 5. Janv. 1783.

En remettant cette note au Plénipotentiaire Anglais, Meſſieurs Leſtevenon & Brantſen lui firent ſentir dans un entretien de bouche toute l'impoſſibilité qu'il y avait de parvenir jamais à une pacification d'après les ſentimens que ſa Cour venait de manifeſter; & ils lui déclarerent que „ ſi la Cour était „ animée d'un déſir vrai & ſincere, de voir la paix

„ rétablie entre les deux Nations, ils attendaient une „ réponse plus satisfaisante & plus propre à faire la „ base des Conférences ultérieures ” Le Cabinet de France de son côté, a prouvé de nouveau, en cette occasion, qu'il prend les intérêts de la République réellement à cœur: non-seulement Monsieur de Vergennes fait les plus vives instances, pour que la Grande Bretagne accorde des conditions justes & équitables à une Nation que ses propres Ministres ont reconnu avoir été injustement attaquée, mais il a fait déclarer plus d'une fois à la Cour de Londres, „ que la France n'accéderait jamais à une pacifica„ tion, avant que les autres Puissances en guerre „ avec l'Angleterre auraient reçu une satisfaction „ conforme à l'équité.

En même tems que cette conduite, raffermissant de plus en plus la confiance entre les deux nations, est la plus propre à ramener le Ministere Anglais à une modération, qui consiste en *faits* & non en *paroles*, ou plutôt à une *modestie* convenable à l'épuisement de ses Finances, l'on sait, de bonne part, que le langage ferme, mais modéré, de nos Plénipotentiaires a été hautement approuvé par notre Gouvernement; & nous osons garantir que la Nation Hollandaise sacrifiera volontiers ses biens & son sang, plutôt que de souscrire à des conditions qui mettraient le sceau à l'infamie dont la Grande-Bretagne & ses partisans ont voulu la flétrir, en la forçant à se soumettre paisiblement aux traitemens les plus injustes & les plus oppressifs.

Ainsi parle l'Auteur de la Gazette française de Leide, Mr. Etienne Luzac. Mais combien d'autres réflexions n'offre pas ce Mémoire du Ministere Britannique? Il est bien certain qu'il n'a jamais pu alléguer pour justifier le pillage de nos vaisseaux avant la guerre, qu'un droit de convénance, opposé à la teneur formelle des Traités, & cet Empire de la Mer, dont ses Ennemis & la Neutralité armée lui ont disputé le droit & montré la vanité. C'est parce que nous

nous

nous préparions enfin à maintenir le reſpect dû à notre pavillon, qu'il plut au Miniſtere Britannique de déclarer toutes les anciennes liaiſons politiques & les traités entre les deux peuples ſuſpendus, avant qu'il fût queſtion du Traité préparatoire avec l'Amérique. Ce dernier grief, dont l'Angleterre voudrait encore couvrir la réſolution qu'elle prit d'éclater en guerre ouverte eſt-il ſoutenable?

Le titre & l'apoſtille de cette eſquiſſe ne montrent-ils pas que les Etats Généraux n'y avaient aucune part? Cependant, ſur les plaintes de la Cour Britannique, les Etats de Hollande demanderent aux Magiſtrats d'Amſterdam le rapport de ce fait. Ceux-ci ne le nierent pas, & pour le juſtifier, ils dirent qu'ils avaient agi ainſi par un motif de zele pour la future proſpérité de l'Etat.

Là-deſſus l'indignation de la Cour Britannique ſe tourna contre les Magiſtrats d'Amſterdam. Elle demanda leur châtiment.

Les Etats-Généraux ne pouvaient prendre une réſolution dans une affaire de cette nature ſinguliere; car, ſelon la Conſtitution de la République, les Etats de Hollande ſont les Souverains de la Ville d'Amſterdam. Ceux-ci jugerent donc à propos de demander l'avis de la Cour de juſtice de Hollande ſur cette queſtion: Si les Auteurs de l'eſquiſſe du traité préparatoire avaient commis un crime contre l'Etat & en étaient puniſſables?

Mais avant que cet avis, & par conſéquent la déclaration des Etats ſur la punition des coupables pût être donnée, l'Ambaſſadeur Anglais inſiſta le 12 Dec. 1780, dans un Mémoire menaçant, ſur une réponſe immédiate & ſatisfaiſante.

En Angleterre on connaiſſait la Conſtitution de la République des Pays-bas-Unis trop bien, pour ignorer que des affaires auſſi épineuſes ne pouvaient être démêlées dans un ou deux jours. Mais on avait ſes raiſons pour demander une réponſe ſi prompte.

Les Etats, qui avaient retardé ſi longtems leur

réſolution ſur l'acceſſion à la Neutralité armée, preſſentirent aſſez clairement, que le ton ſérieux & la chaleur avec laquelle la Cour Britannique preſſait premierement l'affaire du ſecours, & puis aprés celle du traité préparatoire, viſait à une rupture prochaine & formelle. Ils prirent donc enfin (le 20 Nov. 1780) la réſolution d'accéder ſans délai à la Neutralité armée. Ils envoyerent ainſi à leurs Ambaſſadeurs à la Cour de Petersbourg l'ordre de conclure inceſſamment le traité. Après cela ils voulurent notifier à la Cour Britannique cette acceſſion, & pour cet effet faire remettre leur reſolution priſe là-deſſus à ſon Ambaſſadeur, avec une excuſe du retardement de leur réponſe à la demande du châtiment des auteurs du traité projeté de commerce avec les Américains Septentrionaux. Mais l'Ambaſſadeur refuſa de reçevoir ces écrits. Là-deſſus les Etats les envoyerent au Comte de Welderen, leur Envoyé à Londres, mais ils n'y furent pas reçus non plus.

La Cour Britannique avait cependant auſſi accéléré ſa derniere démarche, pour exécuter ſon deſſein, pris, il y avait longtems, de faire la guerre aux Etats. Dès le 16 Décembre 1780, l'ordre fut expédié à l'Ambaſſadeur Chevalier Yorck, de partir de la Haye ſans prendre congé. Mais les vents ayant été contraires, il ne reçut cet ordre que le 20 du même mois, & il l'exécuta inceſſamment. Trois jours avant (le 20 Dec.) il avait été publié à Londres une déclaration du Roi, contenant une longue énumération des griefs qu'il avait à la charge des Etats; & le même jour, des repréſailles furent ordonnées contre les vaiſſeaux & les effets Hollandais.

Le motif de l'accélération de ces meſures violentes, était de faire enſorte que l'acceſſion des Etats à la Neutralité ne fût pas acceptée, parce qu'après la déclaration des repréſailles, ils ne pourraient être conſidérés que comme une partie belligérante.

C'eſt

C'eſt de cette maniere que la guerre s'eſt allumée entre la Grande-Bretagne & les Pays-bas-Unis: le projet d'un traité de commerce entre les Amſterdamois, & la ſatisfaction non pas abſolument refuſée, mais retardée par des raiſons importantes & fondées ſur la Conſtitution même de la République, ont ſervi à la politique Anglaiſe de prétexte aux hoſtilités contre les Etats Généraux.

Ceux-ci étaient tout-à-fait innocens de ce qui concerne le projet en queſtion. Ils ne l'avaient ni fait ni agréé, ils n'en avaient pas même eu la moindre connaiſſance. Au contraire, ils le déſavouerent & le déſaprouverent, dès qu'il leur fut connu. Comment donc leur demander ſatisfaction, pour une affaire qui s'était faite à leur inſçu & ſans leur participation?

Suivant la demande des Anglais, cette ſatisfaction devait conſiſter dans le châtiment des auteurs d'un projet, par lequel la couronne de la Grande Bretagne était offenſée & injuriée. La queſtion ſera donc, s'il y a ici une vraie & actuelle offenſe & injure?

L'injure ſuppoſe des faits ou des entrepriſes injuſtes, par leſquels la perſonne, les droits, la dignité ou l'honneur de quelqu'un, ou ſa propriété, ſes biens ou ſes poſſeſſions ſont attaqués & leſés. Elle regarde autant les Souverains, les Nations, & les Etats que les particuliers. Suivant cette notion, Meſſieurs d'Amſterdam ſeraient en vérité fort à blâmer, ſi, publiquement & en face de toute l'Europe (ce qui pourtant ſelon la Conſtitution de la République eſt une impoſſibilité,) ils avaient ôſé conclure & ratifier un traité de commerce avec les Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale, qui n'étaient encore reconnus par aucune puiſſance Européenne, à l'exception de la France: en faiſant cela les Amſterdamois auraient attaqué & léſé l'honneur, la dignité & les droits de la Couronne & les domaines & les poſſeſſions de l'Empire Britannique; par là ils ſe ſeraient rendus inconteſtablement coupables d'une grande offenſe envers cette puiſſance; mais rien de

tout cela ne s'eſt fait. Le traité pour lequel les Anglais demanderent un ſi rigoureux châtiment des Auteurs, n'eſt, comme l'apoſtille même le fait clairement voir, qu'une *ébauche groſſiere* qui ne devait devenir un traité formel que dans le cas où l'Angleterre reconnaîtrait *les Américains-Septentrionaux libres & indépendans.* Si ce cas n'arrivait pas, l'ébauche était un germe ſtérile qui ſe flétriſſait, ſans produire aucun fruit. Mais ſi le cas arrivait, qui pouvait alors empêcher les Etats des Pays bas-Unis de faire un tel traité? Ce ſerait en ce cas là, une choſe parfaitement juſte & permiſe. Et c'eſt ce que les Amſterdamois ont ici ſuppoſé. Sans cette condition, le traité ne pouvait abſolument parvenir à ſon exiſtence réelle.

De plus, le projet du traité n'avait pas été fait publiquement, mais fort ſecrétement, & le ſecret gardé très-ſoigneuſement; ce qui eſt une forte preuve qu'il n'y avait aucun deſſein de bleſſer l'honneur & la dignité de la Couronne Britannique. Auſſi ce projet ne lui a-t-il rien enlevé de ſes domaines, de ſes poſſeſſions & de ſes droits; en un mot, il n'a pas eu des ſuites déſavantageuſes pour l'Empire Britannique. Tout cela étant conſidéré, on ne trouvera dans ce projet rien qui puiſſe être nommé une vraie offenſe & qui méritât un châtiment.

Tout ce qu'on pourrait en déduire, ſerait ces deux conſéquences 1°. les auteurs de l'ébauche du traité ont cru le cas poſſible que ce projet pourrait être un jour couronné du ſuccès; 2°. ils ont probablement ſouhaité l'exiſtence de ce cas, & par conſéquent le malheur des armes Britanniques, ce qui marquait des intentions peu favorables envers l'Angleterre.

Pour la premiere conſéquence, j'y remarque qu'un jugement, vrai ou faux, ſur la poſſibilité d'un événement futur, qui pourrait être déſavantageux à quelqu'un, n'eſt pas un crime. En Angleterre même, il y a beaucoup de gens, & parmi eux pluſieurs de ceux qu'on nomme des patriotes, qui croyaient alors le cas poſſible; ſavoir que les Colonies ſe ſoutiendraient

draient dans leur indépendance. Ils ont pour cela dans les assemblées Nationales, proposé un accommodement avec elles; ils ont même defendu la justice de leur cause Or ceux ci n'étant pas punissables pour un tel jugement selon les loix d'Angleterre, selon quelles loix des étrangers doivent-ils donc être punis, pour en avoir jugé de la même maniere?

En considérant la *seconde* conséquence, on pourrait demander, si les Anglais peuvent bien espérer qu'une nation, dont ils ont, dans les guerres passées, & dès le commencement de la présente, troublé le commerce maritime, par des violences continuelles, & contre la teneur des traités les plus clairs, sans faire attention à ses justes plaintes, & sans lui avoir donné la moindre satisfaction, pour ses énormes pertes: on pourrait, dis-je, demander si les Anglais peuvent bien espérer qu'une telle nation souhaitât le succès de leurs armes? Peuvent-ils attendre de cette nation qu'elle leur soit attachée avec une sincere amitié, & qu'elle ait de bonnes intentions pour eux? C'est ce qu'on ne saurait concevoir à moins qu'on ne veuille admettre ce paradoxe : *que par des violences & des coups très-sensibles on peut se faire des amis.*

Il est donc hors de toute contestation que nous avons été attaqués injustement par l'Angleterre, que si nous lui avons marqué des sentimens peu favorables, elle ne doit l'imputer qu'à sa mauvaise conduite; & qu'il faut avoir fermé les yeux à toutes les notions de l'équité & de la justice distributive, pour nous alléguer qu'une demande d'indemnisation pour une attaque injuste est contraire aux principes les plus clairs de la raison & *du droit des gens.*

Ces Citoyens aveugles & pervers qui s'imaginaient que le Stathoudérat n'avait de soutien que l'Angleterre, doivent actuellement convenir qu'elle ne peut plus servir qu'à rendre cette auguste dignité suspecte & odieuse au peuple des Pays bas-Unis.

Où ſont ces autres Citoyens vendus à l'Ennemi, qui prétendaient que les Anglais, ayant l'Iſle de Ste Helene, n'avaient aucune vue ſur le Cap; & qu'il aurait encore mieux valu qu'ils s'en fuſſent emparés ainſi que de Ceylon, & qu'ils euſſent conſervé leurs autres conquêtes ſur nous, que de voir tous ces établiſſemens entre les mains des Français?

Il paraît donc tous les jours plus certain que nos intérêts ſont diamétralement oppoſés avec ceux de l'Angleterre. On voit donc tous les jours, d'une maniere plus inconteſtable, que nous ne pouvons plus penſer à renouer nos anciennes liaiſons avec ce pays. Mais avant de voir qui de nos voiſins a le plus de droit à notre confiance & à notre amitié, examinons ce que les politiques les plus enſés ont dit au ſujet des garanties & des autres conſéquences des alliances.

„ La garantie eſt de deux eſpeces. Deux états jurent „ entre les mains d'un troſieme, qui ſe rend garant „ de leur foi. Il s'engage par conſéquent à répon- „ dre pour celui qui la violera, ou du moins il pro- „ met ſon aſſiſtance pour le contraindre à remplir „ ſes promeſſes. Ce troiſieme s'expoſe gratuitement „ aux plus grands dangers.

„ S'il ne regarde pas cet engagement comme ſé- „ rieux, s'il penſe qu'il n'eſt obligé qu'autant que „ l'occaſion & ſes intérêts le voudront, il perd la „ confiance des deux: Il ſe fait un ennemi ſecret „ de celui auquel il refuſe ſon ſecours; celui contre „ lequel il n'en donne pas, ceſſe de le craindre, & „ la garantie n'eſt plus qu'une dériſion.

„ Si on veut qu'elle ſoit obligatoire entre les „ Princes, comme elle l'eſt de ſa nature entre les „ particuliers, elle eſt funeſte aux peuples du garant. „ On les mene à la guerre, on épuiſe leurs finances „ pour des querelles qui leur ſont étrangeres; & ſi, „ comme il peut arriver, cette guerre en entraîne „ d'autres, ſi elle devient générale, les malheurs, „ les pertes de leurs Etats ſeront la ſuite du manque- „ ment de foi d'un Souverain, auquel ils ne doivent

„ rien

„ rien & qu'ils ne connoiſſent pas. Ainſi l'on peut
„ aſſurer que l'alliance avec l'Angleterre n'a jamais
„ été que préjudiciable à ce pays; & il faut toute
„ l'impudence d'un *Reynier Vryaart*, pour nier
„ cette propoſition ſi vraie du *Politique Hollandais*:
„ que le République n'a jamais reçu des ſecours
„ réels de ſon alliance avec l'Angleterre, qu'au con-
„ traire, elle a expoſé pluſieurs fois ſon exiſtence
„ en faveur d'un allié.

„ L'obligation naturelle d'un Souverain eſt de ré-
„ ſerver le ſang & les richeſſes de ſes ſujets, pour
„ le ſeul intérêt de leur corps politique; lorſqu'on
„ multiplie les occaſions de la guerre pour vou-
„ loir ſe mêler des affaires d'autrui, on peut
„ bien dire, *Quidquid delirant Reges plectuntur*
„ *Achivi*.

„ La ſeconde eſpece de garantie eſt lorſque les
„ parties contractantes ſe garantiſſent mutuellement
„ leurs poſſeſſions. Cette expreſſion qui, ſi l'on
„ veut, engage plus préciſément, ne donne pas une
„ plus grande certitude de la ſolidité de la pro-
„ meſſe

„ Lorſque trois puiſſances ſe ſont garanties réci-
„ proquement, & que la guerre ſe rallume entre deux
„ de ces trois, le tiers également lié avec tous les
„ deux ne doit plus rien ni à l'un ni à l'autre.

„ Il n'eſt point aujourd'hui de puiſſance en Europe
„ qui n'ait garanti pluſieurs états; il n'eſt point d'état
„ qui ne ſoit garanti par pluſieurs puiſſances. Plus
„ ces traités ſe multiplient, plus ils ſe détruiſent.
„ Si tous les potentats de l'Europe Chrétienne ſe
„ ſont garantis leurs Provinces, il ne peut y avoir
„ des guerres entre eux. Si les guerres ſont fré-
„ quentes malgré ces garanties, la garantie eſt un
„ mot vuide de ſens, un traité de paroles, duquel
„ on ne doit point attendre aucun effet.

„ L'aſſurance la plus forte de l'exécution des
„ traités, c'eſt d'en faire les conditions équitables
„ & convenables à l'intérêt de chacun, ſans égard
„ aux avantages de la guerre; on doit peu compter
„ ſur les loix qui ſont dures & qu'impoſe la ſupério-

„ rité

„ rité préſente. Les Privernates vaincus par les Ro-
„ mains envoyerent un Ambaſſadeur pour demander
„ la paix: *Sera-t-elle aſſurée ſi on vous pardonne?*
„ lui dit le Conſul. L'envoyé répondit: *Elle ſera*
„ *perpétuelle & fidele ſi elle eſt bonne & telle qu'elle*
„ *convient à des peuples qui veulent être libres;*
„ *ſi vous la donnez autrement, elle ne durera peut-être*
„ *pas plus d'un jour.* Cette réponſe leur valut le droit
„ de bourgeoiſie romaine.

„ On ne doit pas compter qu'un peuple, qu'un Etat
„ demeure dans une ſituation qui les gêne ou les
„ humilie; on attend l'occaſion.

„ Peut-être la plus excellente politique que le
„ Prince d'un grand Etat pourrait mettre en œuvre
„ aujourdhui, ſerait de convaincre ſes voiſins par les
„ effets, que ſa principale regle pour fonder & exé-
„ cuter ſes traités, ſerait la bonne foi. De même
„ que cette méthode & la Neutralité conſervent les
„ pétits Etats, ceux qui ſont déjà puiſſants y trou-
„ veraient leur affermiſſement & leur gloire.

„ Si le Prince eſt fidele dans ſes alliances, neutre
„ autant qu'il lui ſera permis de l'être, ſi ces pro-
„ cédés prouvent ſon déſintéreſſement, il n'eſt gue-
„ re poſſible qu'il ne ſoit le médiateur, même l'ar-
„ bitre des autres puiſſances.

Un Prince dont l'Etat ſera peuplé & enrichi par la paix, qui aura formé ſa réputation par la Juſtice, ſans étendre ſes frontieres, étendra ſa domination.

„ On doit obſerver cependant que la morale, qui
„ peut s'allier avec la politique, n'eſt pas abſolu-
„ ment la même que celle qui doit régler la con-
„ duite du commun des hommes. Le ſort des Rois
„ eſt plus malheureux, dans un ſens, que celui des
„ ſujets. Une tranſaction ſur procès termine les dif-
„ férents de ceux-ci: ſi l'une des parties refuſe
„ d'entrenir ce traité de paix, ils ont des juges; un
„ arrêt oblige l'infracteur au ſilence, & donne à
„ l'autre du repos. Mais les querelles des Etats ne
„ finiſſent point, parce qu'ils ne connaiſſent pas de
„ ſupérieurs.

„ Il eſt clair, que les meſures à prendre, les re-

gles,

„ gles pour agir, ne sauraient être les mêmes lorsque la justice a un tribunal, ou lorsque la seule force décide du droit

„ De là, la nécessité de se fortifier par soi-même ou par autrui; d'abandonner un parti faible pour assurer sa condition; de s'opposer aux progrès de celui qui pourrait devenir trop fort. De là la nécessité de varier les alliances suivant la variation des circonstances & des événements.

„ Une autre raison prépondérante oblige les Souverains à suivre des principes différents du commun des hommes. Les démêlés des états menacent directement ou indirectement leur existence; les différents entre les sujets ne regardent que leurs fortunes.

„ La situation des Etats est la même que celle de l'homme dont on mettrait la vie en danger; on ne plaide pas, on attaque: on sait assez que cette position autorise à relâcher quelque chose du rigide exact, non seulement à considérer les vertus humaines, mais encore les maximes de religion. Il est convenu qu'il est permis de défendre sa vie au hazard de la faire perdre à l'agresseur. On doit donc permettre à la politique de se relâcher des regles communes de la morale. Mais on abuse de cette maxime: je le répéterai souvent, les hommes ne savent pas s'arrêter dans le milieu; quelques exemples expliqueront ma pensée.

„ Il n'était pas naturel aux Etats qui s'étaient ligués après la journée de Marignan, pour empêcher François I. d'assujettir l'Italie, de demeurer dans la même ligue avec Charles Quint après la bataille de Pavie. L'aigle étendait ses aîles & obscurcissait déjà de son ombre une partie de l'Europe: les mêmes Etats se liguerent pour la délivrance du Roi de France, contre leur premier allié; ils ne sauraient être blâmés; il s'agissait de leur conservation, de leur être; la morale n'était pas choquée.

„ Mais lorsque Guillaume Roi d'Angleterre, auparavant Prince d'Orange, imagina le fameux système de l'équilibre de l'Europe, ou ce fut un prétexte dicté par sa haine contre la France, ou par l'intérêt uni-

„ que

„ que de conserver à sa personne sa domination sur les
„ Pays-bas-Unis & le Royaume dont il avait chassé
„ son beau-pere : il craignait les forces de Louis XIV,
„ qui lui donnait un asile. Ni l'Angleterre, ni la Hol-
„ lande ne couraient aucun danger.

Ce système fatal a forcé la France de demeurer depuis dans un état de défense & d'attaque perpétuel, parce qu'il lui a suscité des ennemis de principe. L'augmentation nécessaire de ses troupes en tems de paix a obligé les autres Princes à l'imiter ; il n'y a plus d'intervalle, l'Europe est en un état de guerre continuel. C'est la suite de l'intérêt personel de Guillaume.

Lorsqu'on a combattu pour disputer l'Espagne à la maison de Bourbon, on a combattu pour un fantôme. Cette succession dévolue à un Prince de France ne dérangeait pas réellement le projet de l'équilibre. Ce qui s'est passé dans la suite & ce que l'on voit encore en sont une preuve bien sensible. Les Princes n'ont d'autres familles que leurs États : si on n'eût demandé que les assurances les plus fortes contre la réunion des deux Couronnes sur la même tête, Louis XIV ne les aurait pas refusées.

On pouvait même se reposer sur l'Espagne de l'exécution de cette convention. On vit alors que son seul objet était d'éviter le démembrement de ses Provinces ; elle aurait reçu pour Roi l'Archiduc comme le Duc d'Anjou pour n'être pas ébrechée : il eût été tems, lorsque l'occasion de la réunion se serait présentée, de faire la guerre qu'on fit alors pour un être de raison. La façon de penser des Espagnols était un sûr garant aux Etats qui s'allierent, qu'ils pouvaient compter sur tous les efforts de l'Espagne pour se conserver ou se donner un Roi & ne pas devenir Province.

Quelle était l'imprudence de l'Angleterre, de la Hollande & de l'Empire ? Les deux premieres travaillerent pour la grandeur énorme & présente d'un même Prince, dans la crainte de la grandeur incertaine d'un autre dont on envisageait seulement la possibilité dans un avenir douteux ; & l'Empire élevait sur sa tête une puissance qui aurait été employée sur le champ à le subjuguer. Les passions agissaient ; on choquait ouvertement la Politique & la Morale.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. CIV. LUNDI, ce 3 FEVRIER, 1783.

Suite du CHAPITRE LVIII.

Sur les Alliances que la République pourrait contracter avec les Puiſſances voiſines.

Il eſt certain que le ſujet des alliances eſt d'une extrême délicateſſe. Tel voiſin que nous regardions comme un Etat intéreſſé à notre exiſtence, ſerait ſouvent le premier à déſirer notre démembrement & notre ruine. Tel autre au contraire, contre lequel nous nourriſſions les préjugés les plus odieux, eſt quelquefois intéreſſé à notre exiſtence & même à notre proſpérité. On ne devrait jamais faire des alliances éternelles entre Puiſſances. L'éternité n'appartient pas à l'œuvre des hommes. Les intérêts des Puiſſances changent d'un jour à l'autre. Mais comme ce mot éternité doit toujours s'entendre, comme on dit, *cum grano ſalis*, encore ſerait-il permis de l'appliquer aux confédérations de pluſieurs Républiques en un ſeul. C'eſt ſous ce point de vue que l'immortel Monteſquieu appelle la Suiſſe & les Pays bas-Unis des Républiques éternelles. Mais n'eſt-il pas auſſi entre divers Etats abſolument indépendans des relations naturelles qui les intéreſſent réciproquement à l'exiſtence & à la

prospérité l'un de l'autre? Il s'éleve dans les Etats les plus compactes des divisions intestines; & de quelques guerres élevées entre deux Puissances par des causes accidentelles & éphémeres, en devrait-on conclure que ces Etats ne sont pas alliées naturels? La France, quoique alliée naturelle de la Porte, de la Suede, & de la Suisse, n'a-t-elle pas eu quelquefois des démêlés violens & même des guerres avec ces trois Puissances? De vives disputes peuvent éclater entre les meilleurs amis; mais quand il n'existe pas de raison essentielle, permanente & naturelle de divisions, la querelle n'est qu'un feu léger qui passe rapidement. Souvent même une dispute, en faisant sentir plus vivement les besoins réciproques, sert à resserrer encore plus les anciens nœuds. Il est vrai que l'antipathie entre la France & la République, ou plutôt de la République contre la France (car les Puissances du premier ordre ne haïssent jamais celles du second) subsiste depuis longtems: mais cette haine est-elle fondée? c'est ce qu'il importe d'examiner: nous allons rapporter ce qu'un Anglomane de ce pays dit à cette occasion, & montrer par ses propres paroles que cette haine est contraire à toutes les notions de la saine politique, du bon sens & des affections ordinaires; mais on nous demande auparavant quelques réflexions sur le dernier Mémoire de Mr. de Thulemeyer en faveur du Prince-Stathouder. Ce Mémoire nous donnera occasion d'examiner à quel point les alliances du Stathouder avec les Puissances étrangeres peuvent être dangereuses a l'Etat. Il était conçu dans les termes suivans:

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS!

Le Roi s'était flatté que les représentations & insinuations amicales, que le Soussigné a faites par ordre exprès de Sa Majesté à plusieurs Membres di-

distingués des Etats-Généraux des Provinces-Unies, au sujet de la malheureuse fermentation intérieure, qui se manifeste présentement en Hollande, produiraient un effet desiré & conforme aux assurances positives qu'on lui a donné à cet égard. Mais S. M. vient d'apprendre, avec autant de déplaisir que de surprise, que ces mouvements intérieurs, au lieu de se calmer, vont toujours en augmentant & qu'on ne va pas à moins qu'à ôter au Prince Stadhouder le Commandement des Troupes & de la Marine, & à le priver par là des principales & plus essentielles prérogatives de sa charge de Capitaine & Amiral-Général & Héréditaire.

Le Roi ne saurait s'imaginer que ce soit là le sentiment & le vœu général de la Nation & des Régens de l'Etat. Sa Majesté est plutôt persuadée, que ce n'est que l'idée particuliere de quelques personnes qui veulent du mal à la Séréniſſime Maison de Nassau, par une suite de quelque haine ou vue particuliere à elles sans, consulter le véritable bien & l'intérêt général de l'Etat. Tout bon Hollandais se souviendra avec reconnaissance que les fondemens de sa liberté & de sa prospérité présente ont été jetés par les Princes de l'illustre Maison d'Orange & de Nassau & acquis en partie aux dépens de leur sang; que c'est elle qui a formé & raffermi toute la constitution présente de la République & qui après des vicissitudes & révolutions extraordinaires, ressemblantes en quelque façon à celles d'à présent, a retiré les Provinces-Unies des dangers éminens dont elles étaient ménacées & les a rétablies dans leur ancien lustre.

C'est sans doute de la conservation de cette forme de Gouvernement, qui a si heureusement subsisté depuis deux siecles, & de celle du Stathouderat qui en est inséparable, que dépend le bonheur & la sureté de la République. Tout bon Patriote Hollandais doit être convaincu de cette vérité. Toutes les Puissances voisines, en paraissent également pénétrées & sont surprises de voir subsister

& augmenter dans le sein des Provinces-Unies des dissensions aussi dangereuses & déplacées dont les suites pourraient devenir aussi funestes à la République qu'elles l'ont été à d'autres Etats, qui se sont trouvés dans le même cas: les Puissances voisines sont toutes également intéressées au maintien du système présent de la République de Hollande. Le Roi l'est encore plus particulierement, tant par les liens de parentage, qui l'unissent à la Séréniſſime Maison d'Orange, qu'en qualité de voisin le plus proche & d'ami constant & sincere. Sa Majesté est persuadée & Elle sait par les assurances les plus positives que le Prince Stathouder a les vues les plus pures & les plus salutaires pour le bien de la République & pour le maintien de sa présente constitution. Que si des personnes mal-intentionnées, lui en attribuent d'autres, c'est par une fiction aussi destituée de toute vraisemblance qu'injurieuse à sa personne & à ses lumieres: *Que le Prince suivra & exécutera plutôt invariablement le système & les principes, qu'il trouvera adoptés & établis par la Puissance Souveraine des Provinces-Unies, & qu'il écartera à l'avenir jusqu'aux soupçon du contraire.*

Le Soussigné Envoyé Extraordinaire a l'honneur d'exposer toutes ces considérations importantes à L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies; il est chargé par les ordres les plus précises du Roi, de les recommander à leur plus sérieuse réflexion & de les requérir, qu'Elles veuillent rejeter & faire mettre de coté toute proposition & idée tendant à diminuer les justes Prérogatives du Stathouderat & à changer la forme de leur gouvernement, établie & si heureusement subsistante depuis si longtems, & qu'Elles prennent plutôt des mesures efficaces, pour étouffer les dissensions intestines, pour arrêter les entreprises des factieux, pour supprimer les libelles injurieux, & pour rétablir non-seulement l'union nécessaire, mais aussi l'autorité & la considération dûe au Prince Stathouder & aux personnes qui concourent au Gouvernement de la République.

Sa

Sa Majeſté ſe flatte que L. H. P. voudront reçevoir les repréſentations d'un voiſin, qui eſt Leur véritable ami, qui n'eſt pas indifférent au ſort de la République, mais qui prendra toujours l'intérêt le plus vif & le plus zélé à la voir conſervée dans ſon état préſent.

De la Haye le 21 Janvier 1783.

(*ſigné*) DE THULEMEYER.

Nous n'examinerons pas à quel point ces plaintes peuvent être fondées ſur des faits: nous voyons même avec plaiſir dans ce Mémoire, que le Prince-Stathouder a donné les *aſſurances les plus poſitives qu'il ſuivra & exécutera invariablement le ſyſtême & les principes qu'il trouvera adoptés & établis par la Puiſſance Souveraine des Provinces-Unies & qu'il écartera à l'avenir juſqu'au ſoupçon du contraire.*

Ainſi nous n'entendrons plus dire que les Auteurs & Editeurs du *Politiek-Vertoog*, des *Lettres de Reynier-Vryaart*, de l'*Ouderwetſche Patriot*, du *Poſt naar den Neder-Rhyn*, de la *Lanterne Magique* & leurs parens & amis, enfin de tous ces libelles tendant à juſtifier les Anglais, à décrier la nation & le cabinet Français & à noircir tous les bons patriotes, ſont protégés, encouragés, élevés à des emplois par la faveur Stathouderienne. Des libraires de Rotterdam, Anglais d'origine & d'opinions connus par la publication de ces infâmes libelles, ne ſeront plus dans le cas de dire en pleine aſſemblée du Magiſtrat, que le Stathouder les a honorés de ſa confiance particuliere, en recourant à eux pour la diſtribution de l'abrégé de ſon Mémoire.

Ainſi le Prince n'affectera plus de donner des emplois diſtingués à des hommes, qui par leurs intérêts, par leurs rélations de ſang, leurs principes ou leur conduite, étaient juſtement ſuſpects & odieux à la nation.

Il ne donnera plus occaſion à ces hommes aveuglés par les préjugés ou dominés par l'intérêt, de

cacher leurs vues ſous un attachement apparent pour la perſonne & la dignité du Stathouder.

Il ne ſe déclarera plus contre les liaiſons politiques avec la France & l'Amérique, dont la nation ſe promet des avantages ſi manifeſtes & ſi conſidérables.

Au contraire, il intéreſſera les amis de l'Amérique & de la France notre bienfaitrice, à la défenſe même du Stathouderat, en leur marquant la même faveur qu'aux autres citoyens

Il ne leur fera plus éprouver ſa diſgrace, non plus qu'à ceux qui auraient demandé que l'Etat fît protéger ſon commerce & reſpecter ſon pavillon.

Au cas que la *Puiſſance Souveraine des Provinces-Unies* ſe décidât à envoyer des ſecours à nos alliés, il ne couvrira pas de ſon auguſte nom la faute de ceux qui auraient montré de la répugnance à exécuter ces ordres ſacrés.

On n'entendra plus parler d'augmentation de troupes de terre ſur des prétextes chimériques & frivoles, lorſque le danger & la néceſſité demandent une augmentation dans la Marine.

Ainſi nous ne verrons plus deux intérêts oppoſés dans l'Etat.

Puiſqu'il eſt inconteſtable que ſce ſont toutes ces cauſes équivoques & bien d'autres de la même eſpece qui ont fait naître le *ſoupçon* dont on parle dans ce Mémoire; on peut aſſurer d'avance qu'il y a encore dans la nation un attachement aſſez grand pour la dignité & la perſonne du Stathouder, pour qu'il puiſſe eſpérer de regagner dans peu toute ſa confiance & ſon amour.

On peut voir par cette légere eſquiſſe, dont les traits ſont trop publics pour pouvoir être niés, que ſi le Prince Stathouder a eſſuyé des outrages, il n'en doit rejeter le blâme que ſur lui-même & ſur ſa facilité à prêter l'oreille aux membres d'une cabale déſavouée par la nation. On ne conteſte point au Prince des qualités morales & civiles qui devraient lui concilier l'amour & le reſpect. On ſait, à ce ſujet,

ſujet, une multitude d'anecdotes intéreſſantes qui prouvent qu'il pourra facilement ſe concilier l'eſprit de la nation, ſi jamais il veut ſuivre le ſyſtême & l'opinion générale.

D'un autre côté, ſerait-il vrai qu'on laiſſe outrager impunément le Stathouder par les libelles les plus injurieux? Ceux qui ſont à portée de voir les choſes de leurs propres yeux, ne ſavent-ils pas que les deux partis qui diviſent la République ont également attaqué leurs Antagoniſtes de la maniere la plus ſcandaleuſe & la plus effrénée? Tous les gens ſenſés ont gémi de cet abus. Contre leſquels, cependant, a-t-on ſévi? On a exactement épargné tous les écrits injurieux aux chefs du parti Républicain. L'autorité n'a ſévi que contre deux libelles injurieux au Stathouder & à ceux de ſon parti. Dans les défenſes générales contre les écrits enfantés par l'eſprit de faction, on a même, comme il paraît par les placards des Etats d'Utrecht, eu principalement en vue, de réprimer la licence des Républicains.

Quant à la propoſition d'enlever au Stathouder le commandement des Troupes & de la Marine, on ſait à préſent que ce reproche n'eſt fondé que ſur un bruit erroné. Et s'il arrivait même qu'on eût propoſé quelque choſe au préjudice du Stathouder à ce ſujet, appartiendrait-il à une Puiſſance étrangere de s'interpoſer pour empêcher des réformes qui paraîtraient avantageuſes au bien & à la ſureté de l'Etat?

Le Roi dit, il eſt vrai, qu'il eſt lié au Prince par les nœuds du ſang. Il inſinuait ſourdement dans ſon Mémoire qu'il devait avoir eu beaucoup d'amour pour la République, pour abandonner ſon Auguſte Niece au triſte ſort d'y faire ſa réſidence. Il ſemble que ces inſinuations ne ſont propres qu'à faire naître de nouveaux ombrages contre les alliances que la famille Stathouderienne ſerait inclinée à faire.

Ce trait rapelle inſenſiblement la matiere des al-

liances. Avant de s'étendre plus avant, il convient de rapporter le passage de la *Richesse de la Hollande*, dont le Mémoire de Mr. de Thulemeyer nous a fait suspendre la publication.

„ Assurer ., dit l'Auteur„ que la République peut „ se passer des alliances, ce serait mal connaître „ ses intérêts. C'est à l'aide des alliances, que les „ Hollandais ont élevé leur Commerce & formé „ leur Etat. C'est à l'aide des alliances que la Ré- „ publique l'a soutenu, qu'elle doit le soutenir & le „ perpétuer; & ses Alliances doivent s'étendre chez „ toutes les Nations où son Commerce peut atteindre. Son Commerce, comme le siege de ses „ grands intérêts est le principal objet de ses Négociations auprès des autres Puissances. Non-seulement elle doit assurer partout la liberté de son „ Commerce, mais encore conserver les privilèges qu'elle a acquis par des traités, ou en obtenir de nouveaux s'il se peut. C'est surtout cet intérêt qui doit tenir les yeux de la République toujours ouverts sur tous les mouvemens des autres „ Nations.... Guillaume I. ne prévoyait pas. lorsqu'il ordonnait à son fils *Maurice* de maintenir, sur „ toutes choses, avec soin & respect, les alliances du Roi de France & du Roi d'Angleterre, que „ les Anglais seraient incessamment les plus dangereux rivaux du Commerce de la République & „ conséquemment de sa puissance & de sa prospérité.... qu'en 1672 le Roi de France viendrait à la „ tête d'une Armée de plus de cent mille hommes „ faire rapidement la conquête de plusieurs Provinces & mettre la République à deux doigts de sa „ perte; que les maux des Peuples feraient revivre „ la loi du Stathouderat en faveur de Guillaume III „ son arriere petit fils; que ce jeune Prince serait „ le restaurateur de la République..... L'amour „ tendre des sept Provinces pour leur restaurateur, „ le leur fit voir avec joye sur le trône de la Grande-Bretagne, *& les empêcha d'appercevoir que le Stadhouder appartient tout entier à la République*, „ dont

„ *dont l'intérêt ne permet point de partage. L'avene-*
„ *ment de Guillaume à la couronne d'Angleterre fut*
„ *un accident arrivé au Stathouderat*, imprévu par
„ la loi & dont on ne doit pas craindre le retour;
„ accident fâcheux cependant, & qui ne donna à la
„ République qu'un éclat éphemere & une fauſſe
„ proſpérité.

„ Louis XIV fit bien moins de mal à la Républi-
„ que en 1672 par ſon occupation momentanée de
„ quelques Provinces, qu'il n'en fit a la France par
„ la haine qu'il fit naître contre la France généra-
„ lement dans les cœurs de tous les Hollandais,
„ dont il reſte encore des traces. Cette conquête
„ fut également malheureuſe pour la France & pour
„ la République. Elle jeta dans le Gouvernement
„ de la République les fondemens de cette défian-
„ ce éternelle, qu'il y a eu depuis dans les négocia-
„ tions de la France, & donna à la France au lieu
„ d'un allié naturel & ſouvent néceſſaire, un enne-
„ mi dangereux. La République ne vit plus dès ce
„ moment la France que comme une puiſſance am-
„ bitieuſe, qui voulait étendre ſa domination & re-
„ culer les limites de ſon Empire aux dépens de ſes
„ voiſins. Elle ſembla oublier pour toujours & les
„ ſervices importans que la France lui avait ren-
„ dus, *& que la France eſt la nation dont l'alliance*
„ *peut le plus contribuer à rendre ſon commerce floriſ-*
„ *ſant*.... D'un autre côté, l'avénement de Guillaume
„ III au trône de la Grande Bretagne, uniſſant en ſa
„ perſone le Stathoudérat & la Couronne d'Angle-
„ terre, donna naturellement à la République pour
„ allié l'Angleterre & l'obligea même à préférer cet-
„ te alliance *à celle de la France dont la République*
„ *n'avait certainement pas tiré de grands avantages*...
„ *De tous les Traités de la République avec les Puiſ-*
„ *ſances étrangeres, il n'y en eut point dont elle re-*
„ *tira plus d'avantages que de ceux qu'elle conclut*
„ *ſucceſſivement avec la France* (*).

„ Hen-

(*) On aurait peine à croire que les trois phraſes

„ Henri IV. Roi de France n'oublia, rien de
„ ce qui pouvait mettre la République en Etat de
„ soutenir le poids de la guerre contre l'Espagne,
„ & concevant que les Hollandais n'avaient d'au-
„ tres fonds pour y suffire que les avantages qu'ils
„ retiraient du Commerce : il le leur facilita mê-
„ me dans ses Etats de toute façon. Ce Prince
„ accorda aux sujets de la République l'avantage
„ de naviguer, négocier & trafiquer en tous ses
„ Royaumes & Pays avec la même liberté & les
„ mêmes Privileges dont ses propres sujets jouis-
„ saient : dans le 10me. Art. du traité fait le 31 Oct.
„ 1596. entre Henri IV & la République il est
„ stipulé : Que les Habitans de l'un & de l'autre Etat,
„ pourront librement fréquenter, vendre & acheter,
„ échanger & transporter dans les Provinces, Villes
„ & Places l'un de l'autre toutes sortes de Marchan-
„ dises, sans que les uns ni les autres soient obligés
„ de payer pour leurs marchandises & denrées d'au-
„ tres ou de plus grands droits, impositions, ou
„ péages, que les habitans naturels des Provinces,
Vil-

marquées ici par des italiques fussent du même Auteur, si l'on ne connaissait les principes & les motifs qui guident sa plume : c'est ainsi qu'écrivait l'Avocat Etienne Luzac en 1775 & 1776, dans un tems de paix & en Français, c'est-à-dire dans une langue où il était obligé de faire paraître quelque impartialité, pour donner du crédit à son livre. Qu'on juge par ces traits ce qu'un tel Auteur a dû écrire dans un tems de trouble comme celui-ci : on n'aurait jamais fini si l'on voulait relever les sophismes, le fiel & la mauvaise foi manifestes qui regnent dans les nombreux écrits qu'il a publiés dans les circonstances présentes en faveur des Anglais contre les Français. Porter la bassesse & la partialité jusqu'à préconiser une nation qui nous outrage & décrier celle qui nous comble de biens, c'est un phénomene dans l'histoire de l'esprit humain : il faut avoir vécu en Hollande & dans les troubles présens pour le croire.

„ Villes & Places, où le trafic & le commerce se
„ fera, payent „. — Cette pleine & réciproque
„ liberté de Commerce fut confirmée, du moins ne
„ fut-elle pas altérée par les traités qui furent faits
„ successivement avec la France en 1608, 1609,
„ 1624, 1630, 1635, 1636, 1673, 1644, & 1647...
„ D'ailleurs, la France s'étant intimement liguée avec
„ la République pour pousser la guerre contre l'Es-
„ pagne, les traités d'alliance avec cette Cour fu-
„ rent successivement renouvelés jusqu'à la Paix
„ de Westphalie qui mit fin à la bonne harmonie,
„ qui avait subsisté entre la France & les Provinces-
„ Unies depuis le Commencement de la Révolu-
„ tion.....

„ La France a-t-elle bien consulté ses intérêts en
„ prenant parti pour de Witt contre la maison d'O-
„ range? Ce n'était pas assurément au Stadhouder
„ qu'elle pouvait faire des reproches sur la paix de
„ Munster. Qu'on parcoure tous les événemens
„ arrivés depuis la fondation de la République jusqu'à
„ l'époque la nécessitant de récourir à Guillaume III,
„ on ne trouvera pas que la France ait eu le moindre
„ sujet de mécontentement contre la maison d'Oran-
„ ge Par quel motif cette Couronne a-t elle donc
„ pu se porter à nuire à cette maison? Et par quels
„ motifs a t-elle pu suivre un système, qui ne pouvait
„ tenir la République dans ses intérêts que par un
„ état forcé: puisque ce système devait absolument
„ lui aliéner le cœur de la Nation toujours affection-
„ née à la maison d'Orange, malgré les efforts
„ qu'on a faits pour la lui faire perdre?

„ Si l'Angleterre a su se prévaloir de cette situation
„ pour étendre son commerce, accroître sa puissan-
„ ce & s'emparer enfin de l'empire de la mer; si la
„ Hollande, après la guerre terminée par la paix de
„ Ryswyk, a été entraînée dans la guerre de succession
„ & dans celle de 1741; si les dépenses de ces guer-
„ res l'ont obligée de faire de nouveaux emprunts, qui
„ l'on mise dans la nécessité de surcharger encore

„ les

„ les peuples d'impôts, peut-on ſe diſſimuler que ce
„ ſont là encore des ſuites du ſyſtême politique
„ que de *Witt* a fait adopter au miniſtere de Fran-
„ ce? —

La ſuite au N°. prochain.

CHAPITRE LIX.

Sur la paix prochaine.

Les nouvelles certaines de la proximité de la paix ont fait dans cette République, des impreſſions différentes, ſuivant la différence des opinions, des intérêts & des partis. Les uns déſirent la continuation de la guerre, d'autres ſoupirent ardemment pour la paix; & comme les uns & les autres ſemblent également mécontens de la France, il convenait de prendre un parti. Nous nous perdions dans un abîme de réflexions qui ſe détruiſaient les unes les autres; nous ne ſavions en effet ce que nous devions penſer des différens raiſonnemens que nous entendions faire, lorſque étant entrés dans une ſociété nombreuſe, nous eûmes le bonheur, ſans être reconnus de perſonne. d'aſſiſter à la converſation ſuivante entre un *zelé Républicain*, un *Anglomane Hollandais & un Français de nation.* Nous avons cru qu'il ſuffiſait de faire ici le rôle de Rapporteur: la matiere paraiſſait trop délicate pour porter une déciſion: comme on s'eſt attaché à rendre fidelement les raiſons des trois perſonages, c'eſt au public à les apprécier & à ſe décider pour ceux qui lui auront paru les meilleures.

L'Anglomane Hollandais.

Enfin voilà la paix conclue, ou à peu près. Elle nous coûte un peu cher à la vérité; mais ſi nous avons perdu quelque choſe au dehors, ce ſont les Anglais qui gagnent à nos pertes; le calme nous offrira l'occaſion de réparer les échecs que nous avons

avons essuyés au dedans. Nous allons jouir enfin de quelque répit, & ce qui vaut encore mieux, de l'occasion de faire rentrer dans le néant cette faction turbulente & ambitieuse qui, pour parvenir à ses vues particulieres, nous avait brouillés avec notre allié le plus ancien, le plus naturel & qui, par sa partialité pour la France..... Messieurs les Anti-Stathoudériens, vous alliez tout de bon à l'ouvrage.

Le Français.

Dites plutôt que si quelques-uns de vos citoyens ont montré de l'impartialité, nous n'avons éprouvé de votre part avant & pendant la guerre, que l'effet d'une partialité réelle pour les Anglais. Votre neutralité devait sans doute consister à ne pas favoriser une nation plus que l'autre; c'est ce dont vous ne cessiez de donner des assurances au Roi de France, dès l'année même 1777, que l'Atmosphere politique commença à se couvrir de nuages en Europe. Lorsque les hostilités eurent éclaté, votre premiere démarche fut une partialité manifeste pour les Anglais. Je parle de la suspension des convois. Ne les deviez-vous pas aux traités solemnels, aux cris de vos concitoyens, & à votre propre honneur? Lorsque, sans sortir de la neutralité, nous vous engageâmes, en vous retirant des prérogatives que vous ne teniez que de notre volonté gratuite, à rentrer enfin dans les principes de la sagesse & de l'équité, comment vangeâtes vous l'outrage fait à votre pavillon par la saisie du Convoi du comte de Byland? Je veux bien croire que vous n'étiez pas en état de vous vanger par une déclaration de guerre que les Anglais avaient si justement provoquée. Au moins, aviez-vous le pouvoir de chercher un azile sûr & sacré dans la neutralité armée. Pourquoi hesitâtes vous jusqu'au moment où devenus partie Belligérante, vous deviez vous attendre à en être exclus? Qu'est-ce que la France n'a pas fait pour vous dans cette guerre? Eh qu'avez-vous fait pour elle?

L'ar-

L'ardent Républicain.

Ce que vous dites eſt vrai, mais au moins auriez vous dû marquer quelques égards à un parti qui s'eſt toujours déclaré pour vos intérêts avec la plus grande chaleur. Il commencait à ſortir d'un abaiſſement qui approchait de la nullité. Il commençait à triompher : encore quelques mois, il aurait rétabli ſon influence ſur des baſes ſolides : & c'eſt dans ce moment critique & déciſif que vous l'abandonnez. Si vous n'avez pas craint les reproches de nation fauſſe, taſtre, & perfide, que nos ennemis & les vôtres dans ce pays, ne vous ont pas épargnés, au moins deviez-vous craindre les ſuites d'une pareille démarche. Je vois le parti Stadhouderien profiter d'une paix qu'il attendait avec tant d'impatience, pour réparer ſes prétendues pertes: Je le vois ſe relever inſenſiblement; je le vois regagner peu à peu, la popularité, la ſupériorité. Je vois un peuple inconſtant & volage l'élever auſſi haut qu'il l'avait abaiſſé auparavant. Alors vous verrez, à vôtre tour, Mrs. les Français, ſi les vaiſſeaux nous manqueront quand ce parti aura combiné les choſes de maniere à nous lier à l'Angleterre pour vous attaquer. Voilà les motifs qui font que cette paix cauſe tant de joie aux aveugles Stathouderiens. Mais les bons patriotes en frémiſſent.

Le Français.

Je ne vois pas ce qui vous empêcherait de ſuivre le cours heureux de vos réformes ſalutaires pendant la paix. La guerre que vous faiſiez & la paix étaient à peu près la même choſe.

L'ardent Républicain.

Pas tout-à-fait pour nous. Au moins la guerre fourniſſait l'occaſion de rendre le Stathouder o-

odieux, mépriſable, ſuſpect. Nous n'avions pas même beſoin de la faire naître : ſes conſeillers l'engageaient chaque jour dans un ſi grand nombre de fauſſes démarches, de bévues groſſieres, d'erreurs politiques, d'incohérences, qu'à peine avions nous beſoin d'échauffer l'opinion du peuple : les faits parlaient aſſez. Et quand la mauvaiſe volonté avait paru tout-à-fait à découvert, comme dans l'affaire de Brest, nous ne craignions pas de déchirer le voile & d'étaler la turpitude de nos Anglomanes aux yeux de la nation & de l'Univers. Mais la paix va faire diſparaître ces heureuſes occaſions. On ſerait bien borné, bien ſtupide, ou bien malheureux, ſi l'on ne trouvait pas quelques conſeillers propres à guider en tems de paix.

Le Français.

On a effectivement obſervé que les zélés Républicains ne pouvaient être trop ſur leurs gardes contre les entrepriſes d'un parti qui a ſur eux la ſupériorité d'un centre d'union, de l'intrigue, de la fermeté; mais plus le danger qu'il court eſt grand, plus il doit voir la néceſſité de ſe réunir, de ſe reſſerrer, afin d'offrir une maſſe plus compacte, plus ſolide & plus inacceſſible aux attaques de ſes ennemis. Ils doivent redoubler de zele & de courage; & s'ils n'ont plus les mêmes occaſions de décréditer le parti de leurs adverſaires; il paraît que le grand coup eſt porté, qu'il aura peine à laver la tache dont il s'eſt couvert & à regagner jamais la confiance & la faveur populaire. Ce n'eſt qu'à l'aide de cette faveur, adroitement miſe en action, qu'il était parvenu à ce degré de pouvoir qui éclipſait le parti patriotique & qui dans le tems même de ſon déclin, avait encore aſſez d'influence pour traverſer & faire échouer toutes les réſolutions ſalutaires. Ainſi la balance panche encore du côté patriotique; & la guerre lui procure

cure auſſi l'avantage de n'avoir qu'un point à attaquer; & dans cette lice, il ne pourra s'en prendre qu'à lui, s'il ne ſait pas s'étayer à-propos de l'amitié de la France & de la confiance du peuple. Quant aux vues que l'on prête aux ~~Anglais~~, ſur le renouvellement des anciennes alliances avec l'Angleterre, tout cela n'eſt que pure conjecture; & vous ne ſauriez nous perſuader que le Stathouderat, encore ébranlé des ſecouſſes qu'il vient d'eſſuyer, puiſſe acquérir dans peu une influence aſſez grande, pour fermer aiſément la playe ouverte entre les deux nations & rétablir l'ancienne confiance. Votre alliance avec l'Angleterre était contraire à tous les principes de la ſaine politique & de l'intérêt. Elle ne pouvait être utile qu'au plus puiſſant, c'eſt-à dire à l'Anglais. Un preſtige enchanteur a pu couvrir quelque tems vos yeux faſcinés; mais le taliſman eſt briſé. On ne retourne pas aiſément ſous un joug qui ~~nous~~ a attiré tant de maux & d'outrages. Puiſque nous ſommes ſur le chapitre des conjectures, n'eſt-il pas plus vraiſemble que les Anglais ont de vues ſiniſtres contre vous. Ils ſont déſeſpérés des ſacrifices qu'ils viennent de faire. Ils ont vu trop clairement qu'ils ne pourraient jamais s'en dédommager ſur la France. L'ardeur qu'ils montrent à vouloir s'établir dans vos poſſeſſions de l'Inde prouvent qu'ils ont des vues ultérieures. Ils voulaient d'abord Trinquemale à toute force; il a fallu tout l'aſcendant de la France, pour les faire déſiſter de cette prétention. Ils ſe bornent actuellement à Negapatnam que vous n'avez pas ſu défendre. Encore ne ſait-on pas encore bien s'ils perſiſteront dans cette demande.

Le manque de place nous ayant forcé d'interrompre la partie la plus intéreſſante de ce dialogue, nous ferons enſorte de publier le reſte cette ſemaine dans un autre No.; & nous porterons ce volume à quelques feuilles de plus, afin de mettre la derniere main à des matieres qui doivent néceſſairement en faire partie.

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. CV. LUNDI, ce 10 FEVRIER, 1783.

Suite du CHAPITRE LVIII.

Sur une Alliance avec la France.

Les plus violens Anglomanes, poursuivis dans leurs derniers retranchemens, sont donc obligés de reconnaître 1°. *que la République ne peut se passer d'alliances*; 2°. *que les Anglais sont les éternels & les plus dangereux Ennemis de son commerce, de sa puissance & de sa prospérité*, 3°. *que leur alliance n'a été que l'effet des circonstances éphemeres & singulieres qui éleverent Guillaume III sur le trône Britannique*, 4°. *que la France est la nation avec laquelle elle a fait les traités les plus avantageux & dont l'alliance peut le plus contribuer à faire fleurir son commerce & conséquemment sa puissance & sa prospérité* Nous ne répétons ici que les termes de Mr. Elie Luzac (*). Ils avouent

(*) Nous demandons pardon à Mrs. Etienne & Jean Luzac d'avoir, dans la note page 410 de la feuille précédente, confondu leur nom avec celui de Mr. l'Avocat-Librai-

avouent donc qu'il eſt entre la France & la République des relations naturelles qui n'exiſtent pas entre l'Angleterre & la République. Ils conviennent que la méſintelligence ne s'eſt élevée que par des conſidérations particulieres, des circonſtances accidentelles; ſuivant eux elle ne ſerait donc pas perdue ſans retour. Ils ne déſavouent pas que les liaiſons réciproques ont été une ſource féconde d'avantages pour les deux Etats & que l'un & l'autre a conſidérablement ſouffert de la méſintelligence qui eſt ſurvenue. La France ne ſaurait nous éloigner de ſon commerce ſans perdre les avantages d'une grande concurrence & ceux d'une conſommation intérieure qui n'eſt point à mépriſer. Sa marine étant preſque toute employée à ſon commerce dans les deux Indes, a naturellement beſoin de la Hollande pour les denrées du Nord; & bien loin de lui envier ce commerce de cabotage, la France y trouve même un avantage. Un pays abondant en productions, tout occupé des ſoins qu'exigent leur culture & leur manipulation eſt ravi de trouver dans une nation voiſine des bras utiles qui lui ouvrant de nouveaux débouchés donnent un nouvel aiguillon à ſon induſtrie. Cet état des choſes offre des avantages naturels & immenſes à une République qui ne produit à peu près rien & qui ne peut ſubſiſter que par l'échange des productions des autres. Si l'on conſidére la France ſous un point de vue mercantile, il n'eſt donc pas d'Etat qui puiſſe & ſoit intéreſſé à nous procurer d'auſſi grands avantages. Si l'on veut enviſager nos relations naturelles avec la France ſous un point de vue politique, combien d'autres avantages n'en avons-nous pas retirés, & ne pouvons-nous pas en retirer encore? La France n'eſt pas notre voiſine immédiate, circonſtance qui nuit beaucoup aux alliances natu-

rel-

re; c'était une faute d'impreſſion; nous préſumons que c'eſt un tour que nous aura joué quelque Compoſiteur Anglomane.

relles. Les voisins qui nous entourent sont l'Empereur, le Roi de Prusse & la Grande-Bretagne. Je ne parle pas des Princes de Liege & de Munster. Il a paru cependant que ce dernier n'était pas un voisin à mépriser. L'Histoire n'oubliera jamais le fameux Van Galen, cet Evêque-soldat, portant tour à tour la mître & le casque, l'épée & le bâton pastoral, esprit inquiet, turbulent, ambitieux, sanguinaire. Si de nouveaux Van Galen, soudoyés par l'Angleterre ou si d'autres voisins plus formidables encore, formaient des desseins sur notre territoire, quelle puissance serait le plus intéressée & le plus en état de nous donner des secours? Si la France fut capable autrefois de nous en envoyer, soit contre l'Evêque de Munster, soit pendant toute la guerre d'Espagne, contre les Souverains des Pays-bas Autrichiens; soit même dans nos guerres contre les Anglais & surtout dans les circonstances actuelles par les forces navales qu'elle a acquises; elle est donc la plus capable de nous défendre contre les voisins qui pourraient avoir des desseins sur nous. Les faits que nous citons sont publics. Dans quelques années d'ici, nos Anglomanes, s'il en reste encore, avoueront que la France nous a sauvés dans cette guerre; comme ils ne font aucune difficulté d'avouer que jadis elle contribua le plus à nous délivrer des Espagnols & de l'Evêque de Munster.

Mais, dirait un Anglomane, *puisque les vraies liaisons politiques ne sont resserrées que par l'intérêt; quel avantage la France aura-elle à nous secourir contre des voisins ambitieux? Ne pourra-elle pas avoir intérêt à se liguer avec eux pour nous démembrer? Et si jamais une invasion pareille à celle de l'année 1672 avait lieu, en échapperions-nous aussi aisément que nous le fîmes alors? Trouverions-nous dans la situation de l'Europe les mêmes dispositions qui se développerent dans ce tems-là? L'Empereur & la Prusse sont en état de faire à présent ce qu'ils n'eussent jamais osé imaginer dans le siecle passé. Le Roi de Prusse lui-*

même, auquel on ne saurait réfuser un génie profond en politique & une expérience consommée dans ces sortes d'affaires, ne nous a-t-il pas insinué en bon voisin, que nous courions le même danger que d'autres Etats qui étaient divisés comme nous ? Le Grand Frédéric sait comme on profite de ces sortes d'occasions.....

A cela je réponds que si la France se liguait avec tous nos voisins, savoir avec l'Angleterre, l'Autriche & la Prusse pour nous démembrer & nous anéantir, certainement nous ne serions jamais en état de résister à une pareille ligue Tous les autres Etats du second ordre sont dans le même cas. La Suisse même, ce pays si fort, soit par les remparts de ses montagnes soit par le courage militaire de ses Habitans, ne résisterait pas à une telle confédération. Mais cette supposition est absolument gratuite & opposée à toutes les probabilités morales. Notre situation est telle, les Puissances dont on nous fait appréhender la conjuration, ont le siege de leur empire si éloigné de notre territoire; il est si peu de combinaisons où elles pussent se réunir pour nous conquérir & nous démembrer; que l'on peut regarder cette idée comme un être de raison qu'à pu seul enfanter un délire politique. Au contraire, le jugement, l'expérience & la raison nous montrent que l'Angleterre est intéressée à nous défendre contre la France, la Prusse ou l'Autriche; que la France est intéressée à nous defendre contre toutes ces puissances ou contre quelqu'une d'elles; & que la Prusse & l'Autriche, outre qu'elles ne nous offrent pas dans les parties de leurs domaines qui nous environnent, un voisinage bien redoutable, trouveraient dans la France un ennemi prompt & naturel. Supposé même que le Roi de France & l'Empereur fussent une fois d'accord; que le premier, pour avoir une partie des Pays-bas qui sont à sa bienséance, donnât, à l'exemple de Charles II, carte-blanche à l'Empereur pour le reste; le Roi de Prusse & l'Angleterre ne seraient-ils pas vivement intéressés à s'opposer à ce partage?

Mais

Mais supposons que l'Empereur, pour obtenir les Provinces Européennes de la Turquie qui sont si fort à sa bienséance & qui lui formeraient un Etat si puissant par son arrondissement & sa situation, abandonnât ses Provinces héréditaires des Pays-Bas à la France?

D'abord il n'est pas sûr que la France mette une importance considérable à l'acquisition des Pays-Bas. Elle aurait pu s'en emparer plusieurs fois; & si jamais elle a eu une occasion favorable de faire cette acquisition, ce fut dans la guerre terminée par la paix de 1748. Est-il à croire que la France, pour acquérir un appanage dont elle a fait alors si peu de cas, se prêterait actuellement à former à l'Empereur une puissance qui serait formidable à elle-même, & qu'elle voudrait sacrifier son commerce immense & avantageux dans le Levant, qu'elle ne conserve que par ses alliances avec le gouvernement Turc? En admettant même la possibilité de cette conjecture, si l'Empereur peut aliéner ses propres Etats, il n'a certainement pas le même droit sur le nôtre qui ne lui appartient point. Ainsi cette conjecture, outre qu'elle est absurde, ne contiendrait aucune vue directe contre nous.

On a beau enfanter les hipotheses les plus singulieres; on ne pourra jamais en déduire que la France soit intéressée à notre malheur & à notre destruction. La France sait au contraire que ce pays-ci ne fleurit qu'à l'ombre de la liberté; qu'elle ne peut en retirer des avantages qu'en voyant son commerce se maintenir & prospérer; elle sait que s'il tombait jamais au pouvoir d'un conquérant ou d'un despote, il ne serait plus rien; qu'il deviendrait le théâtre du découragement, de la dépopulation & de la misere, suite nécessaire de la conquête ou de l'esclavage. Non-seulement la France, mais tous les Etats, & peut-être la Grande-Bretagne, si elle pouvait éteindre un moment cette jalousie de commerce qui la ronge & la mine, tout l'Univers enfin est intéressé à l'existence d'une

République qui, par la nature de son commerce, la position heureuse de son territoire, & le caractere de ses habitans, est la bienfaitrice générale de l'humanité, le marché général de l'Europe, la mere-nourrice des Etats qui l'environnent & le centre de l'activité Européenne. Voilà les garants de notre sureté; la France, étant la plus intéressée à ce que ces avantages nous restent, est par conséquent notre alliée la plus naturelle & la plus utile.

On prétend *que le système qu'elle a adopté vis à vis des Princes d'Orange a troublé pour toujours l'harmonie qui devait subsister entre les deux Etats.*

Il n'y a donc aucune autre cause de mésintelligence entre les deux pays. Les Anglomanes l'ont avoué. Le fameux Elie Luzac en est convenu. Pourquoi donc, dans ses *Lettres de Reynier Vryaart* a-t-il substitué à cette cause particuliere & si facile à faire disparaître, de prétendues causes essentielles & permanentes de mésintelligence éternelle entre les deux nations? Les choses ont-elles donc changé si fort depuis l'éruption de cette guerre? Ah! je le vois: Mrs. les Anglomanes ne peuvent digérer les services importans & réels que les Français viennent de nous rendre. Ils ne peuvent pardonner à ces généreux auxiliaires d'avoir arraché des mains des Anglais, une partie de nos vaisseaux & tous nos établissemens dans les Indes-Orientale & Occidentale. Mais puisqu'ils veulent que la France soit pour les Stathouders actuels ce qu'elle était pour Guillaume I, Maurice, Frederic-Henri, Guillaume II; que les Stathouders commencent eux-mêmes à être pour la France ce qu'étaient pour elle leurs illustres ancêtres. La forme plus ou moins Républicaine ne saurait être un objet important pour la France. Tant qu'elle verra les Stathouders prendre avec affectation le parti de ses ennemis ou de ses rivaux, elle ne pourra certainement pas s'affectionner à leurs interêts : mais la France peut-elle faire dans ce pays plus de mal à nos Stathouders que nos Stathouders peuvent lui en faire? elle n'a que de l'influence, & même

n'en

n'en a que depuis peu ; pourrait-elle balancer le Stathouder revêtu des charges éminentes de l'Etat, d'une autorité réelle & de l'influence la plus importante? Et si l'on considere, dans les circonstances présentes, toutes les démarches que le parti Stathoudérien a faites pour traverser les mesures de la France, qui des deux a le plus de griefs contre l'autre ? Sans doute que les Stathoudériens commencent à voir la justesse de ces idées. Aussi dit-on, que le voyage à Paris de Mr. Heyden de ..... un des principaux amis du Prince a pour objet ce changement de système. Il n'est donc pas impossible de voir la France s'intéresser comme autrefois en faveur des Stathouders. Mais c'est à ces derniers, puisqu'ils ont été les premiers à l'offenser, à lui prouver par leur conduite qu'ils sont rentrés de bonne-foi dans le système des anciens Stathouders à son égard. Autrement la France sera naturellement portée à favoriser le parti de ceux qui passent pour les Ennemis du Stathoudérat.

Suite du CHAPITRE LIX.

Sur la Paix prochaine.

L'Interlocuteur *Français* ayant représenté l'Angleterre comme un voisin qui n'aurait plus que des vues dangereuses pour la République; ayant par là montré l'absurdité de supposer qu'elle pût jamais devenir un allié de la République, l'Anglomane qui, sous l'apparence du patriotisme, voudrait insinuer des soupçons contre la France, parle ainsi de la cession de *Negapatnam*.

L'Anglomane.

L'intérêt de la France n'aurait-il pas exigé alors qu'elle s'opposât sérieusement à des prétentions qui tendent à augmenter à un point si effrayant la puissance de ses rivaux dans l'Inde ? Elle n'avait donc d'autres vues que de nous sacrifier pour ses intérêts. C'est à nos dépends, c'est avec notre sang, c'est avec notre substance, qu'elle achette une paix avan-

tageuſe pour elle ſeule. Le Roi lui-même n'a-t-il pas engagé ſa foi ſacrée de *ne pas ſéparer ſa cauſe* de celle d'une République qui, pour avoir voulu conſerver à ſa conſidération la plus exacte neutralité, s'eſt vu expoſée au reſſentiment injuſte & oppreſſif de l'Angleterre? Tout cela méritait des égards. La perfidie de la nation Françaiſe....

Le Français.

Tout beau, Monſieur l'Anti-Gallican. Notre Monarque a promis de ne jamais ſéparer ſa cauſe de celle de la République. C'eſt un engagement public qu'il a bien voulu prendre, ſans qu'il eût à attendre quelque retour de votre part. Mais il s'en faut beaucoup qu'il ait manqué à cette parole inſpirée par la nobleſſe & la généroſité. S'il n'eût pas conſulté vos intérêts, croyes vous qu'il aurait acheté la paix à un prix ſi cher. St. Euſtache, Saba, St. Martin, Demerary, Eſſequebo, les Berbices, lui appartenaient légitimement & ſuivant tous les droits de la guerre. C'étaient des priſes faites ſur les Anglais. Ceux-ci les redemandaient en effet; & l'on voit par les depêches de Rodney, lorſqu'il en fit la conquête, que l'Angleterre les regardait d'avance comme des établiſſemens où elle eſpérait ſe dédommager de la perte de ſes autres Colonies. Pendant les négociations de paix, elle a inſiſté en conſéquence ſur cette reſtitution. Vos propres Miniſtres a Paris furent eux-mêmes alarmés de ces inſtances. Ils firent des repréſentations à cet égard. Mais, à la gloire éternelle d'un Roi bienfaiſant & généreux, ils reçurent la reponſe la plus ſatisfaiſante, la plus propre à diſſiper leurs inquiétudes (*). Le Roi a donc plus fait que

(*) La Déclaration que Mr. le Comte de Vergennes remit à cet effet aux Miniſtres des Etats Généraux, était conçue en ces termes: „ Le ſouſſigné, Miniſtre & Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres, a mis ſous les yeux du Roi le

que de lier intimement votre cauſe à la ſienne. Il a ſacrifié ſes intérêts aux vôtres. Il rend aux Anglais les établiſſemens les plus importans; puiſqu'il ne s'agit de rien moins que de la reſtitution de la Grenade, & des Grenadines, de St. Chriſtophe, de St. Vincent, de la Dominique, de Nevis & Mont-Serrat; en un mot, il ſe dépouille pour vous conſerver vos établiſſemens. Et vous ôſeriez dire qu'il ne prend pas à cœur vos intérêts? Qu'avez vous donc fait pour lui dans cette guerre, qui meritât tant de bienfaits? Ne vous a-t-il pas fait comprendre dans le traité? Son crédit n'a-t-il pas contribué beaucoup à engager l'Angleterre à ſe déſiſter de Trinquemale? Il ne vous abandonne donc pas à la merci de vos ennemis.

Si

le Mémoire que ſon Excellence Mr. de Berkenrode, Ambaſſadeur de L. H. P. les Etat-Généraux des Provinces-Unies & Mr. de Brantſen, leur Miniſtre-Plénipotentiaire ont eu ordre de préſenter pour prier Sa Majeſté de vouloir bien leur promettre la reſtitution des Colonies de la République qui ont été priſes par les armes de la France ſur l'Ennemi Commun. Le Roi, toujours diſpoſé à donner à Leurs H P. des preuves de ſon conſtant & ſincere intérêt, ne balance pas à les faire aſſurer que Sa Majeſté, en reprenant ſur l'Ennemi Commun quelques-unes des Colonies, qu'il avait enlevées à la République a eu principalement en vue de lui épargner les ſacrifices qu'elle aurait pû être dans le cas de faire pour les recouvrer à la paix. Jamais S. M. ne s'eſt propoſé de faire entrer ces Colonies dans la balance des reſtitutions & des compenſations qu'elle pourrait offrir à l'Angleterre."

„Le Roi n'héſite donc pas a faire déclarer que ſon intention conſtante eſt de rendre à la République, celles de ſes Colonies, qui pourront ſe trouver dans ſes mains, lorſque la Concluſion de la paix générale permettra à Sa Majeſté de donner à L. H. P. cette nouvelle marque de ſon affection."

Fait à Verſailles, le 2. Decembre 1782.

Si vous eussiez été dans le même cas que la France, en auriez-vous agi avec la même générosité, la même délicatesse ? Lors des négociations de Munster, vous étiez obligé par les engagemens les plus sacrés & les traités les plus positifs & les plus solemnels, à ne pas faire la paix sans la France Vous l'avez abandonnée alors, non-seulement contre la teneur formelle de ces traités, mais en achetant une paix avantageuse à ses dépens, en la forçant ainsi à continuer jusqu'en 1659 une guerre qu'elle aurait pu terminer en 1648. Et loin de parvenir alors au but qu'elle aurait obtenu facilement, si vous eussiez été fideles à vos propres engagemens, vous fûtes les premiers à la traverser, sous le prétexte frivole d'un voisinage dangereux auquel vous n'aviez pas pensé, lors du partage de 1635. Il est vrai que la France est intéressée à vous conserver toutes vos possessions dans l'Inde. Il est vrai que la possession de Pondicheri sera très précaire, s'il faut que vous cédiez Negapatnam & un Port de l'Isle de Ceylon. Mais la nécessité où se trouve la France de faire une pareille cession contre ses intérêts manifestes, montrerait encore qu'elle ne fait pas la paix qu'elle veut. Savons-nous bien si l'impérieuse loi de la nécessité ne la force pas à rendre le repos à son Royaume & à ses sujets? Savons-nous bien l'état d'épuisement où peuvent se trouver les finances de l'Espagne & des Etats-Unis? Louis XVI ne doit-il pas à deux alliés aussi intéressans, aussi fideles, plus qu'à une République dont une partie seule est affectionnée pour lui ? Vous savez vous-même que la France n'a pas été également heureuse partout. Cette année-ci, une partie assez considérable de sa marine a passé au pouvoir de l'Ennemi. Encore si elle pouvait faire quelque fonds sur ses partisans dans ce pays. L'événement n'a-t-il pas montré que si l'on ne pouvait douter de l'ardeur & de la sincérité des dispositions du parti patriotique; il n'avait, réellement, pas assez de pouvoir pour mettre

ses

ſes déſirs à exécution. Par conſidération pour des déſirs ſtériles, la France ira-t-elle rejeter l'intérêt de la paix, le vœu de ſes peuples, les ſollicitations de ſes vrais alliés, & les cris de l'humanité qui demande le repos & le bonheur? Je ne vois pas que votre condition ſoit ſi fort à plaindre. Il eſt vrai que vous avez fait des pertes conſidérables en vaiſſeaux. Mais n'avez-vous pas eu plus que desindemniſations par l'avantage dont vous avez joui par deſſus toutes les autres Puiſſances belligérantes, de faire un commerce avantageux ſous le pavillon de la neutralité, pendant que tous les autres Etats s'y ſont ruinées. Le chef de votre pouvoir exécutif avoue lui-même dans ſon mémoire prétendu apologétique, qu'il n'a jamais ôſé expoſer la flotte de l'Etat; vous n'avez pas mis en mer trente vaiſſeaux de ligne; les autres Puiſſances ſe ſont épuiſées par les armemens les plus diſpendieux; de longues croiſieres, des entrepriſes étonnantes, des efforts immenſes qui n'ont pas été couronnés partout du ſuccès, peuvent leur avoir rendu la paix néceſſaire; en un mot, vous n'avez rien mis dans la balance; tous vos établiſſemens lointains auraient été perdus ſans le ſecours des Français; vous mériteriez de les perdre tous, ſi l'on ne ſavait que cette politique malheureuſe n'a prévalu que par l'influence perverſe d'un parti vendu à l'ennemi: on vous fait rendre à peu près tout; les établiſſemens ſur leſquels l'Angleterre ſe rejette actuellement ſont juſtement ceux que la France aurait le plus d'intérêt à vous faire reſtituer: elle vous ſauve le Port important de Trinquemale, qui ne l'inquiéterait pas autant dans les mains des Anglais que l'acquiſition de Negapatnam: Et vous criez *à la trahiſon! à la perfidie!*

L'ardent Républicain.

Au moins la France aurait dû montrer quelques égards pour l'énergie & l'unanimité avec lesquelles nous avons refusé l'offre d'une paix particuliere aux conditions les plus avantageuses, le tout par considération pour la France.....

Le Français.

Dites plutôt par considération pour vos établissemens retombés des mains de l'ennemi au pouvoir des Français. Et quant à cette prétendue unanimité, nous savons à quoi nous en tenir. Pouvons-nous ignorer que la puissante ville d'Amsterdam, conduite alors, il est vrai, par des guides qui l'écartaient de son vrai système, fut la premiere à voter dans les Assemblées d'Etat en faveur de la paix particuliere? Qu'on juge par là des autres.....

L'Anglomane.

Ainsi nos politiques éclairés avaient donc bien raison de désirer que ces établissemens fussent restés au pouvoir des Anglais plutôt que des Français....

Le Français.

Et qu'ils eussent aussi pris le Cap, l'Isle de Ceylon & les Molucques; ce qui était sûrement le but des Anglais en vous déclarant la guerre; & ce qui serait indubitablement arrivé, comme il paraît par les dépêches de Johnstone & de Hughes, si les Français ne fussent arrivés à propos pour sauver ces établissemens. Eh bien si les Anglais eussent fait toutes ces conquêtes, croyez-vous qu'ils vous eussent offert de vous les rendre, pour obtenir une paix particuliere? Pensez-vous même que l'offre d'une paix particuliere qu'ils vous faisaient, ne renfermât aucun piege, & que vous n'auriez pas été la dupe & les victi-

victimes de leurs négociations, pendant les six mois d'armistice qu'ils vous proposaient?

L'Anglomane.

Mais ne comptez-vous pour rien les sommes immenses que nous avons fournies à la France? La Compagnie des Indes n'a-t-elle pas.....

Le Français.

Je vous entends: vraiment vous avez, vous autres; une logique toute neuve & d'une espece vraiment particuliere : vos côtes, vos ports, sont trop exposés à l'ennemi : votre marine est trop faible pour qu'elle puisse protéger votre navigation : nous vous ouvrons nos ports, nous vous offrons nos convois, notre pavillon, pour la sureté de vos armemens : & vous apelez cela nous fournir des sommes immenses.

L'ardent Républicain.

Au moins la France n'aurait pas dû signer, avant de savoir quels étaient les sentimens des Etats-Généraux. Ils auraient au moins mérité ces égards.

Le Français.

Que vouliez-vous qu'elle fît? Vos Ministres étaient admis dans le congrès: mais, par une négligence impardonnable, ils n'avaient aucune instruction, pour les guider dans les demandes imprévues de l'Angleterre. C'est-ce qu'ils reconnaissent eux-mêmes dans leur réponse au premier Mémoire du Ministere Britannique. Lisez le traité entre l'Angleterre & l'Amérique; & vous verrez si les Plénipotentiaires d'une Nouvelle République semblable à la vôtre, étaient en défaut sur ce point important. Les Américains sont actuellement vos modeles

les. Pour attendre les délibérations éternelles, suite de la forme compliquée de votre Gouvernement, devions, nous laisser échapper l'occasion de terminer une guerre qui faisait gémir l'humanité & qui nous épuisait ? Et si vos Etats-Généraux eussent rejeté ces propositions, il aurait donc fallu que la France, l'Espagne & les Etats-Unis, pour complaire à un allié qui n'avait rien mis du sien, eussent fait éternellement la guerre ? Vous ne pouvez donc accuser que vous-même, si vous n'avez pu vous faire admettre dans la signature des préliminaires. Et par les conditions auxquelles on vous propose de conclure, après avoir fait une guerre si honteuse, vous devriez encore vous estimer heureux, au lieu de porter des plaintes contre ceux qui ont montré par des effets qu'ils prenaient sincèrement vos intérêts à cœur.

L'Anglomane.

Eh quels effets avons-nous vu résulter de toutes ces démonstrations d'amitié ?

L'ardent Républicain.

Vous l'entendez, Mr. le Français. Quelle idée cette maniere de parler vous donne-t-elle de notre nation ? Je ne puis disconvenir qu'il n'y ait ici des monstres d'ingratitude, qui méconnaissent les bienfaits les plus signalés & les plus importans. Nous ne pouvons nier que Louis XVI, ses Ministres & ses alliés n'aient été chez nous les objets des déclamations les plus violentes & les plus injustes. Nous ne pouvons nier que ces indécentes & monstrueuses déclamations ne soient venues d'un parti qui paraît conduit par le Chef Eminent de l'Etat. Nous ne pouvons nier qu'on s'est beaucoup plus appliqué à réprimer quelques sorties véhémentes contre des Chefs & des Régens qui avaient inspiré de justes soupçons à la nation ; & qu'il n'a pas été sévi contre les infâmes détracteurs du vertueux Adams, du respectable

table Mr. de la Vauguyon, des courageux De Capelle, van Berkel, & de plusieurs autres personnages qui par leur caractere & leurs services méritaient le respect & la vénération. Pendant qu'on dévouait à la proscription la plus terrible les Auteurs de *l'Adresse au peuple des Pays-Bas* & de *la Lettre trouvée*, on a vu vendre ouvertement & publiquement la *Lanterne Magique*; on a même vu l'Auteur & le Libraire ne pas craindre d'indiquer dans des annonces publiques les traces qui peuvent conduire jusqu'à eux. La postérité pourra-t-elle croire qu'il y ait eu dans ce pays des monstres assez infâmes pour insulter au malheur de nos alliés, lorsque ceux-ci venaient de nous rendre les services les plus importants? N'a-t-on pas joué ici la derniere croisiere des Français & des Espagnols, & le dernier triomphe des Anglais à *Gibraltar*, dans le tems que nous refusions de nous joindre à la France, dans une expédition qui aurait pu faire payer cherement à l'Ennemi commun ce triomphe éphemere? Nous ne pouvons disconvenir que dans les chaires de la vérité, quelques ministres du Dieu vivant n'aient prostitué le plus respectable des caracteres jusqu'à inspirer à leurs auditeurs des préventions odieuses contre une nation qui nous comblait de bienfaits. Bien loin que l'on ait pris des précautions pour réprimer cette licence révoltante, on a vu le Stadhouder élever aux honneurs, soutenir de sa protection, les *Van G....*, les *H.....*, les *Le-?...* Voilà des traits trop publics pour pouvoir être niés. Mais croyez, Mr. le Français, que cette conduite est désavouée par la plus saine & la plus nombreuse partie de la nation. L'horreur avec laquelle elle envisage ces monstres d'ingratitude, le discrédit où ils sont tombés, les affronts qu'on leur fait dévorer dans tous les endroits où ils paraissent, tout cela prouve que la masse de la nation pense sainement & conserve une juste reconnaissance des services rendus par les Français Pour vous prouver que cette circonstance ne nous a pas fait oublier les ser-

vi-

vices de la France, je vais vous répéter littéralement ce que nos écrivains patriotes ont publié à ce sujet.

„ N'est ce pas", ont-ils dit, „ la France qui, „ dès les commencemens de la guerre & lorsque „ la perfide Angleterre tomba sur nous à l'im- „ proviste, sauva des centaines de nos vaisseaux, „ en leur ouvrant ses ports & en envoyantde tous „ côtés à ses frais des bâtimens pour leur donner avis „ & les protéger, avant qu'étourdis nous-mêmes par „ cette attaque imprévue & soudaine, nous eussions „ pris des mesures pour cet effet? N'est-ce pas à „ elle que nous devons la conservation de la plupart „ de nos Colonies Orientale & Occidentale? C'est „ aux combats de Mr. de Suffren avec Johnstone & „ l'Amiral Hughes que nous devons sans contredit „ la conservation du Cap, de l'Isle de Ceylon & „ des Molucques. La France avait droit d'atten- „ dre quelque retour pour des services aussi sig- „ nalés. Mais loin de nous joindre à elle lors- „ qu'elle nous appelait à faire cause commune pour „ porter de concert des coups sensibles à l'en- „ nemi, on a trouvé moyen d'arrêter les se- „ cours que l'Etat n'avait pu refuser de lui en- „ voyer pour cet effet. La Cabale des Anglomanes „ a eu du pouvoir assez pour faire échouer les bon- „ nes résolutions de l'Etat. Nous n'aurions mé- „ rité de sa part que de l'indignation & du cour- „ roux." Ainsi parlent nos écrivains patriotes.

La Suite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake* & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Blusse*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Croningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. C. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.